



**HAL**  
open science

# Les créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté

Jérémy Chilin

► **To cite this version:**

Jérémy Chilin. Les créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté. Histoire. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCC029 . tel-01895961

**HAL Id: tel-01895961**

**<https://theses.hal.science/tel-01895961v1>**

Submitted on 15 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Thèse de doctorat  
de l'Université Sorbonne Paris Cité  
Préparée à l'Université Paris Diderot  
École doctorale – Économies, espaces, sociétés, civilisations : pensée critique,  
politique et pratiques sociales (ED 382)  
Laboratoire CESSMA

**Les Créoles de l'île Maurice  
des années 1930 à l'indépendance :  
processus de construction identitaire d'une communauté**

Jérémy CHILIN

Thèse de doctorat d'histoire africaine

Sous la direction de madame Faranirina V. Rajaonah

Présentée et soutenue publiquement à l'université Paris 7 – Denis Diderot le mardi 26 septembre 2017

Président du jury : Alain Forest/CESSMA-Paris 7  
Rapporteurs : Catherine Fournet-Guérin/École doctorale de géographie de Paris  
Mathieu Claveyrolas/EHESS-CNRS  
Examineurs :  
Directeur de thèse : Faranirina Rajaonah/CESSMA-Paris 7  
Membres invités : Didier Nativel/ CESSMA-Paris7  
Catherine Servan-Schreiber/ EHESS-CNRS

Titre : *Les Créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté*

*Résumé* :

Entre 1936 et 1969, le groupe très hétérogène des Créoles de l'île Maurice va être projeté dans la longue décolonisation de son petit territoire insulaire. Dans la lutte pour l'acquisition de meilleurs droits sociaux et politiques, d'une égalité avec les colons, les Créoles deviennent une force politique incontournable. Mais, bien vite, affaiblis par leurs divisions et leurs fragilités socio-économiques, ils se font dépasser par la majorité indienne de cette île de plantations de l'Océan Indien. Il s'en suit la création d'un front chrétien qui va combattre une indépendance indienne redoutée par les minorités. Dans cette lutte, les Créoles vont enfin prendre conscience de l'identité de leur propre groupe. Mais lors de la défaite électorale de 1967 et les malheurs issus des émeutes de 1968 qui en découlent, ils comprennent, que, dans cette société plurale, le communalisme les a durement frappés. Entre l'exil et la mise en marge de la société mauricienne, cette nouvelle communauté, qui venait juste d'émerger des tourbillons de la décolonisation, s'enfonce dans une crise profonde, un « malaise créole » qui la poursuit dramatiquement jusqu'à aujourd'hui.

*Mots-clefs* : décolonisation, créole, communalisme/heurts communautaires, société plurale, île Maurice

Titre : *The Creoles of Mauritius from the 1930s to independence: identity process of building a community*

*Resume* :

Between 1936 and 1969, the very heterogeneous group of Creoles of Mauritius will be projected in the long decolonization of its small island territory. In the struggle for better social and political rights and equality with the settlers, the Creoles became an indispensable political force. But soon, weakened by their divisions and socio-economic fragility, they were overtaken by the Indian majority of this island of plantations of the Indian Ocean. The result is the creation of a Christian front that will fight an Indian independence feared by the minorities. In this struggle, the Creoles will finally become aware of the identity of their own group. But during the electoral defeat of 1967 and the misfortunes of the ensuing 1968 riots, they realized that in this pluralistic society communalism had struck them hard. Between the exile and the marginalization of Mauritian society, this new community, which had just emerged from the vortices of decolonization, is sinking into a deep crisis, a "Creole malaise" which dramatically pursues it today.

*Keywords* : Decolonization, Creole, communalism / communal clashes, plural society, Mauritius

*À ma famille, mon clan, mon roc,  
mon inexpugnable citadelle qui est toujours là pour moi  
et qui m'offre sans relâche l'énergie pour avancer*

*Aux peuples créoles,  
enfants des métissages d'un millier de rivages,  
quelques soient vos îles,  
votre ouverture vers les autres est éternelle*

« Les historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur ;  
l'histoire est un roman vrai. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, éd. Seuil, coll. « Points histoire », 1971, p. 10

## Remerciements

Pour toutes ces années, où j'ai eu la chance de recevoir son enseignement, je remercie infiniment ma directrice de thèse Madame Faranirina Rajaonah. Merci pour sa sagesse, sa patience, ses encouragements et son écoute. Ces treize dernières années n'ont pas toujours été simples mais elle a été constamment pour moi un repère pendant mes études. j'ai énormément appris grâce à elle et je ne l'oublierai jamais.

Je tiens également à remercier les autres professeurs, enseignants, maîtres à penser, dont j'ai eu la chance de croiser la route. D'eux, j'ai également beaucoup appris, ouvrant mon esprit à d'autres horizons culturels et approches méthodologiques. Un grand merci donc à Alain Forest, Odile Goerg, Omar Carlier, Chantal Chanson Jabeur, Claire Tran, Catherine Servan Schreiber et Didier Nativel. Plus généralement, j'adresse mes remerciements à l'équipe SEDET/CESSMA qui pendant des années m'a offert un havre d'étude des plus appréciable. Je n'oublierai pas notre secrétaire, Isabelle Nicaise, qui est la bonne fée de ce laboratoire, auprès de qui on peut toujours trouver écoute et conseil.

Merci à mes camarades de route, compagnons doctorants et docteurs, avec qui j'ai partagé ces longues années de recherche, au cours desquelles, on peut se sentir un peu seul. J'ai donc une pensée particulière pour Pauline, Violaine, Caroline, Samuel, Ludovic, Klara, Hawa, Aurélien, Tania, etc. ... Et toutes ces merveilleuses personnes que j'ai pu croiser au détour d'un séminaire ou dans la salle des doctorants.

Un immense merci pour tous les Mauriciens qui ont été d'une grande gentillesse à mon égard au cours de mes voyages. C'est un peuple chaleureux et accueillant. Merci aux institutions du Mahatma Gandhi Institute de Moka et du Cardinal Margéot center de Rose Hill pour l'aide qu'ils m'ont apportée lors de mes terrains d'étude. J'exprime particulièrement ma gratitude à Pavi Rahmota et Danielle Palmyre qui ont été d'un grand secours et avec qui j'ai eu des échanges passionnants.

Je veux maintenant saluer ma famille : mère, père et frère. Ce doctorat n'a pas toujours été simple pour eux à appréhender mais ils m'ont toujours soutenu. Je remercie particulièrement ma mère qui est toujours là pour relire mes écrits parfois si minés. En terminant enfin cette thèse, j'aspire à ce qu'ils soient fiers de moi. Pourtant, je sais déjà qu'ils le sont, tant ils m'ont montré leur soutien et leur tendresse, et ce, même au plus fort des tempêtes, au cours de ces longues années des plus houleuses.

Je terminerai par remercier mes proches, mes amis, mon clan. Toutes ces personnes que je prends toujours plaisir à côtoyer, avec qui échanger et tout simplement vivre. Vous êtes la source à laquelle je reprends volonté et courage. Merci d'être là, depuis si longtemps. Je n'oublierai pas ce que vous avez fait pour moi.

## Table des matières

Remerciements	5
Avant propos	17
Introduction	21
• Une île multiculturelle de l'océan Indien occidental en émergence	22
• Un multiculturalisme difficile issu de l'ancienne société coloniale de plantations	28
• Le « Malaise Créole »	33
• Historiographie du sujet	40
• Problématique	43
• Approches des sources et problèmes rencontrés :	46
<b>Première Partie : Précarités et luttes sociales dans le groupe pluriel des Créoles pendant les années de crise (1936-1953)</b>	<b>50</b>
<u>Chapitre 1</u> : Le poids des origines dans une société de plantation	51
• Stigmates de l'esclavage et complexité des métissages	51
• Des emblèmes : créole, christianisme	62
• Les créoles à la périphérie des villes et en marge de l'économie sucrière	67
<u>Chapitre 2</u> : Crise, émergence d'un mouvement ouvrier créole et éveil du mauricianisme en 1936	81
• La crise de l'entre-deux-guerres	81
• La tentation rétrocessionniste au sein de la bourgeoisie créole	83
• La fondation du Parti travailliste et premiers discours mauricianistes	85
<u>Chapitre 3</u> : La guerre pour des insulaires : difficultés du quotidien, ouverture à de nouveaux horizons	93
• Les commandes britanniques de sucre au détriment du ravitaillement local	94
• L'engagement des Mauriciens	96
• Divergence au sein des Créoles : entre accalmie et luttes politiques	102
<u>Chapitre 4</u> : Rapprochement entre Indo-mauriciens et Créoles sous l'égide du Parti travailliste (1945-1953)	107
• Autonomie pour Maurice et dynamisme du Parti travailliste	107

- L'entrée des Indiens en politique et leur ralliement au Parti travailliste 112

## **Seconde Partie : La communauté créole et le**

### **« péril hindou » dans le contexte de décolonisation (1953-1965) 123**

#### Chapitre 5 : Un avenir incertain pour les Créoles dans

l'île Maurice en plein bouleversements 124

- Mutations sociétales et difficultés dans l'après-guerre 124
- Une série de cyclones ravageurs et les ambiguïtés des politiques d'aides à l'endroit des Créoles 135
- Un groupe non-communaliste 142

#### Chapitre 6 : Le tournant des élections générales de 1959 et le revirement

politique des Créoles 148

- La vague travailliste à la faveur du suffrage universel et l'exacerbation communaliste 148
- Du vote travailliste au soutien au Parti mauricien 159

#### Chapitre 7 : Les années 1960 : explosion du

communalisme et espoirs incarnés par un nouveau leader créole 170

- Le « fiel communaliste » post-électoral 170
- Gaëtan Duval, le « King créole » et le Parti mauricien social démocrate 186

#### Chapitre 8 : Les débats autour de l'Indépendance et

les appréhensions des Créoles 198

- Un *small territory* en proie aux débordements communautaires 198
- Négociations et aspirations divergentes : indépendance pour les Indiens et association au Royaume-Uni pour les Créoles 209

## **Troisième Partie : Vers l'Indépendance :**

### **opposition, communalisme et repli des Créoles (1965-1969) 219**

#### Chapitre 9 : Autour de la question de l'Indépendance 220

- Les élections d'août 1967 en faveur de l'Indépendance : une courte avance décisive pour les Indo-mauriciens... 220
- ... Déception et contestation du côté des Créoles 228



<u>Chapitre 10</u> : L'explosion de l' <i>underworld</i> port-louisien :	
les créoles « au cœur du maelström »	235
• Le communalisme, matrice des violences	235
• Un affrontement majeur entre Créoles et Musulmans	243
• « Émeutes raciales » de 1968 et accentuation des divisions communautaires	258
<u>Chapitre 11</u> : Absence et visibilité en trompe l'œil	
des Créoles à la célébration de l'indépendance	262
• Tensions et mot d'ordre de boycott lancé Gaëtan Duval	263
• Le 12 mars 1968 à Port-Louis : une fête « réussie » car « multi-communautaire »	268
<u>Chapitre 12</u> : L'effacement de la communauté créole après	
l'indépendance, un éclairage sur le malaise créole	284
• Le choix de l'exil pour les forces vives du groupe	284
• Le ralliement de Duval, l'avènement d'un mauricianisme imparfait pour les Créoles	289
Conclusion	298
<b>Annexes</b>	308
<u>I</u> le Maurice: fiche informative, seconde moitié du XXe siècle	308
Chronologie : Du XVIe siècle à nos jours	309
Textes, discours et données utilisés dans la recherche	311
<b>Entretiens réalisés sur le terrain d'étude</b>	327
Glossaire	382
Biographie des principales figures politiques du milieu du XXe siècle	384
Sources	386
<b>Bibliographie</b>	389

## Table des Documents

• <u>Document 1</u> : Carte de l'île Maurice	23
• <u>Document 2</u> : Photographie de Champ de cannes à l'île Maurice	24
• <u>Document 3</u> : Photographie de la skyline port-louisienne	26
• <u>Document 4</u> : Cliché d'une jeune femme (créole) arborant le quadricolore mauricien	33
• <u>Document 5</u> : Tableau de la population de l'île Maurice en 1963	36
• <u>Document 6</u> : Diagramme de la répartition de la population mauricienne par communauté en 1963	37
• <u>Document 7</u> : Photographie du Seggaeman Kaya	38
• <u>Document 8</u> : Cliché des émeutes à Port-Louis, en 1999, suite à la mort du seggaeman Kaya	39
• <u>Document 9</u> : Illustration du XIX <sup>e</sup> siècle présentant des esclaves de l'Isle de France (Maurice)	52
• <u>Document 10</u> : Tableau du recensement de la Population Générale (Créoles et Franco-mauriciens) par district, daté de 1962	59
• <u>Document 11</u> : Carte de la répartition des Créoles dans l'île selon le recensement de 1962	60
• <u>Document 12</u> : Photographie de l'Église Notre Dame de Lourdes, Rose-Hill	64
• <u>Document 13</u> : Poème de René Noyon « Les Créoles »	65
• <u>Document 14</u> : Illustration du XIX <sup>e</sup> siècle présentant des affranchis effectuant un séga traditionnel	67
• <u>Document 15</u> : Photographié d'une échoppe à moitié en ruines après le passage d'un cyclone en 1959	70
• <u>Document 16</u> : Cliché de Yoloff Street, Port-Louis, années 1940	72
• <u>Document 17</u> : Cliché du dernier train Curepipe/Port-Louis, mars 1956	73
• <u>Document 18</u> : Cliché de l'entrée des docks de Port-Louis, 1959	76
• <u>Document 19</u> : Cliché de dockers au travail, Port-Louis, 1960	76
• <u>Document 20</u> : Tableau récapitulatif des dépenses moyennes mensuelles d'une famille ouvrière catholique dans les années 1930	79
• <u>Document 21</u> : Photographie panoramique de Port-Louis, d'Est en Ouest,	

à partir du Champ de Mars, années 1950	87
• <u>Document 22</u> : Cliché du Meeting politique travailliste au Champ de Mars pour la Fête du Travail, le 1 <sup>er</sup> mai 1938	88
• <u>Document 23</u> : Photographie du docteur Maurice Curé s'exprimant à la tribune du Champ de Mars lors du meeting travailliste du 1 <sup>er</sup> mai 1938	89
• <u>Document 24</u> : Timbre datant de 1945, commémorant la participation des Mauriciens au combat pour la liberté et particulièrement à l'aviation alliée	93
• <u>Document 25</u> : Cliché des <i>Rodrigues Territorial Forces</i> , 1941	98
• <u>Document 26</u> : Cliché des engagés mauriciens dans l'escadrille Lorraine des Forces Françaises Libres	99
• <u>Document 27</u> : Photographie d'un <i>Mauritian soldier</i> Joseph Barry, 1941	100
• <u>Document 28</u> : Photographie de soldats mauriciens non identifiés, Seconde Guerre mondiale	100
• <u>Document 29</u> : Photographie de l'hôtel du gouvernement, Place d'armes, Port-Louis, années 1960	109
• <u>Document 30</u> : Carte de la répartition de la majorité hindoue sur le territoire mauricien	115
• <u>Document 31</u> : Photographie de la statue de Gandhi au Mahatma Gandhi Institute de Moka	117
• <u>Document 32</u> : Cliché de Femmes indiennes réalisant leurs lessives dans la rivière, au lieu dit La Laura, années 1950	119
• <u>Document 33</u> : Cliché de laboureurs indiens et leurs familles autour de leurs cases en pailles sur la plantation dite au Camp Sucrier en 1966	119
• <u>Document 34</u> : Photographie de Guy Rozemont leader du P.T., 1946-1956, en costume et cravate	121
• <u>Document 35</u> : Cliché de l'aéroport de Plaisance, décembre 1952	125
• <u>Document 36</u> : Photographie du retour du Docteur Ramgoolam, suite à la première conférence constitutionnelle en tenue à Londres le 26 juin 1961	126
• <u>Document 37</u> : Photographie de Victoria Bus Station, Port-Louis, 1967	127

- Document 38 : cliché du marché de Rose-Hill quelques heures après le passage de Carol le 27 février 1960 136
- Document 39 : Cliché de la route de Macondé (Sud) après le passage de Carol en février 1967 136
- Document 40 : Photographie de jeunes enfants créoles devant leur maison détruite par le cyclone Carol 138
- Document 41 : Cliché d'une case anéantie dans Vallée Pitot, faubourg de Port-Louis, après le passage de Carol 138
- Document 42 : Cliché pris lors de l'inauguration de la cité ouvrière du Docker Flat à Roche-Bois, Port-Louis, le 29 juillet 1965 140
- Document 43 : Carte de Port-Louis et sa région proche 145
- Document 44 : Photographie d'enfant dans une rue de Port Louis, années 1960 146
- Document 45 : Cliché de Seewoosagur Ramgoolam à une réunion publique d'hommage à Claude David 1964 149
- Document 46 : Tableau du nombre des habitants de l'île Maurice, répartis par communauté (catégorisation officielle), en 1963 151
- Document 47 : Cliché d'une rue de Port Louis, le 9 mars 1959, journée d'élections pour le conseil législatif 154
- Document 48 : Peinture, *Le combat de Grand Port*, huile sur toile de Julien Gilbert, 1837, Musée Nationale de la Marine 165
- Document 49 : Photographie de Gaëtan Duval (à gauche) en compagnie de Jules Koenig (centre droit) et d'autres leaders du PM en 1964 168
- Document 50 : Cliché d'une automobile *Singer 9 Roadster* 171
- Document 51 : Vue panoramique, Vallée des prêtres, 1959 173
- Document 52 : Photographie d'un accident de la route, cité Vallejee 1960 175
- Document 53 : Photographie montrant, de nos jours, l'hippodrome du Champ de Mars de Port-Louis 182
- Document 54 : Cliché d'une course à l'hippodrome du Champ de Mars de Port-Louis, années 1950 182

- Document 55 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Police*,  
Stade George V Curepipe, années 1950 184
- Document 56 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Dodo Club*,  
Stade George V Curepipe, années 1950 185
- Document 57 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Tamil Cadets*,  
*Stade George V Curepipe, années 1950* 185
- Document 58 : Tableau de la composition de l'Assemblée  
mauricienne en nombre de sièges par parti 187
- Document 59 : Cliché montrant Seewoosagur Ramgoolam au milieu de ses partisans  
célébrant sa nouvelle victoire aux élections générales anticipées d'octobre 1963 189
- Document 60 : Photographie de Gaëtan Duval posant à  
cheval pour la presse mauricienne 194
- Document 61 : Tableau et diagramme de la répartition de  
la population dans le district de Grand-Port 204
- Document 62 : Coupure de presse montrant des soldats  
britanniques armés filtrant la circulation à Maurice 205
- Document 63 : Coupure de presse montrant des soldats britanniques  
jouant avec des enfants en 1965 206
- Document 64 : Coupure de presse montrant des soldats britanniques  
faisant la course avec des enfants mauriciens en 1965 206
- Document 65 : Photographie montrant des membres de la *Special Mobile Force*  
dans leur casernement, recevant la visite d'un officier britannique en 1965 208
- Document 66 : Photographie de la revue de la *Special Mobile Force*,  
années 1960, 208
- Document 67 : Cliché pris lors de la venue du secrétaire d'État aux colonies,  
John Stonehouse, le 27 juin 1966 (on peut voir S. Ramgoolam à gauche  
et G. Duval au centre droit) 212
- Document 68 : Cliché du départ pour Londres le 25 août 1965 des délégués mauriciens  
(on peut notamment voir au centre droit, S.Ramgoolam  
et à sa gauche Gaëtan Duval) 214
- Document 69 : Tableau du nombre d'électeurs répartis  
par « communauté » pour le scrutin d'août 1967 222

- Document 70 : Discours de Gaëtan Duval et Monaf Fakira adressés à la jeunesse mauricienne 224
- Document 71 : Photographie montrant une famille indo-mauricienne favorable à indépendance le 7 août 1967, jour de la décisive élection 226
- Document 72 : Tableau des voix obtenues (en pourcentage) par chacun des partis mauriciens dans les campagnes et les villes pour les élections d'août 1967 227
- Document 73 : Photographie des forces de l'ordre en position devant le théâtre sur l'une des artères principales de Port-Louis en janvier 1968 242
- Document 74 : Tableau et diagramme de la répartition de la population dans le district de Port-Louis selon le recensement de 1962 246
- Document 75 : Carte de la répartition des Musulmans dans l'île selon le recensement de 1962 247
- Document 76 : Cliché de S. Ramgoolam ( à gauche) passe en revue les soldats britanniques arrivés dans l'île pour combattre les émeutes de Port-Louis 251
- Document 77 : Cliché de soldats britanniques en patrouilles lors des émeutes de Port-Louis en 1968 251
- Document 78 : Cliché d'un soldat britannique, posant dans les Rues du Port Louis au début de l'année 1968 253
- Document 79 : Cliché d'un soldat britannique en faction à Plaine Verte, Port-Louis, 1968 253
- Document 80 : Cliché tiré du *Cernéen*, montrant des réfugiés aux Casernes centrales 256
- Document 81 : Cliché tiré du *Cernéen*, montrant des réfugiés sous une tente aux Casernes centrales 257
- Document 82 : Discours de G. Duval à l'Assemblée législative mauricienne, paru dans *le Cernéen* du 5 mars 1968 260
- Document 83 : « Une » du quotidien *pro-travailliste Advance* du 13 mars 1968 262
- Document 84 : Photographie d'une patrouille d'hélicoptères au-dessus du Champ de Mars, 12 mars 1968 265

- Document 85 : Cliché d'un hélicoptère des forces de sécurité,  
Champ de Mars de Port-Louis, 12 mars 1968 265
- Document 86 : Cliché d'une rue de Port-Louis encombrée par la procession  
des véhicules se rendant au Champ de Mars pour célébrer l'indépendance 269
- Document 87 : Photographie d'un char, entouré par une foule considérable, au Champ  
de Mars de Port-Louis le 12 mars 1968 269
- Document 88 : Photographie de la levée du quadricolore mauricien  
au Champ de Mars le 12 mars 1968 272
- Document 89 : Cliché de la Cérémonie de la passation de pouvoir  
du 12 mars 1968, vue de la tribune officielle 273
- Document 90 : Le Quadricolore mauricien 274
- Document 91 : Hymne national mauricien :  
« Mère patrie/*Motherland* » (Jean-Georges Prosper) 275
- Document 92 : Photographie de la passation de pouvoir, de face, le 12 mars 1968 276
- Document 93 : Photographie de *Tit'Frer*, à gauche appuyé sur sa canne 280
- Document 94 : Coupures de presse de l'*Express*, montrant des membres du gouvernement,  
s'entraînant aux tirs lors d'un exercice de la *Special Mobile Force* 291
- Document 95 : Photographie d'octobre 1969 de l'accord entre Ramgoolam et Duval  
pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale 294
- Document 96 : Cliché montrant les membres du gouvernement d'union nationale 295
- Document 97 : Photographie de la visite officielle de  
la reine Elizabeth II en mars 1972 296

## Table des cartes

• Carte de l'île Maurice	23
• Carte de la répartition des Créoles dans l'île selon le recensement de 1962	60
• Carte de la répartition de la majorité hindoue sur le territoire mauricien	115
• Carte de Port-Louis et sa région proche	145
• Carte de la répartition des Musulmans dans l'île selon le recensement de 1962	247



## Liste des sigles et des abréviations

- **C.A.M. :** Comité d'action musulman
- **I.F.B. :** Independent forward bloc
- **M.M.M. :** Mouvement militant mauricien
- **O.N.U. :** Organisation des Nations Unies
- **O.U.A. :** Organisation de l'Union Africaine et de Madagascar
- **P.M. :** Parti mauricien
- **P.M.S.D. :** Parti mauricien social démocrate
- **P.T. :** Parti travailliste

## Avant-propos

Je souhaite commencer cette étude par les difficultés rencontrées au cours de ce long travail universitaire. Car « la thèse provoque sans doute plus de souffrances que tous les autres traumatismes du doctorat : nuits blanches, baisse de moral et de la confiance en soi »<sup>2</sup>.

Il est évident que l'une des complexités est celle de l'éloignement du terrain d'étude. Or, il est nécessaire de voir celui-ci pour mieux appréhender les différents contextes et analyser avec efficacité. Se faire une idée concrète du paysage, des réalités locales, voir comment vivent les gens m'a permis de comprendre plus aisément des mécanismes datant d'un demi-siècle. « L'espace est le révélateur permanent de la société, elle le construit conformément à sa vision du monde, à ses valeurs et à ses besoins »<sup>3</sup>, c'est une source à part entière. Je suis allé trois fois à Maurice dans de bonnes conditions (sur des périodes de trois à cinq semaines au cours de ces huit années de recherches). J'ai bénéficié à chaque fois de l'aide ponctuelle de mon laboratoire de rattachement et, lors de mon premier séjour d'un financement par le master. Ces déplacements m'ont personnellement coûté 4.000 euros : somme conséquente pour un étudiant (je remercie d'ailleurs beaucoup mes parents pour leur appui). Après un long vol, me voilà arrivé à Maurice, une île à la terre rouge, couverte de champs de canne et aux lagons turquoises : paysage inédit pour moi qui, bien que d'ascendance créole, ne suis jamais allé dans de telles contrées (et surtout aussi loin) de la familiarité de ce pays, grâce à la mémoire familiale, ce que j'en ai déjà vu au travers mes recherches, l'usage du français et l'amabilité des Mauriciens m'ont néanmoins permis d'effectuer d'agréables terrains (surtout lorsque je les compare avec ceux de mes collègues doctorants sur le continent ou à Madagascar, là où « l'aventure » semble bien plus prégnante). Malgré certaines difficultés, j'ai beaucoup apprécié ces moments, qui m'ont fait mûrir, je crois. J'ajouterais que cette recherche fait écho à mon intérêt pour les sociétés de plantations coloniales insulaires, notamment celles des Antilles, d'où ma famille paternelle est originaire.

On s'imagine des choses avant de commencer un doctorat, pourtant ce n'est pas forcément ce à quoi on est confronté et une part de déception finit par poindre. Faire l'expérience d'un doctorat peut s'apparenter des fois à une traversée du désert et plus encore en sciences humaines. Réaliser une thèse en histoire est un exercice en grande partie solitaire. On va seul à la bibliothèque, on se rend

---

2 Becker Howard S., « Ecrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel », in Hunsman Moritz, Kapp Sébastien (dir.), *Devenir chercheur, écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Editions de l'EHESS, 2013, p.8

3 Cheikh Guèye, *Touba la capitale des Mourides*, Paris, Karthala, 2002, p.17

seul à l'autre bout du monde, on travail seul chez soi et au final (sur la période complète d'une thèse) on a peu de moment d'échanges avec d'autres chercheurs. C'est une sorte de retraite d'érudition pesante. Le rapport au travail, à la production m'est aussi apparu très difficile. Il m'a été ardu de mener cette tâche de longue haleine. Écrire une thèse, dans une période de trois à 6 ans, n'est pas aisé (j'ai d'ailleurs un peu dépassé malgré moi ce cap). Être capable de se discipliner n'est pas toujours évident. D'autant que mener des activités annexes si l'on n'a pas la chance d'être boursier, exercer un emploi à mi-temps (j'ai été assistant d'éducation dans le secondaire pendant quatre ans) est devenu nécessaire, car on n'est pas seulement doctorant. Cela prend du temps, de l'énergie et parfois limite nos possibilités de travail. J'ai également préparé les concours de l'éducation nationale (CAPES, Agreg), passé un second master (master MEEF-enseignement) cela aussi accapare volonté et énergie, je devais alors jongler parfois difficilement entre deux voies. Je travaille et vis au domicile familial, il n'y est pas toujours aisé d'avoir la sérénité nécessaire à une production universitaire, les activités avec mes proches prenant parfois souvent beaucoup de temps. Je pourrais, comme mes collègues résidant à Paris, me rendre en bibliothèque pour pallier ce souci. Mais cela signifie 2h30 de transport. Au final, ma « domus » m'apparaît bien plus propice, en somme le moins mauvais choix, d'autant que mes données manuscrites y sont stockées et ne sont pas facilement transportables.

Le dernier obstacle que j'ai rencontré est celui de la finalité de cette thèse. Après un ou deux ans dans ce cursus, on se rend compte que le monde de la recherche offre peu d'opportunités d'emploi. La recherche, telle qu'elle est pratiquée par mes « maîtres » m'est apparue comme un sacerdoce, un don de sa vie à une passion, à une discipline qui vit au credo de la « folie » universitaire actuelle. Je ne suis pas capable d'une telle abnégation, de donner tant de temps à mon travail, d'y consacrer ma vie, toute mon énergie et la plupart de mon temps libre. J'en avais une vision romantique, passéiste, peut-être trop romanesque et j'ai été déçu par la réalité. Si je pense qu'il faut pouvoir aimer son travail, il ne faut pas vivre pour lui. Et même si je souhaite quand même devenir chercheur, le nombre de postes qui nous est proposé est bien faible, soumis à une rude concurrence.

Si tout n'a pas été comme je l'espérais, j'ai cependant été soutenu, conseillé et assisté avec bienveillance dans cette quête si souvent ardue.

Les instances dirigeantes et l'institution universitaire en général m'ont certes plutôt déçu mais j'ai trouvé un précieux encadrement au sein de mon laboratoire de référence, le CESSMA. D'abord, en la personne de ma directrice, Mme F. Rajaonah, dont je suis les enseignements depuis le premier semestre de licence. Elle a été d'une grande patience pour m'assister au mieux dans ce travail. Bien souvent, elle m'a recadré judicieusement afin que mon travail colle plus avec les attentes

universitaires. Elle est de plus compréhensive, à l'écoute et disponible. Elle m'a de plus toujours soutenu pour obtenir des financements de la part du laboratoire et, par son entremise, j'ai pu obtenir un précieux poste de chargé de cours pendant trois années. Le laboratoire est également un point focal positif de ces années de recherches. On y est toujours bien accueilli et l'on peut trouver conseils auprès des directeurs ou des chercheurs présents. Son secrétariat est un endroit incontournable pour nos démarches auprès d'une Mme. I. Nicaise toujours à notre écoute. Le professionnalisme y côtoie toujours la bienveillance. La salle des doctorants, très pratique dans nos nouveaux locaux des Grands-Moulins, est aussi un lieu important pour les thésards. C'est là où l'on a le plus de chances de rencontrer et d'échanger ce qui nous permet de nous sentir moins seuls dans ce cursus. L'apprentissage des uns éclaire souvent le regard des autres. Bien plus que Paris 7, c'est notre identité de chercheur (doctorant) du CESSMA qui est révélatrice de notre sentiment d'appartenance à la sphère universitaire au cours de ces laborieuses années de thèse.

Ma famille et mes proches ont bien sûr étaient déterminants pour la réussite de ce projet. Ils m'ont apporté un appui moral et matériel dans cette tâche de longue haleine. Même s'ils sont loin du monde de la recherche universitaire et de ses attentes, ils ne m'en ont pas moins soutenu. Logistiquement, sans ma famille, le toit et l'appui financier qu'elle m'apporte, ces longues études n'auraient pas été possibles. Et lorsque l'on est un peu coincé, parfois dans le doute, elle nous pousse à repartir et avancer vers cet objectif à atteindre si lointain qui résonne à nos oreilles comme un Eldorado : la soutenance.

La thèse ce sont aussi des rencontres, des moments d'échanges, pas forcément nombreux mais toujours stimulants, que ce soit sur le terrain, au laboratoire, lors de conférences universitaires, etc., parler, échanger sur son sujet, sur sa discipline est toujours très agréable et permet de valoriser son travail. Surtout, même lorsque l'on doute, évoquer ses recherches réanime la passion qui nous habite tous pour notre travail. Présenter un papier à un séminaire, nous aide à mieux maîtriser sa transmission et parfois nous amène à de salutaires correctifs. Les quatre présentations publiques (hors séminaires) que j'ai faites m'ont fait grand bien. L'unique article paru que j'ai réalisé (paru dans *Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*<sup>4</sup>), est pour moi un objet de fierté, comme le sera ma thèse sans aucun doute. Cela me donne encore plus envie de présenter un travail abouti.

J'ai soulevé plus haut les réflexions que j'ai eues face à ma rencontre avec le monde de la recherche et la poursuite d'une carrière en son sein qui me semble peu pertinente. Néanmoins, ce passage dans

---

4 Goerg Odile, Martineau Jean Luc, Nativel Didier (dir.), *Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

la sphère de la recherche m'a beaucoup apporté. En premier lieu, la découverte de nouveaux pays, cultures, horizons, personnes ne peut être que bénéfique : « Ainsi, l'étude d'autres pays permet de saisir l'évolution de l'humanité et les progrès accomplis depuis des siècles »<sup>5</sup>. L'amélioration visible de mon expression est aussi un gain important de ce doctorat. Cela est un plus pour toute carrière future. Cette thèse m'a aussi permis d'enseigner à une classe (à des groupes de TD de première année de licence) pendant trois ans. Ce fut une révélation, quelque chose qui m'a beaucoup plu et qui a achevé de me convaincre que ma voie était celle de l'enseignement dans le secondaire (j'espère au lycée). J'aime partager cette passion de l'histoire, ces mondes, ces vies d'ailleurs, être un « passeur de mémoire, le vecteur érudit entre la mémoire collective et le présent »<sup>6</sup>. De plus, la position du maître me paraît très gratifiante, pleine de responsabilités aussi... Enseigner est incontournable pour nos sociétés démocratiques et est plus que jamais « un métier d'avenir » malgré le parcours du combattant qui attend tout candidat pour une telle fonction. C'est, je le crois, ce pourquoi je suis fait (en ayant aussi bien conscience de la difficulté de la profession de nos jours).

Parfois ardue, à certains moments apparemment infranchissable, la thèse est surtout un important moment de vie que je ne regrette pas. Le plus important pour moi est que j'en suis sorti grandi je pense. Tout n'a pas pu être effectué pour la pleine réalisation d'une recherche « parfaite » sur ce sujet, j'en ai bien conscience. Mais j'espère quand même, dans le cadre de ce doctorat, avoir pu écrire un pan probant de cette histoire des Créoles mauriciens, si souvent oubliés par leur société (cela me paraît très important). Car cette recherche m'a passionné et établir les contours de ce groupe si méconnu a été un travail très stimulant intellectuellement. Je n'abandonne pas l'idée de lier encore la recherche et l'histoire universitaire à ma vie mais sans doute doit-elle revêtir une autre forme. M'étant donc rendu compte que Maurice laisse bien trop son histoire de côté, j'aimerais aider à combler cette lacune. Je pense notamment à la rédaction de manuels ou d'ouvrages de vulgarisation (mais à création scientifique) à laquelle je voudrais participer. Et qui sait, un jour peut-être, je reviendrai vers la recherche universitaire pour poursuivre ce chemin qui fut le mien.

---

5 Leduc Jean, Violette Marcos-Alvarez, Jacqueline Le Pellec, *Construire l'histoire*, Toulouse, Collection didactiques, Bertrand Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, 1994, p.29

6 Leduc Jean, Marcos-Alvarez Violette, Le Pellec Jacqueline, *Construire l'histoire*, Toulouse, Collection didactiques, Bertrand Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, 1994, p.9

## Introduction

Des indépendances en Afrique on retient généralement deux images : d'une part celle de décolonisations en douceur et négociées (on pense à la Communauté française du général De Gaulle ou à la majorité des possessions britanniques) et celle de libérations acquises au prix de guerres (Algérie, colonies portugaises...), pourtant cela n'est pas aussi simple<sup>7</sup>. L'histoire de cette période est plus compliquée qu'elle ne l'est de prime abord. Bien souvent, à des indépendances conquises à la faveur de luttes peuvent succéder de longues périodes de stabilité (Algérie, Mozambique...) et des décolonisations apparaissant pacifiques masquent en fait de violents combats ou conflits communautaires (Cameroun, Congo...)<sup>8</sup>. L'accession à l'indépendance à l'île Maurice se situe dans cette perspective. Pour le non-initié à l'histoire de l'île Maurice, l'accès à l'autonomie de ce petit État insulaire en 1968, s'est fait dans la paix. Et le pays connaît depuis un climat favorable à la croissance et une stabilité sociétale certaine : vision très positive en contraste avec celle de fragilité qui prévaut dans la partie Sud-Est de l'Afrique (conflits en Rhodésie du Sud, à Zanzibar, au Mozambique, en Afrique du Sud, ...). Mais, là aussi, l'image de carte postale d'un petit paradis tropical ayant obtenu son autonomie dans la sérénité est erronée. Maurice, la multiethnique, a frôlé le conflit civil avant son indépendance en mars 1968 et, depuis, des tensions communautaires larvées empêchent la nation mauricienne de pleinement s'épanouir. Bien sûr cela n'a pas pris des formes aussi violentes qu'ailleurs (les longs conflits dans les colonies lusophones d'Angola, du Mozambique, de Guinée-Bissau ou au Guyana britanniques<sup>9</sup>). Néanmoins cela s'est joué à peu de chose que le pays ne sombre dans le chaos. Et les séquelles de l'indépendance sont toujours sensibles, se résorbant très lentement.

Le but de cette thèse est d'étudier, dans ce contexte particulier, l'une des communautés mauriciennes, celle des Créoles. Descendants d'esclaves, notamment dans les plantations coloniales, ils ont vécu difficilement le passage à l'indépendance. Leur groupe, minoritaire face aux Indo-mauriciens majoritaires, mis en marge et fragile, a été peu étudié. L'objectif de ce travail est d'analyser comment cette communauté vit la transition à l'indépendance et d'approcher son

---

7 Bernstein Serge, Milza Pierre, *Histoire du XXème siècle, Tome 2 : 1945-1973, Le monde entre guerre et paix*, Paris, Initial - Hatier, 1996.

8 Goerg Odile , Martineau Jean-Luc , Didier Nativel (dir.), *Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

9 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989.

existence au quotidien dans une île Maurice à la fortune alors fluctuante. Je m'intéresse tout particulièrement à ses interactions fluctuantes avec les autres groupes. Surtout, je me propose de cerner au mieux les contours d'une communauté souvent bien floue, même pour des Mauriciens. La comparaison avec des sociétés de l'océan Indien Occidental (de la Réunion, des Seychelles) ou plus lointaines (des Caraïbes principalement) devrait aussi aider à cerner la spécificité de ce groupe.

Ce travail se situe dans la continuité d'un mémoire de master intitulé : « Les Créoles dans les villes de l'île Maurice au milieu du vingtième siècle. Conflit ethnique au Port Louis : les émeutes raciales du début de l'année 1968 »<sup>10</sup>. J'ai alors dressé un premier portrait de ce groupe social dans les villes durant les décennies 1950-1960, me focalisant particulièrement sur les heurts communautaires qui ont secoué la capitale à la veille de l'indépendance. Stimulé par ce travail initial, j'ai souhaité approfondir ma connaissance de l'histoire des Créoles et de l'île en élargissant la période à analyser.

#### • Une île multiculturelle de l'océan Indien occidental en émergence

Située à 58.71° de longitude ouest et 19.50° de latitude sud, Maurice est une petite île d'origine volcanique de l'océan Indien Occidental, constituant avec La Réunion (2512 km<sup>2</sup>) et Rodrigues l'archipel des Mascareignes. Elle s'étend sur 1.865 km<sup>2</sup> (65km sur 48km), en y adjoignant ses possessions insulaires éparses (Rodrigues, Agalega et Cargados Carajos Shoals) on a un territoire national d'environ 2.000 km<sup>2</sup>.

Située en zone tropicale, dans un territoire soumis aux moussons, Maurice connaît un climat de type tropical, marqué de décembre à mars par des chaleurs fortes, une humidité élevée et des cyclones. Pendant la saison sèche et fraîche, de juin à septembre le temps est variable, les températures plus basses et les pluies abondantes). Entre ces saisons on a deux périodes intermédiaires (panachées des précédentes)<sup>12</sup>. Le relief est plus contrasté qu'à La Réunion (point culminant le Piton de la Rivière Noire 825m)<sup>13</sup>.

---

10 CHILIN Jérémy, *La communauté créole urbaine mauricienne au milieu du XXe siècle*, mémoire de master, Université Paris-7, Denis-Diderot, 2009.

11 Scherer A, *Histoire de La Réunion*, Paris, Que Sais-Je, Presses universitaires de France, 1974, p.125

12 Le Borgne Jean, *Climatologie du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le cas de l'île Maurice*, in *Annales de Géographie*, Année 1990, Volume 99, numéro 551.

13 Battistini René, *L'Afrique Australe et Madagascar*, Paris, PUF Magellan, 1967.

Document 1 : Carte de l'île Maurice<sup>14</sup>

---

14 C.f. : <http://www.carte-du-monde.net/10-île-maurice.html>



L'opposition est nette entre la côte ouest sous le vent plus sèche (exigeant une irrigation importante) et les hautes terres de l'intérieur, humides et plus fraîches. Autre différence majeure d'avec son « île sœur » : un important lagon ceinture Maurice, facilitant de longues relâches pour les navires et offrant depuis une trentaine d'années de très belles plages pour les touristes.

Ce climat a fait de Maurice, depuis le début du XIXe siècle, une grande productrice de sucre, fondement de son économie. Au milieu du XXe siècle, 90% de sa surface cultivée (45% du territoire) est consacrée à la canne<sup>15</sup>. On est encore aujourd'hui saisi par l'omniprésence de cette culture (92% des surfaces agricoles utiles en 1999<sup>16</sup>) qui offre de longs panaches de tiges vertes qui parsèment la surface du pays toute une partie de l'année, malgré un recul : 45.000 emplois dans ce secteur en 1999 contre 90.000 pour la zone franche industrielle<sup>17</sup>.

Document 2 : Photographie de champ de cannes à l'île Maurice<sup>18</sup>

---

15 Ibidem.

16 Durand Jean-Pierre, *L'île Maurice aujourd'hui*, Paris, Les éditions du Jaguar, 1999.

17 Ibidem.

18 [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:2007-09-09\\_Mauritius\\_11.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:2007-09-09_Mauritius_11.jpg)

Depuis les années 1970, grâce à l'instauration d'une législation favorable, des usines délocalisées (sur les modèles asiatiques) dans des zones franches (22,3% du PIB en 1995<sup>19</sup>) et l'essor du tourisme en bord de mer (650.000 visiteurs par an dans les années 1990<sup>20</sup>), complètent les principaux pôles de ressources économiques mauriciennes. Ces dernières années, le « dragon mauricien » tertiarise ses activités, en multipliant par exemple la présence de centres de services et d'établissement bancaires off-shore<sup>21</sup>.

Politiquement, ce petit pays est aujourd'hui une république dynamique et libérale, dans laquelle le multipartisme (à base communautaire) et l'alternance gouvernementale sont bien établis. La presse y a depuis le XIXe siècle une place importante, animant la vie politique<sup>22</sup>. L'actuel chef du gouvernement est Pravind Jugnauth (fils de l'ancien Premier ministre Anerood jugnauth). Cependant, le mécontentement des minorités (dû à la question de la répartition des richesses et du clientélisme communautaire) est toujours lancinant et les élections déchaînent les passions.

On compte environ 1.100.000 Mauriciens en 2005 (contre 700.000 Réunionnais) pour 600 habitants au km<sup>2</sup>, ce qui est une densité élevée<sup>23</sup>. 40% d'entre eux ont moins de 20 ans<sup>24</sup>. La diversité des origines de la population est liée à l'histoire mouvementée de l'île depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et à sa place stratégique sur la route des Indes. C'est un kaléidoscope de couleur et de cultures de trois continents : Afrique, Europe et Asie. On y trouve des originaires d'Europe descendants des premiers colons, les Franco-mauriciens, des Indiens issus du système de l'engagisme (hindous et musulmans), des Chinois et des descendants d'esclaves (souvent métissés, regroupés sous la dénomination générique de « Créoles »). Les Mauriciens sont de confessions variées (catholique, hindoue, musulman, bouddhiste et protestant) et vivent leur foi la plupart du temps en bon voisinage<sup>25</sup>. On note de multiples jours fériés en raison des différents calendriers liturgiques<sup>26</sup>. Les chrétiens (principalement les Créoles et les Franco-mauriciens), 30% de la population dans les années 1990<sup>27</sup>, sont majoritairement urbains et présents dans l'ouest et le sud de l'île<sup>28</sup>. Les

19 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005. 291p.

20 Idem

21 Ibid

22 Durand Jean-Pierre, *L'île Maurice aujourd'hui*, Paris, Les éditions du Jaguar, 1999.

23 En comparaison on compte 106 habs. par km<sup>2</sup> en France métropolitaine

24 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005.

25 Cf. : Archives spiritaines de Chevilly la rue, rapport sur l'état de l'île, fond 4M1. 9B2.

26 Chazan-Gillig Suzanne, Ramhota Pavitrnanand., *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009.

27 Ramesh Ramdoyal, *L'île Maurice à travers ses fêtes*, Rose Hill, Editions de l'Océan Indien, 1993.

28 Alain Romaine, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003.

musulmans se concentrent eux aussi dans les villes, notamment Port-Louis. La petite communauté chinoise réside essentiellement dans la capitale. Enfin, les hindous, surtout ruraux, vivent principalement dans le nord et l'est. Si les langues officielles sont le français et l'anglais, la *lingua franca* est le créole, idiome métissé (à base française) parlé et compris par la grande majorité de la population (60 à 70%<sup>29</sup>), toutes communautés confondues<sup>30</sup>. Maints dialectes et langues d'Asie sont aussi pratiqués dans l'île, surtout parmi les Indiens (bhojpuri, hindi, urdu, tamoul, télégou)<sup>31</sup>.

Quatre zones principales peuvent être distinguées dans l'île, tant par leur topographie que leur population et leurs activités :

- La capitale, Port-Louis, située au nord-ouest de l'île sur la côte, est la plus grande ville avec environ 155.000 habitants. Au cœur de la vie et de l'économie mauricienne depuis l'ère française (développée à l'époque selon un plan en damier colonial classique), Port-Louis est la porte ouverte du commerce, des navires y embarquent et déchargent maints produits (grâce notamment à l'attrait dû à ses zones franches). La ville est aussi devenue un point d'ancrage du tourisme dans l'île, avec la création du *Caudan Waterfront* (une vaste zone de shopping/loisirs moderne à destination des classes aisés et des touristes) et est liée à l'économie mondialisée, avec l'érection de plusieurs tours regroupant sièges et succursales d'entreprises (notamment de banques et de télécoms) dans son petit mais visible C.B.D. (Central Business District)<sup>32</sup>.

### Document 3 : Photographie de la skyline port-louisienne<sup>33</sup>

29 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005.

30 Chaudenson Robert, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2003.

31 Lucas Raoul, *Sociétés plurielles dans l'Océan Indien, enjeux culturels et scientifiques*, Université de La Réunion, Karthala, 2003.

32 Bock-Digne Marie S., *Paysages urbains et lieux de vie, Etude diachronique des villes maritimes insulaires du Sud-Ouest et de l'Ouest de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2003.

33 [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Port\\_Louis\\_Skyline.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Port_Louis_Skyline.JPG)

C'est aussi dans sa capitale que l'on trouve les instances dirigeantes du pays avec le Parlement (jouxant la centrale Place d'armes) et divers ministères et représentations diplomatiques, ainsi que les Casernes Centrales, siège de la police. La semaine, des migrations pendulaires importantes amènent, par bus, des milliers de travailleurs. Son centre ville est marqué par les bâtiments officiels et les buildings, reléguant essentiellement les quartiers populaires à la périphérie (à l'exception du quartier chinois). Les quartiers musulmans et créoles s'y distinguent fortement (églises, cités ouvrières et cases Créoles, mosquées, maisons et commerces musulmans) mais chacun dans des espaces apparemment dédiés (comme les quartiers de Roche-Bois créole et de La Plaine Verte musulman).

- Le plateau central, dit des « Plaines Wilhems », regroupe une conurbation peuplée (Rose-Hill, Beau-Bassin, Quatre-Bornes, Vacoas, Phoenix, Curepipe) concentrant un tiers de la population de l'île, dont notamment une grande partie de la classe moyenne (le climat y étant réputé plus salubre, moins étouffant que dans la capitale) et un certain nombre d'activités industrielles (comme des brasseries) et tertiaires (commerces, services publiques...) <sup>34</sup>. C'est là que se trouvent l'université nationale, des services de pointe (comme le Call Center d'Ebène) et la demeure présidentielle du Réduit. C'est une zone résidentielle d'où les Mauriciens partent en bus ou en voiture pour se rendre à leur travail sur le littoral touristique ou à Port-Louis. La population y est plutôt mélangée, avec une importante tradition historique de résidence des créoles et de Franco-Mauriciens depuis le milieu du XIXe siècle.

- Le Nord et l'Est de l'île forment une zone à dominante rurale assez peuplée, à majorité hindoue. La canne à sucre y est omniprésente ; et les Mauriciens qui n'y travaillent pas dans l'agriculture ou le commerce peuvent se rendre facilement à la capitale et dans les villes du plateau. Les villages indiens y marquent le paysage et l'histoire. À Grand Baie, à la pointe nord de l'île, le tourisme est devenu un pôle majeur de l'activité économique, avec un grand nombre d'hôtels et de résidences pour étrangers le long des plages.

- L'Ouest et le Sud, au relief plus marqué, sont certes également couverts par la canne mais aussi par des surfaces encore vierges de massifs et de forêts protégés (centre sud-ouest) et par un littoral plus sauvage. À côté de la pêche traditionnelle, le tourisme y prend, sur les côtes, un essor croissant (comme à Flic en Flac). Le secteur attire certains visiteurs étrangers par sa quiétude, sa pluviosité moindre et des densités de populations moindres. Mahébourg (située au sud-est) est avec ses 16.000

---

34 Bock-Digne Marie S., *Paysages urbains et lieux de vie, Etude diachronique des villes maritimes insulaires du Sud-Ouest et de l'Ouest de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2003.

habitants, la seule grande commune qui dispose d'une réelle population mixte (chose rare à Maurice), vivant du commerce, de la pêche et du tourisme (orienté vers le haut de gamme dans le secteur de Blue Bay), profitant du point le plus large du lagon qui entoure l'île et de sa proximité avec l'aéroport de Plaisance.

- **Un multiculturalisme difficile issu de l'ancienne société coloniale de plantations**

Comme dans la colonie britannique de Trinité et Tobago, dont les sociétés présentent des ressemblances avec celles de Maurice (l'une chrétienne issue des sociétés de plantations esclavagistes et l'autre de l'engagisme indien)<sup>35</sup>, les différents groupes vivent côte à côte mais n'interagissent pas et observent une forte endogamie.

Ce phénomène prend ses origines dans l'économie de plantation, avec son impact sur le fonctionnement des groupes, notamment créoles et indiens<sup>36</sup> : les uns, désireux de rompre avec les séquelles issues des plantations coloniales, fuient vers les zones urbaines/périphériques et adoptent la culture occidentale, les autres s'enracinent dans les secteurs ruraux, faisant tout pour conserver la culture indienne. « L'incompréhension réciproque, et même le mépris à l'égard de la culture et du mode de vie de l'autre, renforçaient ce faible niveau des relations »<sup>37</sup>. Un cloisonnement, renforcé par le poids des traditions, les modes de vie divergents, les rapports de force (politiques et économiques) et par la prégnance de la religion<sup>38</sup> dans le pays (l'hindouisme, le catholicisme, l'islam accentuent cette division)<sup>39</sup>, maintient à distance les communautés. La question de l'indépendance cristallise les oppositions entre groupes, les minorités (chrétienne, musulmane et chinoise) appréhendant fortement le passage à une autonomie qui verrait la domination politique hindoue<sup>40</sup>. Comme ailleurs, « La question de la justice sociale, inextricablement liée à celle de la

---

35 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989.

36 Chazan-Gillig Suzanne., Ramhota Pavitrnanand., *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009.

37 Brereton Bridget : *Organisation sociale et conflit de races et de cultures à Trinidad au XIXème siècle*, in Mamadou Diouf M., Bosma U. (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires plurielles*, Paris, Karthala – Sephis, 2004. p.186.

38 Or « la religion peut constituer un important facteur de fracture sociale, ou fournir le registre sur lequel elle s'exprime » comme le remarque Michel Wieworka dans son article *Culture, société et démocratie* p.12

39 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.11

40 Idem

démocratisation véritable est le nœud du problème »<sup>41</sup>. Un climat de « haine silencieuse » se répand alors sur l'île pour plusieurs années<sup>42</sup>.

À la veille de l'indépendance la société mauricienne peut être qualifiée de pluriculturelle. Il s'agit d'« une société où plusieurs segments ou communautés coexistent sous une autorité politique unique. Chaque communauté conserve les religions, coutumes, langues, cultures, et traditions qui sont les siennes et ne se mélange pas avec les autres communautés. »<sup>43</sup>. Ceci crée souvent incompréhension et méfiance réciproques. « La différence culturelle est rarement socialement neutre ou indéterminée. Elle comporte généralement une charge de conflictualité »<sup>44</sup>. Chaque groupe est une société dans la société, en concurrence avec ses voisins ; les clivages sont poussés à l'extrême et les solidarités restent la plupart du temps internes<sup>45</sup>. Et c'est au niveau politique que les oppositions sont les plus fortes, où les identités multiples entrent en collision<sup>46</sup>. Ce cas de figure n'est bien sûr pas propre à Maurice et l'on retrouve sur tous les continents des sociétés fonctionnant de cette façon clivée. En Guyane française, parente coloniale de Maurice, société au groupe créole aussi présent, l'uniformité et le creuset culturel n'arrivent pas non plus à transcender les particularismes communautaires (même, si dans ce cas, les créoles exogames y sont majoritaires et forment le groupe moteur/dirigeant)<sup>47</sup>.

Le colonisateur britannique bien conscient de ces cloisonnements, fait en sorte que les diverses composantes de l'île Maurice puissent vivre leurs différences, dans une perspective multiculturaliste (*plural society* en anglais). « Le multiculturalisme est une conception de l'intégration établissant qu'il est en quelque sorte du devoir de l'État démocratique de « reconnaître », d'une part, la multiplicité des groupes ethnoculturels qui composent de manière significative sa population et de chercher, d'autre part, à accommoder dans la mesure du possible, sur la base de principes clairement identifiables, cette diversité culturelle. »<sup>48</sup>. De plus, le jeu communautaire facilite le contrôle sur l'île selon la maxime « *Divide et Impera* » usée par le Lion Britannique colonial, maître du pays<sup>49</sup>. Institutionnellement, les Mauriciens sont donc classés par communauté depuis le milieu du XIXe siècle (au nombre de quatre dans la nouvelle constitution de 1968 : Hindous, Musulmans,

41 Leimdorfer François et Marie Alain, *L'Afrique des citadins*, Paris, Karthala, 2003, p.19

42 Cf. : Archives des spiritains chevilly la rue

43 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.31

44 Wieworka Michel, « Culture, société et démocratie », in Wieworka, Michel(dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte/Poche, 1996-1997, p.56

45 Arno Toni., Orian Claude., *L'île Maurice, une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986.

46 Montucelli Danilo, « Les contradictions politiques du multiculturalismes » in Wieworka, Michel(dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte/Poche, 1996-1997.

47 Chérubini Bernard, *Cayenne ville créole et poly ethnique*, Paris, Karthala, 1998.

48 Savidan Patrick, *Le multiculturalisme*, Paris, PUF, 2009, p.17

49 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

Chinois et Population Générale)<sup>50</sup>. Cette catégorisation se retrouve sur la place publique, notamment dans la presse où les Mauriciens usent de cette catégorisation en communautés. Par exemple, dans le recensement des électeurs de la 30<sup>ème</sup> circonscription des Plaines Wilhems par groupes ethno-religieux en 1958 : on relève que « s'étaient fait inscrire 467 hindous, 350 membres de la Population générale, 254 musulmans et 11 chinois »<sup>51</sup>. Problème majeur, un fonctionnement multiculturaliste se caractérise bien souvent non par l'ouverture et l'empathie mais par la peur et le mépris de l'autre, par les complexes de supériorité et d'infériorité, l'incompréhension mutuelle et les difficultés à concrétiser des projets communs<sup>52</sup>.

Au cours de la décennie 1960, les fonctionnaires de Londres qui se penchent sur l'avenir du pays s'inquiètent du devenir de ce mode de fonctionnement de la société mauricienne. Car ici, comme ailleurs (on pense notamment à la Birmanie plurale décrite par J.S. Furniwall<sup>53</sup>), les Britanniques sont ceux qui, par leur domination politique, ont initié la réalité politique de cet agrégat de communautés séparées qu'ils maintiennent « unies » sous leur contrôle. Leur départ risque d'entraîner un effondrement de cette fragile construction<sup>54</sup>. Ils veulent être sûrs que le futur État souverain continuera de garantir à chaque communauté ses libertés, mode de vie et une représentation en rapport avec son importance démographique au sein d'une démocratie fonctionnelle (pour éviter notamment de nouveaux désordres sur le plan internationale comme à Chypre ou à Zanzibar, territoires récemment décolonisés et secoués par les tensions ethniques). On veut s'assurer que les élites des communautés continuent à négocier entre elles, sur un modèle dit consociatif<sup>55</sup>, plutôt qu'à s'entre-déchirer, cela afin de rendre viable ce *plural territory*. Londres cherche donc à éviter un embrassement communautaire que provoquerait la question du contrôle du gouvernement dans l'île indépendante, question qui exacerbe le plus les tensions dans cette société multiculturelle<sup>56</sup>. Malgré les risques, les Britanniques mettent cependant en place une constitution

50 C'est pour cette raison que dans mon développement j'emploierai des majuscules lorsque j'écrirai Hindou et Musulman, car plus que des religions, ce sont des catégories identitaires officielles à Maurice (à l'instar de Franco-mauricien, Chinois et Créole).

51 *Le Cernéen*, 11 août 1958.

52 Mutabazi Evalde, *Multiculturalisme et gouvernement des sociétés africaines*, Lyon, Ecole de Management de Lyon, article paru dans la revue *Sociologies pratiques* n°5, février 2002, 2002, p.10

53 Furniwall était un économiste et administrateur britannique en Birmanie en 1948. Il est l'inventeur du terme de « *plural society* ».

54 Remdas Ralph, « Anatomie du conflit ethnique : la domination contre la réconciliation », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004.

55 « Le modèle consociatif s'applique aux sociétés plurales dans lesquelles se met en place un système de coopération pour la gestion des conflits entre élites appartenant à différents segments de la population de la société plurale, ce qui permet de contrebalancer les effets centrifuges inhérents à ce type de société ». Selon Cijphart 1977 : 25-52 in Boudet Catherine, *L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968)*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003.

56 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982.

confortant ce modèle de *plural society*. Les communautés ethniques (dont les contours précis sont définis par les recensements ethno-religieux de 1952 et 1962) sont consacrées comme l'élément central de la nation politique mauricienne par l'instauration du système du *Best Loser* (« meilleur perdant ») dans le système électoral<sup>57</sup>. Les communautés défaites politiquement (puisque l'on se base sur le principe de partis à électorat communautaire) se voient garantir, par des sièges correctifs d'après scrutin, une représentation à l'Assemblée quels que soient les résultats. On veut assurer aux minorités mauriciennes que les hindous n'auront pas une représentation hégémonique et, par là, que tous les acteurs participent à la vie politique nationale. Dans la pratique, ce système est jusqu'à présent très critiquée, son application perçue comme biaisée. Ainsi, un parti vainqueur (par exemple le Parti Travailleiste) peut quand même obtenir des sièges de *best loser* grâce à des candidats malheureux de son camp appartenant aux minorités (que l'on peut qualifier de candidats consensuels), alors qu'il est un parti massivement hindou. Surtout le premier effet pervers d'une telle organisation de la vie politique est de renforcer l'ethnicisation des partis. Afin de pouvoir exister une communauté doit se rassembler sous le moins de bannières possibles pour espérer obtenir un siège au parlement en ne dispersant pas trop ses voix. Les partis représentant les mouvances politiques classiques (gauche-droite) se trouvent ainsi en position de faiblesse face au poids du jeu communautaire. En public bien sûr, les partis vantent le *mauricianisme* (l'idée d'une nation, certes variée, mais unie) mais en privé l'appel au vote ethnique fait partie des habitudes mauriciennes<sup>58</sup>. Cela attise évidemment les oppositions communautaires larvées.

Les communautés séparées cohabitent la plupart du temps en bonne intelligence mais il arrive aussi qu'elles s'affrontent (ce qu'on peut qualifier de fonctionnement « communaliste »). Ces frictions communautaires sont connues depuis le début de la colonisation de ce territoire au XVIIe siècle<sup>59</sup>. Au XIXe siècle ce sont les nouveaux affranchis qui se sont opposés politiquement à leurs anciens maîtres. Les Indiens, eux, ont eu recours à la grève pour faire valoir leurs droits politiques et sociaux au début du XXe siècle...<sup>60</sup> Quand ces conflits deviennent trop forts, qu'une communauté se sent menacée par l'assise grandissante d'une autre, par exemple dans un quartier d'une ville, dans une zone rurale ou même à l'échelle nationale, la violence peut surgir, comme en 1968 lors des

---

57 Boudet Catherine, *L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968)*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003.

58 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

59 À cette époque, les premiers colons hollandais de l'île doivent déjà gérer un certain nombre de conflits avec leurs esclaves, notamment ceux dits « marrons », réfugiés dans les bois, qui lancent des attaques contre leurs établissements.

60 « La différence culturelle est rarement socialement neutre ou indéterminée. Elle comporte généralement une charge de conflictualité. » (Wieworka, 1996-1997 : 11)



émeutes à Port Louis. « Il y est question du contrôle du pouvoir et il n'est pas étonnant que les considérations d'appartenance communale jouent un rôle important. »<sup>61</sup>.

Aujourd'hui, ce fonctionnement communaliste reste présent, exacerbant les rivalités entre groupes<sup>62</sup>. Les Indiens vivent toujours entre eux et « règnent » sans partage sur l'État mauricien, les Franco-mauriciens continuent à se cloisonner dans leur tour d'ivoire, les Sino-mauriciens cantonnés dans leurs boutiques des quartiers port-louisien, les Créoles sont à la marge<sup>63</sup>. Les compétitions électorales sont encore aussi communautairement disputées (malgré un discours public de façade d'unité nationale) et accentuées par l'obtention des sièges de *best losers*<sup>64</sup>, faisant de la politique communautaire un trait saillant de la société mauricienne<sup>65</sup>. Économiquement, géographiquement et socialement le communalisme est bel et bien présent (malgré/du fait des accords entre certains groupes, Franco-mauriciens et Indiens principalement). Il suffit de se rendre à la capitale en bus pour s'en apercevoir, lorsqu'on traverse successivement les quartiers créoles (plus périphériques), puis musulmans (avec leurs mosquées bien apparentes) avant d'atteindre le Chinatown central. Sur la route, on voit déambuler dans les rues des policiers indiens, des femmes voilées, des jeunes créoles désœuvrés, des boutiquiers chinois et jamais de Franco-mauriciens. Comme si chacun avait un rôle précis qui ne pourrait pas échoir à l'autre. On vante publiquement, à des fins touristiques et d'unité nationale, l'« arc-en-ciel mauricien », ce mélange de couleurs, symbole des communautés liant leur destin dans l'île et que l'on trouve sur le drapeau national quadricolore (rouge pour les hindous, bleu pour les Créoles/chrétiens, vert pour les musulmans et jaune pour les Tamouls/Chinois). Mais, en vérité, peu de chose semble avoir changé sur ce point depuis l'indépendance. Chacun vit toujours à distance de l'autre et l'on se retrouve plus face à un kaléidoscope de couleurs tranchées qui jamais ne se mêlent plutôt qu'à un arc-en-ciel de cultures en pleine homogénéité créatrice.

---

61 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.6

62 Ramharai Vicram, « La littérature des années 1960 à Maurice : Reflet ou refus d'une société en mutation », in *Revue historique des Mascareignes, Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte*, n°4, La Réunion, Association Historique Internationale de l'Océan Indien, 2002.

63 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991.

64 Chazan-Gillig Suzanne., Ramhota Pavitrnanand., *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009.

65 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Document 4 : Cliché d'une jeune femme (créole) arborant le quadricolore mauricien<sup>66</sup>

- **Le « Malaise Créole »**

L'ère de l'indépendance change la donne à Maurice sans pour autant améliorer le sort des Créoles. La perte de l'hégémonie politique par les Franco-mauriciens, si elle ne remet pas en cause leur supériorité socio-économique, va néanmoins changer le visage de l'île et affecter fortement le groupe créole.

Si l'accord politique survenu en 1969 entre le Parti travailliste (soutenu par la majorité indo-mauricienne) et le Parti mauricien social démocrate (émanation politique des Chrétiens de l'île), entre la « Population générale » (à laquelle sont rattachés les Créoles) et les hindous, a évité un

---

66 Cf. : [http://www.otayo.com/ayoculture\\_article](http://www.otayo.com/ayoculture_article)

éclatement du jeune État mauricien, les tensions sont toujours latentes<sup>67</sup>. Depuis les années 1990, une expression est apparue pour traduire la faiblesse socio-politique et le dénuement économique du groupe créole : « Le malaise créole ». Ses origines sont anciennes et remontent à l'époque de l'esclavage<sup>68</sup>. Ce malaise s'est accentué depuis les années 1980 et connaît d'importants pics, comme en 1999 (des émeutes ont lieu suite à la mort du chanteur créole Kaya). Des milliers de Mauriciens créoles ne se sentent pas encore insérés dans la réussite économique du pays<sup>69</sup> : mal-être, sentiment d'exclusion, accès restreint au système de santé, échec scolaire, chômage, recours à l'émigration, émeutes, marginalisation politique sont autant de maux touchant le groupe créole en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Pour comprendre le groupe créole, il faut percevoir ce malaise qui anime leur existence au quotidien ainsi que leurs rapports avec les différentes franges de la société mauricienne.

L'attachement des Créoles au modèle sociétal francophone, jusque-là dominant, n'est plus aussi efficient depuis l'indépendance. Les leaders gouvernementaux sont désormais majoritairement des Indo-Mauriciens et vont, à tous les échelons, favoriser les membres de leur groupe (malgré une égalité formelle publiquement)<sup>71</sup>. Les Créoles perdent ainsi l'accès au fonctionariat dominé par les Hindous (l'exemple le plus flagrant étant celui des forces de l'ordre, hier très créole, aujourd'hui presque totalement indianisé). En 1946, 70% des fonctionnaires étaient créoles, 3% seulement le sont dans les années 2000<sup>72</sup>. Or, dans une société pluriethnique, le contrôle des emplois publics (par l'importance de cette offre de travail) par un groupe, confère symboliquement à celui-ci une représentation de sa domination sur le pays. Si, dans un tel contexte, une communauté ne peut accéder à l'emploi public, cela accroît son sentiment d'un traitement inégalitaire<sup>73</sup>. Cela affaiblit d'autant les Créoles qui, majoritairement, ne possèdent pas de biens d'importance, de patrimoine, d'outils de production, de terres, de logements propres, d'épargne...<sup>74</sup> Cela accentue leur sentiment d'être des victimes de la majorité hindoue<sup>75</sup>. La fonction publique ayant toujours été pour eux un débouché stratégique.

67 Chazan-Gillig Suzanne, « Diasporas et créolisations de la société mauricienne contemporaine », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005.

68 Forest Corinne, « Boswell Rosabelle. – Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius », in *Cahiers d'études africaines*, n°192, 2008, éditions EHESS.

69 Piat Maurice, *La justice sociale moteur du développement*, île Maurice, Lettre pastorale carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992.

70 Harmon Jimmy, *L'espérance créole, progrès et dignité*, île Maurice, éditions Marye-Pike, 2008

71 Chazan-Gillig Suzanne, « Diasporas et créolisations de la société mauricienne contemporaine », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005.

72 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007, p.37

73 Remdas Ralph, « Anatomie du conflit ethnique : la domination contre la réconciliation », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004

74 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

75 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.91

Les politiques publiques semblent aussi favoriser la majorité hindoue qui bénéficie plus des améliorations structurelles (loisirs, soins, éducation, logements) permises par le boom économique depuis les années 1970. Si le développement de l'industrie (grâce aux zones franches) et du tourisme offrent des emplois aux Créoles, cela ne suffit pas et ils restent cantonnés à des postes subalternes. Nombre d'entre eux vivent dans le dénuement, tout en bas de l'échelle sociale. La mobilité par alliance matrimoniale est aussi bloquée par l'endogamie stricte pratiquée par les autres groupes, y compris celui des proches élites chrétiennes (blanche et de couleur), et les portes de l'émigration se sont également refermées<sup>76</sup>. Seules les voies de l'éducation supérieure (où les Tit'Créoles/Ti Kréols sont bien souvent en échec) et de l'accession au pouvoir (impossible du fait d'une majorité électorale indienne) pour tenter de changer ce dénuement récurrent sont également inatteignables<sup>77</sup>. Les Créoles se sentent donc dans une impasse.

Autre dépréciation d'importance, la culture européenne dont se revendique les Créoles n'est plus prééminente. La visibilité culturelle hindoue (voire asiatique en général) est aussi plus tangible : instituts culturels (comme le Mahatma Gandhi Institute de Moka), temples et constructions monumentales comme le grand complexe religieux du site de Grand Bassin avec la statue géante de Shiva. Ce qui nuit aux stratégies socio-culturelles créoles, liés aux racines occidentales du pays.

De plus, malgré une forte mixité, les Créoles n'arrivent pas à former la communauté creuset valorisée de l'île, comme dans d'autres territoires (en Guyane française par exemple<sup>78</sup>). L'identité créole reste ici cantonnée aux seuls métis et descendants d'esclaves, ne recoupant pas, comme à La Réunion, celle de tous les insulaires<sup>79</sup>. Il n'y pas de créolisation importante, de métissage, de mélange culturel et ethnique inscrits dans la société de Maurice, comme on peut par exemple les rencontrer à la Réunion<sup>80</sup>. Pire, dans une société où les groupes vivent dans un entre-soi rigide et codifié, l'hétérogénéité et la volonté de mélange, liées à leur culture, entraînent un rejet des autres communautés : « Dans ce contexte, l'hybridité des Créoles s'oppose à l'identification identitaire fondée sur la reconnaissance des liens diasporiques préconisée par l'État créant un malaise identitaire dans la société créole contemporaine »<sup>81</sup>. Ainsi, si un Indien ou un Chinois par exemple,

76 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

77 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

78 Chérubini Bernard, *Cayenne ville créole et poly ethnique*, Paris, Karthala, 1998.

79 Chazan-Gillig Suzanne., Ramhota Pavitrnanand., *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009.

80 Massamba Vividila Christophe, *L'africanité, interface culturelle dans la détermination d'une identité créole à l'île Maurice, de 1968 à nos jours*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 2007.

81 Boswell Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006.

fonde une famille avec une Créole, il est exclu de son groupe (parfois de son « église ») et ses enfants seront considérés par la société comme des Créoles. Le mélange est donc proscrit, l'hybridité ressentie comme une attitude anormale et les Créoles perçus comme de dangereux tentateurs et destructeurs des frontières socio-communautaires bâties par les autres. « Cette tension entre une conception essentialiste de l'identité et la réalité de l'identité créole ne cesse de façonner les rapports des Créoles aux autres groupes de la société mauricienne »<sup>82</sup>.

Et cette marginalisation identitaire est renforcée par la catégorisation officielle : le recensement de 1963 range les Créoles et les Franco-Mauriciens dans la catégorie de la Population Générale (30% des Mauriciens). Par ce fait, contrairement aux Hindous (50,5%), Sino-mauriciens (3,4%) et Musulmans (16,1%), on leur nie une existence identitaire propre, excluant d'autant leur groupe ; contrairement aux autres, ils ne formeraient pas une véritable communauté car ils sont hybrides, donc anormaux<sup>83</sup>.

Population de l'île en Maurice en 1963 (selon la catégorisation officielle)

Indo-mauriciens hindous :	344.587 (50,6%)
Population Générale (Créoles et Franco-mauriciens) :	203.652 (29,8%)
Indo-mauriciens musulmans :	110.322 (16,1%)
Chinois :	23.058 (3,4%)
<b>Total :</b>	<b>681.616</b>

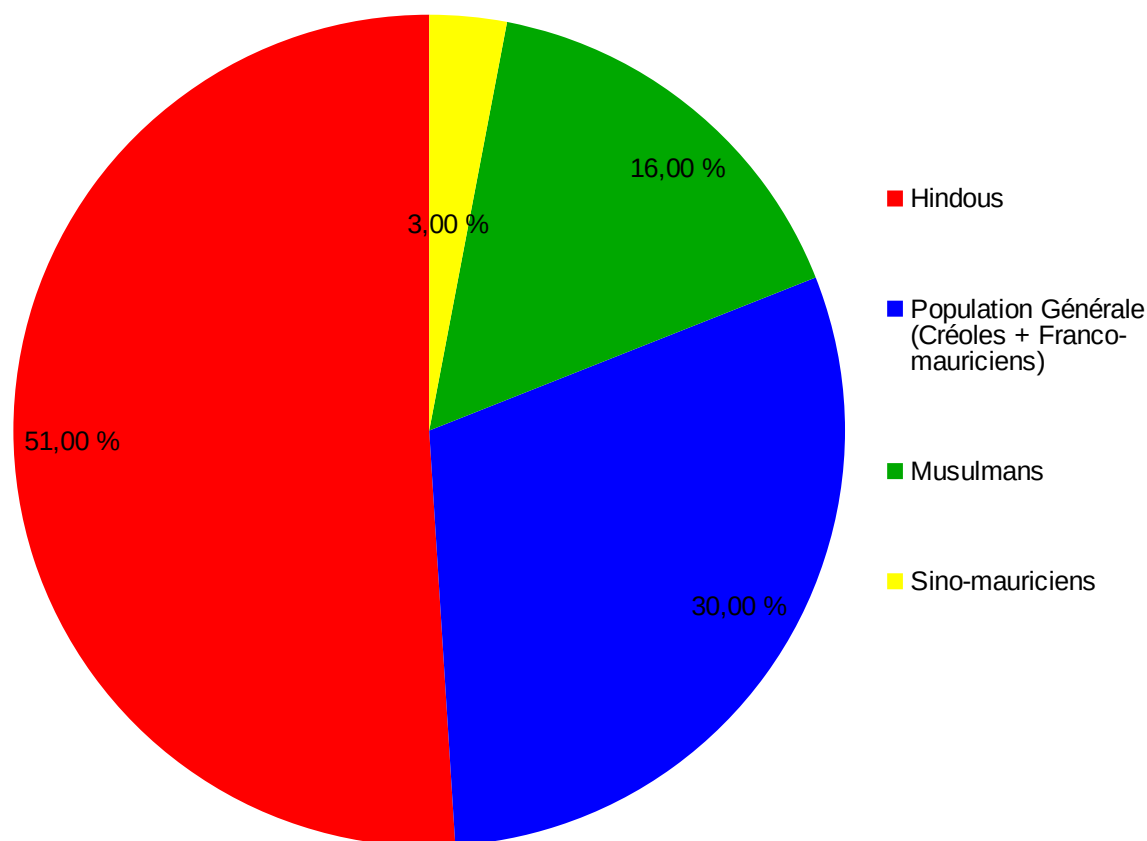
(Source : Bureau des statistiques mauriciennes)

Document 5 : Tableau de la population de l'île Maurice en 1963<sup>84</sup>

82 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007, p.49

83 Boswelle Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006.

84 Moutou Benjamin, *île Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfran co. Ltd, Tarbay Bayroad, 2000.

Document 6 : Diagramme de la répartition de la population mauricienne par communauté en 1963

Depuis la crise touche aussi l'Église catholique, dont les Créoles forment la majorité des fidèles. Les mouvements évangélistes protestants se multiplient dans l'île, concurrençant fortement l'Église romaine et affaiblissant les repères identitaires créoles. Le clergé catholique est critiqué pour son inefficacité à soutenir ses ouailles créoles en ces temps difficiles (malgré des prises de position officielle de l'évêché jugées trop légères par l'opinion créole<sup>85</sup>), à porter leurs voix aux gouvernants (d'autant que les travailleurs créoles se regroupent désormais dans des associations catholiques ouvrières plutôt que derrière les bannières des syndicats « indiens »<sup>86</sup>) et simplement à leur apporter des réponses. Surtout, les ecclésiastiques restent essentiellement « blancs », alors que l'écrasante majorité des catholiques mauriciens sont créoles ou asiatiques. En 1993, au cours d'un forum public le père Roger Cerveaux (un créole) en appelle à ses instances dans un discours resté célèbre et

85 Piat Maurice, « La justice sociale moteur du développement », île Maurice, Lettre pastorale Carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992.

86 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003.

explicitant ce malaise créole qui hante les descendants d'esclaves<sup>87</sup>. Puisque l'Église est de fait le porte parole des Créoles, il faut s'interroger sur sa responsabilité et son efficacité face à leur dénuement socio-économique dans une île Maurice en développement<sup>88</sup>. Il faut changer les choses, or seule l'Église catholique pourrait le réaliser (puisque aucune autre institution ne représente aussi bien les Créoles dans le pays).

Autre bouleversement, l'appropriation d'une « identité » régionale africaine par les leaders indiens dans les années 1970-1980 (lorsque Maurice souhaite intégrer l'O.U.A.) entraîne un nouveau mouvement culturel créole, avec l'apparition d'un *black consciousness* totalement inédit sur l'île. Dans les années 1980, des auteurs créoles, liés à des courants marxisants, et faisant un parallèle entre l'oppression blanche de l'Apartheid sud africain et l'injuste « hégémonie » hindoue à Maurice, appellent les « Africains » à combattre, où qu'ils soient, de tels régimes<sup>89</sup>. Surtout, ce *revival* est lié au rastafarisme qui touche l'île après 1990. Il est adopté par toute une génération de jeunes créoles désœuvrés des quartiers populaires, des cités ouvrières vieillissantes de Port-Louis (construites après le passage de cyclones dans les années 1960<sup>90</sup>). Ils mixent reggae et séga pour créer un style musical original, le seggae. L'Afrique, jusque-là bannie, revient en force et, par la musique, attise l'imaginaire et la quête identitaire de cette jeunesse.

#### Document 7 : Photographie du Seggaeman Kaya<sup>91</sup>

87 Boswelle Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006.

88 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003.

89 Jocelyn Chan Low, « De l'Afrique rejetée à l'Afrique retrouvée ? Les « créoles » de l'île Maurice et l'Africanité », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005.

90 Koodoruth Ibrahim, « La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002.

91 [http://ilemauricekaya.free.fr/oly\\_k/pr00razdemaree.htm](http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/pr00razdemaree.htm)

Leur chanteur Kaya, habitant le faubourg port-louisien de Roches-Bois et initiateur du seggae (il est alors connu dans tout l'Océan Indien occidental), est retrouvé mort dans sa cellule aux Casernes Centrales le 21 février 1999<sup>92</sup>. Son décès paraît suspect (il se serait violemment cogné la tête contre un mur) et l'on pointe du doigt les mauvais traitements qui lui auraient été infligés par des policiers indiens.

C'est l'étincelle qui déchaîne de jeunes créoles. Sa mort entraîne en effet de violentes émeutes et expose dramatiquement sur la scène publique nationale la marginalisation et l'exclusion des Créoles, ce Malaise tant décrié<sup>93</sup>. Sur cette marginalisation des descendants d'esclaves dans les Mascareignes on peut lire dans un ouvrage co-dirigé par F. Vergès et C. Marimoutou : « La vulnérabilité croissante d'une partie de la population, cachée par la débrouille, l'assistance, se lit cependant dans la violence quotidienne où s'énonce l'angoisse d'un présent condamné et d'un futur inexistant »<sup>94</sup>. Que peuvent faire ces jeunes des quartiers défavorisés, en échec scolaire et si peu représentés dans l'État, pour espérer changer leur vie en mieux, si ce n'est laisser exploser leur colère ?

#### Document 8 : Cliché des émeutes à Port-Louis, en 1999, suite à la mort du seggaeman Kaya<sup>95</sup>

92 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

93 Harmon Jimmy, *L'espérance créole, progrès et dignité*, île Maurice, éditions Marye-Pike, 2008.

94 Marimoutou Carpanin, François Vergès, *Amarres, Créolisations india-océanes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.21

95 [http://ilemauricekaya.free.fr/oly\\_k/pr32revuereunion1999.htm](http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/pr32revuereunion1999.htm). On voit sur cette photographie des émeutiers créoles faisant face à des policiers de la Mobile force dans un quartier de Port-Louis, la capitale en 1999.



Depuis, la question créole est mise un peu plus en avant : on construit des cités ouvrières plus modernes (comme à Bambou) pour les Créoles les plus défavorisés (afin qu'ils puissent vivre dans des conditions moins précaires), on met en place des commissions (comme celle de *Truth and Justice*)<sup>96</sup> visant à expliciter les problèmes structurels, on soutient l'insertion du créole à l'école (cette langue parlée par tous, n'était jusque-là ni enseignée ni valorisée) et l'on aborde officiellement le trouble passé de l'esclavage mauricien. Le Morne Brabant, haut lieu réputé du marronnage et de la mémoire créole, devient un site historique classé patrimoine mondial de l'humanité le 6 juillet 2008. Mais la crise perdure, les Créoles se sentent toujours exclus et sont encore grandement affectés par le chômage (notamment du fait du ralentissement des activités de la zone franche à partir des années 1990<sup>97</sup>). Ils sont les oubliés d'un système qui ne les prend pas en compte et les dépouille de ce à quoi ils devraient avoir droit, pensent-ils : des postes dans la fonction publique, une partie de la manne touristique, une plus grande visibilité sur la scène culturelle...

- **Historiographie du sujet**

L'histoire générale de Maurice a été moins travaillée que celle d'autres territoires, tels que la Réunion, Madagascar ou l'Afrique du Sud. Elle n'apparaît qu'en « filigrane, en forme d'histoire muette. »<sup>98</sup>.

Lorsque l'on échange avec les Mauriciens, ils sont très peu au fait de leur histoire car elle est à peine ébauchée dans les manuels scolaires (ils y apprennent succinctement les grandes périodisations de l'île sans entrer dans le détail) . Ce que l'on ne peut que regretter car : « L'histoire c'est la mémoire d'un peuple qui se souvient des épreuves, des efforts, des sacrifices, des succès qui ont permis à la nation de se constituer, à ses différentes composantes de cohabiter »<sup>99</sup>. J'ai d'ailleurs senti, au fil de mes discussions sur le terrain, de la curiosité et de l'intérêt pour ce passé peu connu. Connaissant donc peu son histoire, seule la mémoire subjective semble animer aujourd'hui le

---

96 Il s'agit d'un comité regroupant des intellectuels et figures du groupe créole, chargés par le gouvernement dans les années 2010 d'établir un rapport qui expliciterait les difficultés rencontrées par le groupe créole et les raisons de celles-ci.

97 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

98 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, île Maurice, 2007.

99 Leduc Jean, Violette Marcos-Alvarez, Jacqueline Le Pellec, *Construire l'histoire*, Toulouse, Collection didactiques, Bertrand Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, 1994, p.28

rapport au passé du Mauricien, d'autant que celle-ci paraît alimenter les velléités des communautés dans la compétition communautaire. Nonobstant, une vie intellectuelle dynamique existe dans l'île et focalise l'attention périodiquement sur des événements passés. Mais bien souvent, ces journalistes, politiciens, syndicalistes, artistes ou anciens fonctionnaires ne reçoivent pour leurs œuvres qu'un écho très faible dans la strate supérieure de la population. En comparaison des territoires voisins, la production de chercheurs est bien limitée. Des auteurs comme Stephen Wickman, Auguste Toussaint, Amédée Nagapen, Bernard Lehembre, Arno Toni et Claude Orian, Louis Favoreu, Jean Michel Durand ou Benjamin Moutou (et d'autres) nous ont offert de précieux et rares ouvrages de première entrée, malheureusement tout cela date un peu maintenant (beaucoup de leurs ouvrages sont parus dans les années 1980 et 1990). Plus récemment, des écrits scientifiques plus ciblés analysent plus finement le cas mauricien et pas seulement en histoire (qui doit représenter la moitié des parutions sur cet État). Je pense principalement à Jocelyn Chan Low, Suzanne Chazan-Gillig, Catherine Boudet, Catherine Servan-Schreiber, Hubert Gerbeau, Rosabelle Boswell, Pavi Ramhota, Danielle Palmyre ou Jean Claude Lau thi Keng, pour ne citer qu'eux. Quelques mémoires de master et des thèses portant sur Maurice ont été soutenus ces dernières années. Citons notamment les travaux de Caroline Déodat, de Julie Peghini, de Mahieu Claveyrolas et le mémoire de Massamba Vividila. Du côté anglophone, quelques ouvrages traitent de la question. Celui d'Adele Smith-Simmons, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, se dégage, bien que datant de 1982 ; il produit une analyse politique fine du milieu du XXe siècle qui m'a beaucoup aidé. Des ouvrages, plus ou moins scientifiques, sur les divers groupes de l'île existent en petit nombre. Les parutions portant sur les Indiens notamment sont assez nombreuses. À l'inverse, peu de choses ont été écrites sur les Créoles (quelques parutions d'ethnologie, de linguistique, des études culturelles, des ouvrages de pastorale), en histoire, le champ est assez vierge. Les principales informations les concernant provenant d'auteurs liés à l'Église catholique (on pense notamment aux travaux des chercheurs mauriciens de l'Institut privé Cardinal Margéot, situé à Rose Hill) ou à des anthropologues/sociologues anglo-saxons (comme Rosabelle Boswell avec son étude sur *Le Malaise Créole*).

Effectuer une recherche sur Maurice et sur sa population créole, s'interroger sur les mécanismes socio-économiques d'un groupe vivant dans une société plurielle a l'avantage d'entrer en résonance avec bien d'autres études portant sur des secteurs géographiques différents. En premier lieu, je me suis tourné vers les travaux sur les sociétés de plantations de la Caraïbe, si proches de l'île Maurice par la genèse de leur peuplement. Les parutions sur les colonies sucrières anglaises et françaises des Antilles et des Guyanes ont suscité un vif intérêt chez moi. Bien vite, je me suis aperçu de

nombreux points communs avec Maurice : héritage de l'esclavage, immigrations multiples, question de la place des minorités, enjeu du leadership au moment de l'indépendance, etc., et surtout des phénomènes d'hybridité, de cloisonnement et de créolité très proches de ceux rencontrés sur mon terrain. Notamment, Paul Butel et son *Histoire des Antilles Françaises*, Jean-Paul Bourliche avec son ouvrage *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances* m'ont aidé à trouver des faits et des mécanismes qui ne sont pas uniquement valables pour Maurice. Une histoire proche est donc évidente entre les Mascareignes et les Antilles.

La Réunion, « île Sœur » de Maurice a bien évidemment été aussi au cœur de mes recherches bibliographiques. La proximité, du fait d'une histoire liée pendant 100 ans et des échanges économiques et culturels omniprésents, m'incitait à m'intéresser aux études sur ce département français d'Outre-mer. Comparer leurs destins divergents au cours de deux processus de décolonisation m'a paru fructueux : Maurice accède à une pleine indépendance en 1968, La Réunion est rattachée définitivement à la métropole comme département en 1946, ce que certains perçoivent comme une décolonisation. Les réflexions d'Isabelle Widmer, d'André Scherer ou d'Yvan Combeau m'ont également aidé à analyser cette évolution de l'île Sœur. Mon intérêt s'est également porté sur l'Afrique. Je me suis particulièrement penché sur le thème des indépendances dans les années 1950-1960 et les jeux communautaires, ainsi que sur la jeunesse, force dynamique de l'ère des décolonisations. Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg Charles-Didier Gondola, André Oraison et d'autres m'ont permis d'aborder ces thématiques africaines. L'Inde et le Moyen-Orient, liés à la culture et au peuplement de Maurice, affectés souvent par des tensions communautaires, ont également été pris en compte dans mes recherches (avec par exemple les ouvrages de Kamala Marius-Gnanou : *L'Inde* ou de Monique Chemillier Gendreau : « "Identités" et Etats-nations, des concepts inadaptés à résoudre les crises du Moyen-Orient et du Maghreb »).

La métropole britannique et sa façon de mener la décolonisation ont aussi été prégnantes dans la manière d'aborder le sujet. Comprendre comment et pourquoi le Royaume-Uni dut se défaire de tant de colonies dans les années 1950-1960, entrevoir les raisons de la séparation avec Maurice (et d'autres *small territories* alors que la France, elle, en a conservés), tout cela est essentiel pour comprendre les changements dans l'île. Pour quelqu'un habitué au système colonial français, des regards efficients comme ceux de Mélanie Torrent, m'ont permis d'avoir les clefs pour comprendre la décolonisation britannique. J'ai pu ainsi percevoir les raisons du choix d'une société institutionnellement communautaire pour Maurice et les mécanismes de sauvegarde qu'ils mirent en place pour assurer sa pérennité.

Enfin, de nombreux ouvrages de méthodologie et plus thématiques ont été utilisés pour cette étude. Les Créoles étant majoritairement urbains (ou périurbains), m'intéresser à des ouvrages portant sur les villes me semblait naturel (je pense notamment à Hélène Mainet-Valleix et à son travail sur Durban ou à Marie S. Bock-Digne qui m'ont bien éclairé sur le rôle de la ville dans l'Océan Indien occidental). Les études portant sur les phénomènes de créolisation et de questions identitaires ont aussi été prises en compte dans mes recherches afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce groupe mauricien particulier (Frantz Fanon ou Françoise Vergès entre autres m'ont été bien utiles (même si cela ne se déroule pas aux mêmes époques). Les textes plus généraux de Patrick Savidan et Michel Wieworka sur le communalisme et le multiculturalisme, m'ont aussi beaucoup éclairé. Bien sûr, les ouvrages d'historiographie ont trouvé place dans ma bibliographie pour m'aider dans mon rapport à l'historiographie à la création d'une problématique historique probante (Antoine Prost, Jacques Le Goff, Paul Ricoeur pour ne citer qu'eux).

- **Problématique :**

J'ai déjà entrevu la thématique des créoles mauriciens au cours de mon master. Cette recherche m'a permis notamment de me rendre compte d'un fait intéressant : les Créoles à Maurice ne se sont pas considérés comme un groupe à part entière, uni, aux frontières marquées comme c'est le cas d'autres communautés (Indiens ou Franco-mauriciens). Le changement sur ce point ne semble venir que durant la période de l'indépendance.

Cette identité créole marquée ne paraît vraiment exister qu'à partir des luttes pour l'indépendance. Comme l'écrit Jacques le Goff, « la mentalité est un élément capital des tensions et des luttes sociales »<sup>100</sup> : les enjeux pour le devenir de chaque Mauricien sont alors si forts que, malgré eux, les Créoles entrent aussi dans le jeu communautaire (institutionnalisé par les Britanniques) et s'affichent comme un groupe cohérent pour avoir une chance de l'emporter, ou tout du moins passer au mieux ces années charnière. Je souhaite dans cette recherche mettre en exergue ce phénomène à travers l'étude historique de la construction de l'identité socio-économique mais aussi politique des Créoles. C'est un groupe jusque-là effectivement très peu homogène, voire qui n'existe que par défaut, puisque les unions avec les autres groupes sont bloquées. Or l'opposition massive à l'indépendance va rapprocher Gens de couleur (la strate supérieure du groupe) et Tit's

---

100 Le Goff Jacques et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire*, Paris, Folio histoire, Gallimard, 1974. 3 vol., p.124

Créoles (sa base majoritaire populaire). Progressivement, des années 1930 à 1960, leurs intérêts convergents et l'évolution politique de Maurice sur un modèle de *plural society* vont rendre plus visible une identité créole « globale », là où jusqu'à présent elle était perçue comme multiple. C'est depuis lors que l'on ne mentionne plus seulement dans l'île Créoles et Gens de Couleur mais « Les Créoles » au sens générique.

L'autre but de ma thèse est d'explicitier ce vécu de l'indépendance qui, à l'instar de l'esclavage, a un impact décisif sur le devenir actuel des Créoles. Les séquelles de la servilité sont au cœur de ce « Malaise Créole » tant décrié, comme le sont tout autant les conséquences de l'ère de l'indépendance : l'appropriation du pouvoir par les Indiens, le changement de modèle de société (passant de l'état de colonie à celui de pays autonome), la fuite des élites chrétiennes, l'éviction du fonctionnariat, la mise au ban de la société mauricienne, etc. Tous ces legs de l'ère de l'indépendance affectent aujourd'hui négativement le groupe créole, tant d'un point de vue identitaire que dans le domaine socio-économique. Par une approche historique, je me propose de mettre en avant ces processus qui se déclenchent à cette période clef de l'histoire de la nation mauricienne.

Mes recherches portent sur une trentaine d'années, de 1936 à 1969 :

- 1936, marque le début d'une nouvelle forme de lutte politique avec la création du Parti travailliste mauricien. Ce parti, initié par des Gens de couleur pour défendre les droits des petits travailleurs (tant créoles qu'indiens), devient au cours de ces trois décennies un outil décisif aux mains des Hindous. Sous l'égide de S. Ramgoolam, c'est le P.T. qui permet la concrétisation de l'indépendance.
- 1969, c'est la fin de ce cycle historique de l'indépendance. Cette année-là, le Parti mauricien social démocrate de Gaëtan Duval (le grand leader créole de la seconde moitié du XXe siècle) et le P.T. de S. Ramgoolam (alors au pouvoir) s'entendent pour la constitution d'un gouvernement de cohabitation. Cela arrête l'opposition larvée entre Chrétiens (Franco-mauriciens, Créoles, Tamouls, Sino-mauriciens) et Indiens (Hindous, Musulmans) dans l'île. Car depuis l'avènement de l'indépendance le 12 mars 1968, le pays risquait de basculer dans la guerre civile et fonctionnait au ralenti, tant les oppositions y étaient vives. L'essor économique peut alors démarrer, grâce à la stabilité politique qui découle de cet accord. C'est aussi le début de temps difficiles pour les Créoles, concrétisés dans les années 1990 par le « Malaise Créole ».

Entre 1936 et 1969, Maurice connaît l'impact de la Seconde Guerre mondiale, l'évolution de sa politique interne, de sa démographie, de son économie mais aussi l'amélioration de ses conditions sanitaires. Ces faits sont cruciaux à analyser pour comprendre le devenir des Créoles.

J'arrêterai donc ma problématique au titre suivant :

### **« Les Créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'Indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté »**

Dans une première partie, j'aborderai la période de 1936 à 1947. J'y traiterai de l'identification des spécificités du groupe créole au milieu du XXe siècle. J'évoquerai également le développement du Parti travailliste, créé par des Créoles, à une époque de grave crise économique et sociale. Puis, j'aborderai Maurice dans la guerre, notamment avec la perspective de montrer le rôle d'ascenseur social que va jouer l'armée. Je clôturerai ce chapitre en développant les grandes évolutions politiques de l'après-guerre avec l'émergence grandissante des Indo-mauriciens sur la scène politique.

Ma seconde partie analysera, de 1948 à 1965, les grandes évolutions que connaît la société mauricienne avant l'indépendance. Nous commencerons par un premier chapitre sur les bouleversements sociaux de l'époque. Ensuite, nous verrons le choc que représente l'élection de 1959 qui marque un tournant pour les choix politiques des Créoles. Puis, nous nous intéresserons au développement du communalisme au début des années 1960. Enfin, nous terminerons cette partie avec un chapitre expliquant le rôle décisif des rencontres londoniennes qui conduisent à l'indépendance.

Ma dernière partie portera sur la courte, mais déterminante, période de 1965 à 1969 qui voit Maurice devenir indépendante mais aussi s'enfoncer dans un profond communalisme. Nous débuterons par le contexte de la décisive élection d'août 1967 qui déchaîne les passions des Mauriciens. Dans un second chapitre, nous traiterons des graves émeutes communautaires de Port-Louis de janvier-mars 1968 qui voient Créoles et Musulmans se déchirer. Puis, nous analyserons le déroulé de la célébration de l'indépendance le 12 mars 1968, avec une place particulière qui y est accordée aux Créoles. Et nous finirons par le développement de l'immédiate après indépendance, avec une situation conflictuelle qui perdure et pousse de nombreux Créoles à émigrer.

- **Approches des sources et problèmes rencontrés :**

La presse mauricienne, très abondante, a été ma principale référence. *Cernéen*, *Advance*, *La Vie Catholique*, *L'Express*, *le Mauricien*, sont les quotidiens majeurs de l'époque que j'ai consultés. Ils sont facilement accessibles, à la Bibliothèque Nationale François Mitterrand (B.N.F.), à la *National Library* de Port Louis à Maurice <sup>101</sup>. Ce pays connaît une presse très dynamique depuis le début du XIXe siècle, notamment utilisée comme vitrine politique, chaque titre étant lié à un parti<sup>102</sup>. C'est une source incontournable, riche en informations de premier plan pour comprendre l'évolution de l'île. J'ai essayé par le choix des périodiques de refléter au mieux la diversité des opinions mauriciennes, la presse étant au service des lobbies (communautaires ou politiques). Ainsi, *Le Cernéen* à cette période rend surtout compte des vues de l'élite franco-mauricienne et du front chrétien des années 1960. Il est ma principale source périodique et ce pour plusieurs raisons. C'est le plus ancien journal et il couvre l'intégralité de la période étudiée. Il donne énormément d'informations tirées de sources gouvernementales (telles que des résultats d'élections, des rapports d'experts, etc.). Étant lié à l'opposition P.M./P.M.S.D., il s'intéresse beaucoup aux chrétiens de l'île, donc aux Créoles. Néanmoins, comme les autres journaux, mais lui peut-être particulièrement, il doit être abordé avec beaucoup de rigueur. *Advance* est, quant à lui, pro-travailleuse. *La Vie Catholique* se veut plus neutre, malgré une ligne éditoriale très liée aux prises de position de l'Église catholique. *Le Mauricien* et *L'Express*, journaux moins partisans, ont souvent plus d'objectivité, essayant habituellement de se positionner au-dessus des divisions communautaires. Le but de ce dépouillement était d'obtenir un échantillonnage le plus représentatif possible de la presse mauricienne de l'époque, tout en prenant en compte les titres auxquels j'avais le plus aisément accès.<sup>103</sup>

Mon choix s'est aussi porté de façon privilégiée sur la presse en langue française. *Advance* contient pour sa part des articles en français et anglais. Les titres en français étaient plus accessibles que la presse en langue indienne ou anglaise (ils étaient à la fois plus accessibles en France à la

101 Il est néanmoins à déplorer que ces journaux soient trop aisément accessibles à Maurice. En effet, trop de gens en demandent la consultation et tous ne sont pas des chercheurs précautionneux. L'état des archives de presse dans l'île est alarmant. La dégradation due aux consultations se double d'une mauvaise conservation dans un pays tropical où l'humidité abîme vite ces périodiques (déjà octogénaires pour les articles les plus vieux que j'ai consultés). Surtout, on ne peut que frémir face à la disparition de sources encore trop peu exploitées, alors que l'histoire mauricienne est à peine ébauchée ! Mettre sur diapositive est, je crois, plus que nécessaire.

102 Paroomal Mayila, « Vers une citoyenneté mauricienne : La construction d'un discours national mauricien dans la presse à la fin des années 1950 », in *Revue Historique de l'Océan Indien : Le fait colonial dans l'Océan Indien XVIII-XXIème siècle*, la Réunion, AHIOI, 2007.

103 Sélectionnant des années clefs au préalable, par exemple 1936 ou 1968, je dépouillais entièrement les quotidiens/hebdomadaires de l'année. Sur une période d'un peu plus de 30 ans j'ai ainsi dépouillé pleinement 15 années environ.

B.N.F. et plus simples à traiter comme source, vu ma maîtrise insuffisante de l'anglais et mon ignorance des langues asiatiques). Surtout, pour la période, ces organes étaient les principaux journaux de l'île. La presse mauricienne aborde tout : les questions politiques, la situation socio-économique, les affaires judiciaires, la publicité, la culture... Par sa forte audience, elle est depuis longtemps une actrice incontournable de la vie dans l'île.

Sur le plan bibliographique j'ai consulté les ouvrages en sciences humaines et sociales sur Maurice à ma portée, notamment à la B.N.F. Ensuite je me suis consacré à la lecture d'articles (datant au plus loin des années 1990). Les plus récents en anglais et en français. De plus, mon regard a porté au-delà de Maurice. L'étude des régions voisines (Madagascar, Les Seychelles et surtout La Réunion) et plus lointaines (l'Afrique continentale, Moyen-Orient, l'Inde et la zone Caraïbe) a été également indispensable, le comparatisme offrant des éclairages pertinents. Notamment, l'étude des sociétés des Antilles (françaises et anglaises) éclaire l'histoire de Maurice « l'île à sucre », qui bien que proche géographiquement de l'Afrique présente bien plus de similitudes avec la Caraïbe. De ce point de vue, mon laboratoire de rattachement a produit plusieurs ouvrages dans cette perspective. Les ouvrages variés et nombreux produits par le CESSMA ont été le fer de lance de cette approche.

Moins facilement, j'ai aussi utilisé des sources archivistiques. Pour l'histoire de Maurice au XXe siècle, deux pôles principaux d'archives ont été prioritairement fréquentés. D'abord, les Archives nationales de Maurice, à Coromandel. Les sources anciennes y sont plus accessibles que les archives les plus récentes ; on m'a expliqué qu'il était impossible de me fournir des documents postérieurs à 1890 (ce qui n'était pas très pertinent au vu de la période chronologique que je traitais). Le *National Archives* britannique est en revanche plus facilement accessible. Encore mieux, la plupart des documents sur Maurice sont disponibles en ligne, ce qui m'a facilité la tâche n'ayant pas pu me rendre à Londres. Les archives de la Congrégation du Saint Esprit de Chevilly la Rue (dont le saint patron des catholiques mauriciens, le Père Laval était issu) et celles des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, m'ont beaucoup moins apporté. Les documents portant sur Maurice et particulièrement sur la période que je traite y étaient quasi inexistantes. Les documents archivistiques utilisés sont principalement des rapports officiels (du Colonial Office ou du gouvernement anglais). Ils portent tous aussi bien sur Maurice durant la Seconde Guerre mondiale, que sur la question du logement ou l'impact des tornades tropicales, les questions sanitaires, les rapports sur l'évolution politique à la sortie de la guerre, etc. . Certaines données, comme par exemple celles sur la question sécuritaire de 1968, m'ont offert des informations inédites, mentionnées nulle part ailleurs. Il est cependant vrai que le dépouillement plus systématique des



archives (et j'espère un jour des archives mauriciennes) est nécessaire pour aller plus en profondeur sur différents points.

J'ai aussi réalisé des enquêtes et des interviews auprès de Mauriciens. En mars 2012, au cours de mon troisième terrain, j'ai essayé de rencontrer un maximum de personnes, notamment des Créoles, afin d'obtenir des compléments d'information pour vérifier mes hypothèses. Mais ce dernier séjour ne m'a pas permis d'atteindre pleinement mon objectif de collecte. La principale difficulté tient au fait que la population très accueillante ne se livre pas aussi facilement. Surtout, isolé dans mon logement du Mahatma Gandhi Institut de Moka, situé en secteur indien au centre ouest de l'île<sup>104</sup>, je n'ai malheureusement que peu rencontré de Créoles. N'ayant pas forcément non plus de contacts sur place, cela me fut difficile d'arriver aux quelques entretiens que j'ai quand même réussi à mener. Ces entretiens ont néanmoins été des plus intéressants et m'ont apporté de précieuses données. Au final, j'ai rencontré longuement six Mauriciens. La plupart sont des Créoles (à l'exception d'un artiste musulman), âgés de 45-80 ans, artisans ou issus de la classe moyenne supérieure et de milieu urbain (de Port-Louis ou du plateau central des Plaines-Wilhems). Ces entretiens ont été possibles grâce à ma collègue doctorante Caroline Déodat qui m'a fait bénéficier de son réseau familial (étant elle-même d'origine mauricienne) et grâce à l'entremise décisive de Danielle Palmyre (de l'Institut Cardinal Margéot) qui m'a permis de rencontrer son père. Bien que limitées, ces rencontres m'ont apporté de précieuses données et ont fait avancer ma réflexion.

L'iconographie prend également une place de choix dans l'approche du sujet. Elle me permet de corroborer et de rendre plus concrètes les informations de mes sources écrites et de mes entretiens. Mais les images d'époque sont elles aussi difficiles à trouver. La plupart d'entre elles ont été collectées sur Internet (notamment sur des sites anglophones) ou dans des ouvrages de vulgarisation. J'ai particulièrement eu recours à l'ouvrage, *Maurice images d'un siècle*<sup>105</sup>, qui contient de très beaux clichés de la période que je traite. Le site *Vintage Mauritius*<sup>106</sup> que j'ai découvert tardivement (en février 2017) m'a apporté un vaste fond iconographique de belle facture qui a pu judicieusement être utilisé dans mon travail. La presse mauricienne contient quelques clichés intéressants mais peu nombreux avant 1965 et souvent de mauvaise facture. Néanmoins, ils offrent des informations importantes et permettent d'illustrer mon propos. Les gravures/représentations anciennes et les photos couleur récentes me permettent surtout d'illustrer

---

104 Cet institut de recherches et d'enseignement indien privé était pour moi, grâce à ces guest house pour chercheurs, le point d'ancrage le plus simple et le moins onéreux dans l'île. Il m'était accessible grâce à mes contacts qui y travaillent et pratique car proche de Port-Louis et de la *National Library*.

105 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

106 <http://vintagemauritius.org/>

mon propos en introduction et, à part les cartes, ne sont plus réutilisées par la suite. La majorité des images utilisés sont principalement des clichés en noir et blanc ou sépia de l'époque. Il s'agit essentiellement de photos de figures politiques, des destructions dues aux tempêtes ou des émeutes des années 1960. Il est bien rare de trouver des clichés de la vie quotidienne. Un travail ultérieur de recensement des fonds photographiques privés apporterait probablement de précieux éclairages sur certains points.

## **Première partie : Précarités et luttes sociales dans le groupe pluriel des Créoles pendant les années de crise (1936-1953)**

L'île Maurice de la première moitié du XIXe siècle n'est pas exactement le paradis tropical vanté par Bernardin de Saint Pierre au siècle précédent. Pour les Créoles la vie y est généralement ardue. Pour beaucoup d'entre eux, les séquelles de l'esclavage et l'intolérance de la société coloniale rendent leurs existences précaires. Ils ne peuvent pas vraiment compter sur des solidarités internes tant leur groupe est fragmenté et ne forme pas une communauté cohérente à l'instar des autres populations de l'île.

Pourtant, les Créoles ne manquent pas de qualités, ils sont réputés dans l'exercice de nombreuses fonctions et un certain nombre de Gens de couleur font face aux colons et lancent de rudes batailles pour l'amélioration des droits sociaux et l'égalité de traitement. En 1936, alors que la crise affecte aussi durement l'économie mono sucrière mauricienne, ils lancent un nouveau mouvement politique progressiste qui va renverser en quelques décennies la suprématie des oligarques franco-mauriciens. La Seconde Guerre mondiale, au-delà des difficultés du quotidien, va représenter pour les Créoles un moyen d'accéder à de nouvelles compétences et fonctions. Grâce à elle, ils pourront espérer s'élever socialement par la suite, avec, qui plus est, une attention de plus en plus bienveillante de la part du colonisateur.

Cela se révélera rapidement utile, parce qu'à partir de 1947, en bâtissant une alliance avec des Indo-mauriciens, et recevant l'appui de Londres, ils vont dominer pendant 20 ans la scène politique. Même si cela n'apporte pas, dans un premier temps, beaucoup de résultats concrets à ce groupe créole fragile et disparate.

## **Chapitre Ier : Le poids des origines dans une société de plantation**

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le groupe créole à Maurice est un groupe très diffus avec une situation socio-économique très variable qui n'est pas toujours simple à percevoir. Certains auteurs qualifient même l'identité du groupe de « labyrinthique » dans son rapport à la diversité des composantes relationnelles que les Créoles construisent<sup>107</sup>. Les séquelles de l'esclavage sont un prisme majeur pour entrer dans l'analyse de ce groupe. Même après plus d'un siècle, il continue d'affecter très fortement et de façon dommageable les Créoles « dont la résultante est notamment cause de leur faiblesse politique, économique et financière »<sup>108</sup>.

### **Stigmates de l'esclavage et complexité des métissages**

On ne peut comprendre le groupe créole mauricien si l'on ne remonte pas à ses origines serviles. Ce qui permet d'aborder ensuite de façon éclairante deux autres de ses caractéristiques majeures : ses tendances fortes aux métissages et la multiplicité de ses subdivisions.

#### *Les enfants de l'esclavage*

Le groupe créole ne peut être appréhendé que si l'on tient compte de ce qui ressort de la société de plantations et de son corollaire l'esclavage : « Il est un fait que l'esclavage a tellement marqué la communauté créole qu'aujourd'hui elle en porte encore de graves séquelles, telles que la marginalisation socio-économique, l'aliénation culturelle, une vision dévalorisante de soi, un faible taux d'alphabétisme »<sup>109</sup>.

Pour beaucoup d'auteurs, l'esclavage est le « mal originel » qui explique la fragilité du groupe. La première chose à prendre en compte c'est qu'être créole, au sens identitaire du terme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est avant tout appartenir à une société ayant pratiqué l'esclavage. Ces descendants des 160.000 captifs, emmenés de force dans les Mascareignes, ont oublié leur patrie

---

107 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.2

108 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p.14

109 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003, p.110

originelle<sup>110</sup>. L'esclavage a détaché fortement les Créoles de leurs racines africaines et malgaches. Ils sont, au temps de la servilité, profondément acculturés par la violence (physique et symbolique) de la domination coloniale. On leur retire toutes parts de leurs identités passées qui sont à rebâtir, ce qui rend difficile leur ancrage dans l'histoire<sup>111</sup>. Cette césure majeure de populations asservies avec leurs cultures d'origine se retrouve dans la quasi-totalité des colonies de plantations, tant aux Mascareignes qu'aux Caraïbes. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, comme l'écrit le sociologue antillais Frantz Fanon : « Chez tout Antillais, avant la guerre de 1939 l'Africain était un nègre et l'Antillais un européen »<sup>112</sup>.

Document 9 : Illustration du XIX<sup>e</sup> siècle présentant des esclaves de l'Isle de France (Maurice)<sup>113</sup>

---

110 Filliot Jean-Michel, *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIème siècle*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, 1974, p.69

111 Gerbeau Hubert, *La communauté créole de l'Île Maurice un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p.180

112 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.138

113 [http://en.wikipedia.org/wiki/Isle\\_de\\_France\\_\(Mauritius\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Isle_de_France_(Mauritius))

Leur quête identitaire arpente en conséquence des chemins hasardeux sur lesquels deux orientations apparaissent : l’Afrique, c’est la « mère » qui les a abandonnés, le continent maudit et honni qui fait planer l’ombre de la servitude sur leurs têtes. L’Occident, c’est le « père » violent et oppressif mais qui symbolise le pouvoir et qui préside à la destinée de leur société<sup>114</sup>. On va le critiquer, on va s’opposer à lui mais on va l’imiter. Et c’est ce dernier modèle culturel que les Créoles vont faire leur référent. Ce sont d’abord les « Libres de Couleur », les métis d’Européens et d’esclaves, qui vont le plus tendre vers lui (du fait de leur ascendance européenne) par l’appropriation de l’habillement propre aux colons, de leur langue et par l’éducation. Une fois l’affranchissement obtenu en 1835, les nouveaux libres vont également se tourner vers ce modèle pour tenter de (re)trouver une culture. Cela induit que, pour les Créoles, on n’a pas un modèle culturel original, ou qui puisse se référer à l’Afrique. À la place, ils entrent dans une réappropriation du modèle européen. Ainsi, ils pensent pouvoir mieux s’insérer dans la société coloniale post-esclavage, toujours dominée par les colons blancs, et espérer une amélioration sociale.

### *Des métissages prégnants*

Le métissage est un autre élément fondamental dans la construction du groupe créole et ce depuis son arrivée dans l’île comme le met en avant l’anthropologue mauricienne Rosabelle Boswell : « Under slavery Mauritian society and identities have experienced both fragmentation and hybridisation, such that three hundred years later, Creoles are a people of mixed African, Indian, Chinese and European heritage »<sup>115</sup>.

Dès le début de la colonisation française au 18<sup>ème</sup> siècle, des femmes noires ont des enfants (de gré ou de force) avec des colons français et, très rapidement, au siècle suivant, des affranchies vont s’allier avec les premiers migrants asiatiques (Indiens et Chinois). Comme l’historien mauricien Jocelyn Chan-Low l’explique : « Les échanges inévitables entre les divers systèmes culturels présents dans l’île favorisèrent l’émergence d’une culture créole métissée »<sup>116</sup>. Le groupe créole est celui qui est le plus mélangé, le plus métissé de l’île<sup>117</sup>. Certes, ce groupe prend ses

---

114 Gerbeau Hubert, *La communauté créole de l’île Maurice un combat pour l’histoire, l’histoire d’un combat*, in *Annuaire des pays de l’Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix en Provence, Presse Universitaires d’Aix-Marseille, 1999, p.180

115 Boswelle Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books (“New Directions in Anthropology”), 2006, xvii

116 Chan Low Jocelyn, « Etre métis dans une île pluriethnique », in *Annuaire des pays de l’Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d’Aix-Marseille, 2003, p.18

117 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.23

racines dans la main-d'œuvre servile africaine mais, aujourd'hui, est-ce que beaucoup de Créoles avec tous les métissages connus peuvent se revendiquer exclusivement Afro-Malgaches ? De plus, tous les captifs introduits dans l'île n'étaient pas Africains ou Malgaches. L'historien français Hubert Gerbeau estime que 5 à 6% d'entre eux venaient d'Asie, ce qui accentue les métissages originaux<sup>118</sup>. Ils sont donc beaucoup à avoir des ascendants asiatiques ou européens (voir les deux) dans leurs généalogies, à être des « sangs mêlés » ou, par mariages, à être liés aux autres communautés<sup>119</sup>. Ceci se retrouve beaucoup dans mes interviews car la majorité des créoles que j'ai rencontrés se disent métis, descendants de métis ou ont des enfants métis, comme Lindsay Morvan qui a des origines indiennes et une épouse tamoule<sup>120</sup> ou Marcel Poinen, un Créole dont le père descend d'une famille tamoule<sup>121</sup>, ou encore Pierre Boule qui a un beau-frère chinois et un autre tamoul<sup>122</sup>.

Les Créoles sont marqués par cette forte exogamie l'un de leurs traits culturels sociétal distinctif original que ne partagent pas les autres catégories de la population mauricienne. Celles-ci pratiquent des formes plus ou moins rigides d'endogamie. Ce métissage est mal vu par les autres communautés et participe à la mise à l'écart du groupe<sup>123</sup>. Cependant le métissage affecte surtout les Tit's Créoles. En effet, les Gens de couleur veulent éviter le plus possible de se « foncer » d'une génération à l'autre (si l'on excepte le métissage ancien avec des Européens)<sup>124</sup>. Ainsi, la famille bourgeoise de Rose-Hill de la mère de Marcel Poinen a décidé de couper les ponts avec elle lorsqu'elle a épousé un métis tamoul car elle se mariait en dessous de sa condition d'origine. Son mari résidait dans le quartier port-louisien des Salines, quartier portuaire et multicommunautaire de la capitale, et occupait « seulement » un emploi d'ouvrier qualifié<sup>125</sup>.

---

118 Gerbeau Hubert, « Les minorités mal connues : esclaves indiens et malais des Mascareignes au XIXème siècle », in Institut d'histoire des pays d'Outre-mer Table ronde, *Migrations, minorités et échanges en Océan Indien*, Aix en Provence, Université de Provence, 1978, p.28

119 Addison J., Hazareensingh Kissoosingh, *A new history of Mauritius*, Rose-Hill, Editions de l'Océan Indien, 1993, p.78

120 C.f. : Annexes, entretien : Lindsay Morvan.

121 C.f. : Annexes, entretien : Marcel Poinen.

122 C.f. : Annexes, entretien : Jérôme Boule.

123 Boswelle Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006, p.10

124 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.10

125 C.f. : Annexes, entretien : Marcel Poinen.

### *Un groupe fragmenté*

Autre fait majeur pour comprendre le groupe créole, c'est celui de son hétérogénéité<sup>126</sup>. Les Créoles qui représenteraient environ 30% des 400.000 Mauriciens en 1930 ne forment pas une communauté homogène<sup>127</sup>.

Comme d'autres groupes sociaux métis (par exemple les créoles de Tamatave du XIX<sup>e</sup> siècle étudiés par Dominique Bois), ils ne constituent pas une entité stable et homogène mais sont parcourus de divisions importantes<sup>128</sup>. C'est un groupe clivé en sous-catégories indépendantes les unes des autres dans leur fonctionnement. Il n'y a pas de créoles fédérés autour d'une culture, d'une langue, d'une mémoire commune, d'un passé hérité mis en avant comme peuvent le faire les Franco-Mauriciens, les Chinois ou les Indo-Mauriciens. Les Créoles sont un agrégat de gens ayant des traits communs larges (le christianisme, des origines africaines lointaines, une pratique variable de la langue créole, l'exogamie). Ils ne forment pas dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle une communauté comme les autres groupes de l'île.

Les Créoles peuvent se répartir entre deux pôles majeurs : les Gens de couleur et les Tit's Créoles :

Les Gens de Couleur représentent 20% de la population en 1830<sup>129</sup>. Ils sont très visibles et actifs politiquement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment après les années 1880 avec le Regroupement Démocrate qui s'oppose à l'hégémonie des colons<sup>130</sup>. Les Gens de couleur sont les descendants des métis des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de ces enfants (il)légitimes d'Européens et de leurs maîtresses esclaves/affranchies (le terme mulâtre était alors employé pour les nommer). Par leur naissance, ils ont une liberté de fait et ont toujours eu un statut supérieur dans l'île, même si inférieur à celui des Franco-mauriciens. C'est une élite qui milite pour avoir plus de droits, une reconnaissance de son égalité avec les Blancs<sup>131</sup>. Et pour cela, elle a très tôt intégré l'espace scolaire et politique avec d'importantes réussites. Les Gens de couleur connaissent cependant des succès mitigés au XIX<sup>ème</sup> siècle, investissant dans la canne à sucre (ils contrôlent 13% des terres cultivées

---

126 Boswelle Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006, p.47

127 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.16

128 Bois Dominique, « Les métis à Tamatave dans la Seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.71

129 Chan Low Jocelyn, *Etre métis dans une île pluriethnique*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.19

130 Nunn Philippe, « Mauriciens et malgaches : discours et réalités du métissage entre 1883 et 1940. », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.149

131 Fanon Frantz, *Peau noires, masques blancs*, Paris, Point Seuil, 1952, p.9



en 1830)<sup>132</sup>. Très vite, ils se tournent vers les métiers libéraux, de la plume. Ils forment une petite bourgeoisie lettrée dans les villes. La même tendance se retrouve dans d'autres sociétés de plantations, aux Caraïbes. Ainsi, comme à Trinidad le groupe de couleur forme un maillon important des villes majeures de Port of Spain et de San Francisco<sup>133</sup>. Les mulâtres sont néanmoins peu nombreux. Un notable issu d'une grande famille franco-mauricienne, Henri Leclézio, les estime à 5.000 vers 1912 (contre 10.000 Franco-mauriciens environ)<sup>134</sup>.

À ces descendants de métis s'adjoignent des individus qui grossissent les rangs des Gens de Couleur : les affranchis qui, ayant réussi socialement, avant 1835 et après, se rattachent ainsi à ce groupe. Ils ont aussi une partie de leur ascendance qui est européenne même si elle est moins visible que celle des mulâtres. Ils sont notamment issus du monde des artisans, des boutiquiers des villes, des anciens serviteurs<sup>135</sup>. Grâce à de petits pécules, ils ont investi dans l'éducation de leurs enfants et ont pu accéder à la sphère supérieure du groupe créole. Après une ou deux générations, des affranchis parviennent à entrer, eux aussi, dans un « meilleur paraître » et des professions libérales. Plus nombreux que les mulâtres (ils sont environ 15.000 en 1912)<sup>136</sup>, ils représentent la force vive du groupe des Gens de Couleur.

C'est ce groupe, dit de couleur, en quête d'une meilleure reconnaissance qui est à la pointe du combat social dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle. Mais les Gens de couleur se battent afin d'obtenir l'égalité de droits et de fait avec les Franco-Mauriciens<sup>137</sup>. Car, à part une pigmentation plus foncée, cette catégorie de Créoles se perçoit comme équivalente aux descendants des colons français. Ils partagent la même langue, la même culture, la même religion et suivent les mêmes études<sup>138</sup>. Ils calquent leurs pratiques sociales sur celles du Blanc<sup>139</sup>. Ils se sentent comme des enfants reniés et veulent être, par l'usage des pratiques pré-citées mais aussi par le combat politique, assimilés aux Franco-Mauriciens. Ils sont d'ailleurs les meilleurs défenseurs de la culture française dans l'île<sup>140</sup>. Paradoxe, alors qu'ils aspirent à plus d'égalité, en reproduisant les normes et valeurs des colons, cette frange du groupe créole va abondamment reproduire le préjugé de couleur. Tous ceux qui sont perçus comme d'origine servile et de teint plus « coloré » et moins instruits qu'eux-

132 Chan Low Jocelyn, *Être métis dans une île pluriethnique*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.19 p.19

133 Brereton Bridget : *Organisation sociale et conflit de races et de cultures à Trinidad au XIXème siècle*, in Mamadou Diouf M., Bosma U. (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires plurielles*, Paris, Karthala – Sefhis, 2004, p.171

134 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.39

135 Idem, p.3

136 Ibid, p.39

137 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'Île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.74

138 Mannick A.R., *Mauritius : The development of a plural society*, Nottingham, Spokesman, 1979, p.64

139 Chan Low Jocelyn, « Être métis dans une île pluriethnique », in *Annuaire des pays de l'océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.19

140 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.346

mêmes, vont être rejetés et affublés de stéréotypes dévalorisants (infantilisme/indolence, ivrognerie, libertinage, etc.)<sup>141</sup>. Cette pratique sociale discriminante est une source majeure de clivages ethniques qui fait germer de multiples représentations négatives<sup>142</sup>. Le préjugé de couleur crée des frontières sociales artificielles délimitées par les différences de fortune, d'instruction, et les différents degrés de métissages<sup>143</sup>. Ainsi les Créoles des classes inférieures, moyennes et populaires vont être dénigrés, rejetés par les Gens de Couleur. Les Créoles vont former un ensemble flou et fragmenté avec cette scission hiérarchique majeure.

Les Tit's Créoles représentent le second groupe d'importance chez les Créoles (environ 75.000 personnes au début du XX<sup>ème</sup> siècle)<sup>144</sup>. Ils sont, quant à eux, subdivisés entre une masse fragile moins importante de Tit's créoles populaires (environ 53.000) et une classe moyenne urbaine (un peu moins de 25.000).

Les Tit's Créoles descendent des milliers d'affranchis en 1835 qui abandonnent en grand nombre le monde de la plantation parce qu'ils n'y sont pas assez payés et que l'esclavage les y a trop marqués. Ils sont à cette époque remplacés massivement par des engagés indiens qui vont d'ailleurs devenir des sujets de moquerie de la part des Créoles car ils choisissent volontairement de prendre un travail « d'esclaves »<sup>145</sup>. Néanmoins, de nombreux créoles continuent à travailler dans le secteur sucrier, notamment à des postes précis de la chaîne de production, comme en étant par exemple ouvriers dans les moulins en charge de la mécanique des machines<sup>146</sup>. Les Créoles abandonnent majoritairement les zones de plantations (Nord et Centre de l'île) pour s'installer essentiellement dans l'Ouest et le Sud (au relief plus accidenté et moins affecté par le système de plantations), ainsi que le long des côtes de l'Est. Les Tit's Créoles se retrouvent surtout à proximité des côtes et des villes, espaces vus comme des zones de liberté. L'élite, oligarchique et de couleur, les perçoit alors comme particulièrement oisifs, vivant dans un entre soi, au jour le jour. En zone rurale, ils exercent de petits travaux : ainsi pêcheurs ou maraîchers gagnant juste de quoi subsister. En ville, ils s'installent en périphérie dans des quartiers insalubres, louant leur force de travail et prenant tous les petits emplois offerts par les communes. Les Tit's Créoles sont les moins fortunés de leur groupe, les plus marginalisés aussi car leur maîtrise de la langue française est moins correcte. Ils ont un statut socio-économique inférieur et sont très affectés par le préjugé de couleur

141 Chan Low Jocelyn, « Etre métis dans une île pluriethnique », in *Annuaire des pays de l'océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.24

142 Cissé Ismaïla, *La captivité dans les sociétés sénégalaises : de l'intégration à la déshumanisation du captif*, n°8, 1<sup>er</sup> semestre 2009. p.12

143 *Advance*, 28 avril 1968.

144 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p.29

145 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.57

146 Chazan-Gillig Suzanne., Ramhota Pavitrnanand., *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009, p. 46

de la part des classes supérieures (tant blanches que de couleur), étant plus afro-typés que les autres gens de couleur<sup>147</sup>. Une grande partie d'entre eux ne sait ni lire ni écrire. Par manque d'argent ou d'intérêt, ils ont des difficultés à accéder à l'instruction à la différence des catégories supérieures du groupe. Ils forment la population la plus démunie de l'île et la plus sensible aux aléas économiques.

Le cœur du groupe créole est une classe moyenne, assez difficilement discernable des Tit's Créoles, que l'on retrouve dans les principales villes (Port-Louis, Curepipe, Mahébourg, Rose-Hill / Beau-Bassin). Ils y forment le gros des ouvriers et artisans. Ils vont réussir, au fil des générations et à force de travail, à se faire une petite place en ville. Ils habitent notamment le quartier côtier port-louisien des Salines dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>148</sup>. Ils vivent un peu mieux que les Tit's Créole des campagnes : leurs enfants ont plus facilement accès à l'école, ils résident dans des logements de meilleure facture (quoique en matériaux fragiles) et occupent progressivement des emplois plus prisés (pompiers, policiers, etc.). C'est cette fraction des créoles qui va être le moteur des grands mouvements sociaux de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sous le leadership des Gens de Couleur. Cette classe moyenne est particulièrement métissée. En ville, spécialement à Port-Louis, ces créoles exogames sont plus en proximité avec d'autres groupes (comme dans le quartier des Salines d'avant 1968) et d'opportunités économiques qui favorisent l'intérêt d'unions mixtes (une femme tamoule peut s'intéresser à un ouvrier créole des chantiers navals gagnant un salaire correct). Dans les villes, les Créoles se marient avec des Indiens (notamment ceux issus de la minorité tamoule) et des Chinois<sup>149</sup>. L'union avec des hindous est plus rare, ces derniers vivant majoritairement en zone rurale dans des cercles endogames ; elle est encore plus compliquée avec des musulmans qui, bien que citoyens, maintiennent de fortes barrières autour de leur groupe<sup>150</sup>. C'est cette classe moyenne urbaine créole métissée qui va ainsi brouiller le plus les cartes de la représentation du créole mauricien dans une société où le métissage est dénigré.

---

147 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p.39

148 C.f. : Voir annexes, entretiens Poinen, Boule, Déodat.

149 Moutou Benjamin, *L'île Maurice : 25 leçons d'histoire (1598-1998)*, Ile Maurice, Alfran co Ltd, Route Royale de Hochet, Terre-Rouge, p.39

150 Cependant, même au sein des grandes familles musulmanes, on retrouve des unions mixtes très symboliques avec des créoles. Ainsi A. R. Mohamed, chantre de la défense d'une communauté musulmane conservatrice repliée sur elle-même et sur la défense de ses acquis, a une femme créole dont il a plusieurs enfants (C.f. : Annexes, entretien : F. Ganthu).

Document 10 : Tableau du recensement de la Population Générale (Créoles et Franco-mauriciens)  
par district, daté de 1962<sup>151</sup> :

<b>catégorie de population</b>	<b>district</b>	<b>chiffre du recensement</b>
<u>Population Générale</u>		<u>203.652</u>
	Plaines Wilhems	87.671
	Port-Louis	44.362
	Grand-Port	17.220
	Flacq	13.570
	Savanne	9.926
	Pamplemousses	9.182
	Rivière du Rempart	8.569
	Rivière Noire	7.464
	Moka	5.742


---

151 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

Document 11 : Carte de la répartition des Créoles dans l'île selon le recensement de 1962<sup>152</sup>

Légende :

 : Présence importante des Créoles (plus de 40.000 individus)

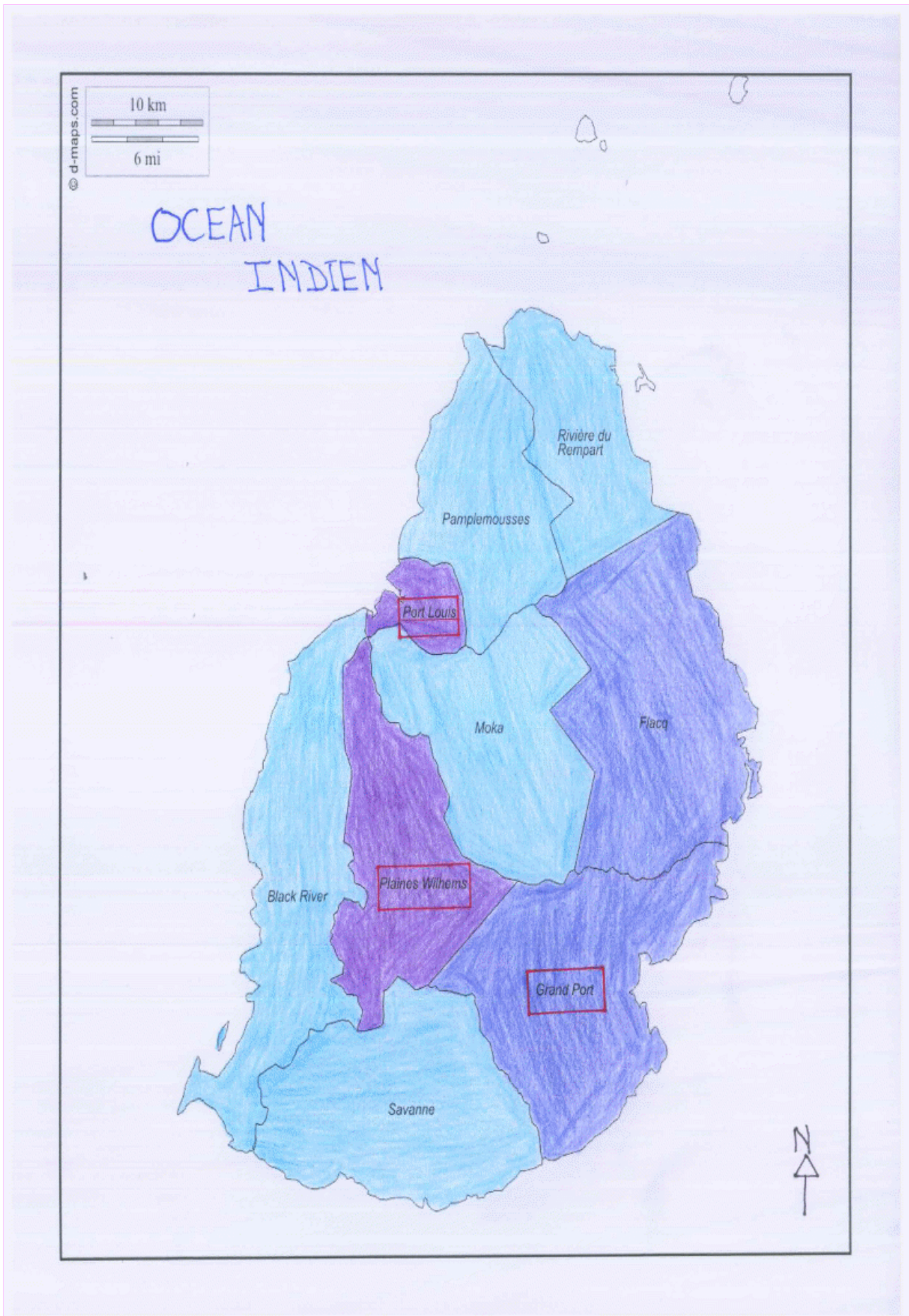
 : Présence forte des Créoles (plus de 10.000 individus)

 : Présence moyenne des Créoles (moins de 10.000 individus)

 : Districts disposant d'importants espaces urbains

---

152 Carte réalisée avec les données du recensement trouvées dans *le Cernéen*, 18 octobre 1963.



## Des emblèmes : langue créole, catholicisme et séga

Même si les Créoles ne sont pas perçus comme une communauté aux contours bien délimités, la société mauricienne leur attribue des traits culturels spécifiques qui tendent aussi vers le stéréotype. Trois d'entre-eux reviennent de manière récurrente dans les sources : la langue créole, la religion catholique et le séga. Ces caractéristiques ne sont pas propres à Maurice. Ils se retrouvent dans la plupart des sociétés coloniales sucrières, dont la toute proche Réunion où le créole et le catholicisme marquent aussi fortement les descendants d'esclaves qui, par ailleurs, dansent le maloya<sup>153</sup>.

### *L'usage du créole*

Le trait le plus prégnant est celui d'un usage prépondérant de la langue créole. Cet idiome qui se constitue dans les sociétés insulaires coloniales des Caraïbes et des Mascareignes mêle français et vocabulaire emprunté aux sociétés rencontrées par les Occidentaux sur ces rivages ou au cours de leurs voyages, dont le parler est original pour chaque île<sup>154</sup>. Les Créoles parlent créole et saisissent ou parlent sa matrice originelle, le français. Ils comprennent, par ailleurs, très mal les diverses langues asiatiques de l'île qu'ils ne pratiquent quasiment pas. Ils n'en ont pas besoin car, suite à l'esclavage et au travail des engagés indiens sur les plantations, le créole est la lingua franca de l'île (95% de la population parle ou comprend le créole dans les années 1960)<sup>155</sup>. Cela peut se remarquer dans la presse dès 1938 : « En ce pays le patois créole se parle avec la même distinction à tous les échelons de la société. Nous le parlons tous les jours, de notre réveil à notre coucher, des Indo-Mauriciens aux très hauts fonctionnaires de l'État »<sup>156</sup>. Ce qui fait des Créoles, malgré toutes les dépréciations dont ils sont victimes de la part des autres groupes (préjugé de couleur, dénonciation de leur style de vie relâché et de leur exogamie, ivrognerie), un élément liant les différentes composantes du pays. Les Créoles et le créole sont associés à l'île, ils en sont perçus comme un particularisme typiquement mauricien. Ce qui étend leur visibilité et leur donne une place de choix, puisque eux maîtrisent parfaitement cet outil essentiel.

153 Chane-Kune Sonia, *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris, l'Harmattan, 1993, p.77

154 Chaudenson Robert, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2003, p.91

155 Favoreu Louis, *L'île Maurice*, Paris, Encyclopédie politique et constitutionnelle série Afrique (dir. P.F. Gonidec), 1970, p.5

156 *Le Cernéen*, 28 mai 1938.

### *Le profond enracinement du christianisme*

La religion catholique est le deuxième trait majeur qui caractérise l'identité créole. La très grande majorité du groupe se rattache à l'Église catholique : « Ces liens indissolubles les amènent à s'identifier et à adhérer sciemment ou inconsciemment aux valeurs de l'Église. »<sup>157</sup>. La religion chrétienne, particulièrement depuis les actions « sanctifiées » du Père Jacques Désiré Laval de conversions des affranchis au XIX<sup>ème</sup> siècle, est un élément central dans l'accélération de la socialisation des Créoles (ou de leur « mise au pas » comme le présentent les détracteurs du prêtre)<sup>158</sup>. Car, grâce à l'action de ce missionnaire spiritain français mort en 1864, les nouveaux affranchis rapidement christianisés, surtout « moralisés » n'ont pas tenté de représailles contre leurs anciens maîtres sous peine « d'aller en enfer »<sup>159</sup>. Leur conversion n'est pas la volonté de la seule charité chrétienne, elle est aussi mue par la protection des intérêts des oligarques sucriers (effrayés comme les Békés des Antilles par la mémoire de la révolte sanglante d'Haïti une cinquantaine d'années auparavant)<sup>160</sup>. Depuis, l'Église est un référent incontournable pour la grande majorité des Créoles. À tel point que, pour les Mauriciens, lorsqu'on devient catholique, on est désormais considéré comme un créole même si aucun des parents ne l'est<sup>161</sup>. Cette identification d'un groupe à une religion n'est pas propre aux Créoles, car dans la société mauricienne qui émerge du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, c'est dans la religion que l'on trouve « la différenciation fondamentale entre les communautés »<sup>162</sup>. Les Indo-mauriciens vont ainsi être scindés en au moins deux communautés distinctes, malgré leurs origines géographiques communes, les Hindous et les Musulmans.

Les messes dominicales, les grandes cérémonies et fêtes religieuses rythment la vie des Créoles. La procession annuelle de la mi-septembre vers le tombeau du Père Laval à Sainte-Croix est une date essentielle du calendrier créole ; des milliers de catholiques s'y rendent en pèlerinage<sup>163</sup>. D'autres célébrations comme la procession du Saint Sacrement (comme celle de Petite-Rivière en 1934 au cours de laquelle on doit affréter plusieurs trains spéciaux pour drainer l'afflux des milliers de fidèles)<sup>164</sup> ou de la Fête-Dieu (principale fête catholique dans l'île)<sup>165</sup> attirent

157 Harmon Jimmy, *L'espérance créole, progrès et dignité*, Ile Maurice, éditions Marye-Pike, 2008, p.13

158 Gerbeau Hubert, *La communauté créole de l'île Maurice un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p.182

159 Depuis cette époque, le Père Laval est une personnalité respectée de la mystique chrétienne locale. Il a été fait « Bien heureux » par l'Église Catholique en 1979. Chaque 9 septembre, on célèbre celui qui a évangélisé les Créoles au cours d'un grand pèlerinage vers sa tombe.

160 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002, p.350

161 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003, p.18

162 Peghini Julie, *Île rêvée, île réelle : le multiculturalisme à l'île Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2016, p.23

163 *La Vie Catholique*, 18 septembre 1938.

164 *La Vie Catholique*, 24 juin 1934.

165 *La Vie Catholique*, 26 juin 1938.



des milliers de fidèles. La pratique religieuse est plus conservatrice chez les Gens de Couleur, plus forte à mesure que l'on gravit les échelons sociaux. Chez les classes populaires (surtout pour les femmes), l'Église est un refuge, un réconfort mais l'on n'hésite pas non plus à se tourner vers des pratiques syncrétiques ou la sorcellerie. Dans les couches supérieures, l'Église est un ferment qui évite le délitement des familles et permet de diffuser une rigueur morale. La messe dominicale devient aussi un rendez-vous mondain où l'on doit impressionner<sup>166</sup>.



Document 12.: Photographie de l'Église Notre Dame de Lourdes, Rose-Hill<sup>167</sup>

Par son architecture, par ses matériaux en pierre de taille, ses vitraux, et sa dédicace, cette église (ci-dessus) (une parmi de nombreuses présentes dans l'île) traduit l'importance du catholicisme dans l'Île Maurice dominée par les Franco-Mauriciens.

Deux piliers de la pastorale catholique, le mariage et le baptême, sont des temps forts de la vie d'un créole. Un mariage doit être réussi et marquer son public, il faut émerveiller la communauté par son faste (quitte à s'endetter durant des années)<sup>168</sup>.

L'Église est aussi un soutien moral, parfois financier, quand elle le veut. Les femmes créoles, notamment, y trouvent un facteur de stabilité essentielle, un point d'ancrage pour leur

166 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.154

167 C.f. : fond photographique personnel

168 Idem, p.114

quotidien difficile (surtout dans les milieux populaires)<sup>169</sup>. À partir des années 1930, l'Église organise massivement, par paroisse, des caisses de soutien et de mutualité pour ses fidèles de la classe ouvrière (les Créoles n'arrivant la plupart du temps pas à les gérer efficacement eux-mêmes)<sup>170</sup>. Elle est aussi, pour eux, leur porte-parole vers les autorités de l'île (ce qui devient encore plus vrai à la fin du XXe siècle avec l'émergence du Malaise Créole).

### *Le séga*

La dernière caractéristique culturelle majeure, associée dans l'imaginaire mauricien aux Créoles, est le séga<sup>171</sup>. Si l'on interroge un Mauricien dans la rue sur ce qui est typiquement créole, il vous répond le « séga » (même si depuis une dizaine d'années sa pratique a été récupérée par d'autres groupes, comme les Indiens avec leur séga bollywood). Le séga, danse héritée de la période esclavagiste, relève de l'art et est aussi un outil de régulation sociale. Il s'agit pour les Créoles d'un élément fondamental qui les rattache à la culture africaine, comme l'exprime ce poème du créole port-louisien et docker René Noyau<sup>172</sup> :

#### Document 13: Poème de René Noyon « Les Créoles »

*Nous n'avons point de totem*  
*Mais la corde de nos nombrils est là-bas*  
*Dans les terres des totems*  
*Dans la terre des lambas<sup>173</sup>*  
*Et des tresses sur la tête de nos filles.*  
*Nous n'avons point de totem.*  
*Nous n'avons plus que la couleur de notre peau*  
*Pour nous identifier au pain de la liberté.*  
*Nous n'avons plus que le séga pour nous tenir dans cet exil*  
*Terre entre mers*  
*Nous n'avons plus que le séga pour nous unir.*

René Noyau

169 C.f. : Annexes, entretien : Marcel Poinen.

170 *Le Cernéen*, 18 juin 1930.

171 Déodat Caroline, *Le Séga Mauricien*, Paris, Mémoire de master, Université Paris 7, 2011, p.1

172 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.84

173 *Lamba* désigne en malgache désignant l'étoile que revêt tout Malgache. Le *lamba* symbolise la personne et il sert de linceul.

Dans l'imaginaire créole, le séga est l'ultime fil tenu qui les rattache à leur culture originelle, le dernier trait hérité de l'Afrique et de Madagascar qu'ils ont conservé. Et il est le facteur mémoriel qui pourrait aider à cimenter leur communauté comme la culture française pour les Franco-Mauriciens ou la religion hindoue ou musulmane pour les Indo-Mauriciens.

Durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, c'est une danse cachée, honteuse, décriée par l'Église car associée aux « démons », à la lascivité des corps, à des pratiques de bacchanales qu'on réalise dans les arrière-cours des zones périurbaines, sur les plages et dans des endroits à l'écart dans les campagnes. Beaucoup de membres de l'élite critiquent ces réunions mais certains y participent aussi régulièrement et secrètement<sup>174</sup>. « Exclu des espaces officiels, le séga est un événement de l'entre soi qui offre aux Créoles des occasions de rassemblement et de divertissement, mais surtout de production et de partage d'une culture qui leur est propre. »<sup>175</sup>. Le séga est une danse animée par des musiciens (qui jouent notamment de la ravanne, un instrument à percussions) et un ségadier (l'animateur, chanteur et parolier de la soirée) qui mettent en avant des histoires du quotidien, tant dans ses joies que dans ses peines<sup>176</sup>. Par exemple, un séga peut narrer l'infortune d'une femme ayant une vie difficile à cause d'un mari violent, alcoolique et dépensier qui met en péril leur famille. L'ethnolo-poétologue Caroline Déodat explique ainsi que « La violence conjugale, l'alcoolisme, la ruine sont mis en scène et racontés, comme des réalités vécues de cette société largement exposée à la misère économique et sociale. »<sup>177</sup>. Les spectateurs vont critiquer le fait explicité par la danse et l'expression de ce mal-être. On essaye de faire ressortir ces difficultés et de s'en détacher ou, tout du moins, de les exprimer pour éviter qu'elles ne restent enfouies et dévorent l'inconscient des gens. La danse peut déboucher sur une sorte de transe cathartique collective qui purgerait ce mal-être social. Cette orchestration va servir de régulateur social, à rétablir publiquement les attendus des normes et valeurs de la société dans un défoulement salvateur.

---

174 Déodat Caroline, *Le Séga Mauricien*, Paris, Mémoire de master, Université Paris 7, 2011, p.18

175 *Idem*, p.4

176 *Ibid*, p.24

177 *Ibidem*, p.57

Document 14 : Illustration du XIX<sup>e</sup> siècle présentant des affranchis effectuant un séga traditionnel<sup>178</sup>

### **Les créoles à la périphérie des villes et en marge de l'économie sucrière**

Le groupe créole est traversé par de multiples failles qui accentuent son dénuement et sa fragilité lors de crises. Ces faiblesses sont bien souvent réutilisées contre eux à travers l'appareil de stéréotypes déployé par les autres communautés (oisiveté, paresse, ivrognerie, etc.)<sup>179</sup>. À Maurice l'emploi est généralement lié à la communauté d'origine. Ainsi, les Créoles occupent des postes particuliers, tant en ville qu'en zone rurale. Ils ont également des lieux de résidence précis. Enfin, il est important de prendre en compte leur fragilité économique. Celle-ci explique nombre de phénomènes qui les affectent ou en découlent.

---

178 C.f. : <http://www.mauritiusprestige.com/segamaurice.fr.php>

179 Nunn Philippe, « Mauriciens et malgaches : discours et réalités du métissage entre 1883 et 1940. », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.148

### *Finances et créoles : une impossible alchimie*

Les Créoles ont notoirement une réputation de dilapidateurs et d'être dans une fragilité économique chronique. Ceci se retrouve tant dans la presse de gauche (*Advance*) que celle plus neutre (*La Vie Catholique*) ou de droite (*Le Mauricien*, *Le Cernéen*). On peut lire, à leur propos, dans *Advance* en 1968 « que de toutes vos faiblesses, de tous vos complexes, de toutes vos réticences, l'insécurité matérielle est le pivot et le ressort »<sup>180</sup>. Pour nombre d'observateurs, c'est un héritage négatif de l'esclavage, ils ont tendance à vivre au jour le jour, sur un modèle de « carpe diem » épicurien, en dépensant rapidement leurs gains<sup>181</sup>. Ce qui là encore n'est pas propre aux affranchis mauriciens, d'autres territoires insulaires ayant pratiqué l'esclavage voient ces phénomènes d'épicurisme risqué : aux proches Seychelles l'oisiveté de nombreux descendants d'esclaves est également décriée<sup>182</sup>. Les séquelles de l'esclavage entraîneraient ainsi notamment une difficulté des affranchis à gérer les finances familiales, du fait de comportements dépensiers chroniques visant à satisfaire des besoins d'autosatisfaction immédiate. Dans cette vision de l'altérité en prise avec la subjectivité, de tels comportements nuisent évidemment à l'épargne et à la capacité entrepreneuriale. Pour les Tit's Créoles mauriciens cela se cristallise dans une pratique du vivre « bien » au jour le jour : boire quand on veut, travailler quand on veut, se reposer quand on veut, etc... Une sorte de philosophie dépréciant fortement le travail qui est synonyme de servilité et qui les pousse à traiter les événements sans prévoyance<sup>183</sup>. Les gens de couleur ont aussi une tendance à dépenser beaucoup, notamment à déboursier pour le « prestige », attitude issue du préjugé de couleur : l'habillement, la volonté de maintenir un train de vie qui n'est pas forcément en corrélation avec leur niveau de revenus polarise une grande part de leur argent. La presse les surnomme même parfois « le prolétariat en veston »<sup>184</sup>. Ce groupe vit constamment à la limite des ses moyens, recourant massivement à des crédits auprès d'usuriers asiatiques. C'est pour eux un facteur d'instabilité qui limite le développement socio-économique de leur groupe.

À l'inverse d'autres groupes, les Créoles n'auraient donc aucune culture de l'épargne. Ils diffèrent des Musulmans ou des Chinois qui sont plus adeptes de stratégie d'épargne et autres tontines, des Franco-mauriciens qui possèdent de forts capitaux et patrimoines, des Hindous travailleurs infatigables et économes qui, par leur comportement d'épargne, aident fortement au développement de leur communauté. Tout du moins, c'est ce qui transparaît dans un grand nombre

---

180 *Advance*, 28 avril 1968.

181 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Ile Maurice*, Port Louis, 1996, p.114

182 Filliot Jean-Michel, *Histoire des Seychelles*, Seychelles, République Française, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et développement, 1982, p.141

183 *Le Cernéen*, 18 juin 1930.

184 *Advance*, 6 septembre 1951

de documents que j'ai consultés, notamment la presse mauricienne, alors sous le contrôle des élites franco-mauriciennes. Celles-ci ont une vision très négative, voire condescendante des anciens esclaves. Ceci se retrouve d'ailleurs dans la plupart des colonies de plantations, comme à la Réunion où les engagés africains sont très mal considérés, occupant le bas de l'échelle sociale dans l'esprit des colons<sup>185</sup>. Cependant, d'après les entretiens que j'ai eus, à l'inverse on se rend compte que des Créoles peuvent s'acheter leurs maisons, payer des études à leurs enfants et manger chaque jour (même si cela reste limité). Il est également notable que les Créoles laissent assez peu de patrimoine en héritage. Comment progresser dans une société mauricienne basée sur le commerce et l'économie sucrière lorsque le groupe n'est pas prêt (ou ne peut songer) à investir dans des activités fructueuses parce que, dans sa majorité, il éprouve des difficultés à épargner ? Or une certaine assise économique peut améliorer son assise dans le domaine politique (comme le font les Indiens tout au long du XX<sup>e</sup> siècle). Les Créoles partent « handicapés » dans cette compétition pour la représentation, privés qu'ils sont de relais économiques majeurs. Cela n'a pas toujours été le cas. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une frange de l'élite de couleur a beaucoup investi le secteur sucrier et le négoce. Mais elle n'a cependant pu faire face à la concentration des plantations entre les mains des Franco-mauriciens avec l'avènement de l'engagisme. Elle a fait faillite brisant durablement l'investissement créole dans la haute économie de l'île<sup>186</sup>. Et, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le nombre de créoles ayant réussi dans le monde des affaires est très peu élevé<sup>187</sup>.

### *Le rapport à l'alcool*

L'alcoolisme est un fléau affectant le groupe créole. Il est lui aussi un triste héritage de la période esclavagiste et engagiste, lorsque les colons abusaient de son utilisation pour maintenir sous leur contrôle les masses de travailleurs qu'ils exploitaient. Mais aussi, pour les Franco-mauriciens, il peut-être également un argument utile lorsqu'il s'agit d'expliquer les difficultés que rencontrent les membres les plus pauvres de leurs sociétés coloniales, tout en se dédouanant de leurs propres responsabilités<sup>188</sup>. Plusieurs enquêtes officielles au milieu du XX<sup>e</sup> siècle font état du problème de l'abus d'alcool<sup>189</sup>. Même si c'est un mal affectant tous les groupes (notamment les Hindous des

---

185 Chaillou Virginie, « Les engagés indiens et les engagés africains à La Réunion au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire commune ? », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015, p.220.

186 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.25

187 *Advance*, 26 avril 1968.

188 Meyer Eric P. , « Les coolies indiens de Ceylan face à la loi des planteurs au début du XX<sup>e</sup> siècle », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. 560p. p.339

189 *La Vie Catholique*, 25 avril 1954.

milieux populaires), l'imaginaire collectif mauricien associe les créoles, principalement les Tit's Créoles, à une image de débauche liée à l'alcool et à tout ce qui est en lien (violences domestiques, bagarres de rues, accidents, etc.). Ce phénomène peut aussi être relié à l'esclavage. Au temps de la servilité, le peu de rhum ou d'arack offert par les maîtres est synonyme d'un bien-être temporaire qui estompe les horreurs du quotidien. Et, une fois libres, de nombreux créoles sombrent dans l'alcool pour jouir plus fort de leur vie et oublier les tracasseries journalières. Sans compter que l'alcool, peu onéreux en général dans les îles sucrières, amène un accès aisé à une « satisfaction » rapide pour des bataillons de désœuvrés.

Document 15 : Photographie d'une échoppe à moitié en ruines après le passage d'un cyclone en 1959<sup>190</sup>

Cette photographie rend bien compte de la précarité de la vie quotidienne des Créoles (des maisons en matériaux peu résistants, des enfants pieds nus dans une rue en terre battue, une petite fille chargée de son cadet) et du caractère incongru de la réclame qui occupe presque tout un pan de mur.

L'addiction à l'alcool est particulièrement visible chez les hommes, les femmes semblent moins affectées par cette pathologie. L'alcoolisme explique, par répercussion, maints autres problèmes

---

190 C.f. : *Vintage Mauritius*

comme le délitement des cellules familiales : beaucoup de créoles (du fait de l'alcoolisme) ne peuvent garder un travail, sont violents contre les membres de la famille, souvent absents et libertins, ce qui peut conduire jusqu'à la séparation. Sans compter l'impact sur le budget<sup>191</sup>. Ceci peut expliquer la grande tendance à la matrimonialité des familles tit's Créoles. Seule la mère reste pour maintenir la cohésion et la survie des familles créoles<sup>192</sup>. L'alcool réduit aussi beaucoup leur espérance de vie et les laisse plus sensibles à des pathologies telle que la folie comme l'explique en mai 1959 un rapport du ministère de la Santé mauricien 1959<sup>193</sup> (l'alcoolisme est la cause du décès du leader créole Guy Rozemont qui disparaît avant d'avoir atteint ses 50 ans). On trouve à cette forte consommation d'alcool une autre raison de la pauvreté du groupe.

### *Géographie du peuplement créole*

Les Créoles résident essentiellement à la périphérie des villes, les habitations des centres revenant cher pour la majorité d'entre eux. Si certains quartiers au cœur des cités, comme celui de Plaine Verte à Port-Louis, abritent plusieurs des familles port-louisiennes de la classe moyenne créole et des Gens de Couleur<sup>194</sup>, les Créoles sont nombreux dans la capitale, sur le plateau des Plaines Wilhems (dans la conurbation Curepipe, Quatre-Bornes, Rose-Hill, Beau-Bassin) et à Mahébourg. La ville est un espace de liberté, un endroit primordial pour la vie culturelle et les arcanes du pouvoir<sup>195</sup>, ce qui attire les Créoles. À Maurice au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les villes en pleine expansion offrent des possibilités intéressantes de travail salarié pour les affranchis qui rompent alors massivement avec le travail agricole<sup>196</sup>.

Port-Louis avec ses 50.000 citoyens est dénoncée dans les années 1930 pour sa ceinture de taudis insalubres<sup>197</sup>. Lorsqu'on parle des catégories populaires vivant dans des logements malsains, c'est aux Créoles que l'on pense. Leurs cases sont situées dans des quartiers sans égout ni eau potable, à la merci de cyclones dévastateurs (comme on peut le voir sur la photo ci-dessous représentant une rue d'un quartier, au toponyme connoté, renvoyant à l'Afrique et à la période de l'esclavage, et historiquement habité par des descendants d'affranchis).

---

191 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p.117

192 Boswell Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006, p.58

193 *Le Cernéen*, 7 mai 1959.

194 C.f. : Annexes, entretien : Lindsay Morvan.

195 Delfante Charles, Jean Pelletier, *Villes et urbanisme dans le monde*, Paris, Armand Colin, 1969, p.27

196 Nagapen Amédée, *Notre-Dame de Lourdes (Rose Hill), une paroisse centenaire*, Port-Louis, Diocèse de l'île Maurice, 1990, p.12

197 *La Vie Catholique*, 1<sup>er</sup> mars 1963.



Document 16 : Cliché de Yoloff Street, Port-Louis, années 1940<sup>198</sup>

Faute d'une politique, pour des logements corrects destinés à des ouvriers, cette situation critique reste une constante<sup>199</sup>. Même dans la sémillante Curepipe de nombreux habitants des milieux populaires vivent dans des taudis, à l'ombre des belles villas de l'élite<sup>200</sup>. « La case du miséreux est le camp retranché de certaines maladies. C'est là que, tous les ans et même plusieurs fois par an, commencent les endémies qui, ensuite, gagnent la demeure des familles aisées et se répandent rapidement dans toute la colonie. C'est là qu'il les faut combattre »<sup>201</sup>. La malaria frappe avec sévérité la colonie jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, fauchant un nombre important de personnes chaque année. Les Franco-mauriciens abandonnent massivement Port-Louis à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour habiter à Curepipe qui, par la température plus fraîche due à l'altitude, est perçue comme plus salubre et à l'abri des épidémies de malaria<sup>202</sup>. Un train relie alors les deux villes ; les Curepiens l'empruntent chaque jour dans une migration pendulaire pour travailler dans la capitale. Même dans ce train le préjugé de couleur est fort. La première classe étant réservée aux Franco-mauriciens<sup>203</sup>. En hiver, lorsque le temps se rafraîchit, ils réinvestissent les rues de Port-

---

198 C.f. : *Vintage Mauritius*

199 *Le Cernéen*, 29 juin 1933.

200 *Advance*, 27 décembre 1951.

201 *Le Cernéen*, 1<sup>er</sup> septembre 1930.

202 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p. 341

203 Cabon Marcel, Pierre Renaud, *Beau-Bassin Petite-ville, Port-Louis*, Le Club mauricien du livre français, 1971, p.23

Louis car l'air y est meilleur ; ils profitent ainsi des spectacles (théâtre notamment) et de la vie mondaine très forte à cette saison.

Document 17 : Cliché du dernier train Curepipe/Port-Louis, mars 1956<sup>204</sup>

La présence des Créoles en zone rurale est plus diffuse et difficilement discernable dans les sources. Le district de l'Ouest, Rivière Noire, et celui du Sud, Savanne, concentrent une grande partie de la population créole non urbaine. Ce sont en effet les zones les plus en marge et les moins touchées par la plantation. Elles attirent en conséquence au XIX<sup>ème</sup> siècle des affranchis en quête de liberté. On y voit se développer des villages de pêcheurs et de petits ouvriers ruraux. Mais on y critique aussi, dès les années 1930, leurs logements apparentés à des taudis. Ce qui est également le cas pour de nombreux Indiens des zones rurales<sup>205</sup>. L'insalubrité reste la cause majeure des difficultés de la vie quotidienne du plus grand nombre des Mauriciens jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

---

204 C.f. : *Vintage Mauritius*

205 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.127

### *Quels emplois ?*

Les Créoles occupent un grand éventail d'emplois avec des différences importantes de salaires. Ces dissemblances recourent les divisions du groupe : du pêcheur tit's créole à l'avocat de couleur<sup>206</sup>.

Il faut cependant remarquer que les Créoles n'occupent quasiment pas de postes à haute responsabilité (tenus par des Franco-Mauriciens) et qu'ils sont absents du travail sur les plantations sucrières et de l'agriculture non domestique de façon générale. « Ils ont subi une cassure avec la terre [...] pour le Mauricien d'origine africaine et apparenté même le métier de jardinier lui semble contraignant voire dégradant »<sup>207</sup>. La terre évoque pour eux un passé de servitude qui reste très présent dans les mémoires. Un fait remarqué par beaucoup, notamment par la presse dans laquelle on peut lire que « la communauté dite créole (entendez Tit' créole), à Maurice, refuse par atavisme de se livrer à des travaux agricoles. [...] ce n'est que fort rarement que l'on voit un créole prendre la pioche et travailler dans les champs de cannes »<sup>208</sup>. Ce sont des lieux communs que l'on peut lire dans le quotidien conservateur et « moralisateur » *Le Cernéen* en 1936 au plus fort de la crise économique. En effet, les élites et les dirigeants sont enfermés dans leur préjugé de couleur et ne veulent pas comprendre cette rupture entre créoles et travail agricole<sup>209</sup>. Ceci pourtant s'explique facilement par les faibles gages qu'ils leur offrent et par le refus des Créoles de retourner sur les plantations. C'est là une originalité mauricienne ; dans d'autres îles sucrières, les affranchis n'ont pas autant coupé les ponts avec la terre. Ainsi à La Réunion, ils sont encore nombreux à occuper différents postes sur les plantations<sup>210</sup>. À Maurice, le rejet de la terre par les Créoles pose des problèmes pour leur ascension socio-économique dans un petit territoire où elle représente le secteur dominant<sup>211</sup>. Cela peut même devenir assez aberrant lorsqu'en période de crise, malgré le manque de bras pour les récoltes, les créoles au chômage ne trouvent pas à s'employer, refusant de participer à la coupe<sup>212</sup>. On peut ainsi lire dans un périodique de 1936 que 47 créoles refusent de s'embaucher sur une plantation comme coupeurs de cannes pour une saison, rejetant les deux rupees de salaire journalier proposés, insuffisants selon eux<sup>213</sup> (ce qui est compréhensible au vu des

---

206 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.23

207 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.98 et 105

208 *Le Cernéen*, 21 décembre 1936.

209 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.77

210 Chane-Kune Sonia, *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris, l'Harmattan, 1993, p.138

211 *La Vie Catholique*, 19 janvier 1936.

212 *Le Cernéen*, 27 juillet 1933.

213 *Le Cernéen*, 11 août 1938.

dépenses moyennes d'une famille créole évaluées à environ 120 rupees mensuelles). On peut comprendre que c'est à la fois un refus des conditions de travail proposées mais aussi la perception que ce dur labeur est désormais pour les Indiens qui motivent ce rejet de ces offres d'emplois en période de crise. Ce raisonnement s'inscrit dans la perspective des logiques de répartition communautaire des métiers/fonctions.

Mais à l'inverse, on trouve les Créoles dans toutes les activités qui sont en dehors de l'économie mono-sucrière, notamment dans le secondaire et le tertiaire. Les Tit's Créoles sont pêcheurs, bûcherons, charretiers, bouchers, domestiques<sup>214</sup>, petits artisans en zones rurales. Ils pratiquent également le maraîchage en famille, une activité marginale et surtout très féminine. Grand paradoxe : s'ils associent le travail de la terre à l'esclavage, la domesticité au service de grands Blancs est un « privilège » car elle apporterait de meilleures conditions de travail et un supposé prestige (comme à l'époque de l'esclavage où les domestiques avaient une meilleure existence que les esclaves travaillant aux champs)<sup>215</sup>. En ville, la classe moyenne travaille dans l'artisanat (ferblantier, cordonnier, tailleur, peintre, vitrier, etc.) et dans les manufactures (chinoises et musulmanes), dans le bâtiment (maçon, menuisier, charpentier, etc.). Leur savoir-faire est apprécié en ville et les autres communautés demandent leurs services pour réaliser nombre de petits travaux, ce qui, cette fois, valorise le groupe créole. Ils sont très présents dans la petite fonction publique (pompier, policier) et sur les docks de la capitale. Certaines professions apparaissent d'ailleurs comme des domaines réservés aux Créoles : environ 80% des artisans et des ouvriers qualifiés sont créoles et 70% des professeurs et des dockers<sup>216</sup>. Les docks apparaissent comme le haut lieu du travail créole dans la capitale. C'est un emploi qui épuise les hommes et qui est aussi dur que celui dans les champs de cannes.

---

214 Ils sont d'ailleurs privilégiés par rapport aux Indiens dans ces métiers, à l'exception de celui de cuisinier pour lequel ils n'ont pas bonne réputation. Ils feraient notamment de « détestables *breakfasts* », cf. *La Vie Catholique*, 25 février 1940.

215 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.106

216 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.11

Document 18 : Cliché de l'entrée des docks de Port-Louis, 1959<sup>217</sup>

Document 19 : Cliché de dockers au travail, Port-Louis, 1960<sup>218</sup>

---

217 C.f. : *Vintage Mauritius*

218 C.f. : *Vintage Mauritius*

Les clichés ci-dessus donnent un aperçu des conditions très spartiates du travail des dockers port-louisiens en 1960. Le contraste est frappant entre d'une part les dockers et les personnes à l'entrée des docks d'autre part. Les dockers travaillent sous la surveillance d'un contremaître arborant le casque colonial. Ils sont torse nu, portent des caleçons en mauvais état et transportent des sacs bien remplis. On peut estimer également que les hommes circulant à l'entrée des docks, quant à eux, sont tous bien habillés : personnel de l'administration du port ou négociants.

Il n'en reste pas moins que dans cette profession de docker, aussi dure soit-elle, les Créoles peuvent se sentir plus libres, plus en phase avec le monde urbain et moins en prise avec le monde de la plantation. Et leur fonction est cruciale dans une société où les exportations sont décisives ; sans les docks, Maurice ne peut vendre ses produits à l'étranger. Ce qui explique aussi pourquoi, comme nous le verrons, les dockers vont être à la pointe de la plupart des luttes politiques et des combats sociaux car ils ont un réel levier de pression pour négocier avec les oligarques sucriers. Rappelons que le sucre est au cœur de l'économie mauricienne et représente encore 25 % du PIB en 1968<sup>219</sup>.

Toutes les femmes créoles, quels que soient leurs milieux, n'exercent pas de travail extérieur rémunéré. C'est notamment le cas pour une majorité des profils mentionnés par les créoles que j'ai interviewés<sup>220</sup>. Parfois, elles occupent, pendant quelque temps, un emploi de domestique ou de vendeuse (principalement avant de se marier).

Les Gens de Couleur occupent des postes plus prestigieux, même s'ils ne sont pas toujours bien rémunérés. Ils officient comme journaliste, médecin, enseignant, avocat, ingénieur, architecte<sup>221</sup>. Cela leur permet de jouir d'une certaine considération. Dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle, peu de Créoles appartiennent au clergé catholique alors qu'ils composent la grande majorité des fidèles. Les Franco-Mauriciens occupent la plupart des fonctions de prélats (à l'instar de la situation dans d'autres colonies, c'est un « organe de contrôle » qui est encore leur « chassé-gardée »)<sup>222</sup>. On peut expliquer cette assise par une volonté des colons (encore assez nombreux à cette période) de conserver la haute main sur une institution-clef de la société insulaire mais aussi par le manque de candidats potentiels dans les rangs des Créoles.

Le fait crucial pour comprendre l'emploi créole est qu'il est lié à la bonne santé de l'économie sucrière mauricienne, comme *La Vie Catholique* le met en avant dans les années 1930 : « Maurice est l'un des rares pays où tout le monde dépend pour son bien-être, directement ou par ricochet,

---

219 Claveyrolas Mathieu, « Hindouisme et engagisme à l'île Maurice », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. p.495

220 C.f. : Entretiens : Boule, Poinen, Déodat, Morvan.

221 C.f Ceci ressort à la fois de périodiques, des entretiens que j'ai effectués et de la bibliographie.

222 *Le Cernéen*, 6 juillet 1960.

d'une seule industrie »<sup>223</sup>. Les profits de l'industrie de la canne ont un retentissement sur toute l'économie. Les Créoles sont alors les premiers affectés en temps de récession. Par exemple, un bourgeois indien ou chinois, en période de crise, fera moins appel à un ouvrier du bâtiment pour rénover sa maison. Il y aura aussi moins d'embauches dans les manufactures ou les docks, la fonction publique emploiera et rémunérera moins, etc.<sup>224</sup>. En cas de déclin économique, comme leurs emplois correspondent à des postes de dépenses secondaires, ils sont donc les plus affectés. D'autant qu'ayant un très faible accès à la terre ou à la propriété, ils ne peuvent subsister grâce à des potagers/jardins ou grâce à des revenus locatifs comme en profiteraient des Indiens. Cette fragilité face aux fluctuations économiques est l'une de leur plus grande vulnérabilité.

### *Une forte précarité*

La diversité des emplois n'empêche donc pas la précarité de frapper les Créoles. La persistance du chômage, particulièrement à partir des années 1930, affecte beaucoup les jeunes. Ce qui entraîne une instabilité économique qui a des répercussions sur le vécu de la communauté. Il est difficile d'accéder à la propriété. La plupart des créoles, même ceux gagnant correctement leur vie, sont locataires de bailleurs appartenant à d'autres communautés (notamment des Indiens)<sup>225</sup>.

Ensuite, le budget disponible dans les familles reste assez faible. Dans un article d'*Advance* de 1951, on relate les propos de l'Abbé Eugène Dethise qui aborde ce thème. Grande figure du clergé de l'Île Maurice à l'époque, ce belge impulse l'action catholique ouvrière dans les années 1950 et matérialise une volonté de l'Église locale de s'intéresser un peu plus aux couches sociales populaires qui tendent alors vers le Travaillisme « socialisant ». Il dresse la liste de dépenses mensuelles d'un ouvrier catholique, marié, père d'un enfant et dont on suppose que l'épouse n'est pas salariée (autrement dit, il dresse le budget du « créole moyen » dans ses premières années de père famille) :

---

223 *La Vie Catholique*, 27 mai 1934.

224 *Le Cernéen*, 27 juillet 1933.

225 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.99

**Document 20 : Tableau récapitulatif des dépenses moyennes mensuelles d'une famille ouvrière catholique dans les années 1930<sup>226</sup>**

<u>Pôle de dépenses</u>	<u>Type de produit</u>	<u>Coût en rupees</u>
alimentation	/	environ 50
/	riz	15
/	pain	5
/	lait	3,92
/	aliments pour bébé	11,44
/	bœuf	5
/	viande salée	1,75
/	thé	2,10
/	dholls <sup>227</sup>	1,92
/	lentilles	2,16
/	beurre	2,19
/	sucre	1,80
/	huile	1,92
éclairage	/	environ 4
/	pétrole	2,52
/	bougies	0,80
hygiène	savon	1,52
autres	Vêtements/cigarettes/etc.	1,50
dépenses du bazar	/	15
Autres frais	Logement/santé	environ 42
<b><u>Total :</u></b>		<b>environ 117</b>

226 C.f., selon les données fournies par *Advance*, 6 septembre 1951.

227 Sorte de galette/crêpe garnie de légumes en compote.



L'Abbé Dethise arrive à une estimation d'environ 117 rupees de dépenses mensuelles moyennes pour ce foyer. Quand on gagne environ 5 rupees par jour, comme c'est le cas pour le père de Lindsay Morvan, docker dans les années 1950<sup>228</sup> (soit 130 rupees pour 26 jours de travail par mois), il reste peu pour épargner : 13 rupees, soit 10% des revenus. La marge est bien congrue pour faire face aux imprévus. Le moindre problème, chômage, une maladie, un parent handicapé ou un décès, peut amener de graves difficultés.

Loin de frapper les seuls créoles la pauvreté sévit fortement à Maurice dans les années 1930 et beaucoup de Mauriciens en subissent les conséquences (maladie, mort, prématurée, famine)<sup>229</sup>. Le nombre inquiétant de décès de personnes dans la « fleur de l'âge » inquiète beaucoup dans un territoire qui se veut moderne. Le conservateur *Cernéen* s'en émeut le 23 avril 1930 « On est effrayé de l'augmentation qu'accusent les statistiques. [...] On meurt de misère, de manque d'aliments, plus que de maladie. [...] Est-il possible que, dans un pays où les services de la Santé et l'Assistance Publique coûtent si cher, les pauvres manquent de soins médicaux et d'aliments ? »<sup>230</sup>. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la colonie est encore loin des standards occidentaux, affectée par des maux qui ont disparu depuis plus d'une centaine d'années dans la majorité des régions européennes.

---

228 C.f. : Entretien : Lindsay Morvan.

229 *Le Cernéen*, 23 avril 1930.

230 *Le Cernéen*, 23 avril 1930.

## **Chapitre II : Crise, émergence d'un mouvement ouvrier créole et éveil du mauricianisme en 1936**

Le chômage et la récession économique exacerbent les tensions politiques dans les années 1930. Un grand nombre de Mauriciens, dont la majorité est formée de Créoles, vivent dans la précarité, parfois la misère. C'est dans ce contexte de difficultés que se constitue le parti travailliste mauricien qui va être un élément déterminant dans la vie politique vers le milieu du siècle. Des créoles sont à la pointe de cette émergence du parti et de son combat politique.

### **La crise de l'entre deux-guerres**

Dans une île dont la vie dépend des cours du sucre, les Mauriciens doivent faire face à une grave récession économique. Chômage, délinquance et pauvreté deviennent récurrents à partir de 1929. Maurice et, surtout, Port-Louis sont gravement touchés par la crise sociale.

#### *Un chômage galopant*

Maurice qui vit pratiquement de la culture de la canne est frappée durement par la dépression. Dépendance coloniale du Royaume-Uni, elle subit les soubresauts d'une crise mondiale qui impacte fortement sa métropole. Très libéraux, les Britanniques changent complètement leur politique économique. Londres doit dévaluer sa monnaie, intervenir dans son économie et arrêter ses pratiques de libre-échange en rehaussant sensiblement ses tarifs douaniers (y compris avec son empire)<sup>231</sup>. Le sucre des îles est devenu un luxe pour des États occidentaux en crise qui lui préfèrent le sucre de betterave produit en Europe. Avec la chute des exportations et l'effondrement des cours du sucre, c'est toute l'économie de Maurice qui fonctionne au ralenti. Suite à la crise, dans les années 1930, les autorités impériales diminuent leur soutien et les financements accordés aux administrations coloniales<sup>232</sup>. Avec moins de richesses issues de l'industrie de la canne, l'artisanat, les services, voire le fonctionnariat, sont touchés, poussant de nombreux Mauriciens vers le

---

231 Bernstein Serge et Pierre Milza, *Histoire du XXème siècle, tome 1 : La fin du « monde européen »(1900-1945)*, Initial Hatier, Paris, 1996. pp.500. p.266

232 Dumasy François, Goerg Odile, Hueltz De Lempis, Xavier, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, Bréal*, Paris, 2012. pp. 196, p.59

chômage<sup>233</sup>. Les plus humbles s'enfoncent dans une situation de plus grande précarité et les tensions sociales s'exacerbent, notamment entre ouvriers (Créoles et Indiens) et oligarques blancs. Des milliers de Mauriciens sont sans-emploi, parfois sans-abris dès le début de la décennie 1930<sup>234</sup>. La presse parle en 1936 d'un problème qui « conserve toute sa gravité » et pour lequel « il n'y a aucune perspective d'amélioration d'une situation tendue à l'extrême »<sup>235</sup>.

Comme Maurice, d'autres colonies sucrières sont elles aussi affectées par la Crise de 1929. C'est le cas au Guyana, où l'on retrouve une situation proche avec une société multiculturelle (Indiens, Coloured, Métis, Blancs originaires du Portugal) au peuplement comparable et aux intérêts divergents. La situation s'y détériore dans les années 1930, avec des grèves très dures de dockers et d'ouvriers des plantations<sup>236</sup>.

### *La hausse de la délinquance*

En cette période de crise, des chômeurs errent sans but dans les villes. À Port-Louis, maints observateurs parlent de la mauvaise tournure que prend l'inactivité de jeunes, les plus frappés par la crise. Dans un article de 1933 « Signalons à la police », le *Cernéen* met en avant une lettre d'un lecteur désabusé qui écrit : « Les chômeurs sont légions dans la capitale. Les jeunes désœuvrés ne savent comment employer leurs loisirs. Le football ne leur suffit plus. [...] Il y a de jeunes vauriens qui profitent de cette circonstance pour terroriser des familles. C'est une organisation de malfaiteurs qui sévit à Port-Louis, dans plusieurs localités à la fois. [...] Avons-nous affaire à une organisation de malandrins ou à des jeunes gens qui ne savent comment employer leurs trop copieux loisirs ? »<sup>237</sup>. Trente années avant l'Indépendance débute un fait social majeur qui marque le groupe créole, celui des bandes formées par une jeunesse oisive. Sans emploi et peu qualifiés, ces jeunes urbains port-louisiens (que l'on peut majoritairement relier au groupe créole) versent dans la délinquance pour obtenir de quoi subsister et aussi se faire entendre par leur société. Les enfants des milieux les plus humbles parmi les Créoles sont, comme peut s'y attendre, les premières victimes d'une telle crise : à la différence des Gens de Couleur, ils ne bénéficient pas de l'instruction, qui pourrait leur offrir un emploi dans le public. Ils ne disposent pas d'un appui familial dans le milieu du commerce, comme l'ont par exemple les musulmans ou les Chinois, et ils n'ont pas de terres à cultiver pour subvenir à leurs besoins comme les Hindous. Au-delà de leur situation personnelle

233 *Le Cernéen*, 8 septembre 1933.

234 *Le Cernéen*, 4 février 1933.

235 *Le Cernéen*, 20 février 1936.

236 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.204

237 *Le Cernéen*, 11 mars 1933.

difficile, ces « délinquants » renforcent, par leurs actions, l’imaginaire collectif négatif associé à leur groupe. Les Tits’ Créoles port-louisiens apparaissent déjà, aux yeux des autres, comme une frange de la société en déliquescence dont il faut se méfier, pouvant verser dans la rapine et la violence. Dans l’Ouest de l’Océan Indien, cette jeunesse désœuvrée n’est pas propre à Maurice ; on retrouve un phénomène comparable à Antananarivo avec des bandes de jeunes sans-abris qui errent la nuit, ayant quitté leurs familles qui sont durement touchées par la précarité<sup>238</sup>.

### **La tentation rétrocessionniste au sein de la bourgeoisie créole**

Les années 1920-1930 sont une période d’ébullition marquée par une plus grande visibilité des Créoles dans la politique et le militantisme. Dans la poursuite du mouvement de l’Action Libérale (au sein duquel depuis le XIX<sup>e</sup> siècle des mulâtres se battent pour l’amélioration de leur statut), des militants créoles se mobilisent pour l’égalité socio-économique et politique à Maurice<sup>239</sup>. Ils vont d’abord s’engager dans le mouvement pour la rétrocession à la France avant d’opter pour une stratégie d’obtention de postes publics.

#### *Le retour à la France : un rêve avorté*

Le mouvement politique travailliste prend racine dans l’Action Libérale et la mouvance rétrocessionniste qui se crée après la Première Guerre mondiale et culmine au début des années 1920. Il s’agit d’un groupement de penseurs et de militants, majoritairement des créoles issus des Gens de Couleur, qui lancent le mouvement dit de la « rétrocession ». Cette initiative fait date : ces personnes ont l’espoir, à travers une pétition de plusieurs milliers de signatures, de faire revenir Maurice dans le giron de la France. Et ainsi, à l’instar des Antilles françaises et de la Réunion, l’île bénéficierait d’un statut plus favorable que celui de simple colonie. Pour cette petite élite intellectuelle, leurs semblables de couleur des Caraïbes françaises sont mieux traités, sous la Troisième République, qu’ils ne le sont, eux, à Maurice sous l’égide de la Couronne Britannique. La France républicaine, issue des Lumières de 1789 et de 1848 (date de l’abolition par la France de l’esclavage dans ses colonies), ne peut être, dans leurs esprits, qu’une meilleure métropole que la Grande-Bretagne. Avec son *Indirect Rule*, Londres est en effet perçue comme trop tolérante à

238 Morelle Marie et Fournet-Guérin Catherine, « Les nuits tananariviennes : citadinités et marginalités en construction », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 342

239 Durand Jean-Michel, *L’affirmation du fait créole à l’île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.74

l'égard des Franco-Mauriciens qui perpétuent un système sociétal régi par la pigmentocratie. Les Gens de Couleur français auraient de meilleures chances d'ascension sociale, notamment par l'attribution des postes de cadres administratifs, alors qu'à Maurice les Blancs verrouillent les strates décisionnelles.

Cela n'est pas forcément vrai. La situation des Antillais n'est pas aussi préférable que ces Mauriciens le pensent. Les Européens de souche, les Békés, y sont encore tout-puissants ; l'évolution des statuts s'y fait aussi lentement. Même si, depuis 1848, l'influence de figures politiques (comme Victor Schoelcher), de membres des loges maçonniques et de leaders mulâtres ayant étudié dans les grandes universités métropolitaines a quand même permis certaines avancées sociales, comme dans le domaine de l'instruction<sup>240</sup>. Mais aux Antilles françaises, comme à la Réunion, l'égalité sociale est encore loin d'être pleinement réalisée. La perception subjective et idéalisée des tenants de la Rétrocession chez les Créoles grossit le trait d'une situation qui n'est pas aussi attrayante que cela pour leurs semblables d'autres territoires insulaires dépendant de la France.

Une majorité de Créoles apporte en conséquence son soutien à ce projet de rétrocession<sup>241</sup>. Mais, au final, cette démarche échoue, Londres et Paris n'y prêtant aucune attention. Et dans l'île, les coterie sucrières font bloc contre cette idée. Elles avaient trop à perdre si le processus aboutissait, leurs affaires étant florissantes et leur suprématie sociale assurée dans le giron de l'Empire Britannique, grâce à leurs accords avec le Royaume-Uni (tout du moins jusqu'à la crise de 1929). En conséquence, ce mouvement de rétrocession se dissipe assez vite, mais laisse de l'amertume chez ses tenants créoles.

### *Le changement de stratégie des militants créoles*

À la fin des années 1920, les militants du mouvement rétrocessionniste changent d'approche. Ils décident de promouvoir dans l'île Maurice elle-même le développement social et l'égalité des statuts ainsi que celle des chances. On n'espère plus que le changement vienne de la métropole, c'est du cœur de l'île que les évolutions doivent désormais émerger. On doit se faire entendre à Maurice pour obtenir plus de droits et un plus grand accès aux postes publics. L'ascension des Créoles passerait par le fonctionariat. C'est notamment le point de vue défendu par de grandes figures créoles telles que Raoul Rivet et Edgar Laurent, des héritiers idéologiques de l'Action Libérale<sup>242</sup>. Pour cela, l'une des stratégies retenue est l'embauche massive des Gens de

240 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002, p.416

241 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.99

242 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.52

Couleur dans la fonction publique qui devient un tremplin pour leurs revendications : « Ils firent placer leurs hommes dans le service civil et dans la force policière visant ainsi à fortifier les assises politiques des Gens de Couleur en les faisant entrer dans les départements des administrations civiles »<sup>243</sup>. Cela est notamment possible grâce au niveau d'instruction de cette partie du groupe créole qui a les titres pour prétendre à certains emplois publics. Par ailleurs, le gouvernement colonial ne dispose pas d'un vivier de recrutement suffisant dans la minorité de colons). En étant présents dans l'appareil d'État, même seulement à des échelons inférieurs ou intermédiaires, les Créoles espèrent se faire entendre. Ainsi, à partir de ces années 1920, se consolide jusqu'à l'Indépendance la perception stratégique et essentielle qu'ont les Créoles du fonctionariat devenu leur « chasse gardée ». Ceci leur paraît vital pour leur équilibre social, économique et politique. En 1946, ils occupent 70% des postes de l'administration publique<sup>244</sup>.

### **La fondation du Parti travailliste et les premiers discours mauricianistes**

Les sociétés coloniales sont marquées, dans les années 1930, par la multiplication de mouvements, d'associations et de partis contestataires qui défendent les droits des catégories populaires<sup>245</sup>. À Maurice, la déception des supporters du mouvement pour la rétrocession et d'une plus grande justice sociale a abouti à la création d'une telle mouvance représentée par le parti travailliste mauricien.

#### *Maurice Curé et la crise des classes laborieuses*

Le père fondateur de cette nouvelle mouvance est le docteur Maurice Curé, un mulâtre notable et médecin nommé au Conseil consultatif<sup>246</sup> dès 1934. Battu aux élections législatives de 1936, il est prêt à se retirer de la politique, déçu de l'impossibilité de réformer un pays régi par un système électoral censitaire contrôlé par la bourgeoisie conservatrice (divisée en coteries qui regroupent la minorité franco-mauricienne et des Gens de Couleur inféodés à l'oligarchie sucrière).

243 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.116

244 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p. 439

245 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.393

246 Le Conseil consultatif est une assemblée qui existe depuis le siècle précédent et qui offre une interface de négociations et d'échanges entre le Gouverneur britannique et les élites de l'île. Ses membres sont, pour partie, élus au suffrage censitaire masculin et, pour l'autre partie, nommés par le Gouverneur. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, des bourgeois Indiens et Créoles sont nommés par le Gouverneur afin d'y siéger pour mieux représenter les grandes sections de la population mauricienne dans cette assemblée que les Franco-mauriciens monopolisent.

Ses supporters lui demandent de continuer le combat. Lors d'une réunion publique au Champ de Mars de Port-Louis le 23 février 1936, il fonde officiellement un nouveau parti : le parti travailliste mauricien<sup>247</sup>. Il souhaite qu'à l'exemple du parti ouvrier britannique, le « Labour Party » (qui émerge dans les années 1920 et transforme le paysage politique britannique jusque-là dominé par les libéraux et les conservateurs)<sup>248</sup>, cette formation politique soit à même de défendre les couches populaires (qui sont dominées socialement et économiquement par l'oligarchie sucrière blanche). Il rencontre rapidement un vif succès auprès des travailleurs fortement touchés par la crise et en quête d'une amélioration de leurs droits. Car, au-delà de la question communautaire, est tout aussi importante « the class distinctions between the elite and the laborers and small planters »<sup>249</sup>. Dockers port-louisien (majoritairement créoles) et cultivateurs hindous vont former le vivier des plus fervents supporters du Docteur Curé. Malgré l'abolition de l'esclavage, presque un siècle plus tôt, les Créoles vivent en majorité dans la précarité et restent victimes des préjugés de couleur et du leadership sociétal exercé par les Franco-Mauriciens. Comme dans d'autres colonies, les Hindous, malgré l'abandon de l'engagisme au début du siècle, vivent encore dans des conditions difficiles et restent soumis sur les plantations à un très dur labeur<sup>250</sup>.

Les demandes de ce nouveau groupement de défense des intérêts des ouvriers font écho aux mouvements populaires qui se propagent à l'époque (comme dans la France du Front Populaire) : ils veulent une meilleure reconnaissance de leur travail, une réduction du temps de travail à sept heures par jour, une application positive du code du travail et surtout un emploi pour tout le monde. Ils demandent aussi que cultivateurs, dockers et artisans soient représentés au Conseil Consultatif<sup>251</sup>. Dans cette première partie du XX<sup>ème</sup> siècle, les questions portant sur l'amélioration du statut socio-économique des sociétés insulaires, héritées de la première phase de colonisation des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, paraissent primordiales. Dans les Antilles françaises également les travailleurs espèrent une amélioration de leurs conditions. Là-bas aussi, les élites blanches/« békés » dominant une société hiérarchisée : « Les tensions sociales perduraient, sur la plantation, le monde du travail restait marqué par la dureté de sa condition, en même temps, le préjugé de couleur sévissait encore en marquant les rapports quotidiens. »<sup>252</sup>. Maurice s'insère donc bien dans ce

247 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.34

248 Bernstein Serge et Pierre Milza, *Histoire du XX<sup>ème</sup> siècle, tome 1 : La fin du « monde européen »(1900-1945)*, Initial Hatier, Paris, 1996, p.177

249 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.52

250 Singaravélou Pierre, « Des empires en mouvement ? Impacts et limites des migrations coloniales », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.152

251 Boudet Catherine Nadia, « L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968) », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.327

252 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002, p.412

système impérial occidental qui, au-delà de l'imposition d'une autorité politique accentue le poids de la domination coloniale par la préférence donnée à l'élite locale<sup>253</sup>.

### *Les grands rassemblements travaillistes*

Des meetings travaillistes sont organisés à Maurice dès 1936 (les 8 et 23 février)<sup>254</sup>. Pour la première fois, des rencontres à caractère politique attirent plusieurs milliers d'auditeurs, principalement au Champ de Mars de la capitale. C'est un des rares lieux qui peut accueillir de grands rassemblements. Il est facile à surveiller par les autorités et à rallier pour les participants ainsi que pour d'éventuels spectateurs. Le Champ de Mars, situé à quelques minutes à pied du cœur de la cité, est également en connexion avec une grande partie de l'île grâce au réseau ferré. Le cliché ci-dessous rend bien compte de la centralité et du caractère stratégique de l'emplacement du Champ de Mars, avec les rues qui y conduisent ou qui l'encadrent (tout en le délimitant) ainsi que l'ouverture vers la mer. Le Champ de Mars se prête également aux cérémonies officielles.

**Document 21** : Photographie panoramique de Port-Louis, d'Est en Ouest, à partir du Champ de Mars, années 1950<sup>255</sup>

---

253 Singaravélou Pierre (dir.), *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.31

254 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.34

255 C.f. : *Vintage Mauritius*



Au-delà de son côté pratique pour des réunions, le choix du Champ du Mars de Port-Louis revêt une importance symbolique. Pour ceux voulant s'opposer aux élites sucrières, faire du « temple » des courses hippiques de l'île, qu'elles affectionnent particulièrement<sup>256</sup>, une tribune de revendications revêt un caractère de rébellion contre l'establishment.

Comme on peut le voir sur le cliché ci-dessous, des centaines de personnes sont venues écouter Maurice Curé et les leaders travaillistes, lors d'un meeting le 1<sup>er</sup> mai 1938. Une foule assez dense entoure le kiosque des orateurs situé au cœur du champ de courses au pied des montagnes ceinturant l'Est la capitale.

Document 22 : Cliché du Meeting politique travailliste au Champ de Mars pour la Fête du Travail,  
le 1<sup>er</sup> mai 1938<sup>257</sup>

Sur la photo ci-dessus, casques, attributs de colons ou de notables dans les sociétés coloniales, chapeaux, de paille ou quelques-uns en feutre, ainsi que des turbans donnent une idée de la diversité du public, exclusivement masculin, semble-t-il. Il écoute avec attention le leader travailliste, en hauteur dans la tribune.

---

256 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.290

257 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

Document 23 : Photographie du docteur Maurice Curé s'exprimant à la tribune du Champ de Mars  
lors du meeting travailliste du 1<sup>er</sup> mai 1938<sup>258</sup>

Maurice Curé (sur le cliché ci-dessus), revêtu d'un costume (signe de son statut et de sa notoriété de médecin) et arborant un collier de fleurs (offert on peut le penser par des militants indiens pour le remercier de ses efforts) fait un long discours enflammé (comme le suggèrent d'ailleurs l'expression de son visage et les yeux clos) dans lequel il défend la réduction des heures de travail. Il demande également l'abaissement du cens électoral car, selon lui, Maurice est suffisamment avancé avec une population assez instruite et intéressée par son avenir pour bénéficier d'un droit de vote plus ouvert et plus représentatif<sup>259</sup>. L'élite franco-mauricienne et les quelques notables indiens et de couleur ne doivent plus être les seuls à exercer une influence sur la vie politique de l'île et dialoguer avec les autorités coloniales. Les catégories populaires et la classe moyenne sont tout autant capables, selon le docteur Curé, d'appréhender et de présider à la gestion de la politique mauricienne.

---

258 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

259 *Le Cernéen*, 2 mai 1938.

C'est un moment important pour les travaillistes car, pour la première fois, ils affichent l'étendue de leur influence qui dépasse les clivages communautaires traditionnels. Dans la foule, Indo-Mauriciens et Créoles se mêlent. Les orateurs ne sont plus seulement des Créoles (les docteurs Millien et Curé), des Hindous entrent aussi dans le parti et discourent sur la scène en hindi (Ringaden Sineevassen, le Pandit Batto, Hassanjee, tous trois des figures indiennes marquantes de la lutte politique à Maurice durant les décennies 1930 à 1950). Le rapprochement des deux groupes est une évolution majeure (bien que temporaire) dans les relations inter-communautés dans l'île. Car jusque là, alors que les duretés de l'esclavage, de l'engagisme et du travail dans la colonie pour les ouvriers tant créoles qu'indiens, auraient dû rapprocher les deux principaux groupes, importants par leur nombre, dans un combat contre l'oligarchie des planteurs, ils ont toujours été distants, si ce n'est même dans la situation d'un certain rejet réciproque<sup>260</sup>. Comme Mathieu Claveyrolas l'explique, un rapport tendu s'était en effet créé entre Créoles et Indiens à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : « D'un côté, les esclaves affranchis soupçonnent les engagés de collaboration avec l'oligarchie sucrière, et de trahison envers la cause des ouvriers de plantations. De l'autre, les engagés reprochent aux esclaves affranchis d'avoir abandonné la plantation et l'île dont la richesse aurait été au final sauvée par leurs travail et mérite »<sup>261</sup>.

La profession de foi multiculturelle du Parti Travailliste (P.T.) est clairement affirmée : « L'union du Parti travailliste procède d'une communauté d'intérêts. Ce parti groupe des travailleurs de toutes les races. Des hommes de toutes les couleurs se sont unis également pour former ce parti. » (extraits du discours du Docteur Curé du 1<sup>er</sup> mai 1938)<sup>262</sup>. Le nouveau leader travailliste entend casser les codes hiérarchiques clivants de l'île afin de constituer une force capable de changer les choses à Maurice. Le P.T. apparaît comme un regroupement multiethnique avec une large assise populaire, une force politique avec laquelle désormais les coterie politiques et économiques doivent composer. Même le très conservateur quotidien *Le Cernéen*, soutien des élites franco-mauricienne, reconnaît la forte mobilisation réussie par les travaillistes au Champ de Mars : « Le meeting organisé par le Parti Travailliste local a eu lieu hier, au Champ de Mars, à une heure trente. Assistance de 15.000 à 20.000 personnes. »<sup>263</sup>. C'est une petite révolution car jusque là le jeu politique officiel (du fait du statut de colonies et de l'application d'un cens électoral élevé) est le

260 Peghini Julie, *Île rêvée, île réelle : le multiculturalisme à l'île Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2016, p.18

261 Claveyrolas Mathieu, « Hindouisme et engagisme à l'île Maurice », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015, p.496

262 *Le Cernéen*, 2 mai 1938.

263 *Le Cernéen*, 2 mai 1938.

seul domaine des quelques milliers de Franco-Mauriciens et d'une minorité de notables de couleur ou d'Indiens fortunés<sup>264</sup>.

### *Un parti qui change la donne*

Dès 1936, divers observateurs mentionnent l'assise multiethnique du P.T. Ce parti est le premier à exprimer un réel mauricianisme et regroupe des catégories ouvrières au-delà des frontières communautaires. Même si ce sont surtout les Créoles issus des classes moyennes et supérieures qui le dirigent, la base de sympathisants et de militants sont à la fois des Créoles et des Indo-mauriciens. Le P.T peut s'appuyer sur leur nombre qui fait de lui potentiellement la première force politique de l'île. C'est un des éléments moteurs du parti pendant plus de vingt ans car il tirera toujours une grande puissance électorale par le nombre de ses militants. Nous ne disposons pas de chiffre exact sur le nombre de militants du P.T. à l'époque. Mais, au vu des quelques milliers de personnes toujours présentes lors de ses meetings et mentionnées par la presse (y compris celle affiliée à l'oligarchie) et visibles sur les clichés, on comprend que le Parti travailliste est bien la première force politique numérique de l'île en terme de soutiens, tout au moins jusqu'à l'avènement du Parti Mauricien dans les années 1950 qui lui fera alors concurrence.

De très vives oppositions des oligarques et bourgeois s'élèvent en réaction. Ils redoutent l'instauration d'un parti ouvrier, « rouge » (nous sommes à peine 20 ans après la Révolution bolchevique en Russie). Ils s'inquiètent de l'audience grandissante de Curé et de ses travaillistes dans une île où, jusque-là, les masses étaient peu politisées. Pour ces détracteurs des mouvements sociaux, la création d'un ou de dix partis ouvriers n'améliorerait pas la situation. Maurice devrait, selon eux, se relancer par la seule reprise industrielle et non par l'agitation sociale<sup>265</sup>. Ce mouvement fait peur : la droite conservatrice se déchaîne contre les travaillistes, principalement dans la presse et particulièrement dans *le Cernéen* (qui est alors le quotidien majeur de l'île). Le gouverneur et Londres aussi se méfient de ces revendications. On est dans l'entre-deux-guerres et le spectre d'insurrections communistes plane sur l'Occident ; l'amalgame est vite réalisé avec ces « travaillistes » (on est en pleine Guerre d'Espagne et l'Union Soviétique communiste inquiète beaucoup).

Le mouvement travailliste intensifie ses actions dès 1938 avec des grèves massives. Elles sont soutenues par le P.T. et paralysent le pays. Des milliers d'ouvriers sur les docks et dans les plantations refusent de travailler. Le pays est bloqué. Le gouvernement réprime durement le

264 Peghini Julie, *Île rêvée, île réelle : le multiculturalisme à l'île Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2016, p.88

265 *Le Cernéen*, 28 mars 1933.

mouvement. Plusieurs dizaines de grévistes sont poursuivis en justice<sup>266</sup>. De nombreux leaders syndicalistes et travaillistes sont temporairement exilés ou astreints à résidence<sup>267</sup>. Le Parti travailliste surfe sur ces événements et voit son assise se renforcer dans les milieux ouvriers. Ainsi, dès 1938, il obtient des premières concessions du gouverneur et de Londres. Le 5 novembre 1938 un nouveau code du travail plus favorable aux salariés est mis en place. La journée d'un salarié passe à huit heures et on instaure des réglementations locales du travail plus favorables<sup>268</sup>. C'est un premier gain historique qui assure la forte reconnaissance des milieux populaires.

Des membres de la bourgeoisie de couleur lancent un nouveau parti politique qui révolutionne les combats sociaux dans l'île. Aussi bien des Créoles que des Indo-mauriciens assistent au fédérateur meeting travailliste de 1936. Autour de Maurice Curé, un engouement rapide et fort se fait pour le P.T. et, bien vite, il devient un acteur incontournable qui va dominer politiquement les décennies suivantes.

---

266 *Le Cernéen*, 6 mai 1938.

267 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.35

268 *Idem*, p.36

### **Chapitre III : La guerre pour des insulaires : difficultés au quotidien, ouverture à de nouveaux horizons**

Durant la Seconde Guerre mondiale, Maurice qui se trouve loin des lignes de front est épargnée par les combats. Néanmoins, son emplacement sur la route de l'Inde en fait une pièce stratégique pour l'Empire britannique. C'est une période de disette car le ravitaillement, notamment en denrées alimentaires, est grandement affecté par le conflit. C'est aussi un moment de calme relatif en politique, mobilisant ainsi les énergies vers l'effort de guerre.

Document 24 : Timbre datant de 1945, commémorant la participation des Mauriciens au combat pour la liberté et particulièrement à l'aviation alliée<sup>269</sup>

---

269 C.f. : *Vintage Mauritius*

## Les commandes britanniques de sucre au détriment du ravitaillement local

Maurice vécut ce conflit avant tout à travers les difficultés de ravitaillement et la pénurie en denrées alimentaires pendant plusieurs années.

### *La monoculture du sucre et la question du ravitaillement*

On le rappelle, l'économie de l'île est portée depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par la monoculture de la canne, sa principale richesse<sup>270</sup>. Or, pendant la Seconde Guerre mondiale, cette production occupe toujours une place primordiale, car elle doit subvenir aux besoins de l'Empire britannique. Mais les ventes de sucre ne sont pas bien rémunératrices. De fait, les exportations de Maurice relèvent plus de réquisitions en temps de guerre que d'achats. Une fois les demandes de Londres satisfaites, les ventes à d'autres clients, si les stocks sont suffisants, sont rares en raison de la perturbation des lignes commerciales. De plus le prix de vente reste peu élevé. Aussi les méfaits de la monoculture sucrière se font particulièrement sentir<sup>271</sup>. La seule production de sucre ne parvient pas à faire tourner correctement l'économie de Maurice dont les échanges avec l'étranger sont restreints. La complexification du ravitaillement en articles de l'étranger entraîne une hausse du coût des importations, notamment en ce qui concerne les denrées. La disette se fait alors sentir. Les Antilles françaises connaissent une situation semblable lors du conflit, en raison d'un blocus sévère à partir de 1941 (ainsi 27.972 hectolitres de rhum sont exportés en 1941 depuis la Martinique et seulement 1.883 hectolitres en 1942). Le sucre et ses dérivés dont la production a augmenté, à l'initiative des planteurs, ne trouvent pas de débouchés. Ceci met à mal l'économie de la Martinique et de la Guadeloupe<sup>272</sup>.

Il en est qui profitent du conflit et abusent des Mauriciens sous-alimentés<sup>273</sup>. Certaines échoppes pratiquent des prix exorbitants, ce qui accable un peu plus une population déjà en proie aux incertitudes de la guerre. C'est notamment le cas dans les boulangeries où des petits pains individuels, en deçà du poids réglementaire de 28 grammes, se vendent à des coûts exagérés (on diminue les doses de farine afin de profiter de l'envolée du prix)<sup>274</sup>. L'importation du riz (principale denrée consommée par les Mauriciens mais non cultivée dans

270 Courbet Paul, « La canne à sucre à l'île Maurice », in : *Annales de Géographie*. 1933, t. 42, n°239, p.524

271 Cabinet Papers, WP(48)188.

272 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002, p.462

273 *Le Cernéen*, 5 mars 1943.

274 *Advance*, 1<sup>er</sup> janvier 1943.

l'île<sup>275</sup>) cause beaucoup de soucis. Le ravitaillement est fortement perturbé par le conflit en Asie : le Japon occupe des régions rizicoles majeures, comme la Birmanie. L'huile ainsi que la viande font également défaut ; la pêche peu développée ne suffit pas à compenser les manques<sup>276</sup>. La population souffre de ces pénuries.

Pour y remédier, l'administration relance les cultures vivrières encore peu courantes. Ceci est censé contrebalancer les effets des restrictions dues au conflit en mettant en avant l'autosuffisance de la colonie. Le fonctionnaire chargé du développement de la production locale, le « Contrôleur des vivres », en appelle dans *Advance* au bon sens des Mauriciens afin qu'ils se concentrent sur les cultures vivrières : manioc, patate et maïs qui peuvent aisément pousser dans l'île<sup>277</sup>. Londres fait aussi acheminer, autant que la guerre et les difficultés de transport le permettent, des vivres (essentiellement du manioc de Madagascar et de la farine d'Australie<sup>278</sup>). Cependant, en comparaison de la situation d'autres pays durant la Seconde Guerre mondiale, la pénurie en denrées alimentaires ne fut pas aussi critique à Maurice. Mais, on peut penser que les citadins ont connu plus de difficultés à se nourrir que les ruraux qui, pour beaucoup, possèdent de petits lopins de terre cultivés en fruits et légumes. Vivant en ville et, pour la plupart, dépourvus de terres les Créoles figurent sans doute parmi les Mauriciens les plus affectés par la guerre. De plus, avec le sucre qui rapporte peu, le secteur des services et de l'artisanat (où ils sont majoritaires) fonctionne au ralenti. Les Créoles sont ainsi pénalisés doublement.

### *Le rationnement*

L'administration impose un rationnement sévère à la population. Les rations baissent drastiquement. Dans un premier temps, une personne munie d'une carte de ravitaillement a droit à 250 grammes de riz par jour, puis la quantité baisse à 150 grammes au début de 1943 pour faire tenir plus longtemps les stocks<sup>279</sup>. On demande aux Mauriciens qui ne consomment pas culturellement/ordinairement du riz (c'est-à-dire les Créoles et les Franco-mauriciens) de rendre leurs cartes de ravitaillement et de se tourner plutôt vers les produits vivriers de substitution, notamment le manioc (dont ils se nourriraient plus aisément)<sup>280</sup>. Mis à part le riz, d'autres denrées sont rationnées : chaque personne a le droit d'acheter quotidiennement 350

275 *Le Cernéen*, 4 octobre 1933.

276 Cabinet Papers WP(44)140

277 *Advance*, 15 janvier 1943.

278 Cabinet Papers WP(43)225.

279 *Advance*, 15 janvier 1943.

280 *Advance*, 15 janvier 1943.



grammes d'un mélange de farine, de maïs ou de blé, et 125 grammes de sucre roux<sup>281</sup>. La consommation d'huile alimentaire est aussi frappée par la restriction. Ce rationnement peut apparaître peu sévère comparé à ce qui se passe ailleurs. Dans les colonies françaises, particulièrement celles qui restent plus longtemps dans le giron des autorités pétainistes, les pénuries en denrées alimentaires et en produits première nécessité se font particulièrement sentir. Aux Antilles françaises, du fait d'un blocus anglo-saxon très dur à partir de 1942 (afin de faire plier les autorités pro-Vichy) et d'un retard dans le développement des productions vivrières, la situation devient très critique et les populations manquent pratiquement de tout (particulièrement à la Martinique)<sup>282</sup>. Mais cela affecte fortement les habitudes alimentaires. Pour le sucre, on est en plein paradoxe : la réquisition de la plus grande partie des stocks prive ainsi les habitants d'une île qui en produit. Ce rationnement est alors le fait majeur dont parlent la presse et les rapports officiels (conservés dans les *Cabinet Papers*). Il est au cœur du vécu des Mauriciens pendant la Seconde Guerre mondiale.

### **L'engagement des Mauriciens**

Malgré l'éloignement du théâtre des opérations, le conflit est omniprésent dans le pays. Les Mauriciens s'inquiètent de l'évolution de la guerre et craignent même d'en subir des effets directs, si d'aventure les lignes de front se rapprochent de leur zone géographique.

#### *Les échos lointains de la guerre*

Bien que Maurice, même au plus fort des avancées de l'Axe au cours de l'année 1942, soit à des milliers de kilomètres des champs de batailles, l'angoisse grandit face à de possibles attaques de ses côtes ou à de potentiels bombardements. On redoute moins des poussées de l'Africakorps de Rommel en Égypte que la présence dans l'océan Indien de U-Boots qui s'attaque aux navires de transport. Dans le dispositif britannique, Maurice est au carrefour des routes maritimes du Cap, de Suez et de l'Asie. Une offensive trop en profondeur de l'Axe contre une de ces voies risquerait d'amener un embargo sur l'île. On craint particulièrement une attaque des Japonais, après la prise de Singapour et leur avancée en Birmanie à partir de

---

281 *Advance*, 27 février 1943.

282 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002, p.469

1943<sup>283</sup>. Un bombardement, voire un débarquement japonais, suscite, temporairement, une grande alarme au sein de la population<sup>284</sup>. Cela reste cependant peu crédible, Maurice étant bien loin des bases ennemies et de telles attaques mobiliseraient beaucoup de ressources pour un objectif secondaire. Mais deux territoires proches, troublent plus les autorités : il s'agit des colonies vichystes (inféodées à l'Axe) de la Réunion et de Madagascar situées à quelques heures d'avion ou à quelques journées de bateau. Il faut en tenir compte car, malgré leur faiblesse militaire et bien qu'isolées, elles peuvent nuire aux lignes de ravitaillement des Alliés dans le secteur<sup>285</sup>. Des opérations de débarquement sont lancées depuis Maurice au cours de l'année 1942 pour récupérer ses territoires.

### *Défense de l'île et mobilisation pour le recrutement*

Au début de l'année 1942, les Britanniques organisent la défense de l'île avec une attention particulière, car elle représente pour eux une place stratégique : « Much attention is being given to the defences of Mauritius »<sup>286</sup>. Pour répondre aux besoins du conflit, on développe le terrain d'aviation de Rose-Belle, à côté de Mahébourg, qui devient une escale entre Afrique, Inde et Australie. Des tranchées, abris et autres constructions logistiques sont aménagés. On constitue des milices locales (« *Home Guard* » et « *Civil Defences Services* ») pour aider à la défense de l'île en cas d'invasion<sup>287</sup>. On peut voir ci-dessous le bataillon de miliciens chargé de défendre l'île Rodrigues. Cette dépendance, située à l'Est de Maurice, peut se révéler déterminante pour une attaque contre la colonie, (comme l'a prouvé l'invasion britannique de 1810)<sup>288</sup>. Il faut donc pouvoir disposer de forces sur son sol pour parer à toute éventualité. Rodrigues est essentiellement habitée par des Créoles. Cette troupe est visiblement bien une troupe créole. Cependant, son armement basique, composé de fusils, ainsi que les uniformes très simples montrent néanmoins qu'elle ne forme qu'une force d'appui. Son rôle reste certes plus modeste que celui des régiments envoyés au front mais cela

283 Bernstein Serge et Pierre Milza, *Histoire du XXème siècle, tome 1 : La fin du « monde européen »(1900-1945)*, Initial Hatier, Paris, 1996, p.416

284 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.71

285 Oraison André, « Le cinquantenaire de la départementalisation à la Réunion : l'attitude des communistes réunionnais de 1946 à 1996. Qui est responsable de la départementalisation sur le plan politique ? », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003. , p.215

286 Cabinet Papers, WP(42)22.

287 Cabinet Papers, WP(42)22.

288 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.207

atteste de la mobilisation des Créoles dans le conflit, y compris jusque dans des parties habituellement en marge de la colonie.

Document 25 : Cliché des Rodrigues *Territorial Forces*, 1941<sup>289</sup>

À partir de 1942, deux bataillons mauriciens voient le jour : un pour les Blancs, un autre pour les *Coloured* qui absorbe tous les autres Mauriciens volontaires. Les jeunes recrues créoles servent essentiellement comme artisans, terrassiers, manœuvres dans l'armée britannique<sup>290</sup>. Inversement, les colons sont affectés aux régiments les plus prestigieux, l'infanterie et surtout l'aviation. On retrouve, avec la répartition des Mauriciens engagés au sein des différentes composantes de l'armée, les grands clivages de la société coloniale. La photographie suivante représente d'ailleurs les « héros de Maurice », des pilotes franco-mauriciens rattachés à une escadrille de l'aviation des Forces françaises libres. Le pilote en haut à gauche est d'ailleurs identifié comme Maurice Patureau, un Franco-mauricien, futur ministre du gouvernement de S. Ramgoolam après l'indépendance.

---

289 C.f. : *Vintage Mauritius*

290 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.43

Document 26 : Cliché des engagés mauriciens dans l'escadrille Lorraine des Forces  
Françaises Libres<sup>291</sup>

En 1943, on réorganise les forces en créant trois nouveaux régiments : un d'infanterie régulière, un d'artillerie et un du génie<sup>292</sup>. Ils sont, en majorité, envoyés en appui dans les théâtres d'opérations de la Méditerranée, principalement en Égypte, puis en Italie<sup>293</sup>. Les deux photographies suivantes laissent deviner combien s'engager dans cette guerre revêtait de l'importance pour des Mauriciens.

---

291 C.f. : *Vintage Mauritius*

292 Cabinet Papers, WP(43)87.

293 C.f : Entretiens Déodat et Palmyre.

Document 27 : Photographie d'un *Mauritian soldier* Joseph Barry, 1941<sup>294</sup>

Document 28 : Photographie de soldats mauriciens non identifiés, Seconde Guerre mondiale<sup>295</sup>

---

294 C.f. : *Vintage Mauritius*

295 C.f. : *Vintage Mauritius*

Le premier cliché est, semble-t-il, celui d'un jeune volontaire créole « typique ». Le nom, Joseph Barry, à consonance occidentale et son apparence laissent peu de doute quant à ses origines créoles. Le second est très intéressant, dans la mesure où l'on y voit ensemble des représentants des trois communautés (franco-mauricienne, créole et indienne), en uniforme, côte à côte, avec une apparente égalité de traitement. Ceci est très symbolique. On serait tenté d'y voir de la propagande. Mais on peut aussi imaginer qu'il s'agit d'un moment de partage entre trois Mauriciens partis à la guerre, loin de leur île et de ses clivages, désormais « frères d'armes ». Et l'on se rend compte aussi, en plus de ce que j'ai pu percevoir au cours de mes entretiens, qu'au-delà des barrières liées à la répartition par régiment, un certain esprit de camaraderie et de confiance s'est tissé entre les Mauriciens qui se sont engagés. Cela peut notamment expliquer le choix des autorités coloniales et du gouvernement de S. Ramgoolam de recruter au sein de ces anciens combattants des soldats destinés à former des unités d'élite censées les prémunir de tout putsch<sup>296</sup>. Sans doute parce que le conflit les a aguerris au combat et leur a peut-être fait dépasser une partie des préjugés et des barrières qui séparent ordinairement les groupes.

Ces recrues sont généralement issues de milieux humbles et leurs découvertes du monde hors de Maurice changent leur vision des choses. Le père de l'une des personnes que j'ai questionné, Lindsay Morvan, décide ainsi pendant son service d'apprendre à lire et à écrire ; à son retour il suit des cours du soir et passe son certificat d'études<sup>297</sup>. L'armée, fenêtre sur le monde pour ces jeunes insulaires, permet une ascension sociale pour certains créoles. Un autre de mes interlocuteurs, le commandant de police à la retraite Roger Palmyre, dit s'être transformé par cette odyssée au-delà des rivages mauriciens. Il en parle avec intensité au cours de nos échanges : « Je quitte l'île Maurice, voilà, et j'arrive là-bas et c'est là que j'ai vu la grandeur... »<sup>298</sup>. Lui s'engage juste après la guerre ; en garnison en Égypte, il découvre d'autres milieux (très différents du « petit monde » mauricien) et le contact stimulant avec la mosaïque multiculturelle du Caire colonial au travers d'horizons culturels bien plus vastes que ceux limités qu'il connaît à Maurice. Ce passage sous les drapeaux lui donne la possibilité de réaliser une formation qui lui permet ensuite d'intégrer l'élite des forces de sécurité mauricienne (la *Special Mobile Force*). À l'apogée de sa carrière, dans les années 1980, il est commissaire divisionnaire. Surtout, cet engagement dans l'armée le conduit vers un fait déterminant de sa vie : il lui revient de porter le drapeau mauricien lors de la cérémonie de

---

296 C.f. : voir chapitre 8

297 C.f. : Entretien Lindsay Morvan

298 C.f. : Entretien Roger Palmyre

l'Indépendance le 12 mars 1968 : charge prestigieuse, moment rempli d'émotion (nous y reviendrons). Comme sa brillante carrière l'illustre (même si elle n'est pas la norme pour tous ces anciens camarades), on voit en filigrane, à travers les sources datant des années 1940 à 1960, que la Seconde Guerre mondiale a été un tremplin décisif pour des centaines de jeunes créoles enrôlés. Pendant plus de trente ans, ils vont être présents dans les grands tournants de l'histoire de leur pays, parce qu'ils occupent des postes clefs ou qu'ils se (re)lancent à leur retour dans des dynamiques de militantisme social ou politique. Ce phénomène se retrouve aux proches Seychelles où les anciens volontaires jouent un rôle majeur dans l'évolution socio-politique des années d'après-guerre<sup>299</sup>. Plus généralement, le parcours des engagés colonisés montre que devenir soldat offre une réelle possibilité de mobilité sociale, notamment pour des personnes venant de marges sociales et/ou géographiques<sup>300</sup>.

### **Divergence au sein des Créoles : entre accalmie et luttes politiques**

Sur le plan politique, les années de la Seconde Guerre mondiale sont plus calmes que les précédentes avec l'émergence des travaillistes après 1936. Un consensus se forme autour de l'effort de guerre. Toutefois, certains temps-forts violents et quelques joutes politiques marquent aussi la période.

#### *Grèves et contestations*

Des grèves assez dures éclatent dans les plantations sucrières, notamment en mai 1943 dans le prolongement des mouvements ouvriers d'avant-guerre. Des milliers d'Indo-mauriciens manifestent pour obtenir plus de droits<sup>301</sup>. Les principales causes de ces grèves sont les mauvais traitements infligés par les planteurs et l'accentuation de la cadence de la production pour répondre aux besoins de la métropole en période de guerre<sup>302</sup>. La contestation est vivement réprimée : les forces de sécurité tirent sur les manifestants : trois ouvriers

---

299 Filliot Jean-Michel, *Histoire des Seychelles*, Seychelles, République Française, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et développement, 1982, p.145

300 Vezzadini Elena, « Une élite exclue, les officiers soudanais entre ordre et révolte au Soudan colonial britannique (1900-1924) », in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes, p.97

301 Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996, p.105

302 *Le Cernéen*, 12 novembre 1943.

agricoles sont tués dans le Nord de l'île<sup>303</sup>. Il faut, à tout prix, que l'industrie sucrière tourne à plein régime sans blocage pour l'Empire en guerre ; aucun mouvement social, assimilé à de la sédition, n'est autorisé. Empêcher la bonne marche de l'effort de guerre ne peut être toléré. Ces manifestations marquent l'imaginaire local, notamment celui des Indo-mauriciens. Pour la première fois, les forces de l'ordre et le gouvernement colonial sont vraiment mal perçus par les Mauriciens à la suite de ces répressions. Pour une petite île comme Maurice, trois morts suite à des grèves marquent beaucoup les esprits. Cela va renforcer chez les Indiens les germes d'un esprit indépendantiste qui se développe quelques années après la guerre.

C'est aussi une période de fortes poussées des associations de travailleurs avec la création de nouveaux syndicats en 1944 : *le Mauritius Engineer and Technical Worker's Union et le Laboueurs Mauritius Agricultural Laboueurs Union*. Ces deux groupements vont institutionnaliser et renforcer la représentation des ouvriers créoles et hindous, amplifiant ainsi la capacité de dialogue et de blocage des travailleurs dans l'après-guerre. Cela n'est pas propre à Maurice, la période des années 1930-1940 dans les empires coloniaux est marquée par le développement de mouvements ouvriers et syndicaux, souvent liés au marxisme et à des idéologies de gauche, qui apportent de nouveaux discours et méthodes de protestation<sup>304</sup>. Ces rapports de force qui se développent dans l'île entre les organisations ouvrières et les oligarques sucriers (de 1937 à 1943) affaiblissent la position prédominante des seconds car ils montrent aux autorités coloniales leurs difficultés à surmonter ces conflits sociaux<sup>305</sup>.

### *L'unité nationale et la normalisation du parti travailliste*

Les forces politiques se font assez discrètes à l'époque. Les oligarques franco-mauriciens se rallient pleinement à la Couronne. Les travaillistes sont bien moins visibles et plus affairés à l'effort de guerre qu'à la lutte sociale ; le « mouvement est en veilleuse »<sup>306</sup>. Certains des militants travaillistes (principalement des Créoles) s'engagent même volontairement sous les drapeaux; c'est le cas des futurs ministres et figures travaillistes des années 1950 et 1960, Harold Walter et Guy Forget qui obtient son congé de l'administration en 1943 pour s'engager<sup>307</sup>. Surtout, alors que dans les années précédentes les relations des

303 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.45

304 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.393

305 Toussaint Auguste, *Histoire des Iles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p.288

306 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.45

307 *Advance*, 15 janvier 1943.



travailleuses avec le gouvernement étaient conflictuelles, ils obtiennent de la reconnaissance grâce à leur implication dans le conflit. Usant de leurs réseaux de militants, syndicalistes et sympathisants de la cause ouvrière, les travailleuses mauriciens offrent au commandement britannique de précieuses informations sur les territoires voisins vichystes de La Réunion et de Madagascar<sup>308</sup>. Grâce à ces actions, ils se voient proposer quelques postes d'importance dans l'administration et la bienveillance des autorités coloniales. Ceci se révélera déterminant pour la suite. Ils ne sont plus vus comme de dangereux perturbateurs, en tant que protagonistes du mouvement ouvrier, mais comme de précieux collaborateurs, adhérents d'un parti intégré au système politique. C'est aussi une période d'évolution interne dans le parti, avec sa prise en main par le militant des droits des travailleurs Emmanuel Anquetil. Ce créole, revenu en 1936 après un séjour de plusieurs années en Europe, est un ancien marin et le chef de file des syndicats de dockers. C'est un militant travailliste de la première heure, adjoint de Curé (jusqu'au retrait de ce dernier en 1941)<sup>309</sup>. L'apparition d'*Advance*, l'organe de presse officiel du parti, marque également un tournant majeur pour le petit monde politique local (le premier numéro sort le 1<sup>er</sup> octobre 1940)<sup>310</sup>.

*L'amplification des confrontations lors des élections municipales de Port-Louis : les balbutiements du communalisme électoral*

Au-delà des faits militaires, quelques événements politiques agitent la presse, préfigurant le paysage politique de l'après-guerre. C'est notamment le cas lors des élections à la mairie de Port-Louis en 1943. La lutte est assez serrée. À travers cette élection, on perçoit déjà le communalisme (malgré un cens toujours élevé). Jusque-là, les sièges municipaux étaient réservés à des Franco-Mauriciens et à quelques gens de couleur appartenant à la bourgeoisie. Or, cette élection marque un tournant car les tenants de l'oligarchie voient la défaite d'un grand nombre de leurs candidats. L'un d'entre eux, Jérôme Tranquille, s'en émeut dans une lettre ouverte au *Cernéen* quelques semaines après l'élection : «Il est fort regrettable, à tous les points de vue, qu'un très grand nombre de membres de la population de couleur et un assez grand nombre de la population blanche, tous électeurs municipaux ne soient pas allés voter [...] Cette abstention a été en grande partie cause de ma défaite et de celle de mon

308 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.45

309 Idem, p.35

310 Ruiné, Maurice Curé doit lâcher le leadership du parti. Il a tant investi dans son parti qu'il n'exerçait plus beaucoup la médecine et se retrouve démuné pendant la guerre. Il commence aussi à vieillir et n'a plus assez d'énergie pour mener les combats des travailleuses. Il passe alors le flambeau à l'actif E. Anquetil (qui s'occupait jusque là du syndicat des dockers de Port-Louis). (Rivière, 2011 : 44).

excellent compatriote Maxime de Sarnay. »<sup>311</sup>. Environ trois électeurs sur quatre sont allés voter<sup>312</sup>. Les Franco-mauriciens et la bourgeoisie de couleur conservatrice se sont peu mobilisés, à l'inverse de leurs opposants. Les Créoles (notamment ceux de tendance sociale et libérale) se sont fait bien entendre au cours de cette élection : les figures progressistes d'Edgar Laurent et du docteur Millien arrivent en tête. Et surtout, dans la capitale, les Indo-Mauriciens (principalement musulmans) émergent en tant que force qu'il est impossible dès lors de continuer à négliger. Les Créoles et les Indo-Mauriciens obtiennent la majorité des sièges du conseil municipal. Abdul Razack Mohamed, qui sera le chef de file des musulmans conservateurs au moment de l'Indépendance<sup>313</sup>, entre ainsi pour la première fois à la municipalité, il finit troisième de l'élection (ce qui lui donne une certaine importance dans le nouveau conseil municipal)<sup>314</sup>. Cette élection secondaire annonce les changements électoraux d'après-guerre. Les oligarques ne sont plus tout puissants : les Créoles et la bourgeoisie indienne s'avancent de plus en plus sur le devant de la scène politique.

C'est aussi à cette période que se développent les débats sur la représentativité dans les assemblées politiques de l'île. Les opposants à l'oligarchie sucrière veulent avoir une meilleure représentation des divers groupes au Conseil Représentatif (jusque là essentiellement constitué de Franco-mauriciens depuis sa création en 1886)<sup>315</sup>. Pendant la guerre, ce conseil comptait seulement dix membres, cinq Franco-mauriciens et cinq Gens de couleur (plus un Indo-mauricien nommé par le gouverneur). Il n'était pas représentatif du visage multiethnique du pays ni de la répartition numérique des différentes communautés. En revanche, pour l'élite de couleurs créole (la strate supérieure du groupe), c'est « un âge d'or ». Elle est politiquement sur un pied d'égalité avec les Franco-Mauriciens après plus d'un siècle de luttes politiques et de revendications. Dans cette assemblée, les Indo-Mauriciens n'ont qu'un seul membre nommé par le gouverneur, le docteur Seewosagaur Ramgoolam (le futur Premier ministre de l'île indépendante), alors qu'ils forment plus de 60% de la population. Des penseurs et des politiques à travers de « timides » appels (on est en période de guerre) veulent changer cet état de fait. Ceci préfigure aussi les futures luttes et bouleversements des années à venir.

---

311 *Le Cernéen*, 27 février 1944.

312 *Advance*, 2 décembre 1943

313 C.f. : voir chapitre 6

314 *Advance*, 17 décembre 1943.

315 Bien qu'étant seulement un organe consultatif à la disposition du gouverneur, le conseil de Maurice est au centre de la scène politique. Voir en son sein représentés les visages des autres catégories serait un progrès majeur dans l'avancée de la démocratie à Maurice pour les détracteurs de l'oligarchie. Mais cela reste très compliqué du fait d'un cens électoral encore trop élevé qui empêche la majorité des Créoles et des Indo-Mauriciens de voter.

Bien que n'étant pas affecté directement sur son sol par le conflit mondial, Maurice vit la guerre au quotidien. Le rationnement important que subit l'île impacte tout les Mauriciens. L'engagement dans les forces alliés représentent un temps fort de la vie de milliers de jeunes. Pour les Créoles, c'est un moment important qui leur offre de nouveaux horizons et leur ouvre les portes de la fonction publique lors de leur démobilisation. C'est également une période qui voit le P.T. renforcer sa crédibilité tant auprès des autorités que pour les masses laborieuses qu'il soutient activement dans leurs revendications sociales.

## **Chapitre IV : Rapprochement entre Indo-mauriciens et Créoles sous l'égide du Parti travailliste (1945-1953)**

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale sont marqués, à Maurice, par d'importants changements impulsés par la métropole. C'est l'époque où le Parti Travailliste (P.T.) (qui profite de cette vague de réformes) s'impose comme la première force politique, l'emportant lors des grandes échéances électorales. La période voit aussi les Indo-Mauriciens faire une entrée remarquable sur la scène politique, pour devenir la force avec laquelle il faut composer désormais.

### **Autonomie pour Maurice et dynamisme du Parti travailliste**

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Londres et Paris entament une série de réformes dans leurs empires. Les grandes puissances coloniales ont en effet conscience qu'elles doivent le faire. Tout en conservant leur assise sur les colonies, elles devaient accorder une certaine autonomie et surtout apporter des améliorations dans les conditions économiques et sociales d'une grande masse de défavorisés<sup>316</sup>. La volonté d'introduire graduellement des changements est exprimée, dès 1944, par le Colonial Office : « It has been stated above that the objective of good colonial administration is to promote to the utmost the well-being of colonial peoples within the world community. »<sup>317</sup>. Il est désormais attendu d'un État colonial qu'il infléchisse sa politique vers un meilleur développement socio-politique de ses dépendances ultramarines : il faut réviser les relations et le mode de fonctionnement avec les colonies<sup>318</sup>.

---

316 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.402

317 Cabinet Papers, WP(44)738.

318 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.402

### *L'instauration du Partnership*

Soutenue jusque-là par Londres, attaché à l'*Indirect Rule*, l'élite blanche des colonies perd le contrôle des affaires locales. À l'instar de ce qui se passe dans les possessions britanniques des Caraïbes<sup>319</sup>, l'oligarchie de planteurs blancs doit céder la place à une nouvelle élite, issue des groupes majoritaires asiatiques et créoles, à la suite de défaites électorales ou de pressions de la métropole. Le *Partnership* s'instaure après 1945, avec l'ascension des travaillistes en Grande-Bretagne (d'abord sous le gouvernement d'Union nationale durant la Seconde Guerre mondiale, puis sous celui des Travaillistes à partir de 1947). Un nouveau type de rapports s'instaure avec les possessions d'outre-mer. Le but du *Partnership* (association/partenariat en français) est défini par Harold Macmillan, ministre délégué aux Colonies<sup>320</sup>, comme la préparation des territoires coloniaux à plus d'autonomie (mais il n'est pas encore question d'indépendance). De manière générale, on peut dire que l'idée d'un transfert progressif de souveraineté commence à s'imposer. Les colonies doivent devenir plus autonomes pour des raisons d'efficacité (ainsi, elles coûteraient moins cher) et pour apaiser les revendications des colonisés qui aspirent à plus d'émancipation.

À cette fin, la Grande Bretagne encourage la constitution d'une élite autochtone, capable de prendre part à la gestion des affaires locales sous la direction de gouverneur : « The central purpose of British Colonial Policy is simple. It is to guide the Colonial territories to responsible self-government within the Commonwealth in conditions that ensure to the people concerned both a fair standard of living and freedom from oppression from any quarter. »<sup>321</sup>. Cela prend dans les colonies la forme d'un « self-government » local. Londres entend que ses territoires apprennent à se gérer eux-mêmes, avec leurs propres assemblées élues par un corps électoral plus large (grâce à un abaissement du cens). Celles-ci prendraient certaines décisions et seraient consultées sur des sujets précis concernant la gestion la colonie. Il s'agit notamment du budget pour les transports, les infrastructures, l'instruction ou encore la santé, etc., mais la sécurité et les relations internationales leur échappent. À Maurice, l'assemblée du Conseil Consultatif se rassemble à Port-Louis au sein du *Government House*, aujourd'hui le siège de l'assemblée mauricienne et de l'hôtel du gouvernement, un endroit au cœur de la cité à la symbolique forte : renvoyant au passé colonial, au pouvoir et au prestige d'antan. La photographie suivante représente le *Government House* sans doute un jour de

319 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.204

320 Grimal Henri, *De l'Empire Britannique au Commonwealth*, Paris, Armand Colin, 1971, p.290

321 Cabinet Papers, WP(49)62.

fête : l'avenue qui y mène est bien pavoisée et la foule alentours est bien habillée. La vue, même partielle, que l'on a donne une idée du caractère imposant de l'édifice.

Document 29 : Photographie de l'hôtel du gouvernement, Place d'armes, Port-Louis, années 1960<sup>322</sup>

Des fonds sont aussi alloués en vue du développement. Dès 1947, Londres fournit une aide pour relancer l'économie sucrière, moteur économique de l'île<sup>323</sup>.

Il ne s'agit pas seulement de la part des dirigeants britanniques d'un geste de libéralité pour remercier les colonies de l'effort de guerre. À terme, le but est également que ces territoires progressent par eux-mêmes, qu'ils fassent repartir leur production industrielle et/ou celle de matières premières. Ainsi, les colonies seraient vues de façon plus positive dans un monde en pleine mutation sous le leadership émergent des États-Unis et de l'Union Soviétique hostiles à la colonisation<sup>324</sup>.

---

322 C.f. : *Vintage Mauritius*

323 Cabinet Papers, WP(47)177.

324 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, p.403

*L'évolution politique interne et l'hégémonie écrasante du Parti Travailleurs*

À la suite de ces réformes que l'on introduit en 1947 dans la petite colonie des Mascareignes, dès les années suivantes, on note un profond changement du jeu politique, jusque-là dominé par l'oligarchie sucrière franco-mauricienne. L'application d'une nouvelle constitution et l'instauration d'une assemblée législative élue (dont la majorité est appelée à composer un gouvernement local) font entrer Maurice dans une époque inédite : « The 1947 constitution had permanently and drastically altered the politics of the island. The precise nature of the change and its impact on communalism in Mauritius would be revealed in the coming years »<sup>325</sup>. Depuis 1886, un conseil de dix membres élus au scrutin censitaire (en plus de ceux nommés par le gouverneur) représentait la population mauricienne auprès des autorités. Il était essentiellement composé de Franco-mauriciens et de quelques personnes appartenant aux bourgeoisies créoles et indiennes. Son rôle était purement consultatif. En 1946, la composition du conseil est modifiée avec une représentation élargie de 34 membres (19 députés élus, 12 membres nommés par le gouverneur, quatre anciens officiers de l'armée et quatre membres non officiels choisis par le conseil)<sup>326</sup>. Le changement du corps électoral permet aux classes moyennes, indiennes et créoles, de voter. Un nombre plus important de personnes peut désormais participer et s'intéresser à la chose publique. Auparavant, un cens électoral assez élevé limitait le contingent des votants. La réforme de 1946 ouvre la liste des électeurs à tous les hommes capables de réaliser un test de lecture ainsi qu'aux anciens combattants exemptés, quant à eux, de cette obligation<sup>327</sup>. Dès 1948, lors d'une première élection générale (pour l'assemblée de l'île), ces nouvelles dispositions sont appliquées<sup>328</sup>. Le collège électoral passe de 8.918 adultes en 1936 à 72.000 en 1948<sup>329</sup> (sur un total de 200.000 pour toute l'île<sup>330</sup>). Cela ouvre la voie du pouvoir au P.T. qui peut compter sur les nouveaux électeurs pour l'emporter aisément sur les oligarques (qui pourront continuer à siéger à l'assemblée, grâce aux sièges donnés par le gouverneur).

Pour les Créoles, on note également, à partir de 1948, un lent et long ralliement aux Franco-mauriciens. Jusque là ils avaient tendance à en être des rivaux politiques majeurs

325 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.101

326 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.50

327 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.101 p.50

328 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.137

329 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991. 225p. p. 18  
330 *Advance*, 4 octobre 1950.

depuis la prise de contrôle de l'île par les Britanniques<sup>331</sup>. Certes, dans les années 1940-1950, le groupe se répartit grossièrement entre une bourgeoisie à tendance conservatrice (même si elle critique et envie les Franco-Mauriciens) et des personnes issues des classes moyennes et populaires qui sont de fervents partisans des travaillistes. À ceux-ci, il faut ajouter un noyau de mulâtres très actifs dans le parti. Mais cette différence va devenir de plus en plus ténue avec la croissance continue du nombre des Indiens et de leur influence dans le P.T. Par la suite, les Créoles se rassembleront pour contrebalancer, sinon s'opposer à cette ascension.

Dans le camp conservateur, c'est la débâcle. Les diverses coteries oligarchiques (principalement franco-mauriciennes mais aussi musulmanes et d'autres issues des Gens de Couleur) ne sont pas prêtes à faire face à ce nouveau jeu électoral. Elles décident donc, après l'échec de 1948, de s'organiser en une formation politique plus efficace en créant en 1952 le Ralliement Mauricien<sup>332</sup>. Les Franco-Mauriciens sont particulièrement inquiets de la montée des Indiens hindous dans la politique qu'ils contrôlaient depuis 1886 (date de l'instauration du premier conseil consultatif). Jusque-là en effet, l'accession à la communauté politique était liée à l'ancienneté sur le sol, ce qui excluait les immigrants indiens et favorisait les élites occidentales<sup>333</sup>. Celles-ci redoutent que la rupture de l'équilibre économique qui leur est favorable dans le secteur sucrier ne change profondément si des Indiens pourvus d'une certaine expérience arrivent au pouvoir. De leur point de vue, ceux-ci seraient tentés d'établir des politiques et des lois trop « socialisantes » et pro-indiennes qui nuiraient à leur prédominance sur l'économie de l'île<sup>334</sup>.

Les conservateurs recourent alors à un nouveau discours, celui du « péril hindou »<sup>335</sup>. Ils attisent à l'occasion de nombreuses rencontres publiques et dans la presse (notamment *Le Cernéen*) leur peur d'une hégémonie hindoue. Si les Hindous parviennent à diriger le pays, ils changeraient le modèle dominant occidental, chrétien et libéral sur le plan économique, et instauseraient une société indienne hindouisante socialiste. Ils nuiraient ainsi au développement des autres groupes. Il faut donc susciter la peur au sein de toutes les autres minorités contre cette potentielle « tyrannie de la majorité » pour qu'elles s'assemblent sous leur leadership et fassent barrage aux Hindous. Cette propagande ne rencontre que peu d'écho

331 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.65

332 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.113

333 Boudet Catherine Nadia, « L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968) », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.327

334 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.98

335 *Advance*, 7 décembre 1950.



à cette période même si, grâce à ce discours, ils obtiennent une demi-victoire aux élections municipales dans la capitale en 1950. Le P.T. gagne neuf sièges contre seulement sept pour les conservateurs mais qui, alliés aux indépendants, peuvent s'emparer de la mairie<sup>336</sup>. Le « péril hindou » arrive, dans les rues de Port-Louis, à mobiliser la bourgeoisie créole derrière les candidats conservateurs et à rallier les candidats musulmans (qui s'inquiètent de la montée des Hindous, ayant en tête la traumatisante scission de l'Inde-Pakistan en 1947<sup>337</sup>). Pour les couches supérieures du groupe créole, l'ascension indienne menace de les supplanter sous deux angles. D'abord par le haut, car les élites indiennes sont bien appréciées des autorités. Et par le bas, avec cette masse indienne « illettrée » qui, de grèves en grèves, se fait de plus en plus entendre<sup>338</sup>.

Cependant l'année 1953 voit une nouvelle victoire travailliste. Les candidats liés au Ralliement mauricien sont battus aux élections générales de 1953, concédant 13 des 19 sièges du Conseil Législatif à leurs adversaires<sup>339</sup>. La campagne est rude et les opposants aux travaillistes font front commun autour du Ralliement mauricien sous le leadership d'un nouveau chef de file, l'avocat franco-mauricien Jules Koenig, personnalité compétente et rassembleuse<sup>340</sup>. Mais cela ne suffit pas. Le P.T. profite de l'élargissement du corps électoral. Il recourt à un discours social offensif et fait appel à une jeunesse de plus en plus nombreuse dans l'île pour s'imposer<sup>341</sup>. De 1948 à 1959, rien ne semble pouvoir faire obstacle à la « glorieuse décennie » de conquête des travaillistes mauriciens qui seront alors constamment aux affaires.

### **L'entrée des Indiens en politique et leur ralliement au Parti travailliste**

Les années 1948 et 1953 marquent de grandes victoires pour le Parti Travailliste, fortement soutenu par sa base de nouveaux électeurs. Certes les Créoles forment une part essentielle de l'électorat du P.T. mais les Indo-Mauriciens aussi soutiennent en grand nombre

336 *Advance*, 7 décembre 1950.

337 Kamala Marius-Gnanou, *L'Inde*, Paris, Karthala, 1997, p.96

338 Gerbeau Hubert, « La communauté créole de l'île Maurice un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p.178

339 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.111

340 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.101

341 *Advance*, 18 août 1950.

le parti, à dater de 1948 et bien vite se dessine leur ascension comme nouvelle force politique dans l'île<sup>342</sup>.

### *Un « géant » se réveille*

Force est de constater que la visibilité de l'élément indien a beaucoup progressé dans l'après-guerre. Les descendants des 450.000 Indiens engagés arrivés dans l'île au cours du siècle précédent (1837-1907) sont de plus en plus majoritaires au sein de la population<sup>343</sup>. Ils sont mal perçus par les autres groupes qui adoptent le modèle occidental. On dénie longtemps à ce groupe, essentiellement rural et culturellement indianocentré (ils ont un fort tropisme vers l'Inde qui peut entrer en contradiction avec le fonctionnement occidental-chrétien de la colonie), une légitime représentativité politique et plus de droits sociaux. L'Inde reste pour eux le référent essentiel. Contrairement aux autres groupes mauriciens, les Indo-mauriciens conservent de forts liens culturels et spirituels avec leur terre d'origine, paraissant moins affectés par le déracinement qui les conduisit dans l'île<sup>344</sup>. Dans d'autres colonies sucrières britanniques (comme Trinidad et Tobago ou le Guyana), la communauté indienne est aussi marginalisée par les chrétiens et initie également un fort militantisme à partir des années 1920-1930<sup>345</sup>. Et même si de grandes lignes de fracture traverse le monde indien (pour des raisons de langue, de caste, de région d'origine)<sup>346</sup>, pour les observateurs extérieurs, il apparaît cependant bien plus homogène et uni que celui des Créoles.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, une petite frange des descendants d'engagés investissent dans l'instruction ce qui leur ouvrira de nouveaux secteurs d'activités dans le tertiaire<sup>347</sup>. La visibilité des Indiens s'accroît tout au long de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, grâce à leur accès à des professions libérales bien mieux considérées que les emplois dans les plantations où ils dominent numériquement. On compte ainsi 29% de médecins mauriciens issus du

342 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.103

343 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.57

344 Servan-Schreiber Catherine (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice*, Paris, Editions de l'EHESS, « Purusharta », 32, 2014

345 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.175

346 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.35

347 Claveyrolas Mathieu, « Hindouisme et engagisme à l'île Maurice », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015, p.498

groupe indien en 1952<sup>348</sup>. Mais les Indiens contrôlent également de plus en plus de petites exploitations de « l'or sucrier ». En 1933, ils possédaient 44% des surfaces plantées en canne<sup>349</sup>. De nombreux commerçants indiens détiennent des biens immobiliers dans les villes (comme des salles de cinémas ou des immeubles de rapport)<sup>350</sup>. Les musulmans, à Port-Louis principalement, sont aussi de plus en plus actifs politiquement. Ils créent, dans les années 1940, la *Muslim League* qui vise à représenter politiquement les intérêts particuliers des Indo-Mauriciens musulmans. Ses deux fondateurs sont Abdul Razack Mohamed et un notable de Rose-Hill, monsieur Ganthu<sup>351</sup>. Les Hindous vivent pour beaucoup d'entre eux dans les zones rurales de l'île, majoritairement à l'Est et au Nord. Les Musulmans se concentrent à Port-Louis et dans dans les autres villes ainsi que dans quelques districts plus ruraux.

---





348 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.113

349 Courbet Paul, « La canne à sucre à l'île Maurice », in : *Annales de Géographie*. 1933, t. 42, n°239, p.552

350 Robequain Charles, « Destin d'une île à sucre : l'économie et le peuplement de Maurice », in : *Annales de géographie*. 1954, t.63, n°338. p.271

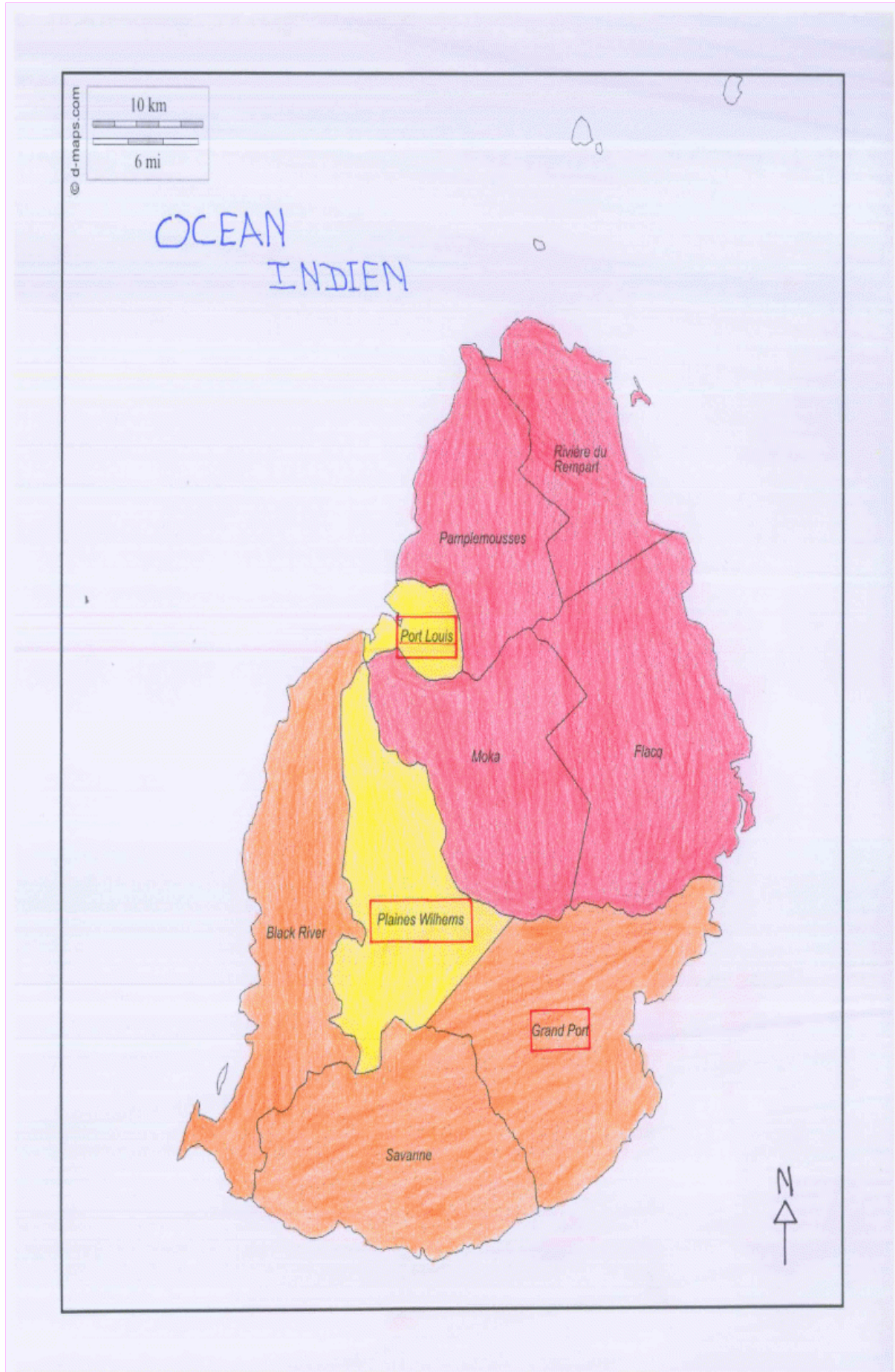
351 Musulmans et hindous indo-mauriciens ne sont pas encore alliés politiquement dans les années 1940-1950. Ce sont même plutôt des adversaires. Au vu de la partition Inde-Pakistan de 1947, les musulmans, minoritaires, sont inquiets de la croissance hindoue à Maurice. Pour se protéger, ils s'organisent donc politiquement et se rapprochent assez rapidement du Ralliement Mauricien pour faire barrage au P.T., d'autant que représentant des commerçants/négociants, la *Muslim League* est plutôt marquée à droite. Ceci facilite l'alliance avec les conservateurs.

Document 30 : Carte répartition de la majorité hindoue sur le territoire mauricien  
en 1962<sup>352</sup>

-  : Districts où les Hindous sont très majoritaires (plus de 60%)
-  : Districts où les Hindous sont majoritaires (de 50 % à 60 %)
-  : Districts où les Hindous ne sont pas majoritaires (moins de 50%)
-  : Districts disposant d'importants espaces urbains

---

352 Source recensement de 1962, in *Le Cernéen* octobre 1963.



Les autorités coloniales sont bien conscientes de cette croissance de l'élément indien : « In Mauritius, the Indian population now has an absolute majority over the rest of the population »<sup>353</sup>. Ils arrivent sur la scène politique avec retentissement, notamment par l'intermédiaire d'une petite élite bourgeoise militante qui s'insère dans les organes décisionnels du P.T. (élite bourgeoise qui, a contrario, fait défaut aux Créoles). Les personnes les mieux placées de ce groupe soutenant majoritairement le Ralliement Mauricien. Il s'agit des figures telles que celles du docteur Seewoosagur Ramgoolam qui a fait ses études en Angleterre où il a rencontré Nehru et Gandhi et qui devient un membre important du P.T. à partir de 1948. De telles personnalités vont former une intelligentsia qui se révèle déterminante pour le ralliement majoritaire des Hindous au P.T.<sup>354</sup>. Le projet politique des indépendantistes en Inde les inspire. Le passage de Gandhi dans l'île, en 1901, les a beaucoup marqués<sup>355</sup>. Aujourd'hui, l'île comporte une série de monuments y faisant référence, notamment celui qui prend place au cœur de l'une des matrices culturelles indiennes, le *Mahatma Gandhi Institute* de Moka. Cet institut privé, situé à deux pas de l'université nationale et de la route principale vers la capitale, offre, au niveau de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, des cours liés à une culture indienne, revendiquée et bien mise en avant : langues, civilisations, théologie, etc.



Document 31 : Photographie de la statue de Gandhi au Mahatma Gandhi Institute de Moka<sup>356</sup>

353 Mémo (C55) 10 « Indian communities in the Colonies ».

354 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.136

355 Palmyre Danielle, *Culture créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.29

356 C.f. : fond photographique personnel

L'indépendance de l'Inde en 1947 et la rédaction, en 1950, d'une constitution (qui dote le pays d'un régime parlementaire et garantit des droits fondamentaux à sa population)<sup>357</sup> ravivent le militantisme des Hindous. La lutte sociale tient aussi une place centrale dans leur combat politique car ils sont victimes de très dures conditions de travail sur les plantations (rappelons leur rôle dans les grèves sur les plantations dans les années 1930-1940) et vivent, pour beaucoup d'entre eux, dans le dénuement. Particulièrement en zone rurale, où ils résident dans leur grande majorité, dans les années 1950, les Indo-mauriciens disposent de peu de moyens et n'ont pas accès à des infrastructures de base comme l'électricité ou l'eau courante ; leurs logements sont bien souvent constitués de cases sommaires et vétustes. La pauvreté semble y régner, comme on peut le constater sur les deux clichés suivants. Sur le premier, des femmes font la lessive à la rivière ; elles y sont avec leurs enfants en bas âge qu'elles n'ont pas les moyens de confier à personne d'autre et qui donc ne vont pas non plus à l'école, sauf si la scène se passe un jour de congé. On a l'impression, en particulier en raison de la tenue des femmes, d'être en face d'une scène de la vie traditionnelle de l'Inde du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le second, dans le camp d'une plantation, on discerne des Indo-mauriciens en famille autour de leurs cases sommaires (faites sans doute de bambous, de bois et de paille) et très proches les unes des autres (la promiscuité doit y être gênante). Ils donnent l'impression de vivre dans des conditions très spartiates. Aucun ne porte de chaussures ; leurs vêtements sont assez simples : saris pour les femmes et tuniques/turbans pour les hommes. Ces indices attestent qu'il s'agit bien d'Indiens (sans doute des familles qui vivent du travail sur une plantation).

---

357 Kamala Marius-Gnanou, *L'Inde*, Paris, Karthala, 1997, p.100

Document 32 : Cliché de Femmes indiennes réalisant leurs lessives dans la rivière, au lieu dit  
La Laura, années 1950<sup>358</sup>

Document 33 : Cliché de travailleurs indiens et leurs familles autour de leurs cases en pailles  
sur la plantation dite au Camp Sucrier en 1966<sup>359</sup>

---

358 C.f. : *Vintage Mauritius*  
359 Idem



L'engagement politique et la possibilité de remporter des élections (ils forment 51% de la population) laissent entrevoir aux Hindous de meilleurs lendemains, voire une indépendance qui, à l'image de celle réalisée en Inde, changerait radicalement leur situation. Cette perspective entretient les craintes des autres communautés qui peuvent redouter l'« hégémonie hindoue » (ce dont les Britanniques, dès les années 1950, s'inquiètent)<sup>360</sup>.

### *Hindous et Parti Travailleiste*

Le parti travailleiste est toujours dirigé par des Créoles durant la période 1947-1953. Emmanuel Anquetil, successeur de Curé, est la figure de proue initiatrice des différentes vagues de grèves qui secouent le pays de 1945 à 1949 ; il se rend sans relâche à la rencontre des ouvriers qui établissent des piquets de grèves. Après la mort d'Emmanuel Anquetil en décembre 1946, Guy Rozemont en prend la direction à partir de 1947<sup>361</sup>. Ce créole, issu des milieux populaires, marque profondément le travaillisme mauricien de l'après-guerre. Il a passé son enfance à Port-Louis et à Beau-Bassin. Son père était commis de firme (il décède prématurément en 1931) et sa mère femme au foyer. Il a été transporteur de briques, puis convoyeur de cannes et ouvrier à Port-Louis avant d'être estropié par un bus en 1939. Au début des années 1940, il adhère au P.T. et en devient l'un des secrétaires permanent. Il se marie à une citoyenne britannique en 1946<sup>362</sup>. Son charisme et ses discours enflammés pour la défense des droits des travailleurs et pour une Maurice plus juste galvanisent les foules<sup>363</sup>. Dès 1950, il s'exprime lors d'un meeting pour que l'île emprunte le chemin de l'indépendance, seule garantie à ses yeux d'une amélioration sur le plan social pour tous les Mauriciens qui s'affranchiraient du « joug capitaliste colonial »<sup>364</sup>. Ce tribun travailleiste tient un discours visant à dépasser les clivages communautaires afin de fédérer le plus de Mauriciens. Avec lui d'autres grandes figures créoles militantes, issus de la fonction publique, des syndicats ou des professions libérales (Harold Walter, Raymond Rault, Guy Forget et Edgar Millien) dirigent le parti et sont de précieux orateurs pour la cause travailleiste<sup>365</sup>.

360 Mémo (C55) 10 « Indian communities in the Colonies ».

361 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.54

362 Idem, p.16, 48 et 54

363 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.107

364 Ibid, p.9

365 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Ile Maurice*, Port Louis, 1996, p.463

Document 34 : Photographie de Guy Rozemont leader du P.T. 1946-1956, en costume et cravate<sup>366</sup>

Dans la liste des candidats du P.T. aux élections municipales de 1950, on voit bien que le parti est encore majoritairement créole : la moitié des candidats ont des patronymes à consonance occidentale/chrétienne<sup>367</sup>. Cependant, si Rozemont reste le chef incontesté et plébiscité du P.T. et s'il recueille aisément le soutien électoral, tant de Créoles que d'Hindous, il est plus difficile pour des candidats moins connus d'obtenir le vote de Mauriciens qui ne sont pas de leur communauté<sup>368</sup>. Les candidats créoles travaillistes arrivent à se faire élire essentiellement en zone urbaine (où les Créoles sont majoritaires) et les candidats hindous en zone rurale. Ainsi le propre frère de Rozemont, qui manque d'un soutien des Indiens, échoue

366 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011.

367 *Advance*, 28 novembre 1950.

368 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.105

lors de l'élection de 1948 (dans le district électoral rural du Sud de Grand-Port / Savanne, où les Créoles sont présents mais les Indiens majoritaires)<sup>369</sup>. Ainsi apparaissent les lignes de divisions communautaires qui aboutiront aux graves luttes politiques de la décennie suivante et priveront le P.T. de la plus grande partie du vote créole.

Une réunion politique du P.T., après les élections de 1948, transforme le parti travailliste, constitué au départ de militants créoles et s'appuyant sur les syndicats de dockers et de laboureurs, en un parti parlementaire plus classique ayant pour vocation de remporter les différentes élections afin d'obtenir le droit de composer le gouvernement. Le parti change et parvient, à cette occasion, à enrôler des grandes figures indo-mauriciennes parmi ses dirigeants, consolidant ainsi son assise parmi les hindous. S. Ramgoolam devient alors une figure clef du parti. Bien que moins bon orateur et moins charismatique que Rozemont, il est un adepte apprécié du compromis et de la négociation. Il est le seul travailliste à avoir été en contact avec la gestion des affaires courantes (pendant son passage au Conseil Consultatif). Bien qu'en retrait derrière le leader créole, il devient progressivement une figure incontournable du parti vers qui se tournent les travaillistes en quête de conseils pratiques<sup>370</sup>. Jusqu'à la mort de Rozemont en 1956<sup>371</sup>, il apparaît comme « l'éminence grise du parti » avant d'en prendre le leadership et de mener Maurice vers l'indépendance.

Après la guerre, les grandes évolutions politiques à l'initiative du gouvernement britannique bouleversent la situation à Maurice. Le Parti travailliste, renforcé par les modifications d'accès au corps électoral et un contexte social favorable, devient la première force du pays et commence une irrésistible ascension. Les oligarques sucriers, jusque-là favorisés par le système censitaire, et les autorités coloniales paraissent complètement débordés. Les Créoles s'allient désormais ouvertement aux Indiens, bien qu'une partie d'entre eux s'en défient toujours. Les Indo-mauriciens sont une force en éveil et ils vont désormais pousser à de grands changements dans l'île au cours de la période suivante.

---

369 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.79

370 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.113

371 Guy Rozemont décède à l'âge de 40 ans le 23 mars 1956. Il doit se retirer six mois plutôt trop malade pour tenir les cadences des meetings et autres activités. Il meurt jeune suite à des pathologies provenant de son alcoolisme (Rivière, 2011 : 116).

## **Deuxième partie : La communauté créole et le « péril hindou » dans le contexte de décolonisation (1953-1965)**

L'île Maurice d'après-guerre connaît de très nombreux changements qui bouleversent la manière de vivre, de travailler, de circuler et surtout qui rapprochent les communautés. Pourtant, les relations avec l'autre vont irrémédiablement se détériorer. Le petit territoire est en effet toujours en crise économique, peinant à relancer son développement. De violents cyclones la balayent plusieurs années de suite et impactent durement ses habitants.

À cela, il faut ajouter de grandes évolutions politiques, notamment l'obtention du droit de vote universel en 1955 qui amorce une irrésistible ascension indienne qui va de plus en plus effrayer les minorités. Les désirs indépendantistes de S. Ramgoolam, exprimés à partir de 1959, vont définitivement creuser le fossé communaliste qui désormais sépare les chrétiens et les Indo-mauriciens.

## **Chapitre V : Un avenir incertain pour les Créoles dans l'île Maurice en plein bouleversements**

La décennie 1950 et le début des années 1960 sont marqués par des évolutions majeures qui affectent la population mauricienne et particulièrement les Créoles. La période de l'après-guerre modifie considérablement la société mauricienne, en l'ouvrant plus sur le monde mais aussi en introduisant une cruciale transition démographique. Malgré un timide redémarrage de l'économie sucrière, l'île est encore dans une situation précaire, le chômage y touche encore un grand nombre de travailleurs. À cela, vient s'ajouter une série de graves cyclones qui ravagent Maurice. Cependant, malgré ces difficultés, les Créoles paraissent vivre encore en bonne harmonie avec les autres Mauriciens, particulièrement dans certains quartiers multiethniques de la capitale.

### **Mutations sociétales et difficultés dans l'après-guerre**

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale sont marqués par des changements importants mais aussi par la persistance de certains phénomènes socio-économiques. L'île Maurice aborde le milieu du XX<sup>e</sup> siècle avec une déterminante et brève transition démographique<sup>372</sup>. Ceci impacte beaucoup son devenir alors que l'économie est encore fragile et qu'elle doit faire face à une criminalité en hausse. Alors que l'île s'apprête à amorcer sa marche vers l'indépendance, le Colonial Office n'est pas certain de sa viabilité sur le plan économique, une fois qu'elle aurait acquis son autonomie. L'historien mauricien Jocelyn Chan Low va jusqu'à lier la position britannique à « un profond pessimisme »<sup>373</sup>.

---

372 Koodoruth Ibrahim, « La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.233

373 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.7

*La transition démographique*

Environ 400.000 dans les années 1930, les Mauriciens sont 538.918 en 1954<sup>374</sup>. Soit une croissance de 26% en vingt ans et qui se poursuit toujours dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Le conflit mondial suscite à Maurice un certain nombre d'innovations techniques et d'améliorations nécessités par l'effort de guerre. Elles concernent les infrastructures de transport avec le développement du réseau routier et la création de l'aéroport de Plaisance.

Document 35 : Cliché de l'aéroport de Plaisance, décembre 1952<sup>375</sup>

Le cliché ci-dessus représente l'aéroport de Plaisance/Rose Belle (aujourd'hui l'aéroport international S. Ramgoolam), dans le Sud de l'île à proximité de Mahébourg. Une foule, plutôt composée de franco-mauriciens, si l'on se fie à la tenue, attend sans doute l'arrivée ou le départ d'un appareil. Les installations sont encore très rudimentaires au début des années 1950 (les gens patientent sur le toit) et ce nouveau système de transport ne doit encore

---

374 *Advance*, 14 septembre 1955.

375 C.f. : *Vintage Mauritius*

concerner que de petites élites ou des administrateurs en déplacement. L'aéroport va insérer Maurice dans le nouveau réseau mondialisé de transports qui se met en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>376</sup>. L'aéroport devient une porte d'entrée au pays au terme de trajets plus rapides que ceux des navires transocéaniques qui desservaient l'île jusque-là. Maurice devient plus accessible, tout au moins pour ceux qui en ont les moyens et, en tout cas, les relations avec Londres en seront facilitées à un moment où s'y décide le sort de la colonie. Dans les années 1960, Plaisance est le cadre incontournable des retours de délégations officielles parties négocier les accords devant conduire à l'Indépendance. Des clichés immortalisent ces retours en grande pompe. Ci-dessous, au milieu de délégués et sans doute de notables venus les accueillir, le leader travailliste S. Ramgoolam. Il est paré d'un collier de fleurs offert peut-être par la jeune fille tout en blanc au premier plan à gauche. La délégation revient des déterminantes et fructueuses négociations londoniennes de 1961, étudiées dans notre chapitre 8.

Document 36 : Photographie du retour du Docteur Ramgoolam, suite à la première conférence constitutionnelle en tenue à Londres le 26 juin 1961<sup>377</sup>

---

376 Toussaint Auguste, *Histoire des Iles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p.289  
377 C.f. :Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

Le parc automobile en général et surtout le réseau de bus s'accroissent aussi considérablement. Plus pratique et moins onéreux que le train qu'il supplante dès les années 1950 (le dernier trajet ferroviaire Curepipe/Port-Louis date de 1956), le bus facilite les connexions à l'intérieur de l'île et permet à de nombreux Mauriciens vivant dans les campagnes de venir dans les villes, pour travailler ou faire des achats. Cette circulation développe les contacts entre les communautés. La vue de la station de bus de Victoria, au cœur de Port-Louis, à proximité des Casernes Centrales, de la place d'armes et du front de mer, donne une idée de l'importance de ce mode de transport. Ici des bus de la Rose-Hill Transport. Les parcs de stationnement des bus sont toujours d'importants lieux d'échanges. Des magasins donnent sur la place (ici au rez-de-chaussée du bâtiment à droite) et, généralement, des petits commerces s'y créent de façon spontanée ; des marchands ambulants, principalement de victuailles y circulent (on en voit un sur la photo). Des gens de différentes conditions sociales empruntent ces grands cars ou, tout au moins, se côtoient au stationnement, comme le suggèrent les personnes que l'on voit sur la photo. On a des hommes en costume, d'autres en chemise, tête nue ou avec un casque. Au second plan, le marchand ambulant pieds nus et une femme, d'un milieu plutôt modeste, un enfant dans les bras. De nos jours encore, les cars sont à Maurice un moyen de transport très pratique.

Document 37 : Photographie de Victoria Bus Station, Port-Louis, 1967<sup>378</sup>

---

378 C.f. : *Vintage Mauritius*



Surtout, une véritable politique de santé est mise en place. Elle consiste notamment en de vastes campagnes de vaccinations qui entraînent une baisse du taux de mortalité<sup>379</sup>. L'élimination de moustiques dans le cadre de la lutte contre le paludisme est également déterminante<sup>380</sup>. Cela se fait par l'épandage d'insecticides dans les zones humides et l'utilisation de nouveaux médicaments développés pendant la guerre. Il en découle une réduction significative des décès dus à l'endémie palustre qui affectait la colonie depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, causant environ 3.000 décès par an<sup>381</sup>. La mortalité infantile passe de 15,5% en 1944 à 6,9% en 1968<sup>382</sup>. En 1942, l'espérance de vie d'un Mauricien était de 33 ans ; en 1962 elle est passée à 59 ans<sup>383</sup>. La démographie de l'île repart à la hausse grâce à un véritable baby-boom dans les années d'après-guerre, avec la diminution de la mortalité infantile. La majorité des personnes que j'ai interviewées, d'âge mûr aujourd'hui, sont issues de cette classe d'âge.

Cependant, il faut juguler cette envolée démographique dangereuse, au vu de l'exiguïté du territoire<sup>384</sup>. La densité s'élève à 455 habitants/km<sup>2</sup> en 1960<sup>385</sup>. La terre disponible (pour l'agriculture et les logements) ne suffit déjà plus et l'île, comme nous l'avons déjà vu durant la guerre, n'arrive pas à subvenir elle-même à son ravitaillement. Rapidement, les autorités essaient d'intervenir. Une politique de régulation des naissances se met en place, avec notamment la création d'organismes de plannings familiaux et la promotion de la méthode Ogino dans les années 1960<sup>386</sup>. Sa réussite sera en demi-teinte ; en effet, du fait de certains blocages culturels et religieux, elle a des résultats essentiellement sur la majorité hindoue<sup>387</sup>. Sa portée est plus limitée dans les milieux musulmans et créoles, dont les représentants à l'assemblée vont en être les principaux détracteurs<sup>388</sup>.

---

379 *Advance*, 4 mars 1958.

380 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.138

381 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.8

382 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.127

383 *L'Express*, 22 février, 1965.

384 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.146

385 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.127

386 *Le Cernéen*, 26 avril 1961.

387 Lehembre Bernard, *L'Ile Maurice*, Paris, Karthala, 1984, p.130

388 *Le Cernéen*, 20 avril 1961.

### *Un contexte économique qui reste fragile*

Le problème majeur de Maurice dans les années 1950 est en rapport avec l'économie. La monoculture de la canne reste la première source de devises ; « l'industrie sucrière est l'épine dorsale de l'économie mauricienne »<sup>389</sup>. Certes, la guerre a relancé les commandes et, après le conflit, l'argent continue d'affluer. Mais cela ne dure que le temps de la remise en marche de l'industrie betteravière dans l'Europe en reconstruction. Dès les années 1950, le sucre de canne, redevenu trop cher, s'exporte moins bien et l'économie mauricienne connaît une certaine atonie<sup>390</sup>. La colonie est souvent citée comme un cas extrême de cette hyper spécialisation sucrière à risques (un tiers du PIB et 99% des exportations)<sup>391</sup>. En 1963, l'île exporte pour 407 millions de rupees ; en 1965, les exportations sont évaluées à 260 millions de rupees, presque moitié moins<sup>392</sup>. Maurice n'arrive pas à sortir du carcan de l'économie sucrière, le seul moteur de sa croissance. Le PNB par habitant va chuter durant la décennie 1950 avant de remonter doucement à la fin des années 1960<sup>393</sup> : il est de 192 dollars en 1952, de 153 dollars en 1960 et de 188 dollars en 1968<sup>394</sup>. Tout au long de cette période, le gouvernement travailliste tente néanmoins de combattre la pauvreté par de multiples mesures sociales. Santé et instruction primaire deviennent gratuites et des allocations pour les familles de plus de quatre enfants sont instituées<sup>395</sup>. Mais les forces de cet État-providence naissant sont encore balbutiantes et les répercussions des mesures dans les milieux populaires limitées.

L'une des premières conséquences majeures est la persistance du chômage : 15% de la population active est au chômage en 1958, 17% en 1959<sup>396</sup>. Ce sont les Tit's Créoles port-louisians qui sont les plus affectés. On relèverait 25 % de chômeurs dans la capitale, soit 7.887 personnes sans emploi<sup>397</sup>. Sur le plan national, le chômage frappe aussi les travailleurs agricoles indiens (28%) et les ouvriers des diverses industries, principalement des Créoles (18,6%). Le secteur des services qui embauche beaucoup d'employés issus du groupe créole est également concerné (environ 8% de chômeurs). Parallèlement avec le boom démographique, 5.000 jeunes Mauriciens arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Ce

389 *Le Cernéen*, 28 juillet 1960.

390 *L'Express*, 22 janvier 1965.

391 Hein Philippe, *L'économie de l'île Maurice*, L'Harmattan, Paris, 1996. p.19

392 *L'Express*, 23 novembre 1965.

393 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.128

394 À titre de comparaison, en France le PNB par habitant sur la même période est d'environ 10.000 dollars, c'est 65 fois plus élevé que dans ce territoire insulaire. L'île Maurice est bel et bien une terre colonisée du Sud, non développée, malgré le train de vie opulent de son élite occidentalisée.

395 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.14

396 *Le Cernéen*, 3 octobre 1959.

397 *La Vie Catholique*, 5 octobre 1958.

sont eux qui ont le plus de difficultés à trouver du travail<sup>398</sup>. Leur manque d'instruction et de formation freine d'ailleurs une éventuelle reconversion de l'économie vers le secteur secondaire. La situation du chômage révèle toujours une dichotomie dans une île où l'on manque de bras sur les plantations alors que les villes concentrent la majorité des sans-emplois. D'ailleurs, en 1959, 43% des chômeurs déclarent refuser de travailler dans l'agriculture<sup>399</sup>. On peut penser que nombre de salariés ne supportent plus les difficiles conditions d'embauche sur ces exploitations, préférant attendre la reprise de l'économie dans les cités (pour les Créoles) ou cultiver des lopins de terre personnels (pour les Indiens).

Le plus grand nombre de Mauriciens vivent dans la pauvreté et le manque d'accès aux besoins de base (électricité, eau potable, logement décent, etc.). Même si, toutes communautés confondues, les bourgeoisies ont su profiter de la guerre et de la petite envolée des prix du sucre dans l'après-guerre pour asseoir leur aisance, la majorité de la population reste « en marge de la prospérité »<sup>400</sup>. Dans les milieux populaires, les familles ont beaucoup plus d'enfants, vu le recul de la mortalité infantile. Mais elles n'arrivent pas toujours à les nourrir décentement. Elles continuent de vivre dans des logements insalubres. L'accès aux services essentiels (soins, enseignement, eau) fait grandement défaut. Et la mendicité est toujours très présente dans les rues des principales villes<sup>401</sup>. Comme durant la crise économique des années 1930, des gens meurent de faim dans les rues de la capitale<sup>402</sup>.

Dès 1958, période de tournants politiques majeurs, le tout jeune et nouveau politicien créole, fraîchement revenu d'Europe, Gaëtan Duval, dénonce dans la presse la vie chère qui fragilise les plus humbles : retraités, veuves et orphelins<sup>403</sup>. Les personnes que j'ai interrogé ont évoqué des difficultés de la vie au quotidien dans les villes. Cette précarité sévit dans les quartiers populaires port-louisiens des Salines (Jérôme Boule, Jean Déodat et Marcel Poinen) et de Roche-Bois (Lindsay Morvan). Lindsay Morvan m'explique ainsi, qu'au début des années 1960, son père peut seulement acheter un roti (simple petite galette garnie d'une purée de légume) à chacun de ses enfants pour le déjeuner<sup>404</sup>. Jean Déodat me confie que ses parents arrivent tout juste à lui payer les frais de scolarité et qu'ils doivent faire des « sacrifices » (l'école n'est pas alors entièrement gratuite)<sup>405</sup>. En zone rurale, la vie est tout aussi difficile

398 *L'Express*, 12 janvier 1965.

399 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.128

400 Piat Maurice, La justice sociale moteur du développement, Ile Maurice, Lettre pastorale carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992, p.7

401 *Le Cernéen*, 21 mars 1958.

402 *La Vie Catholique*, 13 juin 1954.

403 *Le Cernéen*, 26 mars 1958.

404 C.f. : Annexes, entretiens : Lindsay Morvan.

405 C.f. : Annexes, entretiens : Jean Déodat.

pour les Créoles ; les familles de pêcheurs semblent les plus touchées par le dénuement<sup>406</sup>. Leur pêche est très artisanale et dépend de multiples facteurs variables tels que la météo ou les stocks pélagiques du moment. Ils y sont pourtant attachés depuis la période de l'affranchissement, la pêche offrant une activité perçue comme associée à une certaine liberté et autosuffisance, sans attaches avec le monde de la plantation<sup>407</sup>. Pour nombre d'observateurs, les classes sociales les plus humbles arrivent tout juste à se maintenir au niveau du minimum vital au cours de cette période<sup>408</sup>. Des assistantes sociales allemandes, en mission dans l'île, donnent des descriptions frappantes du public en détresse qu'elles côtoient, notamment des familles de Bambous et de Pointes aux Piments (localités de l'Ouest et du Nord habitées essentiellement par des Créoles) vivant, selon elles, dans « la plus grande misère »<sup>409</sup>. L'endettement des familles chrétiennes, créoles des classes populaires et moyennes, est encore bien récurrent, nuisant à la stabilité des foyers<sup>410</sup>. *La Vie Catholique* du 16 février 1964 offre une bonne description de la génération de Créoles d'après guerre qui continue à vivre chichement. Nous pouvons citer en exemple, le cas d'une famille créole, considérée comme pauvre, évoqué par des membres d'une paroisse de Curepipe, bénévoles associatifs de leur église<sup>411</sup>:

*« Origine du foyer : rurale, mais l'époux travaille en usine. Milieu familial très rustre, aussi bien chez l'un que chez l'autre. La femme est en outre, l'aînée de douze enfants. Niveau d'instruction tout à fait élémentaire. Ils sont catholiques et pratiquent régulièrement. Depuis leur mariage, ces époux vivent dans deux pièces proprement tenues mais très inconfortables (pas d'eau) et très mal aérés (fenêtres minuscules) ».*

Ce cas offre un exemple plutôt positif de la moyenne des conditions de vie des Tit's Créoles, tout du moins pour les urbains. Il entre bien en résonance avec d'autres informations parcellaires que l'on peut trouver dans les sources écrites sur cette thématique. Ce couple peut être rattaché à la petite classe moyenne (cette fraction supérieure du groupe Tit's Créole) : le mari est salarié en usine et les époux ont une petite maison propre, bien tenue (par la

406 Piat Maurice, *La justice sociale moteur du développement*, Ile Maurice, Lettre pastorale carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992, p.13

407 Gerbeau Hubert, *La communauté créole de l'Ile Maurice un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 1999, p.182

408 Piat Maurice, *La justice sociale moteur du développement*, Ile Maurice, Lettre pastorale carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992, p.39.

409 *L'Express*, 6 août 1965.

410 *La Vie Catholique*, 21 février, 1960.

411 *La Vie Catholique*, 16 février 1964.

femme qui, bien sûr, n'est pas aidée par un personnel de service). Il est précisé que ces gens étaient auparavant des ruraux, issus de familles nombreuses. Peu instruits, ils étaient venus à la ville où ils paraissent avoir connu une petite ascension sociale. Néanmoins, leurs conditions de vie spartiate, sans confort dans un deux pièces et leur faible niveau d'instruction montrent la barrière qui les sépare de la bourgeoisie de couleur. En étant plus instruits, les enfants de ces nouveaux citoyens peuvent espérer, à leur tour, une ascension sociale, en entrant par exemple dans la fonction publique ou en exerçant une profession libérale. Néanmoins, comme c'est le cas ici, une crise économique ou un accident de la vie (chômage, décès, etc.) peut les ramener à l'échelon inférieur du groupe, les exposant à une plus grande précarité ou, tout du moins, créer des problèmes difficiles à résoudre dans leur vie quotidienne.

À la Réunion, on trouve également au cours de cette période une semblable précarité dans les milieux populaires : malnutrition, analphabétisme, alcoolisme et maladies<sup>412</sup>. À Rodrigues, la situation est sensiblement la même, sinon plus accentuée. En effet, la petite dépendance très excentrée, ne dispose pas d'un centre urbain susceptible d'insuffler un certain dynamisme. Par ailleurs les 20.000 habitants de Rodrigues ne profitent pas, à la différence des ressortissants de Maurice, de l'effectivité des politiques sociales des travaillistes (qui s'amorcent dès les années 1950). Cela entraîne un retard net dans le développement, toujours très perceptible dans les années 1960<sup>413</sup>.

Les Créoles des années 1950-1960 vivent mieux que ceux des générations précédentes, notamment ceux qui ont connu la crise de la décennie 1930, mais leur situation reste très fragile. Ils sont facilement mis en difficulté dès que se présente un problème, ainsi une crise économique. Cette précarité va d'ailleurs alimenter les tensions interethniques et exacerber le communalisme<sup>414</sup>. Les communautés s'affrontent entre autre pour le contrôle de l'État et pour la redistribution des richesses publiques.

---

412 Oraison André, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan : Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XV, 1997-1998, Presses Universitaires D'Aix Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999, p.215

413 *L'Express*, 1<sup>er</sup> avril 1965.

414 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.138

*Déviances et criminalités*

En lien avec la pauvreté, la criminalité croît. Cela transparaît nettement dans les sources. À côté des larcins courants, des vols et des bagarres, se développent des pratiques « déviantes », notamment une recrudescence de lynchages et d'actes dits de « sorcellerie », symptomatiques d'une perte de repères au sein de la population.

La presse signale fréquemment bagarres, vols et crimes de sang. Chaque semaine, les quotidiens, et pas seulement les pages du conservateur *Cernéen*, en font état, bien plus qu'auparavant<sup>415</sup>. Ainsi, de nombreux articles mentionnent une hausse de la délinquance dans les agglomérations, même à Rose-Hill, ville jusque-là assez paisible (cette commune située au sud de Port-Louis est un lieu de résidence apprécié des classes moyennes supérieures de l'île : bourgeois indiens, musulmans et créoles)<sup>416</sup>. On se plaint également de violences récurrentes, de vols et de bagarres « endémiques » dans les quartiers populaires, particulièrement dans les secteurs où les Tit's créoles sont très présents (comme à Port-Louis ou dans la périphérie des villes du Plateau : Rose-Hill, Vacoas, Quatre-Bornes, Curepipe)<sup>417</sup>. Cela affecte même des pompiers qui sont pris à parti et molestés dans un quartier populaire de Rose Hill alors qu'ils viennent éteindre un incendie<sup>418</sup>. Sur ce petit territoire, la hausse des violences paraît affecter la totalité de l'île et presque tous les milieux (à l'exception des élites franco-mauriciennes qui vivent à part dans leurs propriétés mais qui constatent sur la voie publique la dégradation de l'environnement). Les sans-emploi, toujours plus nombreux, errent dans les rues, s'enivrant pour beaucoup avec de l'alcool de mauvaise qualité, excités par les questions politiques. Tout cela favorise les rixes et la violence ordinaire<sup>419</sup>. Les quotidiens moralisateurs, tels que le *Cernéen*, dénoncent la multiplication des personnes en état d'ébriété sur la voie publique<sup>420</sup>.

L'alcoolisme est l'une des causes désignées du chaos ambiant. Surtout, l'alcool tue toujours beaucoup. En janvier 1959, à propos d'un constat établi par la police suite à un décès soudain sur la voie publique, on peut lire dans la presse : « Ce décès n'a aucun caractère suspect et la Police croit qu'il est dû à une trop forte absorption d'alcool »<sup>421</sup>. Point novateur, la drogue fait son apparition dans les infractions mises en avant. En une période où on note la rigidification des rapports communautaires, il est intéressant de remarquer que cette activité

---

415 *Advance*, 31 janvier 1962.

416 *Le Cernéen*, 22 avril 1958.

417 *Le Cernéen*, 12 janvier 1959.

418 *Le Cernéen*, 5 janvier 1959.

419 *Le Cernéen*, 11 août 1958.

420 *La Vie Catholique*, 25 avril 1954.

421 *Le Cernéen*, 5 janvier 1959.

florissante rassemble des individus de diverses populations de l'île. Le trafic de drogue est en effet l'une des rares activités qui impliquent des personnes issues de différentes communautés, avec ses planteurs hindous, ses mules créoles, ses revendeurs chinois et ses financiers musulmans<sup>422</sup>. La traque de la gandia (le cannabis local) devient une priorité pour les forces de l'ordre. Cette consommation de stupéfiants semble affecter particulièrement les jeunes en raison de leur désœuvrement<sup>423</sup>. En conséquence, les condamnations se multiplient, notamment celles aux travaux forcés, la prison ferme étant réservée aux criminels les plus dangereux<sup>424</sup>.

Mais surtout les journaux font état de la multiplication de meurtres et diverses agressions sexuelles, physiques (en dehors des bagarres), ce qui était peu fréquent dans les années 1930 et encore moins dans la décennie suivante. Le point d'orgue de cette ambiance criminogène est l'assassinat du couple Moutia, des voyageurs européens, dans un contexte où le tourisme en est à ses débuts. Les Mauriciens, pour qui l'hospitalité envers les étrangers de passage est présentée comme une tradition forte, sont choqués. C'est particulièrement le cas de l'intelligentsia qui veut croire au développement du tourisme (notamment grâce à la réduction des trajets entre l'Europe et Maurice, avec le développement des liaisons aériennes par l'aéroport de Plaisance). Ce couple, venu découvrir l'île et rendre visite à des parents, se fait prendre à partie et violemment lyncher par la foule dans le district rural de Quartier militaire, au centre de Maurice<sup>425</sup>. Les personnes jugées responsables par les autorités sont issues de plusieurs communautés : des Créoles et des Indo-Mauriciens figurent parmi les inculpés. Ils ont attaqué ces touristes qui ont parlé à un enfant du village. Leur démarche entraîne une peur panique d'enlèvement pour les parents et les voisins. Ils mettent alors à mort les étrangers, poussés par une hystérie collective. Cet acte d'une rare violence choque l'opinion nationale. Les élites demandent un châtement exemplaire car cela nuit à l'image de la petite colonie. Ce micro-événement est révélateur des craintes et des tensions qui habitent alors les milieux populaires. Certains Mauriciens, démunis, perdent leurs repères moraux et civiques. Une chape d'angoisse destructrice commence à s'abattre sur l'esprit d'un grand nombre de Mauriciens.

Ces années sont également marquées par une recrudescence des actes de « sorcellerie » (ou présentés comme tels)<sup>426</sup>. Apparemment, les Mauriciens recourent de plus en plus aux devins et autres envoûteurs, afin d'améliorer leur situation ou de nuire

422 *Le Cernéen*, 14 février 1959.

423 *L'Express*, 23 février 1965.

424 *L'Express*, 12 août 1965.

425 *Le Cernéen*, 6 janvier 1959.

426 *Le Cernéen*, 24 avril 1959.

« magiquement » à un adversaire<sup>427</sup>. Ce phénomène, lui aussi plus discret dans les décennies précédentes (si ce n'est même confidentiel), est attesté dans la presse. Un certain nombre de gens sont traduits devant la justice pour des « pratiques de sorcellerie ». On les accuse d'escroqueries organisées<sup>428</sup>. La société mauricienne essaye sans doute alors, par des rites salvateurs, de dépasser la crise qui l'affecte.

### **Une série de cyclones ravageurs et les ambiguïtés des politiques d'aide à l'endroit des Créoles**

Dans les années 1950-1960, des catastrophes météorologiques récurrentes aggravent la situation dans ce petit territoire densément peuplé<sup>429</sup>. Ceci entraîne des transformations importantes dans les zones péri-urbaines et induisent de nouvelles politiques de logement.

#### *Alix, Carol et Jenny : des cyclones dévastateurs*

Nous sommes dans une zone très exposée aux cyclones tropicaux. Des tempêtes touchent régulièrement l'île au cours de la période. L'historien mauricien Auguste Toussaint mentionne ainsi un « grave » cyclone qui cause des destructions majeures 1892<sup>430</sup>. En mars 1958, une mini-tornade s'abat sur le district de Flacq et fait de gros dégâts aux habitations<sup>431</sup>. En 1959, de graves inondations, à la suite de pluies torrentielles, frappent sévèrement le nord de l'île<sup>432</sup>. Sur les clichés ci-dessous, on peut se faire une idée des dommages considérables dus à des tempêtes tropicales.

---

427 *L'Express*, 27 janvier 1965.

428 *Le Cernéen*, 2 septembre 1959.

429 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.145

430 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.405

431 *Le Cernéen*, 26 mars 1958.

432 *Le Cernéen*, 18 novembre 1959.



Document 38 : cliché du marché de Rose-Hill quelques heures après le passage de Carol le 27 février 1960<sup>433</sup>

Document 39 : Cliché de la route de Macondé (Sud) après le passage de Carol en février 1967<sup>434</sup>

---

433 C.f. :Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

434 Idem

À Rose-Hill, il a tant plu qu'un cours d'eau a remplacé l'une des principales artères de l'île. Des jeunes y trouvent leur plaisir mais la vie du marché tout proche en est perturbée. Ce genre de photo est censé témoigner de la gravité de la situation et susciter des aides. On se rend bien compte que les personnages posent.

Sur la photographie suivante, sous la direction d'un fonctionnaire, si l'on en croit sa tenue (à gauche sur le cliché) des hommes sont mobilisés pour déblayer une route du bord de mer dans le Sud de l'île. En effet, l'enclavement peut aggraver la situation dans des zones rurales déjà frappées par le cyclone.

Un cycle de tempêtes tropicales touche Maurice au cours de la décennie 1960. Les cyclones Alix et Carol, en 1960, ainsi que Jenny en 1962 vont être les plus dévastateurs ; Béryl en 1961 et Danielle en 1964 sont un peu moins puissants mais font aussi des dégâts<sup>435</sup>. La majorité des Mauriciens ne disposent pas de logements en dur, vivant, pour la plupart, dans des maisons en tôle qui offrent peu de résistance. Ainsi, après le passage du cyclone Alix le 20 janvier 1960, les destructions concernent une grande partie de l'île. On compte 2.000 sinistrés à Port Louis<sup>436</sup>. Le maire de la capitale s'en émeut dans une lettre publiée par la presse : « Vous avez pu constater par vous-mêmes l'étendue des dégâts – vous en êtes d'ailleurs les victimes directes – et vous savez tous que jamais dans son histoire notre vieille capitale n'avait été aussi durement éprouvée »<sup>437</sup>. Quelques semaines plus tard, le 27 février, Carol ravage aussi l'île : 39 morts, 845 blessés et 68.240 sans abri. Un bilan très lourd au vu du nombre de la population mauricienne (plus d'un Mauricien sur dix se retrouve sans abri). Les Mauriciens touchés par de tels phénomènes se retrouvent complètement démunis, perdant une grande partie de leurs biens. On peut avoir une idée de la puissance de cette tempête tropicale sur ces clichés : des voies bloquées, des rues inondées et des cases dont il ne reste que des tas de décombres. Le cyclone Jenny est tout aussi destructeur en mars 1962<sup>438</sup>. Les photos laissent voir la précarité des matériaux avec lesquels sont construites les habitations (tôles, planches) et le caractère modeste des mobiliers. Là aussi on se rend bien compte qu'il s'agit de clichés de commande. Les photographes ont dû demander aux personnages de poser pour témoigner de l'étendue des désastres et de la nécessité d'une aide.

---

435 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.12

436 *Le Cernéen*, 21 janvier 1960.

437 *Le Cernéen*, 7 mars 1960.

438 *Advance*, 7 mars 1962.

Document 40 : Photographie de jeunes enfants créoles devant leur maison détruite par le cyclone Carol<sup>439</sup>

Document 41 : Cliché d'une case anéantie dans Vallée Pitot, faubourg de Port-Louis, après le passage de Carol<sup>440</sup>

---

439 C.f. : <http://www.lemauricien.com/article/inondations-du-samedi-30-mars-catastrophe-naturelle-la-plus-meurtriere-maurice-plus-50-ans>

440 C.f. : Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

L'île Maurice a subi des cyclones d'une violence extraordinaire que le pays n'a pas connue depuis plusieurs décennies. Les Mauriciens les plus modestes sont les plus affectés : les Indo-mauriciens dans les campagnes et les Tit's Créoles à la périphérie des villes et à la campagne (comme cet habitant de vallée Pitot à la périphérie de la capitale que l'on voit sur la photographie ci-dessus). Les cases se sont écroulées sous les rafales de vent et le mobilier détruit, laissant les propriétaires dans un grand dénuement.

Surtout, un nombre élevé de personnes trouvent la mort, des familles sont brisées et perdent leurs biens ; beaucoup se retrouvent sans toit après le passage d'Alix, Carol ou Jenny. Au final, on estime environ à 80.000 le nombre de personnes affectées directement par les cyclone ; c'est beaucoup dans un pays qui compte un peu plus d'un demi-million d'habitants<sup>441</sup>. Le gouvernement dirigé par les travaillistes (en collaboration avec les autorités britanniques) réagit généralement assez vite pour apporter les premiers secours aux sinistrés. Londres offre une aide substantielle après chaque cyclone<sup>442</sup>. En tout cas, ces calamités naturelles marquent profondément la mémoire locale.

#### *La construction des « cités ouvrières »*

À la suite de ces catastrophes, on prend conscience, dans les cercles du pouvoir, de la nécessité d'une nouvelle politique du logement. Ces cyclones donnent l'opportunité de rebâtir des habitations dignes et salubres, dans une île où l'on dénonçait depuis longtemps l'extension des taudis<sup>443</sup>. Les travaillistes lancent, avec l'appui de l'opposition (qui prend dans ces années une étiquette socio-démocrate), de vastes chantiers pour des logements sociaux, des « cités dortoirs pour les habitants à faibles revenus »<sup>444</sup>. On construit des cités dites « ouvrières » : 9.000 logements<sup>445</sup>. Il s'agit essentiellement d'ensembles de petits immeubles en dur à étage(s) et situés à la périphérie des grandes cités mauriciennes. On peut en voir un exemple ci-dessous, avec des logements bâtis pour les dockers port-louisien dans le quartier

441 *Le Cernéen*, 15 mars 1960.

442 Chan Low Jocelyn, « La Grande-Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.279

443 *Le Cernéen*, 22 mars 1960.

444 Koodoruth Ibrahim, « La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.243

445 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.14

très créole de Roche-Bois. Les personnes relogées pourraient ainsi vivre dans petits immeubles en dur et disposeraient d'espaces verts et de terrains de jeu.

Document 42 : Cliché pris lors de l'inauguration de la cité ouvrière du Docker Flat à Roche-Bois, Port-Louis, le 29 juillet 1965<sup>446</sup>

De nombreuses personnes frappées par ces cyclones vont ainsi bénéficier d'un logement. L'existence de ces cités ouvrières renforce la constitution de quartiers ethniquement plus marqués ou d'enclaves communautaires plus connotées, ainsi dans le quartier très ti'créole de Roche-Bois à Port-Louis. En effet, ce sont surtout les classes populaires qui ont besoin d'être relogées. Ce sont donc principalement des Créoles qui vont vivre dans ces cités, autant de « petits ghettos », notamment autour de Port-Louis<sup>447</sup>. Encore de nos jours, ces constructions restent surtout associées aux Tit's Créoles. On perçoit rapidement la connotation négative attachée à ces quartiers en déshérence (à l'image des grands ensembles de la banlieue nord de Paris).

---

446 C.f. :Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

447 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003, p.17

*Le début du mouvement migratoire*

Les années 1950/1960 sont aussi marquées par un début d'émigration régulière<sup>448</sup>. Cela concerne d'abord l'élite de couleur ou des Franco-mauriciens. En effet l'idée selon laquelle l'émigration est nécessaire à la viabilité de l'île, qu'elle favorise le développement de carrières individuelles et qu'elle agit comme une soupape de sécurité pour la croissance démographique, fait son chemin, notamment pour les officiels britanniques dans les années 1950<sup>449</sup>. Les jeunes qui n'arrivent pas à s'embaucher sur place pourraient travailler à l'étranger et faire rentrer des devises à Maurice. En conséquence, l'émigration vers d'autres pays du sud-ouest de l'Océan Indien, voire vers l'Europe ou l'Amérique du Nord, séduit de plus en plus les élites. En 1949, on comptait déjà 16.000 Mauriciens dans la région de Durban<sup>450</sup>. Mais l'Afrique du Sud, après avoir longtemps fait figure d'eldorado pour les gens de couleur, se ferme avec l'instauration de l'apartheid en 1948<sup>451</sup>. Madagascar, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, est aussi une terre d'immigration pour la bourgeoisie créole et fait, de nouveau, partie pour les Mauriciens des destinations à privilégier. Mais cela ne se concrétisera pas<sup>452</sup>. Sans doute à cause de l'évolution politique liée à l'accession de l'île à l'indépendance, Madagascar ne peut plus être une terre d'immigration pour les Mauriciens, une fois les Français partis. À la Réunion, à la même période, les départs pour l'Europe sont moins marquants et plus liés à des logiques personnelles qu'à un contexte socio-politique général<sup>453</sup>.

Toutefois, l'émigration ne fait pas l'unanimité, notamment chez les leaders travaillistes créoles qui voient en elle la condamnation de leur groupe, à long terme, la « vision d'un triste jour pour ce pays » selon le travailliste créole R. Rault<sup>454</sup>. Pour ces politiciens créoles qui sont à la tête du grand parti de changement dans les années 1940-1950, si l'élite de couleur, voire des tit'créoles, émigrent en nombre, cela affaiblirait les Créoles dans l'île et bouleverserait le rapport de force entre les communautés, notamment au profit des Indo-mauriciens. Cette méfiance vis-à-vis de l'émigration matérialise une vision d'affaiblissement du groupe créole qui va effectivement se concrétiser au cours des années 1960.

---

448 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'émigration mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.2

449 Vuddamolay Vasoodeven, « Les mécanismes de structuration de mouvement migratoire mauricien en France », Mémoire de master, p.58

450 Toussaint Auguste, *Histoire des Iles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p.262

451 *Le Cernéen*, 20 novembre 1962.

452 *Le Cernéen*, 27 avril 1960.

453 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.62

454 *Le Cernéen*, 27 mars 1958.

À propos de l'impact de l'émigration sur l'élite chrétienne de l'île (blanche et de couleur), l'historien mauricien Auguste Toussaint a ces paroles amères : « Elle évoque l'image du Vase brisé de Sully Prudhomme perdant lentement mais sûrement son eau par une meurtrissure, légère en apparence, mais en réalité fatale »<sup>455</sup>. L'émigration est une solution pour certaines situations particulières mais elle rend encore plus minoritaires les chrétiens face à la majorité indienne. Les milieux liés à l'Église catholique voient d'ailleurs aussi dans l'émigration une réponse au surpeuplement, l'exil plutôt que la contraception<sup>456</sup>. Même si, en raison de leur coût, de tels départs touchent essentiellement la bourgeoisie chrétienne. Pour Jules Koenig, leader du Parti Mauricien, ces départs sont profondément dommageables économiquement<sup>457</sup>. La problématique majeure de ce phénomène d'émigration est que la majorité des Mauriciens est encore peu instruite et n'a pas non plus une bonne formation professionnelle. Elle ne trouverait pas alors à se salarier dans les industries en Occident. En effet, l'enseignement technique fait défaut dans l'île<sup>458</sup>. Et donc, au-delà de départs qui reviennent cher, que peu de créoles pourraient s'offrir, se pose la pertinence de l'émigration de personnes issues des milieux populaires et peu instruites. Elles abandonneraient leurs difficiles conditions de vie à Maurice pour une situation très hasardeuse en Europe ou en Amérique du Nord.

### **Un groupe non-communaliste**

Si, avec l'Indépendance, les rapports des Créoles avec d'autres communautés vont se tendre singulièrement, en revanche avant les années 1960, différentes sources suggèrent que leurs échanges avec les autres Mauriciens ont plutôt été bons.

#### *Des Créoles encore non affectés par le communalisme*

Au-delà des discours de lobbies électoralistes, les Créoles sont perçus comme les moins communalistes parmi les Mauriciens et ils sont cités en exemple. On les apprécie entre autre pour leur bon esprit « mauricien » qui transcenderait les clivages du quotidien, mettant plus en avant une identité insulaire que de groupe. Ils sont le centre de cette fragile société

---

455 Toussaint Auguste, *Histoire des Iles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p.282

456 Lehembre Bernard, *L'île Maurice*, Paris, Karthala, 1984, p.87

457 *Le Cernéen*, 20 mars 1959.

458 J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, p.128

mauricienne aux multiples origines, de ce « kaléidoscope mauricien » aux multiples « couleurs »<sup>459</sup>. Ils auraient l'état d'esprit le plus fédérateur, celui qui transcenderait le plus les différences. On les présente même comme le groupe le plus « pacifique », celui qui éviterait le plus des conflits ouverts avec d'autres sections de la population<sup>460</sup>. L'élite politique créole, tant conservatrice que travailliste, en a bien conscience et joue habilement de cette carte de façon récurrente dans ses confrontations aux autres groupes à l'assemblée consultative puis législative, quitte à en grossir le trait. Ainsi, le 19 mars 1958, un député créole blâme le communalisme des musulmans, que n'auraient pas les Créoles<sup>461</sup> : « de toutes les communautés mauriciennes, la population de couleur<sup>462</sup> est celle qui fait le moins preuve de particularisme »<sup>463</sup>. Les autres Mauriciens devraient même s'inspirer de l'attitude des Créoles : « la communauté de couleur serait la plus immunisée contre lui (le communalisme) », comme l'affirme le député de Port-Louis et travailliste historique Edgar Millien<sup>464</sup>. Ce qui est d'autant plus intéressant à mentionner pour un député de la ville la plus cosmopolite du pays car en étant un créole, il serait donc le porte-parole le plus impartial et donc le mieux représentatif pour ses électeurs aux origines variées. Il ne serait pas affecté par le « mal » communaliste. C'est bien un paradoxe : le groupe créole qui n'apparaît pas comme une vraie communauté (du fait d'une forte hétérogénéité, d'absence d'esprit de groupe et de logiques exogames) paraît donner l'exemple aux autres entités ethniques (qui sont, quant à elles, plus clairement délimitées) par sa capacité à dépasser les frontières socio-culturelles (ce qui pourtant lui est souvent reproché, notamment du fait de sa forte exogamie honnie des autres communautés endogames). Cela lui permettrait d'afficher un visage plus adapté, à une échelle nationale, notamment pour représenter objectivement l'ensemble des Mauriciens.

*Des quartiers populaires à la banlieue de Curepipe : les bonnes relations de voisinage du groupe créole*

Il faut cependant noter des différences entre les Créoles dans leurs comportements avec leurs voisins ; tous n'ont pas de bonnes relations avec les autres catégories de la population malgré le discours avancé par les élites. Ainsi, les gens de couleur, surtout les

459 *Le Cernéen*, 6 juillet 1961.

460 *Le Cernéen*, 31 mars 1958.

461 *Le Cernéen*, 19 mars 1958.

462 Dans cette citation, il faut comprendre créole lorsque le député parle de « gens de couleur ». Il utilise une approche déformante du groupe afin de mettre en avant ce qu'il pense être sa meilleure composante, la bourgeoisie de couleur, sorte de tropisme par le haut de sa vision de la communauté.

463 *Le Cernéen*, 19 mars 1958.

464 *Le Cernéen*, 26 mars 1958.



mulâtres, le haut du groupe, manifestent plus d'intolérance que les Tit's Créoles. En voulant à tout prix ressembler aux Franco-mauriciens, ils adoptent eux aussi le préjugé de couleur<sup>465</sup>.

La bourgeoisie créole se défie beaucoup des travailleurs indiens (comme les Franco-Mauriciens). On pourrait parler de racisme dans des cas extrêmes, comme le dénonce le député travailliste indien Veerasamy Ringadoo en mars 1958<sup>466</sup>. Même au sein des travaillistes, un certain nombre d'initiatives personnelles ou associatives visent à combattre le communalisme croissant dans les années 1950 et à promouvoir l'identité mauricienne. Ainsi à Curepipe, le mouvement de l' « Entente mauricienne » se développe parmi des bourgeois créoles qui aspirent à une meilleure concorde entre les groupes : cette association veut « bannir toute haine, jalousie et mésestente afin de cheminer vers une coexistence plus pacifique »<sup>467</sup>. Ces tentatives d'entente ne résistent cependant pas aux tensions précédant l'Indépendance. Il se déchaîne alors un tel courant communaliste que les appels à plus d'harmonie ne sont plus entendus.

Cependant cette tendance au communalisme est moins présente au sein des Tit'Créoles qui paraissent avoir de bons rapports avec les autres Mauriciens. On peut noter de bonnes relations de voisinage qui sont entretenues quotidiennement et auxquelles plus occasionnellement se mêlent des cas d'alliance matrimoniale ou de soutien économique<sup>468</sup>. De mes interviews, il ressort fréquemment le fait que les Créoles des quartiers populaires de Port-Louis (Salines, Tranquebar et Roche-Bois entre autres) s'entendent très bien avec leurs concitoyens musulmans, chinois et tamouls. Selon, Lindsay Morvan, vivant dans le quartier de Tranquebar, son jeune voisin musulman, Mahmud, mangeait fréquemment chez lui au début des années 1960<sup>469</sup>. Il n'y avait pas alors de défiance vis-à-vis d'un membre d'une autre communauté ; ceci ne serait plus vrai de nos jours<sup>470</sup>. « On ne faisait pas de distinction entre voisins : catholiques, musulmans et chinois »<sup>471</sup> déclare Marcel Poinen qui a passé sa jeunesse aux Salines. Quant à Jérôme Boule, il évoque d' « excellentes relations » avec ses voisins d'alors<sup>472</sup>. Il y a chez les personnes qui m'ont accordé des interviews cette perception forte d'une ressemblance avec l'autre, on « trime » pareil pour de faibles revenus, on vit dans la même île, on peut manger et boire ensemble dans un esprit de convivialité. On prie peut-être

---

465 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.72

466 *Le Cernéen*, 20 mars 1958.

467 *Le Cernéen*, 10 mai 1958.

468 Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003, p.18

469 C.f. : Annexes, entretiens : Lindsay Morvan.

470 C.f. : Annexes, entretiens.

471 C.f. : Annexes, entretiens : Marcel Poinen.

472 C.f. : Annexes, entretiens : Jérôme Boule.

un dieu différent mais cela n'est pas important pour les gens de ces quartiers populaires de la capitale. Certes, le microcosme très métissé des Salines (dont me parle la majorité de mes interlocuteurs et où il y a une grande proximité entre communautés) donne une idée éminemment positive des relations entretenues par les Créoles avec les autres communautés. Globalement, en dehors des ces territoires spécifiques où les rapports des Créoles avec les autres groupes sont excellents, ailleurs, on peut dire qu'ils sont bons ou, tout au moins, cordiaux.

Document 43 : Carte de Port-Louis et sa région proche<sup>473</sup>

---

473 Carte générée à partir de *Google image*

Les enfants et les adolescents de la capitale sont particulièrement en contact à travers leurs jeux ou à l'école (comme me l'explique les mauriciens que j'ai questionné). Sur le cliché ci-dessous, des enfants, que l'on peut penser indo-mauriciens et créoles sont côte à côte à proximité du marché central en plein cœur de Port-Louis, un espace proche de quartiers où vivent beaucoup de Chinois, de Musulmans et de Créoles. Dans le Port-Louis d'avant 1959-1965 (période des grands bouleversements politiques qui attisent le communalisme), on perçoit vraiment de bons échanges et un voisinage apaisé entre les Créoles et les autres communautés.

Document 44 : Photographie d'enfant dans une rue de Port Louis, années 1960<sup>474</sup>

Mais ces échanges de bon voisinage restent révélateurs d'une époque où le communalisme n'a pas encore érigé des séparations infranchissables entre les groupes (notamment dans un Port-Louis multi-culturel). Il faut aussi prendre en compte le discours officiel de tolérance de

---

474 C.f. : *Vintage Mauritius*

l'Église catholique mauricienne, très écoutée des Créoles, qui exhorte ses ouailles à un respect mutuel et au vivre ensemble<sup>475</sup>. Jusqu'à l'indépendance les rapports sont donc globalement bons ou tout du moins paisibles (à l'exception des discours à l'Assemblée et des diatribes de certains politiciens). Les divisions sont alors pour les Créoles bien plus liées aux différences socio-économiques (notamment au sein de leur groupe) qu'à des clivages communautaires qui n'ont pas de réelle consistance ni pertinence pour eux.

Au-delà du politique, l'après-guerre est une période importante de mutations socio-économiques à Maurice. Les transports offrent une nouvelle relation avec le monde mais aussi entre les communautés, grâce aux plus grands contacts qu'ils favorisent. Le boom démographique crée de nouvelles problématiques majeures dans un petit territoire insulaire toujours affecté par un important chômage. Les Créoles continuent d'en subir les effets, particulièrement dans la capitale, alors qu'ils sont également touchés par de violents cyclones. Ils n'en restent pas moins en ces temps difficiles peu affectés par le communalisme, montrant de bonnes relations tissées avec leurs voisins issus d'autres groupes.

---

475 *La Vie Catholique*, le 20 novembre 1960.

## **Chapitre VI : Le tournant des élections générales de 1959 et le revirement politique des Créoles**

En mars 1955, dans sa volonté d'accorder toujours un peu plus d'autonomie aux colonies, après consultation des différentes parties, Londres change le système électoral en vigueur à Maurice<sup>476</sup>. En cela, le Royaume-Uni suit une politique similaire à celle de la France qui, en 1956 par la Loi-cadre, octroie le suffrage universel à ses colonies d'Afrique (et à Madagascar). Depuis 1946, celles-ci étaient d'ailleurs représentées à l'Assemblée constituante, puis nationale. Enfin des assemblées locales ont été créées dans les colonies, devenues territoires d'outre-mer<sup>477</sup>. À l'île Maurice, Londres donne le droit de vote à tous les adultes de plus de 21 ans, met en place un Conseil législatif aux pouvoirs un peu plus élargis et qui doit constituer, au sein de sa majorité, un conseil exécutif de 12 membres en charge de la totalité des affaires locales<sup>478</sup>. En mars 1959, la première application du suffrage universel direct va profondément transformer le devenir de l'île. Dès lors, le Parti travailliste mauricien, à nouveau vainqueur et à la tête du nouveau pouvoir exécutif, entraîne Maurice dans la voie de l'Indépendance. Cela amène un renforcement du communalisme alors que, jusque-là, ces tensions entre communautés étaient ordinairement pacifiées. Désormais, les enjeux politiques sont très forts et les minorités, notamment celle des Créoles, raidissent leurs positions.

### **La vague travailliste à la faveur du suffrage universel et l'exacerbation du communalisme**

L'année 1959 est une date importante pour le Parti Travailliste. Grâce à cette première élection au suffrage universel, la formation balaie tous ses opposants et remporte la plus grande victoire de son histoire. Mais, bien vite, le discours indépendantiste de Seewoosagur Ramgoolam et des élites indiennes du P.T. déchaîne les passions et attise le communalisme qui couve depuis une dizaine d'années.

---

476 *Advance*, 4 mars 1955.

477 Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, 454p. p.403-404

478 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.18

*Les bouleversements politiques autour de l'élection de 1959*

Dans les années 1950, les travaillistes sont aux affaires, après leurs victoires de 1948 et de 1953<sup>479</sup>. Ils occupent aisément le terrain politique face à une opposition hétérogène qui continue à se chercher. Les conservateurs peinent à s'organiser en un parti efficace. Les travaillistes hindous, sous la direction du docteur Seewoosagur Ramgoolam, le chef du gouvernement ou *chief minister*, appuyé par le leader du P.T. Guy Rozemont (jusqu'à la mort de ce dernier en 1956), écrasent les conservateurs (chrétiens, musulmans et hindous) lors des élections qu'elles soient générales ou municipales.

Document 45 : Cliché de Seewoosagur Ramgoolam à une réunion publique d'hommage à Claude David 1964<sup>480</sup>

---

479 Lehembre Bernard, *L'Ile Maurice*, Paris, Karthala, 1984, p.65

480 C.f. : *Vintage Mauritius*

Le cliché ci-dessus représente une séance d'hommage à une figure mauricienne marquante, Claude David, sans doute un homme de lettres<sup>481</sup>. Debout, avec à l'arrière-plan un grand drapeau britannique, mais aussi d'autres étendards, S. Ramgoolam prend la parole devant une assemblée presque exclusivement masculine au sein de laquelle cependant sont représentées différentes composantes de la société mauricienne. Des Créoles, des Franco-mauriciens et des Indo-mauriciens sont présents dans la salle. Dans l'assistance, on note également la présence d'un prêtre. Il irradie de S Ramgoolam une certaine prestance et un maintien qui captent l'assistance. Sans être aussi charismatique que nombre des leaders créoles historiques, Ramgoolam était un chef écouté et respecté<sup>482</sup>.

Le Parti travailliste, machine politique désormais bien rodée, arrive à rallier parmi les Créoles des personnes issues à la fois des milieux populaires et des classes moyennes urbaines ainsi qu'une grande majorité des Hindous. Cependant, certains Hindous sont en désaccord avec le P.T.. Ils estiment que celui-ci est trop social ou, tout au moins, pas assez pro-Indien. Ils votent en conséquence pour des candidats indépendants, parfois même pour le Parti Mauricien. Surtout, ces électeurs indo-mauriciens qui échappent encore au P.T. supportent la quatrième formation de l'île, l'Independent Forward Block (I.F.B.). L'Independent Forward Block est créé en 1958 par Sookdeo Bissoondoyal, un enseignant hindou entré en politique à la fin des années 1940 (élu en 1948 et 1953 dans le district rural de Savanne/Grand Port). C'est un groupement politique indien bien implanté dans les zones rurales et attaché à la défense de la communauté indienne, notamment face aux intérêts des sucriers. Son discours apparaît bien plus radical et plus conservateur que celui du P.T. Son électorat est majoritairement hindou et rural selon l'anthropologue mauricien Jean-Claude Lau Thi Keng<sup>483</sup>.

L'élection législative de 1959, la première au suffrage universel, est très importante et se révèle déterminante pour le devenir du pays. En effet, la métropole analyse toujours attentivement l'évolution politique dans ses colonies, en l'occurrence Maurice, en marche pour leur indépendance<sup>484</sup>. Après le recensement de 1952 (dont la tendance est confirmée par celui de 1963), Londres décide d'orienter Maurice vers un modèle de représentation politique communautaire qui serait sanctionné par des élections universelles directes au scrutin

---

481 Je n'ai pas réussi à me faire une idée de la biographie de ce personnage, sans doute un membre de la Population Générale vu son anthroponyme.

482 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.114

483 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.18

484 Cabinet Papers, CP(49)62.

majoritaire. Ceci en théorie favoriserait la communauté la mieux représentée et faciliterait la gestion politique de l'île, en dégageant une tendance forte. En prenant en compte la démographie, mécaniquement les Hindous sortiraient vainqueurs des élections s'ils formaient un groupe politique. À l'inverse, si des élections à la proportionnelle permettaient de mieux représenter les divers groupes, elles pourraient nuire à la formation d'un gouvernement et compliqueraient les votes des lois au Conseil législatif.

Document 46 : Tableau du nombre des habitants de l'île Maurice, répartis par communauté (catégorisation officielle), en 1963 :<sup>485</sup>

Hindous :	344 587 (50,5%)
Population Générale (Créoles et Franco-mauriciens) :	203 652 (29,8%)
Musulmans :	110 322 (16,1%)
Chinois :	23 058 (3,4%)
<b>Total :</b>	<b>681 616 (100%)</b>

(Sources : Bureau des statistiques mauriciennes)

On rejette donc, pour cette île qui compte différentes communautés, l'application d'un vote proportionnel à base communautaire que l'opposition réclame pourtant avec force (particulièrement après sa défaite cuisante de 1959 car elle se rend bien compte du poids électoral de la majorité hindoue)<sup>486</sup>. Ces choix des décideurs britanniques ont des répercussions directes sur l'évolution politique à Maurice dans les décennies 1950-1960. Ils sont notamment motivés par l'échec des changements que les Britanniques introduisent à la même période au Guyana, avec un système proportionnel qui fonctionne difficilement en raison des oppositions entre les communautés<sup>487</sup>. En 1958, une nouvelle constitution instaure

485 Moutou Benjamin, *Ile Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfran co. Ltd, Tarbay Bay road, 2000, p. 238.

486 *Le Cernéen*, 11 mai 1959.

487 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.120



une assemblée nationale qui nomme le Premier ministre et qui se compose de 40 députés élus au suffrage universel majoritaire direct pour les personnes de 21 ans au moins<sup>488</sup> (plus des sièges correctifs pour les minorités non élues, selon le dit « *best loser system* »). Les limites des circonscriptions recoupent celles des grandes zones d'implantation des communautés. Londres jette ainsi à Maurice « les bases d'une politique communaliste »<sup>489</sup>. Plutôt qu'un clivage gauche/droite et libéraux/conservateurs, un grand nombre de politiciens choisissent stratégiquement d'orienter leurs partis afin d'obtenir un maximum de sièges à l'assemblée lors des élections nationales.

Ainsi les partis vont se refonder et s'appuyer sur des bases communautaires : le Parti Mauricien prend ses forces électorales au sein des minorités chrétiennes (créole, tamoule, franco-mauricienne, chinoise), le Comité d'action musulman concentre les voix des musulmans et l'Independent Forward Block continue de drainer une part importante des votes hindous. Cependant, à la fin de la décennie 1950, le Parti travailliste n'a pas encore franchi ce cap périlleux d'entrer dans le jeu communaliste, s'inscrivant toujours dans un combat social progressiste<sup>490</sup>. Mais cette transformation de l'approche électorale amène la colonie vers des luttes de pouvoir communalistes de plus en plus perceptibles. Elle garantit aussi le contrôle du pouvoir à un groupe hindou numériquement majoritaire, favorisé par le suffrage universel, tout au moins tant qu'il présente un front uni. On peut penser que ce choix du Colonial Office à Londres est illogique, voire périlleux, mais comme l'écrit Serge Gruzinski dans *Pensée métisse* « On préfère les ensembles monolithiques aux espaces intermédiaires. Il est plus facile en effet d'identifier des blocs solides que des interstices sans nom »<sup>491</sup>. Il serait donc plus aisé de négocier une évolution politique potentielle avec des blocs communautaires que d'avoir de multiples interlocuteurs représentant différents segments ethniques et de classes sociales, ce qui faciliterait toute évolution du statut de l'île. Le ministère britannique des Colonies respecte en cela la ligne ancienne de l'*Indirect Rule* : maintenir à tout prix les barrières étanches entre les groupes afin d'éviter toute supposée *stasis* (une crise économique, sociale et/ou morale qui résulte d'un conflit interne)<sup>492</sup>. On s'inquiète plus d'une potentielle « lutte de classes » que de tensions communautaires qui, jusque-là, ont été peu perceptibles

488 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.137

489 Boudet Catherine Nadia, « L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968) », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n° XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.329

490 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.18

491 Gruzinski Serge, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, p.43

492 Vezzadini Elena, « Une élite exclue, les officiers soudanais entre ordre et révolte au Soudan colonial britannique (1900-1924) », in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes. p.100

par les autorités coloniales. Ce qui va se révéler, dès la décennie suivante, malencontreux pour Maurice, causant l'effet inverse, avec un déchaînement du communalisme autour des enjeux de l'Indépendance.

C'est dans ce contexte que se déroulent les élections du 9 mars 1959. S'affrontent alors, d'un côté le P.T., fort de ses succès depuis la fin de la guerre (notamment grâce à sa politique de réformes sociales et de la santé, plébiscité par les classes populaires) et de l'autre quelques candidats indépendants ou de l'I.F.B. (qui vient juste d'être créé). Le grand adversaire des travaillistes reste cependant le Parti Mauricien qui, malgré ses discours alarmistes portant sur le « Péril Hindou » (cette menace d'accaparement du pouvoir par les Indiens du fait des logiques politiques impulsées par la nouvelle constitution), ne mobilise toujours pas les foules. Il perd d'autant plus en aura qu'il doit faire face à la défection de son principal allié, le C.A.M. qui bascule dans le camp des travaillistes, comprenant l'intérêt de bâtir un front hindou-musulman, capable de dominer la scène électorale. Les élections consacrent, une fois encore, la victoire totale du P.T.<sup>493</sup>. Les travaillistes emportent plus de la majorité des sièges de l'Assemblée législative (23 sièges au seul P.T., auxquels s'adjoignent les quatre sièges du C.A.M)<sup>494</sup>. Les résultats de cette première élection au suffrage universel appuient incontestablement la légitimité de la formation travailliste.

Ci-dessous, un jour d'élections dans une rue de Port-Louis. Les électeurs parmi lesquels des jeunes (en short ici) se pressent sans doute devant un bureau de vote. On compte aussi probablement des badauds. De fait, il s'agit d'un moment historique. C'est la première fois que l'ensemble des Mauriciens de moins de 21 ans sont appelés à voter.

---

493 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.139

494 *Le Cernéen*, 18 mars 1959.

Document 47 : Cliché d'une rue de Port Louis, le 9 mars 1959, journée d'élections pour le conseil législatif<sup>495</sup>

Le P.T. est de nouveau vainqueur et de façon encore plus spectaculaire qu'auparavant. Ainsi le mouvement lancé 20 ans plutôt atteint son point d'orgue ; il a su renforcer son emprise sur le pays. En conséquence, Seewoosagur Ramgoolam est conforté dans son projet gouvernemental et peut, quelque temps après sa victoire, annoncer publiquement son grand projet d'amener la petite colonie mauricienne à l'indépendance. Cette décision va considérablement changer le cours des choses, suscitant à Maurice de sévères confrontations entre les communautés.

---

495 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

*L'émergence du communalisme*

Quelques jours après les élections de mars 1959, on peut lire dans la presse que « des événements regrettables ont jeté sur notre île, réputée accueillante, un nuage de haine »<sup>496</sup>. Les minorités redoutent l'accaparement des appareils administratifs et étatiques par les hindous et ces derniers, de plus en plus confiants en leur force, redoublent de vigueur dans la lutte électorale. Les joutes politiques accentuent les tensions dans une île où la population qui s'inquiète pour son devenir. Discours enflammés et agressifs, bagarres électorales et mépris affichés deviennent récurrents. Dans ce nouveau système électoral, l'institution de partis communautaires est bien sûr la raison majeure de la poussée communaliste connue depuis cette période<sup>497</sup>. Car désormais « l'extrême imbrication des rapports politiques et ethniques est très certainement l'une des caractéristiques les plus saillantes de la société mauricienne »<sup>498</sup>, alors qu'à l'inverse, à la Réunion, la départementalisation efface abruptement les différences culturelles du paysage politique dans une perspective assimilationniste<sup>499</sup>. Avec la perspective d'une indépendance tout à fait envisageable, les partis de l'île Maurice orientent fortement leurs stratégies électorales et leurs projets politiques sur des bases ethniques, afin d'obtenir le maximum de voix dans des élections au suffrage universel direct. À partir de 1959, la communauté est clairement une composante essentielle des joutes électorales<sup>500</sup>.

« L'île Maurice ressemble de plus en plus à un kaléidoscope. Des couleurs multiples réunies en une synthèse que le moindre geste suffirait à anéantir »<sup>501</sup>.

Les observateurs, particulièrement ceux proches de l'opposition, tirent la sonnette d'alarme et appellent à calmer les ardeurs politiques. On perçoit beaucoup de tensions dans

496 *Le Cernéen*, 21 mars 1959.

497 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.108

498 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.145

499 Baggioni Daniel, « Marqueurs d'ethnicité et identité culturelle : Problèmes de définition et d'application à la Réunion », in *Cultures empiriques et identités culturelles à la Réunion* (Baggioni Daniel et Mathieu Martine dir.), Université de la Réunion, Réunion, 1985, p.11

500 Boudet Catherine Nadia, « Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice : l'émergence d'un mauricianisme stratégique (1945-1967) », *Canadian Journal of African Studies/La revue canadienne des études africaines*, 2013, Vol. 47, p.394

501 *Le Cernéen*, 6 juillet 1961.

les discours publics (tant chez les chrétiens, les musulmans que les hindous). Dans la presse, le point crucial de ces tensions est la question d'une indépendance concédée par les Britanniques qui favoriserait les Hindous au détriment des minorités. Cette possibilité exacerbe fortement le communalisme<sup>502</sup>. Fait nouveau et symptomatique de ce développement : la multiplication de coups de main entre les supporters politiques, voire même d'agressions des candidats.

La violence devient un acteur, certes secondaire, mais désormais habituel des confrontations électorales. À la fin des années 1950, la presse signale de manière récurrente les cas de travaillistes malmenés par des butors, présumés supporters du Parti Mauricien (P.M.), voire missionnés par des adversaires aux élections. Cela peut même prendre une tournure bien plus grave qu'une simple bastonnade. *Le Cernéen* du 5 février 1959 raconte qu'un candidat travailliste, après avoir évité d'être renversé par une voiture dont le conducteur se dirigeait vers lui de façon délibérée, se fait violemment agresser par une foule à Mahébourg (une partie de l'île, multi-ethnique et jusque-là plutôt calme)<sup>503</sup>. La situation est si explosive, tant les enjeux sont importants, qu'en février 1958 (soit un an avant le scrutin) la police saisit tous les revolvers ou autres armes non liées à la pratique de la chasse<sup>504</sup>. Les autorités agissent ainsi clairement par crainte de débordements. On veut éviter que des morts viennent entacher ce premier grand scrutin universel dans la colonie. Et la rumeur accentue encore plus la tendance à la violence dans une situation où les risques sont déjà bien élevés<sup>505</sup>. De simples ouï-dire sur un candidat peuvent l'empêcher de mener campagne au risque de voir une foule d'opposants se déchaîner sur lui, comme pour le malheureux candidat travailliste de Mahébourg, dont je viens de mentionner les mésaventures. Comme on peut le lire dans un mémorandum des Cabinet Papers, le Colonial Office a bien conscience de cette tension et notamment de celle produite par l'ascension de l'élément hindou face à l'oligarchie des planteurs et ce dès 1955<sup>506</sup>. Détenant le pouvoir économique et se reposant sur une tradition de domination dans la société plurielle de l'île, les Franco-mauriciens pourraient être tentés de prendre les armes et de se maintenir à la tête de Maurice par la force. Néanmoins, Londres doit tenir compte en premier lieu du poids du groupe indo-mauricien et donc jouer la carte de l'évolution interne et favoriser le parti dominant. Dans ce sens, le Royaume-Uni est amené à favoriser le P.T., formation dominante, qui bénéficie alors du soutien d'une très grande majorité de Mauriciens.

---

502 *Le Cernéen*, 27 mars 1958.

503 *Le Cernéen*, 5 février 1959.

504 *Le Cernéen*, 20 février 1958.

505 *Le Cernéen*, 25 mars 1964.

506 Cabinet Paper, C(55) 10 « Indian communities in the colonies »

Mais il lui faut également ménager les intérêts des minorités, notamment ceux des incontournables Franco-mauriciens.

Au lendemain de leur nouvelle défaite de mars 1959, les factions de l'opposition redonnent de la voix contre cette mainmise travailliste et « indienne » sur l'île. On le voit notamment dans leur principal organe de presse, *Le Cernéen*, qui relance plus fortement la thématique du « Péril Hindou » (d'autant que ce quotidien avait déjà pris ouvertement position pour la défaite du P.T. le 7 mars 1959)<sup>507</sup>. Il dénonce entre autre la « trahison » britannique dont seraient victimes les chrétiens<sup>508</sup>. Le Royaume-Uni aurait dû respecter les anciens accords de reddition de décembre 1810 qui garantissaient la pérennité de la culture française et la prééminence des chrétiens francophones dans la colonie<sup>509</sup>. Or, le processus électoral basé sur des partis communautaires et favorisant les Indiens introduit une rupture.

Progressivement, au cours de cette décennie 1950, les retranscriptions des échanges à l'Assemblée donnent une idée d'une forte croissance de discours ethnicistes et de tensions communalistes parmi les élus. Le Docteur Edgar Millien, créole et député travailliste historique, fait un éloquent discours sur ce thème le 26 mars 1958. Il se plaint que le vote est devenu proprement communaliste et que, dans certains districts en zone rurale (surtout peuplés d'Indiens), on ne peut être élu que si l'on est issu des rangs de la communauté qui y est majoritaire. Un élu créole n'aurait ainsi aucune chance de l'emporter par les urnes dans ces circonscriptions concentrées au nord et à l'est de l'île. Il ajoute cependant que les Créoles sont les seuls capables de voter pour un candidat qui n'appartiendrait pas à leur groupe, faisant d'eux les Mauriciens les plus « immunisés » contre le communalisme<sup>510</sup>. Ce point de vue est bien évidemment entaché d'une subjectivité certaine, néanmoins, notamment au vu des résultats des municipales de Port-Louis ou des villes du Plateau, on perçoit cette possibilité d'un vote extra-communautaire des Créoles. Les Hindous, eux, sont montrés du doigt par l'opposition parce que l'on sent que l'on approche d'un basculement dans le devenir du pays avec leur mainmise grandissante sur les institutions.

Par ailleurs, il est dans l'intérêt du P.M. de casser l'alliance entre les travailleurs créoles et indiens qui constituent la base électorale du P.T. depuis 1936. Surtout, les hindous deviennent la principale cible des attaques politiques du fait d'une plus grande visibilité suscitée par les victoires des travaillistes et de leur chef de file S. Ramgoolam. Les discours de figures majeures de leur communauté, comme ceux de Sookdeo Bissoondyal, au langage

507 *Le Cernéen*, 7 mars 1959.

508 *Le Cernéen*, 27 juin 1958.

509 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.207

510 *Le Cernéen*, 26 mars 1958.

très pro-hindou, inquiètent fortement les minorités qui en appréhendent d'autant une indépendance sous hégémonie hindoue<sup>511</sup>. C'est un grand bouleversement car, jusque récemment, dans un régime censitaire, l'échiquier politique était dominé d'un côté par les oligarques franco-mauriciens et de l'autre par des gens de Couleur versés dans des luttes pour une meilleure égalité de droits. Depuis les années 1940 et surtout depuis cette montée des travaillistes des années 1950, les Hindous occupent le devant de la scène. Ils suscitent une inquiétude et cela se ressent fortement.

Le Comité d'Action Musulman (le troisième parti de l'île) accentue aussi son vieux discours ethnique. Ses leaders sont très inquiets de l'ascension politique des Hindous. Ils multiplient en conséquence les interventions sur la nécessité de se défendre. Leur groupe serait « menacé » et doit voir sa religion, sa culture, ses droits et ses biens protégés. L'image de la partition douloureuse de l'Inde de 1947 habite toujours fortement leurs esprits. Abdul Razack Mohammed (héritier d'une riche famille marchande de Calcutta, immigré et maire de Port-Louis en 1943, 1949 et 1956) développe à cette fin une stratégie plus offensive de sauvegarde des intérêts de sa communauté ; il est alors prêt à de multiples coalitions opportunistes, du moment qu'elles lui garantiraient la préservation des intérêts de son groupe<sup>512</sup>. Ceci explique son alliance durant la décennie 1950 avec le Parti mauricien, contre le Parti travailliste, perçu comme de plus en plus « hindou ». Mais cela explique également son revirement avant les élections de 1958, lorsque le P.M. refuse de le soutenir auprès de Londres pour l'obtention de sièges réservés aux musulmans ; il choisit alors de rallier le probable vainqueur qui lui garantit un minimum de sièges et la protection de ses intérêts<sup>513</sup>. Il a bien compris que l'électorat musulman est le pivot du nouveau système électoral instauré par Londres. Il est capable de donner la majorité absolue à l'Assemblée (même avec seulement une courte avance) et donc les rênes du gouvernement, soit aux chrétiens de la Population Générale (nouvelle terminologie employée par Londres après 1955 pour définir les chrétiens de l'île franco-mauriciens et créoles qui formeraient un bloc communautaire occidental dans le nouveau système), soit aux Hindous<sup>514</sup>. Et ses alliances, le C.A.M. peut les monnayer chèrement car, avec l'implantation de la minorité musulmane dans les villes, le parti est essentiel pour s'emparer de sièges ou de municipalités dans les districts de Vacoas, de l'Escalier et surtout de Port-Louis. En offrant le plus de gages (notamment des circonscriptions réservées et des postes dans le futur gouvernement qui doivent donner une

511 *Advance*, 2 mars 1959.

512 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politics of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.137

513 *Advance*, 4 mars 1958.

514 C.f. : annexes entretiens : Jérôme Boule.

visibilité et une marge de manœuvre à son groupe), S. Ramgoolam obtient le ralliement des musulmans, bâtissant une alliance hétérodoxe entre conservateurs musulmans et travaillistes créoles et hindous qui va dominer la scène politique de 1959 à 1968. En conséquence, le C.A.M. suit le *Chief Minister* dans son chemin vers l'indépendance, assuré des sauvegardes espérées par A. R. Mohammed.

### **Du vote travailliste au soutien au Parti mauricien**

La majorité populaire des Créoles a été un actif soutien du travaillisme mauricien depuis 1936. Ce sont ses suffrages, additionnés à ceux des paysans indiens, qui permettent l'écrasante et déterminante victoire électorale des travaillistes de mars 1959. Mais les choix indépendantistes de S. Ramgoolam sapent bien vite leur fidélité, les faisant basculer en quelques années dans une opposition véhémente à la pleine autonomie de la colonie. On retrouve ces divisions communautaires autour de la question de l'indépendance dans d'autres colonies britanniques de l'époque ; ainsi au Guyana, les descendants des métis et des colons portugais s'opposent aux Indiens, empêchant l'émergence d'une réelle unité nationale<sup>515</sup>.

#### *Le vote créole en 1959*

Avant les élections de 1959 et les changements politiques qui s'en suivirent, il est fait maintes fois référence à l'absence d'unité politique du groupe créole. L'élite de couleur soutient le P.M. dans sa majorité et les Tit'Créoles, surtout les dockers port-louisien, sont des supporters des actions travaillistes. La population chrétienne historique (en dehors des Indiens et des Chinois), dite désormais « Population Générale », n'a pas une discipline électorale « communautaire », « un esprit de corps » que, de leur côté, les groupes indiens (hindou et musulman), ont et qui, après 1955 et l'obtention du suffrage universel, est devenu une arme politique<sup>516</sup>. Il n'y a pas encore un vote massif des membres de la communauté pour un camp précis. Ils diffèrent en cela des Musulmans qui soutiennent massivement le C.A.M. ou des Sino-mauriciens votant pour leurs candidats indépendants à Port-Louis et, dans une moindre mesure, des Hindous ayant opté pour un *bloc vote* (car le P.T. se fait soustraire une partie des bulletins hindous par l'I.F.B. et même par le P.M.).

515 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.204

516 *Le Cernéen*, 11 mai 1959.



Les Créoles sont un ressort décisif dans les élections de 1959 qui consacrent la victoire des travaillistes. Bien sûr le P.T. peut compter sur la majorité de l'électorat hindou mais avec les voix captées par les Indépendants et l'I.F.B., sans le soutien créole, l'élection se serait jouée avec une marge réduite. Ce ralliement des Créoles explique l'écrasante victoire du Parti travailliste, autant en zone rurale, où les paysans hindous sont dominants, qu'en ville où il peut compter sur l'appui décisif des Créoles depuis 1936. Ainsi en décembre 1951, dans le district rural de Flacq, un candidat travailliste indo-mauricien peut se faire élire grâce à l'appui des Créoles<sup>517</sup>. Les Créoles ne prennent pas encore en compte l'aspect communautaire lorsqu'ils votent mais ciblent un parti et un programme. Les Tit's Créoles, les classes moyennes urbaines et les Gens de Couleur (associés au combat social travailliste depuis les années 1930) votent travailliste, par idéologie mais surtout par fidélité à des leaders de couleur (Rozemont entre autres, jusqu'à sa mort en 1956) et à ce parti qu'ils ont créé. Ces Créoles approuvent massivement la politique menée jusque-là par le P.T. qui a permis un certain nombre d'avancées sociales<sup>518</sup>. Tant que le P.T. suit une ligne progressiste sociale, sans qu'il y ait sous-jacents des aspects communautaires ni des perspectives indépendantistes réalisables, les Créoles lui sont acquis.

On retrouve néanmoins la division intrinsèque au sein du groupe créole. Une partie de la bourgeoisie créole (notamment celle des villes du Plateau) vote pour le P.M., héritier des coteries oligarchiques d'avant la Seconde Guerre mondiale. Pour cette catégorie d'électeurs, cette formation est la garante d'un ordre moral fort et de la pérennité du modèle conservateur occidental qu'elle plébiscite. Depuis le développement des enjeux électoraux nationaux et municipaux dans les années 1930, il est de notoriété publique que, dans la majorité des districts, un candidat blanc ne peut se faire élire sans le soutien de l'électorat des Gens de couleur<sup>519</sup>. Le préjugé de couleur toujours vivace dans cette frange des Créoles se répercute sur leur vision de la politique<sup>520</sup>. Aussi, regardent-ils avec un certain dédain l'ascension politique des Indiens dans l'île. En effet, pour ces Créoles, ils sont les seuls à faire leur le modèle sociétal francophone et donc à mériter, après toutes ces décennies de difficultés et de luttes, d'atteindre les hautes sphères aux côtés des Franco-Mauriciens. On pourrait parler d'« un légitime droit de naissance » à ce qui a trait aux affaires politiques locales que n'auraient pas les descendants d'immigrés asiatiques<sup>521</sup>. Cette tendance raciale du vote d'une communauté non blanche n'est pas spécifique à Maurice. Aux Antilles françaises, Paul Butel

517 *Advance*, 21 décembre 1951.

518 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.107

519 *Le Cernéen*, 19 mars 1958.

520 *Le Cernéen*, 18 mars 1958.

la remarque aussi avec des mulâtres peu disposés à voir les « Noirs » entrer en politique et ainsi leur damer le pion (malgré leurs discours publics égalitaires)<sup>522</sup>. Cette ambivalence du groupe créole se voit dans les interventions des députés à l'Assemblée. On évolue ainsi constamment en plein paradoxe: les élites créoles sont montrées en modèle du non communalisme mais affichent des logiques socio-politiques impulsées par les ségrégations de la société de plantation. Autrement dit, dans une perspective anglo-saxonne, ils dépassent les barrières communautaires mais sous un prisme plus français, ils sont en proie aux préjugés liés aux statuts.

### *La prise du P.T. par les Hindous*

L'insertion des Indiens dans le P.T. depuis les années 1940 connaît une dynamique continue grâce à l'accession au poste de *Chief Minister* de S. Ramgoolam. L'appareil du parti a toujours été aux mains de Créoles sous le leadership de Guy Rozemont durant la décennie 1950. Cependant, sa mort en 1956 amorce de profonds changements dans le parti. Il n'y a plus de figures majeures créoles qui puissent contester l'autorité du docteur Ramgoolam. Jusque-là, on avait un équilibre au sein de l'organisation entre les deux principales communautés de l'île, avec l'une au gouvernement à travers la figure de S. Ramgoolam et l'autre dans le parti avec le leadership du tribun Rozemont. Progressivement, au cours des années 1950, les têtes de liste historiques créoles vont abandonner le P.T. Ces dirigeants sont en désaccord avec la mainmise croissante sur « leur » parti de Ramgoolam et de ses lieutenants (comme le contesté et trop pro-hindou Veerasamy Ringadoo, une figure tamoule majeure qui sera par la suite à la pointe des affrontements verbaux entre créoles et hindous lors des campagnes électorales).

On peut voir ainsi le docteur Edgar Millien (personnalité historique du travaillisme créole depuis plus de 20 ans) rompre avec les travaillistes dès janvier 1959. Il justifie son départ par son désaccord avec l'alliance qu'il juge « contre-nature » inaugurée par Ramgoolam avec le conservateur A.R.Mohammed qui a une position ethniciste. E. Millien s'oppose également à la croissance rapide de la logique électorale communaliste dans le fonctionnement du parti, lui préférant une approche plus classique par la « lutte des classes »<sup>523</sup>. Ce phénomène de départ des cadres créoles s'accroît fortement après les élections de 1959 et les déclarations en faveur de l'indépendance de Ramgoolam au

521 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.121

522 Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Éditions Perrin, 2002, p.436

523 *Le Cernéen*, 23 janvier 1958.

lendemain de sa victoire. En réponse, une grande partie des dirigeants créoles du P.T. qui représentent les trois quarts du bureau de direction de la formation travailliste essayent d'amorcer une scission<sup>524</sup>. Notamment les leaders issus et liés au monde syndical, comme Maurice Rault, vont jusqu'à tenter de créer une mouvance travailliste autonome<sup>525</sup>. Rault est aussi en désaccord avec l'alliance d'intérêts qui s'instaure alors avec le C.A.M. et la validation par le P.T. du nouveau découpage des circonscriptions électorales. De fait, celui-ci donne l'écrasante majorité des sièges de l'Assemblée aux seuls Indo-mauriciens, reléguant les Créoles au rôle de marionnettes impuissantes (d'autant que l'accord acté avec le C.A.M. prive les Créoles de nombre de sièges dans les circonscriptions urbaines où ils sont très présents). Les leaders travaillistes créoles rompent aussi avec le P.T. parce qu'ils suivaient Guy Rozemont et ses prédécesseurs (Maurice Curé, Emmanuel Anquetil) par fidélité. Ils ne se sentent pas tenus par une loyauté envers Ramgoolam, dont ils se défient beaucoup<sup>526</sup>. Mais surtout ils sont profondément en désaccord avec lui sur la question de l'accès à l'indépendance de Maurice qui, pour eux, mettrait trop à mal le groupe créole (du fait de l'introduction d'un jeu communautaire favorable aux Indo-mauriciens) et menacerait de faire implorer toute la société de l'île.

Le P.T. devient alors au début de la décennie 1960 un parti presque entièrement hindou, dirigé et soutenu par les seuls Indo-mauriciens. Cependant, quelques leaders créoles restent attachés au parti, comme Harold Walter ou Guy Forget. Ceux-ci vont permettre à Ramgoolam de continuer à donner l'image d'un parti multi-ethnique, transcendant les frontières communautaires (ce qui est à la fois judicieux électoralement et adéquat afin de présenter un visage « mauricien » dans les négociations avec Londres). Guy Forget est ainsi nommé à la tête du parti, les Indiens pensant qu'il fallait absolument une caution créole comme dirigeant (même si c'est un homme de paille) pour maintenir les Créoles dans l'orbite du P.T. . Cela ne va pas bien fonctionner<sup>527</sup>.

Les Créoles soutenaient le P.T. jusque-là pour ses leaders charismatiques créoles et leurs discours qu'ils comprenaient. Jérôme Boule que j'ai interviewé résume bien la situation de bascule qui s'opère alors à la fin des années 1950 : « Pourquoi les gens quittent le P.T. ? Ils quittent le Parti Travailliste car ils ne se reconnaissent plus dedans, ce n'est plus un parti d'ouvriers, ça devient le parti des Hindous : un parti bourgeois indien. Ce n'est plus à base

---

524 *Le Cernéen*, 24 avril 1961.

525 *Le Cernéen*, 17 mai 1961.

526 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.134

527 Idem

syndicale. Il n’y a plus les grandes figures à la tête, donc ce n’est plus leur parti. »<sup>528</sup>. À l’inverse, les Hindous rallient ce parti pour la concrétisation d’un projet précis : celui de l’amélioration de la situation de leur communauté dans l’île qui doit passer par sa primauté sur les autres groupes, grâce à une indépendance qui leur donnerait le contrôle politique. Et, de leur côté, ils ont une discipline de parti que n’ont jamais eue les Créoles. Ils peuvent se mobiliser victorieusement sur cette question malgré leurs propres divergences internes. Car même si S. Ramgoolam est un grand leader très apprécié, clef de voûte de leur vote en bloc en tant que membre d’une même communauté, les Hindous soutiennent avant tout le P.T. comme l’outil d’émancipation décisif qu’ils attendent depuis de nombreuses années. Mais, en choisissant cette voie de l’indépendance plébiscitée par l’électorat de sa communauté, le *Chief Minister* effraie les Créoles et perd leur soutien. D’un seul coup, le discours de l’opposition sur le « Péril hindou » qu’ils n’entendaient que d’une oreille distraite depuis tant d’années, tend à être perçue comme une réalité tangible, qui peut se concrétiser. Dès lors, l’inquiétude de cet avenir « indien » pour leur pays prend le pas chez les Créoles sur toutes les considérations d’idéologies ou de luttes sociales. Ils vont en conséquence presque tous abandonner le vote travailliste.

Chez les militants de base, une petite partie des supporters historiques créoles du P.T. restent travaillistes par idéologie, envers et contre tout. C’est le cas du père de Jérôme Boulle qui est un docker syndicaliste de Port-Louis. Son vote sera toujours acquis aux travaillistes<sup>529</sup>. Un discours « socialisant » et unitaire officiel reste d’ailleurs de mise dans les grands meetings du parti, on tâche de garder les apparences alors que le système politique communaliste qui s’instaure impacte, bel et bien, le P.T.<sup>530</sup>. Même si dans les faits, le travaillisme « mauricien » transcommunautaire, inspiré du *Labour* britannique, comme il a été conçu et s’est développé pendant 20 ans, n’existe plus. Adèle Simmons explique à ce propos que « between 1953 and 1959, the Labour party shifted dramatically from being a class party to reflecting a communal alliance between the Hindus and the Muslims »<sup>531</sup>. Le parti travailliste est désormais une machine de « guerre » électorale qui a pour vocation d’amener les Indo-mauriciens au pouvoir dans une île Maurice indépendante. Et pour cela, il oriente lui aussi sa stratégie vers le vote communautaire qui doit lui assurer la victoire dans le nouveau système politique. Après la sensibilisation aux questions sociales, c’est désormais la logique communautaire qui anime la réflexion des leaders travaillistes. Car si les communautés indo-

528 C.f. : Annexes Jérôme Boulle.

529 C.f. : Annexes Jérôme Boulle.

530 *Le Cernéen*, 22 juin 1959.

531 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.134

mauriciennes (composées de musulmans et d'hindous) respectent une certaine discipline de vote, les travaillistes peuvent compter sur environ 70% des inscrits sur les listes électorales (moins quelques votes qui iraient à l'opposition). Ce qui offre une large majorité pour négocier et légitimer l'indépendance avec la métropole. Ainsi, S. Ramgoolam pourrait réaliser son rêve d'une Ile Maurice indépendante marchant sur les traces de son aînée indienne.

### *L'institution d'un front chrétien*

C'est seulement à partir du choc de mars 1959 que se constitue une réelle opposition autour du Parti Mauricien<sup>532</sup>. Un véritable front chrétien rassemble la majorité des catholiques du pays afin de contrer cette idée d'une « indépendance hindoue ». On utilise allègrement l'étendard chrétien pour rassembler le plus de soutiens. Ainsi, en mars 1958, le P.M. appelle « à lutter jusqu'à notre dernier souffle, avec l'aide de Dieu et de notre détermination »<sup>533</sup>. La formation conservatrice ne se présente plus seulement comme un regroupement conservateur de l'élite blanche, de bourgeois de couleur, de négociants musulmans et de marchands chinois mais une fusion de toutes les minorités mauriciennes (malgré un discours ouvertement chrétien dans un premier temps). Les leaders du P.M. espéraient ce rapprochement décisif depuis des années. L'avocat franco-mauricien Jules Koenig, le dirigeant du parti, multiplie, au cours de la décennie, des discours célébrant l'unité supposée de la « Population Générale », comme lors d'un séjour à Londres le 27 mars 1958 où ils rencontrent des officiels britanniques<sup>534</sup>. On célèbre les grands moments de l'histoire de Maurice liés à la culture occidentale ou européenne. Notamment, on remet en avant la bataille très symbolique de Grand-Port (Mahébourg) en août 1810, ce moment fédérateur de la mémoire des Franco-mauriciens, qui voit les Anglais être repoussés par une forte défense des colons<sup>535</sup> (ce moment illustré dans le tableau ci-dessous). Événement d'autant crucial que c'est grâce au courage des Français lors de cette bataille qui impressionne les officiers anglais que, par la suite, lorsque ces derniers parviennent enfin à s'emparer de l'île, ils concèdent par respect pour les défenseurs une « paix des braves » avec de très avantageux termes de reddition qui permet aux colons français et à leur culture de perdurer à Maurice<sup>536</sup>.

532 Lehembre Bernard, *L'Ile Maurice*, Paris, Karthala, 1984, p.87

533 *Le Cernéen*, 20 mars 1959.

534 *Le Cernéen*, 27 mars 1958.

535 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.206

536 Idem, p.207

Document 48 : Peinture, *Le combat de Grand Port*, huile sur toile de Julien Gilbert, 1837, Musée Nationale de la Marine<sup>537</sup>

Pour les élites chrétiennes, il faut désormais faire face aux velléités britanniques de transmettre le pouvoir dans l'île aux Indiens, en montrant leur force, comme 1810, afin d'obtenir de meilleurs accords avec Londres. On appelle donc à résister à cette vague hindoue qui risquerait, disait-on, de balayer le fragile équilibre sociétal et économique ayant jusque-là régi Maurice.

Certains leaders de l'opposition paraissent même accentuer cette division de la société mauricienne en deux tendances, une tournée vers l'Occident, une autre vers l'Orient, à des fins électoralistes. Ainsi, le jeune avocat créole Gaëtan Duval, nouvel adhérent et étoile montante de l'opposition, parle dès 1959 de l'affrontement de deux blocs distincts : « À l'heure où plus que jamais si l'on veut que survive la culture occidentale dans ce pays, il est nécessaire de faire preuve de cohésion devant le bloc oriental. »<sup>538</sup>. On exalte une fois encore le passé français ainsi que la tradition francophone et francophile qui conférerait à la colonie, sur le plan culturel, une distinction qui « disparaîtrait » si les Indiens arrivaient au pouvoir. On

---

537 C.f. : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Grand\\_Port#/media/File:Grand\\_Port\\_mg6971.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Grand_Port#/media/File:Grand_Port_mg6971.jpg)

538 *Le Cernéen*, 23 mars 1959.

use même du contexte de la Guerre Froide pour effrayer l'électorat en tissant des liens grossiers entre le P.T. et le communisme, cela sans grand succès cependant<sup>539</sup>.

Mais la majorité des Créoles se rallie vraiment aux Franco-mauriciens et aux Gens de Couleur dans leur confrontation avec le P.T. du fait de l'émergence de cette question de l'indépendance. À leur avis, les travaillistes, particulièrement S. Ramgoolam et son entourage, avec leurs vellétés indépendantistes sont allés trop loin ; le P.M. devient en conséquence le seul recours pour la défense de leurs intérêts face à l'ascension indienne. En effet, toutes les tentatives de constituer des partis, tant à gauche qu'à droite, par des Créoles échouent à l'époque ; du côté créole, seul le P.M. peut être rassembleur. Alors que les Créoles votaient massivement à gauche, désormais ils soutiennent le grand parti de droite de l'île afin de contrer leur ancienne formation politique « de cœur » et cela pour éviter l'indépendance. Ce basculement dans les choix politiques des Créoles se perçoit bien dans le récit des personnes qui m'ont donné des informations, particulièrement lorsqu'elles me rapportaient les propos subjectifs tenus alors par leurs parents : « On va nous imposer une civilisation d'arriérés. Alors que nous nous sommes Européens. À cette époque et ce qui était très significatif, les Hindous ne parlaient pas bien le français et on se moquait d'eux, notamment lorsque Ramgoolam essayait de le parler. C'était extraordinaire, c'était violent. Et ça si tu veux, il y avait ce fond de croire le danger pour la civilisation occidentale des Créoles. » (Jérôme Boule)<sup>540</sup>. Il y a une véritable angoisse de ce « lendemain indien » qui changerait à tout jamais le visage de l' « Isle de France » en petite Inde. On redoute entre autre l'abandon du français comme langue de pouvoir/savoir, fortement liée aux activités économiques et dont la pratique avantage naturellement le groupe créole<sup>541</sup>.

Les Créoles ne vont plus désormais voter par conviction ou pour l'amélioration de leurs conditions de vie mais par crainte. L'obtention par les Indo-mauriciens de 24 sièges sur les 40 à l'Assemblée à l'issue des élections de mars 1959 accentue cette angoisse d'une prise de contrôle hindoue sur le pays<sup>542</sup>. C'est la première fois de leur histoire que la très grande majorité des Créoles vont se retrouver du même bord politique et ce malgré les différences de classe qui les ont toujours séparés. Il s'agit bien d'un tournant. Le groupe créole serre les rangs pour la première fois. Les vellétés d'indépendance hindoues ont été un catalyseur. Elles vont créer une cohésion politique au sein des Créoles pendant plus d'une décennie. Même si cette peur, si perceptible dans le groupe créole, est bien exagérée, parfois irrationnelle. En

---

539 *Le Cernéen*, 22 mars 1961.

540 C.f. : Annexes Jérôme Boule.

541 C.f. Archives des spiritains Chevilly la Rue, 4M1.10a6.

542 *Le Cernéen*, 20 mars 1959.

effet, S. Ramgoolam n'envisage pas de pousser à l'exil les minorités ; il souhaite juste concrétiser son rêve de rééquilibrer la société coloniale mauricienne dominée par les Franco-mauriciens. Même si, pour cela, il est prêt à tenter toutes les stratégies pour y parvenir, même si cela froisse les minorités et qu'il doit céder sur certains points aux Britanniques au cours des négociations<sup>543</sup>.

C'est dans ce contexte qu'apparaît une nouvelle figure créole marquante et politiquement incontournable pour la décennie suivante et au-delà : celle de Gaëtan Duval<sup>544</sup>. Maurice découvre à cette période ce jeune homme de couleur, comme suppléant d'un candidat du Parti mauricien (Guy d'Arifat) à Curepipe ; celui-ci ne peut exercer son mandat pour diverses raisons. Être représentant de Curepipe n'est pas anodin. Il s'agit de la ville de résidence attitrée de la communauté Franco mauricienne, située dans une partie surélevée et plus fraîche de l'île. Mais Curepipe comporte également une importante périphérie de quartiers pauvres habités par des Tit'créoles<sup>545</sup>. Duval va donc remplacer Guy d'Arifat à la Chambre. Il remporte ensuite rapidement sa première élection à Curepipe, en janvier 1960<sup>546</sup>. Ce jeune avocat mauricien charismatique, perçu comme un bel homme, issu des Gens de Couleur et qui vient de rentrer au pays après des études de droit en Angleterre, occupe déjà fortement la scène publique par ses discours incisifs et sa personnalité flamboyante<sup>547</sup>. Sur le cliché ci-dessous, Gaëtan Duval est aux côtés d'autres membres du P.M., dont Jules Koenig au centre. Lui et ses compagnons sont venus accueillir à Plaisance le leader de l'opposition de retour d'un séjour à Londres. Gaëtan Duval paraît tout à fait à l'aise.

---

543 C.f. : Annexes Jérôme Boule.

544 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.140

545 Giblot-Ducray Charles, *Histoire de la ville de Curepipe*, Ile Maurice, Editions Esclapon, 1957, p.57

546 *Le Cernéen*, 12 janvier 1960.

547 C.f. : Annexes page 49.



Document 49 : Photographie de Gaëtan Duval (à gauche) en compagnie de Jules Koenig (centre droit) et d'autres leaders du PM en 1964<sup>548</sup>

C'est par accident que Gaëtan Duval se retrouve au Parti Mauricien. En effet, à son retour, il demande d'abord à adhérer au Parti travailliste, suivant ainsi la voie classique des grands tribuns créoles. Mais, malgré un bon contact avec ce jeune inconnu dynamique, le docteur Ramgoolam va lui préférer Harold Walter, un homme d'expérience, qui lui conseille de ne pas intégrer ce jeune novice. Walter, l'ancien vétéran, se méfie ouvertement de cet homme plein d'aisance et de charisme, il le jalouse car il menacerait rapidement sa position au sein du parti<sup>549</sup>. Or Walter est alors une pièce maîtresse pour Ramgoolam dans sa prise en main du parti du fait de son soutien indéfectible et parce qu'il est connu de l'électorat créole, à un difficile moment de transition provoquée par la mort de Rozemont. Les événements postérieurs montreront que, pour une fois, le flair politique du Premier ministre fut loin d'être des plus judicieux. Par ce refus d'intégrer Duval, il offre à l'opposition celui qui se révélera

---

548 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

549 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.158-159

son plus grand chantre. Les Créoles retrouvent en lui cet esprit des grands leaders créoles des décennies précédentes qui font alors foncièrement défaut au groupe depuis la mort de Guy Rozemont<sup>550</sup>. Il apparaît comme un « homme providentiel », le nouveau héraut du groupe créole, défenseur des minorités chrétiennes, en qui les espoirs vont subjectivement se concentrer.

La victoire travailliste décisive de 1959 transforme le paysage politique mauricien. Avec l'appui des autorités britanniques, S. Ramgoolam peut commencer à initier un processus de plusieurs années qui va amener Maurice à l'indépendance. Cependant, cette démarche, renforcée par les réformes électorales, pousse l'île vers le communalisme. Notamment, les Créoles abandonnent le parti qu'ils ont formé pour rallier une opposition en pleine mutation. Chacun choisit son camp pour la grande lutte politique de la décennie 1960 et c'est dans ce contexte qu'émerge celui qui, pendant des années, sera figure de proue du groupe créole : Gaëtan Duval.

---

550 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.140

## **Chapitre VII : Les années 1960 : explosion du communalisme et espoirs incarnés par un nouveau leader créole**

Dans son article *L'île Maurice dans les années 60 un survol*, publié en 2002, l'historien mauricien Jocelyn Chan Low parle « d'un profond pessimisme » qui affecte la petite colonie sans que « la classe politique, dépassée et déphasée par rapport aux réalités locales, » n'arrive à résoudre les nombreux problèmes la touchant<sup>551</sup>. La décennie 1960 va être particulièrement marquée par le fait communautaire, surtout par l'affrontement grandissant entre l'alliance Parti travailliste – Comité d'action musulman d'un côté et le Parti mauricien de l'opposition qui gagne en puissance, de l'autre. Cette montée de l'opposition est avant tout due au ralliement des Créoles, grâce à la personnalité incontournable de Gaëtan Duval qui fédère leurs espérances.

### **Le « fiel communaliste » post-électoral**

À mesure que l'indépendance se profile, la division communaliste s'accroît, « l'entité mauricienne fait des pas de géant... en arrière », relève *La Vie Catholique* le 22 février 1964<sup>552</sup>. Les communautés s'observent avec une hostilité croissante. Ceci est le plus souvent le fait des Créoles et des Indo-mauriciens musulmans. Quatre phénomènes saillants, rapportés par les sources, font ressortir cette orientation communaliste. Ils concernent des pôles différents d'interaction entre les diverses composantes de la population mauricienne mais qu'on peut relier entre eux par le fait politique. Il s'agit d'accidents de la route, de la stratégie communaliste de conquête de l'État par les Hindous, de l'aggravation d'un discours public communautariste et de la détérioration des relations dans la sphère des sports à l'échelle nationale.

---

551 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.7

552 *La Vie Catholique*, 22 février 1964.

*La problématique des accidents de la route : traduction d'une violence communaliste entre Indiens et chrétiens*

Les accidents de la route et les violences qui en découlent apparaissent comme un fait prégnant dans le vie de l'île, si on se réfère à la presse<sup>553</sup>. Maurice compte, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, un nombre croissant de véhicules à moteur, appartenant notamment à des particuliers ayant des moyens (13.172 véhicules sont en circulation en 1959 pour environ 700.000 Mauriciens)<sup>554</sup>. La bourgeoisie, essentiellement composée de membres de l'élite franco-mauricienne et de ceux des Gens de couleur, s'équipe de plus en plus en automobiles. Aussi, la possession de voitures et leur usage sont associés aux chrétiens. Les clichés de l'époque valorisant ce nouveau mode de transport se multiplient. Les belles voitures décapotables et capables de performances remarquables en matière de vitesse sont particulièrement mises en avant. La voiture est synonyme de réussite et de modernité pour une frange supérieure de la population. Le cliché suivant représente une de ces voitures au design très sportif, plutôt objet d'ostentation pour le week-end que pour une utilisation quotidienne, avec ses deux places. Ses passagers (appartenant sans doute à la bourgeoisie chrétienne) prennent la pause et arborent une certaine fierté d'être dans un tel véhicule.

Document 50 : *Cliché d'une automobile Singer 9 Roadster*<sup>555</sup>

---

553 *Le Cernéen*, 7 janvier 1959, 25 mars 1959, 4 avril 1959, 11 août 1959.

554 *Le Cernéen*, 7 décembre 1960.

555 C.f. : *Vintage Mauritius*

À ces tous débuts de la culture automobile, avec de tels engins roulant sur des routes asphaltées récentes, qui ne sont pas encore la norme dans toute l'île, les incidents sont quasi inévitables. Des accidents de la route surviennent fréquemment<sup>556</sup>. La plupart du temps, ils sont le fait de conducteurs de la bourgeoisie citadine (les voitures sont un bien de luxe à l'époque). Ils se produisent dans des campagnes ou les zones périurbaines, essentiellement sur les routes du Nord ou du Centre, dans des régions où les Indo-mauriciens sont majoritaires. L'axe Port-Louis/Curepipe se distingue par le nombre particulièrement élevé d'accidents dont il est le théâtre. En effet, le trafic y est important. De nombreux représentants de l'élite chrétienne résident à Curepipe et vont travailler chaque jour à Port-Louis. L'utilisation de véhicules personnels devient de plus en plus fréquente, après la disparition en 1956 du train qui reliait la ville du Plateau à la capitale. Cette bourgeoisie préfère les automobiles aux bus bondés qu'empruntent les Mauriciens plus modestes<sup>557</sup>.

Il arrive que ces chauffeurs – propriétaires de voitures particulières renversent des villageois indiens, adultes ou enfants, lorsqu'ils traversent de petites localités. Le conducteur ne fait généralement pas attention traçant sa route, sûr de son droit ; les piétons, de leur côté, ne prennent pas garde à un trafic, une nouveauté à certains endroits. Sur la photographie ci-dessous un automobiliste prend la pause sur une route de campagne, alors que des ruraux (sans doute des Indiens) marchent en toute quiétude sur la chaussée, faute d'ailleurs de bas-côtés qu'ils pourraient emprunter. La voiture est là, semble-t-il, pour témoigner du rang social du conducteur, on n'en voit d'ailleurs aucune autre. Pourtant, nous sommes ici dans la vallée des Prêtres, à la périphérie de la capitale, sur un important axe secondaire reliant Port-Louis à l'Est de l'île.

---

556 *L'Express*, 11 novembre 1965.

557 *Le Cernéen*, 28 avril 1960.

Document 51 : Vue panoramique, Vallée des prêtres, 1959<sup>558</sup>

Les accidents courants s'accompagnent de blessures graves, parfois de morts (notamment lorsque des enfants jouent sur la route). Fréquemment, à la suite à ces accidents, on assiste à des phénomènes de lynchage des conducteurs, sortis brutalement de leur automobile puis agressés, « sauvagement » selon le *Cernéen*, par des villageois en colère<sup>559</sup>. Par exemple, le 12 janvier 1959, la presse relate l'agression et l'assassinat d'un conducteur sino-mauricien par une « foule » d'Indiens à Triolet (fief électoral de S. Ramgoolam, localité située au Nord de la capitale dans une partie de l'île surtout peuplée par des Indiens)<sup>560</sup>. Derrière ce phénomène de violences routières se dessine la question du communalisme, avec la méfiance entre les communautés et la rancœur, vive pendant ces périodes d'intenses confrontations politiques. Firoz Ganty, membre d'une famille musulmane très aisée, nous racontait à ce propos un épisode marquant de sa jeunesse : « Moi je me souviens, enfant, j'avais une douzaine d'années, lorsqu'on passait à Triolet, papa avait une belle traction noire, il portait des gants blancs pour conduire. Avec notre aspect vestimentaire, les gens se

---

558 C.f. : *Vintage Mauritius*

559 *Le Cernéen*, 12 février 1959.

560 *Le Cernéen*, 12 janvier 1959.

mettaient le long de la route et faisaient l'amalgame avec les bourgeois créoles. Et, quand on passait, ils faisaient de mauvais signes et ils disaient « l'échafaud ! »... C'était très très dur. »<sup>561</sup>. Des ruraux, sans doute indiens, menacent clairement les conducteurs de l'automobile avec cette exclamation. Bien que musulmans, Firoz et son père subissent ainsi ces invectives parce qu'ils roulent en automobile et sont bien habillés (à l'occidentale). Pour les piétons, un tel décorum induit qu'ils sont issus de la Population Générale, de l'élite chrétienne. Ce sont donc des adversaires dont on espère prendre la place, grâce à l'indépendance. La police elle-même semble dépassée, conseillant aux conducteurs de fuir plutôt que de tenter de faire face à la colère des villageois. Firoz continuait ainsi : « Ouais et la police recommandait officieusement de ne jamais s'arrêter en cas d'accident mais d'aller directement au premier poste de police relater les faits. Parce qu'il y a eu plusieurs lapidations de voitures et des agressions physiques. Or nous, on adorait les plages du nord quand on était enfant et on devait passer là » (les plages du Nord sont dans un secteur où les hindous sont majoritaires)<sup>562</sup>.

On relève aussi de graves accidents dans les transports publics. Des cars sortent parfois de la route, faisant un grand nombre de blessés (piétons et passagers). En 1939, Guy Rozemont perd ainsi l'usage d'un bras après qu'un bus ait percuté son membre alors qu'il était lui-même dans un car (un bras à l'extérieur, par la fenêtre ouverte pour se rafraîchir)<sup>563</sup>. En somme, le transport automobile est très mortifère et a des conséquences sur la vie des Mauriciens. Alors que la malaria est en voie de disparition, ce nouveau mode de déplacement apparaît, peut-être dans leurs esprits, comme l'une des causes de mort précoce pour l'un de leurs proches. Et si cette mort est due à des membres d'un autre groupe, cela ne fait qu'attiser la colère.

---

561 C.f. : Annexes, entretiens : Firoz Ganty.

562 C.f. : Annexes, entretiens : Firoz Ganty.

563 Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011, p.25

Document 52 : Photographie d'un accident de la route, cité Vallejee 1960<sup>564</sup>

Ci-dessus, un de ces accidents de la route en 1960. Un bus « express », reliant sans doute la capitale à l'Ouest de l'île, s'est renversé. La majorité des passagers paraissent être des Indo-mauriciens : des hommes, encore jeunes, assez bien habillés, se rendant peut-être au travail en ville. Ils prennent la pause, n'ayant peut-être pas encore l'habitude des appareils photos ou s'attendant, tout simplement, à figurer sur les clichés des journaux.

L'atmosphère est donc très tendue dans l'île. Et il suffit qu'une occasion de manifester sa colère se présente (comme lors de ces accidents) pour qu'il y ait explosion de violence et que l'on s'en prenne au membre d'une autre communauté.

---

564 C.f. : *Vintage Mauritius*



### *La stratégie communaliste agressive des Indo-Mauriciens*

En temps de crise économique, comme celle que connaît Maurice au sortir des années 1950, la fonction publique attire encore plus parce qu'elle permet d'assurer des revenus et des emplois de « secours ». Aussi est-il important d'entrer dans les rouages de l'appareil d'État pour contrôler l'emploi public<sup>565</sup>. D'autant que pour ceux favorables à l'accession à la souveraineté politique, une telle position, jointe à une participation au gouvernement, augmente considérablement les chances de succès pour concrétiser le projet indépendantiste. Les emplois publics assurent des revenus conséquents dans une société où l'économie dépend encore largement d'activités agricoles et ils confèrent un prestige envié par les différentes composantes de la population<sup>566</sup>. C'est l'une des principales raisons majeures pour laquelle les Créoles ont amorcé, depuis plusieurs décennies, un mouvement pour occuper majoritairement ces postes<sup>567</sup>. L'obtention d'emplois dans la fonction publique pour des Indo-mauriciens est l'une des principales promesses de campagne des Travailleurs et de Seewoosagur Ramgoolam<sup>568</sup>. Cela va directement à l'encontre des intérêts de la Population Générale qui en était la principale bénéficiaire jusqu'alors (les Franco-mauriciens depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et surtout les Gens de Couleur depuis les années 1920-1930 et le mouvement en la faveur de la rétrocession de l'Isle de France).

En effet, les Indiens ne souhaitent pas s'insérer dans la hiérarchie sociale mise en place par les Franco-mauriciens pour en grimper les échelons (comme essayent de le faire les Créoles, particulièrement l'élite du groupe)<sup>569</sup>. À la différence de la situation à la Réunion où, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Indiens ont bien intégré le modèle colonial<sup>570</sup>. Pour leur part à Maurice, les Indiens veulent s'emparer directement de l'État et de ses emplois grâce à une mainmise possible par le biais des élections générales et la perspective de l'indépendance. C'est une stratégie compréhensible car les Indiens ont été peu intéressés par une assimilation au modèle français dominant de l'île, voire même ont été rejetés et méprisés par les élites chrétiennes<sup>571</sup>. En étant éloignés du modèle qu'offraient les Franco-mauriciens, ils ont d'autant plus de mal à trouver leur place dans les affaires publiques ou les hautes

565 Remdas Ralph, « Anatomie du conflit ethnique : la domination contre la réconciliation », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004, p.156

566 Idem, p.150

567 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.116

568 *Le Cernéen*, 23 décembre 1960.

569 Cabinet Papers, (C55)10.

570 Scherer A, *Histoire de La Réunion*, Paris, Que Sais-Je, Presses universitaires de France, 1974, p.78

571 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.88

sphères économiques (à l'exception d'une petite bourgeoisie d'anciens sirdars qui, à l'image du docteur Ramgoolam, a connu une ascension grâce aux professions libérales ou au négoce pour l'élite musulmane). La situation des Indiens vient de leur faible présence dans les centres urbains, de leur attachement à leurs traditions et de leur difficulté d'accès à l'instruction. Mais ils sont également victimes du racisme de l'élite chrétienne ; le spectre du « Péril hindou » est un leitmotiv de la presse conservatrice depuis l'après-guerre. Le phénomène est accentué par « la religion hindoue qui, malgré ses étonnants pouvoirs d'assimilation sur le sol de l'Inde, s'adapte difficilement hors de la société indienne »<sup>572</sup>. Sans compter que les Indo-mauriciens ont beaucoup de mal à assimiler la langue française, la première du pays, outil déterminant dans le fonctionnement socio-économique de Maurice ; ils lui préfèrent l'anglais<sup>573</sup>. Or, comme l'explique le sociologue antillais Frantz Fanon, « parler une langue, c'est assumer un monde, une culture »<sup>574</sup>. Tout cela les désavantage beaucoup s'ils veulent respecter la voie classique de l'ascension sociale, comme un envoyé du Colonial Office, le professeur Meade, le fait remarquer dans son rapport en 1961<sup>575</sup>. Plutôt que d'essayer de s'adapter au moule existant, ils font le choix de s'emparer du pouvoir pour créer une nouvelle situation qui leur serait plus favorable : ils aspirent, en définitive, à changer les règles du « jeu sociétal mauricien ».

Dans cette perspective et à des fins démagogiques, plusieurs leaders indiens radicaux, comme Sookdeo Bissoondyal, le chef de file de l'*Independent Forward Block*, font clairement le distinguo entre les travailleurs des champs, masse laborieuse indienne qui serait le « cœur du dynamisme » mauricien et les travailleurs des bureaux urbains créoles, pour eux des « parasites fainéants »<sup>576</sup>. Ces discours, de plus en plus fréquents (notamment dans le *Cernéen*, ce qui n'est évidemment pas neutre puisque cela fait le jeu de l'opposition), tendent les rapports des Créoles avec les Indo-mauriciens. En effet, la population chrétienne devient, après mars 1959, la cible privilégiée des orateurs indiens au cours des rencontres travaillistes<sup>577</sup>. *Le Cernéen* ne va pas hésiter à le mettre intelligemment en avant dès qu'il le peut. Il reprend ainsi les termes virulents du « communaliste » ministre Veerasamy Ringadoo, principal tribun du P.T. et lieutenant de Ramgoolam, qui aurait tenu, après la défaite de sa

---

572 Benoist Jean, *Hindouismes Créoles : Mascareignes Antilles*, Lyon, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1998, p.10

573 Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997, p.111

574 Fanon Frantz, *Peau noires, masques blancs*, Paris, Point Seuil, 1952, p.32

575 *Le Cernéen*, 28 février 1961.

576 *Le Cernéen*, 19 octobre 1960.

577 Moutou Benjamin, *Île Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfran co. Ltd, Tarbay Bayroad, 2000, p.239

formation politique aux élections municipales de décembre 1960 (première élection depuis 1936 au cours de laquelle l'électorat populaire créole commence à s'éloigner du P.T.), les propos éloquentes suivants : « Bientôt nous obtiendrons l'indépendance. Quand nous l'aurons obtenue nous foutrons aux créoles des coups de pieds aux fesses. »<sup>578</sup>. Bien souvent, en ces périodes de fort chômage, les Créoles sont perçus par l'élite indo-mauricienne comme des fainéants qui refusent l'emploi, notamment dans le travail de la terre qui, eux, les fait vivre. Cette position, les Indiens ne la comprennent pas et la prennent pour de la mauvaise volonté manifeste<sup>579</sup>. Ces discours virulents qui ne reflètent pas, pour autant, l'opinion majoritaire du groupe indo-mauricien attisent néanmoins la peur croissante des minorités vis-à-vis de l'Indépendance, surtout chez les Créoles et sèment dans leurs esprits des graines d'un communalisme quasi-inexistant jusque-là<sup>580</sup>. Dès le début des années 1960, l'opposition accuse le gouvernement travailliste de faire le vide à des postes clés de la fonction publique en limogeant abusivement des Créoles<sup>581</sup>. Un député du P.M., Philippe le Breton, stratège de l'opposition, a ses paroles, très lourdes de sens, en réaction à ce qu'il considère comme un climat délétère : « Tairons-nous les menaces faites à la communauté de couleur ? »<sup>582</sup>. Les leaders indiens ne cachent même plus leur volonté de prendre pour cible le groupe créole. Ceci a seulement pour effet majeur d'accentuer l'hémorragie des soutiens créoles du P.T. vers le P.M.

Cette stratégie communaliste offensive est aussi très visible à travers la multiplication d'incidents entre des politiciens pro-P.T. et des Créoles officiers de police. C'est particulièrement net autour des élections de 1963, avec un grand nombre de ces événements relatés dans la presse. Le schéma est assez redondant : des agents en faction pour sécuriser les meetings sont interpellés et pris à parti avec virulence par des figures importantes du P. T. ou du C.A.M. qui leur reprochent d'être des Créoles. En juillet 1963, A.R. Mohammed, coutumier des discours outranciers, s'en prend ainsi violemment à un agent de police qu'il menace de représailles après l'Indépendance<sup>583</sup>. Il est vrai qu'au-delà du fait qu'ils veillent à la sécurité des réunions publiques, ces policiers sont souvent présents pour intimider les militants travaillistes. Or, la majorité des forces de l'ordre, surtout depuis la fin de la guerre, est créole ou, tout au moins, chrétienne (tamoule et franco-mauricienne)<sup>584</sup>. Les supporters

---

578 *Le Cernéen*, 19 décembre 1960.

579 Hazarensingh Kissoonsingh, *Histoire des Indiens à l'Île Maurice*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1976. 231p.

580 *Le Cernéen*, 4 novembre 1961.

581 *Le Cernéen*, 24 avril 1962.

582 *Le Cernéen*, 4 novembre 1961.

583 *Le Cernéen*, 22 juillet 1963.

584 *Le Cernéen*, 18 juillet 1959.

travailleurs dénoncent d'ailleurs régulièrement cette « connivence » entre agents des forces de l'ordre et opposition chrétienne<sup>585</sup>. Néanmoins, à l'époque, il y a contre la police une indéniable agressivité qui reflète aussi la dégradation des rapports communautaires.

*Au Conseil législatif : virulentes passes d'armes, aux échos communalistes, entre Créoles et Indiens*

Le communalisme pénètre même dans l'enceinte du Conseil Législatif de Port-Louis. C'était certes déjà un fait perceptible auparavant mais dorénavant la situation s'aggrave. La surenchère ethnique est notamment bien plus palpable. Les références communautaires sont clairement affichées ; elles sont désormais une norme officielle du paysage politique, alimentant le communalisme. Les passes d'armes rhétoriques, empreintes de mots blessants et agressifs, deviennent d'ailleurs courantes. Les oppositions « dantesques », à la Chambre, retranscrites dans la presse, entre Gaëtan Duval et A.R. Mohammed (qui se détestent cordialement) font cas d'école. Elles choquent par leur violence symbolique. À tel point qu'au cours d'un meeting, des musulmans, ralliés au P.M., doivent s'excuser au nom de leur communauté pour des propos tenus par A.R. Mohammed qu'ils soutiennent<sup>586</sup>. Ils le font afin que les Créoles ne tiennent pas rancune aux Musulmans et ne fassent pas l'amalgame entre les positions du leader du C.A.M. et celles de l'ensemble des Musulmans (ce qui aura un impact limité, tout du moins pour Port-Louis, comme la suite des événements le montre).

La parole des principaux leaders politiques a de plus en plus de poids dans cette période troublée et paraît exprimer l'opinion partagée par le groupe dans son ensemble auprès des autres communautés. Le nom d'A.R. Mohammed revient souvent dans des controverses communalistes opposant Créoles et Musulmans. Ainsi, en octobre 1961, on le critique de nouveau, cette fois sur ses paroles portant sur « la perversion et la malhonnêteté » des Créoles<sup>587</sup>. Pour ce conservateur, ce groupe est déviant du fait de son exogamie latente et du danger que représenteraient les mariages mixtes entre Chrétiens et Musulmans pour pérenniser la pureté de sa communauté<sup>588</sup>. En effet, généralement, un métis est catégorisé comme créole, ce qui mécaniquement ferait croître la Population générale au détriment du groupe musulman, diluant celui-ci, et « menacerait » à terme sa position dans le système

585 *Le Cernéen*, 16 avril 1964.

586 *Le Cernéen*, 30 juillet 1960.

587 *Le Cernéen*, 7 octobre 1961.

588 Ceci serait profondément hypocrite de sa part : sa dernière femme, selon Firoz Ganti, est une créole convertie à l'Islam. Il adopterait donc un jeu purement opportuniste, surfant sur la vague communaliste pour s'assurer un électorat dans sa communauté.

politique communautaire mauricien (particulièrement dans la capitale où, dans des quartiers comme la Plaine Verte ou les Salines, ces deux groupes cohabitent). Le dirigeant du C.A.M., dans son credo ultra-conservateur, va jusqu'à menacer de mort G. Duval<sup>589</sup> qui aurait eu des propos déplacés sur le prophète Mahomet et qui sont comparés (à dessein) à de très graves insultes contre les Musulmans : « Mr. Duval a pu oublier cet incident, mais ma communauté ne l'oubliera jamais et si nous étions dans un autre pays il aurait été mis en pièce »<sup>590</sup>. Un fossé, de plus en plus profond, se creuse entre Créoles et Musulmans, alimenté volontairement par les politiques (surtout par le C.A.M.). Les débats sont parfois si houleux qu'il est habituel de voir l'opposition P.M. quitter la salle de l'Assemblée avec fracas, jouant volontairement les « victimes vexées »<sup>591</sup>.

Cette tension croissante entre une majorité indienne qui suit le P.T. travailliste (sur sa politique indépendantiste et progressiste mais aussi pro-hindoue) et minorités de l'opposition (soutiens des leaders conservateurs contre l'indépendance) se cristallise particulièrement sur la question de la limitation des naissances qui émerge au cours de la période. L'amélioration des conditions sanitaires, depuis la Seconde Guerre mondiale, a entraîné un boom démographique. Dans un petit territoire comme Maurice, il va falloir juguler ce processus, d'autant que l'émigration est très limitée et risque d'être encore plus restreinte, particulièrement au lendemain d'une éventuelle indépendance avec la fermeture possible des portes du Royaume-Uni. En conséquence, le gouvernement travailliste, mu par les nouveaux tenants des pouvoirs, exécutif et législatif, veut mettre en place des centres de planning familial, notamment pour diffuser efficacement des techniques de contraception. Les différentes communautés de cette société plurielle ne vont pas avoir les mêmes réactions face à cela ; les crispations dans les rapports entre les groupes peuvent s'en accroître. Cela choque les sensibilités religieuses de l'opposition, de l'opinion publique chrétienne et musulmane (le C.A.M. sur cette question se désolidarise du P.T.). La majorité rurale hindoue, fortement touchée par une trop importante démographie, y est plutôt favorable. De l'autre côté, au sein de l'Assemblée, on a un rejet très fort de la part des représentants du P.M. et du C.A.M. (de nouveau et très ponctuellement sur une longueur d'onde commune). Jules Koenig s'oppose vigoureusement à ces mesures à la tribune, suivant la ligne directrice de l'évêché<sup>592</sup>. Pendant plusieurs sessions de la Chambre, la question suscite de vifs débats.

---

589 Le député de Curepipe est, il est vrai, un habitué de l'usage intempestif de paroles incisives, potentiellement crues et vexantes pour ses interlocuteurs qui en sont les cibles.

590 *Le Cernéen*, 4 avril 1962.

591 *Le Cernéen*, 21 novembre 1963.

592 *Le Cernéen*, 20 avril 1960.

Ce qui est principalement reproché au gouvernement, c'est l'incapacité à juguler cette politique nataliste. Certes, dans la perspective d'une société multiculturelle, les Hindous peuvent agir comme ils l'entendent dans ce domaine très personnel, touchant à l'intime. Mais en cette période d'effervescence communaliste, tout ce qui affecte une communauté touche impérieusement les autres groupes. Ces blocs communautaires, supposés « autonomes » les uns des autres et alors en conflit politique, se retrouvent sur la question de contrôle de la natalité en forte connexion. Les tenants du conservatisme redoutent que des femmes créoles ou musulmanes ne soient tentées de franchir, elles aussi, les portes de locaux de planning familial, ce qui nuirait à la bonne « morale » religieuse de leurs groupes. On voit donc à la tribune de l'Assemblée, J. Koenig et A.R. Mohammed donner de la voix, de concert, contre cette initiative. Tout ceci apparaît ubuesque. Au final, ces centres vont ouvrir (le Parti travailliste a la majorité) mais si les méthodes de contraception vont y être diffusées, elles le seront de façon moins ambitieuse qu'au lancement du projet (on prévoyait la généralisation de l'introduction de pilules, la stérilisation et l'I.V.G.) : la méthode Ogino est au final plébiscitée sous la pression des conservateurs. Mais cela reste un premier pas important dans le contrôle des naissances et dans la transition démographique réussie de l'île.

### *La sphère sportive*

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les sports associatifs sont encore peu développés à Maurice. L'activité sportive est loin d'être un pôle d'intérêt majeur dans la colonie. Mais deux pratiques sportives attirent cependant les foules : les courses hippiques et le football.

L'hippodrome et le club hippique de Port-Louis sont de vieilles institutions prestigieuses dans la vie du pays (depuis la prise de contrôle par les Britanniques au XIX<sup>e</sup> siècle)<sup>593</sup>. Les courses de chevaux drainent des foules, notamment des centaines de parieurs qui se déplacent au Champ de Mars et y risquent leurs économies en comptant sur la chance. Le document ci-dessous donne une idée de l'attrait qu'exercent les courses de chevaux. Les Mauriciens viennent nombreux à l'hippodrome assister aux épreuves équinées. Les automobiles témoignent d'une bonne présence de la bourgeoisie. Mais les courses attirent aussi des Mauriciens de milieux plus modestes qui viennent parier. Ils n'effectuent pas de longs déplacements pour cela, pouvant profiter d'une pause dans leur journée de travail ou de la proximité du champ de courses par rapport aux quartiers populaires de la capitale (l'hippodrome se situe au Champ de Mars, au cœur de Port-Louis).

---

593 Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936, p.266

Document 53 : Photographie montrant, de nos jours, l'hippodrome du Champ de Mars de Port-Louis<sup>594</sup>

Document 54 : Cliché d'une course à l'hippodrome du Champ de Mars de Port-Louis, années 1950<sup>595</sup>

---

594 <http://ilemauriti.us.com/wm/touristic-sites/north-port-louis.html>

595 C.f. : *Vintage Mauritius*

Savoir qui contrôle le cercle hippique, organisateur des courses et gestionnaire des sociétés de jeux est important. Jusqu'aux années 1960, les Franco-Mauriciens exercent une hégémonie absolue sur le milieu hippique. Le Champ de Mars est considéré comme un « haut sanctuaire de l'aristocratie blanche »<sup>596</sup>. Sous la pression du P.T., mais aussi avec des arrière-pensées d'une ouverture politique qui favoriserait le P.M., on laisse des Gens de Couleur accéder au club hippique. D'ailleurs, le notable franco-mauricien Malcom de Chazal dit à ce propos : « Qu'en faisant entrer des personnalités en vue de la population de couleur au sein du *Mauritius Turf Club*, les blancs montreront qu'ils ont mis de côté le préjugé de couleur. Et ce sera un grand pas en avant »<sup>597</sup>. En 1964, ce geste d'ouverture n'est pas anodin. C'est la période de refondation du P.M. et de raffermissement du front chrétien, initiés par les leaders de l'opposition. Il s'agit de donner des gages aux Créoles et aux autres minorités enclines à s'allier avec les Franco-mauriciens contre le P.T. L'élite blanche de l'île abandonnerait donc ses « vieux démons » racistes, à l'inverse des Indo-mauriciens, désormais en position de force et communalistes de surcroît.

Le communalisme va aussi affecter la sphère du football mauricien mais de manière plus négative. C'est alors le sport roi des classes populaires et moyennes ; c'est l'activité pratiquée par la jeunesse. Il y a alors une passion pour le « ballon rond » dans l'île ; on s'intéresse également aux tournois régionaux (à La Réunion, à Madagascar mais aussi aux Seychelles)<sup>598</sup>. Le football est le sport communautaire par excellence, visible et médiatique. Il reflète bien les divisions qui parcourent la société mauricienne<sup>599</sup>. D'ailleurs, chez les Indo-mauriciens, il y a une veille tradition de la pratique de ce sport qui remonte au temps de l'engagisme. Sur la plantation, avec le temple, le terrain de football était la première concession d'infrastructures arrachée par les *coolies* aux planteurs<sup>600</sup>. À Maurice, les équipes offrent clairement une image ethnique : les *Muslims Scouts*, les *Tamils Cadets*, les *Hindus Cadets*, la *Fire Brigade* et la *Police* (avec une équipe de créoles port-louisians), le *Dodo Squad* (club des Franco-mauriciens curepiens) sont les noms évocateurs des principales équipes de l'île<sup>601</sup>. Les matchs deviennent aussi des moments où l'on perçoit l'expansion du

596 *Le Cernéen*, 24 juillet 1964.

597 *Advance*, 23 janvier 1964.

598 Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996, p.130

599 Calvini Claude et Combeau Mary-Evelyne, *Sport et communautés et décolonisations – Ile Maurice (1947-2007)*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.3

600 Claveyrolas Mathieu, « Hindouisme et engagisme à l'île Maurice », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015, p.492

601 *Le Cernéen*, 30 janvier 1961.



communalisme. Souvent, ils finissent en pugilat. Il en est ainsi le 25 mars 1959 : des heurts terminent le match entre l'équipe de *Saint François-Xavier* (créole) et celle des *Town Rovers* (indienne)<sup>602</sup> ; le 6 avril 1964 une « explosion de violences » interrompt le match entre *Muslim Scouts* et *Hindu Cadets*<sup>603</sup>. La plupart du temps les équipes chrétiennes l'emportent sur celles des Indo-Mauriciens et cela déchaîne les supporters. En février 1961, le partial *Cernéen* relate que les *Muslims Scouts* se font ainsi sanctionner pour avoir arrêté abruptement avec vociférations un match qu'ils perdaient contre la *Fire Brigade* créole, contestant un but encaissé<sup>604</sup>.

Document 55 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Police*, Stade George V Curepipe, années 1950<sup>605</sup>

---

602 *Le Cernéen*, 25 mars 1959.

603 *Le Cernéen*, 10 octobre 1964.

604 *Le Cernéen*, 16 février 1961.

605 C.f. : *Vintage Mauritius*

Document 56 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Dodo Club, Stade George V Curepipe, années 1950*<sup>606</sup>

Document 57 : Cliché du match *Muslim Scouts vs Tamil Cadets, Stade George V Curepipe, années 1950*<sup>607</sup>

---

606 C.f. : *Vintage Mauritius*

607 C.f. : *Vintage Mauritius*

Les clichés ci-dessus représentant le stade à l'occasion de ces matchs symboliques (au vu des noms des équipes) montrent bien la foule attirée par ces confrontations sportives. Le lieu n'est pas non plus anodin. Curepipe est le cœur franco-mauricien de l'île, « la seconde capitale »<sup>608</sup>, et, pour une équipe indienne, voire créole, briller dans l'enceinte du stade Georges V, c'est sans doute aussi faire un « pied de nez » à l'oligarchie.

Après 1961, Maurice Rault qui a rompu avec le P.T. se reconvertit dans le milieu sportif et essaye de prendre le contrôle de la ligue mauricienne. Il constitue une nouvelle équipe très connotée créole, le *Racing club*, qui va rapidement dominer la scène footballistique locale. Cette formation, bien qu'affichant un important mauricianisme de façade, est surtout une vitrine de la réussite, « exerçant un rôle majeur dans la promotion identitaire et politique des Créoles »<sup>609</sup>. Le football devient pleinement communaliste avec des équipes qui tentent d'accroître le prestige de leur communauté respective dans la course à l'hégémonie dans l'île. Les équipes devenant véritablement communautaires, cela finit par gripper le système et faire obstacle au développement de ce sport. À tel point que lorsque, dans les années 1960, Maurice reçoit une équipe indienne, la sélection nationale (composée des meilleurs joueurs de l'île, essentiellement créoles) se fait siffler par une foule d'Indo-Mauriciens venus soutenir les invités au détriment de « leur » équipe locale<sup>610</sup>. Jean Déodat et Lindsay Morvan m'expliquaient également que ce sport à Port-Louis occupait beaucoup les jeunes et qu'après les luttes communalistes de cette période, il a été délaissé<sup>611</sup>.

### **Gaëtan Duval, le « King créole » et le Parti mauricien social démocrate**

Grâce à l'appui électoral de plus en plus manifeste des minorités, notamment des Créoles, le P.M. revient dans la course politique. Lors des scrutins nationaux ses défaites vont être moins rudes. L'écart avec les Travailleurs se réduit et, au niveau local, ce sont de véritables bastions de l'opposition qui voient le jour dans les villes. Ces bons résultats vont lui permettre de négocier son entrée dans le premier gouvernement d'unité nationale en 1964.

---

608 Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996, p.105

609 Calvin Claude et Combeau Mary-Evelyne, *Sport et communautés et décolonisations – Ile Maurice (1947-2007)*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.8

610 *Le Cernéen*, 29 avril 1961.

611 C.f. : Entretiens, Jean Déodat et Lindsay Morvan

*La croissance du Parti Mauricien*

Le Parti mauricien revient dans la course grâce à un nouveau leadership et au décisif ralliement du vote créole. Les discours indépendantistes du P.T. et de Ramgoolam renforcent la position du P.M. auprès des électeurs créoles. D'autant qu'avec l'alliance entre le C.A.M. et le P.T., les Chrétiens sont de plus en plus nombreux à abandonner le parti créé par Maurice Curé<sup>612</sup>. La politique est parcourue par les segmentations en blocs communautaires : les Hindous suivent le P.T., allié aux Musulmans du C.A.M. et les autres minorités (Franco-Mauriciens, Sino-Mauriciens, Tamouls et surtout Créoles) se regroupent au sein du P.M. Cela permet à l'opposition de réduire son recul lors des élections anticipées d'octobre 1963, décidées par le gouverneur John Rennie afin d'essayer de stabiliser la situation explosive au début des années 1960<sup>613</sup>. Cette fois, le P.T. et ses alliés du C.A.M. n'emportent que 23 sièges (contre 27 en 1959). Le P.T. gagne 5 sièges (3 en 1959, 8 en 1963). Les résultats du vote recourent la répartition des communautés dans les différents districts. Le P.M., s'appuyant sur les populations chrétiennes, l'emporte ainsi massivement dans les villes, le P.T. est victorieux en zone rurale, le C.A.M., quant à lui, obtient 2 de ses 4 sièges à Port-Louis<sup>614</sup>.

Document 58 : Tableau de la composition de l'Assemblée mauricienne en nombre de sièges  
par parti<sup>615</sup>

	<b>1959</b>	<b>1963</b>
<i>Parti travailliste :</i>	23	19
<i>Parti mauricien :</i>	3	8
<i>Comité d'action musulman :</i>	4	4
<i>Independent Forward Block :</i>	5	7
<i>Indépendants :</i>	2	2

612 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p. 134

613 *Le Cernéen*, 27 septembre 1963.

614 *Le Cernéen*, 22 octobre 1963.

615 *Le Cernéen*, 22 octobre 1963.

Certes les Travailleurs emportent les législatives mais le P.M. s'en sort beaucoup mieux et gêne d'autant plus le gouvernement travailliste à l'Assemblée (voir la composition de l'Assemblée ci-dessus). On peut également constater que l'I.F.B., au discours plus communautaire, paraît déborder un peu le P.T. sur son aile droite en obtenant deux sièges de plus en 1963. Au vu des sièges remportés par le P.M., on se rend compte que les districts majoritairement habités par des Créoles ont voté P.M. (comme Port-Louis nord, Rose-Hill ou Curepipe), ceux comptant surtout des hindous ont choisi le P.T. (ex. : Quartier militaire, Triolet, Pamplemousses) et les secteurs où résident essentiellement des musulmans le C.A.M. (Port Louis Centre et Est, Phoenix, Rivière des Anguilles). Avec ces résultats, on ne peut nier la tournure communaliste du vote mauricien à partir de 1963.

Sur le cliché ci-dessous, le *Chief Minister* Ramgoolam (au centre, les cheveux blancs, paré d'une guirlande de fleurs) fête sa nouvelle victoire de 1963. Il est porté en triomphe au milieu de sympathisants (le nom de sa formation apparaît sur les banderoles ainsi que son symbole, la « Clef de l'île Maurice »). Mais, contrairement à la situation en 1959, on perçoit à peine ici les Créoles dans le foule (si l'on excepte la personne aux lunettes, avec un chapeau qui lui serre la main et peut-être une ou deux autres dans le cortège). Le P.T. s'affiche de plus en plus comme indien.

Document 59 : Cliché montrant Seewoosagur Ramgoolam au milieu de ses partisans célébrant sa nouvelle victoire aux élections générales anticipées d'octobre 1963<sup>616</sup>

La montée de l'opposition se confirme, surtout avec sa victoire aux élections municipales deux mois plus tard en décembre 1963<sup>617</sup>. Quatre des cinq villes de Maurice passent aux mains du Parti Mauricien. Seule Quatre-Bornes demeure travailliste (avec la présence plus marquée de la bourgeoisie indienne et le soutien des créoles travaillistes historiques)<sup>618</sup>. Cette « déferlante » peut s'expliquer par le retournement de l'électorat tit'créole, en particulier dans la capitale. Le centre de la ville reste néanmoins un bastion électoral musulman avec deux districts emportés par le C.A.M. À partir de ces élections de 1963, le clivage entre une « Maurice des champs », pro-P.T., et une « Maurice des villes », forteresse du P.M., s'enracine dans la scène politique pour des années. Cela reflète aussi l'accentuation d'un vote communautaire, avec les districts urbains et ceux de l'Ouest où la

---

616 C.f. : *Vintage Mauritius*

617 C.f. : annexes, résultats des élections de 1963

618 *Le Cernéen*, 19 décembre 1963.

Population Générale est très présente qui votent P.M. ; les campagnes du Nord et de l'Est, massivement peuplées d'hindoues, forment le socle électoral de S. Ramgoolam.

Le Parti Mauricien continue son développement et draine de plus en plus les créoles lors de ses meetings : 25.000 supporters sont ainsi rassemblés à Port-Louis en novembre 1963<sup>619</sup>. Et, quelques mois plus tard en janvier 1964, ce sont environ 70.000 Mauriciens qui se déplacent au Champ de Mars pour écouter Jules Koenig et les principaux leaders de l'opposition chrétienne. C'est une belle mobilisation (soit presque 10% de la population totale de l'île, estimée alors à 700.000)<sup>620</sup> ; le P.M. jouit d'une audience conséquente. Il reprend à son compte la stratégie de mobilisation publique des premières années du P.T., mais dans des proportions infiniment plus fortes. Plus on avance dans la décennie 1960, plus il est capable de mobiliser les foules mauriciennes<sup>621</sup>.

La principale formation d'opposition change aussi de visage, en 1964, effectuant une mue pour cibler l'électorat populaire. Le 25 mai, le P.M. devient le Parti Mauricien Social Démocrate (P.M.S.D.)<sup>622</sup>. Les leaders du P.M. prennent, de cette façon, acte que la majorité de leurs supporters ne sont plus des bourgeois ou des tenants du conservatisme mais des personnes issues des classes populaires chrétiennes qui n'ont pas les mêmes demandes sociales que celles que le parti mettait jusque-là en avant. Il faut cimenter cette alliance entre l'oligarchie franco-mauricienne et la base créole qui n'était pas encore aussi solide que ce l'on l'espérait et en proie aux velléités incessantes de récupération des derniers députés créoles travaillistes (Guy Forget entre autre)<sup>623</sup>. De plus, le côté social démocratie qu'affiche désormais le P.M.S.D. permet de concurrencer les Travaillistes dans un de leurs domaines privilégiés : la lutte sociale et les droits pour les masses laborieuses (même si l'on peut penser que cette profession de foi de l'opposition est surtout de façade ou tout du moins circonstanciée et non idéologique). On est face à un renversement du monde politique : le P.T. devient un parti à tendance communautariste, défenseur de la protection « conservatrice » du groupe hindou et/ou musulman et le P.M., ancien organe de la défense des lobbys oligarchiques sucriers (allié auparavant aux musulmans), se transforme en parti social-démocrate ouvert à toutes les composantes de la société. Cette ultime touche amène les Créoles à soutenir massivement l'opposition, aux côtés des Franco-mauriciens, de Sino-mauriciens mais aussi de Tamouls et de musulmans (tel que le père de Firoz Ganty). Pour les

---

619 *Le Cernéen*, 20 novembre 1963.

620 *Le Cernéen*, 18 janvier 1964.

621 Moutou Benjamin, *Ile Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfran co. Ltd, Tarbay Bayroad, 2000, p.239 p.273

622 *Le Cernéen*, 25 mai 1964.

623 *Le Cernéen*, 14 juillet 1962.

Créoles, l'espoir d'un avenir meilleur repose désormais sur l'option des « sociaux-démocrates » et non plus sur le travaillisme contrôlé par les Indiens, mu par des rêves indépendantistes.

Les témoignages que j'ai recueillis rendent compte de cet engouement des Créoles pour le P.M.S.D. dans les années 1960. Nombre des personnes que j'ai interviewées disent avoir vu des membres de leurs familles se rendre aux meetings des Bleus (couleur du P.M.S.D., en opposition aux Rouges travaillistes), leur apporter leur soutien ou juste voter pour l'opposition. Le père de Lindsay Morvan devient ainsi un cadre local du P.M.S.D. à Port-Louis et il emmène régulièrement son fils aux rencontres publiques qui sont très chaleureuses (bleu omniprésent, danses, chants, discours multiples, etc.)<sup>624</sup>. En plus d'un discours socialisant, le P.M.S.D. parachève sa transformation en arguant d'une parole mauricianiste forte, nécessaire afin de vaincre le spectre du communaliste<sup>625</sup>. Il intègre des représentants de toutes les communautés, à ses échelons dirigeants, afin d'offrir à l'électorat un visage multiethnique. On voit le politicien musulman port-louisien Monaf Fakira prendre une place importante dans le dispositif de l'opposition dans la capitale. Même si, dans les faits, le P.M.S.D. reste le parti des chrétiens<sup>626</sup>. Surtout, il reste très influencé par les lobbys sucriers qui payent les campagnes électorales. Il dénonce inlassablement les travaillistes comme les grands responsables de cette explosion du communalisme (oubliant bien vite, entre autre, que *Le Cernéen*, son principal support dans la presse, a eu, depuis plus de dix ans, l'initiative d'agiter l'opinion publique avec son « Péril Hindou »). En revanche, Seewoosagur Ramgoolam préserve son image, aussi bien dans les rangs de l'opposition que dans celui des Créoles. On continue à voir en lui un dirigeant compétent, plein de qualités et aurolé de prestige (il est le Premier ministre qui, depuis 1947, préside aux améliorations sociales dans l'île). Cependant, l'opposition reproche à « Chacha » (« oncle » en hindi, surnom affectueux que lui attribuent les Mauriciens) ses choix indépendantistes et les discours communalistes de ses principaux lieutenants qu'il ne peut ou ne veut pas contrôler<sup>627</sup>.

---

624 C.f. : Entretien, Lindsay Morvan.

625 *Le Cernéen*, 21 novembre 1963.

626 Mannick A.R., *Mauritius : The development of a plural society*, Nottingham, Spokesman, 1979, p.127

627 *Le Cernéen*, 10 octobre 1964.



*L'ascension fulgurante de Gaëtan Duval le « King Créole »*

On ne peut comprendre ce moment de l'histoire politique mauricienne et du devenir de la communauté créole sans analyser la personne de Gaëtan Duval qui devient alors, et pour une trentaine d'années, une figure incontournable de la scène politique du pays.

À nouveau les Créoles vont suivre un tribun, un leader. Duval est constamment en première ligne à l'Assemblée ou dans la presse, afin de s'opposer aux « mauvaises » décisions gouvernementales ou se confronter avec son grand rival A.R. Mohammed<sup>628</sup>. C'est, notamment grâce à la personnalité de Gaëtan Duval, que l'électorat tit' Créoles devient un pilier électoral du P.M.S.D. et réinvestit la scène politique<sup>629</sup>. Ils étaient jusque-là peu politisés (à l'exception des milieux syndicaux de Port-Louis) mais, dans son sillage, ils vont devenir des éléments centraux de la machine électorale P.M.S.D. Les Tit's Créoles sont particulièrement visibles durant les meetings auxquels ils viennent, par dizaines de milliers, donner leur assentiment à Duval et aux leaders du parti. Dans les faits, à l'exception d'une frange militante de la classe moyenne (très liée au mouvement travailliste depuis ses débuts) qui reste fidèle au vote P.T, les Créoles basculent complètement dans le camp des Bleus. Et l'on ne peut pas comprendre cette mutation politique des Créoles, ce mouvement fort des Bleus et de la lutte contre l'indépendance, sans prendre en compte l'importance de G. Duval. Il est le « soleil noir de l'espoir et de l'affirmation » des Créoles, dans ses bons penchants (lutte pour un meilleur avenir pour les Créoles, capacité de rassemblement) d'un côté, les aspects sombres de sa carrière (discours virulents, nombreux débordements, manigances en coulisse, accointances avec l'oligarchie sucrière) de l'autre. Lindsay Morvan (actuel lieutenant au P.M.S.D. de Xavier Luc Duval, fils de G. Duval) lui concède maintes qualités : il est brillant et intelligent. Toutefois, il ne l'admire pas car il aurait donné par la suite une mauvaise image de la communauté<sup>630</sup>. Même parmi les Créoles avec lesquels je me suis entretenu qui ne sont pas de son bord politique aujourd'hui, on entend des mots élogieux sur le Duval de cette l'époque : « C'était un leader charismatique, intelligent, un visionnaire [...] C'était un grand leader »<sup>631</sup>. Jusqu'au marxisant Firoz Ganty, grand détracteur de Duval durant la seconde moitié du siècle dernier, qui lui reconnaît un certain talent, capable de magnétiser les Créoles<sup>632</sup>. Il devient si essentiel au dispositif de l'opposition chrétienne, que les

628 *Le Cernéen*, 7 avril 1962.

629 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.134

630 C.f. : Entretien, Lindsay Morvan.

631 C.f. : Entretien, Jean Déodat.

632 C.f. : Entretien, Firoz Ganty.

oligarques financiers du parti poussent Jules Koenig à se retirer afin de laisser Gaëtan Duval prendre les rênes du P.M.S.D.<sup>633</sup>.

Duval, c'est l'âme des meetings spectaculaires et exaltés du P.M.S.D. (financés par la haute bourgeoisie sucrière). Ses discours choc et enflammés exaltent l'imaginaire créole dans la confiance en de meilleurs lendemains. Ses show sont « endiablés »... Jérôme Boule me dit ceci à ce propos : « Oui j'ai déjà assisté. Spectaculaire, il y avait du séga ! C'était le prince, la star avec tout le monde autour. Il savait créer cette foule. Il venait même à cheval ! » [...] « C'est un homme qui voulait briller. Pas un homme de pouvoir mais un peuple d'avant-garde. Comme lorsqu'il s'exhibe à Port-Louis avec Brigitte Bardot ou Ursula Andress. »<sup>634</sup>. Et on a droit au même genre de description de Duval de la part de Jean Déodat : « L'arrivée de Duval, ça joue beaucoup. Il a failli être au P.T. C'était un grand leader. Très charismatique. Il utilisait la peur de la domination hindoue. C'est pour ça que les Créoles ont fui après l'indépendance. C'était un leader charismatique, intelligent, un visionnaire. Bon, il n'était pas parfait »<sup>635</sup>.

Il est intéressant de remarquer que les Créoles parlant de lui, avec du recul, mentionnent ses talents de tribun mais aussi implicitement ses défauts et la déception qu'il a suscitée par la suite. Pendant un temps, il fut une véritable rock-star, on lui consacre même des chansons, dont celle du « King Créole ». L'homme de couleur cristallise assez bien en lui-même les forces et faiblesses du groupe créole. Lorsqu'au cours d'un entretien, je demande au journaliste Jérôme Boule si Duval matérialise le complexe symbolique des Créoles du prestige et de l'apparence, il me répond : « Exact. Tu sais Duval avait une phrase : « Quand je baise Brigitte Bardot, le bourgeois est content ». (*rires*). Il analysait ainsi la psychologie de ceux qui le suivaient. Il faisait des choses extraordinaires. Dans les années 1960, chose rare, un cirque vient à Maurice et lui, il va dîner dans la cage aux lions !!! Et le créole il voit ça et te dit, « Eh le Gaëtan c'est un bon lui ! ». Il est copain avec tout le monde. Il les fait rêver et eux veulent s'identifier à lui. Or les Créoles sont toujours en recherche de ça. »<sup>636</sup>. L'avocat de formation qu'est Duval essaye toujours de se mettre en scène et de donner une image glamour et élitiste de sa personne.

---

633 Prosper Jean-Georges, *Indépendance et République, passé, présent et avenir de Maurice*, Editions Le Printemps, Vacoas, Ile Maurice, 2000, p.162

634 C.f. : Entretien, Jérôme Boule

635 C.f. : Entretien, Jean Déodat.

636 C.f. : Entretien, Jérôme Boule.

Ci-dessous, une photographie prise au début des années 1960 (postée dans le *Cernéen*) le montre en tant que cavalier émérite. L'équitation est un « sport » de « seigneur » à Maurice qui confère une aura. Si Duval sait bien faire du cheval, on a alors la preuve qu'il est créole ayant « très bien réussi » : il peut donc être un modèle pour son groupe.

Document 60.: Photographie de Gaëtan Duval posant à cheval pour la presse mauricienne<sup>637</sup>

---

637 *Le Cernéen*

Gaëtan Duval est le premier politicien mauricien qui établit une stratégie de séduction ciblée de l'électorat créole. Il sait les impressionner, utilisant efficacement à des fins politiques son image de jeune premier brillant et ainsi entraîner les Créoles à le suivre. On peut même parler d'une « dévotion » de certains Créoles à son endroit. Au-delà des urnes, ses fidèles vont ainsi jusqu'à copier sa coupe de cheveux ou ses manières, il est le symbole d'une réussite flamboyante qu'ils veulent s'approprier<sup>638</sup>. Une mythologie qu'il entretient se construit donc autour du « Roi des Créoles ». Toute une politique de l'image se met en place (abondamment financée par les sucriers) : on le montre à cheval, descendant d'un hélicoptère, en décapotable, entouré par des foules immenses... On scande des chansons à son nom et on lâche de ballons sur son passage. L'érudit mauricien Benjamin Moutou dit même, à son propos, qu'il « est devenu presque une drogue pour sa foule de partisans irréductibles »<sup>639</sup>. Il est la quintessence et l'aboutissement de cette politisation des Créoles qui suivent un tribun dans leur quête de transformations sociales (après Curé, Anquetil, Rozemont, Millien, etc.). Durant les meetings, dans cette ambiance de kermesse géante, les femmes sont très nombreuses à venir acclamer ce jeune orateur fougueux et bien fait de sa personne, il déchaîne littéralement les passions. Les femmes créoles vont être d'ailleurs les plus ferventes partisans du P.M.S.D. et, par leurs danses et chants, électrisent les réunions politiques des Bleus<sup>640</sup>. Elles représentent des éléments essentiels de son électorat. Il est capable de toucher les Créoles au cœur. « Comme il était beau, charmeur, charismatique, il jouait avec ce que les Créoles attendaient : la musique, la fête, la France... Il faut parler de la France. »<sup>641</sup>. Il joue notamment beaucoup sur l'imaginaire créole d'un meilleur endroit, de la « mère » Europe et de la France qui seraient des « Eldorados » pour ce groupe en perdition. Cela devient même un slogan de ralliement pour ses supporters<sup>642</sup> : le rêve d'Occident (Europe, Canada, Australie) contre le rêve d'indépendance porté par Ramgoolam.

Le « moment Duval » des années 1960 est une atmosphère particulière, unique dans l'histoire de Maurice. Ses « meetings one man show » qui drainent le public (toutes communautés confondues, y compris des Franco-mauriciens et des Chinois) participent fortement à la popularité croissante du parti. L'homme de couleur représente pour eux l'ultime

---

638 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.159

639 Moutou Benjamin, *Ile Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfran co. Ltd, Tarbay Bayroad, 2000, p.277

640 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Ile Maurice*, Port Louis, 1996, p.480

641 C.f. : Entretien, Jérôme Boulle

642 C.f. : Entretien, Jean Déodat.

rempart contre l'indépendance, une sorte de sauveur messianique pour les Créoles et les minorités qui empêchera « leur monde de s'écrouler » sous la pression indienne.

### *Le gouvernement d'union nationale*

Grâce à ses succès électoraux en 1963, le P.M. a un fort pouvoir de nuisance et de blocage. Consciente de cela, Londres pousse S. Ramgoolam à former un gouvernement d'union nationale avec ses opposants. Car s'ils arrivent à travailler ensemble, à faire fonctionner les affaires du pays, la viabilité de l'île, en cas d'indépendance avérée, est assurée. Le *Chief Minister* accepte ; il souhaite en effet donner des gages de crédibilité au *Colonial Office* avant les prochaines rencontres londoniennes de 1965 afin de faire aboutir son projet indépendantiste. Les premières négociations entre les deux camps, au lendemain des élections générales de 1963, échouent<sup>643</sup>. En mars 1964, après un déplacement en Europe et des échanges avec des officiels britanniques, Jules Koenig accepte de faire entrer le P.M. dans le gouvernement. Il revient avec ses camarades en héros acclamé. Une foule de leurs supporters les attend à l'aéroport de Plaisance et les célèbre avec des chants et du Séga (on peut penser qu'au vu de ces danses, des Créoles comptent parmi ces supporters)<sup>644</sup>.

Le P.M.S.D. entre donc au gouvernement et obtient trois portefeuilles ministériels. Gaëtan Duval est nommé ministre du Logement. Il va s'y révéler décisif pour la construction des cités ouvrières dans lesquelles beaucoup de Tit's Créoles vont habiter après le passage des cyclones. Il en retire un prestige accru auprès de son électorat. Et, contrairement à ce qu'il exprimait dans ses précédents discours passionnés de l'Assemblée, il affiche temporairement une plus grande sobriété oratoire et une très bonne entente avec S. Ramgoolam ; mais il attire de ce fait la jalousie de ses collègues travaillistes et l'antipathie d'A.R. Mohammed<sup>645</sup>. Il est d'ailleurs de notoriété publique que sa réussite déchaîne les foudres du représentant créole au sein du P.T., Harold Walter, qu'on lui avait préféré quelques années plutôt<sup>646</sup>.

Ce gouvernement a laissé un bon souvenir dans l'esprit des Mauriciens grâce à sa bonne gestion des dégâts causés par les ouragans mais aussi parce que, pendant une brève période (un peu plus d'un an entre 1964 et 1965), la tension politique s'est atténuée faisant un peu régresser le communalisme<sup>647</sup>. Cet exécutif jette les bases d'un gouvernement moderne,

643 *Le Cernéen*, 26 octobre 1963.

644 *Le Cernéen*, 3 mars 1964.

645 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.158

646 *Idem*, p.159

647 *Ibid*

autonome et efficace. Il arrive à démontrer aux Britanniques que Maurice pourrait fonctionner sans eux avec un certain consensus, même en cas de crise. Cela permet à S. Ramgoolam d'asseoir la légitimité de sa demande pour accéder à la souveraineté politique<sup>648</sup>. La vie politique et économique dans l'île fonctionne ; une certaine pérennité du territoire semble assurée, ce qui doit rassurer Londres sur la question de l'Indépendance. Cette fragile alliance va cependant éclater à la suite des mesures prises en conséquence lors des décisives réunions tenues dans la capitale britannique en 1965.

Le début des années 1960 est marqué à Maurice par le développement de fortes poussées communautaristes. Les échanges verbaux entre députés sont représentatifs de ce courant, particulièrement entre Créoles et Musulmans, entre Duval et Mohammed. Le rapport à la communauté devient un critère de ralliement politique majeur. Le P.T. et ses alliés en usent de plus en plus et l'opposition (désormais P.M.S.D.) fait de même en ralliant les minorités chrétiennes et non indiennes autour de G. Duval. Malgré les réussites du très court gouvernement d'unité nationale en 1964-1965, rien ne semble plus pouvoir arrêter la fièvre communaliste qui déborde du terrain politique vers les pelouses de football, le champ de courses et même sur les routes de Maurice.

---

648 *L'Express*, 29 janvier 1965.

## **Chapitre VIII : Les débats autour de l'indépendance et les appréhensions des Créoles**

C'est à Londres que le destin de Maurice va être scellé. C'est là, en métropole que le *Colonial Office*, après plusieurs consultations, dont deux majeures en 1961 et 1965, prend sa décision concernant le devenir de cette petite île des Mascareignes. Le choix n'est pas aisé. On s'inquiète chez les dirigeants britanniques de la viabilité économique à long terme de Maurice qui, de plus, est menacée d'implosion sous la pression communaliste. Mais cette indépendance est attendue par la majorité indienne qui enchaîne les succès électoraux et Londres ne peut l'ignorer. Les Créoles, rassemblés derrière le P.M./P.M.S.D., utilisent ces rencontres pour promouvoir une autre perspective pour l'île, celle de l'Association définitive au Royaume-Uni qui leur ouvrirait les portes d'un avenir, pensent-ils, meilleur.

### **Un *small territory* en proie aux débordements communautaires**

Vu sa situation de *small territory* et son éloignement par rapport à d'autres colonies avec lesquelles Maurice pourrait former une fédération, comme celle tentée pour les ex-colonies des Caraïbes<sup>649</sup>, la perspective d'un État souverain ne paraît pas aller de soi à la fin de la décennie 1950. Ce statut de *small territory*, à l'instar d'autres territoires sous domination britannique, comme les Bahamas ou les Seychelles, fait que la question de la pleine souveraineté n'était pas une priorité pour Londres : le pays risque de ne pas être viable économiquement sans le soutien d'une métropole. D'autant que la poussée communaliste fait craindre des risques de guerre civile qui seraient dommageables pour l'image du Royaume-Uni sur la scène internationale.

---

<sup>649</sup> Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.207

*Les inquiétudes de Londres devant l'éventualité d'une indépendance de l'île Maurice*

Deux principales raisons poussent les Britanniques à se méfier d'une indépendance précipitée, voire tout simplement d'une indépendance, pour l'île Maurice : le risque d'un conflit civil et la banqueroute rapide d'un jeune État dont l'économie serait en berne. Il lui faut agir prudemment ; en effet, comme l'écrit l'historien André Oraison, « toute décolonisation est une épreuve tant pour l'État colonisateur que pour le pays colonisé »<sup>650</sup>.

En premier lieu, le risque d'un conflit civil ou d'un coup d'État au lendemain de l'indépendance n'est pas à écarter. Les Britanniques craignent d'éventuelles poussées de violence entre communautés si les Hindous prennent le pouvoir<sup>651</sup>. On redoute notamment un coup d'État mobilisant la Population Générale sous la conduite du tribun Gaëtan Duval et à l'initiative des oligarques franco-mauriciens. Les Créoles (fragiles économiquement et inquiets de la situation après l'indépendance), alliés à l'élite sucrière blanche, pourraient franchir le Rubicon et prendre le pouvoir une fois que les Britanniques se seraient retirés<sup>652</sup>. Les Créoles pourraient perpétrer aisément ce coup de force, car ils sont très présents dans l'administration et constituent la majorité des effectifs des forces de sécurité et des anciens combattants<sup>653</sup>. Or, les Britanniques s'inquiètent de la contagion des coups d'État qui ont secoué leurs anciens territoires d'Afrique récemment émancipés comme Zanzibar en 1964 et l'Ouganda en 1966.

Un coup d'État à Maurice risquerait, dans un second temps, de déclencher une guerre civile. Selon l'historien mauricien Jocelyn Chan Low, Londres était en effet lucide quant au risque d'un conflit intercommunautaire que courrait l'île avec ces élections ayant pour enjeu l'indépendance. Des hauts fonctionnaires du Colonial Office et d'autres ministères appellent à la prudence. « Deverell mettait en garde contre tout changement rapide qui devait, selon lui, déboucher vers des grèves et la désobéissance civile à un moment où on ne pourrait compter sur la loyauté de la force policière et de l'administration publique. »<sup>654</sup>. De fait, en cas d'indépendance, la majorité des Créoles n'auront d'autres choix que de rester dans le pays et se

650 Oraison André, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan : Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XVème 1997-1998, Presse Universitaires D'Aix Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999, p.214

651 Cabinet Papers, CP(55)10.

652 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.282-284

653 *Le Cernéen*, 11 août 1959.

654 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.208



trouveraient dans une situation défavorable avec l'irréversible prise de contrôle par les Indiens. Les Tit'Créoles n'ont pas en effet les moyens financiers de s'exiler si Maurice devenait indépendante, comme pourront le réaliser une partie des Franco-mauriciens et de l'élite de couleur. Et comme nous l'avons vu précédemment, leur intégration à la société multiculturaliste, qui se développe à Maurice et qui se profile pour l'après-indépendance, s'annonce particulièrement difficile, vu leur mode de fonctionnement social incompatible avec un tel système communautaire. Londres est bien consciente qu'il ne leur reste alors que peu de choix et l'un d'eux est la révolte armée pouvant aboutir à un coup d'État<sup>655</sup>.

Le deuxième handicap pour l'île Maurice tient à la fragilité de sa situation socio-économique. La forte croissance démographique, avec un accroissement naturel de 3,6% et une population de plus en plus jeune, n'est toujours pas maîtrisée (54% de la population a moins de 20 ans en 1962)<sup>656</sup>. La vie au quotidien est encore difficile pour nombre de Mauriciens, touchés par la précarité et les récents aléas climatiques. Ces problèmes, qui affectent surtout les Créoles et les Indo-mauriciens des couches populaires, s'accroissent encore durant la décennie 1960. Elles sont essentiellement amplifiées par le chômage persistant. Et ce sont les jeunes qui sont les premières victimes du manque d'embauche : « Le rapport de Luce, un des fonctionnaires britanniques chargé d'analyser la situation mauricienne, constatait que 26,6% des chômeurs avaient moins de 21 ans et soulignait que chaque année plus de 10 000 personnes entreraient sur le marché du travail mais avec de très faibles chances de trouver un emploi. »<sup>657</sup>. Or le nombre trop élevé de jeunes adultes désœuvrés peut être un facteur de déstabilisation, susceptible d'être instrumentalisé en politique. De plus, les problèmes provoqués par les cyclones des années 1960 qui ont fragilisé encore plus les milieux populaires ne pouvaient être résolus qu'avec l'appui britannique. Le Parti mauricien social démocrate utilise régulièrement cet argument dans son plaidoyer contre l'indépendance ; celle-ci signifierait la fin du soutien économique direct de la métropole, si précieux pour porter assistance aux 80.000 familles victimes des cyclones Alix et Carol, Jenny. Cette aide financière a permis notamment la construction de nouvelles cités ouvrières.

---

655 Idem

656 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.60

657 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.9

*L'aggravation des violences inter-communautaires : une décolonisation à risque*

La question de l'indépendance et, surtout son corollaire, la question de la gestion du futur État, sont au cœur des incidents socio-politiques qui affectent le pays de 1965 à 1968. Indiens et Créoles vont se faire face dans des émeutes sanglantes qui ont marqué profondément les mémoires des Mauriciens. Ailleurs également, dans d'autres pays en situation de décolonisation, par exemple le Congo en 1959<sup>658</sup> ou le Guyana des années 1950–1960<sup>659</sup>, les diverses communautés s'affrontent directement, échauffées par les enjeux électoraux (le contrôle de la mairie de Brazzaville) et étatiques (le contrôle du futur État guyanais).

Les dissensions internes à la société mauricienne s'accroissent à l'approche de l'indépendance. « Chacun veut protéger son groupe afin d'assurer l'avenir de ses enfants et, quand il y a injustice ou népotisme, surgissent alors la rancœur et le fiel du communalisme. »<sup>660</sup>. En période de crise économique, savoir quel parti (et derrière lui quelle communauté) contrôlera le futur État est crucial. La presse si importante dans le quotidien des Mauriciens est aussi un facteur de clivages sérieux. On lui reproche ses affiliations politiques trop prononcées et son manque flagrant d'impartialité. « La polarisation pro ou anti-indépendance au cours de la décennie allait se faire largement sur une base communale. La presse se faisant l'écho, et participant aux confrontations directes. »<sup>661</sup>. Ainsi *Advance*, lié aux travaillistes, affirme clairement son ralliement à l'indépendance (les Gens de couleur qui écrivent dans ses colonnes, affichent leur préférence pour cette option)<sup>662</sup>. Alors que le *Cernéen*, sous la plume de « fer » de son directeur, le très conservateur Marrier Noël d'Unienville<sup>663</sup>, fait tout pour attiser la peur des Chrétiens en agitant inlassablement l'épouvantail du « Péril Hindou ». Et lorsque les Mauriciens n'ont pas à se rendre à un meeting, ils retrouvent néanmoins quotidiennement les joutes « épiques » que les deux camps se livrent, par journaux interposés. Pendant des mois, les habitants de l'île sont plongés, malgré eux, dans le tourbillon communaliste qui oriente leurs réflexions et attise leur mal-être.

658 Coquery-Vidrovitch Catherine, « Gestion urbaine et décolonisation en Afrique noire française de la municipale à l'émeute à l'émeute », in Ageron C-R, Michel M. (dir.), *L'Afrique noire française : L'heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992, p.112

659 Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989, p.205

660 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'Émigration Mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.31

661 Paroomal Mayila, « Vers une citoyenneté mauricienne : La construction d'un discours national mauricien dans la presse à la fin des années 1950 », in *Revue Historiques de l'Océan Indien : Le fait colonial dans l'Océan Indien XVIII-XXIème siècle*, la Réunion, AHIOI, 2007, p.130

662 *Advance*, 7 octobre 1963.

663 Il est le membre d'une ancienne et très influente famille franco-mauricienne. Il est lui même écrivain, auteur du « subjectif » *L'île Maurice et sa civilisation*, Paris: Durasie, 1949.

Avec des canaux d'informations limités (orientés qui plus est) dans un petit territoire insulaire, on arrive vite à un repli sur soi qui peut confiner à la paranoïa et à la schizophrénie.

C'est au moment des élections que ces rivalités entre groupes et partis adverses se manifestent le plus : « La campagne électorale a été marquée par des meetings souvent houleux et maints incidents fâcheux. Souhaitons que le scrutin, lui, se déroule dans le calme et l'ordre le plus absolu. »<sup>664</sup>. Chaque suffrage qui rapproche de l'indépendance, après 1959, pousse un peu plus les Mauriciens dans le jeu communautaire : « La logique de la catégorisation communautaire devient désormais essentielle dans les stratégies de ralliement de l'électorat. »<sup>665</sup>. Deux fronts principaux se constituent : les Sino-mauriciens, Franco-mauriciens, Créoles et Tamouls se regroupent sous l'étendard chrétien afin de faire barrage aux Hindous. Les Indiens (hindous et musulmans), quant à eux, transcendent leurs oppositions religieuses récurrentes pour s'unir afin de parvenir à faire de l'indépendance une réalité. Véritable paradoxe : l'image de l'unité nationale mauricienne recule chaque fois un peu plus que l'avènement de l'indépendance se rapproche.

Au-delà d'une simple accentuation des dissensions, les élections continuent d'entraîner une multiplication de rixes partisans, ce que les journaux (toutes tendances confondues) relatent de plus en plus fréquemment au cours des années 1960. Ainsi *Le Cernéen* du 16 octobre 1963 parle des « exploits » de factieux du Parti mauricien qui s'en prennent à un établissement tenu par des supporters du Parti travailliste : « Mirabelle et ses trois amis saccagèrent une épicerie et un estaminet dont le tenancier est un sympathisant du Parti Travailliste. ». J'émetts l'hypothèse que, dans ce cas, les agresseurs sont issus de la Population Générale, des Créoles, au vu de l'anthroponyme du principal agresseur. « Mirabelle » paraît être un prénom ou un sobriquet plus logiquement attribuable à Maurice à un Créole<sup>666</sup>. D'ailleurs, le P.M semble, le plus fréquemment, accusé d'user de méthodes d'intimidation pré-électorale. Les individus mis en cause seraient « Conduits par des irresponsables du Parti Mauricien qui se livrent à des actes de violence dans les rues de Port Louis. »<sup>667</sup>. Ceci est surtout courant dans les villes, où cette formation peut compter sur l'appui de bandes de jeunes ou de désœuvrés, majoritairement créoles, et prêts à des coups de main.

---

664 *Le Cernéen*, 19 octobre 1963.

665 Boudet Catherine Nadia, *L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968)*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n° XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presses-Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.325

666 *Le Cernéen*, 16 octobre 1963.

667 *Advance*, 20 novembre 1963

À partir de 1965, la violence entourant la période électorale sort clairement du cadre des simples bagarres entre supporters et débouche sur de véritables émeutes qui touchent les campagnes, où Indo-mauriciens et Créoles vivent en proximité (dans le Sud-Est de l'île particulièrement)<sup>668</sup>. À Trois Boutiques, dans la région de Mahébourg (la deuxième grande ville), dès le 11 mai 1965, de féroces affrontements causent plusieurs dizaines de blessés et quelques morts<sup>669</sup>. C'est une partie de l'île dans laquelle vivent beaucoup de Créoles, notamment sur les côtes et à Mahébourg mais également un grand nombre d'Indo-mauriciens. On peut lire dans la presse qu'« une centaine de personnes se tenaient des deux côtés de la route, armées de bâtons et de barres de fer, cette foule hostile signala à l'automobiliste de s'arrêter. »<sup>670</sup>. Des villageois indiens, excédés par l'impuissance de la police (« léthargique », selon eux, car à dominante créole), créent une « proto-milice » et s'en prennent aux automobilistes et aux créoles accusés d'être des brigands en puissance. Depuis plusieurs années, on perçoit en effet une hausse de la délinquance (trafic de drogue, bagarres de bar, cambriolages). Des maisons (souvent indiennes), la plupart du temps situées dans le centre et le sud-est de l'île (à la périphérie des zones urbaines, surtout créoles, et de la campagne indienne), ainsi que dans les faubourgs de Port-Louis, sont visitées régulièrement par des cambrioleurs. Et ce sont, bien souvent, de jeunes créoles qui sont surpris en flagrant délit ou arrêtés pour ces crimes précis<sup>671</sup>. La situation est si explosive que Seewoosagur Ramgoolam (toujours Premier ministre) se résout à demander l'aide de l'armée britannique ; 150 soldats et cinq officiers sont déployés à Maurice<sup>672</sup>. On peut voir les troupes britanniques déployées pour une mission de pacification sur le document ci-dessous. Les soldats y réalisent entre autre des barrages filtrant le long des routes pour arrêter tout suspect en possession d'armes ou tout possible délinquant, dont le véhicule serait chargé de produits dérobés ou illicites<sup>673</sup>. Il s'agit d'enrayer les violences et de rétablir l'ordre afin d'en prémunir de nouvelles. Les enfants au second plan ont l'air ébahi, voire admiratif, devant un tel développement de forces, n'ayant jamais vu une telle situation dans l'île ; ils sont trop jeunes pour avoir connu les mobilisations de la Seconde Guerre mondiale.

---

668 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University, Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.139

669 *L'Express*, 14 mai 1965.

670 *Le Cernéen*, 10 juin 1965.

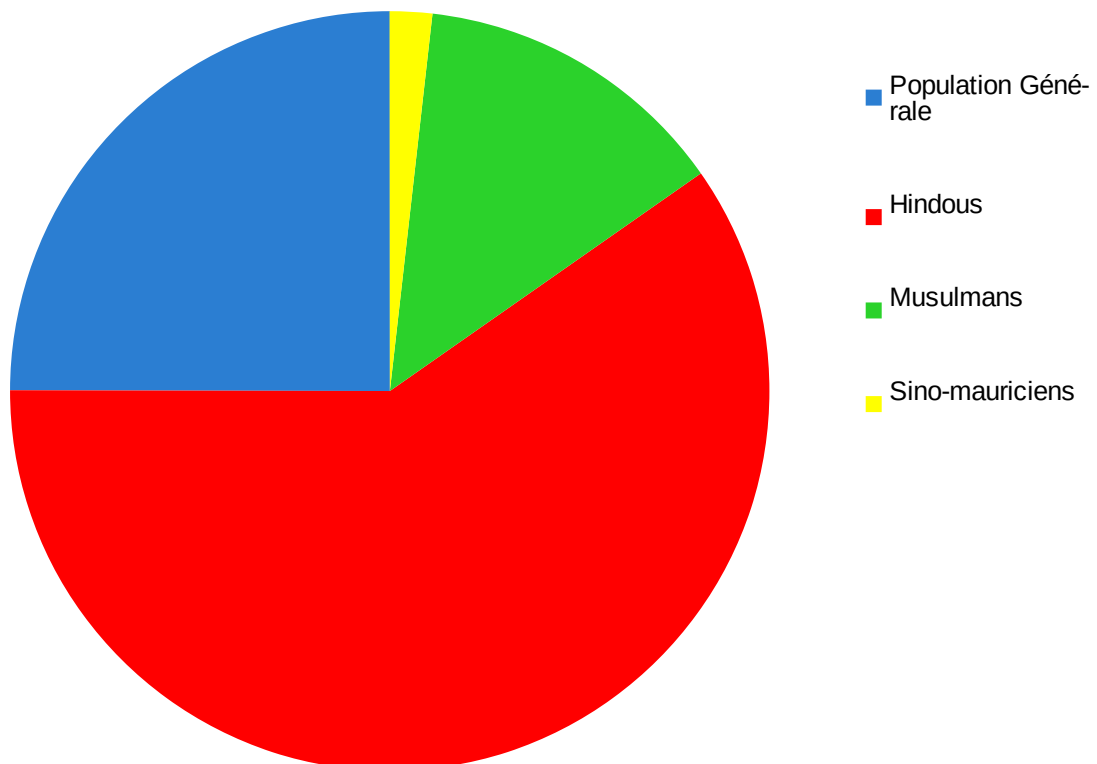
671 *Le Cernéen*, 9 février 1964.

672 *L'Express*, 15 mai 1965.

673 *L'Express*, 17 mai 1965.

Document 61 : Tableau et diagramme de la répartition de la population dans le district de Grand-Port, selon le recensement de 1962<sup>674</sup> :

<u>Grand-Port</u>		<b>69.003</b>	
	Population Générale	17.220	25 %
	Communauté hindoue	41.241	59,8 %
	Communauté musulmane	9.342	13,5 %
	Communauté chinoise	1.220	1,8 %



674 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

Document 62.: Coupure de presse montrant des soldats britanniques armés filtrant la circulation à Maurice<sup>675</sup>

Le 14 mai 1965, quelques mois avant la décisive réunion de la *Lancaster House* qui va organiser le processus d'accession de Maurice à l'indépendance, l'état d'urgence est déclaré pour la première fois et des troupes anglaises sont envoyées pour mettre fin aux rixes entre Indo-mauriciens et Créoles. Il faut ramener le calme à tout prix et éviter d'autres débordements. À cette fin, les soldats de Sa Majesté occupent aussi socialement le terrain, comme on le voit sur les deux documents suivants. Des soldats s'amusent avec de jeunes enfants des districts touchés par les émeutes. Ces mises en scène publiées par la presse relèvent de la propagande, il faut montrer aux Mauriciens que la vie normale doit reprendre son cours afin de rompre avec ce cercle de violences. Surtout, ces clichés rappellent que ce sont les enfants qui peuvent être des victimes potentielles des débordements communautaristes et que les soldats britanniques sont là pour les protéger. Ils formeraient ainsi un « bienveillant rempart ».

---

675 *L'Express*, mai 1965.

Document 63 : Coupure de presse montrant des soldats britanniques jouant avec des enfants en 1965<sup>676</sup>.

Document 64 : Coupure de presse montrant des soldats britanniques faisant la course avec des enfants mauriciens en 1965<sup>677</sup>

---

676 *L'Express*, mai 1965.

677 *L'Express*, mai 1965.

L'indépendance n'est même pas encore assurée que des troupes britanniques sont nécessaires pour maintenir l'ordre à Maurice. Comment imaginer que le pays ne s'embrace pas une fois les Britanniques repartis, eux qui, en 1965, agissent comme une force tampon salubre et nécessaire. La création d'une force d'intervention spéciale mobile de la police mauricienne, bien entraînée sur le plan militaire et dotée d'un armement conséquent, la *Special Mobile Force*, est une tentative pour faire face à ces émeutes. Ce développement d'une force de sécurité spéciale pendant la période de décolonisation négociée n'est pas propre à Maurice. On la retrouve par exemple pendant le transfert des pouvoirs en Haute Volta<sup>678</sup>. Cette initiative a également pour objectif de limiter le recours aux troupes britanniques, au lendemain d'une éventuelle indépendance : les Mauriciens doivent être capables de compter d'abord sur eux-mêmes pour assurer leur sécurité intérieure. Roger Palmyre, policier créole ayant une longue carrière, ancien membre historique de cette unité, m'en parle rapidement au cours de notre entretien : « Nous les Mauriciens, nous avons notre formation pour reprendre la sécurité intérieure de l'île Maurice. Alors on a une sélection même dans la police, moi j'étais dans la police, on a pris après la sélection une centaine d'hommes et on a été à Vacoas (situé sur le Plateau des Plaine Wilhems, cette localité bénéficie d'infrastructures de casernements héritées des britanniques). C'est là que l'on a eu les entraînements avec les Anglais même, des militaires, et pour prendre en charge la sécurité après l'indépendance. »<sup>679</sup>. Sur le cliché suivant, ces policiers mauriciens, d'un nouveau genre, sont bien équipés : uniformes et armement de facture militaire. L'encadrement et la formation sont effectués par des officiers britanniques afin de s'assurer d'un maximum de professionnalisme et de loyauté de la part de ces recrues. On voit également l'importance qui est accordée à la revue des effectifs qui doit sans doute permettre à la fois de rassurer les fonctionnaires du Colonial Office, les officiels gouvernementaux mauriciens mais aussi de renforcer le lien entre les politiques et ces membres de la force spéciale. Les recrues proviennent de l'ensemble de la société mauricienne : des Franco-mauriciens, des Créoles (comme R. Palmyre) et des Indiens (historiquement, beaucoup de Tamouls occupent des emplois gouvernementaux)<sup>680</sup>.

---

678 Tiquet Romain, « D'un État à l'autre, la stratégie du Guépard policier : Transfert total ou legs partiel des pouvoirs de police en Haute-Volta (1949-1960) », in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes, p.201

679 C.f. : Entretien, Roger Palmyre.

680 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p. 103



Document 65 : Photographie montrant des membres de la *Special Mobile Force* dans leur casernement, recevant la visite d'un officier britannique en 1965<sup>681</sup>

Document 66 : Photographie de la revue de la *Special Mobile Force*, années 1960<sup>682</sup>

---

681 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

682 C.f. : *Mauritius Vintage*

Le *Colonial Office*, en partenariat avec le gouvernement travailliste mauricien, espère que cette force arrivera avec le temps à se substituer aux soldats du Royaume-Uni pour rétablir l'ordre en cas d'événements extraordinaires (manifestations politiques violentes ou émeutes). Le recrutement se fait essentiellement dans les rangs de policiers et de vétérans, toutes communautés confondues, et l'encadrement est britannique. Les recrues de cette force d'élite sont sélectionnées en fonction de leurs expériences et de leur objectivité/professionnalisme<sup>683</sup>. On attend de cette unité armée une loyauté totale. On espère qu'à la différence de ce que l'on redoute dans les rangs des policiers ordinaires, la *Special Mobile Force* ne soit jamais tentée de soutenir un éventuel putsch et qu'elle participe à la stabilité du régime dans un pays indépendant (elle va d'ailleurs être particulièrement sollicitée à cette fin de 1965 à 1969).

### **Négociations et aspirations divergentes : indépendance pour les Indiens et association au Royaume-Uni pour les Créoles**

Au début des années 1960, le gouvernement conservateur anglais impulse une nouvelle politique coloniale. Il affiche la volonté d'accorder une indépendance à moyen terme pour la quasi-totalité de ses colonies africaines et caribéennes. Le 3 février 1960 au Cap, Harold Macmillan, le Premier ministre britannique, déclare dans son fameux discours du *Vent du Changement* :

« *Le vent du changement souffle sur ce continent. Que nous le voulions ou non, cette poussée de la conscience nationale est un fait politique.* »<sup>684</sup>

Il s'agit de conduire les colonies vers une démocratie effective sans trop de remous, par une politique prudente et pragmatique<sup>685</sup>. Londres donne à des assemblées locales élues le contrôle du budget et des secteurs publics, en dehors de la politique internationale et de la

683 C.f. : Entretien, Roger Palmyre.

684 “*The wind of change is blowing through this continent. Whether we like it or not, this growth of national consciousness is a political fact.*”

685 Chassaing Philippe, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Aubier Histoires, 1996, p.363

sécurité. Le but est de préparer des gouvernements capables de prendre les choses en main après l'accession à l'indépendance. Surtout, il s'agit de discuter avec des interlocuteurs mauriciens qui conduiraient au mieux le processus d'autonomie pour éviter de possibles *stasis* post-indépendance entre les factions locales. Le *Colonial Office* multiplie, en ce sens, les rencontres avec les principaux acteurs politiques de l'île au cours de la décennie 1960, afin de tenter de régler d'éventuelles difficultés avant d'accorder l'indépendance. Les autorités britanniques sont particulièrement attentives à la présence d'une élite blanche influente qui peut, sous certains angles, rendre la transition vers l'indépendance plus compliquée que dans d'autres colonies<sup>686</sup>. Ce fut l'objet de deux réunions clefs à Londres, en 1961 et 1965. Celles-ci mirent pleinement en lumière les divergences de points de vue entre les participants.

#### *La rencontre de 1961 : vers plus d'autonomie et accentuation du communaliste*

Lors de la première grande consultation, de juin à juillet 1961, le Parti travailliste mauricien souhaite de la part du gouvernement britannique l'annonce d'un début de processus devant conduire à l'indépendance pour 1964.

Face à cela, les opposants expriment leurs craintes : « D'abord le P. M. ne pense pas que l'île Maurice soit mûre pour l'indépendance. Il y a beaucoup trop de méfiance entre les différentes communautés de l'île, et l'indépendance ne ferait qu'exacerber ce sentiment. »<sup>687</sup>. L'argument principal du premier parti d'opposition est que cette question excite les passions et menace de faire exploser le fragile « kaléidoscope » mauricien. Pour cette raison, le P.M réclame un système d'assemblée basée sur une représentation proportionnelle, afin de sauvegarder les intérêts de chaque groupe. Les travaillistes mauriciens préfèrent, quant à eux, le suffrage universel grâce auquel ils sont sûrs de l'emporter.

Finalement, les Britanniques se rangent du côté de S. Ramgoolam, même si l'indépendance n'est pas concédée pour l'année 1964 comme il l'espérait. Cet aval donné par le *Colonial Office* aux vues travaillistes altère pour de bon les alliances politiques dans l'île et accentue le jeu communaliste. C'est au cours de cette conférence que le leader musulman du C.A.M. Abdul Razack Mohamed achève de changer radicalement de camp (après son alliance électorale de 1959). Il opte définitivement pour l'idée d'indépendance du P.T en échange de garanties sur la préservation du mode de vie de sa communauté et sur une représentation

---

686 Dudley Billy-J, "Decolonisation and the problems of independence", in *The Cambridge History of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p.61

687 *Le Cernéen*, 29 juin 1961.

assurée du C.A.M à l'assemblée et au gouvernement du futur État mauricien<sup>688</sup>. Les Mauriciens favorables à l'indépendance passent alors potentiellement de 50% à 66% de la population (si l'on se base sur un probable vote ethnique mobilisant Indo-mauriciens, Hindous et Musulmans, pour l'accession à la souveraineté nationale)<sup>689</sup>. La légitimation de la décolonisation en est accrue de l'avis des Britanniques.

Face à cette indépendance annoncée, le P.M use de toutes ses ressources afin d'en empêcher sa concrétisation et de faire changer d'avis les dirigeants britanniques. Il présente l'Association définitive au Royaume-Uni comme seule alternative viable à l'indépendance et mobilise efficacement les foules en ce sens.

Autour de Gaëtan Duval, le P.M revient sur le devant de la scène lors des négociations et met de plus en plus en danger la position du P.T. . Il use de sa principale arme politique, la tenue régulière de meetings géants, pour faire entendre ce « NON » des minorités à l'indépendance. La visite d'envoyés ou d'élus britanniques devient un très bon prétexte pour montrer ce soutien important dont bénéficient les Bleus. Cela semble plus efficace que des rencontres dans les salons des hôtels ou dans les ministères à Londres où les ministres travaillistes mauriciens ont l'ascendant. Ainsi, lorsque en décembre 1965 dans la ville de Curepipe, il réunit 200 000 personnes, rassemblement jamais vu à Maurice (qui compte à l'époque environ 700 000 habitants), c'est une façon de faire comprendre aux Britanniques que ce serait une erreur de concéder l'indépendance, vu l'opposition d'un trop grand nombre de Mauriciens à cette éventualité<sup>690</sup>. Peu de temps avant les discussions de la *Lancaster House*, le 6 avril 1965, à nouveau 200.000 partisans du P.M.S.D. attendent le Secrétaire d'État aux Colonies, Anthony Greenwood, lors de sa visite<sup>691</sup>. En 1966, Duval rencontre le nouveau secrétaire d'État aux Colonies, John Stonehouse, pour tenter de le convaincre d'abandonner le projet indépendantiste (voir photographie ci-dessous). Duval est introduit auprès du secrétaire (une guirlande de fleurs de bienvenue autour du cou) par S. Ramgoolam. Le leader de l'opposition apparaît sûr de lui, comme l'égal de l'envoyé britannique. Il veut faire passer un message : les Bleus sont en pleine ascension et ils se battront contre l'indépendance, Londres doit les écouter.

---

688 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.136

689 C.f : Recensement présenté dans *Le Cernéen* du 10 août 1963.

690 *Le Cernéen*, 6 décembre 1965.

691 *Le Cernéen*, 6 avril 1965.

Document 67 : Cliché pris lors de la venue du secrétaire d'État aux colonies, John Stonehouse, le 27 juin 1966 (on peut voir S. Ramgoolam à gauche et G. Duval au centre droit)<sup>692</sup>

En mai 1967, 100.000 Mauriciens font, à nouveau, le déplacement pour manifester, à l'occasion de la visite du député britannique Johnson, leur hostilité à l'indépendance<sup>693</sup>. Dans ces foules regroupées par le P.M.S.D., toutes les communautés sont représentées: l'opposition souhaite ainsi que la métropole la voie comme « nationale », transcendant les différences entre groupes. Dans cette île pluriculturelle, cela accentue le contraste avec un P.T qui apparaît comme trop indo-mauricien et jouant sur les clivages. Ces meetings démontreraient la nécessité de tenir compte des 35 à 40% de Mauriciens hostiles à l'obtention de la pleine souveraineté.

Le P.M.S.D affine aussi son discours politique et plutôt qu'une simple opposition à l'indépendance, il suggère une alternative, celle de l'Association définitive au Royaume-

---

692 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

693 *Le Cernéen*, 2 mai 1967.

Uni<sup>694</sup> : il faut convaincre le gouvernement anglais qu'il y a une autre option plus viable. Il s'inspire de la situation de l'île sœur, La Réunion, qui, depuis la départementalisation de 1946, connaît un développement socio-économique et une amélioration du niveau de vie de ses habitants<sup>695</sup>. L'Association au Royaume-Uni permettrait aussi d'éviter la domination politique par une seule des communautés. De plus, les milieux sucriers de l'oligarchie franco-mauricienne (bailleurs de fonds du P.M.S.D) voient dans cette union des avantages économiques que laisse entrevoir le probable rattachement du Royaume-Uni au Marché commun européen à cette période<sup>696</sup>. Surtout pour les Bleus, au vu de la situation difficile que connaît l'île, l'Angleterre apparaît comme un soutien nécessaire. Cette Association faciliterait l'émigration vers l'Europe de Mauriciens (l'un des axes majeures du programme du P.M.S.D.) ; ceci permettrait de résorber le chômage, notamment de Créoles qui espèrent y trouver des conditions d'existence plus favorables<sup>697</sup>. Cependant, dans un contexte de restriction des dépenses au Royaume-Uni et d'une inquiétude croissante face à l'augmentation de l'immigration, notamment venant des anciennes colonies<sup>698</sup>, cette proposition ne peut que provoquer des réticences. Cet argumentaire de l'opposition va, au final, pousser le gouvernement britannique à poursuivre dans la voie de l'indépendance et du projet travailliste, plus réaliste à ses yeux et servant mieux ses propres intérêts.

### *La décisive réunion de 1965 à la Lancaster House : pour Maurice devenir un État indépendant*

Si la conférence de 1961 a officialisé l'idée d'indépendance, c'est en septembre 1965, à la *Lancaster House*, que sont fixées la date et les modalités de l'élection, qui devrait la consacrer<sup>699</sup>.

Au cours de cette nouvelle rencontre, organisée par le *Colonial Office* dans des salons londoniens et à laquelle sont conviés l'ensemble des représentants des partis et des lobbys sucriers de l'île, le gouvernement britannique, une fois encore, se range du côté du docteur Ramgoolam<sup>700</sup>.

694 *Le Cernéen*, 6 juillet 1967.

695 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.221

696 Bernstein Serge, Milza Pierre, *Histoire du XXème siècle, Tome 2 : 1945-1973, Le monde entre guerre et paix*, Paris, Initial - Hatier, 1996, p.287

697 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'Emigration Mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995

698 Grimal Henri, *De l'Empire Britannique au Commonwealth*, Paris, Armand Colin, 1971, p.392

699 *L'Express*, 24 septembre 1965.

700 *L'Express*, 29 juin 1965.

Document 68 : Cliché du départ pour Londres le 25 août 1965 des délégués mauriciens (on peut notamment voir au centre droit, S.Ramgoolam et à sa gauche Gaëtan Duval)<sup>701</sup>

Malgré les réticences de la majorité des communautés mauriciennes et l'opposition virulente, mais vaine du P.M.S.D., le gouvernement anglais y décrète la tenue de décisives élections générales pour l'été 1967. En cas de victoire, les travaillistes mauriciens et leurs alliés pourront faire voter à l'Assemblée une motion demandant l'indépendance de l'île Maurice qui serait, par la suite, entérinée par le Royaume-Uni. Après moult consultations et enquêtes, dans cette éventualité, Londres divulgue également la future constitution. Celle-ci, fait du nouvel État souverain un membre du Commonwealth, dirigé par un Premier ministre nommé par le Parlement, sur le modèle dit de Westminster. Ce dernier, élu au suffrage universel direct, compterait 62 députés (trois députés élus pour chacune des 20 circonscriptions auxquelles se rajoutent deux sièges pour les représentants de Rodrigues, la

---

<sup>701</sup> Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

principale dépendance de Maurice). Les fonctionnaires britanniques prévoient, de plus, huit sièges correctifs, dits de *best losers* (les meilleurs perdants), afin de s'assurer que, malgré l'ascendant de l'élément hindou, les autres communautés puissent bénéficier d'une représentation minimum grâce à ce garde-fou constitutionnel.

Cependant, devant l'urgence de concrétiser rapidement une indépendance de plus en plus rejetée par un grand nombre Mauriciens, S. Ramgoolam doit, en contrepartie, céder au gouvernement britannique l'archipel des Chagos, une autre dépendance de Maurice<sup>702</sup>. Comme dans d'autres processus de décolonisation, la Grande-Bretagne tente de conserver des « miettes » stratégiques de son ancien empire. La France le fait avec la toute proche Mayotte (point d'ancrage décisif du dispositif français dans l'océan Indien) qui reste territoire français en 1975 lorsque les trois autres îles de l'archipel vont former l'État souverain des Comores<sup>703</sup>. Ces îles de l'océan Indien offrent en effet une place stratégique pour le contrôle de cette zone du monde et la surveillance de voies de communications maritimes majeures. La région est d'ailleurs devenue un espace central de la Guerre Froide après l'obstruction du Canal de Suez en 1956<sup>704</sup>. Les Chagos offrent une position stratégique de contrôle des axes maritimes entre Orient et Asie, ainsi que des possibilités d'intervention rapide dans le Sud-asiatique, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. Londres transformera la zone en base militaire, prêtée depuis aux États-Unis. La création de la base de Diego-Garcia amène à l'expulsion forcée et discrète des 1.400 Chagossiens, répartis en 426 familles (descendants d'anciens affranchis des cocoteraies de l'archipel)<sup>705</sup>. Aujourd'hui, leurs 8.500 descendants vivent dans des conditions précaires dans les quartiers Tit's Créoles port-louisien<sup>706</sup>. Ils y sont assimilés par la société aux basses couches du groupe créole (comme les migrants rodriguais) et subissent une double stigmatisation. D'abord en tant qu'étrangers à l'île et en étant perçus comme la partie la plus pauvre de la société. Le gouvernement mauricien obtient, en contrepartie, la modeste somme de 3 millions de livres contre ce territoire et sa très vaste zone économique exclusive<sup>707</sup>. Ces tractations secrètes et le sort des Chagossiens ont été méconnus des Mauriciens pendant des

702 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.285

703 Oraison André, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan : Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XV, 1997-1998, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999, p.143

704 Oraison André, « Une base américaine au cœur de l'Océan Indien : la cession à bail stratégique de l'archipel britannique des Chagos aux Etats-Unis et la militarisation progressive de l'atoll de Diego Garcia », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.349

705 Idem, p.358

706 Ibid p.361

707 Ibidem, p.351



décennies, comme j'ai pu le remarquer au cours de mes séjours à Maurice et lors des interviews que j'y ai effectués<sup>708</sup>. Elles resteront longtemps un point de discorde entre les gouvernements de S. Ramgoolam et les oppositions successives soutenues par les Créoles (P.M.S.D., puis le Mouvement militant mauricien)<sup>709</sup>. C'est seulement récemment que des revendications ont vu le jour. Les descendants des Chagossiens exilés réclament la justice et des compensations pour les préjudices subis, voire même un retour « légitime » à leur patrie d'origine.

S. Ramgoolam obtient surtout dans cet abandon des Chagos deux concessions majeures indirectes qui vont révéler leur importance quelques années plus tard :

- En premier lieu, il s'assure du soutien des troupes britanniques en cas de soulèvement intérieur ou d'agression extérieure, grâce à la signature d'un traité de défense avec le Royaume-Uni. En effet, la nouvelle constitution mentionne l'impossibilité de créer une force de sécurité de type militaire, afin d'éviter des coups d'État (la *Special Mobile Force* est une unité de police). Le *Colonial Office* et les leaders travaillistes se méfient en effet de la réaction des minorités de l'île. On est juste quelque mois après les fortes émeutes communalistes du Sud-Est du pays (région de Mahébourg/l'Escalier) et qui requièrent une intervention militaire britannique. On redoute aussi un probable putsch de la part de la Population Générale sous la conduite de Gaëtan Duval, appuyé par les anciens combattants, les minorités échaudées par les décisions prises sur l'indépendance et bénéficiant d'un soutien logistique des Franco-mauriciens qui lorgnent vers l'Afrique du Sud<sup>710</sup>. Grâce à cet accord de soutien sécuritaire, le gouvernement travailliste est assuré de pouvoir contrer toute insurrection à l'intérieur, voire toute agression venant de l'extérieur : Londres sera son « bouclier » salutaire face à des menaces de conflits.
- La deuxième concession accordée à S. Ramgoolam est la certitude que l'indépendance ne sera pas décidée à l'issue d'un référendum mais d'une élection générale, ce qui se révélera déterminant. Ceci favorise le P.T., car même ses supporters qui hésitent devant la prise d'autonomie du pays ne risqueraient pas la défaite de leur parti en ne votant pas pour ses candidats à la

708 C.f. : Entretien, Lindsay Morvan.

709 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.141

710 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.282-284

députation aux élections générales. Ce qu'à l'inverse, le P.M.S.D, favorable désormais à l'Association définitive au Royaume-Uni, aurait, quant à lui, souhaité, car il aurait été plus sûr de l'emporter en cas de référendum. Le gouvernement britannique ne souhaite pas bien évidemment pas ; il veut trouver une fois pour toute une solution à la question mauricienne à travers un processus de décolonisation, à court ou à moyen terme.

### *L'opinion mauricienne face aux décisions des Britanniques au sujet de l'indépendance*

Sur le moment, la façon dont les Britanniques ont traité la décolonisation de leur île a été plutôt vécue positivement par les Mauriciens. C'est le cas notamment des Créoles avec lesquels je me suis entretenu. En prenant cette décision, Londres, a certes donné les clefs du pouvoir aux Indo-mauriciens mais on ne lui en tient pas rigueur. Bien au contraire, on apprécie sa méthode de décolonisation en douceur avec ses multiples consultations et le respect des différences. Le père de Jérôme Boulle « était plutôt content de ça. Ils ont plutôt été un tampon efficace sans user du fusil. »<sup>711</sup>. On loue la capacité du gouvernement britannique qui a su éviter un conflit civil dans l'île grâce à ses interventions militaires, certes impressionnantes mais très efficaces et « civilisées » (à l'image de ces jeux avec les enfants). Il y a eu très peu de victimes au cours des opérations de maintien de l'ordre.

Mais les années passant, le regard se fait plus critique. On reproche aux Britanniques d'avoir été particulièrement injustes avec les Chagossiens et d'escroquer Maurice sur la cession « forcée » de l'archipel. Celui-ci représentait avant 1965 une part importante de l'espace territorial administré par Maurice et serait une importante source potentielle de revenus (avec ses ressources pélagiques). Firoz Ganty nous dit ainsi que Maurice « n'était plus rentable. On donne l'indépendance, que les gens s'entre-tuent, ce n'est plus un problème. Ils nous ont donné un fruit pourri... Laissant tous les problèmes derrière eux et en mettant des trucs énormes dans la constitution, comme le communalisme avec le *best-loser* qu'on traîne comme un boulet jusqu'aujourd'hui. »<sup>712</sup>. On est bien plus amer vis-à-vis du Royaume-Uni de nos jours. Mes interlocuteurs estiment que Londres aurait pu essayer de voir plus loin dans le temps et de mieux désamorcer la question délicate et essentielle du communalisme qui mine toujours le fonctionnement politique et socio-économique de l'île.

---

711 C.f. : Entretien, Jérôme Boulle.

712 C.f. : Entretien, Firoz Ganty.

Les années 1960 sont marquées par les rencontres londoniennes où furent discutées les modalités d'accession à l'indépendance. Mais à Maurice cette orientation vers la pleine autonomie attise toujours plus les braises du communalisme<sup>713</sup>. L'armée britannique doit intervenir une première fois en 1965 pour séparer Indiens et chrétiens qui s'affrontent violemment dans l'Est de l'île. Malgré les doutes sécuritaires et ceux sur la viabilité économique du petit territoire insulaire, Londres concède une indépendance, très décriée par au moins un grand tiers de la population. On peut lire dans l'*Express* du 16 octobre 1965 : « L'atmosphère est lourde de tension. On le sent tous les jours depuis la fin des débats de la *Lancaster House*. Le peuple est inquiet, perplexe et se demande ce que l'avenir lui réserve »<sup>714</sup>. L'île amorce donc sa dernière ligne droite vers l'indépendance dans un contexte de tensions.

---

713 Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996, p.165

714 *L'Express*, 16 octobre 1965.

### **Troisième partie : Vers l'Indépendance : opposition, communalisme et repli des Créoles (1965-1969)**

L'attribution de modalités d'accès à l'indépendance, très favorables au P.T. et à ses alliés, attise des tensions déjà élevées. L'Alliance pour l'indépendance (P.T., C.A.M. et I.F.B.) et le P.M.S.D. jettent toute leur force dans l'ultime bataille politique de l'ère de la colonisation. Autour de Duval, les Créoles ont l'espoir de pouvoir l'emporter et ne veulent pas se résigner à la défaite. Eux souhaitent rester aux côtés du Royaume-Uni, garant dans leurs esprits d'un soutien financier nécessaire.

Le victoire du P.T. en août 1967 va être un très rude coup porté aux Créoles. Ils vont devenir très amers et s'opposer de plus en plus au gouvernement. À Port-Louis, les heurts communautaires dégénèrent : Créoles et Musulmans vont s'affronter très violemment dans les rues de la capitale. Une fois encore l'armée britannique doit intervenir pour restaurer l'ordre, juste quelques semaines avant la déclaration d'indépendance.

Les cérémonies d'indépendance sont fastueuses et en appellent symboliquement à toutes les communautés. Mais le 12 mars 1968 reste avant tout une fête indienne qui est boudée par les minorités. Bien que les Créoles y soient particulièrement mis en avant, au final, peu d'entre eux si rendent, notamment par crainte de débordements.

L'émigration dans les mois entourant l'indépendance va grandement croître. La Population Générale s'exile en nombre face au pouvoir des Indo-mauriciens. Pourtant, un accord entre Duval, Ramgoolam et les sucriers va être trouvé et la situation va sembler se pacifier. Mais de cette « paix des braves », les Créoles n'obtiennent rien de concret.

## **Chapitre IX : Autour de la question de l'indépendance**

La décision de la Grande-Bretagne d'accorder l'indépendance à Maurice amplifie la vague communaliste. Les deux camps se préparent intensivement aux décisives élections de 1967. Si l'Alliance pour l'indépendance (constituée par S. Ramgoolam à son retour de Londres en 1965), réunissant le Parti travailliste avec le Comité d'action musulman et l'*Independent forward block*, l'emporte, Maurice deviendra un État indépendant. De son côté, le Parti mauricien social démocrate met toutes ses forces dans l'ultime bataille pour éviter cela. Derrière ces partis, ce sont les groupes mauriciens qui rallient et animent les deux camps : les minorités, créoles en tête, espèrent pouvoir changer le cours des choses par une importante mobilisation du vote contre l'indépendance. Les campagnes indiennes et les quartiers musulmans de la capitale, eux, attendent enfin le grand changement indépendantiste promis par le P.T. L'île Maurice aborde ainsi un tournant important de son histoire dans une ambiance de désunion inédite et lourde dangers.

### **Les élections d'août 1967 en faveur de l'indépendance : une courte avance décisive pour les Indo-mauriciens...**

Le cas de l'île Maurice et celui de la Réunion présentent des similitudes. Dans l'Île sœur, l'enjeu de son évolution vers une plus grande autonomie polarise la vie politique et exacerbe les tensions sociales<sup>715</sup>. Deux figures charismatiques rassemblent autour d'elles des pans entiers de la société : une droite regroupée autour de l'ancien Premier ministre gaulliste, Michel Debré, qui bataille ferme face à la gauche et au Parti communiste réunionnais, dirigés par Paul Vergès : « La campagne des législatives partielles du 5 mai 1963 assied la logique frontale « nationaux - séparatistes » entre Michel Debré (bulletin bleu) et Paul Vergès (bulletin jaune) »<sup>716</sup>. L'avenir de Maurice va aussi être tranché par un scrutin entre Rouges et Bleus, une élection qui peut tout changer.

---

715 Oraison André, « Le cinquantenaire de la départementalisation à la Réunion : l'attitude des communistes réunionnais de 1946 à 1996. Qui est responsable de la départementalisation sur le plan politique ? », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n° XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.226

716 Combeau Yvan, « Au-delà du décor : La Réunion entre colonie et département (1956-1972) », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.38

*« Hindou mon frère »: le P.M.S.D. en quête d'un nécessaire soutien national transcendant les communautés*

En réaction aux décisions de Londres validant la possibilité pour Maurice d'obtenir sa pleine souveraineté, les ministres P.M.S.D. démissionnent, le 12 novembre 1965, du gouvernement d'union nationale (dont Gaëtan Duval et Jules Koenig)<sup>717</sup>. Le P.M.S.D. retourne dans l'opposition et fait tout pour empêcher le P.T. de l'emporter aux élections de 1967. Il multiplie les meetings géants avec ses dizaines de milliers d'auditeurs et Gaëtan Duval reste en première ligne pour que le scrutin crucial soit sanctionné par une victoire en faveur du « Non ».

Militant toujours ardemment dans l'espoir d'obtenir l'Association définitive avec le Royaume-Uni, le P.M.S.D. intensifie son discours mauricien. Le P.M.S.D. est désormais le seul parti qui apparaît comme vraiment « mauricien », prêtant oreille à l'ensemble d'une nation multicommunautaire et doté d'une large assise électorale transcendant les différences entre les groupes. On lance alors la nouvelle stratégie avec le slogan d' « Hindou mon frère » (qui rompt avec la ligne du « Péril hindou » des années 1950)<sup>718</sup>. Les Bleus espèrent amener suffisamment d'Indiens (musulmans et hindous) à voter pour eux. Cela permettrait d'empêcher l'Alliance pour l'indépendance de disposer d'une majorité suffisante pour demander l'accession à l'indépendance et d'obtenir l'Association définitive au Royaume-Uni<sup>719</sup>. Ceci serait possible en additionnant les voix des chrétiens, des Chinois, des Tamouls, des Musulmans et autres Hindous opposés à l'indépendance. Et cette stratégie semble donner des résultats si l'on en croit certaines sources. Cela va déclencher la colère d'orateurs favorables à l'indépendance qui appellent à l'unité absolue et nécessaire des Indo-mauriciens, car ils redoutent l'échec au final de leur combat pour la création d'un État mauricien<sup>720</sup>.

---

717 *L'Express*, 12 novembre 1965.

718 *L'Express*, 15 novembre 1965.

719 *Le Cernéen*, 6 juillet, 1966.

720 *L'Express*, 13 juin 1965.

Document 69 : Tableau du nombre d'électeurs répartis par « communauté » pour le scrutin d'août 1967 : <sup>721</sup>

Électeurs hindous :	128 300 (39%)
Électeurs de la Population Générale :	106 700 (33,8%)
Électeurs musulmans :	46 100 (14,6%)
Électeurs Tamouls <sup>722</sup> :	31 300 (9,9%)
Électeurs Sino-mauriciens :	8 200 (2,6%)
<b>Total :</b>	<b>315 600</b>

En effet, de plus en plus de Mauriciens, issus de toutes les communautés, assistent aux meetings de l'opposition : des Hindous, des Tamouls, des Chinois et des Musulmans. Ces meetings rassemblent toujours autant de monde (par milliers), si ce n'est plus qu'avant la *Lancaster House*<sup>723</sup>. Le discours des Bleus apparaît comme plus national, transcommunautaire, plus rassembleur que celui des travaillistes, il devient le nouveau parti « national » de l'île (qu'avait pu être jusqu'en 1959 le P.T. et qu'il sera jusqu'aux années 1970).

G. Duval, l'homme de couleur et chef de file du P.M.S.D., n'abandonne pas la partie et continue à s'opposer de toutes ses forces au gouvernement et aux travaillistes, à combattre l'indépendance et son maître d'œuvre, le Premier ministre S. Ramgoolam. Il poursuit ainsi ses débats retentissants avec A. R. Mohammed et V. Ringadoo à l'Assemblée (deux des principales figures de la coalition pro-indépendance)<sup>724</sup>. Il vante l'usage d'un système politique proportionnel qui serait la seule solution pour sortir du fléau communaliste. Et l'Association définitive est à nouveau mise en avant comme une solution miracle au chômage et à la perspective d'atonie économique<sup>725</sup>. Elle permettrait à Maurice de sortir définitivement de la misère, qui, à l'inverse, guetterait les Mauriciens (particulièrement les Créoles) si le

<sup>721</sup> *Le Cernéen* du 5 août 1967.

<sup>722</sup> Les Tamouls, bien qu'Indiens eux aussi, ont rejoint en nombre l'alliance anti-indépendance de Duval, par peur de voir l'hégémonie hindoue sur l'île se concrétiser.

<sup>723</sup> *Le Cernéen*, 6 décembre 1965.

<sup>724</sup> *Le Cernéen*, 27 juillet 1966.

<sup>725</sup> *L'Express*, 26 octobre 1965.

mouvement de décolonisation allait son terme. De fait, la croissance a toujours du mal à repartir, l'économie mauricienne est toujours fragile<sup>726</sup>. L'Europe serait l'eldorado tant attendu par les masses de chômeurs et de jeunes de l'île. Or, après l'indépendance, cela deviendrait bien plus compliqué d'émigrer vers l'Occident, dont les portes se fermentaient à ceux qui en auraient alors le plus besoin. Duval est le symbole de la résistance pour les Créoles et pour les autres groupes contestataires, toujours prêts à dénoncer les injustices, surtout celles dont sont victimes des membres de la Population Générale. Il est le chef incontesté des « Bleus » (même s'il doit suivre les consignes des Franco-mauriciens, ses principaux soutiens financiers). Son discours lui attire même la sympathie d'Hindous, de Tamouls, de Chinois et de Musulmans mauriciens qui ne croyaient pas en la solution indépendantiste du P.T. et qui sont fascinés, eux aussi, par son charisme et même parfois aveuglés par ses promesses. Il soutient d'ailleurs des représentants d'autres groupes à l'occasion d'élections intermédiaires pour témoigner de son mauricianisme. Et, grâce à son appui, les Créoles reprennent leur culture du vote en dehors de leur groupe, donnant leurs voix à tous les candidats présentés par le P.M.S.D. et cela même s'ils ne sont pas issus des rangs de la Population Générale<sup>727</sup>. Il obtient aussi l'adhésion totale de la très grande majorité des Rodriguais (essentiellement « créoles ») à sa campagne, faisant apparaître la petite dépendance comme à contre courant des velléités de la majorité des Mauriciens<sup>728</sup>.

Surtout, Duval lance à partir de 1966 une nouvelle politique importante d'embrigadement des jeunes au mouvement P.M.S.D. . Cette stratégie va se révéler essentielle pour la suite des événements, car ceux-ci seront très impliqués dans les débordements communalistes. Là-aussi, en comptant sur une sorte de logique mécanique, le P.M.S.D. essaye d'obtenir le plus de voix pour 1967. Selon de nombreux observateurs, les personnes âgées de moins de 30 ans vont représenter sous peu plus de 51% de la population<sup>729</sup>. Le tribun créole essaye d'attirer dans sa formation le maximum de jeunes susceptibles de faire basculer le pays dans son camp. De multiples appels et discours leur sont d'ailleurs adressés, notamment à travers la presse :

---

726 *L'Express*, 23 novembre 1965.

727 *Le Cernéen*, 24 décembre 1965.

728 *Le Cernéen*, 20 juin 1967.

729 *Le Cernéen* du 18 avril 1966.



Document 70 : Discours qui appellent à manifester de Gaëtan Duval et Monaf Fakira (chef des jeunesses PMSD) parus dans la presse le 25 juin 1966 et adressés à la jeunesse mauricienne

*« Au nom de la jeunesse sociale démocrate, je convoque tous les jeunes au meeting de dimanche. Je leur demande de porter des drapeaux et des chemises bleues<sup>730</sup>. Je leur demande aussi de se grouper autour de l'estrade pour faire ressortir clairement qu'ils comprennent que leur avenir se joue. »*

*G. Duval, chef de file du P.M.S.D.*

*« Jeune, la victoire du Parti National sera ta victoire, la victoire de l'espoir sur la peur, la victoire de l'amour sur la haine, la victoire de l'avenir sur le passé. Je t'offre une tâche grandiose : celle de construire une patrie, et dans la mesure où tu y auras contribué par ta foi, ta sincérité, ton énergie et ton enthousiasme, l'air te paraîtra d'autant plus pur, le soleil plus clair et la mer plus bleue. »*

*M. Fakira, président des Jeunesse Sociale Démocrate, 24 juin 1966.*

*« Vive le Parti National !*

*Vive l'île Maurice !*

*Vive la Jeunesse ! »*

*G. Duval, chef de file du P.M.S.D.*

---

<sup>730</sup> Lors de manifestations publiques, les supporters du P.M.S.D. arborent des vêtements bleus, la couleur du parti (en opposition au rouge des Travailleurs).

Cet appel lancé aux jeunes donne d'assez bons résultats, notamment dans les quartiers populaires de Port-Louis<sup>731</sup>. C'est là que se trouvent le centre des jeunesses P.M.S.D. et les installations d'une radio pirate qui met sur les ondes des chansons pro-bleus et des rediffusions des discours de l'opposition<sup>732</sup>. Nombre de jeunes, de toutes communautés, vont le suivre avec ferveur : ils sont très sensibles au discours sur l'émigration et à la plus grande attention que les Bleus semblent leur accorder (ce que ne font pas les autres partis). Des bataillons de jeunes pro-P.M.S.D. encadrent dès lors les meetings et les apparitions de Duval lors des campagnes électorales. Animateurs mettant de l'ambiance lors des rencontres politiques, ils assurent également la sécurité mais engendrent parfois quelques débordements<sup>733</sup>.

*Les élections « sous haute sécurité » d'août 1967 : l'indépendance « indienne » l'emporte*

La situation est très tendue en 1967 avant les élections. Les minorités sont inquiètes suite aux décisions du gouvernement britannique et excitées par les discours de Duval. La police procède à de nombreuses arrestations de supporters du P.M.S.D. qui se livrent à des excès, en étant au cœur de multiples incidents et bagarres dans les jours précédant le scrutin<sup>734</sup>. La presse s'offusque aussi des propos racistes, tenus au cours des meetings du Parti de l'indépendance, qui excitent d'autant les électeurs appartenant à des minorités<sup>735</sup>. De plus, depuis plusieurs années, parallèlement aux soubresauts politiques, Maurice est le cadre de manifestations et de grèves réitérées de citoyens<sup>736</sup>. La situation est tellement explosive que Seewoosagur Ramgoolam use déjà de la clause d'alliance défensive avec la Grande-Bretagne. Il demande donc l'envoi de troupes, en mai 1967, afin de garantir la bonne tenue du scrutin d'août. Il est notamment effrayé par l'utilisation courante par l'opposition de bandes de jeunes casseurs<sup>737</sup>. Ce qui ne fait qu'attiser l'aigreur des tenants du P.S.M.D., Duval s'exclame ainsi avec virulence le 17 mai : « Même les soldats britanniques ne suffiraient pas à garder Ramgoolam au pouvoir »<sup>738</sup>. Le communalisme se manifeste de façon exacerbée et les deux

731 *Le Cernéen*, 17 octobre 1966.

732 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.181

733 *Le Cernéen* du 29 avril 1967.

734 *Le Cernéen*, 19 juillet 1967.

735 *Le Cernéen*, 4 juillet 1967.

736 *Le Cernéen*, 21 octobre 1966.

737 *Le Cernéen*, 16 mai 1967.

738 *Le Cernéen*, 17 mai 1967.

camps se traitent mutuellement de « fascistes »<sup>739</sup>. Le ton ne cesse de monter à mesure que la date des élections s'approche. On prévoit de déployer la *Special Mobile Force* dans les rues de Port-Louis au moment du scrutin, par peur des débordements (le gouvernement montre aussi sa capacité à réagir, sans forcément utiliser des troupes britanniques)<sup>740</sup>. Publiquement, les leaders politiques tombent néanmoins d'accord sur un appel au calme, à la fin juin, afin que les élections d'août se déroulent sans qu'il n'y ait pas de débordements dommageables pour chacun des camps<sup>741</sup>.

C'est dans cette atmosphère que les Mauriciens se rendent en masse aux urnes le 7 août 1967 : 88,71% participent au scrutin<sup>742</sup>. Les gens arborent fièrement leurs préférences politiques : banderoles, pancartes et vêtements (bleus ou rouges).

Document 71 : Photographie montrant une famille indo-mauricienne favorable à indépendance le 7 août 1967, jour de la décisive élection<sup>743</sup>

---

739 *Le Cernéen*, 17 mai 1967.

740 *Le Cernéen*, 9 août 1967.

741 *Le Cernéen*, 26 juin 1967.

742 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.19

743 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

Sur la photographie ci –dessus, des Indo-mauriciens d’une famille nombreuse prennent la pose. Tous sont bien vêtus et les femmes arborent la tenue distinctive des Indiennes. La présence des enfants est une manière de souligner que les parents s’engagent pour l’avenir de leur progéniture et, de façon plus générale, du pays. C’est aussi jour de fête, préfigurant l’accession à la souveraineté, comme l’annonce la pancarte : « Independence Maurice » (Indépendance pour Maurice) et « Vive Ramgoolam », celui qui est capable de faire aboutir cette revendication. Pour les Indo-mauriciens, le jour des élections serait déterminant car il peut voir la concrétisation leur prise de contrôle de la société mauricienne. Cette indépendance, accordée par les Britanniques, peut tout changer pour eux. Leur héros, le défenseur de leur groupe, est le docteur S. Ramogoolam qui, depuis trente ans, se bat pour faire reconnaître leurs droits.

Il faut attendre le 8 août pour que les résultats sur le devenir de l’île soient officiellement proclamés. Et c’est un « OUI » franc qui l’emporte, avec 54,82% des suffrages exprimés<sup>744</sup>.

<u>Document 72 : Tableau des voix obtenues (en pourcentage) par par chacun des partis mauriciens dans les campagnes et les villes pour les élections d’août 1967 :<sup>745</sup></u>		
Alliance pour l’indépendance (PT/CAM/IFB):	villes : 46,4%	campagnes: 64,7%
Parti Mauricien Social Démocrate :	villes : 53%	campagnes : 32,4%
Autres :	villes : 0,6%	campagnes : 2,9%
Total électeur :	villes : 132.417	campagnes : 134.101

Grâce à sa nouvelle stratégie, le P.M.S.D. s’en sort honorablement, obtenant plus des 40% des voix. C’est-à-dire bien plus que celles des seuls membres de la Population Générale, qui représentent 32% des Mauriciens. Il obtient aussi proportionnellement plus de sièges : 23 des 60 sièges de la nouvelle assemblée. Duval est-lui même élu dans le district de Port-Louis-Ouest. Et, sans surprise, l’île Rodrigues est complètement acquise au P.M.S.D. (accentuant le

<sup>744</sup> *Le Cernéen*, 9 août 1967.

<sup>745</sup> *Le Cernéen* du 12 août 1968.

fossé qui sépare la dépendance d'avec Maurice sur le choix du devenir de la colonie). Au final, 53% des électeurs urbains et 32,4% des ruraux votent pour le P.M.S.D. (on compte à peu près le même nombre d'électeurs acquis à la cause des bleus, 130.000 électeurs dans les villes et les campagnes)<sup>746</sup>. Une fois encore, les résultats électoraux, selon les circonscriptions, recourent la répartition des communautés dans le territoire. Les campagnes indiennes où réside une majorité d'Indiens, particulièrement au Nord et à l'Est, ont voté pour l'Alliance pour l'indépendance et les villes pour le P.M.S.D. L'opposition a gagné une partie de son pari, en emportant des suffrages provenant de toutes les communautés. Le P.M.S.D. a réussi le tour de force de faire respecter une véritable discipline de parti en faisant voter pour des membres de communautés différentes dans un grand nombre de districts<sup>747</sup>. Ce qui n'était pas aisé, compte tenu des tensions communalistes dans l'île.

Mais cet élan des Bleus ne suffit pas, la majorité indienne réunie par l'Alliance pour l'indépendance, le P.T., le C.A.M. et l'I.F.B., ce regroupement des Hindous et des Musulmans, l'emporte incontestablement (même si ce n'est qu'avec une légère avance de 5% pour un scrutin demandant en définitive l'avis d'un tiers seulement de la population). Pour, les jeunes, ceux qui n'avaient pas encore 21 ans et qui ne pouvaient prendre part au vote, cette élection apparaît comme un diktat : seuls 143.000 Mauriciens environ sur les 700.000 ont choisi le chemin de l'indépendance. Les dés sont donc jetés, le P.M.S.D. ne peut plus légalement empêcher l'indépendance d'advenir. Elle est d'ailleurs rapidement votée à l'Assemblée quelques semaines plus tard<sup>748</sup>. La cérémonie de passation de pouvoir est alors prévue pour le 12 mars de l'année suivante.

### **...Déception et contestation du côté des Créoles**

Les élections générales ont bien mobilisé tout l'électorat mauricien. Les Créoles s'y sont fortement impliqués, notamment les jeunes et les femmes. Ils se sont rendus aux meetings P.M.S.D. et ont défilé contre l'indépendance, à l'occasion de la visite des envoyés britanniques. Les Créoles ont vraiment cru qu'ils pourraient inverser la tendance en faveur de l'indépendance et changer leur destin grâce à l'Association. L'échec est très amer. Dans les mois qui suivent les élections, alors que le P.M.S.D. et les sucriers semblent vouloir prendre

<sup>746</sup> *Le Cernéen*, 12 août 1967.

<sup>747</sup> Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.185

<sup>748</sup> *Le Cernéen*, 23 août 1967.

acte de cette défaite<sup>749</sup>, Duval persiste et continue d'agiter le camp du « non » et l'esprit des Créoles.

### *Les chômeurs créoles manifestent*

Un grand nombre de chômeurs sont des *Reliefs workers*. Ce sont des employés à temps partiel, travaillant à la journée et utilisés comme manœuvres par le gouvernement, contre une faible rémunération. Ce groupe, surtout composé de Créoles en ville, voit sa situation se dégrader, le gouvernement ne lui affecte plus beaucoup de tâches rémunérées. Le *Cernéen* et les membres de l'opposition y voient une injustice indéniable, particulièrement dans la manière de traiter les offres d'embauche : « M. Duval a cité des chiffres pour démontrer que le gouvernement pratique la discrimination envers les chômeurs des villes et emploie plus de *Relief Workers* dans les districts ruraux »<sup>750</sup>. Pour le P.M.S.D. et la majorité des Créoles, le gouvernement travailliste favoriserait sa base électorale, les paysans indo-mauriciens, dans l'attribution des emplois de journaliers (et ce juste avant les élections de 1967). En ces temps de sous-emploi, ceci envenime beaucoup la situation (d'autant que l'on craint un accaparement par les Hindous de la sphère publique).

En cette fin de la décennie 1960, la situation économique est toujours difficile. Au taux élevé de chômage s'ajoute une importante hausse du coût de la vie (de 10% à 15%) que dénoncent les élus<sup>751</sup>. L'envolée des prix des carburants et de l'électricité en est l'un des exemples les plus flagrants<sup>752</sup>. La situation est si préoccupante que le Premier ministre travailliste demande, dans un discours à la tribune de l'Assemblée, de faire jouer les solidarités familiales plutôt que d'attendre l'aide de l'État dans cette crise<sup>753</sup>. À cette époque, l'État mauricien est très endetté en raison de sa longue politique sociale, en particulier la construction de logements après le passage des cyclones du début des années 1960. Il n'a donc plus les moyens de prendre des mesures pour venir en assistance à des personnes nécessiteuses, démarche qui avait fait son succès depuis 1947. Le déficit économique s'accroît d'ailleurs tout au long des années 1960 : en 1967, il atteint presque les 21 millions de *rupees*<sup>754</sup>. Or si les Musulmans et les Sino-mauriciens ou les Indo-mauriciens peuvent se

749 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.14

750 Le *Cernéen* du 22 novembre 1967.

751 Le *Cernéen* du 22 novembre 1967.

752 Le *Cernéen* des 8 novembre et 14 décembre 1967.

753 Le *Cernéen* du 15 novembre 1967.

754 Le *Cernéen* du 6 juin 1967.

passer plus facilement de l'appui de l'État en recourant à l'entraide familiale ou en cultivant la terre, c'est encore bien souvent impossible pour les Créoles qui ont toujours un accès restreint à la terre. Danielle Palmyre parle en ces termes de la situation économique des Créoles au cours de cette période : « Peu de Créoles étaient propriétaires: ni biens, ni terres, ni patrimoine, ni outils de production, ni logements. Ils se retrouvèrent dans des cités situées dans les banlieues urbaines. [...] Beaucoup squattaient et se faisaient chasser des terres de l'État. »<sup>755</sup>.

Les mouvements de mécontentement de chômeurs se multiplient au milieu des années 1960. Ils revendiquent une hausse de leurs salaires de journaliers et une plus grande offre de petits travaux de la part de l'État. « À partir de 1966, les rapports de Police font état de manifestations de plus en plus fréquentes de jeunes chômeurs réclamant du travail. »<sup>756</sup>. En septembre 1967, quelque temps après les élections, la situation dégénère. Les *reliefs workers* s'en prennent à un membre du gouvernement et à la police : « Violente réaction des *reliefs workers* licenciés, émeute à Port Louis : le ministre Bissoondoyal blessé, une jeep de la police et deux autobus endommagés, 29 arrestations. »<sup>757</sup>. Cet événement choque les Mauriciens, peu habitués à voir des membres du gouvernement se faire attaquer en pleine rue. Surtout que la tension se maintient durant deux journées ; les forces spéciales de la police chargées d'intervenir en cas de manifestations, la *Riot Unit*, sont mobilisées et dispersent brutalement les manifestants non sans avoir essuyé des jets de pierre répétés<sup>758</sup>. Les cortèges et les actions des *reliefs workers* vont alors se multiplier pendant plusieurs semaines. Dès le 10 octobre 1967, la presse fait état de nouvelles émeutes, cette fois dans les Plaines Wilhems, à Curepipe et peu de temps avant à Rose Hill<sup>759</sup>. À Curepipe, fief historique du P.M.S.D., les mécontents s'attaquent même à la demeure du ministre du Travail, le créole Harold Walter. Ils sont, une nouvelle fois, arrêtés par les brigades mobiles des forces de sécurité.

Ces chômeurs excédés ont de nombreux griefs à l'encontre du Parti travailliste et de ses alliés. Et au-delà d'une irritation que l'on peut comprendre, en raison des récentes mesures contestées du gouvernement, on sent également une colère plus profonde croître et qui vise plus personnellement les membres du P.T. Les Créoles sont déçus par leur défaite électorale. Or, un mois à peine après le dernier scrutin, le gouvernement prend des mesures politiques qui aggravent leur situation socio-économique. Il licencie 8.000 *Reliefs Workers*, majoritairement

755 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.36

756 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p;13

757 *Le Cernéen* du 30 septembre 1967.

758 *Le Cernéen* du 30 septembre 1967.

759 *Le Cernéen* du 10 octobre 1967.

des Créoles<sup>760</sup>, pour réduire le déficit. L'indépendance n'est pas encore proclamée que déjà les Créoles se posent en victimes des politiques qui les toucheraient particulièrement. Ce qu'ils ont tant redouté depuis 1959 se produit. La colère contre les ministres Bissoondoyal et Walter n'est pas due au hasard. Certes, ils sont des membres du gouvernement et liés au P.T. mais surtout il s'agit des adversaires parmi les plus opiniâtres du Parti mauricien social démocrate. Sookdeo Bissoondoyal qui a eu, bien souvent dans le passé, un discours radical, est perçu comme très pro-indien ; c'est l'un des principaux défenseurs d'une indépendance sous égide indienne<sup>761</sup>. Harold Walter, un des cadres de couleur du PT, fait figure de véritable renégat pour nombre des membres de sa communauté, des soutiens du P.M.S.D. De plus, il est, rappelons-le, un opposant historique de Duval. Il est d'autant critiqué que c'est lui qui, en tant que ministre du Travail, applique les mesures « décriées » de licenciement des *Reliefs Workers*.

Des émeutiers sont arrêtés et jugés rapidement : 110 personnes sont déférées au parquet dès la mi-octobre<sup>762</sup>. Par ces comparutions immédiates, le gouvernement essaye de montrer qu'il peut garder le contrôle dans un pays où la tension ne cesse de monter. Surtout, il veut prouver au P.M.S.D. et à Londres qu'il est capable de gérer la situation sans recourir aux forces britanniques. Dans le cas contraire, cela aurait donné raison à ses détracteurs qui l'accusaient de ne pas être capable d'administrer seul un pays indépendant. L'opposition apparaît aussi responsable et de nombreuses personnes pointent du doigt le P.M.S.D. qui aurait attisé la colère des *reliefs workers* contre les ministres. Le gouvernement semble voir dans ces procès un moyen de contrer ses rivaux politiques. Tout cela accroît son impopularité auprès de la Population Générale, puisque, là encore, ce sont des Créoles qui sont majoritairement sanctionnés.

#### *Duval et la poursuite de la lutte pour le « NON », vers un baroud d'honneur ?*

Malgré les difficultés, le tribun des Bleus, Gaëtan Duval arrive à maintenir son assise politique. À la fin de l'année 1967, il est réélu maire de Curepipe, la deuxième ville de l'île, et montre une nouvelle fois la force de l'électorat créole dans le monde urbain de l'île. Son Parti l'emporte à nouveau aux élections municipales dans la plupart des grandes cités de Maurice : Port-Louis, Rose Hill, Beau Bassin, Mahébourg et Curepipe (seule la ville de Quatre-Bornes

---

760 Le *Cernéen* du 29 septembre 1967.

761 Favoreu Louis, *L'île Maurice*, Paris, Encyclopédie politique et constitutionnelle série Afrique (dir. P.F. Gonidec), 1970, p.24

762 Le *Cernéen* du 17 Octobre 1967.



continue d'être acquise au P.T.)<sup>763</sup>. Les villes de Maurice apparaissent une nouvelle fois comme le bastion du P.M.S.D. et des Créoles, entourés par les campagnes, surtout habitées par des Indiens, favorables au P.T., comme lors des précédents scrutins. À travers cette élection les Créoles et les autres minorités urbaines expriment à nouveau leur refus de l'indépendance en votant massivement pour l'opposition (à l'exception des musulmans de la capitale qui soutiennent le C.A.M. et l'alliance bâtie avec le P.T.). Dès la fin août 1967, Duval manifeste déjà ce refus persistant des minorités de cette indépendance « diktat » : « Une communauté majoritaire ne peut imposer aux minoritaires ce que ces communautés rejettent »<sup>764</sup>. Selon lui, Maurice ne pourrait fonctionner si l'indépendance se concrétisait, on irait droit à la *stasis*.

Un des meilleurs exemples de la combativité persistante du leader des Bleus, malgré l'imminence de l'indépendance, est, lorsque face aux recours récurrents que les ministres font de policiers anti-émeutes et de la *Special Mobile Force* pour arrêter les manifestants (ce qu'il juge trop arbitraire), il se lance dans de vigoureuses dénonciations de la corruption et des choix partisans de la police, surtout l'unité spéciale (désormais à la solde du gouvernement). Pour lui, le gouvernement n'entend pas les gens dans la rue, il préfère réprimer les cortèges plutôt que discuter. Le 1<sup>er</sup> décembre, il prononce à l'Assemblée mauricienne un discours qui fait sensation : « Personne n'osera me dire (poursuit M. Duval) que la corruption n'existe pas à la police. Je vais maintenant crever cet abcès, car tout le monde en dehors de cette chambre sait qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume du Danemark. »<sup>765</sup>. À travers ce rappel à Shakespeare (typique de son art oratoire grandiloquent), il critique une police qui serait trop partisane, trop rapide à obéir aux ordres du P.T. lorsqu'il s'agit de sévir contre une foule revendiquant ses droits.

Effectivement, on note un changement du côté des forces de police. Avant les élections d'août 1967, la police semblait plutôt appuyer le P.M.S.D. et la frange de la population opposée à l'indépendance. Notamment parce que nombre de ses membres sont issus de la Population Générale qui soutient alors le parti de Duval. Mais, à la fin de l'année 1967, le P.T. semble avoir bien repris en main les forces de sécurité afin de s'assurer le contrôle du pays, une fois l'indépendance acquise, et d'éviter le risque du coup d'État. En effet, lorsqu'on analyse les propos de Roger Palmyre sur cette époque, on se rend compte que les unités d'élite formées par les Britanniques, la *Riot Unit* et surtout la *Special Mobile Force*, sous

---

763 Le *Cernéen*, 12 décembre 1967.

764 Le *Cernéen*, 23 août 1967.

765 Le *Cernéen* du 1 décembre 1967.

l'étroit contrôle du gouvernement, sont désormais au cœur du système sécuritaire mauricien<sup>766</sup>. On peut également penser que l'élite franco-mauricienne, dont certains membres forment les cadres de la police, a rallié le camp des vainqueurs, alors que jusque-là elle soutenait activement et financièrement la lutte des « Bleus ». Une fois l'élection perdue de peu, pragmatique, l'oligarchie sucrière s'est faite à l'idée d'indépendance politique sous l'égide travailliste : elle s'adapte. D'autant qu'elle a obtenu des garanties de la part de l'accommodant Premier ministre Ramgoolam sur le maintien de son assise dans le secteur économique : ce dernier s'est engagé notamment à ne pas nationaliser ses entreprises sucrières<sup>767</sup>. Cependant, cette scission entre policiers et Créoles entraîne une radicalisation de ces derniers lors des manifestations. Les Créoles vont dorénavant se montrer plus violents, ne semblant plus craindre de s'en prendre aux forces de l'ordre, désormais liées, dans leur esprit, au Parti Travailliste (particulièrement à Port-Louis).

Les mois passant, Gaëtan Duval continue d'afficher toujours ouvertement ce rejet de l'indépendance par les Créoles : « Je déclare donc formellement qu'il n'est pas question que le PMSD participe d'une manière ou d'une autre à la célébration de l'indépendance, le 12 mars. »<sup>768</sup>. Le champion de la cause créole, lui, préfère pour cette date cruciale du jour de l'indépendance, organiser de grandes manifestations en faveur du « NON ». Et cela malgré les risques attendus de débordements entre ceux pour l'indépendance et ceux contre. Ceci, pour affirmer une fois encore aux Britanniques que des centaines de milliers de Mauriciens sont opposés à l'indépendance et qu'ils font fausse route en cédant au P.T. Si l'indépendance se concrétise, le pays sera véritablement coupé en deux, un nouveau Chypre<sup>769</sup>, dans lequel la Population Générale et les Indo-mauriciens entreraient en confrontation.

En conséquence, en novembre, Duval est interdit de meeting par les autorités mauriciennes<sup>770</sup>. Le gouvernement l'accuse d'entretenir, par ses discours, la tension entre les communautés : il ne ferait qu'attiser l'aigreur des Créoles et son verbe enflammé risquerait d'être l'étincelle qui embraserait le pays. Le gouvernement veut aussi empêcher les *reliefs workers* (que Duval soutient énergiquement) de poursuivre leur contestation et surtout éviter que le conflit social ne s'étende à d'autres groupes à travers les réunions très populaires du P.M.S.D. La crainte porte notamment sur d'éventuelles réactions des dockers. Malgré sa

766 C.f. : Entretien : Roger Palmyre.

767 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.192

768 Le *Cernéen* du 12 janvier 1967.

769 Dans les années 1950-1960, les Britanniques ont beaucoup de mal à gérer la situation de Chypre. Les communautés turque et grecque s'y affrontent pour le contrôle du pays. Les Mauriciens redoutent la transposition d'un scénario similaire dans leur île.

770 Le *Cernéen* du 1 novembre 1967.

défaite, Gaëtan Duval est toujours très apprécié par une grande partie des Mauriciens comme l'ont démontré les élections municipales de la fin 1967. Et un seul mot d'ordre de sa part pourrait pousser les Créoles à l'insurrection. C'est cela que craignent tout particulièrement Seewoosagur Ramgoolam et les autorités britanniques. Mais le « *King créole* » refusera toujours de « franchir le Rubicon ».

Le *Cernéen* du 14 décembre 1967, résume très bien la situation : « Or la population de Maurice est encore douloureusement divisée et son économie n'a jamais été moins stable »<sup>771</sup>. Le pays devrait connaître une grande félicité car l'indépendance qui va le hisser au rang de nation souveraine est imminente. Au lieu de cela, les membres des minorités vivent dans l'inquiétude et la rancœur, prêts, à tout moment, à exploser et, potentiellement, à s'en prendre à ce voisin indien qui les entraîne vers un avenir « si sombre ». Or, il faudra attendre moins d'un mois pour que le communalisme pousse à des conflits ouverts entre les Mauriciens et que de fortes violences fassent trembler Port-Louis, la capitale multiculturelle de l'île.

---

771 Le *Cernéen* du 14 décembre 1967.

## **Chapitre X : L'explosion de l'*underworld* port-louisien : les Créoles « au cœur du maelström »**

En janvier 1968, deux mois avant l'indépendance, la capitale s'embrase. Deux communautés en viennent à s'opposer dans une véritable guerre de rues. Des bandes de jeunes musulmans et créoles s'affrontent pour le contrôle de quartiers populaires, de marchés illicites et pour le règlement des comptes du récent choc politique : « Le racisme ou communalisme ayant vicié l'atmosphère de ces luttes électorales, des bagarres sanglantes éclatèrent en janvier 1968. »<sup>772</sup>.

### **Le communalisme, matrice des violences**

Échaudées par les récents soubresauts politiques, des bandes de jeunes créoles et musulmans vont déclencher un cycle de violences dans la capitale. Les forces de l'ordre sont vite débordées. Le pays fait face à un mouvement inédit qui déchire ses communautés pendant plus d'un mois. Une partie de la ville se retourne contre une autre, quartiers contre quartiers, voisins contre voisins.

#### *La violence au cœur des rues de la capitale*

Depuis quelques temps, l'animosité resurgissait dans les grandes villes de l'île, notamment lors des manifestations des *reliefs workers*. Cette fois-ci, une vague de violence sans précédent dans l'histoire touche plus particulièrement la capitale. «Les désordres à Port Louis ont continué entre la communauté musulmane et la population générale dans les localités de la Plaine Verte, de Roche Bois et de Sainte Croix.»<sup>773</sup>, les quartiers de la ville à forte prédominance musulmane et créole (auxquels s'ajoutent ceux plus mixtes des Salines, de Vallée Pitot et de Tranquebar)<sup>774</sup>. Dès octobre 1967, des tensions opposent des bandes de jeunes, entraînant de « graves désordres ». Diverses personnalités de l'île essayent de mettre

---

<sup>772</sup> Prosper Jean-Georges, *L'île Maurice ancienne Isle de France : Fille de la Révolution*, Port-Louis, PROAG Printing LTD, 1989, p.163

<sup>773</sup> *Le Cernéen*, 22 janvier 1968.

<sup>774</sup> Annexe VII, carte de Port Louis. Ces quartiers se situent principalement dans le nord, nord-est de la ville.

fin à ce processus. Il en est ainsi des représentants du clergé catholique qui, par la voix de l'évêque, en appellent rapidement au calme<sup>775</sup>.

Le 13 janvier, la situation dégénère ; *le Cernéen* et d'autres journaux attirent l'attention des autorités et les exhortent à réagir : « Port-Louis devenait de plus en plus le théâtre de toutes sortes de scènes de violences, allant de simples voies de fait à des attaques à main armée. »<sup>776</sup>. Les bagarres de rues entre groupes de jeunes se multiplient mais aussi les rixes, les agressions et les incendies de domiciles... Port-Louis connaît une véritable situation insurrectionnelle (à l'exception peut-être du quartier chinois et du cœur de la ville, où se trouvent les bâtiments gouvernementaux). Des barrages sur les routes sont tenus par les différentes bandes en conflit<sup>777</sup>. On arrête et agresse ceux de l'autre communauté. La belle sœur de Firoz Ganty a failli ainsi se faire violer par un groupe de jeunes créoles qui se sont déchaînés sur elle et son fiancé<sup>778</sup>. Jérôme Boule tient des propos similaires ; il raconte comment aux Salines un Musulman étranger au quartier, est mis à mort :

*« Moi j'ai vu des gens perdre la tête. J'ai vu quelqu'un être tué devant moi. Je te parle, je revois cette scène. C'était un chauffeur de camion musulman qui venait d'effectuer un déménagement d'une famille musulmane. [...] Et ce gars là, ils l'ont tiré de son camion, ils l'ont jeté par terre, ils l'ont frappé, battu et quelqu'un a pris une grosse pierre comme ça (il me montre en même temps ses mains avec lesquelles, il symbolise l'objet de la taille d'une pastèque) pour le frapper à la tête. Ça c'est passé devant moi (on sent le ton ému de Mr. Boule). Si tu venais dans le quartier chez nous je pourrais te montrer où ça c'est passé exactement. »<sup>779</sup>.*

Les souvenirs de ces événements sont très vivaces chez les témoins ; ces quelques semaines d'émeutes les ont profondément marqués. Un cycle de heurts s'instaure et se renforce à partir de la fin janvier 1968. La rumeur amplifie les divisions existantes entre les communautés (comme lors des émeutes de 1965 ou lors du meurtre des Moutia). On parle entre autre d'assassinats supposés d'un prêtre catholique et d'un imam. Ces fausses informations accentuent les violences<sup>780</sup>. Les gens se terrent chez eux et restent entre voisins

775 *Advance*, 3 Octobre 1967.

776 *Le Cernéen*, 13 janvier 1968.

777 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.187

778 C.f. : Entretien : Firoz Ganty.

779 C.f. : Entretien : Jérôme Boule.

780 *Advance*, 22 janvier 1968.

appartenant au même groupe, se défiant des membres des autres communautés. L'inconnu est perçu comme un agresseur en puissance :

« *Quand ta maison elle brûle, qu'on a violé quelqu'un chez toi ou coupé ton bras, c'était violent, tu es toujours sur le qui-vive, tu es toujours sur la défensive. Ok ? En réaction tu t'en prends à la tête de ton voisin. On faisait des barrages. On se passait les informations, on prévenait en tapant sur les colonnes en métal. Deux, trois coups, comme ça, ça voulait dire quelque chose : « Fais attention », « enfermez-vous »<sup>781</sup> ».*

Les habitants s'arment (principalement d'armes fabriquées, de barres de fer, de gourdins et de machettes) et défendent leur quartier ou leur pâté de maisons, en raison des violences qui affectent les rues, particulièrement la nuit. Certes, Maurice a connu des bagarres ; mais là on parle de viols, de mutilations et de meurtres, même s'il faut objectivement en limiter l'importance, les Port-Louisiens en grossissant le trait tant ils vivent alors dans l'angoisse. On compte de plus en plus de victimes dans les deux communautés. *Advance* titre le 22 janvier « Douze personnes tuées dans des bagarres raciales. »<sup>782</sup> Certes c'est un chiffre limité après un mois d'émeutes mais il y a un grand nombre de blessés et Maurice n'a jamais connu une telle situation. La radicalisation de l'affrontement entre gangs s'accroît rapidement. Les autorités sont impuissantes à rétablir l'ordre car les forces de police sont peu préparées à faire face à une telle situation, si l'on excepte la *Special Mobile Force*. Chaque jour la presse annonce de nouveaux blessés et morts. Les rues de Port-Louis ne sont plus sûres et certains de ses quartiers deviennent des zones de non-droit où le conflit touche tous les habitants.

---

781 C.f : Entretien : Marcel Poinen.

782 *Advance*, 22 janvier 1968.

*La jeunesse désœuvrée et politisée à l'origine du conflit*

Les premiers à être désignés du doigt comme responsables de ce chaos sont des bandes de jeunes<sup>783</sup>. C'est une véritable « guerre des gangs » (pour reprendre le terme employé par la Presse) qui s'amorce à Port-Louis en janvier 1968<sup>784</sup>. Il s'agit bien, en effet, d'un conflit pour le contrôle des rues, dans lequel deux camps, de plus en plus armés, cherchent à conquérir certains quartiers, quitte à tuer des membres du groupe rival (notamment pour contrôler le trafic de la drogue appelée *Gandia* et la prostitution). « Il est indéniable que le simple gangstérisme a donné naissance à des luttes raciales généralisées »<sup>785</sup>, écrit E. Dethise le rédacteur en chef de *La Vie Catholique*. Une « mini-guerre civile » de malfrats affecte bel et bien une grande partie de la ville. Mais les raisons d'un tel embrasement ne sont pas seulement d'ordre criminel.

Ces gangs sont constitués d'adolescents et de jeunes adultes, musulmans et créoles, tels que les : « Mafias, Texas, Sitting bull, Vikings, Istanbul... »<sup>786</sup>. Ils sont tenus pour être à l'origine de ces événements et surtout d'en être les principaux acteurs : « Les attentats se multiplient à Port Louis, où opèrent des bandes de voyous fort bien organisées, résolues à la violence et s'inspirant manifestement des leçons si suggestives des westerns et des films de gangsters. »<sup>787</sup>. L'influence des films américains et des gangs des États-Unis est dénoncée par les journaux qui y distinguent l'origine de la transformation de ces bandes en «jeunes fous» aux noms si particuliers... À Maurice, le cinéma occupe une place importante, rare fenêtre ouverte sur le monde pour une population qui, dans sa majorité, n'a jamais quitté les rivages de l'île. Cependant, des membres de la bourgeoisie et d'une certaine élite conservatrice voient aussi dans le cinéma la cause d'une déviance ; ils se plaignent, maintes fois, dans la presse de la brutalité et des idées que les films véhiculent. Ils demandent que les cinémas de la capitale contrôlent mieux la vente des places aux adolescents pour les films considérés comme trop violents, tels que des films policiers ou des westerns. Mais, malgré cela, les jeunes Mauriciens se rendent assidûment dans les salles obscures admirer les héros hollywoodiens qu'ils prennent pour modèles et cela particulièrement dans la capitale. Cette problématique de la censure se retrouve dans les anciennes colonies d'Afrique, comme le montre Odile Goerg dans son ouvrage *Fantômas sous les tropiques, aller au cinéma en Afrique coloniale*. L'une

---

783 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.186

784 C.f. : Entretiens : Lindsay Morvan.

785 *La Vie Catholique*, 28 janvier 1968.

786 *Advance*, 19 janvier 1968.

787 *Le Cernéen*, 20 janvier 1968.

des idées essentielles qu'elle y développe est le jeu particulier des regards que portent les différents acteurs de ces sociétés sur le cinéma : le gouvernement colonial se méfie de films pouvant accentuer la contestation du système, les élites conservatrices africaines se défient des modèles sociaux qui peuvent y être mis en avant, alors qu'un public varié est attiré par les horizons neufs qu'offre le septième art : « une fenêtre sur l'ailleurs »<sup>788</sup>.

À cette période, ce phénomène de gangs de jeunes gens n'est pas non plus particulier à Maurice, on le retrouve dans d'autres pays. Cela se voit en Afrique du Sud de l'apartheid dans les villes de Durban, de Johannesburg ou du Cap, où des jeunes africains et migrants indiens s'assemblent aussi en bandes et commettent larcins et agressions<sup>789</sup>. En plus de phénomènes d'attroupement et de délinquance similaires, les bandes portent des noms comparables, prenant là aussi leur origine dans les films venus d'Occident. Par exemple, à Durban on voit sévir un groupe portant le nom de Vikings et un autre arborant celui d'une tribu indienne, comme à Port-Louis<sup>790</sup>.

Mais il ne s'agit pas simplement de prendre modèle sur des acteurs et les scènes de films. Les jeunes Mauriciens des villes, rappelons-le, sont les plus affectés par le chômage : 26% des chômeurs ont moins de 21 ans<sup>791</sup>. Il semble logique que, par désœuvrement et ennui, ils rejoignent des gangs ; ceci leur permet de se procurer de l'argent facile à travers des activités illégales, notamment le proxénétisme<sup>792</sup>. Et lorsque ces gangs se disputent des secteurs vitaux pour leur économie souterraine, de nombreux jeunes sont entraînés dans le conflit, afin de défendre des sources de revenus ou d'en acquérir, voire juste suivre le mouvement. Tout aurait d'ailleurs commencé par une dispute entre une bande de créoles et une de musulmans pour le contrôle de la prostitution et de la drogue (*gandia*) aux alentours du cinéma Vénus<sup>793</sup>. Jérôme Boule, rédacteur de l'Express, me raconte ainsi le déroulement des événements :

« Au cinéma Vénus, on jouait le film *Ali Baba et les Quarante Voleurs*. J'y étais ce soir-là avec mon frère (rires). Tout est dit avec le nom du film. Istanbul et Blousons noirs venaient

788 Goerg Odile, *Fantômas sous les tropiques. Aller au cinéma en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, coll. « Empires », 2015

789 Glaser Clive, *Bo-Tsotsi The Youth Gangs of Soweto, 1935-1976*, Social History of Africa, Portsmouth : Heinemann, 2000

790 Voir index, carte de la répartition des gangs dans la ville de Durban.

791 Chan Low Jocelyn, « L'île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.9

792 *La Vie Catholique*, 28 janvier 1968.

793 C.f : Entretien : Lindsay Morvan.



*régulièrement dans notre quartier. Les musulmans venaient avec des sabres. Et après c'est arrivé. L'étincelle, je ne sais pas si c'était vraiment dû à une histoire d'amour. [...] C'est le déclenchement de cette affaire. Une bagarre entre gamins musulmans et créoles pour le contrôle de la prostitution. C'est certes parti en vrille mais il y avait un terrain fertile. Il te faut un terreau. S'il n'y avait pas toutes ces questions communautaires, ces tensions à un certain niveau. Il y aurait pu avoir milles bagarres entre les gangs sans donner cette situation-là. C'est comme au Liban, on te dit que les choses ont commencé entre deux chauffeurs de taxis. Je veux bien mais s'il n'y a pas le terreau nécessaire, ça ne prend pas. Or ici, il y avait le terreau nécessaire qui était là, surtout chez les jeunes. »*

L'élément déclencheur de l'embrassement communautaire semble être la suite de ces événements autour du cinéma Vénus avec l'agression à leur domicile le 19 janvier de jeunes liés au Comité d'Action Musulman. Ils se sont fait attaquer chez eux par des individus masqués qui seraient en fait des jeunes créoles qui cherchaient à se venger suite aux précédents affrontements autour du cinéma<sup>794</sup>. La tension croît alors à mesure que le conflit déborde de la rue jusqu'aux logements des riverains<sup>795</sup>. Ce ne sont plus seulement les membres des gangs qui subissent et agissent mais une grande partie de la jeunesse des communautés créole et musulmane. À partir de ce moment-là, la violence explose, les vengeances et contre-attaques entre musulmans et créoles s'enchaînent pendant plusieurs semaines.

Il faut chercher aussi dans le milieu politique les raisons de ce déchaînement des « gangs ». Peu de temps auparavant, le Parti travailliste raillait les mouvements de jeunesse liés au Parti mauricien social démocrate<sup>796</sup> : ces groupes qui seraient une sorte de bras armé du P.M.S.D. pour les coups de poing électoraux. Comme ce qui s'est passé dans d'autres territoires pendant la décolonisation, au Cameroun par exemple, les élections, démocratiques pour la première fois, sont marquées par ce phénomène de hooliganisme piloté<sup>797</sup>. Duval s'en est toujours défendu même si la presse montre bien qu'après 1966 on retrouve souvent cette jeunesse au cœur des incidents parsemant les événements politiques publics. Il est vrai que jeunes gens et jeunes filles ont été très utilisés dans la propagande du parti d'opposition lors

---

794 *Advance*, 20 janvier 1968.

795 : *Advance*, 18 mars 1968.

796 *Advance*, 12 janvier 1968.

797 Torrent Mélanie, « Les deuils de l'indépendance : Le Cameroun face à sa réunification (1959-1962) », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.333

des dernières élections de 1967, surtout ceux des faubourgs de Port-Louis (où les gangs s'étaient constitués).

On ne peut s'empêcher de penser que ces jeunes Créoles des quartiers populaires de Port-Louis, fortement politisés et déçus par les récentes élections, ont bel et bien pris part aux tragiques événements, surtout que la frontière entre jeunes politisés et jeunes d'un « gang » n'est pas facile à cerner. Cela, on le perçoit, lorsque, au-delà des membres de gangs, on vise des jeunes liés à des partis politiques, notamment lorsque les agresseurs s'en prennent à des Musulmans sympathisants du C.A.M. ou des Créoles du P.M.S.D. dans leurs maisons. De plus, de façon conjoncturelle, les jeunesses bleues de l'opposition connaissent une crise majeure à la fin de l'année 1967 : leur chef, le Musulman Monaf Fakira, se brouille avec G. Duval. Il souhaiterait être candidat à la mairie de la capitale en novembre mais les soutiens financiers franco-mauriciens s'y opposent et Duval s'en sépare<sup>798</sup>. Les adolescents ne sont pas alors bien encadrés, ce qui a pu faciliter les débordements qu'a connus la capitale.

#### *Un gouvernement mauricien impuissant face au déchaînement de violences*

La police mauricienne et le gouvernement tentent d'arrêter ce cycle de violences, en décrétant le couvre-feu ou en mettant en place des barrages pour contrôler la multiplication des armes (notamment la circulation croissante d'armes de chasse, de revolvers et d'armes blanches), mais en vain. Jean Déodat me racontait ainsi que les jeunes de son quartier essayaient de fabriquer des armes avec trois fois rien. Lui-même a conçu une baïonnette rudimentaire pour se défendre<sup>799</sup>. Pour faire face à ces émeutes, on eut recours aux unités spéciales, comme on peut le voir sur le cliché ci-dessous. Ce déploiement de forces est assez impressionnant, car en temps ordinaire, les policiers mauriciens ne sont pas armés (comme les *bobbies* anglais). Les voir casqués, bouclier et matraque en main accentue le caractère particulier de l'atmosphère dans les rues de la capitale au cours des émeutes.

---

<sup>798</sup> *Advance*, 21 décembre 1967.

<sup>799</sup> C.f. : Annexes, entretiens : Jean Déodat.

Document 73 : Photographie des forces de l'ordre en position devant le théâtre sur l'une des artères principales de Port-Louis en janvier 1968<sup>800</sup>

Pourtant, l'ensemble des forces mauriciennes de sécurité est sur le terrain. Roger Palmyre patrouille ainsi inlassablement les rues de la ville avec la *Special Mobile Force* pour ramener l'ordre. Il n'hésite pas à user de la force tant l'ambiance est à l'anarchie : « Une fois j'ai dû me servir de mon pistolet pour tirer dans les jambes parce qu'ils étaient armés, ils voulaient mettre le feu. Cela faisait du désordre, il fallait ramener l'ordre »<sup>801</sup>. Malgré leur impressionnant déploiement dans les rues de la capitale, les forces de l'ordre sont vite dépassées par le nombre des émeutiers et surtout, chose nouvelle sur l'île, par l'emploi d'armes létales : sabres, armes à feu ou cocktails Molotov<sup>802</sup>. Les unités spéciales, bien qu'efficaces, n'ont pas assez d'effectifs pour faire face aux émeutiers. Pire, lors d'interventions elles peuvent se tromper de cible, signe révélateur d'un manque de

---

800 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

801 C.f : Annexes, entretiens : Roger Palmyre.

802 *Le Cernéen*, 24 janvier 1968.

professionnalisme et/ou d'expérience<sup>803</sup>. Elles s'en prennent par exemple à la communauté agressée lorsqu'un incident vient de se produire, se mettant ainsi à dos la plupart des habitants des quartiers où elles patrouillent. L'incapacité de la police est si flagrante que des bandes de jeunes se sentent assez hardies pour attaquer des policiers chez eux ou pour s'en prendre à des commissariats en pleine nuit<sup>804</sup>. En réaction, les arrestations se multiplient, des jeunes sont arrêtés et détenus aux Casernes Centrales, le quartier général de la Police (Jean Déodat, alors adolescent, est ainsi arrêté après avoir caillassé la voiture d'un Indien avec des amis alors qu'ils se rendaient au terrain de football<sup>805</sup>).

Le seul recours du gouvernement de S. Ramgoolam pour reprendre le contrôle de la capitale est de demander, une fois encore, l'assistance des troupes britanniques, se référant de nouveau au « précieux » accord de défense obtenu en 1965<sup>806</sup>. En effet, ses multiples appels au calme restent lettre morte, malgré le soutien des leaders créoles et musulmans, du gouverneur britannique et des grandes figures des trois communautés : S. Ramgoolam, G. Duval et A.R. Mohamed. Ces derniers demandent conjointement, fin janvier 1968, l'arrêt des violences<sup>807</sup>. Seuls les soldats britanniques peuvent, par leur expérience, leurs effectifs et leurs armements, contenir la situation. Les forces de sécurité mauriciennes ont montré leurs limites.

### **Un affrontement majeur entre Créoles et Musulmans**

Ce conflit affecte surtout deux groupes, les Créoles et les Musulmans<sup>808</sup>, et ce presque exclusivement dans la capitale ; les affrontements sont bien moins importants en dehors de la ville. Il est d'ailleurs logique que ce soit à Port-Louis et entre ces deux groupes que les violences explosent. A.R. Mohammed comme G. Duval y ont attisé la flamme du communalisme. La situation leur échappe désormais.

#### *Les fissures du « kaléidoscope » mauricien*

Dans la presse, les acteurs politiques et religieux expriment leur incompréhension face à ces violences inter-communautaires (alors que beaucoup ont bien conscience des raisons de

803 *Advance*, 19 et 20 janvier 1968.

804 *Advance*, 22 janvier 1968.

805 C.f. : Entretien : Jean Déodat.

806 *Le Cernéen*, 23 janvier 1968.

807 *Advance*, 22 janvier 1968.

808 C.f. : Annexes, Jérôme Boule.

telles tensions). Un peu hypocritement, le leader conservateur musulman A.R. Mohamed tient ces propos en janvier 1968 « Il est impossible que des gens qui ont vécu si longtemps côte à côte se laissent aller à de telles violences [...] Il faut que cela cesse et pour que cela cesse, il faut que chacun y mette du sien, le Musulman comme le Créole. »<sup>809</sup>. Un tel déchaînement de violences n'est pas dans les mœurs des habitants de Port-Louis qui, à la différence de nombre de Mauriciens, ont jusque-là affiché de bonnes relations entre eux, entre voisins issus de différents groupes<sup>810</sup>. Les Musulmans et les Créoles, majoritaires dans la cité, y ont toujours vécu, il faut le rappeler, en assez bons termes.

Mais les leaders mauriciens, eux-mêmes, restent cependant lucides sur les origines de ce mal. Ils mettent en cause l'exacerbation du communalisme, un mal qui couvait depuis quelque temps : «Si, tellement vite, l'émeute est devenue raciale, c'est que depuis très longtemps et sans même que nous sachions à quel point nous en étions atteints, les poisons de la haine raciale coulaient dans nos veines.»<sup>811</sup>. Car, du point de vue religieux, il n'y avait pas de dissonance, chacun pouvait exprimer sa foi propre sans gêner son voisin ni lui chercher querelle<sup>812</sup>. La raison, clairement politique, résulte des dernières élections qui ont ouvert la voie à l'indépendance<sup>813</sup>. La tension est telle entre la Population Générale et les Indo-mauriciens que les uns et les autres, devenus incapables d'objectivité, sont affectés par la rancœur communaliste. «Est-ce d'ailleurs vraiment la haine ? Ne serait-ce pas plutôt la peur – une peur immense, une peur panique, alimentée par des faits réels mais, cent fois plus encore, par des rumeurs dont la plupart étaient complètement infondées»<sup>814</sup>. Les Créoles éprouvent beaucoup d'appréhension à la perspective d'un avenir sous l'hégémonie d'une coalition de partis majoritairement indienne et les derniers événements, en particulier la question des *reliefs workers*, semble les conforter dans leurs points de vue<sup>815</sup>.

Ce communalisme latent trouve un terreau particulièrement favorable pour se développer à Port-Louis. En effet, les Créoles y sont directement en contact avec les Musulmans qui appuient le Comité d'Action Musulman. Or, c'est ce dernier qui, allié au P.T., a fait basculer les élections, apportant les milliers de voix nécessaires pour donner la victoire électorale à l'Alliance pour l'indépendance (ces mêmes voix s'étaient jointes à celles du P.M.

---

809 *Advance*, 5 avril 1968.

810 C.f. : Entretiens : ensemble des entretiens réalisés

811 *La Vie Catholique*, 28 janvier 1968.

812 *La Vie Catholique*, 28 janvier 1968.

813 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.269

814 *La Vie Catholique*, 28 janvier 1968.

815 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.36

au cours des deux décennies précédentes, notamment lors des municipales de Port-Louis qu'A.R. Mohammed avaient remportées). C'est la raison majeure pour les Créoles de leur faire grief. Ils sont donc perçus comme des traîtres. Et le virulent discours de Mohammed contre les Créoles, au cours des dernières années, et leur exogamie rejetée parachèvent leur défiance vis-à-vis de leurs voisins musulmans.

Surtout, une des raisons à cet affrontement entre Créoles et Musulmans est leur proximité directe dans la capitale. C'est dans le district de Port-Louis que les Musulmans sont les plus nombreux (33.855 des 110.322, recensés dans toute l'île en 1962, y résident). La capitale est aussi la deuxième grande zone d'implantation des Créoles (44.362 sur les 203.652 recensés en 1962)<sup>816</sup>. C'est donc à Port-Louis que leur antagonisme risquait le plus d'exploser, d'autant que c'est dans cette ville que le C.A.M. a sa plus forte assise (sur les six sièges de députés de la ville, il en obtient deux en 1963)<sup>817</sup>. Le P.M.S.D., pour sa part, y possède le siège de ses organisations de jeunesse politisées<sup>818</sup> et y jouit d'une bonne assise électorale (il emporte trois des quatre circonscriptions de la ville en 1967<sup>819</sup>).

---

816 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

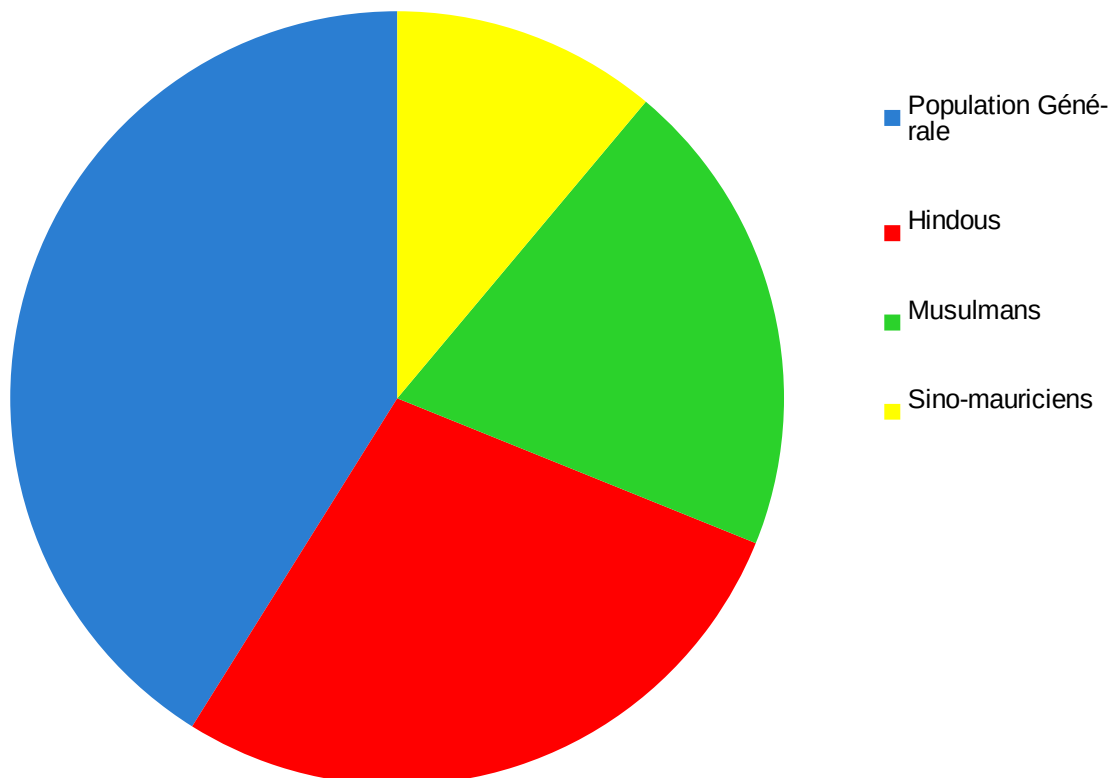
817 *Le Cernéen*, 22 octobre 1963.

818 *Le Cernéen*, 10 juin 1965.

819 *Le Cernéen*, 9 août 1968.

Document 74 : Tableau et diagramme de la répartition de la population dans le district de Port-Louis selon le recensement de 1962<sup>820</sup> :


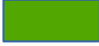


district	communauté	nombre	pourcentage
<u>Port-Louis</u>		<b>119.950</b>	
	Population Générale	44.362	37 %
	Communauté hindoue	29.773	25 %
	Communauté musulmane	33.855	28 %
	Communauté chinoise	11.960	10 %



<sup>820</sup> *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

Document 75 : Carte de la répartition des Musulmans dans l'île selon le recensement de 1962<sup>821</sup>

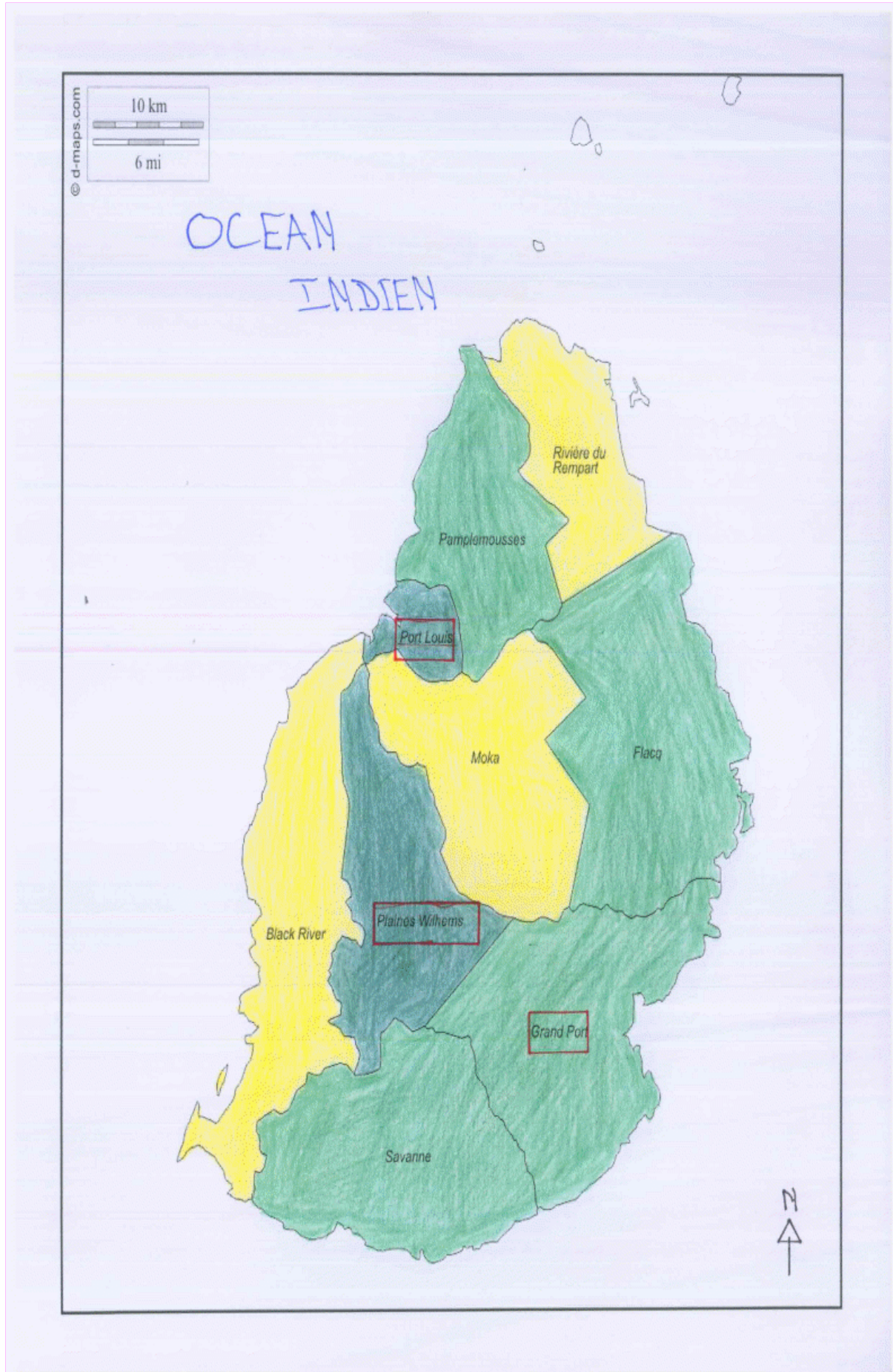
Légende :

-  : Présence importante des Musulmans (plus de 25.000 individus)
-  : Présence moyenne des Musulmans (de 8.000 à 10.000 individus)
-  : Présence faible des Musulmans (moins de 7.000 individus)
-  : Districts disposant d'importants espaces urbains

---

821 Carte réalisée avec les données du recensement trouvées dans *le Cernéen*, 18 octobre 1963.





Les Créoles sont désorientés et les esprits des deux groupes sont surchauffés par les derniers remous politiques : les affrontements entre gangs n'ont été en définitive que l'étincelle d'un brasier qui couvait à cause de l'évolution politique depuis des années déjà. Face à l'agression choquante du fils d'un musulman aisé (membre important du C.A.M.), attaqué dans sa propre maison par des Créoles, parce qu'il faisait partie d'un gang rival, ne peut-on se demander si la délinquance n'est qu'un paravent ?<sup>822</sup> Nous l'avons souligné, la frontière entre jeunes d'une bande et jeunes affiliés à un parti est bien mince ; elle s'efface complètement lors de ces affrontements lorsqu'il s'agit de trouver des raisons pour s'en prendre à l'autre.

Cependant, à croire des témoignages que j'ai recueillis, on peut penser que ces violences affectent surtout l'« autre » qui n'est pas de son quartier. Un Créole ne va pas s'en prendre à son voisin musulman qu'il connaît depuis des années. Mais on fait venir des gens d'autres quartiers pour l'expulser, comme me l'a relaté Jérôme Boulle qui se souvenait du départ de ses voisins musulmans dans le quartier des Salines :

*« à côté, il y avait un Musulman du quartier qui était là. Les gens ne s'en prenaient pas aux voisins musulmans. Ils se disaient, il y a d'autres Musulmans méchants que je connais pas qui viennent de Plaine Verte. Et à Plaine Verte, ils disaient il y a des Créoles que je connaissais pas qui viennent de Roche-Bois. Les gens se sauvaient mais il n'était pas pris à parti. C'est ça qui est terrible aussi. »<sup>823</sup>.*

Les gens fuient leurs quartiers s'ils y sont minoritaires. Ainsi, les Salines se vident des familles musulmanes et Plaine Verte voit sa population créole poussée au départ (des phénomènes semblables se retrouvent dans d'autres quartiers).

---

822 *Advance*, 19 janvier 1968.

823 C.f. : Annexes, entretiens : Jérôme Boulle.

*Port-Louis : une capitale en état de siège*

Pendant un peu plus d'un mois, les deux communautés, créole et musulmane, vont s'entre déchirer, faisant officiellement une centaine de blessés et une trentaine de morts (bilan donné au début mars 1968)<sup>824</sup>. Cela principalement parce que les protagonistes utilisent des armes. Des arsenaux ont été constitués, les forces de sécurité mettent au jour des caches : « Une grande quantité d'armes et d'objets dangereux y ont été trouvés, notamment 4 bombes à la gélignite, 16 barres de fer, 15 gourdins, 2 bombes incendiaires, 3 fusils, 31 sabres, 17 couteaux, du soufre, des cartouches et des balles, 2 cocktail Molotov et 21 armes assorties. »<sup>825</sup>. Avec un tel armement, on n'est plus dans une classique bataille de bandes mais dans un conflit (ici communautaire) violent. La peur et la haine se répandent dans les rues sans que le gouvernement n'arrive à les freiner. Des fabriques d'armes sont découvertes, tant dans des habitations de Musulmans que de Créoles : on s'équipe pour conquérir des quartiers, pour pousser à la fuite la communauté rivale. Par de tels actes, les membres des deux camps semblent ne plus pouvoir ni vouloir vivre en proximité.

En février 1968, l'armée britannique arrive et commence à rétablir la situation, recourant parfois à la force. Certaines fois, elle doit user des armes, pour séparer les opposants ou intervenir pour découvrir des caches. Surtout, elle occupe le terrain. Elle effectue des patrouilles et des fouilles, crée des barrages filtrants, impose un couvre-feu. Elle multiplie les arrestations, vient en aide aux victimes et limite les occasions de confrontation entre les deux groupes<sup>826</sup>. Ci-dessous, ces soldats britanniques patrouillant dans les rues de la capitale sont passés en revue par des membres du gouvernement, dont S. Ramgoolam. Ils ne sont pas, quant à eux, équipés de simples matraques, de revolvers ou de fusils (comme les forces de sécurité mauriciennes) mais d'armes automatiques, apparemment nécessaires en raison de la gravité de la situation. Le second cliché montre des soldats, fusils prêts et baïonnettes au canon ; ils ont arrêté plusieurs jeunes et les ont mis en joue le long d'un mur. Eux n'apparaissent clairement pas dépassés et semblent réussir pleinement leur mission de pacification.

---

824 *Le Cernéen*, 5 mars 1968.

825 *Advance*, 3 avril 1968.

826 C.f. : Entretien : Jérôme Boulle.

Document 76 : Cliché de S. Ramgoolam ( à gauche) passe en revue les soldats britanniques arrivés dans l'île pour combattre les émeutes de Port-Louis<sup>827</sup>

Document 77 : Cliché de soldats britanniques en patrouilles lors des émeutes de Port-Louis en 1968<sup>828</sup>

---

827 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

828 <http://www.google.fr/countries-without-militaries-3>

L'armée britannique réinvestit les rues de Port-Louis pour en chasser les « gangs ». Si nécessaire, elle aide aussi des familles (surtout créoles) à déménager vers des zones moins dangereuses pour elles, notamment aux Plaines Wilhems. Mais Londres reste assez inquiète de la situation. Elle redoute que l'insurrection ne s'étende à tout le territoire. En effet, le Royaume-Uni doit également envoyer un bâtiment de guerre de la *Royal-Navy* fin janvier 1968 pour ramener l'ordre à l'île Rodrigues, à la suite d'attaques contre le commissariat par des opposants à l'indépendance. Rappelons que le P.M.S.D. y fit un de ses scores les plus élevés aux élections d'août 1967, les Rodriguais, très majoritairement créoles, se sentaient également pris otage dans cette manœuvre des dirigeants mauriciens en faveur de l'indépendance<sup>829</sup>.

Indirectement, en rétablissant la sécurité par leur interposition entre Musulmans et Créoles, les Britanniques vont renforcer l'éloignement entre les deux groupes. Une photo publiée par le journal *Advance*<sup>830</sup> (voir document ci-dessous) montre les troupes britanniques assurant la sécurité dans les rues du quartier de Vallée Pitot (très connoté musulman). Devant des maisons de pauvre facture, un soldat pose avec le sourire ; les gens derrière lui (des femmes et des enfants qui semblent être Indo-mauriciens) paraissent contents de sa présence. Deux pancartes fixées sur la case (en anglais et en français) : une remercie, au nom de la communauté musulmane, les soldats d'être là pour sauver l'indépendance et l'autre félicite l'action politique de A.R. Mohamed. Nous sommes ici dans une zone à prédominance musulmane, sans doute un bastion du C.A.M. dans la capitale. Le maintien de l'ordre par l'armée afin que l'indépendance puisse se réaliser ne peut que réjouir ceux qui soutiennent le gouvernement et l'Alliance pour l'indépendance. On peut cependant penser, à la vue de ce cliché, paru dans l'organe de presse le plus lié au PT, que nous avons affaire à un montage visant à rassurer l'opinion publique à quelques jours de l'indépendance, alors que des problèmes persistent toujours dans les rues de la capitale.

---

829 *Cabinet Papers*, CC(68)10, 25/01/1968.

830 Cf. : Voir annexe XIV

Document 78 : Cliché d'un soldat britannique, posant dans les Rues du Port Louis au début de l'année 1968<sup>831</sup>

Document 79 : Cliché d'un soldat britannique en faction à Plaine Verte, Port-Louis, 1968<sup>832</sup>

---

831 *Advance*, février 1968.  
832 C.f. : *Vintage Mauritius*

Sur une autre photographie (ci-dessus), un soldat britannique, en faction dans le quartier central de Plaine Verte (où la violence a été forte), regarde un hélicoptère décoller, sans doute pour une patrouille au-dessus de la ville. Une telle présence militaire, avec un déploiement de troupes et de matériel (navires, hélicoptères) rappellerait plutôt l'occupation d'un territoire ennemi durant une guerre ou l'intervention de soldats pour le maintien de la paix sous l'égide de l'O.N.U. Cela semble invraisemblable pour ce petit territoire qui n'a connu aucun conflit majeur depuis les guerres napoléoniennes.

En réaction à l'intervention militaire britannique qui empêche les confrontations directes, débute une campagne d'incendies nocturnes des maisons particulières dans le but de les chasser leurs occupants de tel ou tel quartier afin de dominer la zone en question<sup>833</sup>. Cela dure plusieurs semaines, car les Britanniques éprouvent plus de difficultés à arrêter les incendiaires et à instaurer la paix en la ville la nuit. Ce phénomène divise encore plus les communautés que les bagarres des semaines précédentes. Désormais, la séparation entre les groupes n'est plus seulement politique ou sociale, elle devient aussi spatiale. Lindsay Morvan me décrit ce qui se passe dans le quartier de Roche-Bois, où des représailles sont menées contre les Musulmans :

*« Bon on a dit à mes parents quand ils sont arrivés à Roche-Bois qu'il y a des gens, des Créoles, de Cité Martial, au centre de Plaine Verte. Ils disaient que ça ne les concernait pas car eux étaient bourgeois et les émeutes affectaient les Tit's Créoles. On les a obligés à partir, même une chanteuse connue Sœur Clarisse, ils l'ont obligée à chanter nue dans la rue. Alors nous ici en réaction, on les a fait partir de Roche-Bois »<sup>834</sup>.*

Les violences sont restreintes aux rues de Port-Louis. Il n'y a pas d'effet de contagion majeure de ces heurts au-delà de la capitale. Le conflit reste cantonné à la ville, même si l'on peut noter des antagonismes sporadiques, à partir de la fin février- début mars, à Goodlands et dans les Plaines Wilhems<sup>835</sup>. Cela aurait pu se produire du fait que de nombreuses personnes s'y sont réfugiées et certaines d'entre elles ont eu la possibilité d'y transférer leurs différends. Elles y ont des membres de leurs familles qui peuvent rejoindre leur combat. On est cependant loin d'atteindre le déferlement de brutalités que connaissent les rues de la capitale,

833 *Advance* et *Le Cernéen*, 18 mars 1968.

834 C.f. : Entretien : Lindsay Morvan.

835 *Advance*, 25 mars 1968.

les conflits s'y arrêtant aussi vite qu'ils ont commencé. Cependant, dans les mois qui suivent la déclaration d'indépendance, des violences éclateront plus fréquemment en dehors de la capitale. Il faut attendre longtemps jusqu'à ce qu'il y ait accord entre l'opposition et le gouvernement pour que la tension retombe véritablement<sup>836</sup>.

### *Un grand nombre de victimes et de déplacés*

Le calme revient finalement, mais seulement après plusieurs semaines durant lesquelles les soldats de sa Majesté séparent et désarment les protagonistes. Ces émeutes à Port-Louis ont de graves répercussions, outre le nombre élevé de blessés et de morts.

Les dégâts matériels sont très importants et beaucoup de personnes, déjà fragilisées économiquement, perdent tout dans l'incendie de leur maison. Certes, tous les Créoles n'ont pas voulu éliminer leurs voisins musulmans, et vice versa. Voire, bien souvent, on assiste dans ces moments difficiles à des scènes de fraternisation et de solidarité, bien évidemment encensées par la presse : «La preuve qu'il y a plus de détente à Port-Louis est que dans les quartiers à forte prédominance musulmane ou à forte prédominance créole, on a pu constater des actes de coopération inter-communautaire.»<sup>837</sup>. Lindsay Morvan nous explique ainsi comment il a prévenu un de ces voisins indiens lui disant de fuir, les émeutiers créoles risquant de lui faire du mal :

*« à Port-Louis en 68, ça oui. Je me souviens bien parce que j'avais un copain Marane qui revenait chez lui au moment où ça commençait à bien bouillir. Ses parents avaient déménagé dans la journée, lui ne savait pas. On a couru vers lui pour lui dire de pas rentrer, de partir parce qu'il risquait d'avoir des problèmes. On avait un voisin, il est resté et des gens l'ont tué. Ça m'a marqué. On avait peur. Quand on allait voir mes grands parents à Port-Louis, c'était risqué. On était plus en sécurité à Roche-Bois. À Port-Louis, c'était l'anarchie »<sup>838</sup>.*

Néanmoins, maintes personnes abandonnent leur quartier car elles y sont en minorité. Par peur ou par ce que leur maison a brûlé, elles fuient. Ainsi vont se constituer des camps de déplacés. Les vastes Casernes Centrales de la capitale deviennent au cœur de la ville un refuge pour des centaines de gens ; des médecins, le gouvernement et l'Église leur y portent

836 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.486

837 *Advance*, 25 janvier 1968.

838 C.f. : Entretien, Lindsay Morvan.



secours. Des photos parues dans les périodiques rendent bien compte de cette situation dramatique. On y voit qui sont les victimes réelles de ces affrontements, ceux qui fuient, ceux qui ne se battent pas : les femmes, les enfants, les personnes âgées... Comme sur ce cliché (ci-dessous) qui représente un enfant (créole sans doute), un pansement sur le front, auprès de son grand père à l'air hagard, avec une jeune femme créole à l'arrière plan :

Document 80 : Cliché tiré du Cernéen, montrant des réfugiés aux Casernes centrales<sup>839</sup>

Sur un autre photographie, des femmes sont attroupées avec leurs enfants sous une tente dans un camp de déplacés :

---

839 *Le Cernéen*, Janvier 1968.

Document 81 : Cliché tiré du *Cernéen*, montrant des réfugiés sous une tente aux Casernes centrales<sup>840</sup>

Gaëtan Duval qui rend visite aux Créoles déplacés dès janvier 1968, est reçu en sauveur, écrasé par le poids de leurs demandes<sup>841</sup>. Ces gens n'ont pas confiance dans le gouvernement et voient dans le leader du P.M.S.D. leur seul recours. On peut penser que ces réfugiés sont majoritairement des Créoles vu l'accueil qu'ils font à Duval. Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse que ce sont surtout les Créoles, bien plus fragiles économiquement, qui ont massivement fui ces quartiers de Port-Louis et que ce sont eux qui peuplent ces camps. Quant aux Musulmans, on suppose qu'ils peuvent compter sur des solidarités familiales sans doute plus efficaces ou sur les économies tirées du commerce, voire sur l'entraide communautaire, forte dans leur groupe.

---

840 *Le Cernéen*, Janvier 1968.

841 *Le Cernéen*, 23 janvier 1968.

Entre 4000 et 8000 déplacés, sur près de 120.000 Port-Louisiens<sup>842</sup>, quittent leur ville au cours de cette période<sup>843</sup>. Pour la plupart, ils partent vers l'agglomération des Plaines Wilhems. Pour certains, principalement des Créoles, le départ sera définitif<sup>844</sup>. Dans le quartier des Salines, bien décrit dans les entretiens que j'ai effectués, la majorité des Musulmans partent, eux qui vivaient jusque-là en bon voisinage avec les Chrétiens : «Ils sont partis. Nous on a plein de copains qui sont partis. On les a jamais revus après »<sup>845</sup>. Cela va entraîner un changement majeur dans la composition de la population de Port-Louis, notamment dans certains quartiers qui deviennent clairement ethniques. Il en est ainsi de Plaine Verte (qui devient presque exclusivement musulman). Les Gens de couleur du centre de la ville partent en nombre vers le Plateau. Et, du fait de leur départ massif, les Créoles vont perdre leur assise dans la cité (ce qui se confirmera lors d'élections ultérieures).

#### **« Émeutes raciales » de 1968 et accentuation des divisions communautaires**

Créoles et Musulmans s'entre déchirent dans un conflit qui tourne rapidement à la « guerre ethnique » et les divise profondément ; chacun vit désormais dans « son territoire », tournant ainsi une page forte de l'histoire de la société mauricienne. Les affrontements violents de 1968 marquent pour longtemps les esprits des Mauriciens. Les Créoles, notamment, vont être perçus négativement à cause de ces débordements et les Musulmans se renferment un peu plus les frontières de leur groupe.

#### *Le renforcement des frontières communautaires*

La rupture dans la capitale est consommée. Créoles et Musulmans ne se considèrent plus de la même façon et n'habitent désormais plus (pour la majorité) dans les mêmes quartiers, il y a une véritable « ethnicisation des quartiers »<sup>846</sup>. 1968 est une date importante dans l'histoire des relations inter-communautaires de Maurice. C'est depuis ce moment-là qu'une importante division s'installe dans cette île nuisant au développement sociétal du futur État indépendant. Dans ces combats de rues, c'est aussi leur proximité socio-géographique qui s'est détériorée. Un important fossé sépare dorénavant ces deux communautés, pour les

842 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

843 *Advance*, 25 janvier 1968.

844 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.485

845 C.f. : Entretien : Jean Déodat.

846 C.f. : Entretien : Jérôme Boule.

Créoles il est, après 1968, encore plus important que celui qui le sépare des Hindous, car les Musulmans sont désormais pour eux les plus communalistes de tous<sup>847</sup>.

Cette séparation a commencé déjà quelques semaines auparavant. Certains des leaders musulmans du P.M.S.D. quittent le parti, car Duval n'a pas retenu la candidature de Musulmans lors des élections à la mairie du Port-Louis, se voyant opposer le refus de ses soutiens Franco-mauriciens<sup>848</sup>. L'unité est difficile à maintenir au sein de l'opposition, les intérêts communautaires divergents l'affectant grandement (d'autant que l'indépendance étant actée, les stratégies divergentes et opportunistes se multiplient dans ses rangs)<sup>849</sup>. L'élite franco-mauricienne, qui finance le P.M.S.D., refuse l'idée que les Musulmans puissent obtenir une fois encore la mairie de la capitale. Le « King créole » perd dans cette affaire beaucoup de ses supporters musulmans, son parti prend alors une touche communautaire plus marquée, plus créolo-centrée. Cela peut expliquer aussi ces heurts entre Créoles et Musulmans qui ne sont plus alliés politiquement (car tous ne votaient pas C.A.M.). Au niveau politique, le front uni contre l'indépendance, qui englobait au-delà du seul groupe chrétien, la grande majorité de la Population Générale et des Musulmans, est détruit.

Les autres parties de l'île n'ont été que très peu affectées par ces émeutes, la défiance et la crainte s'emparent néanmoins de très nombreux Mauriciens. Hindous et Sino-mauriciens, n'ont pas été touchés directement par les affrontements mais eux aussi connaissent la peur et vivent également dans l'attente de la fin des violences (particulièrement les Sino-mauriciens dont le gros de la communauté réside à Port-Louis), comme on peut le lire dans la *Vie Catholique* : « Et la peur est contagieuse. Les communautés hindoues et chinoises n'ont pas été mêlées aux troubles et pourtant elles aussi sont perpétuellement sur le qui-vive, craignent qu'une étincelle vienne mettre le feu aux maisons. »<sup>850</sup>. Cela renforce aussi chez elles la méfiance, notamment celle qu'elles ont vis-à-vis des Créoles (amalgamés aux seuls « gangs » et perçus comme des barbares nihilistes en puissances). Sur ce petit territoire, ce qui affecte une partie de la population, affecte son ensemble quelles que peuvent être les barrières que l'on tente d'ériger entre soi et ses voisins : « Ce conflit a créé une tension au sein des différentes communautés et une méfiance s'est installée dans la population. Depuis, les tentatives pour ramener la confiance entre les différentes communautés n'ont pas eu le succès escompté. »<sup>851</sup>.

847 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.92

848 *Advance*, 21 décembre 1967.

849 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.34

850 *La Vie Catholique*, 25 février 1968.

851 Ramharai Vicram, « La littérature des années 1960 à Maurice : Reflet ou refus d'une société en mutation », in *Revue historique des Mascareignes, Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien : La*

*Une cérémonie d'indépendance fragilisée*

Cette instabilité et cette division si prégnantes entre les Mauriciens renforcent la critique du P.M.S.D. contre l'Alliance pour l'indépendance. Pour l'opposition, à l'image de ce qui se passe à quelques kilomètres même de l'Hôtel du Gouvernement dans les rues de sa capitale, l'île Maurice n'est pas prête pour l'indépendance. Comment créer un véritable État, comment parler d'une véritable nation, alors que 40% de sa population s'entre déchire ? G. Duval déclare que le « Mauricianisme » est mort-né, cet idéal pour un pays « arc-en-ciel » n'est pas encore réalisé et est encore loin de pouvoir l'être<sup>852</sup>. Les Mauriciens se regardent encore avec trop de méfiance, jalouxant les biens des autres, multipliant les incompréhensions et ne cherchant pas, pour beaucoup d'entre eux, à mieux comprendre la personne qui vit de l'autre côté de la rue. Pire, le leader créole, usant d'un fort pathos, pense que les blessures sont trop profondes et que le conflit peut s'envenimer avec le temps. Il ne faut pas, selon lui, déclarer l'indépendance dans ces circonstances car elle ne ferait qu'aggraver la situation pour le pays, avec un risque d'enlèvement et les Créoles seraient tentés de multiplier les actes désespérés ou de révolte. Comment imaginer que l'État puisse fonctionner de manière autonome lorsqu'on a besoin des troupes anglaises pour maintenir la paix entre les différentes parties de sa population dans la capitale ?

Le 5 mars 1968, il réalise un discours marquant à l'Assemblée qui résume bien les récents événements et l'ambiance du moment, et dans lequel il exhorte une nouvelle fois le Premier ministre S. Ramgoolam à reporter la déclaration d'indépendance :

Document 82 : Discours de G. Duval à l'Assemblée législative mauricienne, paru dans *le Cernéen* du 5 mars 1968<sup>853</sup>

*« De plus, nous avons eu à déplorer des bagarres raciales où deux communautés minoritaires se sont affrontées, avec, comme résultat, une trentaine de morts, une centaine de blessés, des maisons brûlées, l'exode de nombreuses familles, plusieurs milliers de réfugiés et une angoisse qui tient à la gorge la moitié de la population. »*

---

*Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte*, n°4, La Réunion, Association Historique Internationale de l'Océan Indien, 2002, p.111

852 *Le Cernéen*, 1<sup>er</sup> mars 1968.

853 *Le Cernéen*, 5 mars 1968.

*Ajoutons à cela le chômage, la misère qui règnent partout, le départ de milliers de gens qui n'ont plus confiance dans leur pays et nous concluons sans peine que fêter et se réjouir c'est plus que de l'inconscience, c'est de l'indécence ! ».*

Et face à un nouveau refus du gouvernement, le P.M.S.D. ne peut que réitérer ses appels au boycott de la cérémonie qui va se dérouler sans cette importante partie des Mauriciens qui n'y croient pas.

Par leur violence, les bagarres « raciales » de Port-Louis marquent un tournant majeur dans les relations intercommunautaires dans l'île<sup>854</sup>. En quelques semaines, le déchaînement qui s'empare des groupes créole et musulman de Port-Louis achève de séparer socialement et géographiquement deux communautés qui ont toujours vécu en bon voisinage. La situation n'est rétablie que grâce à un nouvel appel aux forces militaires britanniques qui effectuent d'impressionnantes missions de pacification dans la capitale. Ceci n'augure rien de bon pour des cérémonies d'indépendance prévues pour le 12 mars 1968 et qui devaient marquer avec faste la concrétisation du grand rêve indépendantiste de S. Ramgoolam.

---

854 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.139

## **Chapitre XI : Absence et visibilité en trompe l'œil des Créoles à la célébration de l'indépendance**

Maurice accède à l'indépendance le 12 mars 1968, après avoir suivi, pendant plusieurs mois, les étapes qui devaient y conduire (vote à l'Assemblée élue, en 1967, de la demande d'indépendance auprès des autorités britanniques, choix d'un drapeau et d'un hymne, préparation de la passation de pouvoir), comme cela s'est passé dans d'autres territoires (à l'exemple de Madagascar de 1958 à 1959)<sup>855</sup>. Cependant, les événements qui ont marqué Port-Louis au début de l'année 1968 sont encore présents dans les esprits et font planer une ombre sur les préparatifs de la célébration. Toutefois, dans l'ensemble, les Mauriciens se réjouissent de la perspective de vivre cette autonomie et une foule en liesse assiste au Champ de Mars à la célébration du transfert de souveraineté. Dès le lendemain, la presse donne un reportage au ton optimiste d'une cérémonie qui se serait parfaitement déroulée, malgré l'absence remarquée des Créoles.

Document 83 : « Une » du quotidien pro-travailliste *Advance* du 13 mars 1968.

---

855 Rajaonah Faranirina, « Hymne pour un état malgache (XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle), in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XV,1997-1998, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999,p.23

## Tensions et mot d'ordre de boycott lancé par Gaëtan Duval

Pour les Créoles, la peur et la déception sont très fortes en ce début d'année 1968. Après les élections de 1967 et les émeutes communalistes des semaines précédentes, le 12 mars est comme un « chant du cygne » pour leur rêve d'une Maurice occidentale et chrétienne. La communauté créole éprouve beaucoup d'amertume. Le cœur n'est donc pas à la fête pour beaucoup de ses membres qui préfèrent rester chez eux et ne pas assister à ces festivités « indiennes ».

### *Une capitale meurtrie et sous haute sécurité*

En quelques semaines à peine, le visage de la capitale de Maurice change profondément. Sans une présence militaire britannique constante, le chaos provoqué par ces « bagarres raciales » (terme alors employé par de multiples politiciens mauriciens, dont Gaëtan Duval)<sup>856</sup> aurait pu embraser la cité, voire l'île entière. Le petit territoire peut, à cette période précise, s'enfoncer dans un violent conflit civil, à l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres colonies (ainsi à Zanzibar ou à Chypre). Cela pourrait affecter durablement la société, ou, tout du moins, avoir des conséquences sur la cérémonie marquant l'accession à l'indépendance (comme au Cameroun secoué par la guérilla de l'U.P.C. dans les années 1950)<sup>857</sup>. La répartition de l'espace de Port-Louis, entre groupes musulmans et créoles, est consommée. La peur du « péril indien », alimentée par *Le Cernéen* et l'oligarchie sucrière, est rémanente chez les Créoles. Les Musulmans sont devenus des rivaux avec lesquels les échanges peuvent rapidement tourner à la violence ; les Hindous qui ont réussi à faire main-basse sur l'État sont considérés avec rancœur.

Les soldats de Sa Majesté sont toujours très présents dans les rues de la capitale au mois de mars 1968. Leur rôle d'interposition, entre les deux communautés en conflit, a été très efficace, à la différence de leur action sur d'autres terrains d'opérations (notamment à Chypre) ; cela a vraiment permis d'arrêter les heurts. Les Mauriciens sont conscients que sans les Britanniques la situation n'aurait pu être redressée. Et aussi bien les Musulmans que les Créoles mauriciens ont été favorables à leur intervention et se félicitent leur succès<sup>858</sup>. Néanmoins, la tension reste toujours très vive et le risque d'une flambée de violence n'est

856 *Le Cernéen*, 5 mars 1968

857 Alwa Daniel, «Le Cameroun, le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Une proclamation de l'indépendance entre peur et allégresse », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.317

858 C.f. : Entretien : Jérôme Boule.



jamais à écarter. Des agressions éclatent entre communautés en mars, malgré la présence des soldats<sup>859</sup>. Cela affecte le prestige de la cérémonie de passation de pouvoir. L'absence de la princesse Alexandra, Duchesse de Kent, nuit également aux célébrations<sup>860</sup>. Par sa présence, cette parente de la Reine devait donner un retentissement international, ainsi qu'une touche glamour à ce moment clef de l'histoire mauricienne et à l'entrée du pays dans le *Commonwealth*. Elle a notamment rehaussé de sa présence la fastueuse cérémonie d'indépendance du Ghana de N'Krumah, dix années plutôt<sup>861</sup>. Mais, effrayée par les événements qui ont secoué Port-Louis, elle refuse de se rendre à Maurice, trop angoissée pour sa sécurité<sup>862</sup>. Les autorités britanniques sont d'ailleurs bien conscientes de la tension qui y règne : « The internal security situation there was at present extremely precarious »<sup>863</sup>. On redoute tellement les débordements et un redémarrage des « bagarres raciales », qu'on prévoit un dispositif conséquent de sécurité pour la journée du 12 mars 1968<sup>864</sup>. D'importants effectifs de policiers et de militaires sont déployés dans la capitale, où circulent des véhicules de l'armée.

Sur les deux clichés suivants, des hélicoptères sont mobilisés même durant la cérémonie. Certes, ils interviennent dans la parade des forces de sécurité lors des célébrations mais ils ont aussi un rôle crucial de surveillance. Le balai aérien de ces engins militaires, au-dessus de la petite foule de spectateurs (très masculine et endimanchée) venue assister aux célébrations, rappelle à tous les tensions du moment. Le gouvernement veut à tout prix que ce grand instant soit réussi. Car, comme l'écrit l'historien Jacques Le Goff : « Les organisateurs de fêtes soulignent leur ambition à embrasser l'Histoire. [...] Elle apporte une simulation de l'avenir que l'historien a la bonne fortune de pouvoir comparer à l'avenir réel. »<sup>865</sup>. Les Travailleurs tiennent à ce que l'accession de Maurice à un nouveau statut soit véritablement placée sous de bons augures. Ils veulent montrer à la population de l'île et au reste du monde qu'ils ont fait le bon choix, qu'ils ont droit à leur place dans le concert des nations.

---

859 *Advance*, 18 mars 1968.

860 *Le Cernéen*, 9 mars 1968.

861 Gallois Alice, « Retour sur les indépendances africaines : le regard de Jean Rouch en question. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.393

862 *Cabinet Paper*, CC(68)18, 7 mars 1968.

863 *Cabinet Paper*, CC(68)18, 7 mars 1968.

864 *Le Cernéen*, 14 mars 1968.

865 Le Goff Jacques et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire*, Paris, Folio histoire, Gallimard, 1974, p.343-346

Document 84 : Photographie d'une patrouille d'hélicoptères au-dessus du Champ de Mars, 12 mars 1968<sup>866</sup>

Document 85 : Cliché d'un hélicoptère des forces de sécurité, Champ de Mars de Port-Louis, 12 mars 1968<sup>867</sup>

---

866 C.f. : *Vintage Mauritius*  
867 C.f. : *Vintage Mauritius*

*Les Créoles, Duval et la question des célébrations*

Au vu des événements dans la capitale, Duval est encore plus dans l'opposition à l'indépendance, il fait tout pour la retarder, voire empêcher la passation de pouvoirs. C'est son avis qui prime avant tout pour la masse de ses électeurs créoles. Et ce sont bien ses mots d'ordre qu'ils vont suivre, préférant s'enfermer chez eux que de se rendre au Champ de Mars pour célébrer cette indépendance qu'ils rejettent.

À l'Assemblée, les élus P.M.S.D. et surtout Gaëtan Duval haussent le ton. Il n'est tout simplement pas possible d'accepter l'indépendance alors que la capitale s'embrase. Les événements de Port-Louis déchaînent les passions et ont bien ébranlé le fragile équilibre du pluralisme mauricien<sup>868</sup>. Comment même imaginer une indépendance portée à bout de bras par la soldatesque anglaise ? Pour la majorité des Créoles, le Premier ministre S. Ramgoolam ne peut avoir d'autre choix que de reporter l'accession à l'indépendance, voire d'y renoncer. L'île n'est pas encore prête à franchir ce cap. Bien sûr, cette argumentation de l'opposition est rejetée avec force par le gouvernement et sa majorité qui s'appuient sur les résultats des élections d'août 1967 et sur le fait que ces émeutes sont circonscrites à la capitale. Les tenants de l'Alliance pour l'indépendance sont certains que tout se passerait bien et si les soldats britanniques sont encore nécessaires au maintien de l'ordre, une fois l'indépendance obtenue, les problèmes seraient rapidement résolus. Après tout, la nouvelle constitution de l'île Maurice indépendante a déjà pu prouver sa solidité grâce au traité de défense avec le Royaume-Uni, judicieusement employé. En résumé, la fracture persiste entre les Rouges et les Bleus, tant à l'Assemblée que dans la rue. La réconciliation ne paraît pas être encore à l'ordre du jour et fait planer une ombre sur les célébrations.

Duval semble attiser les tensions par ses appels récurrents aux manifestations. Le calcul paraît logique. Il est sûr de l'appui des 44% d'électeurs qui ont été sensibles à ses discours lors du dernier scrutin national et de son écrasante victoire aux récentes élections municipales. Mais il compte aussi sur tous ceux effrayés par les violences de janvier-février. Selon ses calculs, s'il parvient à pousser 50 ou 60% des Mauriciens à manifester dans la rue, il peut encore changer le cours des événements. Certaines personnes, dont la plupart de celles que j'ai interviewées, voient en cette approche une stratégie du « bord du gouffre » choisie en toute connaissance de cause. Le tribun semble s'enfermer dans une posture jusqu'au boutiste périlleuse. D'autant que, d'après les rumeurs, il serait prêt à utiliser ses groupes de jeunes

---

868 *Le Cernéen*, 5 mars 1968.

fidèles pour saboter la cérémonie<sup>869</sup>. Il est clair que si de tels rassemblements se produisaient (en transgressant les interdictions édictées les mois plus tôt), la situation pourrait vite dégénérer en une nouvelle émeute susceptible de causer de nombreux morts (au vu des milliers de personnes censées se déplacer pour assister aux célébrations). Après, il peut être aisé d'utiliser la foule en colère pour marcher sur le Parlement ou la résidence du Gouverneur ou tout autre symbole de l'ordre. Les forces de sécurité de confession chrétienne, ainsi que les Franco-mauriciens qui suivraient le mouvement, apporteraient la force nécessaire à un putsch. Mais le nombre de victimes risque d'être sans commune mesure avec celui fait par les récentes « bagarres » à la capitale. Duval en semble conscient et n'est apparemment pas prêt à assumer un tel prix. En fin de compte, c'est un appel au calme qu'il lance et il exhorte les Créoles à boycotter la fête en restant chez eux en cette « journée sombre » du 12 mars<sup>870</sup>.

Au-delà de la peur provoquée par les violences, les Créoles sont très aigris (surtout ceux de Port-Louis)<sup>871</sup>. Bien sûr, un seul mot d'ordre de leur « King créole » Gaëtan Duval suffirait et, en désespoir de cause, ils pourraient se lancer dans les grandes manifestations dont ils ont déjà démontré l'efficacité les années précédentes. Mais cette stratégie serait très risquée car des milliers d'Indo-mauriciens sont attendus dans la capitale le 12 mars. Au final, c'est surtout un désintérêt total à l'endroit des célébrations de l'indépendance que semblent manifester les Créoles. Cela ne paraît pas les concerner. C'est une affaire des Indo-mauriciens. Ils se sentent étrangers à ce qui se prépare, à cette fête pensée par les Indiens ; ils sont en dehors de cette nouvelle Maurice « indienne » qui serait en train d'émerger. On suit la consigne de Duval de ne pas se rendre aux célébrations et d'ailleurs les parents créoles demandent particulièrement aux enfants d'éviter de sortir et de rester à la maison<sup>872</sup>. À quoi bon s'intéresser à cette indépendance, synonyme pour eux de tant de malheurs, alors que leur esprit se focalise désormais sur l'émigration et d'autres horizons.

---

869 C.f. : Entretien : Jérôme Boulle.

870 *Advance*, 21 janvier 1968.

871 C.f. : Entretien : Morvan, Boulle, Déodat.

872 C.f. : Entretien : Déodat.

### **Le 12 mars 1968 à Port-Louis : une fête « réussie » car « multi-communautaire »**

Dès les lendemains de la célébration, on se félicite dans la presse de la réussite de la cérémonie qui a impressionné par sa solennité et l'absence de débordements<sup>873</sup>. Maurice réussit à fêter dignement son accession au concert des Nations en affichant, qui plus est, un visage multicomunautaire. Ce qui se révèle assez unique au regard d'autres indépendances africaines problématiques, en effet lorsque les peuples sont divisés comme dans l'île, leurs cérémonies sont généralement bien ternes et portent les signes des clivages<sup>874</sup>. Maurice aurait surmonté lors de cette journée ses démons communalistes, au moins en apparence.

#### *La liesse autour de la cérémonie du Champ de Mars*

Le 12 mars 1968, ce sont des milliers de personnes qui s'assemblent au Champ de Mars de la capitale pour célébrer l'indépendance. La cérémonie se tient à l'hippodrome de la ville, seul emplacement capable de recevoir la foule attendue et bénéficiant d'un vaste espace en plein air pour ce genre d'événement (Maurice ne dispose pas d'un parc ou d'un stade suffisamment spacieux). Dans les autres villes, on a décoré, plus ou moins, les rues et les bâtiments publics (fleurs, fanions, oriflammes et banderoles), selon que les municipalités étaient P.T. (on décorait alors beaucoup) ou P.M.S.D. (on ne faisait rien ou le strict minimum)<sup>875</sup>. De très nombreux véhicules transportent les citoyens à la capitale. Les spectateurs (majoritairement des Indo-mauriciens), notamment ceux venus des zones rurales, arrivent dans d'impressionnants convois festifs, tout en couleur. Les cars sont décorés de fleurs et de banderoles exaltant l'indépendance. Les gens venus à la fête arborent leurs plus belles tenues, l'habit du dimanche ou le vêtement traditionnel comme le sari pour les femmes (voir clichés ci-dessous).

---

873 *Le Cernéen*, 14 mars 1968.

874 Goerg Odile, Jean Luc Martineau, Didier Nativel, « Introduction générale », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.202

875 *L'Express*, 14 mars 1968.

Document 86 : Cliché d'une rue de Port-Louis encombrée par la procession des véhicules se rendant au Champ de Mars pour célébrer l'indépendance<sup>876</sup>

Document 87 : Photographie d'un char, entouré par une foule considérable, représentant la population indo-mauricienne de l'île dans l'histoire du pays au Champ de Mars de Port-Louis le 12 mars 1968<sup>877</sup>

---

876 <http://www.astek.mu/mauritius-independence-day-2012/>

877 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

Sur la première de ces deux photographies, une procession triomphale traverse la ville. Sur les camions décorés, plusieurs personnes sont entassées, semblant exhiber leur joie. Des pancartes affirment leur soutien à l'indépendance ou au Parti Travailleiste. On peut logiquement penser que ces personnes sont des ruraux, sans doute essentiellement des Indiens, partisans du P.T. se rendant aux célébrations du Champ de Mars. Sur le deuxième cliché, un camion, transformé en char, défile au Champ de Mars. Une foule joyeuse (massivement indienne, si l'on en croit les personnes ici représentées) contemple un tableau vivant représentant un groupe d'Indiens. Le tableau évoque, semble-t-il, les Indiens à leur arrivée dans l'île, comme le suggère le cadre, typiquement mauricien, avec ses arbres et son décor de plantation. Le char fait également penser aux bateaux que les *coolies* ont pu emprunter pour venir dans l'île. Plusieurs personnes ont revêtu de tenues indiennes variées, dont celle d'un travailleur de plantation ou de quelqu'un de bien habillé avec son turban, un notable/sirdar sans doute. Les femmes sont, cette fois, bien visibles et paraissent surtout être là pour animer le spectacle par leur prestance et leur beauté (elles sont bien moins perceptibles dans les foules de spectateurs des différents documents montrant la célébration). Peut-être même, peut-on comprendre dans cette représentation la volonté d'une mise en scène de toutes les communautés sur fond du paysage classique de la plantation. Les costumes arborés peuvent être tant de style occidental qu'asiatique, et si l'on dépasse le fait que les acteurs sont Indiens, les personnages mis en avant peuvent appartenir à toutes les communautés. On essaye de faire passer un message de diversité à travers ces saynètes, mais cela est un peu raté car elles ne sont jouées que par des Indiens.

En fait, c'est toute une procession de chars qui anime le début des célébrations. Chacun est censé représenter une scène marquante de l'histoire de Maurice. Des chars rappellent les batailles entre Anglais et Français en 1810 ou l'arrivée des premiers colons, etc. Point intéressant, ces saynètes sont exclusivement interprétées par des Indiens, alors qu'elles sont censées exprimer des actions passées de tous les groupes. Ceci est net dans deux reportages de la BBC et de British Pathé réalisés pour l'occasion<sup>878</sup>.

Ces deux courts enregistrements (de sept et deux minutes) permettent de bien saisir l'atmosphère du moment et de percevoir les subtilités des célébrations. La foule y apparaît nombreuse, d'abord dans les rues puis au champ de courses. Mais à bien y regarder, on s'aperçoit que les espaces pouvaient accueillir plus de monde. Les personnes présentes, à l'exception des officiels, des figurants d'un spectacle de dragon chinois et des écoliers créoles

878 C.f. : <https://www.youtube.com/watch?v=gPv07OvYfKs> pour la BBC et <https://www.youtube.com/watch?v=8tV4zoHsYqU> pour British Pathé

(sur lesquels la caméra de la BBC s'arrête longuement), peuvent être identifiées comme très majoritairement Indo-mauriciennes. Et lorsque le drapeau mauricien quadricolore remplace l'Union Jack, la foule laisse exploser sa joie : « Le sens et la volonté d'indépendance ont été fortement exprimés le 12 mars »<sup>879</sup>, ce qui laisse peu de doute quant à leur opinion politique et donc à leur communauté de rattachement. On ne peut nier la prééminence des Indiens à cette fête de l'indépendance. Très nombreux, ils ont préparé toute une parade exaltant leur histoire et leur culture. C'est leur grand moment. D'une certaine façon, ils montrent ainsi que c'est la culture, rejetée pendant tant de décennies par les chrétiens, qui a permis d'obtenir cette victoire : l'accession à un pays libre et autonome se fait sous impulsion indienne. Ce qui ne semble pas laisser beaucoup de place pour les minorités dans la façon dont ils envisagent le futur de l'île. D'autant que la date choisie n'est pas anodine car elle fait écho au 12 mars 1930 et au début de la célèbre « marche du sel » lançait par Gandhi (un jalon majeur de la marche indienne vers l'indépendance). Cela accentue encore plus chez les divers observateurs la perception d'un tropisme certain pour le Sous-continent indien émanant des leaders travaillistes.

Comme lors de la célébration d'indépendance dans d'autres pays, durant le même période, fanfare, coups de canons, parade militaire, interprétation des hymnes, scandent ce temps fort<sup>880</sup>. Le point d'orgue est la passation de pouvoirs entre les représentants des gouvernements, britanniques et mauriciens, après la levée du nouveau drapeau national<sup>881</sup>. Ceci est particulièrement bien conservé par les reportages vidéo<sup>882</sup>. Et, comme ailleurs pour ce genre de cérémonie, l'ordonnancement de la journée est consciencieusement mis au point par les autorités mauriciennes. Les forces de sécurité se sont particulièrement préparées pour ce moment. La *Special Mobile Force*, célébrée politiquement en héroïne des derniers événements de Port-Louis, est mise stratégiquement au cœur de la parade<sup>883</sup>. C'est d'ailleurs l'un de ses hommes, l'officier créole Roger Palmyre, qui a l'honneur de hisser le tout nouveau pavillon mauricien (ce que l'on voit sur le cliché ci-dessous). Sur cette photographie conservée dans ses archives personnelles, Roger Palmyre, à gauche en uniforme sombre, hisse le drapeau mauricien. À droite, son homologue britannique récupère l'Union Jack. Ils sont devant Seewoosagaur Ramgoolam et le gouverneur John Rennie.

879 *L'Express*, 14 mars 1968.

880 Gallois Alice, « Retour sur les indépendances africaines : le regard de Jean Rouch en question. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.393

881 C.f. : Entretien : Roger Palmyre.

882 C.f. : <https://www.youtube.com/watch?v=gPv07OvYfKs> pour la BBC et <https://www.youtube.com/watch?v=8tV4zoHsYqU> pour British Pathé

883 C.f. : Entretien : Roger Palmyre.



Document 88 : Photographie de la levée du quadricolore mauricien devant les tribunes officielles et la presse au Champ de Mars le 12 mars 1968 (Roger Palmyre à gauche de l'image, hissant le drapeau)<sup>884</sup>

Une certaine solennité entoure ce moment phare de toute accession à l'indépendance. C'est par ce geste formel que la passation de pouvoir entre Londres et les élus mauriciens se concrétise. Il est d'autant plus symbolique que ce soit un créole, vétéran, qui a l'honneur de procéder à la levée du drapeau. Le choix de Roger Palmyre par les autorités est évidemment une preuve de reconnaissance pour ses états de service mais également un geste très fort de réconciliation adressé à la Population Générale. De plus, il faut imaginer derrière le photographe ayant pris ce cliché, les milliers de spectateurs retenant leur souffle en cet instant décisif. Au second plan, plusieurs photographes immortalisent l'événement. La presse

---

884 C.f. : Fond photographique personnel de l'officier de police à la retraite Roger Palmyre

étrangère a aussi un rôle crucial pour donner un retentissement international à toute décolonisation<sup>885</sup>. Et, à l'arrière-plan, les officiels et invités du Gouvernement sont installés dans les tribunes (on se rend mieux compte de la scène sur la photographie suivante).

Document 89 : Cliché de la Cérémonie de la passation de pouvoir du 12 mars 1968, vue de la tribune officielle<sup>886</sup>

Le père de Firoz Ganty, notable et figure majeure de la communauté musulmane, a une place réservée (bien qu'il ait été un soutien historique du P.M.S.D.)<sup>887</sup>. Car même si la foule amassée sur le pourtour de l'hippodrome apparaît comme très indienne, le gouvernement veille à donner à la presse et au public l'image d'une île multiethnique. Aussi les gradins de la tribune ont été remplis de façon judicieuse pour la presse et le public. On y trouve ainsi des invités de toutes les communautés ainsi que des dignitaires étrangers.

---

885 Gallois Alice, « Retour sur les indépendances africaines : le regard de Jean Rouch en question. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.399

886 C.f. : *Vintage Mauritius*

887 C.f. : Entretien : Firoz Ganty.

Le tout nouveau pavillon mauricien contient lui aussi un message fort autour de l'unité de la Nation. Ses quatre bandes de couleur sont censées représenter les multiples richesses de l'île : le bleu pour l'indigo de l'océan, le vert la précieuse canne à sucre, le rouge la fertile terre volcanique et le jaune les importants revenus du commerce.



Document 90 : Le Quadricolore mauricien

Cependant, on peut aussi y voir la volonté de rassembler les diverses composantes de cette *plural society* si divisée par la poussée communalisme des dernières années. Ainsi, le rouge (couleur emblématique du P.T.) symboliserait les Hindous, le vert (lié au C.A.M. et à l'Islam) les Musulmans, le jaune la minorité tamoule et le bleu les chrétiens de l'île mais aussi les Créoles et les Franco-mauriciens (le bleu est la couleur du P.M.S.D. mais elle est aussi associée à la Vierge, figure majeure pour les chrétiens). Cet étendard veut vraiment signifier l'unité dans la diversité.

Puis une fois le quadricolore hissé, l'hymne mauricien, écrit par le militant travailliste créole Jean-Georges Prosper, résonne en arrière-fond. Là aussi, choisir un texte écrit par un créole peut relever d'une forte symbolique dans la mise en scène de la célébration. L'hymne vante très symboliquement la précieuse terre de Maurice et l'unicité de son peuple dans la

paix et la justice. Cet hymne exprime des vœux pour l'avenir du pays. Grâce à ses richesses, Maurice est capable de dépasser de conjoncturelles faiblesses économiques afin de devenir une véritable nation unie et forte. On est à nouveau dans une symbolique très forte. Cette journée de célébration de l'indépendance se place littéralement sous le signe de la volonté d'unité dans une nouvelle nation indépendante.

Document 91: Hymne national mauricien : « Mère patrie/*Motherland* » (conçu par Jean-Georges Prosper)<sup>888</sup>

*Gloire à toi*  
*Île Maurice – Ô ma mère patrie*  
*Fraîche est ta beauté*  
*Doux est ton parfum*  
*Autour de toi*  
*Nous voici tous debout*  
*Comme un seul peuple*  
*Une seule nation*  
*Pour la paix, justice et liberté*  
*Pays bien-aimé*  
*Dieu te bénisse*  
*Aujourd'hui et toujours !*

Et à quelques pas du mât où flotte le nouveau pavillon de l'île, Lord John Rennie, le Gouverneur britannique et Seewoosagaur Ramgoolam, nouveau chef d'État de Maurice, se tiennent côte à côte. Ce sont les personnages centraux du troisième temps fort qui suit la levée des couleurs et le jeu des hymnes. Le gouverneur britannique congratule chaleureusement le Premier ministre mauricien. Les caméras s'attardent beaucoup sur ce moment de civilités très lourd de sens<sup>889</sup>.

---

888 Prosper Jean-Georges, *Indépendance et République, passé, présent et avenir de Maurice*, Editions Le Printemps, Vacoas, Ile Maurice, 2000, p.21

889 C.f. : <https://www.youtube.com/watch?v=gPv07OvYfKs> pour le BBC et <https://www.youtube.com/watch?v=8tV4zoHsYqU> pour British Pathé

Sur le cliché ci-dessous, le gouverneur britannique, en tenue officielle, serre les mains du docteur Ramgoolam, lui vêtu d'un simple costume. Ils sont bien en évidence comme sur une scène, ce qui donne un côté théâtral et solennel à ce moment ; tous les regards doivent alors converger vers eux, ils sont le point de mire des spectateurs. Les journalistes, au second plan, immortalisent là aussi l'instant. Les hommes de la *Special Mobile Force* et de la fanfare, au cœur de l'animation de la cérémonie, sont bien visibles à l'arrière-plan.

Document 92 : Photographie de la passation de pouvoir, de face, entre le gouverneur britannique John Rennie et le Premier ministre de l'île Maurice, S. Ramgoolam, au Champ de Mars le 12 mars 1968<sup>890</sup>

Cette journée entre rapidement dans les annales du pays et devient pour les Mauriciens la date la plus connue de leur histoire. Comme dans d'autres États africains où les populations

---

890 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

ont majoritairement une mémoire positive de la journée de célébration de l'indépendance. Et cela, même si elles s'étaient préalablement opposées à l'accession à la pleine autonomie ou aux factions ayant défendu ce point de vue. Selon Céline Pauthier, en Guinée : « Toutes les personnes rencontrées, quelle que soit leur position quant au référendum (de quitter l'Union française en 1958), s'accordent sur la grande joie qui a accompagné le passage à l'indépendance : ceux qui étaient enfants notamment, se souviennent avoir dansé, chanté, sauté dans les rues par petits groupes enthousiastes »<sup>891</sup>. Depuis 1968, chaque année à Maurice, une cérémonie commémore ce moment crucial de l'histoire récente et les officiels sont conviés à un cocktail au Réduit (ancienne résidence du Gouverneur sur le plateau, devenue celle du Président dans les années 1990). En effet, pour l'île Maurice comme pour d'autres pays du continent africain, « la journée commémorative était, et reste pour tous, une date symboliquement importante »<sup>892</sup>. Cet instant constitutif reste présent dans les mémoires collectives et entretient le sentiment d'appartenance à une Nation.

### *La participation créole*

Si l'on excepte Roger Palmyre et J-G. Prosper qui ont été placés au centre de la célébration, les Créoles sont les grands absents de cette journée si spéciale (notamment lorsqu'on regarde les photographies disponibles et les reportages vidéo), laissant foncièrement l'espace des festivités aux seuls Indiens. Cependant, certains créoles tiennent à être présents, dont des figures importantes de la communauté. La presse peut ainsi légitimement avancer que la foule est belle et bien multiethnique, « bigarrée »<sup>893</sup>. Mais surtout la Population Générale se retrouve symboliquement au centre de l'événement, que ce soit comme porteur du drapeau, créateur de l'hymne national, sans oublier les invités d'honneur (dont le célèbre ségâtier créole *Ti'Frèr*).

« Plus bouderie que boycott, l'abstention massive des partisans du P.M.S.D. n'a été accompagnée d'aucune contre-manifestation », peut-on lire dans *L'Express* du 14 mars 1968<sup>894</sup>. Car, du côté des Créoles, le 12 mars est marqué avant tout par l'appel de Gaëtan

891 Pauthier Céline, « Mémoires de l'indépendance dans la région de Dalaba (République de Guinée) », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.142

892 Lentz Carola, « Fêter la nation, la mettre en débat. Cinquante années d'indépendance et de construction nationale en Afrique. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.455

893 *L'Express*, 14 mars 1968.

894 *L'Express*, 14 mars 1968.

Duval au calme et à rester chez soi. Il a fini par abandonner sa diatribe récurrente de perturbations annoncées pour la cérémonie. Même s'il marque toujours sa désapprobation en faisant très symboliquement mettre en berne le nouveau pavillon mauricien dans les municipalités P.M.S.D. le 12 mars<sup>895</sup>. Ce mot d'ordre de G. Duval va être très suivi par les Créoles. La rencontre entre eux et les milliers de Mauriciens favorables à l'indépendance venus assister aux festivités de la célébration serait pleine de risque et pourrait dégénérer rapidement en une émeute, surtout avec les esprits surchauffés après les événements récents de Port-Louis. La rumeur de fortes échauffourées possibles pèse d'ailleurs beaucoup dans la décision des Créoles. La famille de Lindsay Morvan reste ainsi enfermée toute la journée chez elle à Roche-Bois, la tristesse au cœur<sup>896</sup>.

Plus encore, nombre de Créoles, soutiens du P.T., n'osent se rendre aux cérémonies (surtout parmi ceux n'ayant pas reçu d'invitations officielles pour les tribunes). Le père de Jérôme Boulle, docker syndicaliste et pro-travailliste historique, demande ainsi à sa famille de se cloîtrer. De fait, ils sont perçus comme des traîtres par leurs voisins des Salines (ils ont notamment caché des voisins musulmans exposés à la vindicte créole) ; se rendre au Champ de Mars ne ferait qu'attiser les rancœurs. Il faut laisser passer du temps pour apaiser les esprits sans chercher à provoquer. Et puis, il père de Jérôme Boulle redoutait également les débordements possibles, que des Indo-mauriciens arrivés par milliers à la capitale n'agressent des Créoles en réponse aux mots d'ordre de perturbation lancés antérieurement par Duval :

*« les voisins nous ont vus longtemps comme des traîtres. C'est parce qu'en janvier 1968, on avait hébergé une famille musulmane, enfin les enfants de cette famille chez nous. Les parents étaient partis et les enfants sont restés là. Jusqu'aujourd'hui, on les connaît bien. On habitait dans la même cour avant, c'est ça que tu dois comprendre. Maintenant on a des maisons individuelles. Auparavant, c'était cinq six maisons dans la même cour. Et là, tu as des Musulmans, Hindous, Créoles, etc. . En 1968, on a déménagé dans une maison individuelle. Et donc, on a hébergé ces enfants de nos anciens voisins pour la nuit. Et les matins, ils partaient au lever du jour. On savait que les Créoles avaient perdu la tête. Nous on était stigmatisés, on nous appelait « traîtres à la communauté », « traîtres à la cause » parce que mon père était travailliste. (Puis il ajoute, sur un ton amusé) Tu sais on n'était pas bien vu, je peux te l'assurer !!!!! (puis il rit). Mais disons que si mon papa nous disait à moi et à mes frères de ne pas aller au Champ de Mars, c'est pas parce que l'on aurait été mal vu mais*

895 C.f. : Entretien : Jérôme Boulle.

896 C.f. : Entretien : Lindsay Morvan.

*parce qu'il y avait des bruits comme quoi il y aurait eu du désordre, que Gaëtan Duval aurait demandé à ses sbires de mettre le bazar. »<sup>897</sup>*

L'absence manifeste des Créoles dans la foule fait du 12 mars un échec partiel dans la mesure où la journée n'était perçue que comme celle de la concrétisation du rêve des seuls Indo-mauriciens. À Maurice comme ailleurs en Afrique, l'indépendance est avant tout la fête de ceux qui l'ont concrétisée et ont emporté le pouvoir lors de la décolonisation : « Les fêtes de l'indépendance sont des moments d'espoir mais impliquent aussi une forme d'échec pour ceux qui n'accèdent pas au pouvoir ; elles sont des jours de grande pompe et de splendeur, mais relatent aussi d'autres histoires moins visibles »<sup>898</sup>. Ainsi, non loin, à Madagascar, l'indépendance reste marquée par une absence notable d'une forte minorité numérique de sa population aux célébrations<sup>899</sup>.

Les Créoles ne sont néanmoins pas totalement absents de cette journée. De nombreux Mauriciens créoles sont tout de même présents à ces célébrations.

Les jeunes notamment veulent assister à ce moment festif par excellence. Ils y ont d'ailleurs été incités dans les écoles de la capitale par des directives gouvernementales car la jeunesse, elle aussi, doit être visible en cette journée cruciale pour le pays. Ainsi des jeunes des Salines se faufilent hors de chez eux, malgré l'interdiction des parents, afin de se rendre au Champ de Mars. Comme me le raconte Jérôme Boule qui s'y rend subrepticement avec son camarade Jean Déodat :

« Je voulais participer aux célébrations. Le Ministère de la Jeunesse avait demandé à ce que nous venions défiler, il y avait des chars fleuris, etc. . Mais les parents nous disaient attention n'y allez pas. »<sup>900</sup>

897 C.f. : Entretien : Jérôme Boule.

898 Baller Susann, « Fêtes célébrées, fêtes supprimées : les indépendances de la Fédération du Mali et du Sénégal », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.299

899 Rajaonarison Helihanta, « Images et fêtes à Antananarivo (1958-1960) : Quels sont les temps forts de l'indépendance pour les malgaches ? », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.253

900 C.f. : Entretien : Jérôme Boule.



On peut même dire que les Créoles sont incontournables ce jour-là. Certes non pas en raison de leur nombre mais par leurs fonctions essentielles ou de prestige dans le déroulement de la journée :

- Le chantre de la communauté créole, le plus fameux artiste de l'île, représentant phare de la mouvance culturelle, le ségadier Alphonse Ravaton alias *Ti'Frer*, est ainsi un des invités d'honneur ayant pris place dans les gradins.

Document 93 : Photographie de *Ti'Frer*, à gauche appuyé sur sa canne<sup>901</sup>.

---

901 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

- Jean George Prosper, auteur de l'hymne national *Motherland*, créole, militant travailliste et enseignant Port-Louisien, est aussi présent dans les gradins de l'hippodrome. Il s'était fait aider de sa classe de jeunes port-lousiens (dont les deux camarades Jérôme Boulle et Jean Déodat) pour écrire l'hymne, symbole de la nation mauricienne naissante<sup>902</sup>. Il est d'ailleurs assez paradoxal que des gamins des Salines, en général opposés à l'indépendance et s'étant fait arrêter au cours des émeutes (dans le cas de J. Déodat), aient participé à cette rédaction. Mais, à l'époque, ils étaient avant tout des adolescents ayant suivi naïvement le mouvement majoritaire (comme c'est souvent le cas lors de mouvements violents de jeunesse). Prosper, comme d'autres fervents partisans historiques du P.T., se réjouit et célèbre avec allégresse à travers cette cérémonie l'aboutissement d'années de lutte<sup>903</sup>.
- Roger Palmyre qui est sous le feu des objectifs et des regards lorsqu'il hisse le quadricolore est aussi un créole. J'ai eu la chance de le rencontrer au cours de mon troisième terrain en 2011. Et il me raconta avec précision la façon dont il a vécu la cérémonie d'indépendance du 12 mars. Comment au cœur du défilé du Champ de Mars, il perçoit cet événement mémoriel si intense. C'est lui qui a le grand honneur de hisser le nouveau pavillon mauricien à midi (ceci l'a marqué à jamais), faisant ainsi passer très symboliquement Maurice du statut de colonie à celui d'État indépendant. Il a d'ailleurs préparé pour son interview un discours descriptif très émouvant et complet du moment, même s'il me semble avoir une perception très positive de cette journée :

---

902 C.f. : Annexes, entretien : Jérôme Boulle.

903 Prosper Jean-Georges, *Indépendance et République, passé, présent et avenir de Maurice*, Editions Le Printemps, Vacoas, Ile Maurice, 2000, p.21

« C'est bien moi-même Roger Palmyre qui avais hissé le pavillon mauricien le 12 mars 1968 le jour de l'indépendance de la République de l'Île Maurice. C'est encore frais dans ma mémoire, j'étais inspecteur de police, muté à la Special Mobile Force. Le Grade correspondant à inspecteur à la Mobile Force « ... (??? mot incompréhensible) commander ». Ce 12 mars 1968, à mon réveil, j'étais conscient que j'allais prendre part à une cérémonie grandiose et, pour la toute première fois, j'allais faire flotter en haut du mât le quadricolore mauricien, remplaçant l'Union Jack au Champ de Mars. J'étais vraiment fier et confiant. C'était un mardi très ensoleillé, tout a été bien programmé et tous ceux qui allaient participer à la grande cérémonie étaient fins prêts, à Vacoas les soldats pour la parade et ceux qui devaient tirer une salve de 31 coups de canon. En arrivant à Port-Louis, précisément au Champ de Mars, après une dernière touche la cérémonie allait commencer. Il y avait une très grande foule, le gouverneur de l'Île Maurice Sir John Rennie et d'autres représentants de sa Majesté étaient dans les loges, ainsi que feu sir S. Ramgoolam, Premier ministre de l'Île Maurice, les autres ministres, membres du Conseil Législatif et d'autres grandes personnalités. Tous ceux qui étaient au Champ de Mars portaient des vêtements chics pour la circonstance. Quelques minutes avant midi, la cérémonie du drapeau commençait. Le responsable de la grande parade militaire a ordonné avec autorité aux soldats faisant partie de la parade de se tenir à la position de garde à vous. Suivit un roulement de tambour, signal pour la cérémonie du drapeau. J'étais fin prêt pour ce moment solennel : je portais un uniforme bleu, épée en main, à la verticale pour l'occasion. Là, je me suis détaché de la grande parade, marchant fièrement et militairement vers le mât du pavillon placé vis à vis de la loge. Je me suis arrêté tout prêt du mât, où se tenait un officier anglais, H.M.S Mauritius en uniforme blanc. En haut du mât flottait l'Union Jack. L'orchestre de la police a commencé à jouer God Save The Queen. Très lentement l'officier anglais a fait descendre l'Union Jack dans un grand silence, à ce moment je pouvais voir et sentir qu'un grand changement allait se produire pour l'Île Maurice notre pays. Aussitôt que l'Union Jack est arrivé au bas du mât, je commençais à faire monter solennellement le quadricolore mauricien, tout le monde était déjà debout avec émotion, et cérémonieusement j'ai hissé le quadricolore jusqu'en haut du mât et pour la toute première fois notre drapeau mauricien flottait majestueusement dans le ciel tout bleu. Et en même temps l'orchestre de la police entamait l'hymne national « Motherland ». J'ai eu une très grande émotion et je suis sûr que tous les Mauriciens vibraient de joie, de fierté et de satisfaction. C'est un jour mémorable qui m'a marqué pour toute la vie... »<sup>904</sup>

---

904 C.f : Entretien, Roger Palmyre.

On ne peut nier cette présence de la communauté créole si volontairement mise en scène au cours de cette cérémonie. Car ce n'est pas anodin que le gouvernement désigne pour hisser le quadricolore ou rédiger l'hymne national un créole ou ne fasse réserver une place de choix à un ségâtier. Tout cela est significatif de la volonté de prouver l'unité nationale que l'on veut asseoir à ce moment crucial. Car le but est là : à travers ces figures de Prosper, *Tit'Frer* et de l'officier créole R. Palmyre, associer le groupe créole à ce moment historique constitutif de la nation mauricienne multicommunautaire. Et cela sera un pari en partie réussi a posteriori car, quelques années plus tard, les Créoles acceptent même avec fierté (dans leur majorité) cette indépendance et louent ce moment « si fédérateur » du 12 mars 1968<sup>905</sup>.

---

905 C.f. : Entretien : Lindsay Morvan.

## **Chapitre XII : L’effacement de la communauté créole après l’indépendance, un éclairage sur le malaise créole**

Les élections de 1967 qui les ont déçus ainsi que les bagarres communales de 1968 poussent des Créoles sur le chemin de l’exil<sup>906</sup>. Ils vont être des dizaines de milliers à partir vers d’autres rivages, ne pouvant plus vivre dans cette île désormais sous contrôle indien. Bien que l’indépendance se soit réalisée, la situation reste toujours aussi chaotique. Et seul un accord entre le gouvernement de Seewoosagur Ramgoolam et l’opposition de Gaëtan Duval, entre Indiens et Créoles, pourrait amener à une véritable sortie de crise.

### **Le choix de l’exil pour les forces vives du groupe créole**

Depuis le début des années 1960, Maurice connaît un phénomène récurrent de départs importants de ses ressortissants. L’île devient rapidement une terre d’émigration car elle ne peut subvenir de façon satisfaisante aux besoins d’une population croissante<sup>907</sup>. Ce phénomène touche particulièrement des membres de la Population Générale. De nombreux Créoles qui le peuvent vont choisir l’émigration en raison de la situation locale qu’ils perçoivent comme défavorable<sup>908</sup>.

#### *L’Eldorado occidental*

L’émigration vers l’Occident est un thème récurrent dans les discours de Gaëtan Duval tout au long de la décennie 1960. Il fait écho à l’espoir que suscite chez les Créoles un éventuel départ pour l’Europe et l’Amérique du Nord. Car, face à l’ascension des Indiens dans l’île et la persistance du chômage, l’Occident chrétien leur apparaît comme une destination riche de promesses pendant les « Trente Glorieuses ». Dès 1966, on voit ainsi partir des Gens de Couleur et des Franco-mauriciens : « De nombreuses familles moyennes, apprenons-nous, sont plus que jamais décidées de partir, d’aller s’établir en Australie ou ailleurs sous des cieux

---

906 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007, p.36

907 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l’émigration mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.2

908 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l’île Maurice*, Paris, l’Harmattan, 1991, p.90

plus cléments»<sup>909</sup>. L'Australie est une terre d'émigration particulièrement prisée des fonctionnaires mauriciens et de la bourgeoisie pourvus de moyens<sup>910</sup>. L'Église catholique use d'ailleurs de ses réseaux pour faciliter le départ de centaines de familles croyantes et « respectables » vers l'Océanie (elle se ravise par la suite car les départs massifs des Chrétiens risquent de fragiliser ses positions dans l'île)<sup>911</sup>. Une partie des Franco-mauriciens et surtout l'élite de couleur vont être les principaux bénéficiaires de ces réseaux. Notamment parce que les créoles plus déconsidérés, aux patronymes moins occidentaux, vont voir leurs demandes déboutées par les autorités australiennes qui espèrent, avant tout, accueillir des gens diplômés et au phénotype occidental. Ainsi, la famille de Jean Déodat introduit une demande d'immigration pour l'Australie qui ne va pas aboutir parce que son patronyme aurait une consonance trop indienne<sup>912</sup>.

L'exode de chrétiens s'accélère à mesure que la tension monte dans l'île et que les élections décisives d'août 1967 se rapprochent. À ce propos, on peut lire dans le *Cernéen* du 1<sup>er</sup> février 1967 : « Les Mauriciens fuient pour avoir de quoi vivre ailleurs. Ils s'en vont à leurs frais, à leurs risques et périls, en Australie, en France, en Belgique, au Sud-Afrique, à la Réunion »<sup>913</sup>. Ce sont d'abord les classes supérieures qui partent, celles ayant les moyens de payer le trajet en bateau, à grands frais. Ainsi, le 22 février 1967, 56 familles, assez aisées, partent pour Sydney à bord du paquebot *Adélaïde*<sup>914</sup>. Ce phénomène accentue la différence entre Population Générale et les Indo-mauriciens majoritaires<sup>915</sup>. Déjà moins nombreux que les Hindous, avec le départ des élites chrétiennes, la Population Générale est encore plus affaiblie dans la compétition communautaire pour la prééminence dans l'île. Ces départs, en pleine campagne pour les élections d'août 1967, influent beaucoup sur le moral des Bleus et accentuent la tension liée aux enjeux du scrutin.

---

909 *Le Cernéen*, 26 juillet 1966.

910 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.103

911 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'émigration mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.3

912 C.f. : Entretien Jean Déodat.

913 *Le Cernéen*, 1<sup>er</sup> février 1967.

914 *Le Cernéen*, 22 février 1967.

915 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'émigration mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.3

*L'accélération des départs après les élections d'août 1967.*

C'est surtout après les élections de 1967, perdues par la Population Générale, que les départs pour l'étranger prennent le plus d'ampleur. Un grand nombre de personnes issues des couches les moins fortunées des Franco-mauriciens et de celles les plus élevées des Créoles fuient<sup>916</sup>. L'historien mauricien Jocelyn Chan-Low parle même d'un « mouvement d'émigration panique chez l'élite de cette communauté »<sup>917</sup>. Ces personnes sont angoissées à l'idée d'une indépendance indienne et n'hésitent pas à partir définitivement. Elles abandonnent leur existence à Maurice et risquent tout pour un renouveau ailleurs. Les moments marquants du communalisme, en particulier les émeutes de Port-Louis, accentuent le phénomène ; même des Tit's Créoles émigrent. D'autant que les chrétiens redoutent qu'une fois l'indépendance acquise, ils ne pourraient plus émigrer aussi aisément (en particulier car ils perdraient les facilités liées à leur statut de sujets britanniques)<sup>918</sup>. Les départs s'amplifient les semaines ayant suivi les événements de plus en plus violents qui touchent le pays. On peut notamment penser que la bourgeoisie créole des quartiers centraux de Port-Louis, particulièrement affectés par les bagarres avec les Musulmans, choisit de partir plutôt que de risquer à se réinstaller ailleurs dans l'île.

Des jeunes créoles veulent désormais partir à l'étranger pour continuer des études et surtout pour obtenir du travail. Dans leurs esprits, l'avenir n'est plus à Maurice. Beaucoup recourent à de contrats temporaires d'emplois pour s'en aller mais nombre d'entre eux utilisent aussi des visas de touristes ou d'étudiants pour tenter leur chance<sup>919</sup>. Ainsi quelques années après l'indépendance, Jean Déodat choisit de s'exiler :

*« J'ai décidé de partir, parce que ici si tu as fait de la taule, même vis-à-vis des copains, je ne pourrais jamais faire de politique à cause de ce type de casseroles. Voilà, on aurait dit que je participais à la guerre raciale. Et puis après je suis parti, je suis allé faire mes études à Paris.*

*Et j'ai décidé de ne plus revenir. »<sup>920</sup>*

916 *Le Cernéen*, 26 octobre 1967.

917 Chan Low Jocelyn, « Être métis dans une île pluriethnique », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n° XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.17

918 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'Île Maurice*, Port Louis, 1996, p.414

919 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.61

920 C.f. : Entretien Jean Déodat.

Le fait d'avoir un casier judiciaire entaché par la participation aux bagarres communautaires est un important facteur de blocage dans une carrière ou pour des études. Pour avancer, il ne resterait à ces jeunes que le chemin de l'exil.

On note d'ailleurs à cette époque une spécialisation géographique dans l'émigration des Mauriciens<sup>921</sup>. Selon les préférences de sa communauté, on émigre vers tel ou tel pays. La bourgeoisie créole et les Franco-mauriciens choisissent, dans un premier temps, de s'installer en Afrique du Sud, attirés par les opportunités économiques et le système ségrégationniste. De leur côté, les Créoles port-louisians, rêvant d'Occident, prennent plutôt le chemin de la France, du Royaume-Uni ou de l'Australie. Le chômage est la seconde raison majeure de ces départs de jeunes créoles dans les années 1960-70. Ils espèrent trouver un emploi et envoyer de l'argent au pays. Pour ce faire, ils adoptent des stratégies selon les offres d'emplois ou les demandes spécifiques des pays d'immigration. Par exemple, dans cette vague d'émigrants mauriciens, certaines femmes sont infirmières à Londres, servantes/nourrices en France ou enseignantes en Australie. Jean Déodat me donne des explications claires sur ce mouvement migratoire de la jeunesse créole.

*« Les gens ont dit, on ne veut pas vivre dans ce système-là, on préfère partir en Europe. Moi aussi, c'est un peu ça. À l'époque, il y avait quand même 35% de chômage. Et puis, il y avait une mode, juste avant ça, avec beaucoup de jeunes qui sont partis en Angleterre faire leurs études, notamment les infirmiers car il y avait là-bas une forte demande. Les femmes de ménage aussi. Et à l'époque les Créoles avaient les moyens de venir en Europe, ce qu'ils n'ont plus aujourd'hui. »<sup>922</sup>*

Jean Déodat, lui aussi, choisit de partir, parce qu'il pense ne plus avoir une vie enrichissante à Maurice, ni même un emploi (il a fait un peu de prison en 1968 et cela constitue un handicap pour toute carrière dans l'île). Et comme bien d'autres jeunes issus des classes moyennes créoles de l'époque, il va finalement s'expatrier de façon définitive. Ces Mauriciens pensent avoir trouvé en Occident la société qu'ils appelaient de leurs vœux. Aujourd'hui, Jean Déodat revient régulièrement à Maurice. Mais désormais, il foule les plages

---

921 Vuddamalay Vasoodeven, « Les mécanismes de structuration de mouvement migratoire mauricien en France », Mémoire de master, p.118

922 C.f. : Entretien : Jean Déodat.



de l'île comme un touriste français car il ne se sent plus Mauricien<sup>923</sup>. Le départ de ces milliers de Mauriciens ne se résume pas seulement à un éloignement géographique, il a été aussi mental. Ils ont quitté un univers appartenant au passé (avec la disparition de la société coloniale) ; quant à l'île Maurice d'aujourd'hui, elle n'est plus celle qu'ils ont connue. J'ai moi-même une anecdote qui explicite bien cette approche.

*À Saint-Malo en 2011, un matin à la terrasse d'un café, je croise, de manière fortuite, deux messieurs en vacances qui ont autour de la soixantaine, résidant l'un en Bretagne et l'autre en Australie. Tous deux sont des Mauriciens ayant quitté l'île en 1968. Je me présente, parle de mon travail et entame une conversation intéressante. Il en ressort qu'ils sont originaires de la classe moyenne métissée créole-tamoule des villes des Plaines Wilhems. Après l'échec du P.M.S.D. en 1967, les bagarres communales de 1968 et l'accession à l'indépendance sous l'égide hindoue, ils décident de s'exiler. Ils partent vers des pays occidentaux susceptibles, à leurs yeux, de leur offrir un avenir décent et une société dans laquelle ils se retrouveraient. Ils y ont fait souche et semblent heureux de leurs vies. Je termine la conversation en leur demandant s'ils étaient déjà retournés à Maurice où s'ils comptent y retourner. Réponse : « Non, nous n'y sommes jamais retournés, peut-être un jour mais la Maurice que nous connaissions n'est plus, c'est ici chez nous, la France et l'Australie, c'est là que nous avons nos familles, notre vie »<sup>924</sup>.*

Les années 1967 et 1968 ont marqué une profonde rupture dans la mémoire des Créoles. La société de l'île n'est vraiment plus la même, une fois Maurice passée du statut de colonie à celui d'État souverain. À voir de nos jours la faiblesse numérique de l'élite créole, on se rend compte du contraste avec la situation d'avant 1968. Car, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, elle était incontournable sur la scène publique (dans l'administration, l'enseignement, la presse, les professions libérales, etc.). On comptabiliserait au final environ 66.000 départs entre les années 1960 et 1980 (presque un dixième de la population de l'île à l'époque). Ces exilés sont majoritairement issus de la Population Générale<sup>925</sup>. C'est effectivement toute une frange du groupe chrétien, des Créoles,

923 C.f. : Entretien : Jean Déodat.

924 C.f. : Souvenirs personnels, été 2011.

925 Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'émigration mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, p.3

qui s'en était allée, une majeure partie des 33% de la Population Générale recensée en 1962<sup>926</sup>. Paradoxe, elle laisse derrière elle sa terre natale, préférant tout abandonner pour se risquer vers « l'inconnu » plutôt que de rester dans un pays au climat « réputé » et à la démocratie naissante. Au final, la communauté créole est encore plus fragilisée par l'émigration de ses « cerveaux » et d'une partie de sa jeunesse que par l'installation du Parti travailliste au gouvernement de l'île Maurice<sup>927</sup>. Elle perd ses forces vives, ce qui l'affaiblit encore plus dans ce combat communaliste qu'elle mène contre les Indo-mauriciens. Il faut attendre plusieurs décennies, une génération, pour qu'un noyau d'intellectuels, de penseurs et de porte-parole émerge de nouveau du groupe. Entre temps, la communauté est décapitée par les exils. Cela laisse les Créoles dans un plus grand désarroi au lendemain de l'indépendance dans une île en pleine recomposition politique et économique. Ceci est l'une des racines majeures du « Malaise créole » qui surgit dans les années 1990. Sans chanteur ni politicien de premier ordre se battant pour elle, la communauté créole peine à se frayer une place dans le système mauricien post-colonial.

### **Le ralliement de Duval, l'avènement d'un mauricianisme imparfait pour les Créoles**

En octobre 1969, un accord est finalement trouvé entre le P.M.S.D. et le gouvernement. Cela va enfin permettre de sortir de la crise communaliste et pacifier les rapports entre Créoles et Indiens. Cependant les problèmes ne sont pas réglés.

#### *Une atmosphère toujours lourde de tensions*

Quelques jours seulement après l'accession à l'indépendance, la presse rapporte déjà de nouveaux incidents : bagarres et surtout incendies<sup>928</sup>. En conséquence, l'état d'urgence est toujours maintenu<sup>929</sup>. Le couvre-feu est réinstauré dans les quartiers de Port-Louis mais aussi dans des localités plus au nord, le long de la route de Pamplémousses : « La situation est donc très troublée et la police est sur les dents »<sup>930</sup>. La violence semble en effet se diffuser vers d'autres régions bien peuplées. Le Plateau (Curepipe, Rose-Hill, Goodlands) serait désormais,

926 *Le Cernéen* 18 octobre 1963.

927 Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l'île Maurice*, Port Louis, 1996, p.484

928 *Advance*, 18 mars 1968.

929 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.138

930 *Le Cernéen*, 18 mars 1968.

lui aussi, affecté<sup>931</sup>. Les conflits entre Créoles et Musulmans auraient suivi les mouvements des Port-Louisais déplacés par les affrontements des semaines précédentes (même si les faits sont moins forts qu'en janvier-février à Port-Louis). En avril 1968, la police trouve à nouveau des caches d'armes dans des cités ouvrières de la capitale (surtout habitées par des Créoles) et des propriétés appartenant à des musulmans<sup>932</sup>. L'armement découvert est tellement conséquent (des armes à feu, beaucoup d'armes blanches et même des bombes incendiaires à la gélignite, un type d'explosif) qu'A.R. Mohammed, pourtant toujours le premier à critiquer exclusivement les Créoles, fait un début de mea culpa pour son groupe qui n'apparaît définitivement plus seulement comme l'agressé auprès de l'opinion publique mais comme un agresseur puissamment armé<sup>933</sup>. Dans la suite du mouvement social des *Reliefs Workers*, les grèves se multiplient et paralysent le pays. Les docks (artère de l'économie de l'île) sont bloqués en août<sup>934</sup> et le travail s'arrête en octobre dans de nombreuses plantations sucrières<sup>935</sup>. En plus d'une crise politique et sociétale, Maurice s'enfonce dans des difficultés économiques, alors que sa croissance peine déjà à redémarrer. À l'instar de la situation aux Comores après l'indépendance, la pleine autonomie n'apporte pas immédiatement à Maurice la solution ni aux troubles ni aux problèmes économiques<sup>936</sup>. On redoute toujours un embrassement généralisé malgré la réussite de la journée du 12 mars. Mais, dans ce genre de situation, il faut l'unité des populations, transcendant leurs divisions communautaires et partisans<sup>937</sup>. On peut se demander si le nouvel État mauricien va réussir à ne pas sombrer en raison des fragmentations internes.

Dans les mois qui suivent, le gouvernement fait tout pour rassurer les administrés. Il rend ainsi visite à sa force de sécurité d'élite, la *Special Mobile Force* en juillet 1968<sup>938</sup>. Comme on le voit sur le document ci-dessous, en utilisant habilement la presse, le gouvernement tient à prouver qu'il arrive à maintenir la sécurité dans l'île. Les photos « testostéronées » de ministres tirant avec diverses armes à feu rappellent aux Mauriciens qu'ils sont forts, de vrais hommes d'action, qu'ils ne vont rien lâcher et qu'ils sont capables de faire face à la situation. Même, le docteur Ramgoolam s'essaye au tir au pistolet.

931 *Advance*, 25 mars 1968.

932 *Advance*, 3 avril 1964.

933 *Advance*, 5 avril 1964.

934 *L'Express*, 29 août 1968.

935 *L'Express*, 27 octobre 1968.

936 Oraison André, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan. Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XV, 1997-1998, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de Droit et de science politique, 1999, p.147

937 Coquery-Vidrovitch Catherine, « De la nation en Afrique Noire », *Débat* n°84, Paris, Gallimard, mars-avril 1995, p.122.

938 *L'Express*, 4 juillet 1968.

Document 94 : Coupures de presse de l'*Express*, montrant des membres du gouvernement, dont S. Ramgoolam, s'entraînant aux tirs lors d'un exercice de la *Special Mobile Force*<sup>939</sup>

---

<sup>939</sup> *L'Express*, 4 juillet 1968.

Des manœuvres de grande ampleur sont aussi réalisées en novembre pour, officiellement, « s’entraîner à faire face à l’installation d’une guérilla communiste » dans l’île<sup>940</sup>. On veut surtout montrer la force de la Police mauricienne afin, une fois encore, de rassurer le public en ces temps de troubles permanents. On cherche particulièrement à éviter que la panique ne gagne, comme en 1965, les zones rurales et que des milices s’organisent pour lyncher tout ce qui leur semblerait suspect. Seul le gouvernement mauricien peut avoir le monopole de la violence, au risque de voir l’île s’enfoncer dans un conflit prolongé entre communautés.

Les troupes britanniques repartent au cours de ce même mois de juillet pour leur casernement de Singapour. Les autorités, mauriciennes et britanniques, estiment que la situation est suffisamment sûre pour que leur présence ne soit plus jugée nécessaire<sup>941</sup>. Et cela même si sur le terrain la tension est toujours aussi palpable.

#### *Le retour à un gouvernement d’union nationale*

L’exécutif du P.M.S.D. est sérieusement remanié par Duval dans les mois qui suivent l’indépendance<sup>942</sup>. Il évacue notamment tous les dissidents (comme Monaf Fakira). Il prend encore plus intensément le contrôle de la force politique des Bleus qui, désormais, doivent répondre à ses seuls mots d’ordre. La personnalisation du Parti entre ses mains s’accroît définitivement (jusqu’à sa mort, le P.M.S.D. reste son parti politique personnel dans lequel il décide de tout). Il constitue même un *Shadow cabinet*, sur le modèle anglo-saxon, dans son fief de Curepipe, afin de signifier aux électeurs qu’aux prochaines élections il serait prêt à prendre le pays en main<sup>943</sup>. Mais Duval est aussi de plus en plus contesté sur son aile gauche. De nombreux partisans et dirigeants lui reprochent de trop obéir aux sucriers franco-mauriciens (comme lors de l’élection municipale de Port-Louis en 1967)<sup>944</sup>. Cela va créer, entre lui et son électorat des classes moyennes (Créoles et Musulmans), un fossé qui va s’approfondir au fil des années. Il ne garde en fin de compte qu’une assise majeure sur l’électorat tit’s créoles et sur ce qui reste de la bourgeoisie de couleur.

Le P.M.S.D. n’en continue pas moins son ascension. Aux élections villageoises d’août 1968, il emporte 50 conseils de villages ce qui lui permet d’investir la zone rurale (ceci ne

940 *L’Express*, 4 novembre 1968.

941 *L’Express*, 15 novembre 1968.

942 *L’Express*, 16 juillet 1968.

943 *L’Express*, 18 juillet 1968.

944 *L’Express*, 16 octobre 1968.

s'était jamais vu jusque-là pour l'opposition, les campagnes étant restées jusqu'alors des fiefs de l'I.F.B. et du P.T.)<sup>945</sup>. Tout cela donne d'autant plus de poids à l'opposition pour négocier avec le gouvernement.

Dès novembre 1968, on espère déjà qu'une nouvelle coalition gouvernementale, comme celle de 1965, verra le jour<sup>946</sup>. Elle a très bien fonctionné quelques années plus tôt. Cela a marqué très favorablement les esprits ; aussi, croit-on, qu'elle opérerait un nouveau « miracle » dans le pays. Le Premier ministre, suivant sa ligne de dialogue et de consensus, y serait d'ailleurs plutôt favorable. D'autant que lui et Duval se sont toujours très bien entendu : « Ramgoolam was frustated by Duval's erratic behavior, but respected Duval's quick and imaginative mind. »<sup>947</sup>. Le vieux politicien a toujours apprécié le jeune tribun créole malgré ses excentricités. Et Duval a toujours eu un profond respect pour « Chacha ». La réunion des deux leaders de partis et chefs de file de leurs communautés pourrait apporter une solution en ramenant le calme effectif entre Créoles et Indo-mauriciens.

Cependant, il faut attendre encore presque un an pour que, le 16 octobre 1969, Seewoosagur Ramgoolam annonce la constitution d'un nouveau gouvernement d'union nationale. Il s'instaure alors une grande coalition P.T.-C.A.M.-P.M.S.D. qui réussit à stabiliser, pour un temps, la situation dans l'île<sup>948</sup>. Cette union permet enfin d'arrêter le cycle des violences ; une nouvelle page des relations inter-communautaires s'ouvre. On doit travailler ensemble pour faire repartir un pays sorti exsangue de plus de dix années de conflits politiques liés à la question de l'indépendance. Il faut aussi, dans cette réussite, percevoir en coulisse l'action de l'oligarchie sucrière. Elle aspire à ce que la situation s'apaise grâce à ce gouvernement de coalition qui favoriserait la relance de l'économie dont elle est tributaire. Elle va donc fortement pousser Duval à accepter la main tendue du Premier ministre<sup>949</sup>. D'ailleurs, le lobby sucrier mauricien a pu beaucoup compter sur l'appui décisif de Michel Debré (élu gaulliste de la Réunion et homme fort de la France dans la région) comme médiateur entre les deux camps. En effet, lors de sa visite en mars 1969, il joint symboliquement les mains de G. Duval et de S. Ramgoolam<sup>950</sup>. Ce signe, voulu par la France,

945 *L'Express*, 31 août 1968.

946 *L'Express*, 9 novembre 1968.

947 Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p.192

948 Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l'île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002, p.14

949 Boudet Catherine Nadia, « L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968) », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, XVII, 2001-2002, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p.331

950 C.f. : Site en ligne de l'université de la Réunion : [https://www.canal-u.tv/video/universite\\_de\\_la\\_reunion\\_sun/michel\\_debre\\_et\\_l\\_evolution\\_de\\_la\\_vie\\_politique\\_a\\_l\\_ile\\_mauric](https://www.canal-u.tv/video/universite_de_la_reunion_sun/michel_debre_et_l_evolution_de_la_vie_politique_a_l_ile_mauric)

visé à ce que le gouvernement d'union nationale se concrétise afin de ramener le calme chez un de ses voisins stratégiques dans l'ouest de l'océan Indien. Car, pour nombre d'acteurs économiques majeurs (dont les lobbys sucriers et la notabilité indienne), cette *plural society* mauricienne peut être un énorme facteur de richesses, au vu de ses spécificités qui permettent d'accéder à des marchés extérieurs et à des revenus<sup>951</sup>. D'autant que les élites franco-mauriciennes ont des liens forts avec leurs parents de la Réunion qui disposent d'importants relais à Paris et peuvent donc influencer les politiques régionales.

Document 95 : Photographie d'octobre 1969 représentant l'accord historique entre Ramgoolam et Duval pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale<sup>952</sup>

---

e.13347

951 Chazan-Gillig Suzanne, « Ethnicité et libre échange dans la société de l'île Maurice », in *L'Homme et la société*, n°130, 1998. *Illusion identitaire et histoire*, p.104

952 C.f. : Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

Il faut désormais afficher un visage d'unité et d'amitié, matérialisé par la proximité ré-affichée entre le Premier ministre et le leader de l'opposition. Ils vont d'ailleurs s'empressez de poser rapidement ensemble pour les objectifs afin de rassurer la population (voir photo ci-dessus). La coalition fonctionne promptement : les conflits communautaires vont décroître fortement et disparaître en quelques temps (mais céderont la place à la croissance rapide de formations politiques d'extrême-gauche)<sup>953</sup>. La bonne entente et une alliance solide vont être de mise entre les deux grands partis du pays. Désormais, le P.M.S.D. ne sera plus dans l'opposition pour longtemps. On le voit notamment sur la photographie ci-dessous. Une partie du gouvernement est à l'aéroport de Plaisance sur le point de partir pour l'Europe, avec sur la droite du cliché, aux côtés de délégués indiens, franco-mauriciens et créoles (à gauche et au centre), « Chacha » et le « King créole » en grande conversation, sourire aux lèvres.

Document 96 : Cliché montrant les membres du gouvernement d'union nationale sur le départ pour l'Europe, afin de réaliser une campagne de recherche de fonds d'investissements pour le développement de Maurice<sup>954</sup>

---

953 Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982, p.140

954 Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.



La bonne entente entre les deux hommes va incarner cette union tacite de la Population Générale et des Indo-mauriciens, nécessaire au développement de Maurice. On arrive ainsi finalement à concrétiser un « mauricianisme », une unité nationale dans l'île qui transcende les frontières communautaires. Au début des années 1970, Maurice semble donc offrir un nouveau visage et paraît renouer avec la réussite ou, tout au moins, la concorde. Les choses semblent si apaisées qu'enfin un membre de la famille royale britannique peut réaliser un voyage dans l'île, célébrant son admission au sein du Commonwealth. En 1972, c'est la reine Elizabeth II et son époux qui font un déplacement marquant à Maurice, vitrine glamour de ce renouveau mauricien (voir document ci-dessous). Et à nouveau, au cours de cette visite, la bonne entente de S. Ragoolam et de G. Duval est mise en avant. Le politicien créole apparaît d'ailleurs comme un Premier ministre en second, égal du vieux leader hindou (on pourrait même penser qu'il pourrait être son héritier politique). Grâce à cette habile usage de l'image publique, on renforce ces nouveaux liens entre Population Générale et Indo-mauriciens.

Document 97 : Photographie de la visite officielle de la reine Elizabeth II en mars 1972<sup>955</sup>

---

955 C.f. : *Vintage Mauritius*

Mais, cette unité affichée est encore perfectible. C'est un « mauricianisme » imparfait, l'accord entre P.M.S.D. et le gouvernement restant exclusivement de surface et cantonné au seul domaine politique<sup>956</sup>. Il va surtout permettre une relance de l'économie et éviter que la *stasis* entre Créoles et Indiens continue à consumer le pays. Même de nos jours, les divergences communautaires, sociales et culturelles ainsi que les inégalités dans la répartition des richesses ne sont toujours pas réglées et continuent d'attiser le communalisme mauricien. Les Créoles vont être exclus massivement des sphères publiques. Il ne leur reste que quelques secteurs économiques pour faire vivre leur groupe. Et c'est l'autre grande racine du malaise créole.

La situation est toujours précaire après les cérémonies d'indépendance. Pendant plusieurs mois encore, Maurice connaît une situation pleine de tensions entre les Créoles et les Indo-mauriciens. Grâce à l'intervention/pression de certains milieux économiques et de chancelleries étrangères, le pays repart sur de nouvelles bases avec l'accord de gouvernement d'union nationale de 1969. Gaëtan Duval redevient une fois encore un ministre clef du gouvernement Ramgoolam. L'île sort alors de la tourmente et peut espérer relancer son développement. Néanmoins, si cet accord ramène le calme, il sert les intérêts de beaucoup de monde mais bien peu celui des Créoles qui furent massivement Maurice pendant encore plusieurs années.

---

956 Boudet Catherine Nadia, « Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice : l'émergence d'un mauricianisme stratégique (1945-1967) », *Canadian Journal of African Studies/La revue canadienne des études africaines*, 2013, Vol. 47, p.397

## Conclusion

Entre 1930 et 1969, l'île Maurice connaît de nombreux bouleversements tant sociologiques que politiques qui vont changer radicalement le devenir de ce petit territoire des Mascareignes. L'une de ces principales évolutions est l'affirmation d'une société plurale dont le fonctionnement politique se base sur les communautés<sup>957</sup>. Les Créoles n'avaient jusqu'alors pas formé un groupe uni et cohérent, bien qu'ils partageaient une tradition religieuse chrétienne et une ascendance métissée commune. Cette période qui conduit à l'indépendance de Maurice les change eux aussi profondément, au point qu'ils apparaissent enfin comme une réelle communauté.

Marqués par le système injuste et violent de la plantation coloniale esclavagiste, les Créoles sont au début du XXe siècle un groupe fragile et divers. L'esclavage et les conséquences de son abolition au XIXe siècle, notamment avec le *Coolie Trade*, participent au développement d'une société inégalitaire qui impacte durablement le fonctionnement du groupe créole. Ces membres ne sont pas unis par des liens culturels, sociologiques, économiques, aussi forts que ceux que connaissent les autres communautés, tels que les Franco-mauriciens et les Indo-mauriciens.

La bourgeoisie de couleur, descendante des anciens libres et métis de la période esclavagiste, constitue la tête du groupe. Elle est très présente en ville, particulièrement dans la capitale et les municipalités du Plateau des Plaines Wilhems. Elle affectionne l'instruction et les emplois libéraux, de « veston ». Le préjugé de couleur et l'idée d'une hiérarchie sociétale dans cette colonie de plantations l'affectent beaucoup. Elle cherche à se hisser dans la société mauricienne afin de faire valoir ses droits comme égale de l'oligarchie sucrière « blanche ». Si ses combats, en général, portent sur l'amélioration des droits dans l'île, elle ne se soucie guère (malgré des exceptions notables) des classes qu'elle pense inférieures, notamment celles des Tit'Créoles, constituant pourtant la base de son propre groupe.

Les Tit's Créoles sont la composante majoritaire du groupe créole. Ces descendants d'affranchis vivent plutôt pauvrement et se retrouvent, inégalement, sur l'ensemble du territoire mauricien. Ils se concentrent néanmoins sur les côtes, où nombre d'entre eux sont pêcheurs, et dans les villes et leurs périphéries. Pour eux, l'instruction est difficile à obtenir et les chances d'ascension sociale sont très

---

957 Peghini Julie, *Île rêvée, île réelle : le multiculturalisme à l'île Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2016, p.37 peghini

restreintes, à l'exception de stratégies d'unions avec d'autres composantes de la société mauricienne. Ils sont en rejet de l'économie de plantations, dans laquelle ils ont du mal à pouvoir travailler, tant du fait de la douloureuse mémoire de l'esclavage qu'à cause des faibles salaires échangés contre de durs labeurs. Cette situation les place en marge de la société mauricienne qui vit grâce au sucre depuis le début du XIXe siècle. Nombreux sont ceux qui travaillent dans l'artisanat, l'emploi domestique et les services en général. Les cruciaux docks de la capitale sont également un haut lieu de leur sphère d'activités. Parmi les Tit's Créoles, une frange urbaine constitue une couche intermédiaire. Elle peut être assimilée à une classe moyenne fragile dont l'évolution tient essentiellement à la santé de l'économie mauricienne. Ces Créoles moyens sont particulièrement visibles à Port-Louis dans des quartiers tel que celui des Salines et dans des villes comme Rose-Hill/Beau-Bassin et Quatre-Bornes.

Les Créoles se retrouvent autour de plusieurs traits culturels communs qui sont la base de l'identité de la communauté qui s'édifie au milieu du XXe siècle. Ils parlent tous, parfois en plus du français, la langue créole de Maurice. Cet idoine, que beaucoup de Mauriciens parlent, est un élément important de la construction identitaire du groupe. Les Créoles sont chrétiens, catholiques (dans leur très grande majorité). La religion est le second élément fédérateur de leur communauté (et servira par la suite à justifier la création d'un modèle sociétale divisant Maurice en grands groupes ethnico/religieux). Elle est très importante dans leurs vies et les membres du clergé catholique sont pour les Créoles un relais et un référent logique. Si ces descendants d'esclaves afro-malgaches très métissés n'ont conservé que peu de spécificités culturelles d'origine, le Séga a survécu à la période de servilité. Cette danse très suggestive que les créoles pratiquent tant comme loisir que par usage social, puisqu'elle s'apparente à un régulateur normatif pour le groupe, participe même à la construction de l'identité créole dans l'imaginaire mauricien.

Le groupe créole se caractérise également par sa fragilité économique. Sa prise de distance avec l'industrie sucrière doublée d'une absence de tradition d'épargne l'expose à une grande précarité. En cas de période de fort chômage ou de ralentissement de l'économie, les Créoles sont particulièrement impactés, et connaissent alors des conditions de vie très spartiates. Mes sources montrent bien cet état de fait qui explique le fort tropisme pour l'emploi public et la migration dont ils font preuve. Ces deux options constituent pour eux des échappatoires à la misère et font partie intégrante de leur logique professionnelle et politique. À cela, il faut ajouter aussi d'autres stigmates de l'esclavage, toujours très vivaces au milieu du XXe siècle, qui affaiblissent le groupe, y compris chez l'élite de couleur : l'alcoolisme, les dépenses excessives et l'instabilité familiale sont des facteurs affaiblissants pour le groupe. Ils accentuent sa fragilité et servent, à travers des biais grossissants, d'éléments de critiques, de clichés négatifs, de la part des autres groupes.

L'entre-deux guerres est une période clef pour comprendre l'émergence d'une communauté créole. Le chômage et les velléités de la bourgeoisie de couleur amorcent de profonds et longs changements qui font évoluer le groupe. En effet, la crise économique de 1929 affecte grandement l'île et de très nombreux Mauriciens perdent leur emplois, voire leur logement, ils ne peuvent plus s'acquitter du loyer, et vivent dans une grande précarité. Cette situation affecte particulièrement les Créoles qui, en marge du système sucrier, sont les premiers à être touchés par la baisse des flux économiques dans le territoire. Mes sources périodiques montrent bien qu'à Port-Louis, on perçoit bien leur détresse et l'accentuation de leur dénuement au cours de ces années<sup>958</sup>. La violence due aux crimes croît et devient progressivement un marqueur du groupe, supposé enclin à la délinquance en conséquence de son désœuvrement.

En 1936, d'anciens participants créoles au mouvement de la rétrocession lancent une nouvelle formation politique qui va bouleverser le devenir de l'île. Le Parti travailliste naît sous l'impulsion de Maurice Curé et d'autres leaders créoles qui vont se faire de plus en plus entendre auprès de l'oligarchie sucrière et des autorités britanniques. Ils aspirent à renforcer les droits de la population et des travailleurs. Le P.T. change complètement la donne politique et déstabilise profondément les coteries conservatrices des colons. En 1936, déjà, les premiers meetings attirent des milliers de sympathisants, issus à la fois des rangs des Tit's Créoles mais aussi des Indiens qui sont à la fois soutenus et intéressés par ce développement.

La guerre est également une période pertinente pour comprendre l'émergence créole. Elle offre, malgré un contexte de rationnement difficile, des opportunités d'ascension sociale que nombre de Créoles décident de saisir. Parallèlement, elle est propice au P.T. qui jouit alors d'une véritable reconnaissance et d'une meilleure visibilité.

L'enrôlement dans les forces alliées va offrir une fenêtre d'ascension sociale et d'ouverture au monde à l'ensemble des Mauriciens et les Créoles sont nombreux à s'engager. Ils partent alors combattre, ou tout du moins participer à l'effort de guerre, en Afrique du Nord et dans la zone méditerranéenne. Cela leur offre une nouvelle voie dans laquelle ils peuvent se développer et des capacités qu'ils mettront à profit pour se faire embaucher, après leur service, dans la fonction publique, particulièrement dans les forces de police.

La période de la guerre offre une visibilité nouvelle aux groupes majoritaires de l'île. Les Créoles et les Indiens, que ce soit par le soutien que le P.T. apporte aux autorités britanniques ou par les grèves, durement réprimées. Cette prise de conscience amènera par la suite le Royaume-Uni à la nécessité de faire évoluer les rapports de force et la gestion politique à Maurice.

---

958 C.f. : *Le Cernéen, La Vie Catholique*, années 1930-1940.

D'ailleurs, l'après-guerre est marquée par une ascension irrésistible du mouvement travailliste qui bénéficie des évolutions politiques concédées par Londres.

Une alliance entre Créoles et Indiens autour du P.T. est de plus en plus visible au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Associés grâce aux discours et à l'énergie de tribuns créoles, toujours à la tête de la formation, les deux groupes peuvent, grâce aux réformes électorales, emporter successivement les différents scrutins municipaux et les élections pour le Conseil consultatif entre 1947 et 1959. Rien ne semble pouvoir arrêter ce mouvement politique qui recueille les faveurs des classes populaires. Les élites bourgeoises, franco-mauriciennes, musulmanes et créoles, sont complètement dépassées. Elles n'arrivent pas à contrer le P.T. et amorcent l'usage de nouveaux discours, tel que le « Péril hindou », qui visent à séparer Hindous et Créoles, dans une perspective politique communaliste.

Les Hindous représentent alors une force politique numérique alors en éveil. Les bataillons d'électeurs indiens inquiètent nombre de personnes qui redoutent la prise de contrôle de l'île par les seuls Indo-mauriciens, qui forment le groupe majoritaire. Des figures indiennes émergent et se positionnent au côté des Créoles. L'hindou Seewoosagur Ramgoolam devient après-guerre, sous la bannière du P.T., *Chief minister/Prime minister* ; alors que le créole Guy Rozemont participe à la popularité croissante du travaillisme en dirigeant la formation politique. Pour les Rouges, il n'y a alors aucun discours communautariste, seul prime la lutte pour l'obtention de meilleurs droits aux travailleurs mauriciens et l'on ne prend pas encore en compte les différences culturelles.

Maurice change beaucoup dans les années 1950. De violents cyclones la touchent durement et impactent la santé économique de l'île. Malgré la crispations des rapports entre communautés dans l'île, les Créoles restent un groupe peu affecté par le communalisme et ils entretiennent de bons rapports avec leurs voisins d'autres sections de la population.

La forte accentuation du nombre de véhicules à moteur et le développement des transports changent les rapports à l'emploi et les potentiels contacts entre groupes. Les distances se réduisent grâce à l'automobile, les ruraux et les périurbains sont de plus en plus nombreux à pouvoir se rendre en ville pour travailler, notamment dans la capitale. Le développement de l'aviation civile, grâce à l'aéroport de Plaisance, ouvre une fenêtre sur le monde. Surtout, la population croît beaucoup grâce aux améliorations sanitaires, aux nombre desquelles les luttes anti-malaria de la fin des années 1940. La population rajeunit donc, alors que l'économie peine à redémarrer, les demandes en sucre étant fortement concurrencées par d'autres marchés : ainsi en 1959, 17 % de la population active est au chômage<sup>959</sup>. Les Créoles sont particulièrement touchés par le manque d'emplois et leur précarité

---

959 *Le Cernéen*, 3 octobre 1959.

est toujours très forte. En plus, de tensions croissantes autour des pratiques exogames des Créoles, la hausse du nombre de jeunes délinquants créoles crispe les relations avec les autres communautés. Les violents cyclones de la fin des années 1950 et du début de la décennie 1960 ont également pour conséquence de détruire des dizaines de milliers d'habitations, accentuant la pauvreté de milliers de personnes. Les cités ouvrières, construites après leurs passages, pour reloger les victimes les plus pauvres, vont regrouper la population Tit'Créole dans certains secteurs des principales villes. Ces habitations « modernes » concentrent une grande partie de la misère et du dénuement des Créoles et vont, pour une partie, être lié à leur groupe dans l'imaginaire collectif. L'émigration, valorisée par l'Église, devient alors une perspective concrète dans l'esprit des Créoles afin de pallier aux difficultés du quotidien.

À travers mes sources, les Créoles sont perçus comme les moins communalistes des Mauriciens, alors qu'ils sont parmi les habitants de l'île qui connaissent les conditions de vie les plus difficiles. On voit bien, notamment dans les quartiers de la capitale, que leurs relations de voisinage sont très bonnes et qu'ils s'entendent bien avec les autres groupes, y compris les Musulmans.

Poursuivant sa politique d'évolutions internes de la colonie, Londres concède à la fin des années 1950 un nouveau dispositif politique qui offre un système électoral universel et un gouvernement local aux compétences élargies. Les Indo-mauriciens prennent l'ascendant sur la scène politique et les Créoles vont se retrouver éjectés du P.T. .

En 1959, la première élection au scrutin universel pour les plus de 21 ans est remportée par les travaillistes avec un succès incontestable. Guy Rozemont mort, S. Ramgoolam est à la manœuvre et profite de ce succès pour demander à négocier l'indépendance. Cette demande fait exploser le jeu politique qui depuis 1936 voyait s'affronter bourgeois conservateurs et classes populaires. Désormais, les minorités (musulmane, chinoise, tamoule, créole et franco-mauricienne) font face à la majorité hindoue dans sa course à l'indépendance. Maurice bascule irrémédiablement dans le communalisme.

Les Créoles vont abandonner le P.T. qu'ils ont pourtant fondé. Ils ne se retrouvent plus dans les leaders indiens qui dirigent désormais la formation (malgré les hommes de paille comme Harold Walter ou Guy Forget qui sont mis en avant par Ramgoolam). Ils vont rejoindre massivement la bourgeoisie créole qui alliée aux oligarques sucriers forment un « front chrétien » qui veut faire barrage à l'indépendance sous égide hindoue. C'est à ce moment qu'émerge un nouveau grand tribun créole, Gaëtan Duval, qui rapidement s'érige en leader naturel du groupe.

Suite aux élections de 1959 et aux désirs indépendantistes du Premier ministre, les rapports communautaires se tendent énormément, débordant du cadre politique pour toucher la vie

quotidienne des Mauriciens. L'opposition aux travaillistes s'organise de plus en plus efficacement et le Parti mauricien parvient dès 1963 à devenir un concurrent sérieux lors des échéances électorales. Les lynchages suite aux accidents routiers, les bagarres pré-électorales, le climat délétère qui règne sur les stades de football et les discours assassins que se lancent les élus au Conseil législatif sont révélateurs des tensions communalistes qui agitent la société mauricienne. On perçoit désormais bien l'opposition entre un groupe hindou majoritaire et les minorités. Les différences ne sont plus socio-économiques mais avant tout culturelles, identitaires et elles cimentent les ensembles communautaires qui interagissent de plus en plus difficilement entre eux. Les Indiens choisissent d'ailleurs stratégiquement de jouer la carte communautaire afin d'être sûr de remporter l'indépendance qu'ils espèrent tant.

Parallèlement, les Bleus continuent à se renforcer et grâce à leur succès, ils s'emparent de plus de municipalités et de sièges à l'assemblée. Gaëtan Duval devient incontournable et par sa présence aux meetings, il galvanise une foule de plus en plus nombreuse de supporters. Il devient le « *King créole* », l'ultime espoir d'un groupe paniqué par une indépendance indienne. Ce personnage haut en couleur est pourtant critiquable sous maints aspects et enclin aux abus de multiples natures, mais il fédère incontestablement.

Décidés à décoloniser, les Britanniques reçoivent en 1961 et en 1965 les délégations mauriciennes. L'indépendance est le chemin sur lequel désormais s'engage Maurice. Pourtant, les risques d'échecs économiques et d'embrasement communautaires restent majeurs.

La viabilité de ce *small territory* n'est absolument pas acquise dans les années 1960. La situation est d'autant périlleuse que l'armée britannique doit intervenir en 1965 pour mettre un terme à des violences entre Indiens et chrétiens dans le sud-est de l'île. La tension entre groupes, alimentée par les difficultés économiques, la criminalité et les enjeux politiques, devient de plus en plus palpable et un affrontement généralisé entre les communautés est alors une possibilité redoutée par les autorités<sup>960</sup>.

Les accords de 1961, puis ceux de 1965, concèdent une évolution interne qui va amener à l'indépendance. Les Indo-mauriciens sont les grands vainqueurs de ces moments de négociations. Le P.T. en sort renforcé par des concessions qui le favorisent, tel que le vote pour l'indépendance lors d'élections générales et non lors d'un référendum, et par le ralliement du Comité d'action musulman et de l'*Independent forward bloc*, les deux autres grandes formations indo-mauriciennes. En 1965, l'idée d'association espérée par le Parti mauricien social démocrate est complètement rejetée par le Royaume-Uni qui craint une arrivée massive d'immigrants. La constitution mauricienne, établie entre autre par de nombreux rapports d'experts britanniques et le recensement

---

960 *Cabinet Papers*, CP(49)62



sur une base ethnique et religieuse de 1963, entérine définitivement la logique communautaire pour le politique. Elle favorise grandement la majorité hindoue, malgré une évidente volonté d'instaurer des gardes-fous constitutionnels pour protéger les minorités. Désormais, regroupés avec les Franco-mauriciens dans l'une des quatre catégories constitutionnelles, la Population générale, les Créoles apparaissent à la fois pour les autorités comme une communauté à part entière mais également comme le faire-valoir des colons afin que ces derniers conservent un poids politique dans l'île malgré leur faiblesse numérique. La cession des Chagos, avec le sort terrible de ses habitants exilés de force, est une autre des mauvaises conséquences de ces négociations pour les Créoles.

Les élections générales du 7 août 1967 consacrent la victoire des indépendantistes malgré une forte remontée du P.M.S.D. . Les Créoles sont dépités et rapidement les heurts avec le gouvernement et les Indo-mauriciens se multiplient. Avec 54,82 % des suffrages exprimés, le P.T. et ses alliés emportent la décisive élection. L'indépendance est donc accordée par Londres. Néanmoins, ce score, avec une avance de seulement quelques points, laisse un goût très amer aux soutiens de l'opposition. Les Bleus s'étaient énormément mobilisés depuis des mois pour le vote contre l'indépendance, notamment les jeunes créoles. Duval avait multiplié les actions d'éclat dans l'espoir d'inverser la tendance et des dizaines de milliers de Mauriciens participaient à des meetings ou des manifestations en soutien au P.M.S.D. .

Le combat politique se poursuit néanmoins les mois suivant les élections, toujours autour de Duval qui continue de monopoliser la scène publique. Les Créoles multiplient les mouvements de mécontentement, à l'image de celui des *reliefs workers* qui dégénère rapidement. L'indépendance est certes concédée en mars 1968 mais la situation demeure réellement explosive à la fin de l'année 1967.

En janvier 1968, dans les rues de la capitale, les tensions communautaires atteignent finalement un pic dramatique. Les Créoles et les Musulmans vont s'y affronter violemment pendant plusieurs semaines, changeant pour longtemps les rapports entre les deux communautés.

Les gangs de Port-Louis sont l'étincelle qui embrase la mèche communaliste qui couve depuis longtemps dans l'île. Il n'est pas étonnant que cela explose dans la capitale, dans laquelle deux des communautés, les plus en rivalité pendant les dernières élections, sont en contact direct. Le politique est responsable d'avoir alimenté des tensions jusque-là inexistantes. Les discours très provocateurs d'A.R. Mohammed et de G. Duval sont clairement à incriminer. La violence est très forte et la volonté de chasser l'autre de son quartier, l'usage des armes qui est généralisé, tout cela contribue à alourdir le bilan des morts et des blessés. Le gouvernement mauricien paraît complètement dépassé et l'armée britannique est la seule capable de rétablir le calme.

Les émeutes de Port-Louis changent le visage de la ville en poussant au départ de très nombreux habitants, surtout des Créoles, et favorisent la communautarisation des quartiers. L'éloignement entre Musulmans et Créoles est désormais acté et ses conséquences sont durables puisque les deux groupes restent très distants et nourrissent une certaine méfiance l'un envers l'autre<sup>961</sup> (ces événements marquent l'imaginaire mauricien et accentuent la séparation entre les communautés).

La célébration de l'indépendance, le 12 mars 1968, reflète bien l'évolution que constitue l'accession à la pleine autonomie de l'île. Elle se fait sous très haute sécurité par crainte de nouveaux débordements. Les Créoles y sont à la fois incontournables mais pourtant absents.

En effet, suite à la déclaration de l'état d'urgence avec l'arrivée des soldats britanniques et aux discours de boycott de G. Duval, la célébration d'indépendance risquait d'être très périlleuse à mettre en pratique, juste quelques jours après l'arrêt des affrontements dans les rues de Port-Louis.

Les festivités sont malgré tout une réussite, la cérémonie de passation de pouvoir se déroule sans perturbations et des dizaines de milliers de Mauriciens se sont déplacés pour y assister. On met habilement en avant les Créoles pendant la cérémonie, grâce entre autre à l'hymne mauricien et à la levée du pavillon quadricolore national. Pourtant, hors de la tribune officielle, ils brillent par leur absence parmi les spectateurs. Lorsque l'on visionne les vidéos d'époque, on se rend bien compte que seulement une communauté fête réellement l'indépendance, celle des Hindous.

La célébration d'indépendance n'arrête pas les tensions communalistes. Les heurts se poursuivent encore après le 12 mars et les Créoles paralysent de plus en plus le pays ou choisissent l'exil.

Le phénomène d'émigration des Créoles s'est en effet accentué par l'indépendance. Ils sont des milliers à partir pour l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord. Leur départ impacte énormément le groupe qui doit pourtant trouver sa place dans cette nouvelle société mauricienne indépendante, animée par des logiques d'équilibre entre les communautés. Or, les Créoles, plus affaiblis que jamais, peinent à s'affirmer dans les nouvelles relations entre les groupes mauriciens.

Duval et le P.M.S.D., renforcés dans leur combat par de multiples grèves et après des mois d'opposition, négocient avec S. Ramgoolam et le P.T. en 1969. Ils se rallient finalement à un nouveau gouvernement d'union nationale qui est censé dépasser les conflits de groupes pour amener Maurice sur le chemin du développement et de la réussite. Dans les faits, cet accord profite surtout aux oligarques sucriers qui s'accordent avec Ramgoolam. Les Créoles, eux, vont devenir la communauté en marge du système mauricien : aux hindous l'État, aux Franco-mauriciens la haute économie, aux Chinois et aux Musulmans le négoce ; et ce qu'il peut rester, aux Créoles.

---

961 Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991, p.92

Au cours de la décennie suivante, la mise en marge des Créoles va être de plus en plus perceptible. Néanmoins, le développement de nouveaux pôles économiques, avec les zones franches et le tourisme, offre une bouffée d'oxygène bienvenue à un groupe en pleine tourmente.

Progressivement, ce que tant de Créoles redoutaient se produit : l'État a été accaparé par les Indo-mauriciens qui coordonnent l'organisation communautaire de la société mauricienne<sup>962</sup>. Ils vont notamment s'emparer des postes publics, autrefois un bassin d'emplois dominé par les Créoles<sup>963</sup>. Selon Danielle Palmyre, on ne compte plus que 15,5 % de Créoles dans l'emploi public en 1985 (contre 70 % en 1946)<sup>964</sup>. Avec la perte de l'accès au fonctionnariat, c'est l'une des sources principales de revenus du groupe qui disparaît, l'affaiblissant économiquement un peu plus. Le créole que j'ai interviewé ancien officier de police, Roger Palmyre, s'étonnait de cette perte en visibilité dans le fonctionnariat et l'attribuait, entre autre, au manque d'instruction et de volonté des Créoles<sup>965</sup>. On peut aussi penser que le départ massif des élites instruites a fortement restreint l'accès pour le groupe à nombre d'emplois qualifiés, et ce, dans un contexte de recrutement qui favorise les Indiens.

Dans les années 1970, l'économie mauricienne connaît une période de croissance grâce à deux nouveaux pôles que sont les zones industrielles franches (sur le modèle asiatique)<sup>966</sup> et le tourisme. Installées notamment autour des grandes villes, ces zones de production, notamment de textile, ont embauché avec de bas salaires des travailleurs peu qualifiés, dont beaucoup de Créoles, des femmes essentiellement<sup>967</sup> : 90.000 mauriciens y travaillent contre 450.000 dans l'industrie sucrière<sup>968</sup>. Le tourisme, particulièrement celui venant de France, a aussi favorisé l'emploi créole<sup>969</sup>. Leur maîtrise du français et leur tradition d'emploi domestique, les ont beaucoup aidé à cela. 27.000 touristes arrivent à Maurice au début de la décennie 1970, ils sont 650.000 dans les années 1990<sup>970</sup>. Ces deux développements, auquel il faut ajouter une émigration toujours importante, affectant essentiellement les Tit'Créoles dans les années 1970<sup>971</sup>, font que le groupe n'implose pas du fait de sa grande

---

962 Chazan-Gillig Suzanne, « Ethnicité et libre échange dans la société de l'île Maurice », in *L'Homme et la société*, n°130, 1998. *Illusion identitaire et histoire*, p.103

963 Chan Low Jocelyn, « De l'Afrique rejetée à l'Afrique retrouvée ? Les « créoles » de l'île Maurice et l'Africanité », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005, p.379

964 Idem

965 C.f. : Entretien, Roger Palmyre

966 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p.135

967 Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007.

968 Durand Jean-Pierre, *L'île Maurice aujourd'hui*, Paris, Les éditions du Jaguar, 1999.

969 Chan Low Jocelyn, « De l'Afrique rejetée à l'Afrique retrouvée ? Les « créoles » de l'île Maurice et l'Africanité », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005, p.379

970 Idem p.152

971 Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005, p. 103

précarité et que, malgré ses difficultés, il apaise ses relations avec le gouvernement. Duval s'y positionne d'ailleurs comme un intermédiaire trouble vis à vis des intérêts de sa communauté.

C'est un mauricianisme imparfait qui se met en place dans l'île. Les communautés ne s'accordent qu'au niveau de leurs élites pour le partage politique du pays, ce que Catherine Boudet appelle la « démocratie consociative »<sup>972</sup>. Dans les faits, les classes populaires restent exclues de cette évolution. Ceci explique l'ascension que connaît un nouvel acteur de la scène politique mauricienne, le Mouvement Militant Mauricien, dirigé par Paul Bérenger<sup>973</sup>. Cette formation politique de gauche va récupérer assez rapidement le soutien de nombreux créoles de la classe moyenne, attirés par son discours progressiste et social, qui rappelle au passage celui du P.T. des premières années, mais aussi son mauricianisme, qui lui fait écho aux discours de Duval d'avant août 1967.

Originellement, les Créoles sont avant tout un assemblage hétérogène de descendants d'esclaves et de métis qui partagent essentiellement une foi et la pratique d'une langue. C'est au travers de la décolonisation et de l'émergence d'une société post-coloniale basée sur un fonctionnement communautariste qu'ils ont constitué une réelle communauté. Par les combats rassembleurs menés contre l'indépendance, cette communauté a pu s'approprier ses limites qui ont pourtant été définies par les autres : être créole, c'est ne pas être Chinois, Musulman, Hindou et Franco-mauricien et c'est être chrétien. Les vagues d'émigrations ont, je pense, paradoxalement renforcé la cohésion de ce groupe en limitant ses fractures internes, atténuées par l'exil de l'élite créole. L'ère de l'indépendance a défini cette communauté mais, contrairement aux autres groupes, elle ne lui pas réellement trouvée sa place fonctionnelle dans la Maurice d'après 1968. Et c'est là une des causes majeures du Malaise créole.

---

972 Boudet Catherine Nadia, *L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968)*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003,p.331

973 Durand Jean-Pierre, *L'île Maurice aujourd'hui*, Paris, Les éditions du Jaguar, 1999.

## Annexes

### I). Île Maurice: fiche d'identité, seconde moitié du XXe siècle<sup>974</sup>

**Capitale** : Port-Louis – 150 000 habitants

**Superficie** : 1 840 km<sup>2</sup> (dont 57% de terres cultivées)

**Population** : 1 million en 1984 (dont 43% âgés de moins de dix huit ans et 45% d'urbain)

**Densité** : 488 habitants par km<sup>2</sup>

**Natalité** : 27 pour 1000

**Mortalité** : 7,1 pour 1000

**Ethnies** : Indiens (Musulmans et Hindous) : 66% ; Créoles 29,32%, Chinois : 3,37%

**Monnaie** : la roupie (une roupie vaut environ 0,025 euros)

**Principales ressources** : Canne à sucre, tourisme et zones économiques franches.

**PNB global** : 4,5 milliards de francs ( 129<sup>ème</sup> mondial)

**PNB par habitants** : 4800 francs en 1985 ( 89<sup>ème</sup> mondial), 3900 dollars en 1999

**Langues parlées** : mauricien (créole), bhojpuri, hindi, français, anglais urdu, télégou, tamoul, etc.

**Religion** : Hindouisme, Christianisme, Islam et Bouddhisme.

**Climat** : Maritime, tropical en été, subtropical en hiver. La saison des cyclones s'étend de janvier à mars.

**Fête nationale** : 12 mars (date de l'indépendance : 12 mars 1968)

**Régime** : République (depuis 1992) avec Assemblée élue de 62 députés

974 Cf. : Jean Pierre Durand, *L'île Maurice aujourd'hui*, Les éditions du Jaguar, Paris, 1999 ; Bernard Lehembre, *L'île Maurice*, Karthala, Paris, 1984 ; Isabelle Widmer, *La Réunion et Maurice*, Les cahiers de l'INED, Paris, 2005.

## II). Chronologie exhaustive : Du XVIe siècle à nos jours

XVIème siècle : Découverte des Mascareignes par les Portugais

1598 : Première installation humaine sur l'île par les Hollandais, ils baptisent l'île Maurice, en l'honneur de leur prince, Maurice de Nassau.

1715 : Prise de possession de l'île par les Français qui lui donnent le nom d'Ile de France.

1773 : parution de la 1<sup>ère</sup> gazette

1778 : création du collège de l'Isle de France

1786 : parution du 1<sup>er</sup> journal

1790 : Les événements révolutionnaires atteignent le Port Louis.

1796 : Échec de la mission des délégués de Paris, Baco et Burnel qui devaient abolir l'esclavage sur l'île. Ils sont ré embarqués sous la contrainte par les colons.

1799 : création de l'École centrale des Iles de France et de Bourbon

1810 : Napoléon perd Maurice au profit des Anglais.

1817 : création d'un conseil des communes

1825 : Londres garantit le libre commerce à Maurice (entraîne le début du boom sucrier).

1829 : fin officielle de la ségrégation Blancs / Noirs ( dans les faits toujours présente)

1832 : création du Cernéen

1835 : Abolition de l'esclavage sur l'île, ce qui entraîne le très fort développement de l'engagisme indien, afin de fournir la main d'œuvre aux plantations sucrières.

1854 : Panique du fait d'une épidémie de Choléra, la population fuit le Port Louis pour les campagnes. C'est là le début du mouvement d'installation des élites mauriciennes sur le plateau des Plaines Wilhems, ce dernier étant réputés plus salubre que l'étouffante capitale.

1860 : apogée du système sucrier et mise en place du premier réseau ferré mauricien

1909 : reconnaissance des droits civiques des Indiens

1934 : inauguration d'une roupie propre à Maurice

1936 : création du Parti travailliste mauricien

1947 : droit de vote accordé à toute personne sachant lire et écrire

1959 : 1ère élection au suffrage universel, victoire du P.T., amorce des démarches de décolonisation

1960-1964 : Passages des dévasteurs cyclones Alix et Carol en 1960, Béryl en 1961, Jenny en 1962 et Danielle en 1964

1964 : Création d'un premier gouvernement d'union nationale

1965 : débuts d'une période de violents heurts communautaires ; négociations pour l'indépendance à Londres

1967 : élections décisives qui valident le choix de l'indépendance (le oui l'emporte à 54%)

1968 : Indépendance le 12 mars (après plusieurs semaines d'émeutes dans la capitale): Maurice devient un état indépendant, membre du Commonwealth, avec un conseil législatif élu (assemblée de 62 députés) et un premier ministre. Cette année là, Maurice rejoint l'O.U.A et l'O.N.U.

1969 : Création d'un second gouvernement d'union nationale (P.T. - P.M.S.D.)

1992 : Maurice devient une République.

### III). Textes, discours et données utilisés dans la recherche

a). Hymne national mauricien : « Mère patrie/*Motherland* » (conçu par Jean-Georges Prosper)<sup>975</sup>

Gloire à toi  
Ile Maurice – Ô ma mère patrie  
Fraîche est ta beauté  
Doux est ton parfum  
Autour de toi  
Nous voici tous debout  
Comme un seul peuple  
Une seule nation  
Pour la paix, justice et liberté  
Pays bien-aimé  
Dieu te bénisse  
Aujourd’hui et toujours !

---

<sup>975</sup> Jean-Georges Prosper, *Indépendance et République*, Passé, Présent et Avenir de Maurice, Éditions Le Printemps, Vacoas, Ile Maurice, 2000.



b). Recensement par communauté et par district, daté de 1962<sup>976</sup> :

<b>catégorie de population</b>	<b>district</b>	<b>chiffre du recensement</b>
<u>Population Générale</u>		<u>203.652</u>
	Plaines Wilhems	87.671
	Port-Louis	44.362
	Grand-Port	17.220
	Flacq	13.570
	Savanne	9.926
	Pamplemousses	9.182
	Rivière du Rempart	8.569
	Rivière Noire	7.464
	Moka	5.742
<u>Communauté hindoue :</u>		<u>344.587</u>
	Plaine Wilhems	86.874
	Flacq	48.708
	Grand-Port	41.241
	Pamplemousses	37.852
	Rivière du Rempart	37.462
	Port-Louis	29.773
	Savanne	27.513
	Moka	24.778

---

976 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

	Rivière Noire	10.386
<u>Communauté musulmane</u>		
	Port-Louis	33.855
	Plaines Wilhems	27.473
	Flacq	9.929
	Grand-Port	9.342
	Pamplemousses	8.218
	Savanne	8.164
	Rivière du Rempart	6.777
	Moka	6.194
	Rivière Noire	370
<u>Communauté chinoise :</u>		
	Port-Louis	11.960
	Plaine Wilhems	6.220
	Grand-port	1.220
	Flacq	854
	Savanne	777
	Pamplemousses	647
	Moka	531
	Rivière du Rempart	501
	Rivière Noire	348
<b><u>Total</u></b>		<b>681.619</b>

c). Répartition de la population par district selon le recensement de 1962<sup>977</sup> :

district	communauté	nombre	pourcentage
<b><u>Plaines Wilhems</u></b>		<b>208.238</b>	
	Population Générale	87.671	42,1 %
	Communauté hindoue	86.874	41,7 %
	Communauté musulmane	27.473	13,2 %
	Communauté chinoise	6.220	3%
<b><u>Port-Louis</u></b>		<b>119.950</b>	
	Population Générale	44.362	37 %
	Communauté hindoue	29.773	25 %
	Communauté musulmane	33.855	28 %
	Communauté chinoise	11.960	10 %
<b><u>Flacq</u></b>		<b>73.061</b>	
	Population Générale	13.570	18,6 %
	Communauté hindoue	48.708	66,7 %
	Communauté musulmane	9.929	13,6 %
	Communauté chinoise	854	1,2 %

---

977 *Le Cernéen*, 18 octobre 1963.

<u>Grand-Port</u>		<b>69.003</b>	
	Population Générale	17.220	25 %
	Communauté hindoue	41.241	59,8 %
	Communauté musulmane	9.342	13,5 %
	Communauté chinoise	1.220	1,8 %
<u>Pamplemousses</u>		<b>55.899</b>	
	Population Générale	9.182	16,4 %
	Communauté hindoue	37.852	67,7 %
	Communauté musulmane	8.218	14,7 %
	Communauté chinoise	647	1,2 %
<u>Rivière du Rempart</u>		<b>53.309</b>	
	Population Générale	8.569	16,1 %
	Communauté hindoue	37.462	70,3 %
	Communauté musulmane	6.777	12,7
	Communauté chinoise	501	0,9 %
<u>Savanne</u>		<b>46.380</b>	
	Population Générale	9.926	21,4 %
	Communauté hindoue	27.513	59,3 %
	Communauté musulmane	8.164	17,6 %
	Communauté chinoise	777	1,7 %

<u>Moka :</u>		<b>37.245</b>	
	Population Générale	5.742	15,4 %
	Communauté hindoue	24.778	66,5 %
	Communauté musulmane	6.194	16,6 %
	Communauté chinoise	531	1,4 %
<u>Rivière Noire :</u>		<b>18.568</b>	
	Population Générale	7.464	40,2 %
	Communauté hindoue	10.386	56 %
	Communauté musulmane	370	2 %
	Communauté chinoise	348	1,9 %

d). Recensement daté de décembre 1966<sup>978</sup> :

Population Générale :	223.357
Communauté hindoue :	394.365
Communauté musulmane :	126.098
Communauté chinoise :	24.872
<b>Total :</b>	<b>768.692</b>
Femmes : 383.015	Hommes 385.677

---

978 *Le Cernéen*, 17 mai 1967.

e). Discours qui appelle à manifester de Gaëtan Duval et Monaf Fakira (chef des jeunesses P.M.S.D.) paru dans la presse le 25 juin 1966 et adressé à la jeunesse mauricienne<sup>979</sup>

*« Au nom de la jeunesse sociale démocrate, je convoque tous les jeunes au meeting de dimanche. Je leur demande de porter des drapeaux et des chemises bleues<sup>980</sup>. Je leur demande aussi de se grouper autour de l'estrade pour faire ressortir clairement qu'ils comprennent que leur avenir se joue. »*

*G. Duval, chef de file du P.M.S.D.*

*« Jeune, la victoire du Parti National sera ta victoire, la victoire de l'espoir sur la peur, la victoire de l'amour sur la haine, la victoire de l'avenir sur le passé. Je t'offre une tâche grandiose : celle de construire une patrie, et dans la mesure où tu y auras contribué par ta foi, ta sincérité, ton énergie et ton enthousiasme, l'air te paraîtra d'autant plus pur, le soleil plus clair et la mer plus bleue. »*

*M. Fakira, président des Jeunesse Sociale Démocrate, 24 juin 1966.*

*« Vive le Parti National !*

*Vive l'île Maurice !*

*Vive la Jeunesse ! »*

*G. Duval, chef de file du P.M.S.D.*

---

979 Le Cernéen, 25 juin 1966.

980 Lors de manifestations publiques, les supporters du P.M.S.D. arborent des vêtements bleus, la couleur du parti (en opposition au rouge des Travaillistes).

f).Résultats élections législatives par circonscriptions du 21 octobre 1963<sup>981</sup> :

Circonscription : Port-Louis Ouest : **P.M.**

Circonscription : Port-Louis Sud : **P.T.**

Circonscription : Port-Louis Centre : **C.A.M.**

Circonscription : Port-Louis Est : **C.A.M.**

Circonscription : Port-Louis maritime : **Indépendant**

Circonscription : Port-Louis Nord/Montagne Longue : **P.M.**

Circonscription : Grande Rivière : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Montagne Longue : **I.F.B.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Pamplemousses : **P.T.**

Circonscription : Triolet : **P.T.** (S. Ramgoolam élu) ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Grande Baie : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Centre de Flacq : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Poudre d'or : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Bon Accueil : **I.F.B.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Piton : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

---

981 C.f. : *Le Cernéen*, 22 octobre 1963 et 26 octobre 1963.



Circonscription : Quartier Militaire : **P.T.** (V. Ringadoo élu)

Circonscription : Rivière du Rempart : **I.F.B.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Montagne Blanche : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Plaine Magnien : **P.T.**

Circonscription : Grande Rivière Sud Est : **P.T.**

Circonscription : Rivière des Anguilles : **C.A.M.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Vieux Grand Port : **I.F.B.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Souillac : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Rose Belle : **I.F.B.** (S. Bissoondoyal élu) ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Savane : **I.F.B.**

Circonscription : Mahébourg : **P.T.** (H. Walter, élu)

Circonscription : Rivière Noire : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Curepipe : **P.M.** (G.Duval élu) ; victoire massive des Bleus

Circonscription : Vacoas : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Midlands : **P.M.** ; victoire massive des Bleus

Circonscription : Phoenix : **C.A.M.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Floréal : **P.M.**

Circonscription : Belle Rose : **P.T.**

Circonscription : La Caverne : **P.T.**

Circonscription : Quatre Bornes : **P.M.** ; victoire massive des Bleus

Circonscription : Stanley : **P.T.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Rose-Hill : **P.M.** ; victoire massive des Bleus

Circonscription : Beau-Bassin : **P.M.** (J. Koenig élu) ; victoire massive des Bleus

Circonscription : Moka : **Indépendant** ; pas de candidat du P.M. en lice

Circonscription : Petite Rivière : **I.F.B.** ; pas de candidat du P.M. en lice

Nouvelle composition de l'Assemblée législative en octobre 1963 :

Communautés	Nombre de sièges avant élection	Nombre de sièges après élection
Indo-mauriciens	23	20
Population Générale	12	14
Musulmans	5	5
Sino-mauriciens	0	1

g).Résultats élections législatives par circonscriptions du 7 août 1967<sup>982</sup> :

(suite à la réforme électorale et au redécoupage électorale voulu par les Britanniques, on vote pour une liste de trois députés qui représentent la circonscription, si une liste l'emporte, elle obtient les trois sièges du secteur)

Circonscription numéro 1 : Port-Louis Ouest : **P.M.S.D.**

- Duval
- Fakira
- Maignac

Circonscription numéro 2 : Port-Louis Sud et centre : **P.M.S.D.**

- Carrim
- Fok Seung
- Olivier

Circonscription numéro 3 : Port-Louis maritime et Est : **P.M.S.D.**

- Dawood
- Oozeerally
- Ah-Chien

Circonscription numéro 4 : Port-Louis Nord/Montagne Longue : **Parti de l'indépendance**

(P.I.)

- Foogoa
- Bandhun
- Rault

Circonscription numéro 5 : Pamplemousses/Triolet : **P.I.**

- Ramgoolam
- Modun
- Jugnauth

---

982 C.f. : *Le Cernéen*, 9 août 1967.

Circonscription numéro 6 : Grande Baie/Poudre d'or : **P.I.**

- Jagdambi
- Jaypal
- Ramlallah

Circonscription numéro 7 : Piton/Rivière du Rempart : **P.I.**

- Ramnarain
- Ghurburrun
- Virah Sawmy

Circonscription numéro 8 : Quartier militaire/Moka : **P.I.**

- Ringadoo
- Teelock
- Mohamed

Circonscription numéro 9 : Flacq/Bon Accueil : **P.I.**

- Boolell
- Jeetah
- Teelock

Circonscription numéro 10 : Montagne Blanche /Grande Rivière Sud-Est : **P.I.**

- Gojadhur
- Jagatsingh
- Fuondun

Circonscription numéro 11 : Vieux Grand Port/Rose Belle : **P.I.**

- Bundhun
- Basant
- Bissoondoyal

Circonscription numéro 12 : Mahébourg /Plaine Maghien : **P.I.**

- Badry
- Gangaram
- Walter

Circonscription numéro 13 : Rivière des Anguilles/Souillac : **P.I.**

- Sunassu
- Ramdin
- Ramjan

Circonscription numéro 14 : Savanne et Rivière Noire : **P.I.**

- Gokalsing
- Bappoo
- Tivengadul

Circonscription numéro 15 : La Caverne/Phoenix : **P.I.**

- Jamadar
- Kisnah
- Osman

Circonscription numéro 16 : Vacoas/Floréal : **P.I.**

- Chettar
- Awootar
- Massau

Circonscription numéro 17 : Curepipe/Midlands : **P.M.S.D.**

- De Chazal
- Marchand
- Ramlugen

Circonscription numéro 18 : Rose Belle/Quatre Bornes : **P.M.S.D.**

- Lesage
- Saint Guillaume
- Dahal

Circonscription numéro 19 : Stanley/Rose-Hill : **P.M.S.D.**

- Patten
- Leckinning
- Ythier

Circonscription numéro 20: Beau Bassin/Petite Rivière : **P.M.S.D.**

- Rivet
- Devienne
- Sham

Circonscription spéciale de Rodrigues : **P.M.S.D.**

- Ollivry
- Roussety

**h). Tableau récapitulatif des dépenses moyennes mensuelles d'une famille ouvrière catholique dans les années 1930<sup>983</sup>**

<u>Pôle de dépenses</u>	<u>Type de produit</u>	<u>Coût en rupees</u>
alimentation	/	environ 50
/	riz	15
/	pain	5
/	lait	3,92
/	aliments pour bébé	11,44
/	bœuf	5
/	viande salée	1,75
/	thé	2,10
/	dholls <sup>984</sup>	1,92
/	lentilles	2,16
/	beurre	2,19
/	sucre	1,80
/	huile	1,92
éclairage	/	environ 4
/	pétrole	2,52
/	bougies	0,80
hygiène	savon	1,52
autres	Vêtements/cigarettes/etc.	1,50
dépenses du bazar	/	15
Autres frais	Logement/santé	environ 42
<b><u>Total :</u></b>		<b>environ 117</b>

983 C.f., selon les données fournies par *Advance*, 6 septembre 1951.

984 Sorte de galette/crêpe garnie de légumes en compote.

#### IV). Entretiens réalisés sur le terrain d'étude :

J'ai mené six entretiens lors de mon séjour mauricien de 2012.

Grâce à ma collègue d'origine mauricienne Caroline Déodat, j'ai pu approcher un certain nombre de personnes ayant vécu les événements des années 1960. Bien que la plupart étaient adolescentes durant cette période, leurs témoignages m'a apporté de nombreuses informations très pertinentes pour ma réflexion. Cinq d'entre elles sont créoles et quatre vivaient à Port-Louis lors des émeutes de 1968 (Lindsay Morvan, Marcel Poinen, Jérôme Boule, Jean Déodat), ce sont donc des témoins prégnants de cette page noire de l'histoire de ce pays insulaire. Une était officier des forces de l'ordre et a vécu l'indépendance au cœur des bagarres communales et de la cérémonie d'indépendance (Roger Palmyre), son témoignage est un vrai « trésor ». Enfin, la sixième personne interviewée est un musulman (Firoz Ganty) appartenant à un lignage majeur de l'île et échangé avec lui m'a permis d'aborder le ressenti sur l'indépendance d'autres communautés.

Bien sûr, j'aurais voulu faire plus d'entretiens et diversifier mon panel d'interviewés qui sont presque exclusivement des hommes et des créoles. Il aurait été ainsi pertinent de m'entretenir également avec des femmes et des membres d'autres groupes afin de mieux éclairer mes réflexions par d'autres perceptions de l'époque. Mais le terrain à Maurice est difficile pour un jeune étranger qui n'est pas réellement introduit dans la société mauricienne. Les gens se confient peu au premier abord et il m'a fallu trois séjours pour esquisser quelques timides liens. Heureusement que ma collègue ethno-poétologue m'a permis d'aborder plus efficacement quelques Mauriciens qui ont accepté de répondre à mes questions grâce à son entremise. Ce nombre limité d'entretiens réalisés est d'autant plus frustrant que lorsque j'analyse ceux que j'ai récolté, je découvre de véritables mines d'informations pour mon travail et ma connaissance du terrain.

Généralement, les entretiens se faisaient toujours selon le même modus operandi. Après avoir pris un rendez-vous quelques jours auparavant, je rencontrais mes interviewés à leur domicile, à leur travail ou dans mon guest-house du Mahatma Gandhi Institute. Là, après un premier échange avec une première présentation mutuelle et une explication sur mon travail de recherche, nous nous asseyons tranquillement pour débiter les entretiens qui sont tous enregistrés. Je commence par orienter l'échange avec mes questions en demandant aux personnes de se présenter (nom complet, âge, communauté de rattachement, lieu de résidence, profession, etc...) avant de passer à des questions plus poussées sur leur vécu des années 1950-1960. Nous terminions généralement sur un



échange plus libre dans lequel je les faisais revenir sur des points particuliers qui avaient émergé dans les questions précédentes. Ces rencontres duraient en moyenne dans les deux heures.

- **Entretien avec Lindsay Morvan, Port-Louis, île Maurice, le 23/ 02/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Lindsay Morvan est actuellement le directeur d'une petite entreprise mauricienne de gestion/assurance. Il est aussi un membre haut placé (porte parole) du Parti Mauricien Social Démocrate, présidé par Xavier Luc Duval (fils de Gaëtan Duval), dont il est un proche. Ce créole d'une soixantaine d'année m'a lui aussi été présenté grâce aux relations paternelles de ma collègue d'origine mauricienne Caroline Déodat. Ce qui m'a intéressé dans cette rencontre, c'est la possibilité d'échanger avec un créole mais aussi avec un créole politicien et patron, ayant vécu les années de l'indépendance à Port-Louis et qui plus est a eu un engagement associatif dans sa communauté durant de longues années. C'est dans sa salle de réunion au siège de son entreprise, à deux pas des Casernes Centrales de Port-Louis, que la rencontre a lieu. Il nous reçoit gentiment et se prête sereinement à notre jeu de questions-réponses sans trop manier la langue de bois, chose rare pour un politique mauricien. Ma collègue l'interroge d'abord sur son parcours artistique des années 80-90 qui le vit musicien dans les hôtels touristiques. Puis, pendant une heure, je l'interroge sur son vécu et ressenti de l'indépendance.

- Entretien :

**L. (Lindsay Morvan) :** Je suis né ici à Tranquebar, juste à côté, près du Champ de Mars. J'ai fait mon primaire à côté rue St. Georges et maintenant je travaille ici, je reste dans le quartier. À l'âge de six ans, on a bougé à Roche-Bois avec ma famille. Depuis, je vis à Roche-Bois et je suis marié à une fille de Roche-Bois d'ailleurs. Je me suis marié en 1983 et après j'ai fait construire à Baie du Tombeau, un peu plus loin. Disons que mon engagement a commencé quand j'avais 16 ans. J'avais un copain, Désiré-Charles qui travaille maintenant dans la communication. Nous on avait fait une petite équipe « Red bull sport and cultural club ». Ce qui nous avait frappé, c'est que nous avions

une petite équipe de foot mais il fallait faire des petites licences pour pouvoir s'enregistrer auprès du ministère de la Jeunesse. On avait dix jeunes sur une vingtaine qui ne savaient ni leur date de naissance ni écrire leur nom. Et ça nous avait frappé moi et Désiré. Donc à l'époque nous étions parmi les rares élèves, les jeunes de l'endroit, les seuls à être dans le secondaire. À ce moment là, on a dit on va faire des classes d'alphabétisation pour eux. Et puis de là, on a commencé à faire d'autres choses pour aider dans le quartier. C'était dans les années 75-76, il n'y avait pas encore de Subutex, drogues, etc., mais il y avait un problème d'alcool et d'éducation. C'était réputé qu'il y avait des tapeurs, etc. Je vais vous raconter une petite anecdote : il y a une tante qui voulait jamais venir chez nous, la seule fois, ils sont arrivés en même temps qu'il y avait une bagarre au sabre avec un type qui c'est fait saigner dans la rue. Mais après, ça c'est bien passé chez nous. Et après, mon père les a promenés un peu dans le quartiers et là il y a encore eu des tapeurs qui attaquaient une maison. Et du coup, plus jamais ils sont revenus chez nous. Bon d'accord, il y a des problèmes comme partout. Avec « Red bull » j'ai continué puis je suis rentré dans une équipe de foot scout à Roche-Bois. Il n'y avait que des scouts. Dans ce milieu scout, j'ai rencontré des gens qui, malgré l'absence d'études supérieures, ont réussi grâce à l'enseignement scout. Ils sont devenus entrepreneurs et autres.

**J.(moi-même) :** Ça leur a donné un cadre pour réussir par la suite à ces jeunes.

**L. :** Exactement. Mais comme je jouais aussi de la musique dans les hôtels, j'avais 20 ans, j'ai dû choisir avec le foot.

**J. :** Et vous avez choisi la musique ?

**L. :** Oui. Mais je suis resté en lien avec le foot. C'est moi qui cherchais des sponsors pour les jeunes. À l'époque, il y avait beaucoup plus d'effervescence pour le foot. Le souci, c'est qu'il faisait jouer les équipes du secondaire dans la ligue. Or, il y avait beaucoup de bons joueurs chez nous mais ils n'allaient plus à l'école. Je me disais, c'est un peu dommage. Donc quand nous on a réussi à monter en première division nationale ça nous a permis de mettre en avant de nouveaux jeunes. C'est pour dire que dans mon implication j'essaye toujours de favoriser l'intégration. Ensuite en 1993, nous avons créé le mouvement pour l'avenir de Roche-Bois. Ça a démarré comme un mouvement de protestation.

**J. :** C'était le début du mouvement de Kaya ?

**L. :** Non Kaya, c'est plus tard. Kaya et moi, on jouait ensemble dans les années 80. Petite anecdote : à l'époque dans les hôtels, il y avait beaucoup de préjugés. On jouait ensemble à *la Pirogue*. On y était un soir et on lui a dit : « Il faut que tu coupes tes cheveux ». Et lui, il a dit : « Non, je ne vais pas couper mes cheveux, je préfère arrêter de jouer ». Car le directeur, il voulait qu'il coupe ses dreadlocks, parce qu'à l'époque dans les hôtels fallait avoir une tenue bien spéciale.

**C. (Caroline Déodat) :** D'ailleurs cette formalisation de la tenue des musiciens c'est arrivée quand ?

**L. :** C'est arrivé avec l'hôtellerie dans les années 70. Parce qu'il fallait que les clients ne soient pas choqués par leurs apparences. Mais pourtant à l'époque, ils étaient mieux traités, ils pouvaient manger avec les clients, ils avaient une salle spéciale pour se changer, etc., maintenant ce n'est plus comme ça. Il fallait être correct, avoir une tenue : la chemise à fleurs, bien se présenter. Les ségatiers de cabaret qui ne faisaient que des petits passages, eux, ils pouvaient garder leurs tenues typiques, chapeaux de paille tout ça. Mais les dreadlocks non. Pour revenir à Roche Bois, on militait pour améliorer les choses. Le quartier, il était entouré par les saletés. Il y avait la zone de quarantaine pour le bétail importé, le dépotoir municipal à côté de nous. Avant, il y avait une fumée constante le soir à partir de 17h parce qu'il brûlait les déchets. En plus, comme c'était considéré comme une zone à risque, ils ont aussi mis là les usines chimiques à engrais, tout ça. Donc, on était entouré de ça, les gens disaient en rigolant que « même le poisson salé à cause de l'odeur, il ne voulait pas venir à Roche-Bois ». Le pire, c'est qu'à côté du dépotoir on avait installé une maternelle, un jardin d'enfant et un terrain de volley-ball. Alors la municipalité de Port-Louis a dit ce n'est pas possible, donc elle a fermé ça pour installer le garage municipal. Nous on a dit c'est le comble, on a fait une protestation, on voulait plus être les sous-citoyens maltraités. On a multiplié les manifestations de rue, contre les trafiquants de drogues et la prostitution infantile, etc. . Finalement le 11 octobre 1993, on a invité le Premier ministre Anerood Jugnauth à Roche-Bois. Et devant tout le monde, je lui ai remis une liste des lieux et noms de tous les trafiquants de drogues de Roche-bois. Une semaine après, on a eu des menaces et plusieurs personnes ont abandonné le groupe. On a quand même continué à se battre mais on a décidé de se concentrer sur le thème de l'éducation notamment pour ceux en décrochage scolaire. À Maurice, l'école est normalement obligatoire jusqu'à 16 ans. Et on ne voulait pas que les nombreux jeunes du quartiers qui ont échoué à leur test d'entrée au collège à 13 ans se retrouvent dans la rue. Donc, on a fait des groupes pilotes de deux ans de formation pour montrer que ces jeunes peuvent faire quelque chose. On peut pas laisser comme ça des petits de 13 ans. Et aujourd'hui, il y a une section spéciale prévue pour ces enfants qui échouent. Mais sur 10.000 qui échouent seuls 2.000 peuvent y avoir accès. C'est pour ça que les programmes associatifs se sont beaucoup développés aujourd'hui dans l'île. On fait aussi l'école des parents pour les sensibiliser à ça. Entre temps, on est rentré dans un réseau d'ONG africaine de la SADC<sup>985</sup>. Pendant 5 ans, nous avons accueilli le secrétariat de cette alliance d'association. Je bougeais ainsi beaucoup dans la région, au Lesotho, en Zambie, au Mozambique,

---

985 La Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique Australe.

etc. . On a ainsi organisé des manifestations d'opposants à Mugabe lors de sa venue. J'ai été au Zimbabwe en 2002 comme observateur civil pour les élections. Si tu veux, c'est tout ça mon parcours. Et en 2006, j'ai rejoint le PMSD de Xavier Duval. Ça a choqué car le PMSD a réputation d'être pro-capitaliste. Mais c'est un parti social démocrate et je m'y sens à l'aise. Car je crois que Xavier a une autre vision de faire les choses. Je suis actuellement le porte-parole du PMSD car on partage des choses profondes sur l'amélioration des conditions humaines. Il sait qu'il peut me faire confiance.

**J. :** Alors en fait ce parcours de militant humaniste vous a amené à renforcer votre engagement politique ?

**L. :** Absolument.

*(petite pause ensuite pour que ma collègue puisse réaliser son interview sur le versant musical des activités de Mr. Morvan, avant que je revienne sur mes questions)*

**J. :** Votre nom complet, je l'ai : Lindsay Morvan. D'autres prénoms ?

**L. :** Reginald. Lindsay Reginald.

**J. :** Alors, vous n'êtes pas obligé de répondre si cela vous gêne mais cela est important pour mes recherches dans le contexte des années 50-60-70. À quelle communauté vous vous sentiez rattaché ?

**L. :** Créole.

**C. :** Je peux poser une question ? Comment définiriez-vous la créolité ou la communauté créole ?

**L. :** Je pense que la communauté créole normalement se définit comme d'origine africaine, d'origine esclave. Il y a eu aussi des esclaves asiatiques. J'ai dans les gènes personnellement quelque chose d'Inde aussi. Ma femme est d'origine tamoule carrément. Mais je crois que c'est clair, aujourd'hui créole c'est une communauté à part entière qui existe à Maurice et qui constitue une des couleurs de l'arc-en-ciel mauricien.

**J. :** Le bleu ?! *(petits rires dans l'assemblée car le bleu est la couleur du parti de Lindsay le PMSD)*

**L. :** Pas nécessairement ! *(réponse amusée de Lindsay)*

**J. :** Votre année de naissance s'il vous-plaît ?

**L. :** 1960.

**J. :** Votre ou vos professions actuelles ?

**L. :** Je suis directeur général de la compagnie mauricienne « PHS Mauritius Limited ».

**J. :** Votre localité de résidence ?

**L. :** Baie du Tombeau

**J. :** La profession de vos parents ?

**L. :** Mon papa était un travailleur du port, un docker. Il a arrêté l'école en deuxième année de primaire mais qui a réussi plus tard ses examens de « CPE » quand j'avais trois ans. Parce qu'il était à l'armée pendant la Seconde Guerre mondiale et là-bas ça l'a gêné de voir des gens qui écrivaient des lettres à leurs parents et lui ne savait pas. Et quand il est rentré à Maurice et qu'il s'est marié, il a pris des leçons du soir. Et avec ce diplôme, il pouvait postuler à un poste dans le service civil. Mais il est resté docker. Il avait juste passé son certificat par fierté.

**C. :** Il s'est battu où ?

**L. :** C'était après la guerre pardon. Il était basé en Égypte. Ma maman, elle était mère au foyer. Elle, elle avait étudié jusqu'à la sixième, puis elle a quitté l'école à cause de désaccord avec les « Sœurs de Lorette »<sup>986</sup>. Disons qu'au niveau des tests à Port-louis on sanctionnait les pauvres car ils ne pouvaient pas donner de cadeaux<sup>987</sup>.

**J. :** Alors quelle était la situation socio-économique de votre famille en ce temps là ? Pourriez-vous la qualifier de : excellente, bonne, satisfaisante, correcte, précaire ou de pauvre/difficile ?

**L. :** Elle était précaire. Parce que mon papa travaillait à l'époque au port et quand il revenait me chercher à l'école avec les 5 rupees qu'il avait gagnées durant sa journée, on allait à la boutique acheter un peu à manger. Car même si je suis né dans les années 60, ceux des années 40-50 c'était difficile, moi il m'est arrivé de déjeuner d'un seul dhol puri<sup>988</sup> à l'école. On était très pauvre et on pouvait se permettre qu'un dhol puri à cinq sous chacun. À partir des années 70, avec la valorisation du travail au port, notre situation a changé. D'ailleurs, quand on est allé habiter à Roche-Bois et acheter notre maison, ça c'est ressenti. À l'époque, soit tu payais 25 rupees par mois et en dix ans tu devenais propriétaire soit tu donnais 15 rupees par mois mais t'étais jamais propriétaire. Mais on pouvait pas encore se permettre dix rupees de plus, alors mon papa payait juste 15 rupees.

**J. :** Alors par rapport à aujourd'hui, votre situation socio-économique, elle est comment ? Sur la même échelle.

**L. :** Je vais dire excellente.

986 Première congrégation de sœurs catholiques arrivant à Maurice et ouvrant dès 1846 une école pour jeunes filles à Port-Louis.

987 On peut comprendre à travers ce terme de « cadeau » que pour notre interviewé, les Sœurs de Lorette pratiquaient une sorte de droit d'entrée dans leur école. Et que les familles pauvres ne pouvant payer ce bakchich ne pouvaient poursuivre leurs études au sein de cette institution.

988 Comme les Rotis, il s'agit de « crêpes » garnis de purées de légumes au curry dont sont très friands les Mauriciens. Peu onéreux, Dhols et Rotis font très souvent office d'encas ou de déjeuner rapide.

**J. :** Donc l'ascenseur social même pour les créoles fonctionne encore ?!! Donc maintenant une question plus particulière, quelles étaient vos relations avec les membres des autres communautés à cette époque ?

**L. :** Dans les années 1960 c'était excellent. J'avais de très bons rapports avec mes voisins à Tranquebar, une famille hindoue et une famille musulmane. Mon voisin Mahmud, il mangeait chez nous et je mangeais chez eux, de bons rapports à l'époque. Mais à partir de 68 ça a changé.

**J. :** Alors même question mais pour aujourd'hui ?

**L. :** C'est satisfaisant aujourd'hui. Je dois avouer que c'est un peu plus compliqué de vivre en bon voisinage. J'ai un voisin hindou, il nous emmerde.

**J. :** Ça s'est un peu tendu ?

**L. :** Moi ça va, j'ai toujours eu des bonnes relations avec les gens parce que j'ai été travailleur social je pense. J'ai travaillé avec un associé hindou, un associé musulman, il n'y avait pas de problèmes.

**J. :** Quel niveau scolaire avez-vous atteint ?

**L. :** Secondaire puis MBA à Paris Dauphine. C'est en business. Mon papa était très sévère pour les études. Jusqu'en sixième, je devais être premier de la classe. Une fois en cinquième, j'ai fini second, il m'a puni pendant 2 semaines. Il me battait pas, jamais j'ai reçu une claque ou quoi que soit mais il était sévère.

**J. :** Maintenant, on va s'intéresser au vécu de l'indépendance. Bien sûr, vous étiez un peu jeune, alors mes questions porteront aussi sur le ressenti familial en général.

**L. :** Je me souviens en 68, mon papa m'avait emmené à un meeting à Montagne longue et au retour des gens avaient bloqué la route avec des gros cailloux. Ils ont donné des coups de barre à la voiture. Ils sont pas allés plus loin parce que j'étais dans la voiture. Mon papa était PMSD, chef adjoint du parti dans la circonscription numéro 4, il était proche de Duval. Après dans les années 70, c'est mon père qui a introduit Bérenger à Roche-Bois et dans le syndicat au port.

**J. :** Alors par rapport à l'indépendance, votre famille y était favorable ou pas ?

**L. :** Ma famille était farouchement opposé, on était au PMSD. Mais moi à cet âge là, je prenais pas conscience des enjeux de gagner ou perdre.

**J. :** Donc le parti de ralliement était le PMSD dans votre famille. Alors est-ce que vous participiez à des meetings, des rencontres politiques ?

**L. :** Bah oui parfois avec mon papa. Je faisais la voix au haut parleur dans les voitures qui appelaient aux meetings.

**J. :** Est-ce que dans ce contexte de l'indépendance vous avez senti les tensions communautaires, le communalisme s'intensifier ?

**L. :** Ah oui. C'est à ce moment-là que le sentiment anti-hindou c'est développé. Mon papa m'en a voulu longtemps après d'avoir épousé une tamoule, même baptisée. Ce n'est que récemment qu'on fait la distinction entre hindous et tamouls. Avant si quelqu'un n'était pas Créole ou Chinois, il était Indien. C'est connu que la politique est très communale.

**J. :** Etiez-vous inquiet des explosions de violences des années 60 ? Je pense notamment à Quatre-Boutiques ou l'Escalier.

**L. :** Non, non. Par contre à Port-Louis en 68, ça oui. Je me souviens bien parce que j'avais un copain Marane qui revenait chez lui au moment où ça commençait à bien bouillir. Ses parents avaient déménagé dans la journée, lui ne savait pas. On a couru vers lui pour lui dire de pas rentrer, de partir parce qu'il risquait d'avoir des problèmes. On avait un voisin, il est resté et des gens l'ont tué. Ça m'a marqué. On avait peur. Quand on allait voir mes grands parents à Port-Louis, c'était risqué. On était plus en sécurité à Roche-Bois. À Port-Louis, c'était l'anarchie<sup>989</sup>.

**J. :** Avez-vous été affecté par ces événements ? Oui apparemment.

**L. :** Oui.

**J. :** Qu'avez-vous pensé de cette gestion de l'indépendance par les autorités coloniales ? Pensiez-vous que Londres a bien géré cette situation ?

**L. :** J'ai pas trop d'idées. Pour moi, c'était pas trop lié à ce qui se passait. Je pense pas que les bagarres de Port-Louis c'était politique. Pour moi, c'était juste des histoires de tapeurs. Peut-être il y avait des dessous politiques, je sais pas. On a entendu des choses après mais à l'époque même on savait pas. Même quand les Anglais sont venus, on a apprécié la sécurité.

**J. :** Comment avez-vous vécu la célébration de l'indépendance ?

**L. :** Je ne me rappelle pas du tout. Probablement, on n'a pas été heureux. Ce que j'ai appris, je sais pas si c'est vérifiable mais apparemment Gaëtan Duval voulait saboter la fête.

**J. :** C'est vrai qu'apparemment il a voulu organiser des contre-manifestations le jour même. Mais après des discussions avec Ramgoolam, il a donné comme consigne à ses supporters de rester chez eux pour éviter les débordements. C'est ce que la presse relate. Alors dernière question ciblée, qu'avez-vous pensé après de ces premières années d'indépendance ?

**L. :** Dans les années 70, on a commencé à avoir la fierté d'être indépendant.

**J. :** Même chez les Créoles ?

**L. :** Oui ça a changé.

**J. :** Maintenant, je voudrais revenir sur quelques points précis. Notamment les événements de Port-Louis, ce serait parti de gangs et le contrôle de la prostitution.

**L. :** Tout à fait.

---

989 Voir cartes

**J. :** Les jeunes sont notamment au centre de la campagne de Duval. Je pense notamment au centre des jeunes PMSD de Port-Louis. Et des jeunes sont utilisés tant par lui que par Abdul Razack Mohammed<sup>990</sup> comme hommes de mains dans la campagne. Or, après la fermeture du centre duvaliste en novembre 1967, les jeunes sont en roue libre. Le politique n'est pas très loin derrière apparemment ?

**L. :** J'étais jeune, je ne sais pas trop. Mais à Roche-Bois, il y avait des gangs. Même là, il y avait des jeunes de gangs travaillistes et PMSD, parfois au sein des mêmes gangs. C'est pour ça que moi j'ai pas trop lié ça au politique. Pour moi, c'était plus des rivalités entre quartiers de Port-Louis. On raconte qu'il y avait des choses à Vénus<sup>991</sup>. On raconte qu'il y avait des gens de différents quartiers, Roche Bois et autres.

**J. :** On retrouve dans les archives et la presse, des mentions de découverte de stocks d'armes et d'engins incendiaires par les forces de sécurité britanniques. Cette violence apparaît organisée. On a l'impression qu'en ressort une volonté d'« épuration géographique ». Comme si on voulait aggraver cette séparation communautaire agitée par le politique.

**L. :** Ce qu'il c'est passé en fait. Bon on a dit à mes parents quand ils sont arrivés à Roche-Bois qu'il y a des gens, des créoles, de Cité Martial, au centre de Plaine Verte<sup>992</sup>. Ils disaient que ça ne les concernait pas car eux étaient bourgeois et les émeutes affectaient les tit's créoles. On les a obligés à partir, même une chanteuse connue Sœur Clarisse, ils l'ont obligée à chanter nue dans la rue. Alors nous ici en réaction, on les a fait partir de Roche-Bois. Je me souviens même de quelque chose de dramatique. Il y avait eu un mariage et y en a qui sont venus violer la mariée. Ce qu'on faisait, c'est qu'on faisait venir des gens d'ailleurs pour les coups de main pour pas les identifier. Par exemple à Roche-Bois, on faisait venir des gens de Sainte Croix<sup>993</sup>. Les gens d'ici voulaient pas attaquer leurs voisins.

**J. :** Encore une petite question, votre papa était militaire à une époque. Une des grandes inquiétudes des Britanniques et du gouvernement travailliste c'était qu'un coup d'Etat de Duval et des Créoles ait lieu, grâce aux forces de sécurité et aux anciens soldats. Etait-ce une chimère ?

**L. :** Oui, moi je pense c'était une chimère. Car moi j'ai rencontré bien des années après quelqu'un qui connaissait bien Duval. Il aurait dit à cette personne ; « Tu sais j'ai fait l'alliance en 69, ça peut être étrange mais moi je préférerais qu'il y ait une unité dans le pays que prendre un pays par la force ». Il pensait revenir aux élections de 72 parce qu'il y avait beaucoup de problèmes partout. Il ne voulait pas la guerre civile. Moi je pense qu'il n'avait pas un aussi grand contrôle des gens qui

---

990 Leader du Comité d'Action Musulman, principal adversaire du PMSD dans la capitale.

991 L'un des cinémas de la capitale dans lequel les jeunes, toutes communautés confondues, venaient voir des films.

992 L'un des principaux quartiers de la capitale, situé en bordure du centre ville.

993 Quartier du Sud de Port-Louis. Roche-Bois se trouve lui au nord.



étaient autour de lui. Il y avait beaucoup de profiteurs. C'est pour ça que je l'ai pas adoré moi. Il était brillant, intelligent mais je l'admire pas. Parce qu'il a participé à donner une mauvaise image des créoles.

**J. :** On a l'impression qu'une fois dans son fauteuil de ministre, il ne se bat plus. Comment avez-vous vécu que cette indépendance a été décidé à Londres au cours des grandes rencontres, comme la cession imposée des Chagos. Est-ce qu'il n'y a pas eu un peu de déception ? Des regrets ?

**L. :** La prise de conscience par rapport aux Chagos tout ça, c'est récent. Depuis seulement 2001-2002, les Mauriciens ont pris conscience de la misère des Chagossiens. Notamment comment ils ont été floués, lorsqu'on les amenait pour se faire soigner et qu'après on les autorisait pas à repartir.

**J. :** Allez, dernière question, je trouve Maurice très développée pour cette région du monde, sur le scolaire, l'économie, etc. . Mais je trouve que les Mauriciens sont assez ignorants de leur histoire. Pourquoi ?

**L. :** Je pense que les politiques ont tout fait pour que ce soit secret. Il y a des préoccupations exagérées. Il ne faut pas remuer la marmite comme avec les Chagossiens. Et certains disent que c'est pour ça qu'on est un peuple aujourd'hui, qu'il y a une unité. Moi je ne pense pas, c'est dommage. Il faut être plus objectif. Et il y a des cadres dans les ministères qui ont fait en sorte de maintenir l'hégémonie hindoue, pour qu'il n'y ait pas trop d'ouverture.

**J. :** Je n'ai plus de questions. Je vous remercie.

**• Entretien avec Firoz Ghanty, Cascadel, Beau-Bassin, île Maurice, le 01/  
03/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Par l'entremise de ma collègue doctorante, Caroline Déodat, je rencontre un personnage assez haut en couleur : Firoz Ghanty. Cet artiste éclectique mauricien m'offre une séance d'échanges des plus intéressante. Fils d'un grand négociant musulman de Rose-Hill, issu d'une des principales familles Gujarati de l'île, il m'offre une première entrée dans cette communauté très urbaine si proche géographiquement des zones de résidence de créoles. Exilé en France dans les années 1980-90, pour ce qu'il m'a semblé être une tentative avortée de putsch<sup>994</sup>, ce penseur marxiste proche du Mouvement Militant Mauricien (MMM) de longues années durant, m'offre aussi un regard singulier sur la vision de son pays, différente de ce que j'ai entendue la plupart du temps. Il nous reçoit très simplement en fin de matinée dans sa petite maison d'un quartier résidentiel de Cascadel à Beau-Bassin où la conversation et les questions-réponses s'enchaînent très facilement trois heures durant. Le tutoiement nous vient aisément et au fur et à mesure que l'interview avance, il détecte une bonne compréhension de ma part de la société mauricienne ce qui le pousse à développer plus loin ses raisonnements. L'interview se poursuit d'ailleurs encore une heure de plus dans un petit restaurant de la municipalité où nous l'invitons en milieu d'après midi.

Je tiens à faire remarquer que toute la conversation n'a pas été retranscrite. J'ai préféré conserver pour moi certains enregistrements qui débordaient de ma période de recherche et que j'estime toucher des sujets sensibles pour l'heure.

- Entretien :

(Après quelques premiers échanges et des questions ayant trait au culturel pour la thèse de ma collègue, je commence mon interview)

**J. (moi-même) :** Donc Gujerati ?

---

<sup>994</sup> Je dis cela en extrapolant ses propos et sans pouvoir pleinement les vérifier. J'ai d'ailleurs volontairement omis de transcrire cette partie de l'entretien car cela est trop sensible, même aujourd'hui, et n'entre pas dans le cadre de mon travail.

**F. (Firoz Ganty) :** Quand on dit Gujarati, il y a toujours une petite nuance. Il y a une partie des Gujarati de Maurice qui sont du Gujarat et une autre en particulier de Surat le chef-lieu. Et ceux qui viennent de la ville même. Je dis ça parce qu'il y a dans la communauté musulmane des distinctions qui sont faites. Ceux qui viennent de la périphérie, des banlieues, les Borâ, les Kôja, etc., etc., ils se cachent de ça. Ils disent « non non nous on est de la ville ». Je dis ça parce que nous on est de la ville. (*petits rires de Firoz*). J'adore ça parce que cela n'a aucun intérêt pour moi, ce genre de choses dans le fond. Mais ces choses sont intéressantes parce que les clivages restent dans l'histoire. Jusque aujourd'hui, on sait qu'il y a des différences entre certaines familles qui viennent du Gujarat et la majorité qui sont Bihari<sup>995</sup>. Eux, ils sont venus pour la plupart comme engagés. Les commerçants sont eux majoritairement du Gujarat. Mais dans les Gujaratis, il y a des hindous aussi. Dans la communauté musulmane, il y a trois divisions : il y a ceux qui sont venus comme commerçants, etc., etc.. Il y a ceux qui viennent du Cutch qui servent d'employés-cadres aux Gujaratis. Et il y a ceux qui viennent de la région de Calcutta qui vont être travailleurs engagés ou artisans...

**J. :** Un statut moindre ?!

**F. :** Oui, moindre. Donc cette division dans la communauté musulmane reste. Sauf si on recoupe avec les classes où il y a quand même beaucoup de choses qui ont changé. Aujourd'hui, il y a plein de gens qui sont de Calcutta qui ont de l'argent, sont médecins, etc., etc. et ils ont une revanche à prendre sur l'histoire. Comme ça peut se voir ailleurs. Le contentieux persiste. Et nous avons comme ça de multiples contentieux dans les différentes communautés qui se recourent avec le grand contentieux historique coolie/esclave/colon.

**J. :** C'est rare et intéressant d'entendre quelqu'un dire que la communauté musulmane n'est pas monobloc et parsemée de divisions.

**F. :** Pratiquement personne n'a travaillé dessus. Lau thi Keng a un peu travaillé dessus. Mais il ne comprend pas. J'ai voulu écrire en réponse à un de ses articles de presse. Mais j'ai pas fait car on m'aurait collé l'étiquette musulmane et ça je ne veux pas. Je supporte pas l'étiquette communale. On dit aussi aux sans communauté qu'ils sont « perdus la bande »<sup>996</sup>. Et j'en suis heureux. (*gloussements de Firoz*). Dans toutes les communautés, on voit des subdivisions qui se recourent avec les classes, les grands problèmes de l'histoire. Et je trouve intéressant de comprendre ces mécanismes. Aujourd'hui ; 99% de la population musulmane de l'île sont sunnites. Sauf que, depuis la fin des années 60, il y a quelques personnes qui s'approchent du chiisme. Parce que c'est plus virulent et intégriste, sans être le wahhabisme.

995 Indiens dont la région d'origine est le Bihar, située dans le nord-est du sous-continent.

996 A travers cette expression, Firoz nous exprime que ne pas appartenir à une communauté et l'équivalent d'être sans sociabilité/groupe. On vit en marge du « monde ». Ce qui lui convient apparemment très bien à lui.

**J. :** On pourrait dire plus conservateur ?

**F. :** Non. Le wahhabisme n'aurait pas de sens à Maurice. Ceux partis vers le chiisme ont le fantasme de l'action politique et militaire. On connaît certains ici qui sont partis illégalement au Pakistan et en Afghanistan. On les appelle « les Afghans ». On ne connaît pas tous les noms mais on en sait certains : Selmya, l'un des leaders islamistes de l'île. Il faisait à un moment des meetings à Plaine-Verte en treillis, il a été élu. À un moment où personne n'ose dire les choses clairement, c'est politiquement grave. La Presse le sait, ce gars a un escadron de la mort. Ils ont braqué des banques, tué des trafiquants de drogues. Mais vraiment, deux types en moto passent devant quelqu'un qui sort de prison et boum.

**J. :** Ah quand même, on penserait pas ça à Maurice !

**F. :** Ils s'entraînent dans un camp dans les hauts de Maurice, un endroit isolé à Mont-Blanc. Plein de gens le savaient. Les Partis l'ont utilisé. Et là où il y a eu un très gros dérapage, c'est aux élections municipales de 97. Dans les rues de Port Louis, il y a eu une fusillade. Des activistes MMM-travaillistes, deux, ont été abattus de sang froid dans la rue, des colleurs d'affiches. On dit que c'était un truc commandité par Selmya mais que l'actuel ministre Shakil Mohammed était le vérificateur d'opération.

**J. :** A-t'il un lien de parenté avec Abdul Razack Mohamed ?

**F. :** C'est son grand père.

**J. :** Ah, toujours la même famille liée à des choses pas très claires.

**F. :** Oui, ça a toujours été ça. Ça a fait un gros cafouillage, Bérenger<sup>997</sup> est passé à la télé. Il y a eu une rencontre entre Bérenger, Yussuf et Shakil Mohammed<sup>998</sup>. À la sortie, Yussuf Mohammed va déclarer que la famille Mohammed se retire de la politique.

**J. :** Et le fils n'est revenu que là dans la politique ?

**F. :** Oui. Ils avaient dit plus jamais nous ne serons sur le terrain politique. Tout ça, c'est des tractations de couloirs, etc., etc. . Bon bah voilà quoi. Pour l'autre partie de l'histoire, on va revenir sur ton sujet... Je te tutoie, tu peux en faire autant.

**J. :** D'accord, c'est gentil.

**F. :** En fait, dans les années 40 quand le Muslim league va naître, c'est ce qui va devenir le CAM après. C'est mon grand père et Abdul Razack Mohammed qui vont le fonder.

**J. :** D'accord...

---

997 Paul Bérenger, un franco-mauricien ayant fait ses études à Paris dans les années 1960, est le leader historique du MMM et a été nommé premier ministre dans les années 2000.

998 Yussuf et Shakil Mohammed, respectivement fils et petit fils d'Abdul Razack Mohamed, sont des figures de proues de la communauté musulmane mauricienne, héritiers politiques d'Abdul Razack.

**F.** : Sauf que mon grand père est Surti. Ça va poser des problèmes d'audience. Donc, ils vont être en conflit de personnalités, de business car ils sont tous les deux commerçants. Pour la petite histoire, Monsieur Abdul Razack Mohammed était le représentant de « Shivasregal » (???) à Maurice. Officiellement, il picolait pas mais il était régulièrement pété.

(petits rires de Firoz)

**J.** : Comme beaucoup et il était marié à une créole ?!

**F.** : Oui et qui était très généreuse (*de nouveau, petits rires de Firoz*), enfin ça c'est une autre histoire !!

**J.** : Enfin pour quelqu'un de très communaliste, c'est un paradoxe ?

**F.** : Mais oui mais l'amour ne fait pas de cas. Donc à un moment mon grand père a été obligé de se retirer et Abdul Razack a créé le Comité d'Action Musulman. Mon grand père va être le premier élu non blanc à Curepipe au conseil municipal.

**J.** : Sous une étiquette indépendante ?

**F.** : Semi-indépendante mais plutôt avec le Parti Mauricien.

**J.** : Ça me paraît tout à fait logique.

**F.** : Parce que mon grand-père c'est quand même un drôle de bonhomme. Premier mariage avec une femme musulmane qui est ma grand-mère. Sa deuxième femme est française.

**J.** : Après divorce ?

**F.** : Bah divorce traditionnel. Il va épouser une française qui est sa secrétaire. Ils se rencontrent à La Réunion à un moment quand il y travaille à la Chambre de commerce. En 1940, il revient à Maurice, il avait peur que La Réunion tombe sous contrôle de Vichy. Il a abandonné des trucs derrière lui, voiture, tout ça... Il arrive ici et va virer ma grand mère pour épouser sa secrétaire qui est française. Ses grand-parents paternels à elle d'ailleurs vont mourir à Auschwitz.

**J.** : Ascendance hébraïque, intéressant.

**F.** : Mon grand-père c'était un type qui n'était pas allé à l'école mais qui maîtrisait bien cette langue française. C'était un espèce de grand bourgeois qui n'était pas fait pour avoir une famille, il ne s'en occupait jamais. Ça a causé plein de problèmes à tout le monde mais il avait une sacrée personnalité, grand bourgeois, aristo, etc. . Donc moi je suis issu de tout ce grand foutoir qui arrive jusqu'à moi et on me dit démerde toi avec ça. Ça pose quelques problèmes d'identité mais sinon mes névroses vont bien (*petits rires de l'assemblée*) !

**J.** : Mais peut-être que si la société mauricienne ne voyait pas cela comme des problèmes mais comme de la richesse, cela serait différent ?!

**F.** : Bah oui, on le reconnaît tacitement même si on ne peut pas le dire ouvertement. Moi je me sens très riche de tout ça. Du côté de ma mère, créole, il semble qu'il y ait eu des pirates, des trucs, je ne

sais pas quoi... Bon très bien formidable !! Et tout ça se passe sur un petit territoire qui n'est qu'un point sur une carte.

(petite pause le temps de préparer et d'expliquer le petit questionnaire que je veux soumettre à Firoz)

**F.** : Mon nom complet, Firoz Abdul Kader Ghanty.

**J.** : Année de naissance ?

**F.** : 1952. Mes 3 premiers frères et sœurs ne portent pas au début mon nom. Parce que mon père n'ose pas dire à mon grand-père qu'il a épousé une créole. Il balise un peu. Moi, je suis née en août mais seulement déclaré en octobre car ils sont dans les procédures. Avant je n'ai pas d'identité.

**J.** : Donc 16 ans au moment de l'indépendance.

**F.** : Ouais.

**J.** : Ta localité de résidence actuelle ? Ici, c'est Beau-Bassin ?

**F.** : Oui Beau-Bassin, quartier de Cascadel.

**J.** : Ta ou tes professions ?

**F.** : Artiste, plasticien, écrivain... On va dire artiste.

**J.** : Niveau de diplôme atteint ?

**F.** : En équivalence française, je sais pas trop mais ici je me suis arrêté à la Senior, c'était à dire l'année avant la SSI, l'équivalent du bac. Parce que ça commençait à me raser (*petits rires*) !!

**J.** : Comment qualifieriez-vous votre situation socio-économique actuelle ? Il faut prendre en compte, le revenu, le logement, l'accès au soin, etc. . Je vais vous donner des réponses toutes faites : Excellente, bonne, correcte, précaire/difficile, pauvre/très difficile.

**F.** : Je vais dire correcte. C'est moyen, moyen.

**J.** : À quelle communauté ou foi vous rattacheriez-vous ? Si bien sûr cela ne vous pose pas de problèmes, au vu de la pensée que vous m'avez précédemment développée.

**F.** : J'ai plus de gros malaises vis à vis de ça, il faut dire les choses pour les comprendre. Strictement, je suis de la communauté musulmane, en terme constitutionnel. Maintenant, au niveau juridique on n'a plus à s'y rattacher. Je me dit agnostique.

**J.** : Cas rare à Maurice !

(Gloussements dans l'assemblée)

**J. :** Maintenant, on va aborder la période de l'indépendance. Essayez de me répondre selon votre vécu ou celui de votre famille, si possible. Où habitiez-vous dans ces années 50-60 ?

**F. :** À Rose-Hill. Le centre.

**J.:** Votre profession à l'époque ou celle de vos parents ?

**F. :** Rentier, commerçant mon père. Il a fermé le magasin en 52 et il a commencé à construire et à vivre de ses loyers. C'est lui qui a bétonné le centre de Rose Hill (*petits rires de Firoz*).

**J. :** Votre mère était mère au foyer ?

**F. :** (*petit temps d'arrêt de réflexion de Firoz*) C'était une sainte, du moins ça m'arrange de le croire. (*je prends cette réponse sibylline pour un oui*).

**J. :** Même question que précédemment mais pour l'époque de l'indépendance, quelle était la situation socio-économique de votre famille ?

**F. :** On va dire excellente car on était une famille plutôt grande bourgeoise. Papa avec mon oncle, faisait partie des notables à Rose-Hill.

**J. :** Question primordiale, quels rapports aviez-vous avec les membres des autres communautés en général ? Bons, excellents, cordiaux, tendus, très difficiles ?

**F. :** C'était cordiaux. Mais nous sommes dans notre communauté. Par exemple, on passe devant une Eglise, on regarde pas dedans. Les fêtes religieuses des autres c'est du folklore.

**J. :** Et aujourd'hui ? Quelles sont tes relations avec les autres Mauriciens ?

**F. :** Absolument excellentes.

**J. :** Evolution intéressante et rare parmi les gens que j'ai rencontrés.

**F. :** Il faut mettre néanmoins à la décharge de mon père et de mon grand-père que nous faisons partie des deux-trois premières familles musulmanes occidentalisées. Dans les années 50, mon père écoutait Brel, Brassens, etc. . Il n'allait à la Mosquée que quelques fois par semaine et pour les fêtes. Il était ouvert au monde. Et d'ailleurs, lorsqu'il quitte Port-Louis pour Rose-Hill, c'est symbolique. Il va rompre avec la communauté tout en étant un membre respecté. On va faire la fête, on va boire, etc. mais on mangera pas de cochon. Faut pas déconner non plus (*rires à nouveau de Firoz*) !!!

**J. :** Que vous inspirait alors cette question de l'indépendance ?

**F. :** La famille était traditionnellement PMSD, donc contre. Il y a des musulmans dans le parti à l'époque mais la majorité va voter pour le CAM, parfois à contre-cœur. Mon père et mon oncle étaient absolument contre, ils lisaient *le Cernéen* tout les jours. Ils étaient très inquiets de l'indépendance. Papa avait même un petit peu envisagé de partir pour le Canada. Mais très rapidement, il a assumé l'indépendance. Comme l'oligarchie franco-mauricienne, il s'est dit que le

commerce va se maintenir. Il s'était même lié à des gens du CAM, il a eu une place dans les loges au Champ de Mars lors de la célébration.

**J. :** C'est un fidèle soutien du PMSD alors ?

**F. :** Oui, il croit réellement en Gaëtan Duval. Parce qu'il est jeune, flamboyant, un peu excessif, etc., etc. . Lorsqu'il reprend le parti, beaucoup de gens le soutiennent parce qu'ils pensent qu'il se maintiendra dans l'opposition et défendra leurs intérêts. Comme le PMSD va faire 44%, ça veut dire qu'ils n'ont pas définitivement perdu. C'est ce qui pousse certains à rester, ils pensent pouvoir se faire entendre malgré l'indépendance. C'est pour ça que mon père flippe en 69 quand il y a l'accord avec Ramgoolam.

**J. :** Est-ce que vous participiez à des meetings alors ?

**F. :** Mon père allait aux meetings, écoutait les discours mais pas de manière partisane. Tant PT que PSDM. Rosemond, Anquetil, Curé...

**J. :** Est-ce que vous sentiez alors ces tensions communautaires, ce communalisme croître ?

**F. :** Ah oui oui fortement. Moi je me souviens, enfant, j'avais une douzaine d'années, lorsqu'on passait à Triolet, papa avait une belle traction noire, il portait des gants blancs pour conduire. Avec notre aspect vestimentaire, les gens se mettaient le long de la route et faisaient l'amalgame avec les bourgeois créoles. Et quand, on passait ils faisaient de mauvais signe et ils disaient « l'échafaud »... C'était très très dur.

**J. :** Il est vrai que dans la presse de l'époque on parle souvent de ces agressions routières faites par des paysans indiens sur des conducteurs « bourgeois ».

**F. :** Ouais et la police recommandait officieusement de ne jamais s'arrêter en cas d'accident mais d'aller directement au premier poste de police relater les faits. Parce qu'il y a eu plusieurs lapidations de voitures et des agressions physiques. Or nous, on adorait les plages du nord quand on était enfant et on devait passer là.

**J. :** Etiez-vous inquiets des fortes explosions de violences de l'époque ? L'Escalier, Trois-Boutiques<sup>999</sup> ou Port Louis en 68.

**F. :** Oui énormément. Entre autre chose mon frère qui était fiancé a été arrêté à Valejee et ils ont failli violer sa fiancée. C'était des créoles, en 1968.

**J. :** Ils on fait l'amalgame, pourtant vous étiez PMSD...

**F. :** Oui mais ça ils pouvaient pas le savoir. Eux, ils voient passer des musulmans, ils leur tombent dessus. C'était très violent, on fabriquait des armes, etc..

---

<sup>999</sup> Localités du sud-est de l'île, proche de Mahébourg, deuxième ville du pays. Indo-mauriciens et créoles y sont à peu près en nombre équivalent.



**J.** : On lit ça en effet cela dans la presse, notamment dans *Advance* qui détaille comment les troupes britanniques trouvent des caches d'armes. C'est plus que de simples bagarres entre bandes apparemment.

**F.** : Oui. Gaëtan Duval a été l'initiateur.

**J.** : Donc ta famille a été touchée directement par ces violences.

**F.** : Bah oui mon frère. Le climat était lourd. On va vers l'indépendance et il y a des gens qui font tout pour arrêter ça. Les grands blancs avaient des caches d'armes aussi.

**J.** : Oui les rapports britanniques s'inquiètent d'un coup d'Etat chrétien.

**F.** : Ça dépendait de ce qui allait se passer dans les premiers mois après l'indépendance, comment allait réagir Ramgoolam. On craignait les arrestations, les nationalisations, etc. comme ça c'est vu ailleurs. Les Franco-Mauriciens ont bien mené leur barque, ils ont jamais été cons (*petits rires*) !

**J.** : Comment avez-vous vécu la célébration de l'indépendance ?

**F.** : Mon père était amer. Moi, j'étais jeune mais je sentais qu'il y avait quelque chose. C'est peut-être la première fois de ma vie où j'ai senti mon pays. Ça va être quelque part pour moi un détonateur.

**J.** : Ok. Qu'avez-vous pensé alors de la gestion de cette indépendance par les Britanniques ? tant le volet économique, politique que les violences...

**F.** : Mon père était plutôt content de ça. Ils ont plutôt été un tampon efficace sans user du fusil.

**J.** : Comment as-tu vécu dans les années suivantes, début 70 cette indépendance concrétisée ?

**F.** : Pour moi, ça a été extrêmement vite dans ces années-là. J'avais un parcours personnel de réflexion confus. J'ai eu un petit passage militaro-nationaliste. J'avais une attirance pour le machin militaire alors. J'avais un penchant dangereux (*rires*) !!! Je quitte le lycée, je rentre dans la peinture, l'écriture, etc. . Je me rapproche du MMM et je m'attache au marxisme, etc. . Je m'engueulais souvent avec mon père à propos des salaires de misères qu'il donnait à nos employés. J'ai même poussé notre bonne à faire grève !

**J.** : Donc pour synthétiser, tu es déçu des années post-indépendance ?

**F.** : Attention, je suis fier d'être Mauricien et de l'indépendance mais je veux que mon pays aille mieux. C'est pour ça que je deviens rapidement un nationaliste.

**J.** : Dernière question ; qu'as-tu pensé de cette gestion de l'indépendance par britannique avec les années passant, notamment quand tu as été au courant des tractations secrètes, les Chagos, etc. ?

**F.** : Pour eux, dans leur perspective, c'est une réussite. Après, pour nous, on savait bien que l'Empire nous donnerait l'indépendance quoi qu'il arrive. Ce n'était plus rentable. On donne l'indépendance, que les gens s'entretuent, ce n'est plus un problème. Ils nous ont donné un fruit pourri... Laisant tous les problèmes derrière eux et en mettant des trucs énormes dans la

constitution, comme le communalisme avec le best-loser qu'on traîne comme un boulet jusqu'aujourd'hui. Moi, je fais un parallèle avec l'esclavage. C'est essentiellement économique. La colonie n'est plus rentable. Il n'y a pas de philanthropie dans ces choses là, c'est des questions d'argent. Certes Maurice est stratégique, d'où les Chagos mais le reste intéresse peu. On a embelli ce moment, Ramgoolam tout ça, mais en fait les Anglais auraient donné l'indépendance à n'importe qui.

**J.** : Merci Firoz pour ces réponses.

- **Entretien avec Marcel Poinen, quartier de Tranquebar, Port-Louis, île Maurice, le 02/ 03/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Membre du centre culturel mauricien et artisan issu du groupe créole, Marcel Poinen nous reçoit chez lui dans sa maison à Tranquebar. Là, dans ce quartier mixte du nord de Port-Louis (adossé au Pieter Both), il accepte de répondre à nos questions. Ami d'enfance du père de ma consœur Caroline Déodat (qui intercède pour permettre cet échange), son témoignage m'est bien utile. Membre actif des cercles culturels et associatifs mauriciens (il a notamment fait enregistrer toutes les chansons de Ti'Frère<sup>1000</sup> en studio), connaisseur des jeux communautaires de la capitale et témoin direct des événements port-louisiens de 1968, il se révèle être une source intéressante d'informations pour mes recherches. Il nous reçoit avec hospitalité et décontraction, m'autorisant à le tutoyer très simplement comme si nous étions de vieilles connaissances. Après que Caroline l'ait interviewé pour son propre sujet sur des questions culturelles, je lui pose à mon tour quelques questions relevant de l'histoire de l'île et de sa famille.

- Entretien :

**J.(moi-même) :** On va commencer ce petit échange. Ton nom complet ?

**M.(Marcel Poinen) :** Marcel Herbert Poinen

**J. :** Ça fait tamoul.

**M. :** C'est Tamoul.

**J. :** Ton année de naissance ?

**M. :** 1956

**J. :** Tu avais donc 12 ans au moment de l'indépendance. Je vais te poser des questions et j'aimerais que tu me répondes au vu de ton expérience mais également au vu du vécu de ta famille lors de cette période. Car tu étais jeune et tu ne vivais pas forcément les choses comme tes parents. Par exemple, tu étais trop jeune pour voter, etc. .

---

<sup>1000</sup> Ti'Frère est le ségâtier créole le plus célèbre de Maurice et il a marqué le pays de son empreinte musicale au milieu du vingtième siècle.

**M.** : Ok, je vois.

**J.** : Aujourd'hui, quelle est ta localité de résidence ?

**M.** : Port-Louis, quartier de Tranquebar.

**J.** : Quelle est ta ou tes professions ?

**M.** : Ma profession, alors disons que basiquement je suis électricien, après j'ai une entreprise de climatisation. Et je suis dans la culture et les arts à côté. Je suis membre du comité culturel mauricien.

**J.** : Quel est ton niveau scolaire ?

**M.** : À Maurice, je suis form 5. Je connais pas l'équivalent.

**J.** : Ça te faisait quel âge ?

**M.** : 16 ans.

**J.** : Ça fait quelques années avant le Bac.

**M.** : Oui avant le Bac. Ce qui te permet d'aller à l'université. Form 6, c'est le Bac.

**J.** : Comment qualifierais-tu ta situation socio-économique ? Bonne, moyenne, difficile, précaire, etc., dans cet ordre d'idée.

**M.** : On va dire bonne.

**J.** : Quelle est ta communauté de rattachement et/ou ta confession ? Tu peux aussi me répondre que tu te sens seulement Mauricien.

**M.** : Je ne suis pas croyant. Et je suis Mauricien.

**J.** : On va plonger dans les années 50-60. À l'époque, où est-ce que toi et ta famille vous viviez ?

**M.** : Aux Salines<sup>1001</sup>.

**J.** : Quelle était alors la profession de tes parents ?

**M.** : Mon père était menuisier, charpentier de Marine.

**J.** : Il travaillait sur les bateaux de pêche ?

**M.** : Oui.

**J.** : Ta maman était mère au foyer ou elle travaillait ?

**M.** : Mère au foyer.

**J.** : A cette époque, comment était la situation de ta famille ?

**M.** : Elle était bonne.

**J.** : À cette époque là, quels étaient en général les rapports de ta famille avec les gens des autres communautés ? Bon, cordiaux, difficiles, mauvais, etc. .

---

1001 Il s'agit d'un quartier situé dans le Sud de Port-Louis le long du front de mer.

**M.** : Ils étaient cordiaux. Avec les voisins musulmans, on se voyait on s’amusait, on se taquinait ensemble, je l’appelais, voilà. On faisait pas vraiment la distinction entre voisins, catholiques, musulmans ou chinois. Sans plus que ça.

**J.** : Ok. Et aujourd’hui, même question ?

**M.** : Pour moi, c’est toujours cordiaux.

**J.** : Qu’est ce que l’indépendance inspirait à ta famille ?

**M.** : Alors si on parle de mon père, l’autorité à l’époque. Lui, il était contre l’indépendance.

**J.** : Au niveau de la sensibilité politique de ta famille, vous souteniez davantage le Parti Travailleuse (PT), le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD), le Comité d’Action Musulman (CAM), l’Independent Forward Bloc (IFB) ou un autre parti ?

**M.** : PMSD.

**J.** : Comment ton papa a vécu sa première élection, son premier vote en 1959 ?

**M.** : Fier mais réservé. Tu sais lui, il était très avec les Blancs, le P.M. On discutait pas ça.

**J.** : Vous suiviez la ligne chrétienne en somme ?

**M.** : Ouais.

**J.** : D’accord. Est-ce qu’il arrivait à des membres de ta famille de se rendre à des meetings politiques ?

**M.** : Mon père y allait ouais. Et il m’y emmenait. Mais j’étais enfant. C’est la fête, y a du monde, de la musique.

**J.** : Il paraît que les meetings de Gaëtan Duval c’était quelque chose ?

**M.** : Oui, j’ai déjà assisté. Spectaculaire, il y avait du séga ! C’était le Prince, le star avec tout le monde autour. Il savait créer cette foule. Il venait en cheval !

**J.** : Est-ce que dans ces années 60 vous avez senti les tensions communautaires grimper ?

**M.** : Oui.

**J.** : Etiez-vous alors inquiets des montées de violences dans l’île ? L’Escalier, Trois boutiques...

**M.** : Si beaucoup.

**J.** : Est-ce que ces violences ont touché votre famille ?

**M.** : Oui. On avait des voisins musulmans qui ont dû fuir. C’était triste de voir des amis qui nous quittent, de voir leurs maisons prendre feu, toute cette violence.

**J.** : Donc ces violences vous ont bien touchés.

**M.** : Oui, nous-même nous avons peur d’être attaqués que les musulmans arrivent en force. Il y avait des barrages, on surveillait beaucoup.

**J.** : Comment avez-vous vécu la célébration du 12 mars 1968 ?

**M.** : On ressentait rien de spécial.

**J. :** Qu'avez-vous pensé de la gestion de cette question de l'indépendance par les Britanniques ? Je parle aussi bien de la gestion politique que de l'intervention militaire dans l'île. Bonne, correcte, sans avis, mauvaise.

**M. :** C'était mauvais.

**J. :** Dans les années suivantes, comment avez-vous vécu cette indépendance concrétisée ?

**M. :** On était déçu.

**J. :** Dernière question d'entrée en matière, avec les années passant, comment voyez-vous avec du recul cette gestion britannique de l'indépendance mauricienne ?

**M. :** Toujours mauvaise.

**J. :** Maintenant on va revenir sur des choses plus ciblées. Pour moi, jusque là les Port-Louisais, peu importe leur communauté, vivaient en harmonie.

**M. :** Oui. Disons qu'à l'époque avec l'architecture, on vivait dans la rue, dans de grandes cours. Tout ce qui se passe, c'est sur les trottoirs. La télévision était dans un centre communautaire, on allait la voir en famille.

**J. :** Donc c'était très sociable à l'époque ?

**M. :** Oui, on rencontrait tout le monde tu vois. On mangeait alors chez quelqu'un sans difficulté. Par exemple, mon père il rentrait, il ramenait du poisson et il me demandait d'aller en donner aux Déodat ou à un tel. Comme ça, parce qu'il y avait trop de poissons, on partageait. Il y avait une bonne ambiance.

**J. :** Donc arrive la question de l'indépendance et ce glissement vers des tensions, avec une séparation entre Indiens/musulmans et chrétiens. Tu me disais que ton papa était contre, croyant...

**M. :** Oui un croyant fervent.

**J. :** Donc il est pour le PM. Se considérait-il comme créole ou comme chrétien ?

**M. :** Non, ça c'est intéressant. Pas créole. Il faut le voir en trois dimensions : la première, mon papa sa première femme était chinoise, c'était spécial. Il a eu dix enfants avec. Là, c'est le côté créole-chinois de la famille. Il était catholique mais moins tamoul. Le côté tamoul était quelque chose de secret. Il y avait un coin sacré dans la maison comme chez mon grand-père. Il y avait du respect et une histoire assez réservée dessus. Il se positionnait plus comme un catholique aisé dans le quartier car il gagnait bien la vie. Ses enfants allaient à l'école. Ensuite sa femme est morte, il se retrouve avec ma mère qui vient d'un milieu bourgeois, de Rose-Hill. Ça fait une autre confrontation dans la famille. Ma maman qui est allée à l'école et qui parle français, c'est le conflit complet avec les créoles bourgeois chinois. Car il rencontre un niveau supérieur avec quelqu'un qui s'habille, fume, parle français, tout ça change. Je suis le onzième. Tout ça est intéressant. Mon père était dur et il mettait de l'ordre dedans.

**J. :** Tu es le dernier. Donc en tout, onze frères et sœurs, donc une grande famille ?

**M. :** Oui, une grande famille. Et ma mère, elle est un peu déshéritée parce qu'elle quitte Rose-Hill et le milieu bourgeois pour un milieu de pêcheurs. Elle était très catholique, c'est elle qui les a plus ramenés à l'Église, elle lisait la Bible.

**J. :** Je me suis aperçu que l'électorat créole soutenait d'abord au début le PT, il suivait l'idéologie sociale travailliste. Puis après 59, avec la question de l'indépendance ils changent de parti. Apparaît Duval qui tranche avec les autres leaders PM.

**M. :** Oui. Il faut aussi parler de Koenig<sup>1002</sup>. Même si il était plus en retrait, plus réservé. C'était des riches. À la base Duval on savait pas où il devait aller.

**J. :** Oui en effet, il aurait dû rentrer au PT.

**M. :** Tout ça change. Comme il était beau, charmeur, charismatique, il jouait avec ce que les Créoles attendaient : la musique, la fête, la France... Il faut parler de la France.

**J. :** Les femmes le supportaient beaucoup, elles se rendaient apparemment nombreuses à ses meetings. C'était des kermesses vivantes et vibrantes. Et cela aurait joué beaucoup dans la campagne ?!

**M. :** Exactement.

**J. :** Le PMSD et Duval vont proposer contre l'indépendance, l'association définitive au Royaume-Uni et à l'Europe. Ce qui attise beaucoup l'imaginaire des Créoles.

**M. :** Oui c'est le rêve de l'émigration un peu massive vers l'Europe et l'Australie.

*(Petite pause suite à un coup de téléphone reçu par Marcel Poinen)*

**J. :** Donc augmentation du fait communautaire avec l'agitation politique entourant l'indépendance. On est pour ou contre l'indépendance et grosso modo c'est chrétiens contre Indiens. Il y a des violences.

**M. :** Il y a des petites tensions et après ça explose. Comme avec les histoires de voitures dans le Sud.

**J. :** Tu parles des accidents rapportés notamment dans la presse, au cours desquels des chauffeurs, souvent chrétiens, sont agressés par des foules hindoues piétonnes qui ont été victimes d'un renversement ?

---

<sup>1002</sup> Jules Koenig, avocat et leader du PM dans les années 1950-1960, il laisse sa place à Gaetan Duval à partir de 1963.

**M.** : Oui c'est ça. Vu qu'il y avait les bagarres raciales les gens évitaient les quartiers des autres lors des processions. Les bus hindous venant de Triolet vers Grand Bassin, éviter les quartiers chrétiens comme ça. Par contre, ça il a bien fait, Duval il a arrangé les relations entre chrétiens et autres.

**J.** : En parlant de Duval, j'ai vu qu'il organisait politiquement des jeunes dans des groupes de militants. Il y avait un centre de jeunesse à Port Louis, organisé par un musulman, Monaf Fakira<sup>1003</sup>. Y allais-tu ?

**M.** : Non, moi j'étais pas impliqué dedans. À cet âge, je savais pas où j'allais ! C'est pour ça après je suis allé plutôt de gauche vers le MMM. anti-religieux tout ça...

**J.** : Avec tes parents très croyants ça a du faire un conflit de générations ?

**M.** : Si un peu.

**J.** : Survient la fameuse élection de 67 à travers laquelle se joue l'indépendance, ça se fait à peu de choses, 44% à 56%. Puis il y a l'élection municipale de Port-Louis qui pousse Monaf Fakira qui aspirait à la mairie de la capitale à quitter le PMSD, n'étant pas soutenu par les bailleurs franco-mauriciens du parti. Cela laisse à la rue les jeunes de ce centre, notamment les bandes utilisées pour faire les coups de main durant les campagnes de Duval. Apparemment, les bagarres seraient venues de deux gangs, un créole : les mafia, l'autre musulman : les Istanbul. On m'a aussi parlé d'une histoire à la « Roméo et Juliette », entre un garçon musulman et une fille créole. Ce petit monde se serait trouvé un soir au cinéma Vénus et ça aurait tourné à la bagarre. Et tout serait parti de là avec la pression qu'il y avait déjà entre les communautés. Arrive l'armée britannique, des barrages sont mis en place, etc. Donc toi tu as vécu cela, les maisons qui brûlent, etc. . Était-ce selon toi le fait de groupes minoritaires ou d'ensembles plus vastes issus des communautés ?

**M.** : Non, c'était plutôt des petits groupes. Quand ta maison elle brûle, qu'on a violé quelqu'un chez toi ou couper ton bras, c'était violent, tu es toujours sur le qui vive, tu es toujours sur la défensive. Ok ? En réaction tu t'en prends à la tête de ton voisin. On faisait des barrages. On se passait les informations, on prévenait en tapant sur les colonnes en métal. Deux, trois coups, comme ça, ça voulait dire quelque chose : « Fais attention », « enfermez vous ».

**J.** : As-tu assisté directement à un incendie ou à des bagarres ?

**M.** : Non ça j'ai pas vu. C'était de nuit les incendies.

**J.** : Et pour toi, le avant et le après, est-ce que tu te dis, il y a quelque chose de cassé ?

**M.** : Mais si et on le sent toujours. Il y a un rapport particulier aujourd'hui. Pas qu'on aie peur mais on se regarde, on se méfie.

**J.** : Dernière question : Après arrivent les années MMM, comment ça se passe ?

---

1003 L'un des bras droit de Gaetan Duval, leader du PMSD dans la capitale, notamment en charge dans le parti des groupes de jeunes politisés.



**M.** : J'étais pas dans le parti. Mais j'étais dans l'idée. Je faisais partie d'une organisation liée à l'Église qui promouvait le mauricianisme<sup>1004</sup>. On voulait créer une identité mauricienne. Nous on voulait être un groupe social plus large que le MMM. Et c'est comme ça que je suis tombé dans l'arène culturelle. Les municipalités faisaient appel à nous pour animer les quartiers. Parce qu'on était neutres, ça passait mieux sur les budgets, plutôt que de faire appel à leurs partis. C'est de là d'où vient mon idée que je suis plus mauricien. Je suis très connu comme ça à la Plaine Verte, alors que c'est un quartier musulman. Et comme je suis neutre, religieusement et politiquement, on accepte qu'on peut travailler avec les jeunes. Alors oui, c'est l'évêque qui prend les grandes décisions mais sinon c'est nous qui gérons, neutres on était. Ainsi un ami à moi, un musulman, est devenu le premier secrétaire de cette association. On disait qu'il fallait harmoniser, ré instaurer le dialogue. Mais malheureusement avant de parler mauricien il faut passer par les communautés. C'est long.

**J.** : Tu n'es pas le premier à me dire cela. Pour finir, es-tu optimiste pour l'évolution vers le mauricianisme ?

**M.** : Oui. Même si ça va et ça repart. Mais regarde la question du créole, trente ans de combat et enfin il entre à l'école. *(il soupire et sourit)*

**J.** : Je te remercie.

---

1004 Idée développée par certains intellectuels mauriciens et l'Église catholique à partir du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, selon laquelle les Mauriciens doivent dépasser leurs clivages communautaires pour atteindre une identité nationale commune qui serait plus constructrice.

- **Entretien avec Jérôme Boulle, MGI, Moka, Ile Maurice, le 09/ 03/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Par l'entremise de ma collègue doctorante, Caroline Déodat, je rencontre son père Jean Déodat et un de ses amis d'enfance Jérôme Boulle. L'entretien a lieu le 9 mars 2013, la veille de mon retour en France. Je rencontre d'abord Jérôme Boulle en milieu d'après midi. Puis, après son départ pour une course, arrive en début de soirée J. Déodat. Jérôme nous rejoint ensuite en fin d'interview pour boire l'apéritif. Nous sommes installés dans la salle de séjour de mon guest-house du MGI à Moka. Confortablement assis dans des fauteuils, après avoir fait les présentations et échangé déjà quelques mots, l'interview débute. Je demande à ma collègue de ne pas trop interférer dans les échanges que je peux avoir avec son père et son ami pour obtenir le plus de clarté et d'objectivité. Le ton reste enjoué et complice. Leurs interviews se passent agréablement. Ces deux personnages sont pour moi intéressants pour plusieurs raisons : d'abord c'étaient de jeunes créoles au moment de l'indépendance. Ensuite, ils vivaient dans un quartier de Port-Louis et ont donc été confrontés aux émeutes de 1968. Enfin, du fait de leurs parcours différents (l'un un ancien politique, ex-maire de la capitale et journaliste mauricien, J. Boulle, l'autre a émigré en France où il a fait souche, J. Déodat), ils ont un regard particulier sur les événements et le devenir actuel de Maurice.

- Entretien :

**J. (moi-même) :** Puis-je avoir votre nom complet ou souhaitez-vous garder l'anonymat ?

**B. (Jérôme Boulle) :** Non, ça ira.

**J. :** Donc, « Jérôme Boulle ». Un second prénom ?

**B. :** Edouard.

**J. :** (*je répète*) Jérôme Edouard Boulle. Votre année de naissance s'il vous plaît ?

**B. :** 1952, décembre.

**J. :** Donc, 16 ans au moment de l'Indépendance. Où est-ce que vous habitez aujourd'hui ?

**B. :** Quatre-Bornes.

**J. :** Quatre-Bornes, aux Plaines Wilhems, ok. Votre profession ?

**B.** : Maintenant je suis rédacteur en chef du journal en ligne l' *Express* et directeur des impressions électroniques pour *la Sentinelle*.

**J.** : Quel niveau scolaire avez-vous atteint ?

**B.** : J'ai obtenu une maîtrise en gestion.

**J.** : Votre situation socio-économique actuelle, comment la qualifiez vous ? Bonne, correcte, moyenne, précaire, etc. .

**B.** : Bonne

**J.** : À quelle communauté vous rattachez-vous ? Ou vous sentez-vous juste mauricien ?

**B.** : Créole

**J.** : Bien, on va passer dans les années 50-60. Où habitiez vous à l'époque ?

**B.** : Port-Louis. Les Salines, à l'entrée sud de Port-Louis, le long de la mer.

**J.** : Quelle était alors la profession de vos parents ?

**B.** : Ma mère était femme au foyer et mon père employé du port, docker.

**J.** : Et quelle était alors la situation socio-économique de votre famille ?

**B.** : Difficile. On a connu une ascension sociale depuis.

**J.** : Quelles étaient vos relations avec les membres des autres communautés en général à cette époque ?

**B.** : Excellentes.

**J.** : Intéressant.

**B.** : Je t'explique : j'avais deux sœurs, aujourd'hui décédées. La première a épousé, ce qu'on appellerait ici un Chinois et ma deuxième sœur un Tamoul. Même pas de mariages à l'Eglise tout ça... Mon père était très ouvert. On avait des relations comme ça à l'époque. Tu imagines, c'était pas les boîtes de nuit, tout ça. Mes beaux-frères ont rencontré mes sœurs en venant à la maison, dans le quotidien. Tout ça pour dire que les relations étaient excellentes.

**J.** : Alors maintenant même question mais pour la période actuelle. Le rapport avec les autres communauté, toujours excellent ?

**B.** : Hum (*il réfléchit un peu*)... Bon

**J.** : Comment avez-vous vécu cette indépendance ? Vous, votre famille.

**B.** : Mes parents étaient pour. Mon père était syndicaliste et au Parti Travailliste. Donc pour l'indépendance. Il avait fait de la prison pour cause syndicale en 1938. Il faut comprendre qu'à cette époque l'enjeu de l'indépendance était une frayeur ethnique pour certaines personnes qui la voyait comme une hégémonie hindoue. Naturellement, Gaëtan Duval, c'était ça sa campagne. Mais ceux, comme mon père qui était engagé au P.T., cet argument ethnique butait contre un obstacle idéologique. C'est-à-dire que lui il est resté travailliste dans l'âme.

**J.** : Malgré tout ce qui se passait ?

**B.** : Oui, pour lui les travaillistes ne pouvaient pas échouer. Sa formation idéologique le rattachait à la cause de l'indépendance. Il ne prenait donc pas en compte l'argument de l'« hégémonie ethnique hindoue ». C'est comme ça que l'on est resté travailliste.

**J.** : Est-ce que vous ou des membres de votre famille participiez à des réunions, meetings politiques ?

**B.** : Mon père y allait régulièrement. Il m'amenait et des fois j'y allais avec Jean (Déodat). Lui était PMSD, et à la grande déception de mon père j'y suis allé à une de leurs rencontres. J'étais revenu avec une casquette bleu. Et il était pas content. (*puis amusement et rires en me racontant ce fait*) !!!

**J.** : Est-ce qu'à cette époque vous sentiez les tensions communautaires, le communalisme, croître ?

**B.** : Avec la campagne de 67, oui ! C'est à dire quand j'étais plus jeune non, mais là oui. Quand le PMSD a mené cette campagne anti-hindoue. Même avant en 1963.

**J.** : Lorsque le PMSD revient un peu dans la course ? Quand Koenig laisse la place à Duval ?

**B.** : Oui. 1963, c'est la première fois que du gaz lacrymogène est utilisé par la police pour disperser les foules au cours d'une manifestation devant le parlement. Il y avait des slogans en créole « les hindous on n'en veut pas ». Tu as vu dans la presse ?

**J.** : Oui, j'ai repéré cette date.

**B.** : Ce jour là, il y a une dame qui portait un sari qui passant par là c'est fait molester. Ça a fait scandale. Et là, les sentiments ont commencé à s'exacerber. Et Duval avait aussi un ancrage dans la communauté musulmane.

**J.** : En effet, Monaf Fakira et d'autres.

**B.** : Monaf Fakira était candidat à la mairie de Port-Louis.

**J.** : Oui, Duval l'a lâché et il est passé au P.T.

**B.** : Ouais, et il est re-revenu plus tard au PMSD.

**J.** : Etiez-vous alors inquiets de ces explosions de violences dans votre famille ? Trois-Boutiques, l'Escalier...

**B.** : Trois-Boutiques en 1963, j'étais jeune. Je me souviens plus trop, mais je sais que mes parents étaient inquiets.

**J.** : Et 68 ?

**B.** : Là oui, on était aux premières loges. Moi j'ai vu des gens perdre la tête. J'ai vu quelqu'un être tué devant moi. Je te parle, je revois cette scène. C'était un chauffeur de camion musulman qui venait d'effectuer un déménagement d'une famille musulmane.

**J.** : Il est vrai qu'à l'époque les gens changeaient de quartiers pour se retrouver entre communauté.

**B. :** Oui. Et ce gars là, ils l'ont tiré de son camion, ils l'ont jeté par terre, ils l'ont frappé, battu et quelqu'un a pris une grosse pierre comme ça (*il me montre en même temps ses mains avec lesquelles, il symbolise l'objet de la taille d'une pastèque*) pour le frapper à la tête. Ça c'est passé devant moi (*on sent le ton ému de Mr. Boule*). Si tu venais dans le quartier chez nous je pourrais te montrer où ça c'est passé exactement.

**J. :** Et pour parler sans langue de bois, ce sont des créoles qui ont tué un musulman ?

**B. :** Mais bien sûr. Comme il y a des musulmans qui ont tué des créoles. C'était un moment très pénible...

**J. :** Oui des instants dur, très révélateurs d'un système qui explose.

**B. :** Oui durs. Assister à un meurtre, voir des soldats britanniques avec le couvre-feu, les fouilles. On te fouillait, on fouillait ta maison. Il y avait des barricades.

**J. :** Combien de temps cela a-t-il duré ?

**B. :** Ça a commencé le 19 janvier et ça a fini vers mi-février. (*soupir*). C'est l'après ensuite qu'il fallait gérer et qui a été terrible. La vie quotidienne qui reprend, l'école... c'est dur !

**J. :** Comment avez-vous vécu, comment votre famille a vécu la célébration de l'indépendance le 12 mars 1968 ?

**B. :** Mon papa était amer de ce qui c'était passé. Et parce que Gaëtan Duval avait fait mettre en berne les drapeaux dans les municipalités qui étaient pour la plupart PMSD. Ce qui moi me gênait, parce que je voulais participer aux célébrations. Le ministère de la Jeunesse avait demandé à ce que nous venions défiler, il y avait des chars fleuris, etc. . Mais les parents nous disaient attention n'y aller pas.

**J. :** Pourquoi ? Est-ce à cause du regard du voisinage, pro PMSD ?

**B. :** Non, même si les voisins nous ont vu longtemps comme des traîtres. C'est parce qu'en janvier 1968, on avait hébergé une famille musulmane, enfin les enfants de cette famille chez nous. Les parents étaient partis et les enfants sont restés là. Jusqu'aujourd'hui, on les connaît bien. On habitait dans la même cour avant, c'est ça que tu dois comprendre. Maintenant on a des maisons individuelles. Auparavant, c'était cinq six maisons dans la même cour. Et là, tu as des musulmans, hindous, créoles, etc. . En 1968, on a déménagé dans une maison individuelle. Et donc, on a hébergé ces enfants de nos anciens voisins pour la nuit. Et les matins, ils partaient au lever du jour. On savait que les Créoles avaient perdu la tête. Nous on était stigmatisés, on nous appelait « traîtres à la communauté », « traîtres à la cause » parce que mon père était travailliste. (*Puis il rajoute, sur un ton amusé*) Tu sais on n'était pas bien vu, je peux te l'assurer !!!!! (*puis il rigole*). Mais disons que si mon papa nous disait à moi et à mes frères de ne pas aller au Champ de Mars, c'est pas parce que

l'on aurait été mal vu mais parce qu'il y avait des bruits comme quoi il y aurait eu du désordre, que Gaëtan Duval aurait demandé à ses sbires de mettre le bazar.

**J. :** Donc si je résume un peu, vous n'étiez pas amers de l'indépendance mais de la façon dont elle se déroulait ?

**B. :** Oui, oui. Nous on voyait que ça se passait comme ça. Et parce qu'il y avait des gens proches de nous qui pensaient à partir.

**J. :** Qu'avez-vous pensé de cette gestion de la situation par les Britanniques ?

**B. :** Il n'ont rien géré. Enfin, ils ont bien géré pour eux. Ils voulaient se débarrasser de Maurice qui coûtait cher. Et il garde les Chagos ! On me dit le « père Ramgoolam », il s'est battu pour l'indépendance. Oui, il s'est battu pour l'indépendance mais pas contre les Britanniques. Il s'est battu pour l'indépendance contre les Mauriciens qui n'en voulaient pas. Il s'est battu avec Duval, parce qu'il y a quand même 44,5% de la population de Maurice qui vote contre son indépendance.

**J. :** Comment avez-vous vécu dans les années suivantes cette indépendance qui s'est concrétisée ?

**B. :** On n'était pas déçus. On était peut être pas satisfaits mais on était fiers. Nous à cet âge, on commence nos vies. Tout nos profs étaient pro-indépendance. Prosper était l'un de mes enseignants et c'est dans notre classe qu'il a rédigé l'hymne mauricien. Certains sont devenus ministres travaillistes. On était baignés là dedans. Et ce qui était intéressant, c'est que c'était aussi des progressistes. Ils nous parlaient de N'Krumah, Nyerere, etc. Ils stigmatisaient ce qui se passait en Rhodésie. On avait un ancrage à gauche. Bon, c'était la Guerre Froide, on militait contre la guerre du Vietnam.

*(Après une petite pause, nous reprenons l'interview)*

**J. :** Premières élections en 1959, Hindous et Créoles votent majoritairement pour le P.T sur une base idéologique, améliorations des conditions de vie, etc. . Sauf que bien vite la question de l'indépendance va faire que les Créoles rallient le PMSD qui s'y opposent. Est-ce là la seule raison ? Comment cela s'explique t'il selon vous ? Votre papa, lui, il reste au P.T parce que c'est un travailliste dans l'âme.

**B. :** Alors, plusieurs facteurs : d'abord, la disparition de Rosemond et Seenevasen<sup>1005</sup>, les tribuns du parti travailliste conjointe à la montée de Ramgoolam. Et il y a eu à un moment un schisme au P.T.

---

<sup>1005</sup> Guy Rosemont et Renganaden Seenevasen sont deux leaders majeurs du PT dans les années 1940-1950. Lorsqu'ils disparaissent prématurément, le parti s'indianise rapidement.

Forget, Delaitre<sup>1006</sup>, etc. sont partis. La bourgeoisie créole quitte le P.T. C'est à cette époque que les Créoles quittent le parti travailliste. Parce que les leaders créoles, ceux auxquels ils s'identifiaient, au-delà de l'idéologie, avec le rattachement à la même communauté. Et en parallèle, il y a une montée des Hindous qui prennent le contrôle de l'appareil du parti. Ramgoolam a bien mené sa barque avec l'aide des Anglais. D'autre part, le PMSD montant, voyant ça arriver, eux les conservateurs bourgeois de droite, demandent à Koenig de reculer pour mettre en avant un jeune avocat créole qui aurait dû être au parti travailliste.

*(petit arrêt et échanges entre les gens présents sur les dernières informations mentionnées)*

**B. :** Il y a autre chose, de plus géopolitique. Duval était l'homme de la France. L'Occident voulait garder Maurice dans son giron. La France voulait s'assurer de cela dans l'évolution vers l'indépendance. La première coalition de 69 a été scellée par la poignée de mains entre Duval et Ramgoolam, et orchestrée par Michel Debré. Bref, soyons synthétiques, tu connais l'histoire de Maurice, je vais pas revenir sur ça.

**J. :** Oui. Vous qui étiez dans les quartiers populaires créoles, entre 1940 et 1970, la vie est dure, d'autant que de rudes cyclones frappent l'île : Jenny, Alix, Carole. Les Créoles qui vivent eux en périphérie de ce système sucrier, alors grippé, artisans, fonctionnaires, pêcheurs, etc. . Les années 60, sont par voie de conséquence une période dure pour les Créoles. Cette indépendance ne leur aurait-elle pas fait peur car cela signifierait la fin des revenus, de soutiens de la Grande Bretagne et de la possibilité d'émigrer en métropole vers cette Europe Chrétienne, sur laquelle va surfer Duval ?

**B. :** Ça c'est la campagne de Duval. Moi comme je te disais, je prends les circonstances. Pourquoi les gens quittent le P.T. . Ils quittent le parti travailliste car ils ne se reconnaissent plus dedans, ce n'est plus un parti d'ouvriers, ça devient le parti des Hindous : un parti bourgeois indien. C'est plus à base syndicale. Il n'y a plus les grandes figures à la tête, donc ce n'est plus leur parti.

**J. :** Et il y a de plus, malgré un discours officiel qui ne change pas, des mots très durs en privé de la part des leaders hindous à propos des Créoles. Comme Mr. Ringadoo<sup>1007</sup> a pu en tenir.

**B. :** Oui ça joue. Et pour revenir à ta question. Le P.T. n'est plus le parti des Créoles. En y rajoutant le discours de l'époque dans lequel on ne base plus l'identité sur l'idéologie, toi tu es de la classe ouvrière, toi tu es bourgeois, dans leur auto-représentation c'est maintenant moi je suis créole, toi tu es hindou, Chinois ou musulman. Ce qui les fait se tourner automatiquement vers le parti créole. Comme les musulmans ou les hindous se tournent vers leurs propres partis. D'ailleurs, c'est pour ça

1006 Figures créoles du PT qui quittent le parti suite à l'ascension de l'élément indien dans le parti à la fin des années 1950.

1007 Veerasamy Ringadoo, élu et ministre travailliste qui tient un discours très pro-hindou dans les années 1960.

que Razack Mohamed avec l'appui de Ramgoolam lance alors le CAM, pour ne pas se faire trop prendre de voix par Duval.

**J. :** En effet, et au cours de la conférence de 1963, il tourne casaque, car avant il était allié au P.M.

**B. :** Oui.

**J. :** Ne croyez-vous pas que le credo de l'eldorado européen vanté par le PMSD ne joue pas aussi dans le ralliement des créoles ?

**B. :** Si bien sûr. La bourgeoisie créole se réclamait de la France. Chrétiens, français, opéra, opérette, le théâtre... (*il rigole*) Il y a des Mauriciens qui connaissent mieux l'opéra que les Français, ça je peux te l'assurer ! Les Créoles sont chrétiens. L'Eglise catholique ici était dominée par la bourgeoisie blanche, tous les prêtres étaient blancs, franco-mauriciens. Toutes les ouailles suivaient les bergers ! Je vais te dire un slogan du PMSD qui résumait bien tout cela : « Si l'indépendance arrive, Ramgoolam va faire remplacer la statue de Marie Reine de la Paix par une statue du Mahatma Gandhi ». C'était donc le clash entre ceux se revendiquant de la civilisation occidentale et la civilisation asiatique qu'ils méprisaient.

**J. :** Pour caricaturer un peu, on avait peur à l'époque de voir partout des marbres de Ganesh et des marxistes indiens dans les rues.

**B. :** Non, même pas les marxistes. Pour eux c'était des sauvages, des arriérés. On va vous imposer une civilisation d'arriérés. Alors que nous nous sommes Européens. À cette époque et ce qui était très significatif, les Hindous ne parlaient pas bien le français et on se moquait d'eux, notamment lorsque Ramgoolam essayait de le parler. C'était extraordinaire, c'était violent. Et ça si tu veux, il y avait ce fond de croire le danger pour la civilisation occidentale des Créoles.

**J. :** Allez on enchaîne, quatre nouvelles questions. Alors la première : pour moi, Ramgoolam, que l'on ne peut qualifier de profondément communaliste, a fait un calcul simple. Voyant les créoles fuir le parti, il va substituer un discours communaliste à un discours idéologique afin d'obtenir les 65% de voix des Indo-mauriciens cruciales pour décider de l'indépendance.

**B. :** Oui mais attention c'est pas aussi mécanique. Ce serait injuste d'abord de dire que le père Ramgoolam était un communaliste. Sa démarche auprès des hindous était aussi idéologique. Parce que les Hindous étaient maltraités et méprisés par tous les autres groupes parce qu'ils étaient des hindous. À l'époque, il faisait pas bon d'être hindou à l'époque à Maurice. Ils ne pouvaient même pas entrer dans la fonction publique.

**J. :** Ce qui a bien changé.

**B. :** Oui. À l'époque, c'était les Créoles qui avaient les postes et le secteur privé naissant. L'hindou était bon pour être planton, balayeur, paysan, etc., mais jamais cadre. La situation c'est totalement inversé. C'est terrible. (*petite pause dans son discours*) Alors Ramgoolam, qu'est-ce qu'il a fait ?!



D'abord, d'une part, il y a les frères Bissoondoyal qui ont fait un travail énorme sur la base. Ce qui a manqué dans la communauté créole. Eux, ils ont créé ce que l'on a appelé les « Baïka », des écoles religieuses, pas trop religieuses. Les gens allaient à l'école. Ils sont allés dans les campagnes pour aller donner des leçons. Ils sont allés éduquer et allés parler à la masse. Ils étaient très progressistes. Ils disaient que le salut de la communauté hindoue était dans l'apprentissage. Et Ramgoolam, avec qui ils étaient alliés, savait qu'il fallait détenir le levier politique pour changer les choses, pour le progrès de cette couche sociale, pour qu'elle monte Et aujourd'hui, elle est majoritairement cadre, petit bourgeois, tout ce qu'on peut dire. Ce que je peux reprocher à Gaëtan Duval, c'est que tous les leaders politiques de l'époque, tous (Ramgoolam, Bissoondoyal, Razack-Mohamed) ont tous travaillé pour l'émancipation et le progrès des masses laborieuses de leur communauté, sauf Gaëtan Duval. Certains te disent, et c'est son mérite, il n'était pas communaliste et il n'a pas pensé à sa bande et il a travaillé pour tout le pays. D'autres te disent qu'il s'en foutait carrément, juste qu'il avait un réservoir électoral qui lui permettait d'être aux premières loges. Moi je ne me prononce pas là dessus.

**J.** : Parlons de Duval et de ce rapport très particulier à la communauté créole dans les années 1960. Il déchaîne les passions, il est le « King Créole ». Est-ce le vide laissé par Rozemont ou cette attente d'un guide à ce moment-là pour les Créoles qui va le rendre si populaire ?

**B.** : Il y a les deux. D'abord, la disparition de ce grand tribun et ce contexte de changement du débat qui n'est plus idéologique mais ethnique. Comme aujourd'hui. Et il y a un vide à ce moment-là. Chaque communauté se cherche un leader. Et c'est là où les bailleurs de fonds du P.M sont intelligents en disant à Koenig de reculer pour laisser Duval entrer. C'est un homme qui voulait briller. Pas un homme de pouvoir mais un peuple d'avant garde. Comme lorsqu'il s'exhibe à Port Louis avec Brigitte Bardot ou Ursula Andress.

**J.** : Ils ont réussi à drainer les foules créoles grâce à sa personnalité, plutôt qu'avec le fond alors ?!. Il a notamment un discours flamboyant qui plaît beaucoup. Une nouvelle fois, le symbole du complexe des Créoles avec le prestige et l'apparence ?

**B.** : Exact. Tu sais Duval avait une phrase : « Quand je baise Brigitte Bardot, le bourgeois est content ». (*rires*). Il analysait ainsi la psychologie de ceux qui le suivaient. Il faisait des choses extraordinaires. Dans les années 60, chose rare, un cirque vient à Maurice et lui, il va dîner dans la cage aux lions !!! Et le créole il voit ça et te dit, « eh le Gaëtan c'est un bon lui ! ». Il est copain avec tout le monde. Il les fait rêver et eux veulent s'identifier à lui. Or les Créoles sont toujours en recherche de ça. Une petite anecdote pour te dire comment ça a perduré même quand on l'a détrôné. Oui car j'étais candidat dans sa circonscription et on l'a battu (*petits rires*), j'avais 23 ans ! Lorsque Bérenger pouvait gagner dans les années 70, il avait l'appui des Créoles. Et une fois, au port, en

discutant avec de vieux dockers, ils me disent qu'ils pourra faire partir Ramgoolam parce qu'il a fait partir De Gaulle !!! Tout ça parce qu'il avait participé à mai 68. Alors qu'il n'y était qu'en tant que spectateur. Sauf que Bérenger, avait la même tête que Daniel Cohn-Bendit et il y a eu méprise chez les gens ! C'est extraordinaire ! Et bien sûr Bérenger laisse courir ce mythe là.

**J. :** Je voudrais que l'on aborde maintenant les bagarres communales de Port Louis de 68. Notamment le rôle des gangs, Mafia, Istanbul, etc., affiliés aux partis de la capitales, PMSD et CAM et qui règlent alors leurs comptes électoraux. On m'a aussi parlé d'une histoire d'amour entre un jeune musulman et une jeune créole autour du cinéma Vénus. Que pouvez-vous m'en dire ?

**B. :** Au cinéma Vénus, on jouait le film Ali Baba et les Quarante Voleurs. J'y étais ce soir là avec mon frère. (*rites*). Tout est dit avec le nom du film. Istanbul et blousons noirs venaient régulièrement dans notre quartier. Les musulmans venaient avec des sabres. Et après c'est arrivé. L'étincelle, je ne sais pas si c'était vraiment dû à une histoire d'amour.

**J. :** On mentionne aussi un règlement de compte dû à la prostitution locale.

**B. :** Exact. C'était ça. C'est le déclenchement de cette affaire. Une bagarre entre gamins musulmans et créoles pour le contrôle de la prostitution. C'est certes parti en vrille mais il y avait un terrain fertile. Il te faut un terreau. S'il n'y avait pas toutes ces questions communautaires, ces tensions à un certain niveau. Il y aurait pu avoir milles bagarres entre les gangs sans donner cette chose là. C'est comme au Liban, on te dit que les choses ont commencées entre deux chauffeurs de taxis. Je veux bien mais s'il n'y a pas le terreau nécessaire, ça ne prend pas. Or ici, il y avait le terreau nécessaire qui était là, surtout chez les jeunes.

**J. :** Je voudrais que l'on revienne sur cette folie qui s'empare de tout le monde. Avant, vous étiez ensemble, maintenant c'est Plaine Verte, Roche-Bois, etc., chacun à sa place.

**B. :** Ça c'est douloureux. J'avais fait un discours lors de ma première élection pour la mairie de Port-Louis qui était calqué dessus. Comment Port Louis a alors été gravement blessée. Aujourd'hui, tu as des ghettos qui sont créés. Tu as une ethnicisation des quartiers. Moi je dis qu'un jour ça va péter. Parce que tous les créoles pauvres se retrouvent à Roche-Bois et tous les musulmans pauvres se retrouvent à Vallée Pitot et ceux qui sont un peu mieux se retrouvent à Plaine Verte ou à Sainte Croix. On ne sait pas comment ça va finir. Il ne faut pas ces circonstances. Mais mes amis politiciens ne comprennent pas. Je vais te dire une chose avec 68. Je t'ai dis j'ai vu tuer un gars. Mais à côté, il y avait un musulman du quartier qui était là. Les gens ne s'en prenaient pas aux voisins musulmans. Ils se disaient, il y a d'autres musulmans méchants que je connais pas qui viennent de Plaine Verte. Et à Plaine Verte, ils disaient il y a des Créoles que je connaissais pas qui viennent de Roche-Bois. Les gens se sauvaient mais il n'était pas pris à parti. C'est ça qui est terrible aussi.

**J. :** On m'a fait mention de gens qui venaient d'autres quartiers pour chasser les familles dont on ne désirait plus la proximité.

**B. :** C'est ça. On ne se battait pas entre voisins directs. L'autre est toujours celui que l'on ne connaît pas. Ce qui me donne l'espoir c'est que c'est pas comme au Rwanda où on tuait le voisin. Ça me reconforte un peu. Si l'on permettait aux gens de se côtoyer plus, il n'y aurait pas de problèmes. Mais au lieu de ça, nous ne sommes plus que des inconnus qui vivent sur le même territoire. Il faut empêcher que cela revienne. Les jeunes doivent se rencontrer davantage. Et la globalisation joue dans ce sens là. Avec les études, les Hindous ne se sentent plus exclus. Les Créoles eux se sentent exclus. Il y a un fort clientélisme politique. Il n'y a plus de fonctionnaires créoles, partout où ils vont ils ne voient personne comme eux. Il n'y a plus de modèles, surtout avec l'exil des élites. Ils ne sont plus tirés vers le haut. Et le peu qui arrivaient à grimper les échelons, Duval les envoyait en Europe. Résultat, les Créoles sont exclus.

**J. :** Une dernière question : ces événements ont marqué de nombreux Mauriciens. Vous, est-ce que cela vous a affecté au point d'influer grandement sur vos choix de vie ? Je pense notamment à votre entrée au Mouvement Militant Mauricien (MMM).

**B. :** Bien sûr. Le MMM était une adhésion idéologique, de classe mais aussi symbolisait le Mauricianisme. Notre inspiration était le marxisme libertaire et l'histoire de Maurice. Jusqu'à ce que ce parti s'intègre au système communaliste dans les années 1990. Bérenger, il joue avec le feu, je le sais, je le côtoie depuis 40 ans.

*(la discussion se poursuit et divague un peu sur l'actualité du moment)*

**B. :** L'électorat musulman, c'est le pivot. Celui qui l'a, gagne les élections. Le découpage des circonscriptions joue beaucoup. Ils font la balance dans de nombreux endroits, comme Vacoas<sup>1008</sup> où hindous et créoles sont à égalité. Comme à l'Escalier, à Port-Louis dans de nombreuses circonscriptions. C'est moins leur nombre que le découpage qui joue beaucoup. Le jour où tu as un redécoupage électoral ou un passage à la proportionnelle, ils sont foutus, ils n'ont plus ce même poids déterminant.

**J. :** Allez une dernière petite question sur le Best Loser system. Les Anglais ont instauré ce système parce que Maurice avait un fonctionnement ethnique et des partis à base communautaire. Ils avaient déjà protégé les minorités par le découpage actuel. Or aujourd'hui, il est très critiqué.

**B. :** Oui. Mais il a bien servi en son temps. Ça a permis de rééquilibrer l'Assemblée comme en 1967. Cependant aujourd'hui, c'est un non sens. Car on le base toujours sur le recensement de 1972.

---

1008 Vacoas est l'une des principales communes de la zone peuplée des Plaines Wilhems.

Or, la population mauricienne a bien changée depuis. Mais personne n'aura le moyen de se pencher sur cette épineuse question. À ce rythme, dans dix législatures, on se retrouvera toujours à travailler avec les données du siècle dernier. C'est terrible ! Quelle rigolade ! Il faut l'abolir.

- **Entretien avec Jean Déodat, MGI, Moka, Ile Maurice, le 09/ 03/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Par l'entremise de ma collègue doctorante, Caroline Déodat, je rencontre son père Jean Déodat et un de ses amis d'enfance Jérôme Boule. L'entretien a lieu le 9 mars 2013, la veille de mon retour en France. Je rencontre d'abord Jérôme Boule en milieu d'après midi. Puis, après son départ pour une course, arrive en début de soirée J. Déodat. Jérôme nous rejoint ensuite en fin d'interview pour boire l'apéritif. Nous sommes installé dans la salle de séjour de mon guest-house du MGI à Moka. Confortablement assis dans des fauteuils, après avoir fait les présentations et échanger déjà quelques mots, l'interview débute. Je demande à ma collègue de ne pas trop interférer dans les échanges que je peux avoir avec son père et son ami à fin de clarté et d'objectivité. Le ton reste enjoué et complice. Leurs interviews se passent agréablement. Ces deux personnages sont pour moi intéressants pour plusieurs raisons : d'abord ce sont de jeunes créoles au moment de l'indépendance. Ensuite, ils vivent dans un quartier de Port-Louis et sont donc confrontés aux émeutes de 1968. Enfin, du fait de leurs parcours différents (l'un un ancien politique et journaliste mauricien, J. Boule, l'autre à émigrer en France où il a fait souche, J. Déodat), ils ont un regard particulier sur les évènements et le devenir actuel de Maurice.

- Entretien :

**J. (moi –même) :** Cet entretien avec vous Mr. Déodat débute. Première question : Puis-je avoir votre nom complet ? Ou préférez-vous conserver l'anonymat ?

**D. (Jean Déodat) :** Tu peux mettre mon nom cela ne me gêne pas : Déodat Raymond Jean. Mon nom usuel, c'est Jean.

**J. :** Votre année de naissance s'il vous plaît ?

**D. :** 15/05/1950

**J. :** Donc vous aviez 18 ans au moment de l'indépendance. Où habitez vous aujourd'hui ?

**D. :** La Saline à la Réunion.

**J. :** Quelle est votre ou vos professions ?

**D. :** J'étais dans la finance. Maintenant je suis formateur en finance et anglais des affaires à la retraite.

**J. :** Quel est votre niveau scolaire ?

**D. :** Moi j'ai un bac plus cinq. J'ai fait une école de commerce.

**J. :** Comment qualifieriez-vous votre situation socio-économique actuelle ? Niveau de vie, logement, accès aux soins....

**D. :** J'ai un niveau correct car j'ai pas bien préparé ma retraite. Mais tu sais au niveau professionnel je n'ai pas de soucis.

**J. :** Quelle est votre communauté de rattachement et/ou votre confession ?

**D. :** Nous on était catholique. Moi quand je suis né, j'ai été baptisé. Mais maintenant je ne suis pas pratiquant.

**J. :** Et votre communauté ?

**D. :** Moi, je suis communauté créole. Mauricien mais créole.

**J. :** Maintenant on va se projeter dans les années 50-60, à l'époque où est-ce que vous habitez ? Comme vos amis, Jérôme et Marcel ?

**D. :** Dans les années 60, j'habitais aux Salines, pas loin du Caudan<sup>1009</sup>. C'est devenu un peu snob maintenant.

**J. :** Et vous habitez aujourd'hui aux Salines à la Réunion. C'est amusant !

*(petits rires dans l'assemblée)*

**J. :** Quelles étaient les professions de vos parents ?

**D. :** Mon père était fonctionnaire. Il était officier sapeur pompier. Comme mon grand-père.

**J. :** C'était de famille.

**D. :** Par contre, du côté de ma mère, mon grand-père était cuisinier et ma grand-mère était domestique. Ma mère était mère au foyer. Mais après elle a travaillé en France avec l'immigration

**J. :** À cette époque, quelle était la situation socio-économique de votre famille ?

**D. :** C'était correct. Même si c'était un peu difficile pour les frais scolaires. Car à cette époque là, l'école était payante. Comme mes parents avaient quatre enfants, après il faut faire des sacrifices.

**J. :** Quelles étaient vos relations avec les membres des autres communautés ? Cela se passait-il bien ?

**D. :** Bah ça allait. J'avais plein de copains.

**J. :** Et aujourd'hui ?

---

1009 Il s'agit d'un quartier situé dans le Sud de Port-Louis le long du front de mer.

**D.** : C'est beaucoup plus cordial. Les gens restent dans leur coin.

**J.** : Vous n'êtes pas le premier à me le dire. Comme quoi, il y a eu une évolution. Question suivante : qu'est ce que cette indépendance vous inspirait à l'époque ?

**D.** : On était des farouches opposants. On voulait le rattachement à la France. Duval avait lancé ce slogan lui.

**J.** : Donc, si je vous suis bien, la sensibilité politique alors de votre famille était plutôt PMSD ?

**D.** : Bah oui le PMSD.

**J.** : Est-ce que vous participiez à des rencontres, des manifestations politiques ?

**D.** : Oui. Jérôme, il t'a un peu raconté non ?

**J.** : Oui, oui. À ce moment là, sentiez-vous les tensions communautaires se développer ?

**D.** : Oui, à cette époque on sentait.

**J.** : Est-ce que les fortes explosions de violences des années 60 vous ont inquiété ?

**D.** : Nous on était gamins tu vois. Alors les gens il participait des fois. (*petits rires dans l'assistance*). On m'a même attrapé pour me mettre en tôle.

**J.** : Donc est-ce que ces violences vous ont touché ?

**D.** : Bah oui.

**J.** : Comment avez-vous vécu la célébration de l'indépendance le 12 mars 1968 ? Qu'avez vous ressenti ?

**D.** : Bah une fois qu'ils ont décrété, bon voilà. J'ai même pas participé à la fête. Mais maintenant je suis content.

**J.** : Qu'avez-vous pensé, vous et votre famille de cette gestion de l'indépendance par les Britanniques ?

**D.** : Bah tu sais moi mon père, il avait la nostalgie de l'époque où on commençait à mettre des cadres mauriciens. Et quand ils sont partis, mon père a été nostalgique de l'avant. Parce que pour lui ça marchait moins bien après. Donc on trouvait plutôt bien les Anglais.

**J.** : Comment avez-vous vécu les années suivantes ? 69-70-71-72, etc. Comment avez-vous vécu cette indépendance qui s'est concrétisée ?

**D.** : Bof, non je ne sais pas. J'ai pas d'avis là dessus. Quelques années après, moi j'étais déjà parti. 73, je partais.

**J.** : Dernière question de préambule. Qu'avez-vous pensé de cette gestion britannique à posteriori, une fois qu'un certain nombre d'informations ont filtré ? Je pense notamment à la cession des Chagos. Vous la voyez alors toujours positive avec le recul des années ?

**D.** : Bah, eux ils ont bien géré leur barque. Ils sont venus, ils ont pris ce qu'ils avaient besoin, et après ils se sont arrangés assez subtilement pour qu'il n'y ait pas de problèmes. D'ailleurs ça a bien

marché. Je te jure que si tu vas te promener un peu dans certaines maisons mauriciennes, il y a toujours la photo de la reine Elisabeth.

**J. :** Bien maintenant, je vais aborder des questions un peu plus ciblées. Alors au cours de cette indépendance, votre père, il était lui aussi originellement P.T ? Pourquoi était-il passé au PMSD ?

**D. :** L'arrivée de Duval, ça joue beaucoup. Il a failli être au P.T. C'était un grand leader. Très charismatique. Il utilisait la peur de la domination hindoue. C'est pour ça que les Créoles ont fui après l'indépendance. C'était un leader charismatique, intelligent, un visionnaire. Bon, il était pas parfait. Mais, il a envoyé plein de jeunes en France, il a lancé l'hôtellerie, où plein de gens travaillent. On peut être contre mais ça a payé. À l'époque le taux de chômage, il était aux alentours de 35%. Tout ce que les gens souhaitaient c'était un travail et avoir à manger. Il a beaucoup aidé là-dessus. Et il a eu son rôle dans l'accord entre Maurice et le marché européen, je crois. Il était un peu l'instigateur de tout ça. Avec beaucoup de recul, on se dirait mince, il nous a fait bien plus de mal que de bien. Il a véhiculé un slogan et tout le monde était dedans. Il a quand même eu 45 %, je crois, au vote de l'indépendance.

**J. :** Ce qui m'amène à la question suivante. Peu de temps après, il y a les événements de Port-Louis. Quelque chose de jamais vu dans l'histoire de Maurice, des violences inédites. Comment les avez vous vécues ?

**D. :** Bah nous, on avait des copains musulmans juste à côté. Jérôme a dû te raconter.

*(petite pause, suite au retour de Jérôme Boulle)*

**J. :** Nous reprenons. Alors comment avez vous donc vécu ces violences entre musulmans et créoles ?

**D. :** Je crois que les deux communautés étaient armées chacune.

**J. :** J'ai lu dans la presse des articles mentionnant des couteaux, des sabres, des cocktails molotovs, parfois des fusils ou des pistolets.

**D. :** Oui de fabrication maison. Moi par exemple, j'avais préparé un style de baïonnette que j'avais confectionnée tout seul. Je l'avais mise au bout d'un tuyau boulonné. Et puis je l'avais avec moi. Et puis tu sais, quand il y eu l'intervention des troupes britanniques, ça a commencer à brûler. Après, je l'ai caché. Je me souvenais même plus où je l'avais mis (*petits rires*).

**J. :** Jérôme me disait, voilà c'était violent avec l'autre communauté mais pas avec ses membres appartenant au voisinage. On touchait pas ceux qu'on connaissait.



**D.** : Nous on les aurait pas touchés. Mais d'autres qui les connaissaient pas auraient pu les attaquer. Alors ils sont partis. Nous on a plein de copains qui sont partis. On les a jamais revus après.

**J.** : Vous m'avez dit que vous vous étiez fait arrêter. Cela c'est passé dans quelles circonstances ?

**D.** : C'était je crois en décembre 68. Je participais pas. J'étais là seulement en tant que spectateur. C'était à un moment, il y avait un homme un musulman. Enfin, non un hindou, il était arrivé au bras d'une musulmane. Et du coup, les autres ils ont commencé à caillasser sa voiture et après il est parti. Puis moi je me promenais, j'allais au club de foot. Il y avait beaucoup de jeunes dedans à l'époque. Comme Jérôme, il jouait à l'époque. Moi j'étais à vélo. Et là, la police, elle est venue. À cette époque, elle attrapait les personnes qui étaient sur place sans se poser de questions. Et moi, j'étais sur place devant le club. Ils m'ont arrêté comme ça. À cause du caillassage de la voiture. Le gars, il était proche en fait des gouvernants.

**J.** : Donc vous avez été arrêté ?

**D.** : Oui arrêté, frappé et tout. Et amené aux Casernes Centrales.

**J.** : Jugé ?

**D.** : Oui, jugé. C'était dur pour mon père. Même si après, il y a eu l'amnistie. Comme j'étais tout juste majeur j'ai juste écopé de 2 mois de tôle. Mais les plus jeunes, ils ont dû rester en centre de redressement jusqu'à 17-18 ans. J'étais en plein examen, c'était un peu chiant quoi.

**J.** : La prison était où ?

**D.** : C'était la prison de Coromandel<sup>1010</sup>. Voilà, j'y suis allé faire un petit tour. Faut connaître, ça m'a fait du bien. J'avais Duval comme avocat et d'autres bons. Mais voilà c'est quelque chose qui devait arriver, passer un petit séjour en tôle.

**J.** : Alors après, début 70, vous décidez de partir ?

**D.** : J'ai décidé de partir, parce que ici si tu as fait de la tôle, même vis-à-vis des copains, je pourrais jamais faire de politique à cause de ce type de casseroles. Voilà, on aurait dit que je participais à la guerre raciale. Et puis après je suis parti, je suis allé faire mes études à Paris. Et j'ai décidé de ne plus revenir.

**J.** : Alors vous vous êtes un cas un peu particulier avec cette case prison dans votre parcours. Mais pourquoi tant de créoles ont-ils décidé de partir ?

**D.** : Les gens ont dit, on ne veut pas vivre dans ce système là, on préfère partir en Europe. Moi aussi, c'est un peu ça. À l'époque, il y avait quand même 35% de chômage. Et puis, il y avait une mode, juste avant ça, avec beaucoup de jeunes qui sont partis en Angleterre faire leurs études,

---

<sup>1010</sup> Coromandel est une localité proche de Port-Louis situé à la sortie de Beau-Bassin en bordure des Plaines Wilhems, juste avant la côte. C'est là que c'est trouvé de nombreuses années durant la principale prison de l'île.

notamment les infirmiers car il y avait là-bas une forte demande. Les femmes de ménage aussi. Et à l'époque les Créoles avaient les moyens de venir en Europe, ce qu'ils n'ont plus aujourd'hui.

**J. :** Donc, les Créoles étaient prêts à payer leur exil ?!

**D. :** Oui, moi je crois. C'était plus facile. Et j'avais une tante là-bas, ça a aidé. On a suivi. Une partie des élites créoles qui sont venus c'est comme ça. Et puis une autre partie en Australie. Mon père par exemple, il a fait une demande pour l'Australie avant l'indépendance. Mais ils ont dit que son nom faisait hindou, alors ils l'ont pas pris. Avant, il y avait beaucoup d'élites créoles, maintenant c'est plus ça. On les entend même pas. Et les postes ont été pris par les Indiens quoi. Le problème, ils ont pas renvoyé l'ascenseur après. Dans les années 1900-1940, tous les profs c'étaient des créoles ou des mulâtres. Les intellectuels aussi. Par contre, ils éduquaient les hindous. Et ce que je reproche, c'est qu'aujourd'hui il y a des créoles dans des situations difficiles et cet ascenseur la ne marche pas. Il n'y a pas eu l'effet inverse.

**J. :** Il est vrai qu'aujourd'hui le groupe créole est la communauté la plus en difficulté scolairement.

**D. :** Oui voilà. Ils ont envie d'apprendre, de s'en sortir mais voilà.

**J. :** Donc plus d'élites, un groupe à la dérive, alors comment s'en sortir après ?

**D. :** Bah c'est sûr que des gens intellectuels, comme notre ancien prof. Jean Georges Prosper qui a écrit notre hymne, il y en a plus beaucoup. Il y a eu beaucoup de départs. Ça laisse un vide. Et même si l'on avait pu rester. Qu'est-ce que l'on aurait pu faire ?! Tu vois moi je suis dans la finance et en tant que créole ici c'est pas possible. Parce que un bon financier ici c'est soit un Chinois soit un blanc. Donc moi je gagnerai pas ma vie. Alors que quand j'étais à Paris, je travaillais dans des grands groupes internationaux, à la Réunion pareil. Ici, on te dit qu'est-ce qu'il faut faire, alors que c'est notre métier. Ici, j'ai jamais travaillé ; à Paris j'étais même contrôleur de gestion chez Reuter, ça passait parce qu'on avait un recrutement français. Et ici, j'avais pas ma place donc j'allais pas être reconnu. Je suis créole, tu vois la tête que j'ai, même si j'ai plus de cheveux, on sait de quelle communauté je suis.

**J. :** Une dernière question, ici on sent que l'on appartient d'abord à une communauté avant d'être Mauricien. Mais quand l'on est à l'étranger, est-ce que les Mauriciens acquièrent un regard différent sur leur identité ? Notamment lorsque l'on revient à Maurice, voit-on les choses différemment ?

**D. :** Bah, je vais te dire franchement, moi maintenant je viens plus que pour les vacances. Je me sens mauricien mais j'habite pas ici. Je viens voir les copains. Par contre des fois, je rencontre des mauriciens, des Blancs, on discute et puis voilà, tranquille. On baragouine notre créole, on boit un coup et là on est solidaires. À l'extérieur, on est très copains, même avec les hindous. Je me sens mieux ailleurs que dans mon pays même si je l'aime et que je reviens. Mais c'est plus comme avant.

- **Entretien avec Roger Palmyre, Helvetia, île Maurice, le 14/ 03/ 2012**

- Contexte de l'entretien :

Monsieur Roger Palmyre, père de Danièle Palmyre chercheuse de l'Institut Cardinal Margeot de Rose Hill, m'accorde l'après midi du 14 mars 2021 une rencontre en vue de l'interviewer. C'est pour moi une grande chance, cet octogénaire mauricien, ancien officier de police et chef de district jusque dans les années 1980, fut le policier qui a hissé le drapeau mauricien au cours de la cérémonie du 12 mars 1968. Il est pour moi un témoin précieux qui a été au cœur de cet événement prénant de l'histoire mauricienne et en a connu en plus les coulisses. Il me reçoit dans sa maison, dans une localité proche de Moka. Ce vieux monsieur à l'esprit encore vif, ainsi que sa gentille épouse, m'ont fait un très bon accueil et était heureux, après ma présentation par sa fille qui m'avait accompagné, de répondre à mes questions sur cette période qui l'a profondément marqué. Danièle, s'éclipsa juste avant le début de l'entretien afin d'objectivité. Pendant trois heures, je conversais avec Mr. Palmyre et l'interrogeais. Même si à certains moments il dérivait du sujet, il a répondu à mes attentes et m'a bien éclairé sur cette période si cruciale dans la destinée de Maurice.



Photographie tirée de la collection privée de Roger Palmyre, immortalisant ce jour de l'Indépendance mauricienne, ce dernier est l'officier en bleu au premier plan à gauche hissant le drapeau mauricien.

Entretien :

Nous sommes confortablement installés dans son salon, face à face chacun dans un fauteuil.

**R. (Roger Palmyre) :** La sécurité de l’Ile Maurice, la sécurité interne était par le H.M.S. Mauritius (régiment stationné sur la base militaire britannique sur l’île), par les Anglais.

**J. (moi-même) :** Oui

**R. :** Quand on préparait l’Indépendance on préparait aussi les soldats pour la sécurité intérieure (*Riot Unit ?!*).

**J. :** Oui

**R. :** Alors, j’étais parmi les premiers...

**J. :** Des nouvelles unités (*Riot Unit*) ?!

**R. :** Oui, parmi les premiers pour aller commencer cette unité, cette formation cette chose là... comment dirais-je ?! Faire partie des soldats pour cette défense intérieure de l’Ile Maurice.

**J. :** Une petite question, avec les peurs qu’avaient les Anglais d’un possible coup d’Etat et ce genre de choses, normalement Maurice n’avait pas le droit à une véritable armée, alors est-ce que c’était plus une unité de police un peu spéciale (*son unité*)? Ou étiez-vous vraiment sous encadrement militaire ?

**R. :** Non, c’est à dire que l’on fait la relève parce que les K.R (King’s Regiments) allaient partir, car ils étaient là pour la sécurité intérieure de l’Ile Maurice. Ils allaient partir pour l’Indépendance et que nous les Mauriciens, justement nous avons notre formation, pour remplacer ce régiment, pour remplacer les Africains, pour reprendre la sécurité intérieure de l’Ile Maurice. Alors on a une sélection même dans la police, moi j’étais dans la police, on a pris après la sélection une centaine d’hommes et on a été à Vacoas. C’est là que l’on a eu les entraînements avec les Anglais même, des militaires, et pour prendre en charge la sécurité après l’Indépendance. Mais ce n’était pas encore la Mobile Force. On a refait une sélection mais moi comme j’avais déjà servi dans l’armée, Seconde Guerre mondiale...

**J. :** Où avez-vous servi ?

**R. :** J’étais en Egypte. Je connais bien Le Caire, Alexandrie, Ismailia, tous ces endroits là, je suis allé et c’était formidable. Quand on parle de l’Egypte je pense toujours que je suis allé là-bas. C’était cosmopolite !! Italien, Français, tout plein de gens ! Mais au Caire surtout les Italiens, les Français, c’est comme ça !! Les Arabes aussi... Je quitte l’Ile Maurice, voilà, et j’arrive là-bas et c’est là que j’ai vu la grandeur...

**J. :** C'était la première fois que vous partiez du pays ?

**R. :** Oui, oui la première fois.

**J. :** Vous aviez quel âge ?

**R. :** Et bien, j'avais 19 ans !! (petit rire)

**J. :** Etait-ce un engagement volontaire ?

**R. :** Volontaire oui, tu sais après la guerre il y a eu le recrutement. J'étais content de partir pour voir un peu, voir le monde, les prisonniers allemands tout ça... C'était formidable une grande expérience ! Et en plus avoir une formation, un entraînement militaire, alors c'était très très bien. Et quand je suis rentré de l'armée, je suis rentré dans la rue (*agent de police ?*), j'ai été sélectionné tout de suite, car il y avait beaucoup d'anciens militaires pour une partie, pour la défense « intérieure » de l'Ile Maurice...

**J. :** Ok, parce que pour moi, l'une de mes hypothèses de recherches, c'est de dire qu'au niveau de la fonction publique, notamment de la police, il y avait beaucoup plus de créoles en poste avant l'Indépendance ? Alors que lorsque l'on regarde Maurice aujourd'hui, il y a beaucoup moins de créoles dans la police...

**R. :** Mais c'est vrai, c'est vrai il y avait beaucoup plus de créoles dans la police il faut le dire et graduellement, graduellement, graduellement, (*il insiste*) ils ont été remplacés... C'est normal parce que, je ne sais pas moi pourquoi c'est arrivé mais c'est arrivé et maintenant c'est vrai il y en a très peu, presque plus de créoles dans la police...

**J. :** Vous êtes resté en service jusque quelle année ? En quelle année avez-vous pris votre retraite ?

**R. :** 88 mais j'avais pris un an de congé quand même avant en 87

**J. :** Je suppose que comme beaucoup de gens de votre communauté, certains ont aussi fait l'armée et suivi votre chemin professionnel.

(Une petite pause)

**R. :** Tout le monde se préparait pour l'Indépendance et personne ne savait qui allait hisser ce pavillon là le jour de l'Indépendance... Mais il y avait beaucoup d'instructeurs, nous étions ensemble, nous faisons de notre mieux pour former de nouveaux soldats (*il s'inclut dans les formateurs ?!*). À un moment il fallait choisir quelqu'un pour hisser le drapeau mauricien le jour de l'Indépendance. Il y a eu sûrement une sélection, le commissaire et le commandant de la Mobile Force m'ont finalement choisi pour hisser le drapeau mauricien le jour de l'Indépendance le 12 mars 1968...

**J. :** Et pourquoi vous, à votre avis ?

**R. :** Parce que... (*pause*) Ai-je le droit de me flatter ?!

**J. :** Oui, oui allez-y !

**R. :** Il y avait d'autres plus capables que moi, des officiers, des instructeurs qui étaient très capables mais ils m'ont choisi. Parce que quand même j'étais un homme discipliné, un militaire et on comprenait que j'étais quelqu'un de sérieux pour cette tâche. Un jour on m'a appelé pour me dire que j'ai été choisi pour hisser et tirer ce pavillon mauricien en haut du mât le jour de l'Indépendance. Alors non seulement on me préparait à ça mais on formait tous ceux qui allaient faire partie le 12 mars. Eh bien, bien avant deux-trois mois avant, on commençait doucement à se préparer pour la cérémonie. Il y eut plusieurs répétitions, notamment à Vacoas, à la Mobile Force, et d'autres répétitions encore à Port-Louis au Champ de Mars. Et alors moi je formais partie de la parade mais c'est à certains moment que j'allais me détacher de la parade (*ton plus fort*). Me détacher de la parade pour marcher et militairement aller plus près du mât où se trouvait l'Anglais à côté de l'Union Jack qui flottait. Alors à ce moment là, je n'étais pas encore officier de police, j'étais inspecteur de police mais normalement il n'y avait que les officiers qui pouvaient porter le drapeau (*il présente cela comme un honneur*). Mais on a fait une exception pour moi ce jour là, j'étais là comme inspecteur, j'avais une épée quand même, l'uniforme complet, l'uniforme bleu et on attendait. Depuis le matin, on était en place, je savais que c'était un grand jour, un jour mémorable j'étais très fier mais aussi avec une appréhension car il fallait que je fasse cela bien parce que toute l'Ile Maurice me regardait ! Et c'est l'Indépendance de l'Ile Maurice c'est pas n'importe quoi ! J'avais une grande confiance car moi j'étais déjà militaire, je comprenais tout ça et avec les répétitions, je dois dire que j'étais bien à l'aise...

**J. :** Vous saviez quoi faire ?!

**R. :** Oui quoi faire. C'était un mardi très ensoleillé. À Vacoas même on préparait les hommes, les transports. On allait tirer une salve de 31 coups de canon. Il y avait des briefings et des briefings... Il faut que tout cela soit parfait, c'est la fierté de l'Ile Maurice. Ce matin là tout était bien préparé, j'étais responsable de mes hommes mais aussi pour hisser ce drapeau. Je préparais mes hommes, tous les transports étaient là, chacun à sa place, prêts pour sortir de Vacoas pour aller à la cérémonie au Champ de Mars. Tout était bien programmé (*insiste*). Finalement, on est arrivé au Champ de Mars en avance. Il y avait une grande foule partout, dans les loges tout ça et finalement on attendait midi pour cette cérémonie... Tout le monde était là ! Il y avait un commandant de la Mobile Force c'est lui-même qui dirigeait la parade avec une voix très solide, très militaire. C'est là qu'il a commandé la parade, au garde à vous. Et moi là, je me détachais de la parade, il y avait un roulement de tambour, je me détache de la parade, j'avais une place spéciale sur l'avant, j'étais au bout, là je me détache... silence. Je marchais militairement, majestueusement, fièrement pour aller vers le mât où flottait l'Union Jack... Et en même temps, feu Sir S. Ramgoolam et sir John Rennie (le Premier ministre de l'île et le gouverneur britannique) étaient là. Alors quand je suis arrivé là, je

me suis mis vis-à-vis du mat, il y avait le « God Save the Queen », et là l'officier anglais commençait à baisser le drapeau... C'était bien fait, doucement, jusqu'au bas du mat. Et là, j'ai pris la relève, il faut dire, j'ai fait monter, j'ai hissé le drapeau, le quadricolore mauricien, fièrement, doucement je l'ai monté en haut du mât et c'était justement midi ! Quand le pavillon est arrivé en haut du mât, j'étais très très fier et émotionné quand je voyais ce quadricolore mauricien qui flottait là haut pour la première fois dans la République de l'Ile Maurice. Et là, il y a eu le « Motherland » (*L'hymne mauricien*), on l'a joué tout de suite. Il y avait un grand silence, une grande joie, il y a quelques choses qui s'est passé là...

**J. :** Vous avez senti quelque chose de très fort ?

**R. :** Oui, il s'est passé quelque chose là. Mais tout de suite après justement, il y a eu un applaudissement de tous côtés, après le « Motherland ». Sir J. Rennie félicitait Sir S. Ramgoolam mais il y avait des félicitations de tous côtés, c'était la grande fête, la grande joie de l'Indépendance de l'Ile Maurice ! Et là, commençaient les coups de canon, trente un coups de canon. Finalement après cela, il y a eu tout le défilé. Il y avait des chars, les politiques, les policiers, les militaires... Défilant devant la loge des officiels. Il y avait une très grande joie, une très grande ambiance, une grande émotion... Mais personne ne savait ce que l'Indépendance allait nous amener. Moi personnellement je ne savais pas. On nous avait tout expliqué : Quand on est indépendant on peut discuter avec les autres pays et tout ça, c'était bien... Puis après la parade nous et les officiers sommes retournés à Vacoas à la Mobile Force et on a fait la fête au mess ! (*ému*). C'était un très grand jour cette Indépendance de l'Ile Maurice... Et depuis, depuis 68, j'ai eu l'occasion de commander beaucoup de parades de l'Indépendance ! Il y a eu d'autres officiers quand même car depuis 44 ans il y eut d'autres parades. Mais à chaque fois je pense à ce jour-là !! J'étais jeune, j'étais fort, j'étais solide, j'étais confiant, il faut le dire ça et je voulais quand même faire cette cérémonie sans faute, faire tout ce qu'il y a à faire correctement et je pense, j'ai pas le droit de me flatter, je pense que je l'ai assez bien fait...

**J. :** À ce moment vous vous êtes senti au cœur de l'histoire ?

**R. :** Oui car chaque 12 mars, je suis invité aux Garden-parties et des fois aussi à Port-Louis pour les parades de l'Indépendance. Je suis invité avec mon épouse. Et c'est très bien ! Au château de Réduit aussi je suis invité. J'ai été décoré... voilà.

**J. :** Pour ce moment-là ou pour l'ensemble de votre carrière ?

**R. :** Pour l'ensemble de ma carrière. (*petite pause*) Voilà un peu comment cette chose là s'est passée ce 12 mars 1968.

Arrêt quelques minutes ,nous faisons une petite pause, son épouse nous apporte des rafraîchissements et nous trinquons, nous discutons un peu, notamment de mes origines car mon patronyme l'intrigue..

**J. :** Je voudrais que l'on revienne sur cette période des années 60, notamment sur les combats politiques de l'Indépendance, P.T contre P.M.S.D, Ramgoolam contre Duval, les meetings géants, les Mauriciens qui ont le droit de vote depuis 1968, la première élection en 1959... Les Mauriciens semblent se passionner pour la politique mais du fait de cette question de l'Indépendance qui divise, il y a des débordements et parfois des violences et notamment à Port-Louis entre janvier et mars 1968. Vous qui étiez dans les forces de sécurité comment avez vous vécu cela ? Que pouvez-vous me dire de ce moment conflictuel ?

**R. :** Oui mais c'était entre les communautés. Moi j'étais à la Mobile Force, et là où il y avait des violences, où ça ne marchait pas on allait. On est allé à Port-Louis remettre de l'ordre. À tel point que cela été bien contrôlé, j'y suis allé, j'étais un soldat, avec mon revolver, mes hommes étaient armés. Là où il y avait bagarre on a été. Une fois j'ai dû m'en servir de mon pistolet pour tirer dans les jambes parce qu'ils étaient armés, ils voulaient mettre le feu. Cela faisait du désordre, il fallait ramener l'ordre. Et finalement on a maîtrisé tout ça même si entre-temps on a fait venir les troupes britanniques.

**J. :** Oui car vous n'étiez pas nombreux à la Mobile force et les policiers normaux étaient dépassés ?!

**R. :** Oui mais on mettait de l'ordre quand même. Il y a eu des bagarres tout ça mais on a bien maîtrisé tout ça. On était décidé quand même, bien formé pour ça. On a repris les choses en main assez vite, niveau politique aussi. On a bien vu que cela ne servait à rien de se bagarrer entre communautés, il fallait faire l'unité de l'Ile Maurice.

**J. :** D'un point de vue extérieur comme le mien, à travers la presse notamment, on voit que cela concerne surtout Créoles et Musulmans. Pourquoi, selon vous, cela affecte-t-il principalement Port-Louis et ces deux groupes particulièrement ?

**R. :** Mais il y avait des têtes brûlées !!! Il y avait beaucoup de têtes brûlées dans ces deux communautés à ce moment là ! Des gens qui aimaient la bagarre, des gens irresponsables, des gens qui ne comprenaient pas l'Indépendance, des gens qui voulaient se faire respecter par la violence, et ce des deux côtés. C'est ça ! Mais c'est fini, hein, maintenant, c'est fini c'est presque terminé. Il n'y a plus de ces choses là maintenant, rancunes... La politique a bien changé quand même.



**J. :** La presse parle alors de guerre de gangs (Mafia et Istanbul notamment) qui aurait été à l'origine de cette explosion de violences. Notamment on parle de l'histoire du cinéma Vénus, de l'histoire d'amour entre une jeune créole et un jeune musulman. Au milieu de toute cette ambiance délétère explosive suite aux élections, cela aurait embrasé la ville. Alors que Maurice n'a jamais connu de violences majeures depuis les guerres napoléoniennes (à l'époque Anglais et Français s'affrontent militairement pour le contrôle de l'île). Pourquoi ça ? C'est explosif : les gens ont des armes, ils veulent chasser leurs voisins apparentés à une autre communauté... Vous qui êtes au milieu de ce chaos comment vous le ressentez ?

**R. :** Nous, on ne regardait pas s'il était musulman, créole hindou ou quoi !!! On était là pour remettre de l'ordre et c'était comme ça. C'était les consignes données à la police et à la Mobile Force, mettre de l'ordre. Il n'y avait pas de raisons de se ranger d'un côté. La priorité c'était la sécurité de l'île Maurice. Et pour moi personnellement, je dis ça après 44 ans, sa c'est passé très vite. D'ailleurs, la cérémonie du drapeau a eu lieu à midi plutôt que 6h à cause de cela. Moi j'étais dans la Police, il y a toujours eu des petites bagarres de rien mais la grande bagarre comme cela, non jamais. Maintenant les gens sont éduqués, les gens savent, même les politiciens savent cette rancœur, cette mentalité que l'on doit s'affronter avec force, cette violence... Tout ça a disparu maintenant. Il y a toujours des tensions mais on ne ré-arrivera pas à ça je crois. Nous sommes dans la bonne direction maintenant, on a bien compris, les jeunes à l'école ont bien compris. Oui il y a la drogue, un peu de violence mais comme partout, même en France ! C'est ça qui m'attriste un peu, comment on arrive à trouver la solution de tout cela !? Cette affaire de drogue là, jusqu'à maintenant je n'arrive pas... à comprendre ça. Avant de prendre ma retraite j'étais à Port-Louis dans un endroit où il y avait beaucoup de drogués, ce district là était dangereux et tout. La peine, la souffrance que j'ai vue, des familles qui viennent me voir pour me demander d'arrêter leur fils car c'est un drogué. Les parents me disaient : « je ne peux plus tenir c'est la seule solution que je vois ». C'est triste... Maintenant je ne sais pas si il y a plus ou moins car il y a longtemps que je suis parti de la police. Je ne sais pas si c'est difficile, je ne vois pas pourquoi, moi je pense que l'on ne fait pas assez. *(puis divague un peu)*

**J. :** Encore deux-trois petites questions sur cette période un peu lointaine. Dans les rapports britanniques, on s'inquiète de l'Indépendance pour deux-trois raisons dont d'abord la viabilité économique. Surtout, ils avaient peur, comme cela s'est passé ailleurs, à Zanzibar, à Chypre, en Ouganda, d'un possible coup d'Etat. Notamment d'un coup de force de la Population Générale, des Franco-Mauriciens et des Créoles, car les forces de sécurité étaient majoritairement créoles. Et s'ils avaient reçu l'appui économique des Franco-Mauriciens, ils auraient pu prendre le pouvoir par la

force. Est-ce que vous, vous avez entendu des rumeurs de complots, parmi les forces de sécurité entre autres ?

**R. :** Je ne crois pas sincèrement. Je n'ai jamais entendu cela, « on va renverser le gouvernement ». Je ne crois pas qu'il y ait cela à Maurice. Il n'y a pas la révolution dans le cœur nécessaire pour vouloir renverser les gouvernements. Car en démocratie, il faut passer par les urnes il y a des élections. On râle un petit peu mais on ne ferait pas ça. Je ne vois pas des gens faire ça. Même s'il y a toujours une tête brûlée quelque part.

**J. :** On m'a parlé du fait qu'en 1968, les Franco-Mauriciens auraient accumulé des stocks d'armes en provenance d'Afrique du Sud à Rivière du Rempart.

**R. :** Non, non, je ne sais pas moi si c'est vrai tout ça. Mais dans n'importe quel pays il y a des gens qui aiment les armes, qui entassent les armes. Il y a des armes partout, des fusils tout ça, il y a eu mais je ne crois pas que l'on gardait les armes pour faire la guerre à d'autres communautés, je ne crois pas ça moi... Ce n'était pas nécessaire. C'est trop petit l'île Maurice, la Police elle a tout pour surveiller, contrôler. Dès qu'on avait une information on faisait tout ce qu'il fallait faire, sans regarder ni les communautés, ni les couleurs. Je crois hein ! On travaillait pour la sécurité de notre pays. Je pense que c'était bien organisé. Cependant, une petite chose je dois avouer, pour cette affaire de drogue là, on a perdu le contrôle. Notamment les gens ils ne veulent pas dénoncer, ils ont peur. Mais je crois à la Plaine Verte, à Roche-Bois, dans ces endroits là c'était la peur mais nous avons des informateurs qui donnaient bien de bons renseignements, on arrivait à arrêter les petits. Malheureusement, les gros sont toujours dehors. C'est triste, c'est triste quand je pense à ça. Et arrivé à un certain âge, je me dis et si on pouvait mettre de l'ordre à tout cela. On est bien organisé par station, par district tout ça et nous avons toutes les informations sur notre district. On connaissait bien tous les gens, moi je connaissais bien tous les gens de mon district, 100.000 personnes. J'avais tout mon effectif, mes gens qui travaillent, on faisait ce qu'il fallait faire. Je le dis sans avoir la grosse tête, tous les crimes que nous avons eus, nous avons eu des accusés, hein !!! Que ce soit viol, que ce soit meurtre, tout ça, on avait toujours tout de suite quelqu'un. Des gens qui me donnaient de très bonnes informations et qui connaissaient tout le monde. Il faut avoir des gens honnêtes, sérieux pour mener les enquêtes en toute confiance.

**J. :** Maurice est un petit monde et donc tout se sait ?!

**R. :** Oui, oui, tout se sait.

**J. :** Alors, dernière question : Pour vous, y-a-t-il eu un changement « communautaire » dans la Police suite à l'indépendance ? Vous m'avez dit que vous ne voyez pas de raisons particulières à cela. Mais est-ce qu'il n'y aurait pas un choix politique là-dedans ?

**R. :** (*hésitations*) Je crois et je ne crois pas. Parce que la majorité à Maurice est hindoue. Ce que je crois moi c'est que les hindous sont intéressés à rentrer à la police. Avant c'était un petit groupe pas bien aimé... Mais maintenant c'est bien payé, les gens entrent dans la police et les hindous sont majoritaires partout.

**J. :** Mais par exemple, il n'y a pas 35% de créoles dans la police aujourd'hui ?

**R. :** Je ne crois pas. Il y en a très peu.

**J. :** Aujourd'hui ils ne veulent plus entrer dans la police ?

**R. :** Je crois que oui, il ne sont pas intéressés. Il faut le dire car il y a beaucoup plus d'hindous qui ont de bons certificats, de bons diplômes. C'est peut-être ça. On choisit quelqu'un qui a un bon diplôme. Je ne dis pas que les créoles n'en n'ont pas mais, il faut le dire, ils sont très peu.

**J. :** La situation a changé, c'est inversé depuis l'Indépendance en fait.

**R. :** Oui ça a changé. Mais c'est seulement à cause de leur mentalité. Vous comprenez anciennement ce n'était pas comme cela. Les créoles, ils voulaient apprendre, réussir tout ça mais malheureusement c'est que maintenant, maintenant il y a un grand refroidissement.

**J. :** Est-ce que selon vous cela pourrait s'expliquer par le fait qu'au moment de l'Indépendance beaucoup de Créoles éduqués sont partis ?!

**R. :** Ah oui, beaucoup sont partis. Il n'y a pas de leaders. C'est comme ça, c'est comme dans une maison sans leaders ça ne marche pas. Malheureusement, il manque beaucoup de bons leaders maintenant. Je ne sais pas comment cela va se passer dans 20 ans, dans 50 ans. Car même dans la canne à sucre il n'y a plus de laboureurs qui veulent travailler ! Même les hindous, il faut le dire !

Après une nouvelle petite pause, Mr. Palmyre me déclame un petit discours qu'il avait préparé et que je trouve très intéressant tant dans la forme que dans le fond :

**R. :** C'est bien moi-même Roger Palmyre qui avais hissé le pavillon mauricien le 12 mars 1968 le jour de l'indépendance de la République de l'Île Maurice. C'est encore frais dans ma mémoire, j'étais inspecteur de police, muté à la Special Mobile Force. Le Grade correspondant à inspecteur à la Mobile Force « ... (??? *mot incompréhensible*) commander ». Ce 12 mars 1968, à mon réveil, j'étais conscient que j'allais prendre part à une cérémonie grandiose et pour la toute première fois, j'allais faire flotter en haut du mât le quadricolore mauricien, remplaçant l'Union Jack au Champ de Mars. J'étais vraiment fier et confiant. C'était un mardi très ensoleillé, tout a été bien programmé et tous ceux qui allaient participer à la grande cérémonie étaient fins prêts, à Vacoas les soldats pour la parade et ceux qui devaient tirer une salve de 31 coups de canon. En arrivant à Port-Louis,

précisément au Champ de Mars, après une dernière touche la cérémonie allait commencer. Il y avait une très grande foule, le gouverneur de l'Ile Maurice Sir John Rennie et d'autres représentants de sa Majesté étaient dans les loges, ainsi que feu sir S. Ramgoolam, Premier ministre de l'Ile Maurice, les autres ministres, membres du Conseil Législatif et d'autres grandes personnalités. Tous ceux qui étaient au Champ de Mars portaient des vêtements chics pour la circonstance. Quelques minutes avant midi, la cérémonie du drapeau commençait. Le responsable de la grande parade militaire a ordonné avec autorité aux soldats faisant partie de la parade de se tenir à la position de garde à vous. Suivit un roulement de tambour, signal pour la cérémonie du drapeau. J'étais fin prêt pour ce moment solennel : je portais un uniforme bleu, épée en main, à la verticale pour l'occasion. Là, je me suis détaché de la grande parade, marchant fièrement et militairement vers le mât du pavillon placé vis à vis de la loge. Je me suis arrêté tout prêt du mât, où se tenait un officier anglais, H.M.S Mauritius en uniforme blanc. En haut du mât flottait l'Union Jack. L'orchestre de la police a commencé à jouer God Save The Queen. Très lentement l'officier anglais a fait descendre l'Union Jack dans un grand silence, à ce moment je pouvais voir et sentir qu'un grand changement allait se produire pour l'Ile Maurice notre pays. Aussitôt que l'Union Jack est arrivé au bas du mât, je commençais à faire monter solennellement le quadricolore mauricien, tout le monde était déjà debout avec émotion, et cérémonieusement j'ai hissé le quadricolore jusqu'en haut du mât et pour la toute première fois notre drapeau mauricien flottait majestueusement dans le ciel tout bleu. Et en même temps l'orchestre de la police entamait l'hymne national « Motherland ». J'ai eu une très grande émotion et je suis sûr que tout les mauriciens vibraient de joies, de fierté et de satisfaction. C'est un jour mémorable qui m'a marqué pour toute la vie...

*Après ce petit discours, nous revenons aux questions et j'essaye de le raccrocher à nouveau à ce moment crucial de la célébration de l'Indépendance :*

**J. :** Comment est-ce que vous avez perçu les officiels ? S. Ramgoolam, le gouverneur britannique... Comment étaient-ils ?

**R. :** Il était fier, il était très très fier, lui et tout les autres ministres qui étaient là. Comme tout les Mauriciens, ils étaient très très fiers, tout le monde, tout le monde qui étaient là même si on comprenait pas trop bien ce que c'était l'Indépendance, du moins la plupart des gens.

**J. :** À combien estimiez-vous le nombre de personnes présentes au Champ de Mars ce jour

là ?

**R. :** Je ne sais pas vraiment... Vous savez j'étais tellement concentré !

**J. :** Plusieurs milliers ?

**R. :** Je n'ai pas pu faire une estimation, je ne sais pas. Mais tout le terrain était bondé partout, il y avait beaucoup de monde.

**J. :** Est-ce que tous les Mauriciens étaient présents ou était-ce seulement une partie qui était rassemblés ?

**R. :** Toutes les communautés étaient là. Toutes les communautés étaient là, il faut le dire...

**J. :** Apparemment la Princesse Alexandra aurait du être là afin de célébrer l'entrée de Maurice dans le Commonwealth. Y avait-il un protocole particulier pour préparer sa venue supposée ?

**R. :** Au gouvernement je ne sais pas mais à la Mobile Force tout était prêt pour une parade pour l'accueillir, pour ce qu'il fallait faire comme lorsque d'autres personnalités venaient.

**J. :** Au cours de la cérémonie, on voit le gouverneur anglais en vieil uniforme, à l'ancienne si je puis dire, bicorne...

**R. :** Naturel je dirai, il n'allait pas changer cela pour l'Indépendance.

**J. :** Une dernière question : Pour vous le drapeau mauricien il représente quoi ?!

**R. :** Il représente l'île Maurice, la fierté de notre indépendance et c'est un très joli drapeau. Il faut le garder, dessus toutes les communautés sont ensemble. Il faut comprendre les autres, il faut comprendre tout, je crois que l'île Maurice a un bel avenir. Il représente tout le monde.

**J. :** Je vous demande cela car selon les personnes il n'a pas la même signification : pour certains c'est les communautés, d'autres m'ont parlé d'un lien océan, terre, canne commerce...

**R. :** C'est tout à fait cela. Les politiciens vous savez ils sont rusés... Mais c'est un peu vrai les deux. C'est lié vous savez, le P.T était rouge, le PMSD bleu, le CAM vert... Les couleurs n'ont rien à faire, c'est à nous de nous comprendre. Mais il y a eu un gros progrès !

**J. :** Cela change pour vous donc ?

**R. :** Oui ça change.

**J. :** Donc pour vous, Mauricien ayant vécu intensément toute cette seconde moitié du siècle dernier et le début de ce nouveau, il y a eu du mieux ? Cela s'est amélioré ?

**R. :** Très bien, très bien quand même. Actuellement il y a une crise mondiale, j'espère qu'après cela tout va rentrer dans l'ordre, parce que le Mauricien travaille quand même, il travaille... Il étudie, il travaille mais il y a quelques paresseux ! C'est cela qu'il faut faire, il faut les faire travailler, la drogue tout ça... Mais il faut les faire travailler, car c'est cela qui gâte l'île Maurice mais on va trouver une solution à cela. Il faudra une grande mobilisation, éduquer les parents et donner du travail à tout le monde.

**J. :** Oui, je crois que à Maurice comme ailleurs les problèmes se ressemblent...

*L'interview s'arrête sur ce dernier échange.*

## Glossaire

- **Africanité** : L'africanité peut-être comprise comme l'ensemble des éléments culturels (croyances, rites, pratiques) qui insèrent une communauté sociale dans un certain rapport avec le monde et la mystique africaine<sup>1011</sup>.
- **Communalisme** : Processus de tensions et de compétitions au sein d'une société plurale entre des communautés qui sont portées par l'intérêt de leur propre groupe.
- **Culture** : Tout ce qu'un individu doit apprendre pour devenir membre d'une société<sup>1012</sup>.
- **Créoles** : A l'île Maurice, le terme créole ne désigne plus le natif insulaire d'origine européenne. Il a pris le sens d'un Mauricien qui n'est pas un descendant « pu » d'Européen, ou d'Indien, ou de Chinois, mais un sang mêlé, un métis<sup>1013</sup>.
- **Créolisation** : Le terme est compris dans le sens de métissage, de mélange culturel et racial, inscrit dans toutes sociétés et particulièrement dans celles dites créoles<sup>1014</sup>.
- **Ethnie** : Type de groupe dont la culture, le mode de vie et la langue diffèrent de ceux des autres, et ayant l'idée d'une origine commune<sup>1015</sup>.
- **Ethnicité** : Processus d'intégration à l'ethnie et une expression culturelle de l'appartenance<sup>1016</sup>.
- **Kaléidoscope** : Le kaléidoscope est un tube de miroirs réfléchissant à l'infini et en couleurs la lumière extérieure. Le nom de ce jouet vient du grec, *kalos* signifie

---

1011 Massamba Vividila Christophe, *L'africanité, interface culturelle dans la détermination d'une identité créole à l'île Maurice, de 1968 à nos jours*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 2007, p.7

1012 Chérubini Bernard, *Cayenne ville créole et poly ethnique*, Paris, Karthala, 1998.

1013 Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996, p.190

1014 Massamba Vividila Christophe, *L'africanité, interface culturelle dans la détermination d'une identité créole à l'île Maurice, de 1968 à nos jours*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 2007, p.7

1015 Chérubini Bernard, *Cayenne ville créole et poly ethnique*, Paris, Karthala, 1998.

1016 Idem

« beau », *eidos* « image », et *skopein* « regarder ». Certains modèles contiennent des fragments mobiles de verres colorés, produisant d'infinies combinaisons de jolies images.

- **Multiculturalisme** : Le multiculturalisme est une conception de l'intégration établissant qu'il est en quelque sorte du devoir de l'État démocratique de « reconnaître », d'une part, la multiplicité des groupes ethnoculturels qui composent de manière significative sa population, et de chercher, d'autre part, à accommoder dans la mesure du possible, sur la base de principes clairement identifiables, cette diversité culturelle.<sup>1017</sup>
- **Société** : Ensemble des groupes constituant une organisation politique, économique et sociologique<sup>1018</sup>.
- **Société plurale** : C'est un assemblage au sens strict car ces gens (Européens, Asiatiques, Africains, Américains, etc.) sont ensembles mais ne se mélangent pas. Chaque groupe reste attaché à sa religion, à sa culture propre et à sa langue, à ses idées et à son mode de vie. Les individus se rencontrent mais seulement dans l'espace marchand, où ils vendent et achètent. Il y a une société plurale, avec différentes sections de la communauté qui vivent côte à côte mais séparément au sein de la même unité politique. Même dans la sphère économique, il y a une division du travail en fonction des lignes raciales. »<sup>1019</sup>

---

1017 Savidan Patrick, *Le Multiculturalisme*, Paris, PUF, 2009, p.17

1018 Ibid

1019 Remdas Ralph, « Anatomie du conflit ethnique : la domination contre la réconciliation », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004, p.145



## Biographie des principales figures politiques du milieu du XXe siècle.

### **G. Duval** (1930 – 1996):

Figure marquante de la politique mauricienne de la seconde moitié du XXème siècle, Duval est le leader du front anti-indépendance dans les années 1960.

Créole mauricien, il rejoint les rangs du PMSD à la fin de la décennie 1950, il y connaît une rapide ascension qui va faire de lui le chef incontesté de l'opposition gouvernementale. Son fort charisme, son discours ouvert et ses prestations publiques font de lui un homme très populaires auprès de l'électorat, surtout celui créole. Il bataille pendant plusieurs années pour empêcher l'Indépendance de se concrétiser mais échoue en 1968 malgré ses forts succès électoraux (notamment il obtient 45% des voix en 1967 lors de scrutins nationaux décisifs). Il joue par la suite un rôle important dans le développement touristique de l'île, notamment lorsqu'il occupe à plusieurs reprises le poste de ministre après qu'il eu passé un accord avec les Travailleurs.

### **S. Ramgoolam** (1900 – 1985):

Chef incontesté du Parti Travailleiste mauricien et père de l'Indépendance, cet Indo-mauricien reste au devant de la scène politique de son pays pendant plus de 30 ans.

Il rejoint les rangs du PT dans les années 1940 et s'y impose rapidement, menant son parti de victoire en victoire. Il obtient de l'Angleterre la possibilité que Maurice accède à l'Indépendance dans les années 1960. Il reste Premier Ministre de très nombreuses années, se montrant tour à tour conciliateur et ferme, poussant Maurice vers un relèvement de son économie. On lui reproche souvent sa cessation des îles Chagos aux Anglais contre leur appui dans le processus d'Indépendance. Ainsi que d'avoir laissé le facteur ethnique prendre trop de place à Maurice, notamment en politique.

### **A.R. Mohamed** (1906 – 1978):

Leader du principal parti musulman de Maurice au milieu du XXème siècle, du Comité d'Action Musulman, il joue un rôle déterminant dans le processus d'Indépendance.

Son parti regroupe un fort électorat musulman conservateur, notamment présent au Port Louis. Il s'allie avec le PT au début des années 1960 sur une base ethnique, voyant l'Indépendance comme inéluctable, il veut garantir à sa communauté par ce regroupement des protections. Ce sont ses électeurs qui font basculer l'élection de 1967, ils apportent les voix nécessaires pour que le PT puisse l'emporter face à Duval. Ce sont principalement ceux se revendiquant comme ses soutiens qui vont s'affronter avec des Créoles dans les rues du Port Louis lors des émeutes raciales du début de l'année 1968.

**S. Bissoondyal (1908 – 1977):**

Chef de file d'un parti hindou contestataire de l'île, il se rallie lui aussi au PT dans les années 1960.

Il voit en l'alliance ethnique des Indo-mauriciens autour des Travailleurs un moyen d'obtenir l'Indépendance et de s'arroger le pouvoir jusqu'à monopoliser par l'élite minoritaire franco-mauricienne. Il occupe à plusieurs reprises le poste de ministre dans les cabinets travaillistes.

**M. Fakira (? - ?):**

Il est le responsable des Jeunesses PMSD dans les années 1960.

Ce musulman, ainsi que de nombreux jeunes de sa communauté, rallie Duval pour le soutenir dans son combat anti-indépendance. Son discours ouvert et plus « national » que celui du PT et du CAM les séduisent. Cependant après la défaite électorale de 1967, leur rapport se tendent, surtout lorsque Duval ne les soutient pas pour obtenir la mairie du Port Louis. Ils se séparent alors, une grande partie des jeunes musulmans se tournent vers le CAM. Le mouvement de Jeunesses PMSD explose et beaucoup de ses anciens membres, Créoles et musulmans, s'affrontent dans les rues de la capitale lors des émeutes de 1968.

## Sources

### I. Fonds d'archives :

#### A]. Archives de la congrégation du Saint Esprit, Chevilly La Rue, France

- Fonds d'archives :

4M1 . 9b2

4M1 . 10a6

#### B]. Archives nationales d'Aix en Provence, France

- Fonds d'archives d'Auguste Toussaint :

50APOM/7

#### C]. Colonial Archives on line, Londres

- The Cabinet Papers (1915-1983), authors Secretary of state for dominion Affairs, of State for India and Burma, of State for The colony , The colonies and Mandated territories :

WP(42)22

WP(43)87

WP(43)225

WP(43)584

WP(44)55

WP(44)140

WP(43)738

- Memorandum Cabinet Papers :  
CP(47)177  
CP(48)188  
CP(49)62
  
- Memo. « Indian communities in the Colonies :  
CC(55)10
  
- Memo. :Conclusion former reference (25/01/1968):  
CC(68)10
  
- Memo. Record type conclusion (7/03/1968):  
CC(68)18

II. Journaux mauriciens du XXe siècle utilisés pour cette étude (conservés à la BNF et à la Bibliothèque nationale de Maurice à Port Louis)

- *Le Cernéen*, Port Louis. (années 1930-1970)
  
- *Advance*, Port Louis. (années 1930-1970)
  
- *La Vie Catholique*, Port Louis. (années 1930-1970)
  
- *Le Mauricien*, Port Louis.
  
- *L'Express*, Port Louis.
  
- *Mauritius Time*, Port Louis.
  
- *Week-End*, Port Louis.

III. Ouvrage(s) culturel(s) utilisé(s) pour son(leur) iconographie :

- Mauritius Telecom, *Maurice images d'un siècle*, éditions Vizavi, Port-Louis, 1999.

IV. Sitographie :

- <http://vintagemauritius.org/>

## Bibliographie

- Addison J., Hazareensingh Kissoonsingh, *A new history of Mauritius*, Rose-Hill, Editions de l'Océan Indien, 1993.
- Alwa Daniel, «Le Cameroun, le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Une proclamation de l'indépendance entre peur et allégresse », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Amselle Jean-Loup, *Logiques métisses*, Paris, Editions Payot, 1990. 257p.
- Arno Toni., Orian Claude., *L'île Maurice, une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986. 182p.
- Baggioni Daniel, « Marqueurs d'ethnicité et identité culturelle : Problèmes de définition et d'application à la Réunion », in *Cultures empiriques et identités culturelles à la Réunion* (Baggioni Daniel et Mathieu Martine dir.), Université de la Réunion, Réunion, 1985.
- Baller Susann, « Fêtes célébrées, fêtes supprimées : les indépendances de la Fédération du Mali et du Sénégal », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Bat Jean-Pierre et Courtin Nicolas (dir.), *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes.
- Battistini Renée, *L'Afrique Australe et Madagascar*, Paris, PUF Magellan, 1967. 232p.
- Becker Howard S., « Ecrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel », in Hunsman Moritz, Kapp Sébastien (dir.), *Devenir chercheur, écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Editions de l'EHESS, 2013.
- Ben-Ali Damir, « Métissage culturel et spécificité identitaire aux Comores », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Benoist Jean, *Hindouismes Créoles : Mascareignes Antilles*, Lyon, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1998. 303p.
- Bernstein Serge et Pierre Milza, *Histoire du XX<sup>ème</sup> siècle, tome 1 : La fin du « monde européen »(1900-1945)*, Initial Hatier, Paris, 1996. pp.500.

- Bernstein Serge, Milza Pierre, *Histoire du XXème siècle, Tome 2 : 1945-1973, Le monde entre guerre et paix*, Paris, Initial - Hatier, 1996. 333p.
- Bernstein Serge, *La décolonisation et ses problèmes*, Paris, Armand Colin, 1969.
- Bock-Digne Marie S., *Paysages urbains et lieux de vie, Etude diachronique des villes maritimes insulaires du Sud-Ouest et de l'Ouest de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2003. 400p.
- Bois Dominique, « Les métis à Tamatave dans la Seconde moitié du XIXème siècle », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Boswell Rosabelle, *Le Malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New-York-Oxford, Bergham Books ("New Directions in Anthropology"), 2006. 236p.
- Boudet Catherine Nadia, *L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968)*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Boudet Catherine Nadia, « Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice : l'émergence d'un mauricianisme stratégique (1945-1967) », *Canadian Journal of African Studies/La revue canadienne des études africaines*, 2013, Vol. 47, pp. 385-403.
- Bourliche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques : De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, Mondes antillais : Recherches et documents - L'Harmattan, 1989. 303p.
- Brereton Bridget : *Organisation sociale et conflit de races et de cultures à Trinidad au XIXème siècle*, in Mamadou Diouf M., Bosma U. (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires plurielles*, Paris, Karthala – Sefhis, 2004. 269p.
- Bundy Colin, *Street Sociology and Pavement Politics Aspects of Youth and Student Resistance in Capetown, 1985*, Oxford, *Journal of Southern African Studies*, Vol. 13, N°3, April 1987.
- Butel Paul, *Histoire des Antilles Françaises*, Paris, Tempus, Editions Perrin, 2002. 423p.
- Cabon Marcel, Pierre Renaud, *Beau-Bassin Petite-ville, Port-Louis*, Le Club mauricien du livre français, 1971.
- Campbell Gwynn, « The Indian Ocean World: Africa in the First Global Economy », in *Transforming Cultures e Journal*, vol. 3 n°2, November 2008.
- Carpooran Arnaud, *Ile Maurice : des langues et des lois*, France, L'Harmattan, 2006. 280p.
- Chalifoux Jean-Jacques, *L'identité ethnique : question pour la Guyane*, Cayenne, Réseau guyanais de Culture scientifique, technique et industrielle, 1987. 41p.

- Chan Low Jocelyn, « De l’Afrique rejetée à l’Afrique retrouvée ? Les « créoles » de l’île Maurice et l’Africanité », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l’Afrique et l’Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005.
- Chan Low Jocelyn, « La Grande Bretagne et la décolonisation inachevée de l’île Maurice », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L’Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002.
- Chan Low Jocelyn, « L’île Maurice dans les années soixante un survol. », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L’Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002.
- Chan Low Jocelyn, *Être métis dans une île pluriethnique*, in *Annuaire des pays de l’Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d’Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Chane-Kune Sonia, *Aux origines de l’identité réunionnaise*, Paris, l’Harmattan, 1993. 206p.
- Chassaing Philippe, *Histoire de l’Angleterre*, Paris, Aubier Histoires, 1996. 504p.
- Chaudenson Robert, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L’Harmattan, Paris, 2003. 479p.
- Chazan-Gillig Suzanne, « De l’abolition de l’esclavages à l’interprétation ethnique de la question nationale à l’île Maurice », in *Annuaire des pays de l’Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d’Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Chazan-Gillig Suzanne, « Diasporas et créolisations de la société mauricienne contemporaine », in Sudel Fuma (dir.) *Regards sur l’Afrique et l’Océan Indien*, Paris, SEDES - Université de La Réunion, 2005.
- Chazan-Gillig Suzanne, « Ethnicité et libre échange dans la société de l’île Maurice », in *L’Homme et la société*, n°130, 1998. *Illusion identitaire et histoire*. pp.93-104.
- Chazan-Gillig Suzanne., Ramhota Pavitrnanand., *L’hindouisme mauricien dans la mondialisation : Cultes populaires indiens et religion savante*, Paris IRD - Karthala – MGI, 2009. 522p.
- Calvini Claude et Combeau Mary-Evelyne, *Sport et communautés et décolonisations – Ile Maurice (1947-2007)*, Paris, L’Harmattan, 2008.
- Chaillou Virginie, « Les engagés indiens et les engagés africains à La Réunion au XIX<sup>ème</sup> siècle : une histoire commune ? », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d’œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. 560p.
- Cheikh Guèye, *Touba la capitale des Mourides*, Paris, Karthala, 2002. 532p.



- Chemiller-Gendreau Monique, « “Identités” et Etats-nations, des concepts inadaptés à résoudre les crises du Moyen-Orient et du Maghreb », in Chantal Chanson-Jabeur (dir.) *Conflits et territoires au Moyen-Orient et au Maghreb*, Paris, L’Harmattan, Cahier Gremamo n°21, 2012.
- Chérubini Bernard, *Cayenne ville créole et poly ethnique*, Paris, Karthala, 1998.
- Ciss Ismaïla, *La captivité dans les sociétés sénégalaises : de l’intégration à la déshumanisation du captif*, n°8, 1<sup>er</sup> semestre 2009.
- Claveyrolas Mathieu, « Hindouisme et engagisme à l’île Maurice », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d’œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. 560p.
- Combeau Yvan, « Au-delà du decor : La Réunion entre colonie et département (1956-1972) », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L’Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002.
- Cooper Frederick, « Conflits, réformes et décolonisation », in *Les empires coloniaux, XIXème, XXème siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, 454p.
- Courtin Nicolas, « La garde indigène de Madagascar. Une police pour la « splendeur » de l’Etat colonial (1896-1914) », in *Maintenir l’ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIXème et XXème siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, *De la nation en Afrique Noire*, Extrait du débat n°84, Paris, Gallimard, mars-avril 1995.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, *Du Tiers-monde au métissage culturel*, L’Homme et la Société, n°120, 1996.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, *Ecologie et histoire en Afrique noire*, H.E.S., n°3, 1997.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, « Gestion urbaine et décolonisation en Afrique noire française de la municipale à l’émeute à l’émeute », in Ageron C-R, Michel M. (dir.), *L’Afrique noire française : L’heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992. 797p.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, Préface : « Le Vécu des indépendances : histoire et mémoire », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L’événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, *Réflexions comparées sur l’historiographie africaniste de langue française et anglaise*, Politique africaine, n°66, 1997.

- Coquery-Vidrovitch Catherine, *Villes africaines anciennes : une civilisation mercantile pré-négrrière dans l'Ouest Africain, XVIème et XVIIème siècles*, Paris, Annales E.S.C., n°6, novembre-décembre 1991.
- Cottret Bernard, Hearn Michael, Mioche Antoine, *Histoire du Royaume-Uni, une anthologie du XVIème siècle au XXème siècle*, Rosny sous Bois, Bréal Editions, 2001, 206p.
- Courbet Paul, « La canne à sucre à l'île Maurice », in : *Annales de Géographie*. 1933, t. 42, n°239, pp.516-528.
- De Courtois Sébastien, « Tur Abdin : Réflexions sur l'état présent des communautés syriaques du Sud-Est de la Turquie, mémoire, exils, retours » , in Chantal Chanson-Jabeur (dir.) *Conflits et territoires au Moyen-Orient et au Maghreb*, Paris, L'Harmattan, Cahier Gremamo n°21, 2012.
- Delfante Charles, Jean Pelletier, *Villes et urbanisme dans le monde*, Paris, Armand Colin, 1969.
- De Suremain Marie-Albane, « Les jeunes et l'indépendance du Sénégal. Etude de deux journaux de la presse étudiante progressiste de 1956 à 1962 », in H. d'Almeida Topor, C. Coquery Vidrovitch, O. Goerg, F. Guitart (éds), Paris, *Les Jeunes en Afrique : La politique et la ville*, L'Harmattan, 1992.
- Déodat Caroline, *Le Séga Mauricien*, Paris, Mémoire de master, Université Paris 7, 2011.
- Déodat Caroline, *Troubler le genre du "séga typique". Imaginaire et performativité poétique de la créolité mauricienn*, Thèse, EHESS – CEIAS, Paris, juin 2016.
- Dinan Monique, *Une île éclatée, Analyse de l'Emigration Mauricienne (1960-1982)*, Paris, 1995, 239p.
- Dudley Billy-J, "Decolonisation and the problems of independence", in *The Cambridge History of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984. 1011p.
- Dumasy François, Goerg Odile, Hueltz De Lemps, Xavier, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires*, Bréal, Paris, 2012. pp. 196
- Durand Jean-Michel, *L'affirmation du fait créole à l'île Maurice 1721 – 1921*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 1997.
- Durand Jean-Pierre, *L'île Maurice aujourd'hui*, Paris, Les éditions du Jaguar, 1999.
- Enders Armelle, « Castes, races, classes », in *Les empires coloniaux, XIXème, XXème siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, 454p.
- Fanon Frantz, *Peau noires, masques blancs*, Paris, Point Seuil, 1952. 223p.
- Favoreu Louis, *L'île Maurice*, Paris, Encyclopédie politique et constitutionnelle série Afrique (dir. P.F. Gonidec), 1970.

- Forest Corinne, « Boswell Rosabelle. – Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius», in *Cahiers d'études africaines*, n°192, 2008, éditions EHESS. 4p.
- Filliot Jean-Michel, *Histoire des Seychelles*, Seychelles, République Française, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et développement, 1982. 225p.
- Filliot Jean-Michel, *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIème siècle*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, 1974. 324p.
- Gallois Alice, « Retour sur les indépendances africaines : le regard de Jean Rouch en question. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Gerbeau Hubert, *La communauté créole de l'île Maurice un combat pour l'histoire, l'histoire d'un combat*, in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XV, 1997-98, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 1999.
- Gerbeau Hubert, « Les minorités mal connues : esclaves indiens et malais des Mascareignes au XIXème siècle », in Institut d'histoire des pays d'Outre-mer Table ronde, *Migrations, minorités et échanges en Océan Indien*, Aix en Provence, Université de Provence, 1978.
- Giblot-Ducray Charles, *Histoire de la ville de Curepipe, Ile Maurice*, Editions Esclapon, 1957. 279 p.
- Glaser Clive, *Bo-Tsotsi The Youth Gangs of Soweto, 1935-1976*, Social History of Africa, Portsmouth : Heinemann, 2000, 214p.
- Goerg Odile , Jean Luc Martineau, Didier Nativel, « Introduction générale », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Goerg Odile, *Fantômas sous les tropiques. Aller au cinéma en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, coll. « Empires », 2015, 320 p.
- Goldsworthy David, *The Conservative Government and the End of the Empire 1951- 1957*, Part I., London, International Relations, Institute of Commonwealth Studies in the University of London, 1994. 422p.
- Gondola Charles-Didier, «Entre mémoires et imaginaires : les représentations des indépendances à Kinshasa et Brazzaville», in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

- Grimal Henri, *De l'Empire Britannique au Commonwealth*, Paris, Armand Colin, 1971. 416p.
- Gruzinski Serge, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999. 345p.
- Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé, « Introduction générale : les engagés et les migrations de travail et les sociétés coloniales », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. 560p.
- Harmon Jimmy, *L'espérance créole, progrès et dignité*, Ile Maurice, éditions Marye-Pike, 2008. 88 p.
- Hazaël- Massieux Guy, *Les Créoles : Problèmes de genèse et de description*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996. p374.
- Hazareensingh Kisoonsingh, *Histoire des Indiens à l'île Maurice*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1976. 231p.
- Hein Philippe, *L'économie de l'île Maurice*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Holtzer Gisèle, « Plurilinguismes urbains : Le cas de la ville de Conakry », in Paulin Catherine, *Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*, Franche-Comté, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005.
- J.H., « La population de l'île Maurice », in : *Population*, 27<sup>ème</sup> année, n°1, 1972, pp.127-129.
- Kamala Marius-Gnanou, *L'Inde*, Paris, Karthala, 1997. 270p.
- Koodoruth Ibrahim, « La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique », in *Revue historique des Mascareignes*, « Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien », 4<sup>ème</sup> année – n°4, 2002.
- Lau Thi Keng Jean-Claude, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, l'Harmattan, 1991. 225p.
- Le Borgne Jean, *Climatologie du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le cas de l'île Maurice*, in *Annales de Géographie*, Année 1990, Volume 99, numéro 551.
- Leduc Jean, Violette Marcos-Alvarez, Jacqueline Le Pellec, *Construire l'histoire*, Toulouse, Collection didactiques, Bertrand Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, 1994. 173p.
- Le Goff Jacques et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire*, Paris, Folio histoire, Gallimard, 1974. 3 vol.
- Lehembre Bernard, *L'île Maurice*, Paris, Karthala, 1984. 246p.
- Leimdorfer François et Marie Alain, *L'Afrique des citadins*, Paris, Karthala, 2003.
- Lentz Carola, « Fêter la nation, la mettre en débat. Cinquante années d'indépendance et de construction nationale en Afrique. », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel

- (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Lucas Raoul, *Sociétés plurielles dans l'Océan Indien, enjeux culturels et scientifiques*, Université de La Réunion, Karthala, 2003.
  - Ly Omar-T., « La structuration du concept de Jeunesse dans les discours de l'Union Soudanaise du RDA (1947-1962) », in H. d'Almeida Topor, C. Coquery Vidrovitch, O. Goerg, F. Guitart (éds), Paris, *Les Jeunes en Afrique : La politique et la ville*, L'Harmattan, 1992.
  - Maestri Edmont, *Les Iles du Sud Ouest de l'Océan Indien et la France de 1815 à nos jours*, Université de la Réunion, L'Harmattan, 1994.
  - Mainet-Valleix Hélène, Durban : *Les Indiens, leurs territoires, leur identité*, Paris, Karthala, 2002. 269p.
  - Mannick A.R., *Mauritius : The development of a plural society*, Nottingham, Spokesman, 1979.
  - Marimoutou Carpanin, François Vergès, *Amarres, Créolisations india-océanes*, Paris, L'Harmattan, 2005. 48p.
  - Marx Roland, *L'Angleterre de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1991. 190p.
  - Massamba Vividila Christophe, *L'africanité, interface culturelle dans la détermination d'une identité créole à l'île Maurice, de 1968 à nos jours*, Paris, Mémoire de master, Université Paris VII, 2007.
  - Martucelli Danilo, « Les contradictions politiques du multiculturalisme », in Wieworka, Michel (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte/Poche, 1996-1997.
  - Meyer Eric P. , « Les coolies indiens de Ceylan face à la loi des planteurs au début du XXème siècle », in Guerassimoff Eric et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial : engagés et autres mains d'œuvres migrantes dans les empires : 1850 – 1950*, Riveneuve éditions, Paris, 2015. 560p.
  - Mignon Jean-Marie, *Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone, 35 ans d'équipements socio-culturels (1949-1984)*, Les cahiers de l'animation, 1984 III, n°46.
  - Mignon Jean-Marie, *Contrôle social et gestion urbaine à Dakar*, Revue Tiers-Monde, t. XXVII, n°105, Janvier-Mars 1996.
  - Mignon Jean-Marie, *Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone*, Les cahiers de l'animation, vol. 43, 1983.

- Montucelli Danilo, « Les contradictions politiques du multiculturalismes » in Wieworka, Michel(dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte/Poche, 1996-1997.
- Morelle Marie et Fournet-Guérin Catherine , « Les nuits tananariviennes : citadinités et marginalités en construction », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 342
- Morris Peter, *Histoire du Royaume-Uni*, Paris, Hatier, 1992. 349p.
- Moutou Benjamin, *Ile Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Riche Terre, Alfranco. Ltd, Tarbay Bayroad, 2000.
- Moutou Benjamin, *Les Chrétiens de l’Ile Maurice*, Port Louis, 1996. 544p.
- Moutou Benjamin, *L’Ile Maurice : 25 leçons d’histoire (1598-1998)*, Ile Maurice, Alfranco Ltd, Route Royale de Hochet, Terre-Rouge, 1998.
- Mutabazi Evalde, *Multiculturalisme et gouvernement des sociétés africaines*, Lyon, Ecole de Management de Lyon, article paru dans la revue Sociologies pratiques n°5, février 2002, 2002. 17p.
- Nagapen Amédée, *Histoire de la colonie Isle de France – Ile Maurice\_ 1721-1968*, Ile Maurice, Diocèse de Port-Louis, 1996.
- Nagapen Amédée, Le développement communautaire, Sessions de Leadership Social organisées par l’I.D.P, Ile Maurice, Institut pour le développement et le progrès, 1973.
- Nagapen Amédée, *Notre-Dame de Lourdes (Rose Hill), une paroisse centenaire*, Port-Louis, Diocèse de l’Ile Maurice, 1990.
- Nicole Rose-May, *Noirs, Cafres et Créoles : Etude de la représentation du non blanc réunionnais*, Paris, Documents et littératures réunionnaises (1710-1980), L’Harmattan, 1996. 334p.
- Nunn Philippe, « Mauriciens et malgaches : discours et réalités du métissage entre 1883 et 1940. », in *Annuaire des pays de l’Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d’Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Oesch Lucas, « Le développement urbain des camps de réfugiés palestiniens et des quartiers informels à Amman : dispositif d’aménagement de territoires fragmentés », in Chantal Chanson-Jabeur (dir.) *Conflits et territoires au Moyen-Orient et au Maghreb*, Paris, L’Harmattan, Cahier Gremamo n°21, 2012.
- Oraison André, « Le cinquantenaire de la départementalisation à la Réunion : l’attitude des communistes réunionnais de 1946 à 1996. Qui est responsable de la départementalisation sur

- le plan politique ? », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003.
- Oraison André, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan : Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, XVème 1997-1998, Presse Universitaires D'Aix Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999.
  - Oraison André, « Réflexions sur la double conception française du droit des peuples à disposer d'eux mêmes à la lumière du cas mahorais : Les problèmes posés à Mayotte sur le plan interne et au niveau international. », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003.
  - Oraison André, « Une base américaine au cœur de l'Océan Indien : la cession à bail stratégique de l'archipel britannique des Chagos aux Etats-Unis et la militarisation progressive de l'atoll de Diego Garcia », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003.
  - Owendale Ritchie, *The Foreign Policy of the British Labour governments, 1945-1951*, Leicester, Leicester University Press, 1984. 198p.
  - Palmyre Danielle, *Culture Créole et foi chrétienne*, Marye Pike, Ile Maurice, 2007.
  - Paroomal Mayila, « Vers une citoyenneté mauricienne : La construction d'un discours national mauricien dans la presse à la fin des années 1950 », in *Revue Historiques de l'Océan Indien : Le fait colonial dans l'Océan Indien XVIII-XXIème siècle*, la Réunion, AHIOI, 2007.
  - Pauthier Céline, « Mémoires de l'indépendance dans la région de Dalaba (République de Guinée) », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
  - Peghini Julie, *Île rêvée, île réelle : le multiculturalisme à l'île Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2016, 350p.
  - Piat Maurice, *La justice sociale moteur du développement*, Ile Maurice, Lettre pastorale carême 1992, Diocèse de Port-Louis, 1992. 46p.
  - Prosper Jean-Georges, *Indépendance et République, passé, présent et avenir de Maurice*, Editions Le Printemps, Vacoas, Ile Maurice, 2000.
  - Prosper Jean-Georges, *L'île Maurice ancienne Isle de France : Fille de la Révolution*, Port-Louis, PROAG Printing LTD, 1989.
  - Prost Antoine, *Douze leçons d'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1996. 330p.

- Rajaonah Faranirina, « Hymne pour un état malgache (XIXème-XXème siècle), in *Annuaire de pays de l'Océan Indien*, XVème 1997-1998, Presse Universitaires D'Aix Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1999.
- Rajaonarison Helihanta, « Images et fêtes à Antananarivo (1958-1960) : Quels sont les temps forts de l'indépendance pour les malgaches ? », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Ramesh Ramdoyal, *L'Ile Maurice à travers ses fêtes*, Rose Hill, Editions de l'Océan Indien, 1993. 167p.
- Ramharai Vicram, « La littérature des années 1960 à Maurice : Reflet ou refus d'une société en mutation », in *Revue historique des Mascareignes, Les Années soixante dans le Sud-Ouest de L'Océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte*, n°4, La Réunion, Association Historique Internationale de l'Océan Indien, 2002.
- Randrianja Solofo, « Jeunesse, partis et pouvoirs politiques durant l'entre deux guerres à Madagascar », in H. d'Almeida Topor, C. Coquery Vidrovitch, O. Goerg, F. Guitart (éds), Paris, *Les Jeunes en Afrique : La politique et la ville*, L'Harmattan, 1992.
- Raymond René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988.
- Remdas Ralph, « Anatomie du conflit ethnique : la domination contre la réconciliation », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004. 269p.
- Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Point Seuil, 2000. 675p.
- Rivière Mée P., *Guy Rozemont, le défenseur des plus démunis*, Osman Publishing, Beau-Bassin, Ile Maurice, 2011 ; 136p.
- Robequain Charles, « Destin d'une île à sucre : l'économie et le peuplement de Maurice », in : *Annales de géographie*. 1954, t.63, n°338. pp. 255-273.
- Romaine Alain, *Religion populaire et pastorale créole à l'île Maurice*, Paris, Karthala, 2003. 154p.
- Rosa Ribeiro Fernando, « Colonialisme et Etat-nation décentrés, La Caraïbe non hispanique vue du Brésil » in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004. 269p.
- Rouillard Guy, *Histoire de Curepipe des origines à 1980*, Ile Maurice, Société de l'Histoire de l'Ile Maurice, 1992.
- Savidan Patrick, *Le Multiculturalisme*, Paris, PUF, 2009. 127p.



- Scherer A, *Histoire de La Réunion*, Paris, Que Sais-Je, Presses universitaires de France, 1974. p125.
- Scott Rebecca, « Comment rendre compte de l'abolition de l'esclavage ? Contradictions, adaptations et transformations de la société esclavagiste cubaine, 1860-1886 », in Bosma Ulbe, Diouf Mamadou (dir.), *Histoires et identités dans la Caraïbe Trajectoires Plurielles*, Paris, Karthala-Sephis, 2004. 269p.
- Servan-Schreiber Catherine (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice*, Paris, Editions de l'EHESS, « Purusharta », 32, 2014, 328p.
- Singaravélou Pierre, « Des empires en mouvement ? Impacts et limites des migrations coloniales », in *Les empires coloniaux, XIXème, XXème siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, 454p.
- Singaravélou Pierre (dir.), *Les empires coloniaux, XIXème, XXème siècles*, Points, Histoire, Paris, août 2013, 454p.
- Smith Simmons Adele, *Modern Mauritius : The politic of decolonisation*, Bloomington, Indiana University Press, 1982. 242p.
- Tembély Aminata, « L'affirmation d'une identité jordanienne : entre conflit communautaire et lutte territoriale » , in Chantal Chanson-Jabeur (dir.) *Conflits et territoires au Moyen-Orient et au Maghreb*, Paris, L'Harmattan, Cahier Gremamo n°21, 2012.
- Tiquet Romain, « D'un Etat à l'autre, la stratégie du Guépard policier : Transfert total ou legs partiel des pouvoirs de police en Haute-Volta (1949-1960) », in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIXème et XXème siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes.
- Tiquet Romain, « Hubert Kho premier africain de la Sûreté coloniale voltaïque, in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIXème et XXème siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes.
- Tirefort Alain, « L'Eurafricain, un absent, un oublié de l'histoire ? », in *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, n°XVII, 2001-2002, Aix en Provence, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 2003. 410p.
- Tirvassen Rava, « Le bilinguisme créole/français des enfants à l'île Maurice. Étude des compétences linguistiques et communicationnelles en créole et en français d'enfants Mauriciens en début de scolarisation », in Robert Chaudenson (dir.), *Les enfants, les langues, l'école : les cas au Congo et à Maurice*, Université de Provence, Agence de coopération culturelle et technique , Diffusion Didier Erudition, 1993.

- Torrent Mélanie, « Les deuils de l'indépendance : Le Cameroun face à sa réunification (1959-1962) », in Odile Goerg, Jean Luc Martineau, Didier Nativel (dir.), *Les Indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Toussaint Auguste, *Histoire de l'Océan Indien*, Paris, Que Sais Je, PUF, 1981.
- Toussaint Auguste, *Histoire des Iles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972.
- Toussaint Auguste, « Le rôle du commerce dans le peuplement à Maurice », in *Relations historiques à travers l'Océan Indien, Histoire générale de l'Afrique, Etude et documents 3*, Paris, UNESCO, 1972.
- Toussaint Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, Port-Louis, 1936. 517p.
- Toussaint Auguste, *Une cité tropicale Port-Louis de l'île Maurice*, Paris, Presses universitaires de France, 1966. 164p.
- Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire*, éd. Seuil, coll. « Points histoire », 1971.
- Vezzadini Elena, « Une élite exclue, les officiers soudanais entre ordre et révolte au Soudan colonial britannique (1900-1924) », in *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar, XIXème et XXème siècles*, Presses universitaires de Rennes 2012, Rennes.
- Vuddamalay Vasoodeven, « Les mécanismes de structuration de mouvement migratoire mauricien en France », Mémoire de master
- Wickman Stephen, *Indian Ocean five island countries*, Washington, Foreign area Studies, The American University Edited by Frederica M. Bunge, 1982.
- Widmer Isabelle, *La Réunion et Maurice*, Paris, Les Cahiers de l'INED - INED, 2005. 291p.
- Wieworka Michel, « Culture, société et démocratie », in Wieworka, Michel (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte/Poche, 1996-1997.